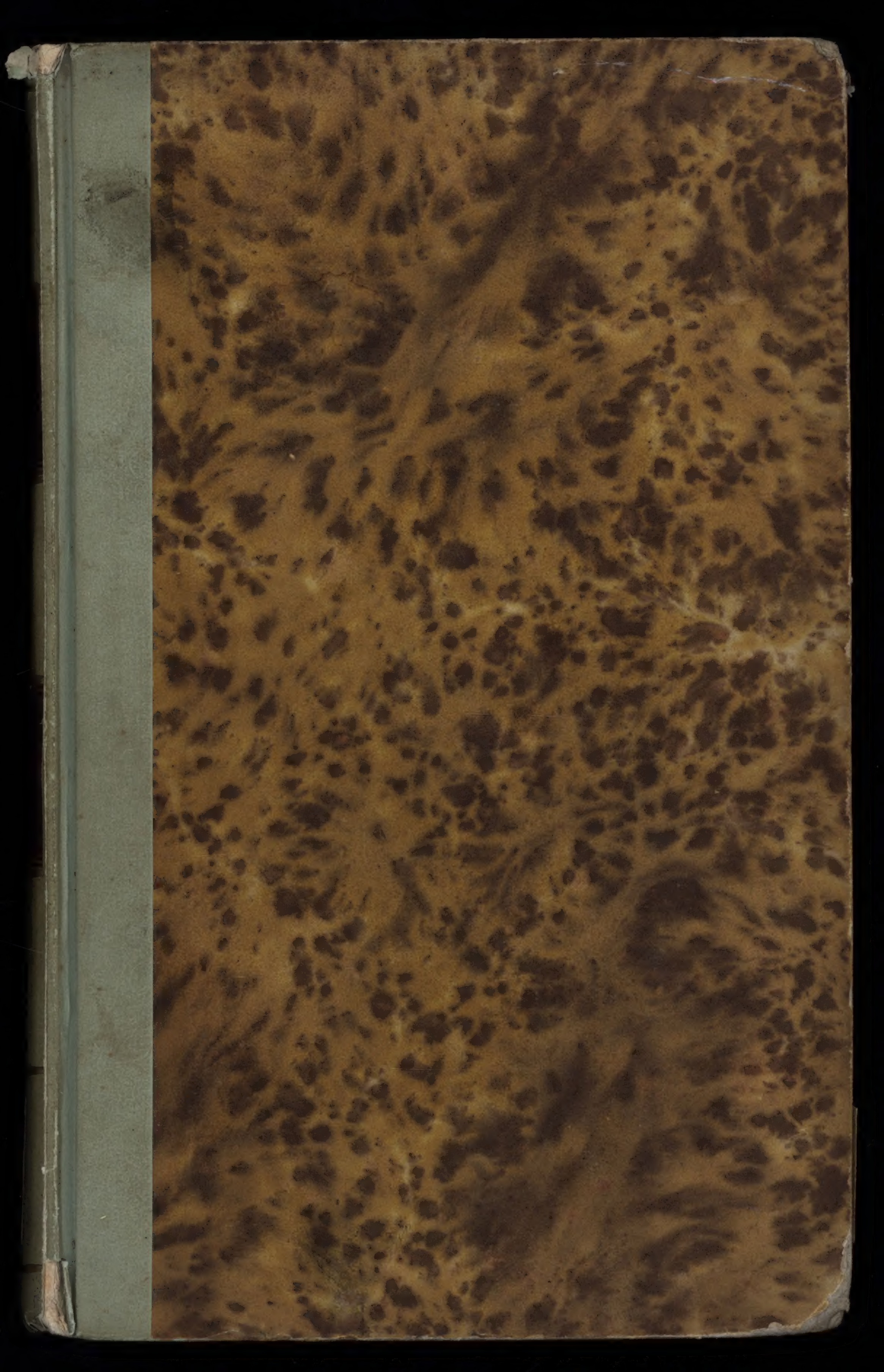
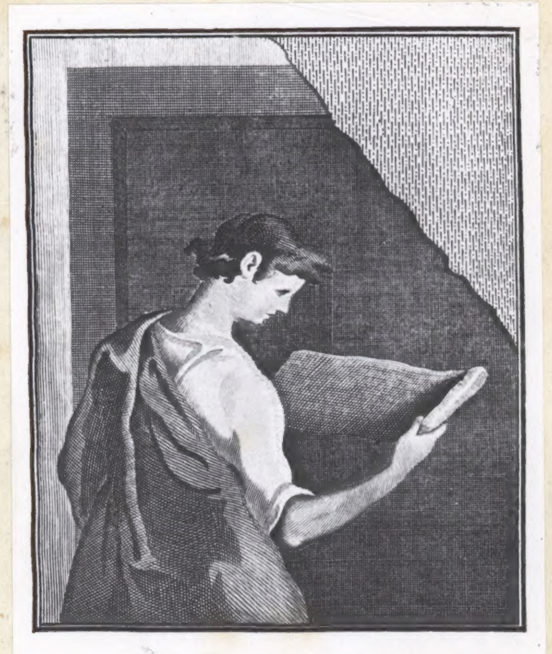




Complet 10 vol. 1.900 F

Très bonne édition.

L'un des rares exemplaires
avec les fig. en 2 états,
dans une reliure de Purgold –

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME PREMIER.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT, L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.



C. S. Mosquelier, 1817.

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS.

AVEC PORTRAITS, VUES ET FAC-SIMILE.

TOME PREMIER.



A PARIS,

J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 61, À LA BIBLE D'OR.

M D CCC XVIII.

a grignan 24e novembre

que j'aurois de choses a vous dire
monsieur si je voulois repasser
sur tous les endroits de tristesse
que vous avez eus de vostre
costé, et moy du mien, le respect
la crainte de renouveller vos peines
et plus que tout, la confiance
que vous connoissez mon coeur, et
comme il est sensible a tout ce qui
vous touche, ma retenue dans
un silence que je croy que vous
avez entendu, je le romps
aujourd'huy monsieur, parce
que Mr de grignan ne trouve
pas, que le mariage d'une fille
merite d'en estre a un moindre

Come vous, et ma fille ne pouvant
encore vous escrire de sa main
et ne voulant en prendre une autre
que la mienne, je me trouve
insensiblement le secretaire de
Son et de Leandre, je sçay que
vous aymes Mlle de grignan
elle ne sçauroit changer de nom
sans que vous en soyes informe
celuy de simiane n'est pas
inconnu, voila monsieur toute
ma commission finie, et come
il y a quelque plaisir a se deffaire
de telle marchandise nous vous
prions de faire mettre votre fille
la felicité d'une autre maison

C'est un present digne de vous,
Monr recevra un nouveau prix,
quand vous le ferez vous meme,
voila monsieur les conseils que
l'on donne quand on est sur
le point de faire une noce, mais
elle se fera sans bruit, et sans aucune
ceremonie, et come il convient
a l'estat de foiblesse ou ma fille
est encore, j'espere qu'il nous
reviendra des forces que nous
employerons a vous aller dire nous
mesmes a quel point vous estes
sincerement honoré. de tout ce
qui estes, cependant nous
perdons mr nicole, c'est le dernier
des romains et vostres amis

Mde de Sevigné

Monsieur vostre tres humble
et tres obeissante servante
La M de Sevigné

nous vous suplions de faire part
de cette lettre a Mme vostre femme
en l'assurant de nos tres humbles
services

AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE.

Un exemplaire des *Lettres de madame de Sévigné*, enrichi de portraits, de vues, d'écritures originales, de *fac-simile*, de renseignements positifs, a fait naître l'idée d'entreprendre cette nouvelle édition.

Celui qui a formé ce Recueil, le plus complet qui existe peut-être dans son genre, n'a rien épargné pour se procurer tout ce qui concerne une femme immortelle, à laquelle il voue une sorte de culte. Afin de connoître les châteaux qu'elle habitoit, il a parcouru la Bourgogne, la Bretagne et la Provence : des sites, intéressants par les souvenirs, ont été dessinés sous ses yeux ; partout il a consulté les traditions locales.

Les fruits de tant de recherches ont tous été mis à ma disposition avec un généreux empressement. En offrir le choix au public, c'est, auprès d'un amateur peu jaloux des jouissances exclusives, m'acquitter de la seule manière vraiment digne de lui.

Je lui suis redevable encore d'un portrait de madame de Sévigné, peint en émail par Pétitot, et d'un portrait en grand de madame de Simiane, par Largillière.

Le portrait de madame de Grignan a été gravé d'après deux originaux de Mignard, dont l'un appartient à M. le comte du Muy, l'autre à M. Carré, qui ont bien voulu les communiquer.

On a suivi pour M. de Coulanges un portrait qui le représente en costume de pélerin, et qui est à madame la marquise de Clermont-Montoison.

Le comte de Bussy-Rabutin et M. de Grignan, coadjuteur d'Arles, ont été copiés, le premier d'après Lefebvre, le second d'après Strésor.

La gravure de ces portraits est due au savant burin de M. Masquelier, ancien pensionnaire de l'école de France à Rome.

On y a joint séparément les armoiries des maisons de Sévigné, de Rabutin, de Grignan et de Simiane.

Des *fac-simile*, exécutés par MM. Miller et Dien, offrent l'imitation parfaite de l'écriture de madame de Sévigné, de Bussy, de M. de Sévigné fils, de madame et de M. de Grignan, du coadjuteur, de Corbinelli, de M. de Coulanges, de mesdames de La Fayette et de Simiane.

Les exemplaires imprimés sur papier vélin sont ornés de deux gravures à l'eau-forte, représentant

deux éventails, envoyés à madame de Grignan par sa mère.

Les treize vues suivantes, savoir : une de Bourbilly, une de Bussy, deux des Rochers, une du Buron, trois du château de Grignan, une de l'église collégiale de cette ville, une d'Époisses, deux de l'abbaye de Livry, une de l'hôtel de Carnavalet, ont été fidèlement réduites par M. Nicolle, d'après les tableaux que d'habiles artistes ont peints sur les lieux ; M. Lorieux en a gravé les dessins avec une exactitude non moins scrupuleuse.

Dans un très petit nombre d'exemplaires, imprimés sur carré vélin double, et qui sont numérotés, on a mis une vue des Rochers, d'une plus grande dimension, gravée par M. le comte de Castellane, et signée des initiales B. C. F. (*Boni Castellane fecit.*)

Ces ressources curieuses, propres sur-tout à orner une édition de luxe, n'auroient pu me déterminer à l'entreprise dispendieuse que j'ai faite, si la découverte d'un grand nombre de lettres de madame de Sévigné et de piéces du temps n'eût jeté un jour inattendu sur les principales circonstances de sa vie.

A cet égard, M. le marquis de La Guiche, pair de France, a les premiers droits à ma reconnoissance profonde. Il s'est empressé de confier les manuscrits originaux de Bussy-Rabutin, qui con-

tiennent la totalité de la correspondance de celui-ci avec sa cousine.

On doit également à M. le marquis d'Héricourt la connoissance de plusieurs lettres originales de madame de Sévigné, et de celles de madame de Simiane. Le portrait de M. d'Héricourt, à qui les lettres de cette dernière sont presque toutes adressées, ne pouvant être compris dans la *Collection* indiquée ci-après, sera placé dans le dernier volume.

M. le chevalier François de Villeneuve-de-Bargemont, l'un des descendants de madame de Simiane, m'a, par des démarches multipliées, fait obtenir des objets d'un grand prix.

Messieurs de Castellane (*dont la Maison est alliée à celle de Grignan*), M. le comte d'Estourmel, M. le chevalier de Hersart, M. Morel-de-Vindé, pair de France, M. de Pougens, membre de l'institut, M. Tarbé, frère de l'ancien ministre des finances, et M. Villenave ont aussi contribué à l'embellissement et au mérite de cette édition, soit par des dessins et des gravures, soit par des lettres inconnues.

M. de Feletz, M. de Treneuil et M. Van-Praët m'ont ouvert, avec bienveillance, les dépôts qui leur sont confiés.

Pour faire jouir le public du véritable texte de madame de Sévigné, M. de Monmerqué a consa-

cré des années à conférer les différentes éditions, à méditer les Mémoires du temps. L'exactitude scrupuleuse de ses notes atteste ce qu'a dû lui coûter cet important travail, dont il rend compte dans une *Notice bibliographique*. Rétablir, dans un livre inimitable, une foule de passages altérés ou retranchés, a été l'unique objet de ses veilles.

Animé des mêmes motifs, M. de Saint-Surin a soigneusement examiné tous les résultats de ce long travail; et, pour mieux en partager encore le poids honorable, il s'est chargé de rédiger une *Notice sur madame de Sévigné, sur sa famille et ses amis.*

Une entreprise, exécutée avec de tels matériaux, dans de pareilles intentions, semble devoir bien mériter des lettres. Les souscripteurs les plus augustes daignent l'encourager, et j'ose en espérer le succès.

Les pièces préliminaires se divisent en deux séries, qui ont une pagination distincte.

La première série comprend les morceaux qui appartiennent essentiellement à cette édition, tels que la *Notice bibliographique* et la *Notice sur madame de Sévigné.*

Les préfaces de chaque édition, que l'on a réunies dans celle de M. Grouvelle, ne devoient pas être comprises dans celle-ci. L'examen approfondi qui se trouve dans la *Notice bibliographique* les rendoit superflues.

La seconde série contient : 1° les poésies les plus remarquables sur madame de Sévigné et sur sa fille ; 2° quelques morceaux en prose, imprimés pour la première fois, et d'autres qui sont connus depuis long-temps, mais dont l'insertion est réclamée par beaucoup de souscripteurs.

L'explication des astérisques est à la fin de la *Notice bibliographique*.

Des obstacles imprévus ont causé le léger retard qu'éprouve la publication de cet ouvrage.

Nota. On peut joindre à cette édition la collection des vingt portraits suivants, gravés d'après de beaux modèles, savoir : I. Marie-Thérèse d'AUTRICHE, Infante d'Esp. II. LOUIS, Dauphin, nommé MONSEIGNEUR. III. Marie-Anne-Christine-Victoire de BAVIÈRE. IV. LOUIS, Duc de Bourgogne, puis Dauphin de Viennois. V. Marie-Adélaïde de SAVOIE. VI. PHILIPPE de France, MONSIEUR, frère unique de Louis XIV. VII. Henriette-Anne, fille puînée de Charles I[er], roi d'Angleterre. VIII. Anne-Marie-Louise d'ORLÉANS. IX. Louis-Auguste de BOURBON, Duc du Maine. X. Anne-Louise-Bénédicte de BOURBON. XI. Marie-Anne de BOURBON, *dite* Mademoiselle de BLOIS. XII. FOUQUET (Nic.). XIII. LE TELLIER (François-Michel Marquis de Louvois). XIV. ARNAULD (Simon Marquis de Pomponne). XV. LUXEMBOURG (François-Henri de MONTMORENCY, Duc de). XVI. GRIGNAN (François-Adhémar de MONTEIL, Comte de). XVII. MÉNAGE (Gilles). XVIII. FAYETTE (Marie-Madeleine PIOCHE de LA VERGNE, Comtesse de LA). XIX. CORNUEL (Anne-Bigot). XX. SCUDERI (Madeleine).

Si cette collection n'étoit terminée, le portrait du Comte de Guitaud en feroit partie, mais il sera placé dans le tome IV, et n'en sera pas séparé.

TABLE

DES PIÈCES PRÉLIMINAIRES.

PREMIÈRE SÉRIE.

DEUXIÈME SÉRIE.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

DES DIFFÉRENTES ÉDITIONS

DES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ,

SUIVIE D'OBSERVATIONS SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES,

PAR M. DE MONMERQUÉ,

MEMBRE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Les lettres de madame de Sévigné étoient déja recherchées de son temps. Louis XIV avoit lu avec intérêt celles qui s'étoient trouvées dans les cassettes du surintendant Fouquet[a]; et l'on se prêtoit dans la haute société celles qu'elle écrivoit à ses amis[b]. Bussy-Rabutin, écrivant dans son exil les mémoires de sa vie, croyoit en rendre la lecture plus attrayante pour le roi, en y entremêlant les lettres de sa cousine[c]. Il étoit difficile qu'après avoir obtenu les suffrages de juges aussi délicats, ces lettres demeurassent long-temps ignorées; ces premiers succès présageoient l'accueil qui seroit fait à leur publication.

Les Mémoires du comte de Bussy-Rabutin, publiés en 1696, contenoient quelques lettres que madame de Sévigné avoit écrites à son cousin dans sa jeunesse; elle n'étoit point nommée. Ces Mémoires, lus d'abord avec empressement, furent bientôt relégués parmi les matériaux de l'histoire, que l'on consulte rarement, et les lettres de madame de Sévigné y demeurèrent ensevelies jusqu'en 1806.

[a] *Voyez* la lettre 30.

[b] *Voyez* la lettre de madame de Coulanges du 10 avril 1673.

[c] *Voyez* la lettre du 28 décembre 1680.

En 1697, la marquise de Coligny, fille aînée du comte de Bussy-Rabutin, aidée des conseils du père Bouhours, donna la première édition des lettres de son père. Les deux premiers volumes contiennent une partie des lettres que madame de Sévigné et Bussy s'étoient écrites, depuis 1666 jusqu'à la mort du comte. Madame de Sévigné n'étoit désignée dans ce recueil que par la première lettre de son nom; mais on la reconnut bientôt, et l'on commença à porter un jugement éclairé sur son talent épistolaire. Bayle mit ses lettres fort au-dessus de celles de Bussy: « Je ne vois « personne, dit-il, qui doute que les lettres *adoptives*, et en « particulier celles de madame de Sévigné, ne soient meil- « leures que celles de M. de Rabutin. Cette dame avoit bien « du sens et de l'esprit..... elle mérite une place parmi les « femmes illustres de notre siècle..... Je voudrois bien savoir « quelque chose de l'histoire de celle-là, je la mettrois vo- « lontiers dans mon dictionnaire[a]. »

Lorsque Bayle écrivoit cet éloge, on ne connoissoit encore qu'une partie des lettres adressées au comte de Bussy-Rabutin, et le talent de madame de Sévigné ne s'étoit développé tout entier que dans sa correspondance intime avec madame de Grignan. C'est là que son ame s'épanche, que sa plume court, pour ainsi dire, qu'elle cause plutôt qu'elle n'écrit, tandis que le souvenir de la témérité de Bussy semble la tenir presque continuellement en réserve. Mais ce trésor étoit conservé par madame de Grignan comme la meilleure part de son héritage, et il n'étoit pas vraisemblable qu'elle consentît jamais à ouvrir au public ces archives de famille.

Il paroît qu'après la mort de madame de Grignan, madame de Simiane, cédant aux instances du comte de Bussy, son cousin, lui envoya des copies qu'elle avoit fait faire

[a] Lettre de Bayle du 5 décembre 1698. (*Voyez* ses Œuvres, tome IV, in-folio, page 776.)

sur les originaux d'un assez grand nombre de lettres de son aïeule. Cela résulte d'une lettre de madame de Simiane au comte de Bussy, qui n'a point de date, et dans laquelle on ne rencontre aucune circonstance qui puisse la faire suppléer.

La publication de ce manuscrit fut attribuée à M. de Bussy; mais on n'a rien de positif sur ce fait, on ne sait même pas précisément si ce comte de Bussy est le fils aîné de l'auteur des Mémoires, ou le second, qui étoit évêque de Luçon. L'opinion commune est que ce fut le fils aîné, qui composa la préface qu'on lit à la tête des deux éditions, chacune en deux volumes in-12, qui parurent en 1726, et furent imprimées l'une à Rouen, et l'autre à la Haye. Thiriot, l'ami de Voltaire, fut l'éditeur de celle de Rouen; il nous l'apprend lui-même par une lettre insérée dans le volume du *Mercure de France* du mois de mai 1726. Il dit que le manuscrit qu'il vient de publier, s'étant égaré après la mort du comte de Bussy, a été donné par M. de Clémencé à l'abbé d'Amfreville, et que c'est de ce dernier qu'il l'a emprunté pour le livrer à l'impression. Ce point sera éclairci.

Dans la même année, il parut à la Haye une autre édition. Elle est un peu plus ample que celle de Rouen. L'éditeur annonce que le manuscrit lui en a été confié par un seigneur de la famille de madame de Sévigné. Seroit-ce le comte de Bussy dont Thiriot avoit annoncé la mort? L'époque de la mort du fils aîné de Bussy-Rabutin est inconnue.

Le peu de soin que l'on avoit donné à ces éditions ne nuisit point à leur succès, et dès 1733, on en vit paroître une nouvelle, en trois volumes in-12, qui les reproduisoit fidèlement.

La famille de madame de Sévigné ne crut pas devoir se refuser plus long-temps aux vœux du public, et en 1734, il parut chez *Simard*, libraire à Paris, une édition des Lettres de madame de Sévigné, faite sur les originaux; elle est composée de quatre volumes in-12, et elle fut augmentée

de deux autres volumes en 1737. Cette édition étoit due aux soins de M. le chevalier Denis Marius de Perrin, ami de madame de Simiane.

Le même éditeur publia en 1754 une nouvelle édition en huit volumes in-12, dans laquelle il réunit aux deux recueils de 1734 et de 1737 un grand nombre de lettres qui n'avoient pas encore paru, et de fragments qui manquoient dans sa première édition. Il y joignit des notes généalogiques, qui font connoître une partie des personnes dont madame de Sévigné parle dans ses lettres, et donnent divers éclaircissements que madame de Simiane seule a pu fournir à l'éditeur.

Il avoit paru en 1751, chez *Rollin* fils, un recueil de *Lettres choisies pour servir de supplément aux Lettres de madame de Sévigné.* Le rédacteur du Mercure de France rendant compte de cette édition, dans le volume de mars 1751, page 105, dit que le chevalier de Perrin en fut l'éditeur; il publie en même temps une lettre du duc de Villars-Brancas qui contient l'éloge du talent épistolaire de madame de Sévigné. Cette lettre a été mise au nombre des pièces préliminaires de notre édition.

Une deuxième édition de ce recueil parut dans la même année chez *Simon*; l'édition de Rollin est regardée comme la première, et on la préfère.

En 1756, des libraires d'Amsterdam réunirent en huit volumes les lettres contenues dans l'édition de 1754, et dans le volume de *lettres choisies*, ils rectifièrent quelques unes des dates de ce dernier. C'est aussi en 1756 que fut publiée sous la *rubrique* d'Amsterdam la première édition des Lettres que madame de Sévigné avoit écrites à M. Arnauld de Pomponne, sur le procès du surintendant Fouquet.

Il parut en 1773 un nouveau recueil chez *Lacombe* en un volume in-12, dont La Harpe fut l'éditeur. Il contient les lettres adressées au président de Moulceau par madame de Sévigné, madame de Grignan et par Corbinelli. M. Grou-

velle a remarqué avec raison que La Harpe négligea de mettre de l'ordre dans cette correspondance; peu de lettres y sont datées. La Harpe se contenta sans doute de composer la préface de ce volume; s'il avoit donné des soins à l'édition, il n'auroit pas écrit *Danio* pour *Dangeau*, comme on lit aux pages 48 et 53. M. Grouvelle a commis quelques erreurs dans les dates qu'il a restituées. Ce volume contient en outre les lettres écrites par madame de Simiane au marquis d'Héricourt, depuis 1731 jusqu'en 1737, et il est terminé par la réimpression des lettres écrites à M. de Pomponne sur le procès de Fouquet. On ne parleroit pas ici de cette seconde édition sans une circonstance singulière. Tous les éditeurs l'ont prise pour l'édition originale, sans s'apercevoir que le libraire *Lacombe* avoit remplacé par des *initiales* plusieurs noms qui se trouvoient dans l'édition de 1756; au lieu d'y recourir, ils se sont livrés à des conjectures qui n'ont par toujours été d'accord avec la vérité.

Les lettres de madame de Sévigné à Bussy-Rabutin sont restées long-temps confondues avec celles de ce dernier; elles en furent extraites en 1775, et réunies à la collection.

Dufour, libraire à Maëstricht, publia en 1779 une nouvelle édition en 10 volumes in-12, dont les recueils de 1773 et de 1775 formèrent les deux derniers. Cette édition fut réimprimée par *Racine*, libraire à Rouen, en 1784 et en 1790.

M. l'abbé de Vauxcelles donna en 1801 une nouvelle édition des Lettres de madame de Sévigné, en 10 volumes in-12; il prit pour modèle celle de Rouen (1790), qui étoit alors la dernière; il joignit au dernier volume, sous le titre de *Réflexions*, des observations sur madame de Sévigné et sur le siècle de Louis XIV, qui furent goûtées, bien qu'elles ne fussent pas exemptes de quelques erreurs. M. de Vauxcelles n'ajouta point de nouvelles recherches à celles qui existoient, et il paroît qu'il ne s'occupa point de la correction du texte, partie si essentielle des devoirs d'un éditeur.

Un anonyme publia dans le cours du XVIII[e] siécle, un ouvrage intitulé : *Supplément aux Mémoires et Lettres du Comte de Bussy-Rabutin; au monde*, 7,539,417. Il dit dans l'avertissement que les Mémoires originaux de Bussy, étant tombés entre ses mains, il en a extrait tout ce qui n'avoit pas été imprimé. Cet éditeur paroît avoir eu sous les yeux un recueil composé de dix volumes in-4°, écrits de la main de Bussy-Rabutin, contenant le manuscrit original de ses Mémoires. On reviendra plus tard sur ces manuscrits. Ce supplément contient quelques lettres de madame de Sévigné au comte de Bussy, qui n'avoient pas encore été publiées. Il renferme aussi des lettres de madame de Montmorency, de madame de Scuderi et d'autres personnes, qui font connoître des particularités, que l'on chercheroit ailleurs inutilement. C'est, du reste, une compilation faite sans ordre ni choix; l'éditeur auroit pu tirer plus d'avantages des mémoires manuscrits de Bussy. La rareté de ce volume lui donne cependant du prix aux yeux de quelques bibliomanes.

En 1803, M. Leblond publia un recueil en trois volumes in-18, intitulé : *Quelques Lettres de Sévigné.* On garderoit le silence sur cet *abrégé*, s'il n'avoit pas fait connoître une lettre de madame de Sévigné à M. de Coulanges, du 29 mars 1696; elle n'avoit pas encore été imprimée, c'est la dernière lettre connue que madame de Sévigné ait écrite.

M. Grouvelle donna en 1806 la dernière édition des Lettres de madame de Sévigné. Il rendit un véritable service à la littérature, en suivant le plan que M. Barbier avoit indiqué dans le *Magasin encyclopédique.* Il plaça toutes les lettres dans l'ordre chronologique. Cette collection étoit alors composée d'autant de recueils distincts, que l'on comptoit de correspondances. Les lettres à madame de Grignan étoient suivies des lettres écrites au comte de Bussy; puis venoient les *lettres diverses*; celles qui sont adressées au président de Moulceau, à M. de Pomponne, et enfin les lettres de madame de Simiane. Par le seul rapprochement, beau-

coup de passages s'éclaircirent, le lecteur suivit à-la-fois les détails particuliers à madame de Sévigné, à sa famille et à ses amis, ainsi que l'histoire de l'un des plus beaux siècles de notre monarchie. M. Grouvelle tira des *Mémoires* de Bussy-Rabutin et du *Supplément de Bussy* quelques lettres de madame de Sévigné, qui y étoient oubliées; il en publia une, écrite par madame de Sévigné à son fils, le 20 septembre 1695, qui n'avoit pas encore été imprimée; et il ajouta aux anciennes notes des recherches propres à éclaircir le texte, à en faire mieux saisir les allusions. Nous aurons occasion de relever quelques erreurs échappées à cet éditeur.

Enfin il parut en 1814, chez *Klostermann*, libraire à Paris, un dernier recueil de *Lettres inédites de madame de Sévigné*, in-8° de deux cent et quelques pages. Si ce volume, dont une partie ne concerne pas madame de Sévigné, n'avoit été une propriété particulière, on y auroit puisé quelques lettres intéressantes, en écartant le trop grand nombre de celles qui roulent uniquement sur les comptes des fermiers de Bourbilly, et que peut-être on n'auroit pas dû livrer à l'impression.

OBSERVATIONS *sur les éditions originales des Lettres de Madame* DE SÉVIGNÉ, *suivies du plan de cette nouvelle édition.*

On vient de voir dans quel état se trouve aujourd'hui le recueil des lettres de madame de Sévigné; il reste à faire connoître le résultat des recherches auxquelles s'est livré le nouvel éditeur.

Ses premiers soins ont été portés sur le texte; on a regardé jusqu'à présent celui de l'édition donnée en 1754, par M. le chevalier de Perrin, comme la régle invariable que l'on devoit suivre, en l'absence des manuscrits originaux. Aussi éprouve-t-on quelque surprise, en voyant combien les éditeurs modernes s'en écartent. On a suivi pour l'édition

de M. Grouvelle le texte que M. de Vauxcelles avoit adopté; celui-ci avoit réimprimé l'édition de Rouen (1790), de sorte que depuis l'édition de 1756, jusqu'à celle de 1806, les différents éditeurs se sont mutuellement copiés, et les fautes n'ont cessé de s'accumuler. L'énumération en seroit longue, il suffira d'en indiquer ici quelques unes.

Dans la lettre du 8 juillet 1671, madame de Sévigné parlant de la mort de M. de Montlouet, écrit à sa fille : « Encore est-ce quelque chose que cette nouvelle, un homme « qui tombe de cheval et qui crève sur la place, on peut lire « cet endroit d'une lettre. » Et on lit dans les éditions de 1801 et de 1806 : « Encore est-ce quelque chose *de triste* que cette nouvelle.... » Altération qui change le sens; madame de Sévigné dit seulement que cet incident vient rompre la monotonie des lettres qu'elle écrit des Rochers, mais il est loin d'elle de former le vœu que ce soit un événement malheureux qui produise cet effet.

Madame de Sévigné dit à sa fille, dans la même lettre, qu'elle ne doit point de reconnoissance à madame de La Fayette pour les lettres que celle-ci écrit en Provence, parce qu'en le faisant elle s'attire des réponses, et elle ajoute : « Voilà une chose *fine*, l'entendez-vous bien? » Et dans les deux éditions de 1806, in-8° et in-12, on lit : « Voilà une « chose *finie*..... »

La lettre du 21 octobre 1671 contient ce passage : « Je « vous avoue que d'abord l'honnêteté et la préciosité d'un « long *veuvage* m'avoient laissée dans une profonde igno« rance, mais je deviens matrone à vue d'œil. » Et dans les deux éditions de 1801 et de 1806, on lit : « La préciosité « d'un long *voyage.* »

En parlant du duc de Montausier, madame de Sévigné écrivoit le 17 novembre 1675 : « Et puis nous attendrons « en repos *le semeur de négatives* »; dans les deux éditions de 1801 et 1806, on lit *le serment des négatives. Le semeur* étoit une plaisanterie dirigée contre M. de Montausier, on-

cle de mademoiselle de Grignan, parcequ'il paroît qu'il ne répondoit que négativement à toutes les propositions qui lui étoient faites pour l'établissement de sa nièce.

Les citations pourroient être beaucoup plus multipliées; mais celles-ci prouvent assez que les derniers éditeurs ont négligé de collationner le texte sur celui de M. le chevalier de Perrin.

Il falloit donc se reporter à l'édition de 1754; mais, avant de s'arrêter à son texte, il étoit indispensable d'en faire la comparaison avec celui des éditions qui l'avoient précédée. Ce travail a présenté plus d'un obstacle; des dates fausses et des transpositions ont plus d'une fois arrêté l'éditeur; mais sa persévérance a été récompensée par le grand nombre de fragments oubliés ou retranchés, que cette recherche lui a fait découvrir. La nature de ces passages laisse facilement apercevoir le motif de leur suppression, et l'on ne craint pas d'affirmer que toute personne qui prendra la peine de comparer les éditions originales, avec le soin que l'on y a apporté, n'éprouvera pas un moment d'incertitude sur les causes de ces nombreux retranchements. On va mettre sous les yeux du lecteur des conjectures, qui ne tarderont pas à se convertir en une démonstration.

Il existe deux éditions dites de *Rouen*; elles portent la date de 1726, sans nom de lieu. L'édition originale est imprimée en gros caractères. Cela résulte de l'annonce faite de ce livre, dans le *Mercure de France* du mois de mai 1726, où l'on indique que le tome Ier se compose de 381 pages, et le IIe de 324, nombres qui ne se rencontrent que dans l'édition en grosses lettres [a]. L'autre édition porte la même date sans indication de lieu; c'est une contrefaçon; les fautes typograghiques y sont plus fréquentes, et la nature des caractères fait penser qu'elle a été imprimée en Hollande.

[a] *Voyez* aussi l'*Histoire littéraire de l'Europe*, tome III, page 78, *septembre* 1726.

Une autre édition, de même date, porte la rubrique de *la Haye;* elle contient environ quarante lettres ou fragments de plus que celle de Rouen. On lit dans cette édition, de même que dans la précédente, la lettre que madame de Simiane écrivit au comte de Bussy, en lui envoyant la copie d'une partie des lettres de sa grand'mère, et une préface qui est nécessairement l'ouvrage de M. de Bussy, car elle contient des renseignements qu'un éditeur étranger à la famille de madame de Sévigné n'auroit pu se procurer; l'on y retrouve d'ailleurs des expressions empruntées du portrait de madame de Sévigné, que M. de Bussy le père avoit placé dans la généalogie de sa maison, et qui paroît aujourd'hui pour la première fois [a].

On reconnoît, en lisant ces deux éditions, que madame de Simiane a fait copier, à-peu-près au hasard, et sans observer l'ordre des dates, les lettres de son aïeule, qui lui ont paru devoir intéresser le plus son cousin. Des portions de lettres différentes y sont souvent réunies en une seule, parceque les feuilles sur lesquelles madame de Sévigné écrivoit avoient été confondues, et que l'on ne pouvoit les mettre en ordre, sans y apporter un grand soin. Beaucoup de dates sont altérées. On n'est pas étonné que madame de Simiane ait commis des erreurs dans un travail, qui a dû exiger de M. le chevalier de Perrin de très longues recherches.

Madame de Simiane, croyant sans doute que cette copie ne sortiroit pas de sa famille, ne craignit pas d'y laisser quelques traits qui pouvoient blesser des personnes encore vivantes. Elle n'en retrancha même pas des passages, d'après lesquels il sembloit que madame de Grignan n'avoit pas toujours assez correspondu au sentiment dont elle étoit l'unique objet.

Il n'est peut-être pas inutile d'examiner ici très rapide-

[a] *Voyez* les pièces préliminaires, page xviij.

ment quel étoit le comte de Bussy, auquel madame de Simiane envoya cette copie des lettres de sa grand'mère. On a pensé jusqu'à présent que c'étoit le fils aîné du fameux comte de Bussy-Rabutin; il paroît plus vraisemblable que c'étoit l'abbé, comte de Bussy, qui devint évêque de Luçon. La suscription de la lettre de madame de Simiane porte: *à M. le Comte de Bussy;* il est dit dans une lettre insérée dans l'*Histoire littéraire de l'Europe*, tome III, *septembre* 1726, page 76, que madame de Simiane avoit communiqué son manuscrit *à un évêque de ses parents.* Le fils aîné étoit connu à la cour sous le titre de *marquis* de Bussy: héritier du caractère fier et hautain de son père, il est probable qu'après l'avoir perdu, il ne reprit pas le titre de comte, qui étoit inférieur à celui sous lequel on le connoissoit; tandis que l'abbé de Bussy, son cadet, succéda tout naturellement à ce titre, et le porta dans la suite; on est d'autant plus porté à croire que ce fut à l'évêque de Luçon, que madame de Simiane envoya la copie des lettres de son aïeule, qu'avant d'être promu à cet évêché, l'abbé de Bussy a été long-temps grand-vicaire de l'archevêque d'Arles, et qu'habitant dans le voisinage de madame de Simiane il a dû avoir avec elle des rapports plus fréquents. Dans ce cas, l'évêque de Luçon auroit composé la préface qui est à la tête des deux éditions de 1726, et le passage de la lettre de Thiriot s'expliqueroit tout naturellement. L'évêque de Luçon auroit donné au marquis de Bussy, son frère, une copie de son manuscrit, et de la préface qu'il y auroit jointe. Cette copie, égarée à la mort de ce dernier, seroit tombée en la possession de l'abbé d'Amfreville et de Thiriot, et aussitôt que l'édition de Rouen auroit été mise en vente, chez *Pissot, quai des Augustins*, où elle se débita, l'évêque de Luçon auroit fait imprimer la sienne à la Haye, et y auroit joint quelques fragments qu'il avoit négligé de réunir à la copie de son frère.

Quoi qu'il en soit, la publication des deux éditions de

1726 fit naître une multitude de réclamations. On y lisoit des plaisanteries assez vives sur la duchesse de Ventadour, alors gouvernante des enfants de France. La mémoire de Dangeau, mort depuis peu d'années, y étoit compromise par une anecdote humiliante; mademoiselle de Toiras y étoit nommée, comme ayant été maîtresse du marquis de Vardes pendant son exil; d'autres noms y paroissoient sans aucun déguisement. Madame de Simiane se vit exposée aux plaintes d'un grand nombre de familles; elle étoit elle-même affligée de lire dans ces éditions quelques passages qui présentoient sa mère sous un jour peu favorable; jamais elle n'avoit eu l'intention de publier les lettres de son aïeule; elle disoit souvent que *dans sa famille, on vouloit avoir de l'esprit impunément*, et une partie de ces lettres étoit imprimée, sans aucun de ces ménagements que l'on doit aux contemporains; aussi s'empressa-t-elle de désavouer ces éditions, comme on le voit par ce passage du *Mercure de France* du mois de mai 1726, page 972 : « Les personnes con-« sidérables qui tiennent à l'illustre madame de Sévigné par « la parenté ou l'alliance, ont souffert impatiemment que « l'on ait pu penser qu'elles eussent la moindre part à cette « édition. »

Ce désaveu justifioit la famille de madame de Sévigné, mais il laissoit subsister le mal. Il paroît que M. le chevalier de Perrin, qui étoit l'ami de madame de Simiane, lui conseilla d'autoriser la publication d'une édition plus complète des lettres de sa grand'mère, et de déclarer fausses et subreptices celles qui avoient été imprimées à son insu. Par-là, elle faisoit oublier ces éditions imparfaites, elle satisfaisoit les familles offensées, et la gloire littéraire de son aïeule recevoit de ses mains un hommage digne d'elle. M. de Perrin se chargea du travail; il collationna les copies sur les lettres originales, il rétablit les dates qui manquoient presque partout, et il publia, en 1734, son édition composée de quatre volumes in-12, auxquels il ajouta deux volumes en 1737.

Ce qui vient d'être exposé résulte même de l'aveu de M. de Perrin. Il déplore, dans sa préface, le mauvais usage qu'on a fait d'un manuscrit qui contenoit des lettres de madame de Sévigné, et il ajoute : « Quel autre moyen d'y re-« médier que d'en donner un nouveau recueil, *où les égards « dus à madame de Sévigné et au public seroient mieux obser-« vés?* »

Beaucoup de passages qu'on lisoit dans les éditions de 1726 ont disparu de celle de 1734. Plusieurs lettres ont même été entièrement omises, quoique leur liaison avec celles qui les précèdent et qui les suivent, rendît leur conservation utile à l'ensemble de la correspondance. Il est nécessaire de faire connoître ici quelques uns de ces fragments.

On lisoit ce passage dans la lettre du 20 septembre 1671, *édition* de 1726 :

« Je suis très contente de votre amitié; ne croyez pas au « moins que je sois trop délicate et trop difficile; ma ten-« dresse me pourroit rendre telle, mais je ne l'ai jamais « écoutée; et quand elle n'est point raisonnable, je la gour-« mande : mais, croyez-moi de bonne foi, et dans le temps « que je vous aime le plus et que je crois que vous m'aimez, « croyez que les choses qui m'ont touchée auroient touché « qui que ce soit au monde. Je vous dis tout cela pour vous « ôter de l'esprit qu'il y ait aucune peine à vivre avec moi, « ni qu'il faille des observations fatigantes. Non, ma bonne, « il faut faire comme vous faites, et comme vous avez su si « bien faire, quand vous avez voulu; cette capacité qui est en « vous, rendroit le contraire plus douloureux. Mais où vais-« je? comptez au moins que vous ne perdez avec moi aucune « de vos tendresses pour moi : je vois et je sens tout, et j'ai « toute l'application qui est inséparable de la grande amitié. »

Dans d'autres passages il semble que l'éditeur de 1734 n'ait fait qu'extraire le texte de l'édition de 1726, et l'on aperçoit presque toujours le motif de l'abréviation.

Ainsi, dans la lettre du 11 février 1671, madame de Sévi-

gné disoit à sa fille, en lui faisant l'éloge des lettres qu'elle recevoit d'elle :

« Elles ont ce caractère de vérité qui se maintient tou-« jours, qui se fait voir avec autorité, pendant que la faus-« seté et la menterie demeurent accablées sous les paroles « sans pouvoir persuader; plus leurs sentiments s'efforcent « de paroître, plus ils sont enveloppés; les vôtres sont vrais « et le paroissent; vos paroles ne servent tout au plus qu'à « vous expliquer, et, dans cette noble simplicité, elles ont « une force à quoi l'on ne peut résister. Voilà, ma fille, « comme vos lettres m'ont paru, jugez quel effet elles me « font, et quelle sorte de larmes je répands, en me trouvant « persuadée de la vérité que je souhaite le plus. Vous pour-« rez juger par-là de ce que m'ont fait les choses qui m'ont « donné autrefois des sentiments contraires, si mes paroles « ont la même puissance que les vôtres; il ne faut pas vous « en dire davantage,.... » etc.

Et suivant le texte de 1734 et de 1754 : « Elles ont ce ca-« ractère de vérité que je maintiens toujours, qui se fait voir « avec autorité, pendant que la fausseté et la menterie de-« meurent accablées sous les paroles, sans pouvoir persua-« der; plus elles s'efforcent de paroître, plus elles sont en-« veloppées. Vos paroles sont vraies et le paroissent; elles « ne servent qu'à vous expliquer, et, dans cette noble sim-« plicité, elles ont une force à quoi l'on ne peut résister. « Voilà, ma fille, comme vos lettres m'ont paru; si mes pa-« roles ont la même puissance que les vôtres, je suis assu-« rée que mes vérités ont fait en vous leur effet ordinaire... »

Où est le naturel? le texte de 1726 ne coule-t-il pas avec facilité, tandis que l'on aperçoit, presque à chaque mot, dans celui de 1734, le travail de l'éditeur, qui ne peut parvenir à opérer le retranchement prescrit, qu'aux dépens de la clarté du sens?

Les égards que l'on devoit à des personnes encore vivan-tes ont commandé d'autres suppressions.

Dans la lettre du 13 mars 1671, on lisoit à la suite de la plaisanterie relative à madame de Ludres, qui avoit été prendre des bains de mer : « Voici une chose à mon sens « encore plus étrange, c'est de coucher demain avec M. de « Ventadour, comme fera mademoiselle d'Houdancourt; « je craindrois plus ce monstre que celui d'Andromède, « *contra il qual non vale elmo ne scudo.* » Deux autres passages des lettres des 27 février et 15 mars 1671 contenoient des plaisanteries plus vives sur cette duchesse, qui étoit gouvernante des enfants de France, quand ces éditions parurent; elle ne mourut qu'en 1744, dans un âge très avancé.

Dangeau, mort peu de temps auparavant, étoit fort maltraité dans la lettre du 5 janvier 1672 : « MM. Dangeau et Langlée ont eu de grosses paroles, à la rue des Jacobins, sur un « paiement de l'argent du jeu; Dangeau menaça, Langlée « repoussa l'injure par lui dire qu'il ne se souvenoit pas qu'il « étoit Dangeau, et qu'il n'étoit pas sur le pied, dans le « monde, d'un homme redoutable. On les accommoda; ils « ont tous deux tort, et les reproches furent violents et peu « agréables pour l'un et pour l'autre. Langlée est fier et familier au possible... » etc.

On ne trouve plus cette anecdote dans les éditions de 1734 et de 1754; le passage relatif à Langlée y est amené de cette manière. « Vous connoissez Langlée, il est fier et « familier au possible.... » etc.

M. de Perrin, pour se conformer sans doute à la volonté de madame de Simiane, fit disparoître les principaux passages des éditions de 1726, qui auroient pu faire présumer que madame de Grignan avoit quelquefois affligé sa mère par une apparence de froideur, ainsi que les anecdotes relatives à des personnes vivantes ou mortes depuis peu de temps. Mais, par une singulière inadvertance, ou par un autre motif qui va être développé, on inséra dans l'édition de 1734 de nouveaux fragments, desquels il résultoit que

des altercations plus sérieuses s'étoient élevées entre la mère et la fille, en 1678 et 1679; en effet, des pages entières déposent des chagrins intérieurs qui privèrent, à cette époque, les habitants de l'hôtel de Carnavalet du bonheur qui sembloit devoir accompagner leur réunion. On a cherché à s'expliquer cette singularité : madame de Simiane aura peut-être pensé que l'état de la santé de sa mère, dans ces deux années, expliquoit suffisamment ce que ces passages présentent d'extraordinaire. On verra, dans une lettre adressée par madame de Sévigné à M. de Grignan, le 27 mai 1678[a], qui paroît ici pour la première fois, que M. Fagon avoit été consulté, et qu'il étoit loin d'avoir donné à madame de Sévigné l'espoir du rétablissement de sa fille. L'humeur de madame de Grignan en avoit sans doute éprouvé une grande altération; et, comme il arrive presque toujours quand la poitrine est menacée, les personnes qui, comme sa mère et Corbinelli[b], lui avoient été jusque-là les plus chères, lui étoient devenues importunes. Madame de Simiane aura peut-être pensé que ces passages, indiquant seulement le mauvais état de la santé de sa mère, les lecteurs ne pourroient s'y méprendre, ou bien il faut attribuer cette publication à une distraction de madame de Simiane, qui n'aura pas assez soigneusement examiné les lettres qu'elle confioit à M. de Perrin pour les publier.

« N'est-ce pas un assassinat, s'écrie madame de Sévigné « dans la lettre du 18 septembre 1679, d'avoir cru qu'on vou- « loit vous ôter de mon cœur, et sur cela me dire des choses « dures? et le moyen que je pusse deviner la cause de ces « chagrins? vous me dites qu'ils étoient fondés; c'étoit dans « votre imagination, ma fille, et sur cela vous aviez une « conduite qui étoit plus capable de faire ce que vous crai- « gniez, si c'étoit une chose faisable, que tous les discours

[a] L'original de cette lettre appartient à M. le marquis d'Héricourt.
[b] *Voyez* les lettres des 4 et 20 octobre 1679.

« que vous supposiez qu'on me faisoit : ils étoient sur un « autre ton, et puisque vous voyiez bien que je vous aimois « toujours, pourquoi suiviez-vous votre injuste pensée, et « que ne tâchiez-vous plutôt, à tout hasard, de me faire con- « noître que vous m'aimiez ; j'étois digne de louanges dans « tout ce que je croyois ménager, et je me souviens que deux « ou trois fois vous m'avez dit le soir des mots que je n'en- « tendois point du tout alors, etc. »

La lettre du 27 septembre suivant présente encore des passages de la même force. « Ne croyez pas que j'aie pour « remède à ma tendresse la pensée de n'être pas aimée de « vous : non, non, je crois que vous m'aimez, je m'aban- « donne sur ce pied-là, et j'y compte sûrement. Vous me dites « que votre cœur est comme je le puis souhaiter, et comme « je ne le crois pas ; défaites-vous de cette pensée, il est « comme je le souhaite et comme je le crois. »

Madame de Simiane mourut en 1737, et le chevalier de Perrin en 1754 publia une nouvelle édition : pour un lecteur qui ne s'attacheroit qu'au nombre des volumes et des lettres, cette édition seroit beaucoup plus ample que celle de 1734-1737 ; mais, en les rapprochant l'une de l'autre, on remarque dans la seconde des omissions presque aussi fréquentes que celles qui résultent de la comparaison des éditions de 1726 et de 1734.

Il est probable que madame de Simiane, regrettant que l'on eût publié des passages de la nature de ceux qui viennent d'être indiqués, remit à M. de Perrin un assez grand nombre de lettres inédites, en l'engageant à retrancher ces morceaux d'une édition qu'il enrichiroit de lettres nouvelles. Elle espéroit sans doute que le nouveau recueil feroit oublier celui de 1734-1737, comme ce dernier avoit effacé les éditions de 1726 ; son calcul n'étoit pas dénué de justesse, puisqu'il s'est écoulé plus d'un demi-siècle, sans que personne ait fait remarquer cette singularité littéraire d'une seconde et d'une troisième édition, plus riches en appa-

rence que celles qui les précèdent, et que l'on ne publie néanmoins que pour faire disparoître une partie des premières.

Voici ce que l'on remarque, en comparant l'édition de 1754 avec celle de 1734-1737.

Plusieurs fragments des éditions de 1726, qui avoient été rejetés de celle de 1734, ont été replacés dans l'édition de 1754; ainsi l'anecdote relative à M. de S..... [a], qui tricha au jeu du roi, et fut chassé ignominieusement de la cour, se lit dans les éditions de 1726, manque dans celle de 1734, et se retrouve dans celle de 1754. Il seroit curieux de connoître le nom de ce personnage; on a prétendu que c'étoit un homme qui, dans ce siècle-là, se montra peu digne de porter un beau nom; l'éditeur s'est convaincu de l'injustice de ce soupçon [b] : il a les plus fortes raisons de penser que le coupable étoit le marquis de Cessac (*Sessac*).

Il importoit de faire remarquer ce retour du chevalier de Perrin vers les éditions de 1726, parcequ'en rétablissant dans sa nouvelle édition ce fragment et un assez grand nombre d'autres, qu'il avoit retranchés en 1734, il a prouvé que ces éditions *désavouées* n'étoient pas indignes de notre confiance; il a seulement pensé que le temps n'étoit pas encore venu de restituer tous les passages omis; mais, en agissant ainsi, il a suffisamment indiqué aux éditeurs qui viendroient après lui, la marche qu'ils devoient suivre, lorsque le temps auroit ouvert à l'histoire une carrière plus étendue.

L'édition de 1734 se rapproche singulièrement, pour les détails du style, des éditions de 1726, imprimées d'après des copies faites sur les lettres originales, sous les yeux de madame de Simiane. On voit, en lisant attentivement ces éditions, que dans celle de 1734 les originaux sont copiés avec assez d'exactitude; M. de Perrin s'en écarte cependant

[a] *Voyez* la lettre du 18 mars 1671.

[b] On verra dans la note de la page 412 du IIe volume, que la personne soupçonnée avoit perdu sa charge dès l'année 1670.

quelquefois, mais ce n'est le plus souvent que pour rendre le sens plus facile à saisir [a].

Cet éditeur n'a pas suivi le même systême dans l'édition de 1754; il l'annonce lui-même dans sa préface : « Les fonc« tions d'un éditeur, dit-il, ne sont pas toujours aussi « bornées qu'on le pense ordinairement; jaloux d'un ou« vrage posthume qu'il publie, il doit se représenter sans « cesse, ce qu'auroit fait l'auteur lui-même, si celui-ci avoit « eu le temps d'y mettre la dernière main.... lui contestera-t« on la liberté de supprimer ce qui ne lui paroît point égale« ment propre à voir le jour. » Aussi M. de Perrin a-t-il cru pouvoir retoucher toutes les lettres de madame de Sévigné, il a châtié son style; deux mots semblables se trouvoient-ils rapprochés, l'un a été remplacé par un équivalent; des phrases trop longues ont été coupées; il n'a plus été permis à madame de Sévigné de laisser échapper la moindre négligence, et son style, si éminemment naturel et simple, a été soumis à la correction sévère du puriste. Ces changements n'ont pas été les seuls; les expressions de tendresse qui découlent de la plume de cette mère passionnée, ont été souvent regardées comme trop familières; dans les éditions de 1726 et dans les lettres originales que l'éditeur a pu consulter, madame de Sévigné n'emploie avec madame de Grignan que ces mots naïfs et tendres : *ma bonne, ma chère bonne* [b], et dès l'édition de 1734, ces expressions se sont changées en *ma fille, mon enfant.* Ces derniers mots sont même employés plus rarement dans l'édition de 1754, et ce n'est le plus souvent

[a] Ainsi l'interprétation des *chiffres* a souvent été fondue dans le texte de l'édition de 1734; tandis que dans celle de 1754 on a rétabli les chiffres dans le texte, et des notes en ont donné la valeur.

[b] M. Le Blond avoit déja observé que M. de Perrin avoit fait ce changement. (*Voyez* l'*avis* qu'il a mis à la tête de *Quelques lettres de madame de Sévigné.*)

qu'un *vous* sec et froid, que cette mère si tendre adresse à l'objet unique de ses affections. Il faudroit citer toutes les pages de l'édition de 1754, pour indiquer tous les changements que le texte y a subis. On y remarque aussi de nombreux retranchements. Les uns ont été faits par les motifs qu'on a déja développés; les autres paroissent avoir eu pour objet d'écarter des yeux d'un lecteur, qu'on suppose indifférent, de petits détails intérieurs, qui ont cependant trouvé grace auprès des admirateurs de madame de Sévigné, depuis qu'elle a su nous intéresser à tout ce qui l'occupoit, et que par son rare talent elle a en quelque sorte placé sa famille au rang de celles que l'histoire réclame. Souvent aussi l'on a effacé, ou du moins abrégé, les expressions de tendresse qui terminent ses lettres, et dans lesquelles cependant, toujours féconde en mots heureux, madame de Sévigné a trouvé le secret peu commun de se ressembler rarement. Quelquefois le texte, resserré dans un froid extrait, a perdu la plus grande partie de son charme. Ainsi dans la lettre du 18 mars 1671, madame de Sévigné donne à madame de Grignan de sages avis sur la conduite qu'elle doit tenir, en faisant les honneurs de son gouvernement. « Il est « vrai, dit-elle dans l'édition de 1734, que c'est un métier « tuant que cet excès de cérémonies et de civilités; mais « cependant ne vous relâchez sur rien; tâchez, mon enfant, « de vous ajuster aux mœurs et aux manières des gens avec « qui vous avez à vivre : accommodez-vous un peu de ce qui « n'est pas mauvais, ne vous dégoûtez point de ce qui n'est « que médiocre; faites-vous un plaisir de ce qui n'est pas « ridicule. » Et on lit dans l'édition de 1754 : « Il est vrai que « c'est un métier tuant que cet excès de cérémonies et de ci- « vilités; tâchez cependant de ne vous relâcher sur rien, et « de vous accommoder aux mœurs et aux manières de ceux « avec qui vous avez à vivre. » Peut-on balancer un instant entre le texte de 1734, presque d'accord avec les éditions de 1726, et l'*extrait* de 1754 ?

Il semble difficile de révoquer en doute ce qui a été exposé jusqu'à présent; mais s'il étoit possible qu'il existât l'incertitude la plus légère, elle seroit détruite par le rapprochement de quelques lettres originales, publiées, pour la première fois, dans l'édition de 1754.

M. le marquis d'Héricourt en possède plusieurs qu'il a eu la bonté de communiquer; leur comparaison avec les lettres[a] imprimées a fait reconnoître les mêmes différences et le même système de retranchement, déja signalé, en conférant l'édition de 1754 avec celle qui l'a précédée.

Il est indispensable d'en mettre des exemples sous les yeux des lecteurs :

Madame de Sévigné venoit de laisser sa fille à Paris; elle se rendoit en Bretagne, pour y passer l'année et rétablir ses affaires; elle écrit à sa fille, le 20 septembre 1684, suivant l'édition de 1754 : « Ah que ce commencement a été bien « rangé ! vous me paroissez assez mécontente de votre voyage « (*de Versailles*). »

Tandis qu'on lit dans la lettre originale, écrite en entier de la main de madame de Sévigné : « Ma bonne et très ai- « mable, que ce commencement a été bien rangé ! Vous af- « fectez de paroître une véritable *Dulcinée;* ah ! que vous « l'êtes peu ! et que j'ai vu au travers de la peine que vous « prenez à vous contraindre, cette même douleur et cette « même tendresse, qui vous fit répandre tant de larmes en « nous séparant. Ah ! ma bonne, que mon cœur est pénétré « de votre amitié ! que j'en suis bien parfaitement persuadée, « et que vous me fâchez quand, même en badinant, vous « dites que je devrois avoir une fille comme mademoiselle « d'Alerac (*l'une des demoiselles de Grignan*), et que vous êtes « imparfaite. Cette Alerac est aimable de me regretter comme

[a] Ces lettres sont des années 1684, 1685 et 1687; elles sont indiquées par un signe particulier. (*Voyez* l'observation qui est à la suite de la *notice bibliographique.*)

« elle fait; mais ne me souhaitez jamais rien que vous; vous « êtes pour moi toutes choses, et jamais on n'a été aimée si « parfaitement d'une fille bien-aimée que je le suis de vous. « Ah ! quels trésors infinis m'avez-vous quelquefois cachés ? « Je vous assure pourtant, ma chère bonne, que je n'ai ja- « mais douté du fonds, mais vous me comblez présentement « de toutes ces richesses, et je n'en suis digne que par la très « parfaite tendresse que j'ai pour vous, qui passe au-delà de « tout ce que je pourrois vous en dire. Vous me paroissez « assez mal contente de votre voyage (*de Versailles*), etc. »

Dans la lettre originale écrite des *Rochers*, le 17 juin 1685, on lit ce passage, qui méritoit d'être conservé. « Parlons de « Livry; vous couchez dans votre chambre ordinaire; M. de « Grignan dans la mienne; celle du *bien bon* est pour les « survenants; mademoiselle d'Alerac au-dessus, le chevalier « dans la *grande blanche*, et le marquis au pavillon. N'est- « il pas vrai, ma bonne; je vais donc dans tous ces lieux « embrasser tous les habitants, et les assurer que s'ils se « souviennent de moi, je leur rends bien ce souvenir, avec « une sincère et véritable amitié. Je souhaite que vous y re- « trouviez tout ce que vous y cherchez, mais je vous dé- « fends de parler encore de votre jeunesse.... etc. » Et on lit seulement dans l'édition de 1754 : « Je vous défends de « parler de votre jeunesse comme d'une chose perdue... etc. »

On ne citera plus que le fragment suivant, tiré de la lettre originale du 18 juin 1685, que M. de Perrin a retranché, parcequ'il est relatif aux dépenses excessives de M. et de madame de Grignan.

« Pour votre chambre, ma bonne, je comprends qu'elle « est fort bien avec tout ce que vous me mandez. Si la sa- « gesse ne faisoit point fermer les yeux sur tout ce qui con- « vient à la magnificence des autres, et à la qualité, on ne « se laisseroit pas tomber en pauvreté. Je sais le plaisir d'or- « ner une chambre; j'y aurois succombé sans le scrupule « que je me suis toujours fait d'avoir des choses qui ne sont

« pas nécessaires quand on n'a pas le nécessaire : j'ai pré-« féré de payer mes dettes, et je crois que la conscience « oblige, non seulement à cette préférence, mais à la justice « de n'en plus faire de nouvelles. Ainsi je blâme maternel-« lement et en bonne amitié l'envie qu'a M. de Grignan de « vous donner un autre miroir : contentez-vous, ma chère « bonne, de celui que vous avez ; il convient à votre cham-« bre qui est encore bien imparfaite ; il est à vous par bien « des titres, et tout mon regret est de ne vous avoir donné « que la glace ; j'aurois été bien aise, il y a long-temps, de « le faire ajuster comme vous avez fait. Jouissez donc, ma « chère bonne, de votre dépense, sans en faire une plus « grande qui seroit superflue et contre les bonnes mœurs que « nous professons. »

Dans d'autres passages l'éditeur ne présente qu'un extrait de la lettre originale, de même que, dans l'édition de 1754, il s'étoit plusieurs fois contenté d'analiser celle de 1734.

Ainsi, dans la lettre du 15 novembre 1684, on lit, suivant l'édition de 1754 : « J'ai reçu une lettre du maréchal d'Estra-« des, qui me conte si bonnement et si naïvement toutes les « questions que vous lui avez faites sur mon sujet, et je vois « si bien tout l'intérêt que votre amitié vous fait prendre à « la vie que je fais ici, que je n'ai pu lire sans pleurer la let-« tre de ce bon homme. Je vous en demande pardon, cela « est passé ; mais je n'étois point en garde contre ce récit « tout naïf. Voilà, ma chère enfant, une relation toute na-« turelle de ce qui m'est arrivé de plus considérable, depuis « que je vous ai écrit ; mais le moyen de vous cacher ce trait « d'amitié si tendre, si sensible, si naturel et si vrai, puis-« que aussi bien, ma fille, il me semble que vous êtes assez « comme moi, etc. »

Et dans la lettre originale on lit : « J'ai envie, ma chère « bonne, de commencer à vous répondre par la lettre que « m'a écrite le maréchal d'Estrades ; il me conte si bonne-« ment et si naïvement toutes les questions que vous lui avez

« faites sur mon sujet, et je vois si bien tout l'intérêt que « votre amitié vous fait prendre à la vie que je fais ici, que « je n'ai pu lire sans pleurer la lettre de ce bon homme; mais, « ma chère bonne, quand je suis venue à l'endroit où vous « avez pleuré vous-même, en apprenant le sensible souve- « nir que j'ai toujours de votre aimable personne et de notre « séparation, j'ai redoublé mes soupirs et mes sanglots: ma « chère bonne, je vous en demande pardon, cela est passé; « mais je n'étois point en garde contre ce récit tout naïf, que « m'a fait ce bon homme; il m'a prise au dépourvu, et je « n'ai pas eu le loisir de me préparer. Voilà, ma chère en- « fant, une relation toute naturelle de ce qui m'est arrivé de « plus considérable depuis que je vous ai écrit; mais il s'est « passé dans mon cœur un trait d'amitié si tendre et si sen- « sible, si naturel, si vrai et si vif, que je n'ai pu vous le « cacher; aussi bien, ma bonne, il me semble, etc. »

On doit sans doute beaucoup de reconnoissance à M. le chevalier de Perrin du soin avec lequel il a mis en ordre les lettres de madame de Sévigné à madame de Grignan; les notes claires et pleines de recherches utiles, dont il les a accompagnées, sont encore le premier ornement de nos éditions modernes; mais peut-on se défendre d'un sentiment de regret, en voyant l'éditeur, qui a eu sous les yeux les manuscrits originaux de cette femme illustre, se permettre de retoucher et d'altérer souvent un texte, que nous respecterions aujourd'hui comme celui d'un de nos classiques? Les négligences échappées à madame de Sévigné n'étoient même pas sans quelque prix, pour ceux qui desiroient de la mieux connoître; elles étoient autant de preuves du peu d'importance qu'elle attachoit à ces feuilles, qui voloient en Provence sans qu'elle daignât les relire.

M. de Perrin, cherchant à colorer ces nombreux changements, fit observer que l'édition de 1734 avoit été imprimée sur des copies imparfaites; il avoit dit cependant, dans la préface de cette dernière édition, qu'il s'étoit atta-

ché *à comparer les copies aux originaux.* À laquelle des deux préfaces doit-on ajouter foi ? Cette difficulté n'est heureusement pas difficile à résoudre. Madame de Simiane ayant concouru à l'édition de 1734, avoit sans doute confié à M. de Perrin tous les originaux des lettres qu'elle vouloit publier, et cet éditeur connoissoit trop l'importance du service qu'il rendoit aux lettres françoises, pour s'être contenté, en 1734, de copies dont il n'auroit pas fait lui-même la vérification; la concordance presque continuelle de l'édition de 1734 et des deux éditions de 1726; et, par-dessus tout, la comparaison des originaux d'un certain nombre de lettres de madame de Sévigné, avec l'édition de 1754, font cesser toutes les incertitudes, et montrent à découvert le système de *correction* qui a été suivi dans l'édition de 1754, et dont M. de Perrin paroît avoir usé plus modérément dans celle de 1734, publiée du consentement et sous les yeux de madame de Simiane.

Il résulte donc de la comparaison des quatre éditions originales des lettres de madame de Sévigné, qu'il existe dans les éditions de 1726 et dans celle de 1734, beaucoup de fragments qui ont été rejetés de celle de 1754. Nous les avons rétablis, à l'exception d'un très petit nombre qui portoient des marques évidentes d'altération. On verra, en lisant cette édition, combien ces restitutions ont répandu de clarté sur des passages qui, jusqu'à présent, avoient semblé obscurs.

Il a fallu prendre ensuite une détermination sur un point d'une nature plus délicate. Quelle leçon devoit-on adopter? Le texte de l'édition de 1734 étoit plus rapproché de celui des lettres originales, que le texte de l'édition de 1754; d'un autre côté, l'édition de 1734 ne pouvoit pas être regardée comme une autorité d'une aussi grande force, que l'eût été la représentation des originaux. On a cru que le parti le plus sage étoit d'allier les trois textes de 1726, de 1734 et de 1754. Le premier a été suivi pour tous les passages

qui n'ont pas été reproduits dans les deux éditions de M. de Perrin. Quant aux textes de 1734 et de 1754, voici le plan qui a été suivi : S'il échappe à madame de Sévigné quelques rapprochements de mots ou de sons, qui viennent frapper l'oreille avec trop de monotonie, ne blâmeroit-on pas l'éditeur d'avoir écarté une correction que le goût avoit dictée, que le temps et l'habitude ont en quelque sorte consacrée. Mais il n'en est pas de même si l'expression que M. de Perrin a cru devoir substituer à l'ancienne, laisse regretter quelque chose de la naïveté primitive que l'on surprend à sa source dans les éditions de 1726 et de 1734; dans ce cas, l'on a rétabli sans balancer l'ancienne expression qui porte presque toujours avec elle le cachet de madame de Sévigné. Quant aux lettres, dont les originaux ont été retrouvés, elles ont été copiées avec scrupule, et l'on ne s'est pas permis d'y faire le moindre changement.

Ainsi l'on remarquera souvent des différences entre le texte de cette édition et celui de 1754; mais ces nouvelles leçons, empruntées des éditions de 1734, 1737, ou de celles de 1726, ont été préférées, par le motif qui vient d'être développé; avant de porter un jugement sur le texte adopté, il faudra prendre la précaution de consulter ces différentes éditions.

La correspondance de madame de Sévigné avec le comte de Bussy-Rabutin étoit restée jusqu'à présent dans un état très imparfait. On connoissoit seulement les lettres que madame de Coligny avoit jugé à propos de publier en 1697, quelques autres lettres confondues dans les Mémoires de Bussy Rabutin, et un petit nombre de fragments contenus dans le *Supplément de Bussy*.

Les deux premiers ouvrages, ayant été publiés dans le siècle même où ces lettres avoient été écrites, les égards que l'on devoit aux contemporains obligèrent de ne présenter au public que des lettres tronquées; presque tous les noms furent supprimés, ainsi que beaucoup de particula-

rités, qui auroient fait mieux connoître les personnes dont ces correspondances nous entretiennent.

Caché sous le voile de l'anonyme, l'éditeur du *Supplément de Bussy* ne se crut point obligé à tant de circonspection; il recueillit au hasard tout ce qu'il jugea devoir piquer le plus la curiosité, et ne déguisa presque aucun nom. Une saisie fut peut-être le résultat de son imprudence; ce seroit le seul moyen raisonnable d'expliquer la rareté de ce livre. Au reste, cette indiscrétion enrichit peu notre collection; son recueil ne représente qu'un petit nombre de lettres de madame de Sévigné.

Madame de Coligny retrancha de la correspondance de madame de Sévigné avec le comte de Bussy des morceaux d'une grande importance; il paroît qu'elle s'imposa la loi de ne publier que ce que son père auroit lui-même consenti à mettre au jour. Mais pour bien connoître la position dans laquelle madame de Coligny se trouvoit placée, il est bon de jeter un coup-d'œil rapide sur cette correspondance.

Les lettres de madame de Sévigné au comte de Bussy se divisent naturellement en deux époques; la première commence au mois de mars 1646, et se termine au 4 août 1657. Après un silence de neuf ans, Bussy écrit à sa cousine le 21 novembre 1666, et continue jusqu'au 2 décembre 1692. Pendant les dix premières années, madame de Sévigné badine avec son cousin d'une manière aussi franche et aussi naïve que si elle eût écrit à M. de Coulanges; mais pendant la seconde époque, elle a toujours présente à l'esprit l'offense qu'elle a reçue du comte, et semble à chaque instant redouter que les expressions de ses lettres, mal interprétées par son cousin, ne lui attirent de nouveaux outrages; ce souvenir fait naître un reproche sous sa plume; Bussy s'emporte, des explications ont lieu; madame de Sévigné pulvérise les excuses de son cousin, le réduit au silence, et cet homme si orgueilleux, obligé de s'avouer vaincu, sollicite un pardon qui ne lui est accordé que pour

lui être souvent reproché. A mesure que les années s'écoulèrent, cette teinte s'affoiblit peu-à-peu, mais elle ne s'effaça jamais entièrement.

Le comte de Bussy n'auroit sans doute jamais consenti à rendre le public témoin de sa défaite. Sa fille suivit ses intentions *présumées* dont elle étoit peut-être dépositaire, et les belles pages que l'indignation dicta à madame de Sévigné, furent retranchées de la correspondance.

Il seroit trop long de donner une idée des autres suppressions. On a plus particulièrement insisté sur les lettres relatives aux *Amours des Gaules*, parceque tout le reste du Recueil ne présente rien de ce caractère.

Cette correspondance a été retrouvée presque entière, écrite de la main du comte de Bussy. Les manuscrits qui la contiennent sont trop importants, pour n'en pas donner ici une désignation détaillée. Ils appartiennent à M. le marquis de La Guiche, pair de France, et font partie de ses papiers de famille. Il n'a pas voulu en jouir seul, il a confié à l'éditeur le soin de les mettre au jour.

Voici en quoi ils consistent :

1° Deux volumes in-folio écrits entièrement de la main du comte de Bussy-Rabutin, dédiés à la marquise de Coligny, reliés aux armes de la maison de Langheac[a].

Pendant sa longue disgrace, le comte de Bussy copia, sur ces deux registres, toutes les lettres qu'il avoit reçues de madame de Sévigné, et les réponses qu'il lui avoit adressées. Il existe quelques lacunes dans ces deux volumes, particulièrement à l'époque du procès que madame de Coligny eut à soutenir contre le marquis de La Rivière, son second mari. On a aussi cherché à en faire disparoître plusieurs passages que la différence des encres nous a quelquefois permis de lire sous les ratures. La plupart des fragments et

[a] M. de Coligny, premier mari de mademoiselle de Bussy, étoit Langheac; il n'étoit Coligny que par sa mère.

des lettres entières qui n'ont pas été jointes à la première édition des Lettres du comte de Bussy, ont été *croisés* sur ce manuscrit par deux lignes transversales. Quelques changements ont été faits entre lignes par la marquise de Coligny, ce dont l'éditeur s'est assuré, en les comparant avec des lettres de cette dame, que M. de La Guiche lui a également communiquées. On n'a eu aucun égard à ces altérations, et le texte de Bussy a été conservé, à moins que les surcharges ne fussent la correction d'une inadvertance.

L'épître dédicatoire qui est à la tête de ce Recueil est adressée par le comte de Bussy à sa fille; elle est aussi de la main de Bussy, et signée de lui. C'est peut-être une des plus belles lettres que Bussy ait écrites; elle contient un éloge vrai, exprimé d'une manière originale, du talent épistolaire de madame de Sévigné. Placée au nombre des pièces préliminaires de cette édition, on l'a en outre gravée, et elle orne le deuxième volume, comme *Fac-Simile* de l'écriture de Bussy.

Ce manuscrit n'est à la vérité qu'une copie, et les originaux des lettres de madame de Sévigné au comte de Bussy paroissent entièrement perdus; mais cette copie a le plus haut degré d'authenticité que l'on puisse desirer, puisqu'elle est écrite tout entière de la main du comte de Bussy. Il paroît d'ailleurs que la portion de cette correspondance qui a été connue jusqu'à présent, et contre laquelle il ne s'est jamais élevé de doute, n'a point été publiée sur les lettres originales, mais d'après ce même manuscrit; et ce qui le fait penser, c'est que l'on retrouve dans l'imprimé toutes les corrections que la marquise de Coligny avoit faites de sa main sur le manuscrit de son père. Comment pourroit-on supposer que le comte de Bussy eût lui-même pris plaisir à composer des lettres dont plusieurs durent vivement piquer son amour-propre? D'ailleurs, les lettres de madame de Sévigné se font reconnoître à des traits qui leur sont propres, et, comme l'a dit avec raison M. Grouvelle, on ne fait pas du *Sévigné*, comme on fait du *Saint-Evremond*.

2° Un volume in-4°, écrit en entier de la main de Bussy, intitulé : *Suite des Mémoires du comte de Bussy-Rabutin.* Il contient la copie des lettres adressées au comte, et de ses réponses depuis le 1er janvier 1677 jusqu'à la fin du mois d'avril 1679.

Bussy-Rabutin, retiré dans ses terres de Bourgogne, n'étoit instruit de ce qui se passoit à la cour que par les lettres qu'il recevoit; aussi, depuis sa disgrace, ses Mémoires ne sont-ils plus qu'une série de lettres et de réponses.

Ce volume est isolé; il a dû être précédé et suivi de plusieurs autres qui ont été perdus. Si l'on en croit l'éditeur anonyme du *Supplément de Bussy*, le manuscrit original des Mémoires étoit composé de dix volumes in-4°. Celui-ci a dû en faire partie.

On est d'abord surpris de ce que l'éditeur du *Supplément de Bussy*, qui pouvoit choisir dans ces dix volumes les morceaux les plus remarquables, n'a pas recueilli le moindre fragment des lettres relatives aux *Amours des Gaules;* mais l'examen d'un manuscrit des *Mémoires de Bussy*, dont il va être parlé, explique ce silence.

Bussy-Rabutin s'est bien gardé d'insérer dans ses Mémoires des lettres qui l'humilioient; aussi, dans le manuscrit qui va être désigné, glisse-t-il rapidement sur cette circonstance. Voici ce qu'il en dit, à l'époque du mois d'août 1668 : « Nous nous écrivions depuis quelque temps, madame de « Sévigné et moi, des éclaircissements sur nos brouilleries; « je badinois toujours avec elle dans mes réponses, et dans « ma dernière lettre je lui rendois les armes et lui deman- « dois la vie. Je reçus alors sur cela cette lettre d'elle. » Et il donne ensuite la copie de la lettre du 4 septembre 1668, qui a été imprimée parmi les siennes, tome Ier, page 26, et qui reparoît dans notre édition, tome Ier, page 150. L'éditeur du *Supplément de Bussy* n'a eu communication que du manuscrit des Mémoires, en dix vol. in-4°; et, il n'a pu connoître les lettres sur les *Amours des Gaules*, qui ne se trou-

voient que dans le manuscrit, *copie de lettres*, en deux vol. in-folio.

3° Un manuscrit en trois volumes petit in-folio, intitulé : *Mémoires du comte de Bussy-Rabutin.* Le troisième volume finit avec l'année 1669. Ce manuscrit n'est point de la main du comte de Bussy, ni de celle de madame de Coligny. C'est une écriture du temps; elle est cassée et tremblante.

Plusieurs des lettres de madame de Sévigné et des réponses de Bussy sont insérées dans ce manuscrit des *Mémoires* et dans le volume in-4°, qui vient d'être décrit. On y trouve même quelques fragments et un petit nombre d'apostilles de Corbinelli, que le comte de Bussy avoit négligé d'insérer dans le Recueil qu'il destinoit spécialement à cette correspondance.

On observera, en passant, que les *Mémoires de Bussy-Rabutin*, tels que nous les avons, ne sont pas à beaucoup près conformes au manuscrit. L'éditeur s'est permis d'y joindre des morceaux d'histoire générale qui ne sont pas de Bussy, et il a supprimé beaucoup de passages importants, dont plusieurs étant propres à donner des éclaircissements sur quelques lettres de madame de Sévigné, seront compris dans cette édition.

4° Un manuscrit en un volume petit in-folio, intitulé : « *Histoire Généalogique de la Maison de Rabutin, faite par* « *messire Roger-de-Rabutin, lieutenant-général des armées du* « *Roi et mestre-de-camp-général de la cavalerie légère de France,* « *adressée à dame Marie de Rabutin, marquise de Sévigné.* »

Ce manuscrit paroît avoir été écrit par un secrétaire peu intelligent; le comte de Bussy y a fait de sa main un assez grand nombre de corrections, qui lui donnent de l'authenticité.

On y trouve un portrait de madame de Sévigné, qui a été inséré dans cette édition au nombre des éloges en prose.

C'est d'après ces manuscrits que le texte des lettres de madame de Sévigné au comte de Bussy a été rétabli dans

son intégrité. Elles avoient presque toutes éprouvé des retranchements, et un grand nombre de lettres n'avoient pas été publiées. Nous avons cru convenable de joindre les réponses de Bussy aux lettres de madame de Sévigné. Il n'en avoit été, jusqu'à présent, réuni qu'un petit nombre; mais les précédents éditeurs n'avoient sous les yeux que des lettres tronquées, qui, depuis qu'elles sont complétées, ont acquis plus d'intérêt. On ne devoit pas rejeter un complément qu'il seroit desirable de rencontrer dans toutes les parties de ces correspondances. Le comte de Bussy n'étoit pas d'ailleurs un écrivain sans mérite : il passoit pour le meilleur *épistolaire* de son siècle, et sans sa cousine il en auroit peut-être conservé la réputation. Il n'en faudroit pas d'autre preuve que la lettre du 29 juillet 1668, tome Ier, page 133 de cette nouvelle édition. Au reste, on a écarté plusieurs de ses lettres qui étoient dénuées d'intérêt, et quelques longueurs ont été retranchées.

La correspondance de madame de Sévigné avec Ménage n'a jamais été imprimée. On en trouvera neuf lettres dans cette édition; plusieurs ont été écrites pendant la jeunesse de madame de Sévigné. Les deux premières paroissent même antérieures à son mariage. Les originaux de ces lettres appartiennent à M. Morel-de-Vindé, pair de France, et à M. Tarbé. Peut-être en existe-t-il quelques autres entre les mains de divers curieux; on le soupçonneroit d'après une lettre insérée dans le *Courrier de l'Europe* du 31 mars 1810. Un *abonné* écrit que le hasard a fait tomber entre ses mains un billet de madame de Sévigné, sans date, sans signature, mais qui se trouvoit avec d'autres lettres de cette dame, adressées à Ménage. On ne sauroit trop engager les personnes qui en possèdent les originaux, à publier ses lettres dans quelque recueil, où l'on puisse un jour les retrouver.

La correspondance avec M. de Pomponne est augmentée de plusieurs lettres de madame de Sévigné, de M. et de madame de Grignan, et de M. de Sévigné. Une de ces let-

tres est adressée à M. Arnauld-d'Andilly. Les originaux de la plupart de ces dernières lettres sont conservés parmi les manuscrits de la bibliothéque de Monsieur. Il en est une dont le manuscrit autographe n'existe pas, mais dont il a été trouvé une copie, écrite toute entière par Arnauld-d'Andilly; ce vieillard étoit dans le salon de Fresnes, auprès de madame de Sévigné au moment où celle-ci écrivoit à M. de Pomponne. Ainsi nous devons à l'austère Arnauld la connoissance de l'une des lettres de madame de Sévigné, où elle badine avec le plus de grace et de légèreté. (*Voyez* la lettre du 1er août 1667, tom. Ier, pag. 116.) Enfin l'on a fait usage d'un petit manuscrit du même Arnauld-d'Andilly, qui contient le récit du voyage qu'il fit à Versailles le 10 septembre 1671, pour remercier le roi de la nomination de M. de Pomponne. Cette *relation* fait également partie des *manuscrits de l'Arsenal.*

On verra aussi avec intérêt deux billets adressés à mademoiselle de Scuderi, dont l'un appartient à M. le comte d'Estourmel, et l'autre à l'éditeur; une lettre écrite à M. de Lamoignon, communiquée par M. Villenave; une autre de M. de Coulanges à madame de Grignan, et une de madame de La Troche. Ces deux dernières appartiennent à M. le marquis de Castellane, qui en a adressé de Toulouse des copies certifiées.

Quant aux lettres de madame de Simiane, les originaux en ont été communiqués par M. le marquis d'Héricourt, petit-fils de celui à qui elles sont adressées; tous les noms ont été rétablis. Ces lettres se rattachent à peu d'événements, madame de Simiane menant alors en Provence une vie fort retirée; le rétablissement des noms a donné de l'intérêt à quelques unes; le lecteur ne sera plus arrêté par des *initiales* qui semblent toujours lui cacher un mystère, qu'il s'efforce inutilement de pénétrer. Quelques lettres inédites sont jointes à cette édition. Elles ne sont malheureusement pas de la jeune Pauline, qui nous entretiendroit de sa mère et de

son aïeule; les lettres qui ont été conservées sont toutes de la vieillesse de madame de Simiane.

Le rétablissement des noms propres a été l'objet d'un soin spécial. On a écrit *Gramont* au lieu de *Grammont; Guitaud*, au lieu de *Guitaut*. Ces rectifications ont été faites d'après des signatures originales du maréchal de Gramont, du comte de Guiche et du comte de Guitaud. On a écrit *Montglas* et non *Montglat*, parceque dans les manuscrits de Bussy, ce nom est toujours terminé par une *s;* il est vraisemblable qu'il fut ainsi changé par l'usage, de même que de *Sévigny* on a fait *Sévigné*, et d'*Aubigny*, *Aubigné*.

Presque toutes les lettres qui paroissent ici pour la première fois, ont été copiées avec le plus grand soin sur les originaux communiqués à l'éditeur. Elles sont toutes publiées sans aucun changement.

Le texte est accompagné de notes. L'éditeur de 1754 avoit donné un assez grand nombre de notes généalogiques; elles étoient insuffisantes, on les a multipliées. On a cherché à faire mieux saisir les allusions que madame de Sévigné faisoit sans cesse aux ouvrages qu'elle lisoit le plus habituellement, et l'on a apporté un soin tout particulier aux notes historiques. En lisant ces lettres, nous voyons passer devant nous tous les personnages qui ont illustré un grand siècle. L'histoire s'est contentée de nous transmettre leurs traits principaux; madame de Sévigné supplée à ce silence; elle nous les montre au milieu de leur famille et de leurs amis, et nous introduit, pour ainsi dire, dans leur intimité. Mais souvent elle n'indique qu'en passant une anecdote qui est entendue à demi-mot par son correspondant, et ce trait rapide échappe au lecteur, même instruit, qui n'a pas fait des mémoires du temps une étude particulière. L'éditeur a rapproché tout ce qu'il a pu rassembler, soit imprimé, soit manuscrit, sur l'histoire de ce beau siècle, et il a essayé de soulever quelques voiles. Il s'estimera heureux s'il a quelquefois réussi.

Il ne pouroit, sans entrer dans un trop long détail, indiquer les papiers originaux dans lesquels il a puisé des renseignements importants; mais il croit devoir annoncer ici l'existence des *Mémoires* de l'académicien Conrart, qui lui ont été utiles pour les premiers temps de cette correspondance. Il s'occupe de les mettre en ordre, et se propose de les publier.

Un autre manuscrit, communiqué par le possesseur du beau Recueil mentionné dans *l'Avertissement,* a fourni des éclaircissements précieux; ce sont des *Mémoires* de Coulanges, intitulés : *Relation des Conclaves de* 1689 *et de* 1691 ; ils forment un volume in-folio, et sont écrits entièrement de sa main. L'éditeur y a trouvé des renseignements qu'aucun livre imprimé ne lui auroit offerts. On lit à la fin de ce volume une lettre de madame de Coulanges à son mari, sur la mort du marquis de Louvois; elle a été réunie à la collection, bien qu'elle ne fût pas adressée à madame de Sévigné.

Le titre de l'ouvrage demande aussi une observation. Il se trouve parmi les lettres de madame de Sévigné beaucoup de lettres de Coulanges, de Corbinelli, de Bussy; on a cru que ce titre : *Lettres de madame de Sévigné, de sa Famille et de ses Amis,* convenoit mieux que ceux qui ont été adoptés jusqu'à présent.

En terminant, l'éditeur prie M. de Saint-Surin d'agréer l'expression de sa vive reconnoissance pour les conseils dont il a bien voulu l'aider dans tout le cours de ce long travail. Il doit aussi faire ses remerciements à M. le marquis de Garnier, pair de France, de la complaisance avec laquelle il a souvent coopéré aux nombreuses recherches que cette édition a exigées.

OBSERVATIONS.

*Les lettres qui n'ont jamais été imprimées sont indiquées par trois astérisques ***.*

*Les lettres déja imprimées, auxquelles il a été ajouté des passages qui ne l'avoient pas été, sont indiquées par deux astérisques **.*

*Les lettres déja imprimées, mais qui n'avoient pas été réunies à la collection des lettres de madame de Sévigné, ou celles auxquelles il a été joint des passages déja imprimés, sont indiquées par un astérisque *.*

Les lettres de madame de Sévigné à sa fille qui ont été revuès sur les originaux, sont indiquées par une croix †.

Les notes anciennes sont indiquées par des chiffres arabes, et celles qui appartiennent à cette édition le sont par des lettres italiques.

Une étoile indique les additions qui ont été faites aux anciennes notes.

N. B. L'édition de 1726 (*La Haye*), n'existe dans aucune des bibliothèques publiques de Paris; toutes les recherches faites pour se la procurer ont été infructueuses; à son défaut, l'on a dû se contenter de l'édition de 1733, dont le IIIe volume a reproduit les lettres contenues dans l'édition de la Haye, et qui manquoient dans l'édition de *Rouen* 1726.

NOTICE

SUR

MADAME DE SÉVIGNÉ,

SUR SA FAMILLE ET SES AMIS,

PAR M. DE SAINT-SURIN.

Cette notice offre des particularités généralement ignorées. Elle en contient d'autres qui sont connues, mais qui ne pouvoient être omises. On se propose d'y donner les faits qui méritent d'être conservés, et de s'interdire les citations, les développements qui se trouvent dans les divers morceaux qui l'accompagnent. Afin d'épargner les redites au lecteur, on le renvoie aux notes répandues dans le cours de l'ouvrage : il y puisera des éclaircissements aussi complets qu'il est permis de l'espérer.

Il a paru nécessaire de réfuter quelques jugements, hasardés par différents auteurs, sur le caractère et sur le goût de madame de Sévigné.

On s'est prescrit avant tout de se renfermer dans les bornes du sujet, de ne pas ériger en vérités de simples conjectures, et de ne suppléer à la disette des évènements, ni par des lieux communs, ni par d'oiseuses digressions. On n'aura point à craindre le reproche d'avoir avancé des circonstances inventées à plaisir, pour en tirer des inductions favorables à l'esprit de parti.

Les articles consacrés aux amis de madame de Sévigné sont très succincts. C'est dans des notices, placées à la tête de leurs ouvrages, qu'il convient d'en parler avec plus d'étendue.

Madame de Sévigné nous indique clairement le jour de sa naissance[a]; elle en fait connoître l'année d'une manière moins positive[b], et nous en laisse ignorer le lieu. Les mémoires, les dictionnaires, en un mot, tous les recueils disent qu'elle naquit le 5 février 1626; ce qui lui donne un an de trop. Grouvelle le répète sur parole. Quelques biographes ajoutent que ce fut en Bourgogne; elle-même semble nous le faire entendre[c].

Aucune ville de cette province n'ayant réclamé l'honneur de l'avoir vue naître, il paroît juste de l'accorder au vieux château de Bourbilly, paroisse de Vic-Chassenay, entre le bourg d'Epoisses et Sémur capitale de l'Auxois. La terre de Bourbilly, renommée pour son aspect riant et pittoresque, pour l'abondance de ses récoltes, étoit affectée aux enfants mâles de la branche aînée des Rabutin.

Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, chef de cette branche, et père de madame de Sévigné, y résidoit sans doute, à l'exemple de ses ancêtres, lorsqu'il n'étoit pas à la cour. Il étoit fils de Christophe de Rabutin-Chantal. Ce dernier avoit une valeur calme et modeste, que les

a « Il y a *aujourd'hui* bien des années, ma fille, qu'il vint au monde « une créature destinée à vous aimer préférablement à toutes choses; « Je prie votre imagination de n'aller ni à droite ni à gauche. »
(*Lettre du* 5 *février* 1674.)

b « J'admire votre amitié d'être si attentive au mal de MADEMOISELLE (1), et de ne vouloir pas que ceux qui sont *nés en* 1627, « prennent la liberté d'être malades. » (*Lettre du* 18 *septembre* 1680).

c « Il n'étoit pas aisé de comprendre qu'*une demoiselle de Bourgogne*, élevée à la cour, ne fût pas un peu égarée en Bretagne. »
(*Lettre à Bussy, du* 19 *juin* 1680.)

(1) Anne-Marie-Louise d'Orléans, née le 29 mai 1627.

provocateurs ne méconnurent pas impunément. Il soutint dix-huit combats singuliers, dans lesquels il eut l'avantage, et ménagea toujours les vaincus. Sa douceur étoit inaltérable. Sous les yeux de Henri IV, il se couvrit de gloire à la rencontre de Fontaine-Françoise (1595), où il reçut plusieurs blessures. Son dévouement à la cause du roi légitime l'avoit mis en relation avec Bénigne Frémiot, président au parlement de Dijon, dont il épousa la digne fille en 1592. Les ligueurs menaçoient le vénérable magistrat, s'il n'embrassoit leur parti, d'immoler son fils qu'ils avoient fait prisonnier, et qui fut depuis archevêque de Bourges. « Il vaut « mieux au fils, répondit-il, de mourir innocent, qu'au père « de vivre perfide. » Réponse admirable, trop peu connue, et que l'histoire doit conserver religieusement.

Le mérite de Christophe de Chantal l'appeloit aux grades militaires les plus élevés, lorsqu'il fut, à trente-six ans, arrêté par une mort funeste au milieu de sa carrière. Il mourut en 1600, avec résignation, dans sa terre de Bourbilly, d'une blessure qu'il avoit reçue par accident à la chasse[a]. Dix ans après, Jeanne-Françoise Frémiot, sa veuve, devint fondatrice de l'ordre de la Visitation[b].

[a] Dans les différentes vies que l'on a publiées de madame de Chantal, on assure que la mort de son mari fut l'effet d'une méprise causée par la couleur ventre-de-biche de son habit; mais voici comment Bussy la raconte : « Étant revenu chez lui malade d'un flux hépatique, il en « guérit avec assez de peine; et, commençant à se bien porter, il « alloit assez souvent à la chasse. Un jour qu'il y étoit avec d'Anlezy, « sieur de Chaselle, son voisin, son parent et son bon ami, chacun « une arquebuse sur l'épaule (car on se servoit encore alors fort ra- « rement de fusils), la détente de celle de Chaselle s'en alla, et « blessa *Christophle* au ventre; ce dont il mourut huit jours après, « avec une fermeté et une résignation aux volontés de Dieu, digne « du mari d'une sainte. » (*Généalogie manuscrite de la maison de Rabutin*, d'où nous avons extrait des renseignements précieux.)

[b] *Voyez* la note [1], tome IV, page 298.

La description d'un lieu que l'on présume avoir été le berceau de madame de Sévigné, ne sauroit passer ici pour un hors d'œuvre.

Bourbilly est dans un vallon tapissé de prairies, et de toutes parts environné de coteaux, que couvrent des bois et des vignes. Du sommet d'un rocher, une petite rivière[a] se précipite en cascade dans le vallon, le traverse, s'y divise, y répand la fraîcheur, et de ses eaux limpides alimente un ancien moulin, nouvellement reconstruit. Le château, composé de tours et de murailles gothiques, formoit un carré dont le centre étoit une grande cour. Une des façades a été récemment abattue; des salles immenses sont converties en greniers, dans lesquels on voit d'antiques cheminées, chargées de sculptures, ainsi que des plafonds remplis de peintures à demi effacées, qui représentent l'écusson des Rabutin. Un bon portrait à l'huile de la pieuse madame de Chantal a résisté seul aux ravages du temps. L'entrée du château étoit fermée par un pont-levis, que dominoit une tour. A la place du pont-levis est un pont de deux arches en briques; la tour est remplacée par un petit bâtiment moderne, entouré d'arbres[b].

Le père de madame de Sévigné, aussi redoutable que l'aïeul l'épée à la main, obtint également sur ses adversaires le triomphe le plus complet. Malgré la rigueur des édits, le

[a] « Le *Senain*,..... que beaucoup de nos géographes nomment « mal-à-propos *Serain* ou *Serin*. » (*Note extraite du Mercure de France, janvier*, 1729, page 55.)

[b] *Voyez* la gravure qui représente le *château de Bourbilly*, t. Ier, et la lettre que madame de Sévigné écrit de ce lieu, le 16 octobre 1673 : « Enfin, ma chère fille, j'arrive présentement dans le vieux « château de mes pères. Voici où ils ont triomphé, suivant la mode « de ce temps-là; je trouve mes belles prairies, ma petite rivière, « mes magnifiques bois et mon beau moulin, à la même place où je « les avois laissés. »

duel étoit alors très fréquent; les mœurs du temps, l'égarement de l'opinion le favorisoient au point que, le jour de Pâques 1624, le baron de Chantal quitta la sainte table pour aller se battre[a]. Cet acte, d'une témérité plus aveugle encore que sacrilége, excita le zèle des prédicateurs. Le coupable fut obligé de se cacher en Bourgogne, dans la terre d'Alonne, chez le comte de Toulongeon, son beau-frère. Quelque temps après, le cardinal de Richelieu le laissa reparoître à la cour. Grand politique, mais implacable ennemi, il ne lui pardonna point son étroite liaison avec Henri de Taleyrand, prince de Chalais, qui fut décapité le 19 août 1626, pour avoir conspiré contre le roi, ou, pour mieux dire, contre le ministre. Comme Louis XIII, toujours en défiance de lui-même, redoutoit les railleries, le cardinal parvint à l'indisposer contre un homme indépendant qu'il vouloit sacrifier, en faisant entendre que son esprit moqueur n'épargnoit pas même les personnages les plus augustes.

Disgracié sans retour, désespéré du supplice du comte de Bouteville, à qui son ardeur effrénée pour les duels avoit fait trancher la tête le 21 juin 1627[b], le baron de Chantal se réfugia auprès du marquis de Toiras, son ami, qui s'op-

[a] *Voyez* le portrait du baron de Chantal, père de madame de Sévigné, tome III, note [a] de la page 374. Bussy parle des principaux duels du baron; quand il en est au plus fameux de tous, il continue en ces termes : « Une autre fois, Chantal ayant fait ses dévo-« tions le jour de Pâques, à sa paroisse, avec toute la famille de sa « femme, un laquais de Bouteville (*fils du vice-amiral de France*, « *Louis de Montmorency*), lui vint dire, dans l'église, où il étoit « encore, que son maître l'attendoit à la porte Saint-Antoine. Il y « alla en petits souliers à mules de velours noir, comme on portoit « alors, et servit de second à Bouteville, contre Pont-Gibaud (*cadet* « *de la maison du Lude*). (*Généalogie de la maison de Rabutin.*)

[b] Le 8 janvier 1628, six mois après le supplice du comte de Bouteville, sa veuve accoucha d'un enfant qui fut le célèbre maréchal de Luxembourg.

posoit à la descente des Anglois dans l'île de Ré, dont il étoit gouverneur. Il obtint le commandement du premier escadron des gentilshommes volontaires, et le 22 juillet il combattit pendant six heures avec un courage héroïque. Trois chevaux furent tués sous lui; les uns prétendent qu'il périt d'un coup de canon, d'autres qu'il reçut vingt-sept coups de piques; si l'on en croit Gregorio Leti, historien moins jaloux d'instruire que d'étonner, Cromwell lui porta le dernier coup. Il expira presque sur-le-champ, dans sa trente-unième année.

Marie de Coulanges, sa veuve, qu'il laissoit avec un enfant de cinq mois et demi[a], étoit fille de Philippe de Coulanges, conseiller d'état, et de Marie de Bèze[b]. Elle fit déposer le cœur de son mari dans l'église des Minimes de la Place-Royale, à Paris[c], avec l'épitaphe suivante, où l'on

[a] Dans la *Vie en abrégé de madame de Chantal*, attribuée à madame de Coligny, fille de Bussy-Rabutin, on assure que madame de Sévigné est née posthume. Cette tradition de famille, si toutefois c'en est une, n'est pas d'accord avec le passage ci-après, relatif à M. de Beaumont, premier maître d'hôtel du roi : « Au lieu, dit Mme de Sévigné, de chercher des parents, comme on a coutume de faire, mon « père le prit, sans autre mystère, pour nommer sa fille, de sorte que « c'étoit mon parrain. » (*Lettre du* 3 *avril* 1680.) Nous inférons de ce texte que le choix du parrain fut postérieur à la naissance de l'enfant. D'ailleurs les passages de madame de Sévigné, que nous citons, page 50 de cette notice, démontrent qu'elle est née le 5 février 1627, cinq mois et dix-huit jours avant la mort de son père. La *Vie en abrégé de madame de Chantal* est, pour d'autres faits importants, en opposition avec la *Généalogie de la maison de Rabutin*, dont le manuscrit porte tous les caractères de l'authenticité.

[b] « Gens pleins d'honneur et de vertus. » (*Généalogie manuscrite de la maison de Rabutin.*) Bussy garde le silence sur l'extraction de M. et de Mme de Coulanges.

[c] Madame de Sévigné fréquentoit assidument cette église. *Voyez* la note [1] du tome III, page 359.

reconnoît le goût de cette époque pour les pointes et les jeux de mots :

« Hospes, si *TIBE* sunt virtus
« Et pietas cordi, siste atque luge.
« Pauxillo cor maximum vasculo
« Hîc concluditur invicti herois
« Celsi, Benigni de Rabutin, baronis de Chantal. »

Plusieurs circonstances font présumer que, depuis son mariage, la baronne de Chantal avoit souvent habité la capitale. Suivant toute apparence, elle y mourut; peut-être même y donna-t-elle le jour à sa fille unique.

Après sa mort, arrivée en 1632, la jeune orpheline fut placée sous la tutèle de son aïeul maternel jusqu'en 1636, temps où elle le perdit. Elle demeura depuis sous la surveillance de l'abbé de Coulanges, son oncle, qui ne devinoit pas sans doute qu'il iroit à la postérité la plus reculée, avec le titre du *bien bon.*

Les premières années de Marie de Rabutin-Chantal ne sont connues que par le peu de mots qu'elle en a dits. Elles s'écoulèrent paisiblement à la campagne, dans le joli village de Sucy[a]. Son aïeul y avoit fait bâtir une superbe maison qui dans la suite appartint à M. de Coulanges, maître des comptes, père de l'aimable chansonnier.

L'étude développa les dispositions de l'intéressante pupille : elle apprit le latin, l'italien, l'espagnol. En lui facili tant l'intelligence de ces trois langues, sur-tout de la première, Ménage et Chapelain lui ouvrirent les sources de la belle littérature. Si le commerce de ces deux savants lui fut

[a] Sucy, à quatre lieues de Paris, et non *Sully*, comme le portent toutes les éditions. *Voyez* la note [a], tome IV, p. 382, et la lettre du 22 juillet 1676 : « Vous ai-je mandé que je fus dîner l'autre jour à « Sucy, chez la présidente Amelot, avec les d'Hacqueville, Corbinelli, « Coulanges? Je fus ravie de revoir *cette maison où j'ai passé ma belle* « *jeunesse :* je n'avois point de rhumatisme en ce temps-là. »

utile pour la culture de l'esprit, les séjours qu'elle fit à la cour, sous le règne de Louis XIII, et pendant la régence d'Anne d'Autriche, lui permirent d'allier à l'instruction les graces de la société la plus polie.

Plus d'agrément que de régularité, une physionomie vive et spirituelle, à-la-fois gaie et sensible, l'éclat d'une fraîcheur éblouissante, de beaux cheveux blonds, une taille au-dessus de la médiocre, tel est l'ensemble que nous offrent ses portraits.

Joignant à ces avantages une dot considérable[a], et n'ayant pas encore dix-huit ans, mademoiselle de Rabutin-Chantal épousa, le 1er août 1644, le marquis de Sévigné, maréchal de camp, gouverneur de Fougères. La maison dont il étoit issu, l'une des plus anciennes de la province de Bretagne, avoit formé des alliances avec les Clisson, les Duguesclin, les Montmorency, les Rohan, etc...[b]. Il étoit riche et parent du cardinal de Retz. Entraîné par sa famille dans les troubles de *la fronde*, il servit avec son oncle Renaud, chevalier de Sévigné[c], dans cette guerre qui, suivant le grand Condé, ne méritoit d'être écrite qu'en vers burlesques.

Brusque, étourdi, aimant la dépense et les aventures galantes, Henri de Sévigné étoit peu capable de rendre une femme heureuse. Sa vie fut très courte; il périt, en 1651,

[a] Elle étoit dame de Bourbilly; sa dot étoit de cent mille écus. « J'aurai eu, dit-elle, cinq cent trente mille livres de bien, en comp- « tant toutes mes petites successions. » (*Lettre du 10 juin 1671.*)

Quelques dictionnaires la qualifient mal-à-propos *dame de la baronnie de Chantal.* Elle conservoit, ainsi que son père, le nom de cette terre, qui avoit été donnée en dot à Françoise de Rabutin-Chantal, sa tante, mariée en 1622 au comte Antoine de Toulongeon.

[b] *Voyez* la lettre du 4 décembre 1668 à Bussy, tom. Ier, page 154 et 155. Ces deux pages n'avoient jamais été imprimées; madame de Sévigné y fait mention des principales alliances contractées par les ancêtres de son mari.

[c] *Voyez* la note [b], tome Ier, page 11.

dans un duel dont les circonstances, inconnues jusqu'à présent, sont racontées avec les plus petits détails par l'académicien Conrart. D'après le récit de cet écrivain, madame de Sévigné ne trouva point le bonheur, dans une union où les caractères étoient mal assortis[a]. Elle même nous confirme

[a] DUEL DU MARQUIS DE SÉVIGNÉ ET DU CHEVALIER D'ALBRET.

« Le chevalier d'Albret (1), cadet de Miossens, étant amoureux de « la femme de Galland, fils de l'avocat célèbre de ce nom, qu'on ap- « peloit madame de Gondran (2), sut que le marquis de Sévigné de « Bretagne, qui, selon le bruit commun, n'étoit pas mal avec elle, lui « avoit tenu des discours à son désavantage, depuis lesquels elle lui « avoit fait dire trois ou quatre fois qu'elle n'étoit pas chez elle, « lorsqu'il l'y étoit allé chercher. Pour s'en éclaircir, il pria Saucourt, « qui est de ses amis, de savoir du marquis de Sévigné, si ce qu'on « lui avoit dit étoit vrai, parcequ'il ne lui avoit jamais donné sujet « de lui rendre de mauvais offices.

« Sévigné dit à Saucourt qu'il n'avoit jamais parlé au désavantage « du chevalier d'Albret; mais qu'il ne le lui disoit que pour rendre « témoignage à la vérité, et non pour se justifier, parcequ'il ne le « faisoit jamais que l'épée à la main. Saucourt lia la partie avec lui « pour vendredi, après midi, 4 février 1651, et s'obligea de faire « trouver le chevalier d'Albret derrière Pique-Puce (*Picpus*).

« Ce dernier s'y rendit à l'heure qui avoit été dite, et Sévigné aussi, « qui avoit fait porter des épées. Il dit d'abord au chevalier d'Albret « qu'il n'avoit jamais parlé de ce qu'on lui avoit rapporté, et qu'il « étoit son serviteur. En disant cela, ils s'embrassèrent, et ensuite le « chevalier dit qu'il ne falloit pas laisser de se battre; Sévigné répon-

(1) François Amanieu, seigneur d'Ambleville, *chevalier d'Albret*, étoit le plus jeune frère du comte de Miossens, depuis maréchal d'Albret. Il fut tué lui-même en duel, en 1672, et ne laissa point de postérité. (*Voyez* la note de la lettre de Bussy, du 12 août 1678.)

(2) Madame de Gondran, avoit pour père Bigot de La Honville, secrétaire du roi et contrôleur-général des gabelles; et sa mère étoit la fille aînée de Claude Sarrau, conseiller au parlement, à qui l'on doit une édition des lettres de Grotius. Elle avoit épousé M. de Gondran, fils d'Auguste Galland, célèbre avocat, qui, sous le ministère du cardinal de Richelieu, étoit secrétaire du conseil, et fut chargé de missions importantes.

dans cette opinion, par certaines expressions qui lui échappent dans deux lettres que l'on n'avoit pas encore imprimées [a].

« dit qu'il l'entendoit bien ainsi, et qu'il n'eût point voulu ne se « point battre. Aussitôt ils se mirent en présence, et Sévigné porta » trois ou quatre bottes au chevalier, qui eut ses chausses percées, « mais ne fut point blessé. Sévigné, continuant à lui porter, se dé- « couvrit; et l'autre, ayant pris son temps, lui présenta l'épée pour « parer, dans laquelle Sévigné s'enferra lui-même, et reçut un coup au « travers du corps, de biais, mais qui ne perçoit pas d'outre en outre.

« Le combat finit par-là, car Sévigné tomba de ce coup; et ayant « été ramené à Paris, les chirurgiens le jugèrent mort dès qu'ils eurent « vu sa blessure. Il en reçut la nouvelle avec chagrin, et ne se pou- « voit résoudre à mourir, à l'âge de vingt-sept ans; il ne dura que « jusqu'au lendemain matin.....

« Sévigné avoit épousé la fille unique du baron de Chantal, et de « la fille de Colanges (1), qui avoit été autrefois fermier des gabelles, « avec Jacquet, Figers et Bazin. Quoiqu'elle soit fort jolie et fort ai- « mable, il ne vivoit pas bien avec elle, et avoit toujours des galan- « teries à Paris..... Il l'avoit menée depuis peu en Bretagne, où est « son bien, et faisoit état de l'y laisser long-temps. Pour lui, il étoit « revenu à Paris, il y avoit fort peu, lorsque cette querelle lui fut « faite par le chevalier d'Albret.

« Il disoit quelquefois à sa femme qu'il croyoit qu'elle eût été très « agréable pour un autre; mais que pour lui, elle ne lui pouvoit « plaire. On disoit aussi qu'il y avoit cette différence entre son mari « et elle, qu'il l'estimoit et ne l'aimoit point, au lieu qu'elle l'aimoit « et ne l'estimoit point. En effet, elle lui témoignoit de l'affection; « mais comme elle a l'esprit vif et délicat, elle ne l'estimoit pas beau- « coup, et elle avoit cela de commun avec la plupart des honnêtes « gens; car bien qu'il eût quelque esprit, et qu'il fût assez bien fait « de sa personne, on ne s'accommodoit point de lui, et il passoit « presque par-tout pour fâcheux; de sorte que peu de gens l'ont re- « gretté.... (*Mémoires manuscrits de Conrart.*)

[a] Lettres des 1[er] octobre 1654 et 17 juin 1687. La dernière n'étoit pas entièrement imprimée.

(1) Le nom de *Colanges* fut changé en celui de *Coulanges*. Les changements

Dans une autre lettre, elle dit seulement que son mari s'étoit *gâté... sous les lois de Ninon*[a].

Mademoiselle de Lenclos, cette fameuse épicurienne, en conservant, par un vrai phénomène, ses charmes jusque dans l'extrême vieillesse, sembloit destinée à causer des chagrins à madame de Sévigné. Elle en captiva non seulement le mari, bien moins âgé qu'elle, mais le fils, peut-être même le petit-fils; chacun des trois à vingt ans d'intervalle[b]. La marquise parle si souvent de Ninon, et tant de lecteurs aujourd'hui placent au rang des fables l'étonnante

[a] Lettre du 13 mars 1671.

[b] Si le jeune marquis de Grignan ne fut pas épris des charmes de Ninon, plus que septuagénaire, il est du moins prouvé qu'il en recherchoit la société. Madame de Sévigné parle ainsi d'un cercle qui plaisoit beaucoup à son petit-fils : « Il y trouve, dit-elle, Saint-Hérem, « Jeanin, Choiseul, Ninon; il est en pays de connoissance. » (*Lettre du* 10 *janvier* 1689.) On a peine à concevoir qu'une femme ait aussi long-temps conservé le don de plaire; mais c'est un fait que tous les contemporains attestent. Le marquis de La Fare l'affirme en ces termes : « Je n'ai point vu cette Ninon dans sa beauté; mais à l'âge de « cinquante ans, et même jusqu'au-delà de soixante-dix, elle a eu « des amants qui l'ont fort aimée..... Jusqu'à quatre-vingt-sept elle « fut recherchée encore par la meilleure compagnie de son temps. » (*Mémoires et Réflexions sur les principaux évènements du règne de Louis XIV*, 1755, page 230 et 231.)

L'auteur du *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, le savant Larcher, voulant prouver, contre l'opinion de Voltaire, que le roi de Memphis avoit pu s'enflammer pour Sara, femme d'Abraham, âgée de soixante-quinze ans, rapporte l'exemple, cité tant de fois, de Ninon qui fit sa dernière conquête à quatre-vingts ans accomplis. (*Seconde édition*, 1769, *page* 189.)

Dans sa réplique, intitulée *Défense de mon oncle*, Voltaire soutient que Ninon avoit soixante ans lorsqu'elle accorda son dernier

de cette espèce sont communs; ils ont pour cause ce que les grammairiens appellent l'*euphonie*, c'est-à-dire, l'adoucissement de la prononciation.

durée de sa beauté, que nous avons cru devoir consacrer une note à cette femme trop célèbre dans son genre.

Veuve dans la fleur de sa jeunesse, madame de Sévigné éloigna jusqu'à l'idée d'un nouveau lien. L'éducation, l'établissement de son fils et de sa fille l'occupèrent uniquement; elle se dirigeoit par les conseils du *bon abbé* dans la gestion de ses biens et de ses affaires. « Vous savez, dit-elle au « comte de Bussy, ce qu'il étoit pour sa chère nièce... Il m'a « tirée de l'abyme où j'étois à la mort de M. de Sévigné: il « a gagné des procès; il a remis toutes mes terres en bon « état; il a payé nos dettes...; en un mot, c'est à ses soins « continuels que je dois la paix et le repos de ma vie [a].

rendez-vous; « Personne, dit-il, n'est plus en état que moi de rendre « compte des dernières années de mademoiselle de Lenclos...... J'allois « quelquefois chez elle avec l'abbé Gédoyn.... Elle étoit sèche comme « une momie.... Elle n'avoit sur les os qu'une peau jaune, tirant sur « le noir... » (*Mélanges historiques*, tome Ier, édit. de Beaumarchais, in-8o, tome XXVII.) Ce témoignage, en le supposant exact, ne détruit point celui de La Fare, parcequ'une femme de cet âge doit beaucoup changer dans l'espace de quinze ou seize ans. D'ailleurs, lorsque Voltaire ne prévoyoit point qu'il répliqueroit un jour à Larcher, il convenoit que Ninon avoit, à soixante-dix ans, inspiré de l'amour. D'après le récit qu'il faisoit alors, on a le droit de conclure qu'il l'avoit vue une seule fois, peu de jours avant qu'elle mourût. Voici ses expressions : « L'abbé de Châteauneuf me mena chez elle dans ma « plus tendre jeunesse. J'étois âgé d'environ treize ans. J'avois fait « quelques vers qui ne valoient rien, mais qui paroissoient fort bons « pour mon âge... Quand je lui fus présenté, elle avoit quatre-vingt- « cinq ans.... Elle me légua deux mille francs pour acheter des livres. « Sa mort suivit de près ma visite et son testament. » (*Mélanges littéraires*, tome III; édition in-8o, tome LXIX.)

C'est une erreur de dire que Ninon avoit alors quatre-vingt-cinq ans. Née le 15 mai 1616, elle est morte le 17 octobre 1706, âgée de quatre-vingt-dix ans et cinq mois. Voltaire avoit, en effet, à cette époque, près de treize ans.

[a] Lettre du 2 septembre 1687.

Les lettres de Bussy tiennent, parmi celles de sa cousine, une place considérable; il est donc à propos de déterminer au juste son degré de parenté avec elle. L'un et l'autre descendoient de *Christophle* de Rabutin, né vers le commencement du seizième siècle, en 1500 ou 1501, et fondateur de la chapelle de Bourbilly. C'étoit lui « qui, après avoir « mis ses armes en mille endroits et en mille manières dif- « férentes, s'en étoit fait faire un habit », avec lequel on le voyoit dans un portrait dont Bussy fait mention [a]. Il étoit père de cinq garçons; deux seulement, *Guy* et *François*, doivent nous occuper. Le premier, homme d'une violence atroce [b], prit le nom de Chantal; il étoit bisaïeul de madame de Sévigné. Le second étoit grand-père de Bussy.

Après avoir réparé le désordre de sa fortune, madame de Sévigné reparut dans le monde en 1654. Les triomphes de l'esprit et de la beauté l'y attendoient.

Elle fut, sans contredit, le premier ornement du cercle de la duchesse de Montausier. Ce cercle, si connu sous le nom de l'*Hôtel de Rambouillet,* étoit le rendez-vous des beaux esprits, que le pinceau redoutable de Molière a plus d'une fois reproduits sur la scène. Les décisions d'un pareil tribunal ne purent altérer l'heureux génie d'une femme, docile aux seules inspirations de la nature; chose d'autant plus remarquable que la littérature françoise n'offroit alors aucun préservatif contre les travers du mauvais goût.

Le sage Turenne avoit pour madame de Sévigné la plus haute estime. Le prince de Conti se mit sur les rangs pour lui plaire, et renonça bientôt à ses projets. A la vérité, il étoit contrefait; mais il étoit le frère du grand Condé; de plus, à des connoissances variées il réunissoit des manières engageantes, qui manquoient au vainqueur de Rocroi et de Lens.

[a] Lettre de Bussy, du 21 novembre 1666.

[b] *Voyez* la note [b], tome Ier, page 110.

Un ministre qui, dans l'adversité la plus affreuse, eut des amis dont le courage lui sauva peut-être la vie, et certainement lui donna l'immortalité, le somptueux Fouquet, au comble de la faveur, rechercha vivement pendant des années les bonnes graces de madame de Sévigné. Sa figure n'étoit pas séduisante; mais ses brillantes qualités, sa persévérance et ses largesses surmontoient presque tous les obstacles. La publicité de ses nombreux succès a fait dire à Boileau:

Jamais surintendant n'a trouvé de cruelles[a].

Il est incontestable que ce ministre corrupteur en trouva du moins une, dont il finit par ambitionner, au défaut d'un sentiment plus vif, les témoignages d'une simple amitié.

Grouvelle pense que madame de Sévigné fit oublier à Fouquet ses prétentions, en ne paroissant pas les voir. Un

[a] Boileau ne s'étoit pas contenté de désigner Fouquet par ce vers de la huitième satire; il nommoit Pellisson, premier commis de ce ministre, dans le vers suivant, qui d'abord étoit ainsi:

L'or, *même à Pellisson*, donne un teint de beauté.

et qu'ensuite il changea de cette manière:

L'or, *même à la laideur*, donne un teint de beauté.

L'attaque dirigée contre le surintendant pouvoit paroître l'avoir été contre madame de Sévigné elle-même. Seroit-ce par ressentiment qu'elle parle quelquefois de notre satirique d'une manière peu honorable? « Votre frère, mandoit-elle à sa fille, est entre Ninon et une « comédienne (*la Champmêlé*), et Despréaux sur le tout. » (*Lettre du* 18 *mars* 1671.) Quelques années après, elle le traite moins rigoureusement; elle rend justice au chef-d'œuvre de l'*Art poétique*, et même au caractère du poëte. « Despréaux, écrit-elle, est attendri « pour le pauvre Chapelain (*qui étoit mourant*); je lui dis qu'il est ten« dre en prose, et cruel en vers. » (15 *décembre* 1673.)

tel expédient seroit moins propre à consoler la vanité blessée qu'à l'aigrir. Tout le secret de l'aimable veuve fut dans l'ascendant de la vertu et dans le charme du caractère. Grouvelle est d'ailleurs réfuté par ce qu'elle dit en confidence du surintendant : « J'ai toujours avec lui les mê-« mes précautions et les mêmes craintes; de sorte que cela « retarde notablement les progrès qu'il voudroit faire. Je « crois qu'il se lassera enfin de vouloir recommencer tou-« jours inutilement la même chose[a]. »

A ce sujet, Bussy écrivoit à sa cousine : « Il faut qu'une « femme ait un mérite extraordinaire, pour faire en sorte « que le dépit d'un amant maltraité ne le porte pas à rom-« pre avec elle[b]. »

Plus d'un an après, il lui écrivoit encore : « L'antiquité « vous auroit dressé des autels, et vous auriez assurément « été déesse de quelque chose. Dans notre siècle, où l'on « n'est pas si prodigue d'encens, et sur-tout pour le mérite « vivant, on se contente de dire qu'il n'y a point de femme « à votre âge plus vertueuse, ni plus aimable que vous. Je « connois des princes du sang, des princes étrangers, de « grands seigneurs façon de princes, de grands capitaines, « des gentilshommes, des ministres d'état, des magistrats et « des philosophes, qui fileroient pour vous, si vous les lais-« siez faire. En pouvez-vous demander davantage? A moins « que d'en vouloir à la liberté des cloîtres, vous ne sauriez « aller plus loin[c]. »

Tant de moyens de charmer furent un écueil pour la gravité du docte Ménage. Il ressentit long-temps un penchant sérieux pour son ancienne écolière; mais il n'osoit hasarder des déclarations ouvertes, dont l'inconvenance le frappoit lui-même.

[a] Lettre du 19 juillet 1655.
[b] Lettre du 17 août 1654.
[c] Lettre du 7 octobre 1655.

Un jour, en partant pour la campagne, madame de Sévigné le pria de lui donner de ses nouvelles. A son retour, elle se plaignit du silence qu'il avoit gardé. « Je vous ai « écrit, lui dit-il; mais après avoir relu ma lettre, je la trou- « vai trop passionnée, et je ne jugeai pas à propos de vous « l'envoyer[a]. »

Malgré les efforts de l'amour propre, il n'étoit plus maître de son humeur, lorsqu'il se voyoit publiquement l'objet d'at tentions badines et folâtres que l'on prodigue aux amants sans conséquence. On voit[b] qu'il fut très mécontent de ce que Bussy avoit publié l'anecdote suivante dans l'*Histoire amoureuse des Gaules:* Madame de Sévigné vouloit sortir pour faire une emplette, et sa femme de chambre ne pouvoit la suivre; elle choisit Ménage pour l'accompagner, en disant : « Je ne crains point que l'on en parle. » Le savant cachant mal le dépit que lui causoit le motif d'une pareille faveur, elle ajouta : « Mettez, mettez-vous dans mon car- « rosse; si vous me fâchez, je vous irai voir chez vous[c]. »

[a] *Menagiana*, tome II, page 130. (*Édition de* 1715.)

[b] *Ibidem*, tome IV, page 215. (*Voyez* aussi le Diction. de Bayle, édition de 1720, page 1970.)

[c] Voici d'autres anecdotes; Ménage va les raconter lui-même :

« Comme on chantoit un credo à Saint-Paul, en méchante musi- « que, madame de *Sévigny* (1) disoit : ah! que cela est faux. Puis, se « tournant vers ceux qui l'écoutoient : Ne croyez pas, dit-elle, que « je renonce à la foi; je n'en veux pas à la lettre, ce n'est qu'au « chant. » (*Menagiana*, tome Ier, page 84).

« Madame de *Sévigny* s'informant de ma santé, je lui dis : Ma- « dame, je suis enrhumé. Je *la* suis aussi, me dit-elle. Il me semble, « lui dis-je, Madame, que selon les règles de notre langue, il fau-

(1) Relativement au nom de *Sévigny*, changé en celui de *Sévigné*, voyez la *notice bibliographique*, page 46, et la note[a] où l'on relève à ce sujet une erreur commise par l'abbé de Vauxcelles, dans ses *Réflexions sur les lettres de madame de Sévigné*, page lxxxiv. *Voyez* aussi la note relative au nom de *Colanges*, changé en celui de *Coulanges*, page 58 de cette notice.

En dédiant au chevalier de Méré ses *Observations sur la langue françoise*, Ménage lui rappelle ainsi leur concurrence auprès de madame de Sévigné : « Je souffrois volontiers « qu'elle vous aimât plus que moi, parceque je vous aimois « aussi plus que moi-même. » Ces expressions sont une de ces flatteries trop communes dans les dédicaces. La marquise devoit avoir de l'affection pour l'un de ses premiers maîtres, et de l'éloignement pour un écrivain tellement persuadé de son mérite, qu'il autorise presque à le lui contester. Ménage a dit ailleurs de ce prétendu rival : « Il croyoit « qu'il n'y avoit que lui qui écrivît bien dans notre langue. [a] » Les ouvrages du chevalier de Méré sont à-peu-près tombés dans l'oubli : peut-être auroient-ils un meilleur sort, s'il

« droit dire : je *le* suis. Vous direz comme il vous plaira, ajouta-t « elle ; mais pour moi, je croirois avoir de la barbe, si je disois au« trement. » (*Ibidem*, page 87.)

« Madame la comtesse Colonne et madame Mazarin passant à Ar« les, chacune avec un petit coffre plein de pierreries, madame de « *Sévigny*, qu'elles y allèrent voir chez M. de Grignan (*l'archevêque*), « s'apercevant qu'elles étoient en linge sale, leur envoya le soir à « chacune une douzaine de chemises, avec une lettre qui commençoit « ainsi : Vous êtes comme des héroïnes de roman ; force pierreries et « point de linge blanc. » (*Ibid.*, page 257.)

« Je menai un jour madame de *Sévigny* chez M. le premier prési« dent de Bellièvre, à qui elle avoit une affaire à recommander ; elle « l'aborda avec un air aisé, et après lui avoir fait ses révérences, elle « lui parla de son procès ; mais, comme elle s'aperçut qu'elle s'em« barrassoit dans les termes : Du moins, Monsieur, lui dit-elle, je « sais bien l'air, mais je ne sais pas les paroles. » (*Ibid.*, tome II, page 386.)

« M. M. . . . . (*Ménage*) alloit en Bretagne avec madame la mar« quise de Lavardin pour voir madame de *Sévigny*. Il étoit dans le « carrosse de la marquise, et dans le chemin... lui contoit des dou« ceurs... Madame de Lavardin lui dit en riant : Monsieur, vous vous « recordez donc pour madame de Sévigny ? » (*Ibid.*, t. IV, p. 233.)

[a] *Menagiana*, tome II, page 364.

n'avoit sur toutes les matières pris un ton impérieux que le plus beau talent feroit à peine excuser. Il ne craignit pas d'adresser à Pascal cette phrase, où l'amour propre se montre avec une assurance intolérable : « Vous avez écrit sur « mes inventions, aussi bien que M. Huyghens, M. Defermat « et tant d'autres qui les ont admirées. » Il s'attribuoit l'honneur d'avoir formé madame de Maintenon, et lorsqu'elle fut dans la plus haute faveur, il lui proposa en ces termes de l'épouser : « Je pense avoir été le premier qui vous aie donné « de bonnes leçons.... Ne diroit-on pas que je vous veux « disposer à recevoir les services d'un galant homme? Mais « je n'en sache point de si digne de vous que moi, et je sens « bien que si la fantaisie de me prendre vous étoit venue, « je me laisserois vaincre, et que je vous aimerois toujours. » Un amant d'un semblable caractère convenoit moins à madame de Sévigné qu'à toute autre. Aussi comment parle-t-elle de cet auteur vain et superbe? Elle le cite à propos de « son chien de style et de la ridicule critique qu'il fait *en « collet monté* d'un esprit libre, badin et charmant comme « Voiture[a]. »

En effet, les lettres de Voiture, si décriées pour leur affectation, pour des équivoques insipides et forcées, étincellent de traits ingénieux, et pourroient quelquefois encore

[a] Lettre du 24 novembre 1679. La critique du style de Voiture, dont parle madame de Sévigné, est intitulée : *De la Justesse*. Elle est quelquefois très judicieuse, mais en général d'une rigueur excessive. Les OEuvres du chevalier de Méré sont en deux vol. in-12, 1692. Le premier contient des *discours sur diverses matières* et *les conversations de l'auteur et du maréchal de Clérambauld;* le second renferme des *lettres*. Sur la foi des dictionnaires, Grouvelle et quelques littérateurs ont confondu cet écrivain avec son frère aîné qui se nommoit de Plassac-Méré, et qui, suivant Ménage, est auteur des traités *de l'Honnêteté, de la Délicatesse*, etc... C'est à celui-ci qu'appartiennent plusieurs phrases niaises et puériles attribuées mal-à-propos au chevalier, qui lui étoit bien supérieur sous le rapport de l'esprit.

servir de modèle à l'enjouement, à la familiarité épistolaires. Il manquoit à cet auteur, oracle de l'hôtel de Rambouillet, d'avoir vécu quelques années plus tard dans une société moins gâtée par le faux goût. Il a fait preuve d'un bon esprit dans plusieurs lettres, particulièrement dans celle qui est relative à *la reprise de Corbie sur les Espagnols.* A la faveur de justes louanges données au cardinal de Richelieu, il fait passer de grandes leçons, écrites d'un style simple, décent et vigoureux.

On met enfin le comte du Lude, connu par ses reparties[a], au nombre des adorateurs de madame de Sévigné; elle en parle souvent comme ayant cette réputation dans la société; mais c'est toujours avec le ton de l'estime, quoiqu'il s'y mêle un peu de badinage. Elle le désigne sous le titre du *grand-maître:* il l'étoit effectivement de l'artillerie, et le roi le créa duc en 1675.

Si madame de Sévigné put se garantir des tourments de l'amour, elle ne fut pas à l'abri de ceux de l'amitié.

Les malheurs bien mérités du cardinal de Retz l'affligèrent. Dans le prélat factieux et turbulent elle aimoit à voir l'homme supérieur, le parent essentiel et dévoué; elle le jugeoit avec les illusions de famille et celles d'une vive reconnoissance. Elle le nomme *le héros du bréviaire:* c'est un trait de caractère sur lequel nous reviendrons.

Les procédés de Bussy, dont elle eut à se plaindre, exigent des détails. Recevant les confidences de son mari, il n'avoit pas rougi de s'en prévaloir auprès d'elle, et de l'exciter à la vengeance, en offrant de la partager. Son obligeante proposition fut rejetée sans fracas, mais avec dignité. Une de ses lettres tomba dans les mains du marquis lui-même,

[a] « Les quatre grands diseurs de bons mots de notre temps étoient « angevins : M. le prince de Guémené, M. de Bautru, M. le comte « du Lude et M. le marquis de Jarzé. » (*Menagiana*, tome I[er], page 205.) *Voyez* sur le dernier la note [a], tome III, page 15.

qui lui fit interdire sa maison, et périt six mois après, comme on l'a vu dans le récit de Conrart.

Ce triste évènement réveilla les espérances de Bussy; il recommença ses tentatives auprès de sa cousine, sans être mieux accueilli qu'auparavant. On peut voir quelles régles de conduite il se permit ensuite de lui tracer, à la vérité sous un air de plaisanterie, parcequ'il n'osoit les donner sérieusement. « La fortune, lui disoit-il, vous fait de belles « avances, ma chère cousine; n'en soyez point ingrate. Vous « vous amusez après la vertu, comme si c'étoit une chose « solide, et vous méprisez le bien, comme si vous ne pou- « viez jamais en manquer... Nous vous verrons repentir « d'avoir mal employé votre jeunesse, et d'avoir voulu avec « tant de peine acquérir et conserver une réputation qu'un « médisant peut vous ôter[a]... »

Après lui avoir rendu l'hommage le plus flatteur, dans les termes que nous avons précédemment transcrits, il se brouilla avec elle. Désormais il n'y aura plus d'incertitude sur l'origine de cette rupture: pleine de déférence pour les conseils de l'abbé de Coulanges, la marquise subordonnoit à des formalités un peu longues, mais que ce bon oncle jugeoit nécessaires, le prêt d'une somme de dix mille livres, dont son cousin avoit un besoin urgent, pour faire la campagne de 1658, sous les ordres du maréchal de Turenne. Irrité d'un délai qui, dans la conjoncture, équivaloit à un refus, Bussy peignit avec la malignité la plus lâche[b] cette

[a] Lettre de Bussy, du 16 juin 1654.

Portrait de Madame de Sévigné.

[b] « Madame de *Sévigny* a d'ordinaire le plus beau teint du monde, « les yeux petits et brillants, la bouche plate, mais de belle couleur, « le front avancé, le nez seul semblable à soi, ni long ni petit, carré « par le bout, la mâchoire comme le bout du nez, et tout cela, qui « en détail n'est pas beau, est à tout prendre assez agréable. Elle a

même femme dont il avoit, peu d'années auparavant, fait un magnifique éloge. Une pareille offense, aggravée par la

« la taille belle, sans avoir bon air; elle a la jambe bien faite, la « gorge, les bras et les mains mal taillés (1); elle a les cheveux blonds, « déliés et épais; elle a bien dansé, et a l'oreille encore juste; elle a « la voix agréable, et sait un peu chanter. Voilà pour les dehors à-« peu-près comme elle est faite.

« Il n'y a point de femme qui ait plus d'esprit qu'elle, et fort peu « qui en aient autant; sa manière est divertissante. Il y en a qui di-« sent que, pour une femme de qualité, son caractère est un peu trop « badin. Du temps que je la voyois, je trouvois ce jugement-là ridi-« cule, et je sauvois son burlesque sous le nom de gaieté. Aujour-« d'hui qu'en ne la voyant plus son grand feu ne m'éblouit pas, je « demeure d'accord qu'elle veut être trop plaisante.

« Si l'on a de l'esprit, et particulièrement de cette sorte d'esprit « qui est enjoué, on n'a qu'à la voir, on ne perd rien avec elle; elle « vous entend, elle entre juste en tout ce que vous dites, elle vous « devine et vous mène d'ordinaire bien plus loin que vous ne pen-« sez aller; quelquefois aussi on lui fait bien voir du pays. La cha-« leur de la plaisanterie l'emporte, et en cet état elle reçoit avec « joie tout ce qu'on veut lui dire de libre, pourvu qu'il soit enve-« loppé; elle y répond même avec usure, et croit qu'il iroit du sien, « si elle n'alloit pas au-delà de ce qu'on lui a dit.

« Avec tant de feu, il n'est pas étrange que le discernement soit « médiocre. Ces deux choses étant d'ordinaire incompatibles, la na-« ture ne peut faire de miracle en sa faveur. Un sot éveillé l'empor-« tera toujours auprès d'elle sur un honnête homme sérieux. La « gaieté des gens la préoccupe; elle ne jugera pas si l'on entend ce « qu'elle dit.

(1) « Je tenois, dit Ménage, une des mains de madame de S..... avec les « deux miennes. Lorsqu'elle l'eut retirée, M. Pelletier me dit: voilà le plus « bel ouvrage qui soit sorti de vos mains. » (*Ménagiana*, *tom. I*, *pag.* 167.)

On a toujours cru que cette S..... signifioit *Sévigny*. Si la plaisanterie étoit fondée, elle démentiroit Bussy. Peut-être n'étoit-elle qu'un compliment pour madame de Sévigné, et qu'un bon mot contre Ménage. On peut comparer ce portrait, fait par Bussy, avec la gravure qui représente madame de Sévigné, tome Ier.

publicité de l'impression dans un livre scandaleux répandu dans toute l'Europe, étoit de nature à ne s'oublier jamais.

« La plus grande marque d'esprit qu'on puisse lui donner, c'est « d'avoir de l'admiration pour elle; elle aime l'encens, elle aime « d'être aimée, et pour cela elle sème afin de recueillir : elle donne « de la louange pour en recevoir.

« Elle aime généralement tous les hommes, quelque âge, quelque « naissance et quelque mérite qu'ils aient, et de quelque profession « qu'ils soient; tout lui est bon, depuis le manteau royal jusqu'à la « soutane, depuis le sceptre jusqu'à l'écritoire. Entre les hommes, elle « aime mieux un amant qu'un ami, et parmi les amants, les gais que « les tristes; les mélancoliques flattent sa vanité, les éveillés son in- « clination. Elle se divertit avec ceux-ci, et se flatte de l'opinion « qu'elle a bien du mérite, d'avoir pu causer de la langueur à ceux-là.

« Elle est d'un *tempérament* froid, au moins si l'on en croit feu « son mari; aussi lui avoit-il l'obligation de sa vertu, comme il disoit. « Toute sa chaleur est à l'esprit : à la vérité, elle récompense bien « la froideur de son *tempérament*. Si l'on s'en rapporte à ses actions, « je crois que la foi conjugale n'a point été violée; si l'on regarde « l'intention, c'est une autre chose. Pour en parler franchement, je « crois que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, mais je « le tiens *C*... devant Dieu (1).

« Cette belle, qui veut être à tous les plaisirs, a trouvé un moyen « sûr, à ce qu'il lui semble, pour se réjouir sans qu'il en coûte rien à « sa réputation : elle s'est faite amie de quatre ou cinq prudes, avec « lesquelles elle va en tous les lieux du monde. Elle ne regarde pas « tant ce qu'elle fait, qu'avec qui elle est; en ce faisant, elle se per- « suade que la compagnie honnête rectifie toutes ses actions; et pour « moi, je pense que l'heure du berger, qui ne se rencontre d'ordi- « naire que tête à tête avec toutes les femmes, se trouveroit plutôt « avec celle-ci au milieu de sa famille.

« Quelquefois elle refuse hautement une partie de promenade pu- « blique, pour s'établir à l'égard du monde dans une opinion de

(1) Comment concilier cette injure grossière que nous aurions voulu supprimer, avec la *froideur* à laquelle est attribuée la vertu de madame de Sévigné?

Cependant madame de Sévigné la pardonna, dès qu'elle vit l'offenseur malheureux et justement puni. Ce dernier,

« grande régularité; et quelque temps après, croyant marcher à couvert sur le refus qu'elle aura fait éclater, elle fera quatre ou cinq « parties de promenades particulières.

« Elle aime naturellement les plaisirs. Deux choses l'obligent quel- « quefois de s'en priver, la politique et l'inégalité; et c'est par l'une « ou par l'autre de ces raisons-là, que bien souvent elle va au ser- « mon le lendemain d'une assemblée. Avec quelques façons qu'elle « donne de temps en temps au public, elle croit préoccuper tout le « monde, et s'imagine qu'en faisant un peu de bien et un peu de « mal, tout ce que l'on pourra dire, c'est que, l'un portant l'autre, « elle est honnête femme. Les flatteurs, dont sa petite cour est pleine, « lui en parlent bien d'autre manière; ils ne manquent jamais de lui « dire qu'on ne sauroit mieux accorder qu'elle fait la sagesse avec le « monde, et le plaisir avec la vertu.

« Pour avoir de l'esprit et de la qualité, elle se laisse un peu trop « éblouir aux grandeurs de la cour.

« Le jour que la reine lui aura parlé, et peut-être demandé seule- « ment avec qui elle sera venue, elle sera transportée de joie, et long- « temps après elle trouvera moyen d'apprendre à tous ceux desquels « elle se voudra attirer le respect, la manière obligeante avec laquelle « la reine lui aura parlé.

« Un soir que le roi venoit de la faire danser, s'étant remise à sa « place, qui étoit auprès de moi : Il faut avouer, me dit-elle, que le « roi a de grandes qualités; je crois qu'il obscurcira la gloire de tous « ses prédécesseurs. — Je ne pus m'empêcher de lui rire au nez, « voyant à quel propos elle lui donnoit ces louanges, et de lui ré- « pondre : on n'en peut pas douter, Madame, après ce qu'il vient de « faire pour vous. Elle étoit alors si satisfaite de Sa Majesté, que je « la vis sur le point, pour lui témoigner sa reconnoissance, de crier : « *Vive le Roi!*

« Il y a des gens qui ne mettent que les choses saintes pour bor- « nes à leur amitié, et qui feroient tout pour leurs amis, à la réserve « d'offenser Dieu. Ces gens-là s'appellent amis jusqu'aux autels. L'a- « mitié de madame de *Sévigny* a d'autres limites : cette belle n'est « amie que jusqu'à la bourse. Il n'y a qu'elle de jolie femme au monde

poursuivi par le remords, n'épargna rien, de son côté, pour *laver* ce qu'il appeloit *une tache à sa vie.* Un passage

« qui se soit déshonorée par l'ingratitude. Il faut que la nécessité « lui fasse grand' peur, puisque, pour en éviter l'ombre, elle n'ap« préhende pas la honte (1). Ceux qui la veulent excuser disent qu'elle « défère en cela aux conseils de gens qui savent ce que c'est que la « faim, et qui se souviennent encore de leur pauvreté (2). Qu'elle « tienne cela d'autrui, ou qu'elle ne le doive qu'à elle-même, il n'y « a rien de si naturel que ce qui paroît dans son économie.

« La plus grande application qu'ait madame de *Sévigny* est à pa« roître tout ce qu'elle n'est pas; depuis le temps qu'elle s'y étudie, « elle a déja appris à tromper ceux qui ne l'avoient guère connue, « ou qui ne s'appliquent pas à la connoître; mais comme il y a des « gens qui ont pris en elle plus d'intérêt que d'autres, ils l'ont dé« couverte, et se sont aperçus, malheureusement pour elle, que tout « ce qui reluit n'est pas or.

. . . . (3).

« Je ne sais si c'est parceque ses bras ne sont pas beaux, qu'elle ne « les tient pas trop chers, ou qu'elle ne s'imagine pas faire une fa« veur, la chose étant si générale; mais enfin les prend et les baise « qui veut. Je pense que c'est assez pour lui persuader qu'il n'y a « point de mal, qu'elle croie qu'on n'y a point de plaisir. Il n'y a plus

(1) Que la haine est aveugle! Dans la lettre du 16 juin 1654, dont nous avons cité un passage, Bussy blâme au contraire sa cousine de *mépriser le bien, comme si elle ne pouvoit jamais en manquer.* (*Voyez* la page 68 de cette notice.)

(2) Bussy désigne ici le *bon abbé* de Coulanges, qui n'avoit jamais connu la pauvreté. Son père, avant d'être conseiller d'état, étoit, dès sa jeunesse, *fermier des gabelles*, ainsi que nous l'apprend Conrart.

L'injustice de Bussy est d'autant plus odieuse, que sa famille avoit des obligations à M. de Coulanges, aïeul de madame de Sévigné. Il ne les ignoroit pas; à l'occasion de 10, 000 écus, dont son père avoit eu besoin en 1633, pour obtenir la lieutenance de roi du Nivernois, voici ses propres expressions: « Il les trouva dans la bourse de Colanges, son ami, beau-père de « Chantal, lequel Colanges étoit un des meilleurs et des plus honnêtes gens « de son temps. » (*Généalogie manuscrite de la Maison de Rabutin.*)

(3) On a retranché le passage qui se trouve note *b*, tom. I, pag. 129.

de ses manuscrits et cinq lettres qui en sont extraites, expliquent les causes, ignorées jusqu'à ce jour, et de la

« que l'usage qui la pourroit contraindre, mais elle ne balance pas à le « choquer plutôt que les hommes, sachant bien qu'ayant fait les mo- « des, quand il leur plaira, la bienséance ne sera plus renfermée « dans des bornes si étroites.

« Voilà le portrait de madame de *Sévigny*. Son bien qui accom- « modoit fort le mien, parceque c'étoit un parti de ma maison, obli- « gea mon père à souhaiter que je l'épousasse; mais quoique je ne la « connusse pas alors si bien que je fais aujourd'hui, je ne répondis « point au dessein de mon père. Certaine manière étourdie dont je « la voyois agir me la faisoit appréhender; et je la trouvois la plus « jolie fille du monde, pour être femme d'un autre. Ce sentiment-là « m'aida fort à ne la point épouser; mais comme elle fut mariée un « peu de temps après moi, j'en devins amoureux, et la plus forte « raison qui m'obligea d'en faire ma maîtresse, fut celle qui m'avoit « empêché de souhaiter d'être son mari. » (*Histoire amoureuse des Gaules*, Cologne, Pierre Marteau, sans date, tome Ier, page 220.)

Nous avons jugé qu'il étoit superflu d'indiquer toutes les contradictions et toutes les invraisemblances de ce portrait. L'auteur, comme l'a dit le fils aîné du respectable Arnauld-d'Andilly, a été contraint *de feindre des défauts imaginaires, n'en ayant pu trouver de réels* (1).

Deux ans après, il parut un autre portrait de Mme de Sévigné, absolument opposé à celui qu'avoit fait Bussy. Il est inséré dans *le grand Dictionnaire historique des précieuses*, par le sieur de Somaize (*mais non l'érudit Saumaize*), tome II, page 150, Paris, Jean Ribou, 1661.

Ce mot de *précieuse* étoit alors honorable; aussi Molière, dans la préface de sa pièce qui bientôt en fit changer l'acception, dit: « *les* « *véritables précieuses* auroient tort de se piquer, lorsqu'on joue *les* « *ridicules*, qui les imitent mal. »

Somaize, en confondant *les précieuses* que respectoit l'illustre comique avec celles qu'il livroit à la risée publique, se proposoit de lui susciter l'inimitié des unes et des autres. Il ne réussit pas, suivant toute apparence; quoi qu'il en soit, il a placé madame de Sévi-

(1) *Voyez* la note *c*, tom. Ier, pag. 59.

brouillerie et du raccommodement. Forte de son innocence, la marquise n'élude point le combat; et, dès qu'il est engagé, elle ne consent à déposer les armes qu'après avoir réduit son orgueilleux adversaire à convenir de sa défaite[a].

Touchée de la dédicace qu'il lui adressa dans la suite, en lui envoyant son premier travail sur la généalogie des Rabutin, elle lui répond : « Il faudroit être parfaite, c'est-« à-dire n'avoir point d'amour-propre, pour n'être pas « sensible à des louanges si bien assaisonnées. Elles sont « même choisies, et tournées d'une manière que si l'on « n'y prenoit garde, on se laisseroit aller à la douceur de

gné au milieu de ce que la cour et la ville avoient de plus grand, de plus poli et de plus aimable. Le portrait que nous empruntons à son *Dictionnaire* est la fidèle expression de l'idée que les contemporains avoient conçue du modèle :

« Sophronie (*madame de Sévigné*) est une jeune veuve de qualité; « le mérite de cette *précieuse* est égal à sa grande naissance, son es-« prit est vif et enjoué, et elle est plus propre à la joie qu'au cha-« grin. Cependant, il est aisé de juger par sa conduite que la joie « chez elle ne produit pas l'amour; car elle n'en a que pour celles de « son sexe, et se contente de donner son estime aux hommes ; encore « ne la donne-t-elle pas aisément. Elle a une promptitude d'esprit la « plus grande du monde à connoître les choses et à en juger.

« Elle est blonde, et a une blancheur qui répond admirablement « à la beauté de ses cheveux. Les traits de son visage sont déliés, son « teint est uni, et tout cela ensemble compose une des plus agréa-« bles femmes d'Athènes (*Paris*); mais si son visage attire les regards, « son esprit charme les oreilles, et engage tous ceux qui l'entendent « ou qui lisent ce qu'elle écrit.

« Les plus habiles font vanité d'avoir son approbation. Ménandre « (*Ménage*) a chanté dans ses vers les louanges de cette illustre per-« sonne; Crisante (*Chapelain*) est aussi un de ceux qui la visitent sou-« vent. Elle aime la musique et hait mortellement la satire; elle loge « au quartier de Léolie (*le Marais du Temple*). »

[a] *Voyez* le passage de Bussy, tome Ier, page 56, ainsi que les lettres des 6 et 9 juin, 26 et 29 juillet, et du 28 août 1668.

« croire en mériter une partie, quelque exagération qu'il « y ait. Vous devriez, mon cher cousin, avoir toujours été « dans cet aveuglement, puisque je vous ai toujours aimé, « et que je n'ai jamais mérité votre haine. N'en parlons plus; « vous réparez trop bien le passé, et d'une manière si noble « et si naturelle, que je veux bien présentement vous en « devoir de reste »[a].

Malgré cette résolution généreuse, de temps en temps éclate un ressentiment mal éteint, d'où naissent des regrets et l'aveu qu'on va lire: « Au milieu de mon repentir, à « l'heure que je vous parle, il vient encore des aigreurs au « bout de ma plume; ce sont des tentations du diable, que « je renvoie d'où elles viennent[b] ».

Les belles dames qui, dans la personne de Fouquet, chérissoient un ministre disposant à son gré du trésor royal, l'oublièrent aussitôt que l'indignation du monarque l'eut accablé sans retour. Madame de Sévigné, qui, suivant ses expressions, n'avoit *jamais rien voulu chercher ni trouver dans la bourse du surintendant*[c], en apprit la chute avec un profond chagrin. Elle étoit alors dans sa terre des Rochers; mais rien n'annonce qu'elle s'y fût réfugiée, pour être à l'abri des coups d'autorité qui la menaçoient. Grouvelle l'affirme contre toute vraisemblance; il invoque des témoignages qui n'existent pas, et nous voudrions pouvoir toujours passer sous silence les inexactitudes qu'il se permet.

Fouquet fut arrêté à Nantes le 5 septembre 1661, en sortant de la séance du conseil d'état pour se rendre à la messe, lorsqu'il se flattoit peut-être encore de l'emporter sur ses rivaux. Le roi s'étoit rendu dans cette ville, uniquement pour l'isoler, et lui ôter l'appui de ses créatures. Dans ses cassettes, parmi les billets doux de ses maîtresses, on trouva des lettres

[a] Lettre du 19 décembre 1670.
[b] Lettre du 16 février 1671.
[c] Lettre du 28 août 1668.

de madame de Sévigné. Elles étoient relatives au mariage de M. de La Trousse, son cousin-germain; quoique l'on ne pût y découvrir d'autre langage que celui d'une véritable amitié, elle mandoit à M. Arnauld-de-Pomponne, en lui répondant le 11 octobre, « Quelque gloire que je puisse « tirer, par ceux qui me feront justice, de n'avoir jamais eu « avec lui d'autre commerce que celui-là, je ne laisse pas « d'être sensiblement touchée de me voir obligée de me jus- « tifier, et peut-être fort inutilement à l'égard de mille per- « sonnes, qui ne comprendront jamais cette vérité. Je pense « que vous comprenez bien aisément la douleur que cela « fait à un cœur comme le mien. »

Dans cette mémorable circonstance et dans plusieurs autres, madame de Sévigné ne se démentit jamais. Les droits de l'infortune furent sacrés pour son ame délicate et pure; lorsque son cousin ose, en lui écrivant, insinuer qu'elle est « d'assez bonne compagnie, pour ne pas dédire ceux qui « blâment les absents », avec quelle juste fierté elle repousse son attaque! Écoutons sa défense : « Apprenez que ce n'est « pas la mode de m'accuser de foiblesse pour mes amis.... « Cette pensée n'est que dans votre tête, et j'ai fait ici mes « preuves de générosité sur le sujet des disgraciés, qui m'ont « mise en honneur dans beaucoup de bons lieux, que je « vous dirois bien si je voulois; je ne crois donc pas mériter « ce reproche, et il faut que vous rayiez cet article sur le « mémoire de mes défauts[a]. »

Le procès du surintendant est un évènement décisif pour bien apprécier madame de Sévigné; il faut remonter aux causes qui le produisirent.

Accessible, bienveillant, libéral ou plutôt prodigue dans l'exercice de sa place, d'un esprit agréable, facile et très orné, Fouquet avoit dû se faire des partisans, sur-tout parmi les gens de lettres auxquels il témoignoit de la pré-

[a] Lettre du 26 juillet 1668, imprimée pour la première fois.

dilection; mais léger, indiscret, présomptueux, il avoit excité contre lui l'inimitié des autres ministres, en affectant des airs de supériorité. C'étoit d'autant moins adroit qu'il leur donnoit prise, et par sa négligence dans les affaires, et par ses énormes profusions. Les pensions qu'il accordoit à ses amis, à ses protégés, à d'ingrats, d'avides courtisans s'élevoient à quatre millions.

Louis XIV, par égard pour la mémoire du cardinal Mazarin, qui présidoit les différents ministères, consentit à jeter un voile sur les abus antérieurs à sa mort, arrivée tout récemment (le 9 mars 1661). Il exigea seulement que l'emploi des finances du royaume se feroit à l'avenir avec une régularité dont il seroit l'arbitre, voulant être lui-même son ministre principal.

Le surintendant osa tromper sa confiance, en lui soumettant des comptes infidèles de la recette et de la dépense de l'état. Il étoit loin de prévoir qu'un jeune prince, inappliqué jusqu'alors, les examineroit avec une attention suivie.

Ce n'est pas tout; il aspiroit à la conquête de la tendre La Vallière; il lui fit offrir deux cent mille francs, avant de savoir que son cœur n'étoit plus à elle. Pour réparer une grande imprudence, il en commit une plus grande encore : il voulut être le dépositaire des foiblesses que cette femme intéressante se reprochoit amèrement, et qu'elle couvroit des ombres du mystère. Le chagrin qu'elle ressentit de propositions qui l'humilioient à ses yeux ne fut pas, du moins on le présume, ignoré de son royal amant.

La perte de Fouquet résolue, il s'agissoit de l'opérer sans obstacle. Colbert en trouva les moyens, et les mit en œuvre, avec une ruse obséquieuse que ne sembleroient pas comporter la roideur et la rigidité connues de cet administrateur à jamais célèbre. Après avoir dévoilé secrètement les prévarications de celui qu'il vouloit remplacer, il parut se réconcilier avec lui; il se rapprocha de sa personne; par des éloges habilement ménagés, il sut le déterminer à vendre sa charge de

procureur-général, afin de pouvoir le livrer à une commission extraordinaire, sans que le parlement de Paris réclamât le droit de le juger.

Les torts de Fouquet, quoique très graves, s'atténuoient par l'exemple du cardinal Mazarin, premier ministre, et par le désordre invétéré dans lequel étoient les finances, lorsqu'il en fut nommé surintendant. Ces torts se concilioient en lui avec la bonté de l'ame, et même avec une sorte de noblesse. Il ne soupçonna point le piége qu'on lui tendoit; dans la vente de sa charge, il n'aperçut que le mérite du sacrifice qu'il faisoit aux besoins publics, en versant à l'épargne une somme de quatorze cent mille francs. Ses ennemis feignoient de redouter son crédit; ils le représentoient comme un homme dangereux, qui avoit fait fortifier Belle-Isle, qui avoit des trésors, des troupes et un parti. Ils exagéroient tellement sa prétendue puissance, que le roi, dans l'âge de la candeur, crut devoir, jusqu'au dernier moment, se plier à une dissimulation qui ne convenoit ni à l'élévation de son caractère, ni à la majesté du trône[a].

On employa trois ans à l'examen des pièces sur lesquelles étoient fondés les chefs d'accusation. Le 14 novembre 1664, l'accusé comparut, pour la première fois, devant la cham-

[a] Ces particularités sont puisées dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV*, tom. Ier, liv. II et III, par l'abbé de Choisy. Voltaire a souvent fait usage de ces *Mémoires*, qui sont très curieux, mais écrits avec négligence, et dont il dit : « On y trouve des choses vraies, quelques unes de fausses, et beaucoup de hasardées (1) »; jugement applicable à bien des ouvrages de ce genre. Quant aux particularités que nous avons rapportées, l'auteur annonce les tenir de personnes bien instruites, entre autres de Charles Perrault, premier commis de la surintendance des bâtiments du roi, sous Colbert, et de Pellisson qui avoit eu, comme nous l'avons dit, la place de premier commis des finances, sous Fouquet.

(1) (*Écrivains du siècle de Louis XIV, article Choisy*).

bre de justice. On rechercha les actes de sa vie entière, et, le 20 décembre, il fut condamné au bannissement perpétuel, ainsi qu'à la confiscation de ses biens; mais le roi commua la peine du bannissement en celle de la prison, dans la citadelle de Pignerol. Un banni auroit pu, du fond de sa retraite, élever la voix contre la perfidie de ses dénonciateurs.

Le marquis de Pomponne, enveloppé dans la disgrace du surintendant, vivoit en exil dans sa terre, où madame de Sévigné lui transmettoit, en forme de journal, les débats du procès[a]. Quoiqu'elle craignît que sa correspondance ne fût interceptée, elle ne déguise ni son attachement pour leur ami commun, ni son indignation contre l'acharnement de ses persécuteurs. « Tout le monde, dit-elle, s'intéresse « dans cette grande affaire. On ne parle d'autre chose; on « raisonne, on tire des conséquences, on compte sur ses « doigts, on s'attendrit, on craint, on souhaite, on hait, on « admire, on est triste, on est accablé....[b] ». Elle trembloit si fort pour les jours de l'accusé, que, dans sa joie, elle appelle *admirable* l'arrêt qui le bannit du royaume, et confisque tous ses biens. Par douze lettres touchantes, monument de piété envers l'amitié malheureuse, elle s'est placée entre le bon La Fontaine[c] et l'éloquent Pellisson. Son dé-

[a] *Voyez* les lettres et les notes, tom. Ier, depuis la page 62 jusqu'à la page 109.

[b] Lettre du 17 décembre 1664.

[c] Aussitôt que l'on eut arrêté Fouquet, La Fontaine, dans une élégie, la meilleure de notre langue, répandit la sensibilité d'une ame pénétrée et les images de la poésie la plus riche. Toujours naïf et vrai, il s'écrie, en voyant l'abyme dans lequel est tombé son bienfaiteur :

Voilà le précipice où l'ont enfin jeté
Les attraits enchanteurs de la prospérité.

Pour l'excuser, il peint le calme trompeur qui, dans les cours, empêche de prévoir les orages :

vouement a même un caractère plus sublime que celui du poëte et de l'orateur; car elle n'étoit enchaînée, ni comme

Lorsque sur cette mer on vogue à pleines voiles,
Qu'on croit avoir pour soi les vents et les étoiles,
Il est bien malaisé de régler ses desirs;
Le plus sage s'endort sur la foi des zéphyrs.

Le roi étoit offensé personnellement, il veut le fléchir par cette maxime :

La plus belle victoire est de vaincre son cœur.

Loin de nier les reproches que l'on avoit à faire au surintendant, il convient de ses torts, et finit par en implorer le pardon :

S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux;
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

Cette élégie si touchante et si belle, a fait oublier l'ode que le même poëte, en 1663, composa sur le même sujet, et dans laquelle il dit au roi :

L'amour est fils de la clémence;
La clémence est fille des dieux;
Sans elle toute leur puissance
Ne seroit qu'un titre odieux.

Fouquet, à qui cette ode fut communiquée dans sa prison, trouva néanmoins que l'auteur demandoit trop humblement une chose aussi peu regrettable que la vie. « Ce sentiment, lui répondit La Fontaine, « est digne de vous, monseigneur;.... mais peut-être n'avez-vous pas « considéré que c'est moi qui parle; moi qui demande une grace « qui nous est plus chère qu'à vous.... Quand je vous introduirai sur « la scène, je vous prêterai des paroles convenables à la grandeur de « votre ame. » (*Lettre du* 30 *janvier* 1663.)

L'élégie de La Fontaine produisit une vive impression. Elle étoit alors dans toutes les bouches, comme depuis elle a été dans la mémoire de tous les amateurs. L'ame ingénue du poëte donnoit à ses

le premier, par la reconnoissance des bienfaits, ni, comme le second, par l'intérêt d'une défense personnelle[a].

Si Fouquet ne résista pas à l'ivresse de la prospérité, il ne se laissa pas abattre par l'horreur de sa situation. Il protesta

vers l'ascendant de la vérité. *Le bonhomme* nous apprend qu'il excita l'intérêt général en faveur de son Mécène :

J'accoutumai chacun à plaindre ses malheurs.
(*Envoi du IIe fragment du songe de Vaux.*)

Auprès de Louis XIV et de Colbert, cet intérêt ne dut pas moins lui nuire que la licence de ses *contes*.

Qu'il nous soit permis, à ce sujet, de renouveler une question souvent agitée. Comment expliquer le silence absolu du législateur du Parnasse sur l'apologue et sur l'inimitable fabuliste ? On ne peut le regarder comme une omission purement fortuite. Louis Racine rapporte (*Réflexions sur la poésie*, chap. XI) qu'il le motivoit, en disant que La Fontaine « n'étoit créateur ni de ses sujets ni de son style. » Ce motif ne sauroit être le véritable. En plaidant la cause du goût, Boileau s'étoit fait des ennemis considérés et puissants. Pour résister à leur ligue, auroit-il cru qu'il étoit réduit à parler du *surintendant* dans ses *satires*, et à se taire sur La Fontaine dans son *art poétique?* Il est pénible de concevoir un tel soupçon; mais il n'est pas dénué de vraisemblance.

[a] Impliqué dans le procès du surintendant, Pellisson languit quatre années à la Bastille. Malgré les surveillants qui l'entouroient, il parvint à composer trois plaidoyers qui, par l'intérêt du sujet, par les ressources du génie, par une élocution abondante et soutenue, méritent d'être comparés aux plus belles harangues de Cicéron. Il ne se nomma pas; mais il fut bientôt reconnu, et Louis XIV ne put le lire sans émotion.

Il s'adresse au roi, parceque le surintendant étoit affranchi de toute autre juridiction (1). En supposant que le monarque ne veuille

(1) Les provisions accordées à Fouquet le 21 février 1653 portoient : « Vous « avons constitué, etc., par ces présentes, etc., surintendant de nos finances,... « sans que de cette administration vous soyez tenu de rendre raison... *ailleurs* « *qu'à notre personne.* »

contre l'incompétence de la chambre de justice, se plaignit de l'enlèvement de plusieurs papiers nécessaires à sa justification, et refusa de se nommer au greffier qui lui lut son arrêt. Par sa présence d'esprit, il avoit déconcerté le chancelier Séguier qui l'interrogeoit d'une manière partiale. Toute sa famille fut exilée; quinze ans après, madame Fouquet obtint la permission de partager la captivité de son mari [a].

L'abbé de Vauxcelles prétend « qu'il y a une grande dis« tance des lettres de madame de Sévigné à Pomponne, pen-

pas prononcer lui-même sur le sort de son ancien ministre, il le conjure, au nom de sa gloire, de ne pas l'enlever à ses juges naturels.

Le fait suivant cité par l'orateur donne la mesure de sa noble hardiesse : « François I[er] regardant à Marcoussis le tombeau d'un surin« tendant immolé (1), sous un des rois précédents, aux jalousies de « la cour et à la passion d'un duc de Bourgogne, et ce grand prince « disant que c'étoit dommage qu'on eût fait mourir un tel homme « par justice; ce n'est pas par justice, Sire, répondit ingénument un « bon religieux, c'est par commissaires. »

(*Premier discours*).

Pellisson avoit les secrets de Fouquet; en le retenant à la Bastille, on se flattoit de les lui arracher : sa fidélité fut inébranlable. Louis XIV et Colbert l'honorèrent de leur confiance, et, par des emplois, lui firent oublier sa longue détention.

[a] *Voyez* la lettre du 17 mai 1676 et la note de la lettre du 3 avril 1680.

Il étoit difficile de communiquer avec le prisonnier dans la citadelle de Pignerol. Un gentilhomme provençal, convaincu d'avoir fait tenir une de ses lettres, adressée à madame Fouquet, fut condamné pour cinq ans aux galères. En recommandant cet infortuné à M. de Grignan, son gendre, madame de Sévigné lui dit : « Vous « savez que c'est un des plus honnêtes garçons qu'on puisse voir, et « propre aux galères, comme à prendre la lune avec les dents. » (*Lettre du 25 juin* 1670).

(1) Jean de Montaigu, décapité en 1409, sous Charles VI.

« dant le procès de Fouquet, à celles qui, cinq ou six ans « après, échappoient chaque jour de sa plume[a]. »

Dans les lettres adressées à M. de Pomponne, l'imagination alarmée de madame de Sévigné, semble, il est vrai, perdre le secret de ses couleurs. Elle n'a pas la force d'en déployer la richesse; et voilà ce qui ajoute au véritable prix de ces douze lettres. Elles sont remarquables par le caractère qui leur étoit propre : il y règne en général une extrême simplicité d'expressions, qui est l'indice d'une extrême douleur. Elles sont bien loin de déceler une main peu exercée; quand elles furent écrites, l'auteur avoit à-peu-près trente-huit ans. On est étonné qu'une femme du grand monde, étrangère aux discussions administratives et judiciaires, en manie la langue avec une précision qui permet de suivre, sans le moindre embarras, la marche d'un procès aussi long, aussi compliqué.

L'abbé de Vauxcelles « doute beaucoup que madame de « Sévigné écrivît aussi bien dans sa jeunesse qu'elle le fit « dans la suite[b]. »

Quoique son style, éminemment facile, ne porte jamais l'empreinte du travail, il est évident qu'elle a dû, par un exercice habituel, lui donner une souplesse toujours plus étonnante; mais il n'est pas moins certain que, dès les premières pages du recueil, ce style original enchante, et par sa grace abandonnée fait le désespoir de ceux qui desirent l'imiter. En voulez-vous la preuve? eh bien! lisez la lettre que, le 15 mars 1647, elle écrit sur la naissance de son fils. Elle terminoit alors sa vingtième année, et cependant comme ses phrases sont jetées avec aisance! comme elle plaisante joliment Bussy qui n'avoit pas encore de garçons! Quelle verve de gaieté! Pour employer son langage, dont

[a] *Voyez* les Réflexions sur les Lettres de madame de Sévigné, page lxxxv.

[b] *Voyez* les mêmes *Réflexions*, même page.

les figures sont si hardies et si naturelles, ne voyez-vous pas déja *trotter sa plume?* Cette plume légère n'a-t-elle pas déja *la bride sur le cou*[a]?

En 1663, madame de Sévigné avoit présenté sa fille à la cour. Elle auroit pu, long-temps encore, briller elle-même sur ce théâtre; mais ses propres succès ne l'y conduisoient pas: il en existoit de plus doux pour son cœur maternel. Mademoiselle de Sévigné[b], née vers 1648, étoit dans le premier éclat de sa beauté. On la distingua dans les ballets, où Louis XIV par sa danse effaçoit les seigneurs les mieux faits, le comte d'Armagnac, le marquis de Villeroi, etc..... Ses attraits naissants furent célébrés par le poëte de ces fêtes, l'ingénieux Benserade, qui composa pour elle divers madrigaux, en faisant aux personnages qu'elle représentoit quelques unes de ces allusions délicates pour lesquelles il avoit un talent particulier. Lorsqu'elle figuroit Omphale, il lui disoit qu'elle tenoit sa sévérité d'une mère,

> Se lassant aussi peu d'être belle que sage,

et ce vers heureux, sans être d'un grand poids, confirme de plus en plus l'opinion générale qui régnoit en faveur de

[a] « Il faut un peu, entre bons amis, laisser *trotter les plumes* comme « elles veulent; la mienne *a toujours la bride sur le cou.* » (*Lettre du 24 novembre* 1675.)

[b] Ses noms de baptême étoient *Françoise-Marguerite;* sa mère et Bussy la nomment souvent *la belle Madelonne.* On l'appeloit en famille *Manon;* ce qui paroît ne l'avoir pas flattée infiniment, car Saint-Pavin fait dire au moineau de cette demoiselle que sa *maîtresse*

> S'offense, et ne peut trouver bon
> Qu'on l'appelle encor de ce nom.

(*Lettre de Saint-Pavin à mademoiselle de Sévigné*, pag. vij des pièces préliminaires.)

la marquise[a]. Saint-Pavin a chanté fort agréablement et la mère et la fille dans plusieurs épîtres badines : cette nouvelle édition en contient quatre, dont trois n'avoient pas encore été mises au jour[b]. En dédiant à mademoiselle de Sévigné la fable du *Lion amoureux*, La Fontaine lui paya le tribut de son naïf hommage. Il en crayonna les charmes et le caractère dans une esquisse pleine de finesse et de ressemblance :

Sévigné, de qui les attraits
Servent aux graces de modèle,
Et qui naquîtes toute belle,
A votre *indifférence* près,
Pourriez-vous être favorable
Aux jeux innocents d'une fable,
. . . .?

(Liv. IV, fab. Ire.)

Madame de Sévigné s'étonnoit que les partis les plus avantageux ne s'offrissent pas à l'envi, pour obtenir l'objet de son extrême affection, ou, si l'on veut, de son *idolâtrie;* car l'austère Arnauld-d'Andilly lui reprochoit d'être à cet égard *une jolie païenne*[c]. Elle manifeste à son cousin combien elle est surprise qu'un objet aussi parfait à ses yeux ne soit pas recherché avec un empressement plus vif : « *la plus* « *jolie fille de France*[d] est plus digne que jamais de votre « estime et de votre amitié;...... sa destinée est si difficile à « comprendre que pour moi je m'y perds[e]: » L'*indifférence*,

[a] *Voyez* le *Choix de Poésies adressées à madame et à mademoiselle de Sévigné*, tome Ier, 2e série des pièces préliminaires, pages x et xj.

[b] *Ibidem*, depuis la page iij jusqu'à la page ix.

[c] Lettre du 29 avril 1671.

[d] C'étoit le nom que lui avoit donné Bussy. *Voyez* le portrait qu'il a fait de madame de Sévigné, dans la *Généalogie manuscrite de la maison de Rabutin*, pièces préliminaires, page xix.

[e] Lettre du 28 août 1668.

pour ne pas dire le *dédain*[a], qu'annonçoit la physionomie de mademoiselle de Sévigné, devoit éloigner les prétendants. Ne croiroit-on pas que sa mère étoit obligée d'en écarter la foule importune, lorsque Grouvelle nous entretient de l'*industrie* qu'elle employoit à *faire naître les difficultés?* et toutefois elle ne nomme que MM. de Caderousse et de Mérinville, auxquels elle préféra François Adhémar-de-Monteil, comte de Grignan, quoiqu'il se fût déja marié deux fois[b], et qu'il eût deux filles de sa première femme.

Le 29 janvier 1669, M. de Grignan, âgé d'environ quarante ans, épousa mademoiselle de Sévigné, qui en avoit vingt[c]. La marquise le trouvant tel qu'on pouvoit le souhaiter, *et par sa naissance, et par ses établissements, et par ses bonnes qualités,* ne prit aucun renseignement positif sur le mauvais état de ses affaires; ce qui faisoit dire au cardinal de Retz : « Vous vous abandonnez en quelque sorte au

[a] « D'abord on vous craint : vous avez *un air dédaigneux;* on n'es-« père pas pouvoir être de vos amis; mais quand on vous connoît, il « est impossible qu'on ne s'attache entièrement à vous. » (*Lettre du 22 septembre* 1680.) *Voyez* la gravure qui représente madame de Grignan, tome IV.

[b] La première femme de M. de Grignan étoit Angélique-Claire d'Angennes, sœur de la duchesse de Montausier; la seconde étoit Marie-Angélique du Puy-du-Fou. *Voyez* sur cette dernière la note[a], tome III, page 418.

[c] Madame de Sévigné donna 100,000 écus en dot à sa fille, aux termes du contrat de mariage; et lorsqu'elle aperçut les deux cent mille livres payées comptant, elle s'écria : « Quoi! faut-il tant d'argent « pour obliger M. de Grignan à coucher avec ma fille? » Après avoir un peu réfléchi, elle se reprit en disant : « Il y couchera demain, « après demain, toutes les nuits; ce n'est point trop pour cela. » Cette saillie, exprimée un peu crûment, est extraite de l'*Histoire littéraire des Femmes françoises*, t. Ier, p. 430. Elle prouve combien madame de Sévigné, même dans la conversation, passoit fréquemment de la gaieté, qui joue avec les objets, à la méditation qui les creuse.

« destin, qui est souvent très ingrat, et reconnoît très mal « la confiance que l'on a placée en lui[c]. »

En donnant sa fille à un homme de la cour, madame de Sévigné se flattoit de passer ses jours avec elle; mais, quinze ou seize mois après l'avoir mariée, son espérance la plus chère s'évanouit: le service du roi appela son gendre en Provence où, comme lieutenant-général, il commanda très long-temps, en l'absence du duc de Vendôme, trop jeune alors pour exercer les fonctions de gouverneur. Au commencement de février 1671, madame de Grignan se rendit auprès de son époux. Depuis le mariage de la fille jusqu'à la mort de la mère, c'est-à-dire, pendant vingt-sept années, l'une et l'autre se réunirent le plus souvent possible, et ne furent pas en tout séparées l'espace de sept ans. Néanmoins, par un éloignement aussi douloureux, l'existence de madame de Sévigné fut, pour parler à sa manière, *cruellement mêlée d'absynthe*, et, pour en adoucir l'amertume, elle écrivoit sans cesse à l'objet de ses regrets. Sa plume intarissable reproduit à chaque page, dans dix volumes, toujours les mêmes épanchements sans fatiguer jamais, parceque toujours elle sait les revêtir de tournures nouvelles, qui se réduisent pourtant au sens qu'offrent ces trois lignes: « Lire « vos lettres et vous écrire, c'est la première affaire de ma « vie; tout fait place à ce commerce; aimer comme je vous « aime fait trouver frivoles toutes les autres amitiés[b]. »

Tout ce qui sort de la plume de madame de Sévigné porte un cachet inimitable, qui lui assure la prééminence dans le genre épistolaire. Ses billets sur les circonstances les plus minutieuses étoient lus de son temps avec une grande avidité. « Vos lettres, lui mande madame de Cou« langes, font tout le bruit qu'elles méritent..... Il est cer-

[a] Lettre du cardinal de Retz à madame de Sévigné, du 20 décembre 1668.

[b] Lettre du 26 juin 1675.

« tain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos let-
« tres[a]. » Mais c'est dans la correspondance avec madame de Grignan que son talent paroît dans sa véritable étendue; c'est là qu'elle prend un libre essor, parceque son cœur est à l'aise, parcequ'il dépose sans crainte les sentiments qui le remplissent. Aussi, dit-elle, dans son style toujours plein d'images : « Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les « paniers, c'est-à-dire, la fleur de mon esprit, de ma tête, « de mes yeux, de ma plume, de mon écritoire, et puis le « reste va comme il peut. Je me divertis autant à causer « avec vous, que je laboure avec les autres[b]. »

Il ne s'étoit pas encore écoulé deux mois depuis le départ de madame de Grignan pour la Provence, lorsque sa mère alla passer la semaine sainte à Livry, dans l'abbaye du *bien bon*. Elle avoit résolu de se livrer tout entière aux pratiques de dévotion pendant les jours que la religion consacre au recueillement et à la pénitence. « Mais ce que je ferai beau- « coup mieux que tout cela, dit-elle, c'est de penser à vous, « ma fille; je n'ai pas encore cessé depuis que je suis arri- « vée, et ne pouvant contenir tous mes sentiments, je me « suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée som- « bre que vous aimez, assise sur ce siége de mousse où je « vous ai vue quelquefois couchée. Mais, mon Dieu! où ne « vous ai-je point vue ici? et de quelle façon toutes ces pen- « sées me traversent-elles le cœur? Il n'y a point d'endroit, « point de lieu, ni dans la maison, ni dans l'église, ni dans « le pays, ni dans le jardin, où je ne vous aie vue; il n'y « en a point qui ne me fasse souvenir de quelque chose. De « quelque manière que ce soit, cela me perce le cœur; je

[a] Lettre de madame de Coulanges, du 10 avril 1673, relative à la demande que madame de Thianges lui avoit faite de deux lettres de madame de Sévigné, l'une sur un *cheval*, l'autre sur une *prairie*. (*Voyez* la note[a], tome III, page 79.)

[b] Lettre du 1[er] décembre 1675.

« vous vois, vous m'êtes présente; je pense et repense à « tout; ma tête et mon esprit se creusent; mais j'ai beau « tourner, j'ai beau chercher, cette chère enfant que j'aime « avec tant de passion est à deux cents lieues de moi, je ne « l'ai plus. Sur cela je pleure sans pouvoir m'en empêcher: « ma chère bonne, voilà qui est bien foible, mais pour moi « je ne sais point être forte contre une tendresse si juste et « si naturelle..... Je vous prie de ne point parler de mes « foiblesses; mais vous devez les aimer et respecter mes lar- « mes, puisqu'elles viennent d'un cœur tout à vous[a]. »

Qui pourroit, sans attendrissement, lire ce morceau remarquable? Nous l'avons choisi comme un exemple frappant de cet abandon involontaire, attribut précieux et distinctif de madame de Sévigné. C'est l'effusion d'un sentiment qui déborde. Ah! le langage de l'ame ne se contrefait pas ainsi. Il est toutefois des détracteurs qui voudroient nous faire trouver l'exagération de la fausseté dans les transports de la plus tendre des mères, et les prestiges de l'art dans l'égarement de son désespoir. Vains efforts du paradoxe!

Un écrivain dont les nombreuses productions eurent de la vogue, Caraccioli, affirme que mesdames de Sévigné et de Grignan *ne pouvoient se souffrir lorsqu'elles étoient ensemble;* que leur langage trop passionné *ne peut être celui de la sincérité*[b]. Dans des lettres censées écrites depuis 1674 jusqu'en 1680, mademoiselle de Sommery, connue par un esprit saillant et caustique, par une aversion déclarée pour les opinions établies, s'efforce de verser le ridicule à pleines mains et sur la mère et sur la fille[c]. Le duc de Nivernois, dans un dialogue rempli d'ailleurs d'observations fines, at-

[a] Lettre du 24 mars 1671.

[b] Lettres récréatives et morales sur les mœurs du temps, à M. le comte de ***. Paris, 1767, tome I[er], page 39.

[c] Lettres de madame la comtesse de L*** à M. le comte de R***. Paris, 1 vol. in-12, 1785.

taque leur réputation avec une injustice poussée jusqu'à l'outrage; écart bien étrange de la part d'un grand seigneur, dont, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, on vantoit la délicatesse, la réserve et l'aménité[a].

Les témoignages contemporains défendent assez mesdames de Sévigné et de Grignan contre les railleries de mademoiselle de Sommery, contre les accusations de M. de Nivernois. Les objections de Caraccioli sont plus spécieuses: attachons-nous donc à les combattre.

On ne connoît aucune des lettres que madame de Grignan écrivit à sa mère. A les juger par celles qu'elle adressoit à d'autres personnes, certes le style n'en devoit pas être *passionné*. Pour madame de Sévigné, loin de feindre une tendresse qu'elle ne ressentoit pas, elle condamne, elle déplore celle qui l'absorbe. « Hélas! c'est ma folie que de « vous voir, de vous parler, de vous entendre; je me dévore « de cette envie et du déplaisir de ne vous avoir pas assez « écoutée, pas assez regardée: il me semble pourtant que « je n'en perdois guère les moments; mais enfin je n'en suis « pas contente. Je suis folle, il n'y a rien de plus vrai; mais « vous êtes obligée d'aimer ma folie. Je ne comprends pas « comme on peut tant penser à une personne; n'aurai-je « jamais tout pensé? non, que quand je ne penserai plus[b]. »

L'altière madame de Grignan n'auroit pu s'abaisser à un déguisement quelconque. Sa mère, dans les instants même où des reproches doux et touchants s'échappent de son ame oppressée, convient qu'elle est franche, qu'elle a *ce caractère de vérité qui se maintient toujours*[c]. L'artifice n'étoit pas moins étranger à cette mère trop sensible. Madame de La

[a] Œuvres de Mancini-Nivernois, tome Ier des Mélanges, dialogue intitulé: *Pline le jeune et madame de Sévigné.*

[b] Lettre du 18 mars 1671.

[c] Lettre du 11 février 1671, passage rétabli d'après l'édition de 1726.

Fayette, son amie, la blâme de laisser *voir quelquefois ce que la prudence obligeroit de cacher*[a].

Dans les lettres de madame de Sévigné, l'on reconnoît un cœur presque toujours satisfait du cœur qu'il chérit. Quant aux endroits sur lesquels on juge qu'il s'élevoit de légers différents entre elle et sa fille, lorsqu'elles étoient réunies, il est naturel d'en conclure que le sentiment, également vrai chez l'une et chez l'autre, ne se manifestoit pas en elles d'une égale manière. La première, vive, enjouée, indulgente, étoit très affectueuse; la seconde, grave, triste, sévère, n'étoit pas expansive; il en résultoit trop d'empressement de la part de celle-là, trop de froideur de la part de celle-ci, et des malentendus qui troubloient un moment la paix, en altérant les charmes d'une affection réciproque. « Nos humeurs, écrit madame de Sévigné, sont un peu op- « posées; mais il y a bien d'autres choses sur quoi nous « sommes d'accord, et puis, comme vous dites, nos cœurs « nous répondent quasi de notre degré de parenté[b]. »

La cause à laquelle nous attribuons des mésintelligences passagères est indiquée très clairement dans une lettre écrite en 1679, pendant que madame de Grignan étoit à Paris, dangereusement malade de la poitrine, et que son caractère s'aigrissoit par un état de souffrance habituelle. Voici quelques phrases de cette lettre, où madame de Sévigné, toute à sa douleur, prend à peine le soin d'exprimer le désordre de ses idées. « Il faut, ma chère bonne, que je « me donne le plaisir de vous écrire, une fois pour toutes, « comme je suis pour vous. Je n'ai point l'esprit de vous le « dire; je ne vous dis rien qu'avec timidité et de mauvaise « grace, tenez-vous donc à ceci....... Vous disiez bien cruel- « lement, ma bonne, que je serois trop heureuse quand

[a] *Voyez* le *Portrait de madame de Sévigné par madame de La Fayette*, page xvij des pièces préliminaires, tome I[er].

[b] Lettre du 8 juillet 1672.

« vous seriez loin de moi, que vous me donniez mille cha-« grins, que vous ne faisiez que me contrarier........ Ma très « chère, vous ignorez bien comme je suis pour vous, si vous « ne savez que tous les chagrins que me peut donner l'excès « de la tendresse que j'ai pour vous, sont plus agréables « que tous les plaisirs du monde où vous n'avez point de « part. Il est vrai que je suis quelquefois blessée de l'entière « ignorance où je suis de vos sentiments, du peu de part « que j'ai à votre confiance; j'accorde avec peine l'amitié « que vous avez pour moi avec cette séparation de toutes « sortes de confidences........ Votre présence, un mot d'a-« mitié, un retour, une douceur me ramène et me fait tout « oublier.......... Hélas! je n'ai jamais eu qu'un but, qui est « votre santé, votre présence et de vous retenir avec moi..... « ma pauvre bonne, voilà une abominable lettre....... Je ne « veux point de réponse; Dieu vous en garde, ce n'est pas « mon dessein. Embrassez-moi seulement et me demandez « pardon; mais je dis pardon d'avoir cru que je puisse trou-« ver du repos dans votre absence[a]. »

Heureusement pour madame de Sévigné, le calme renaissoit bientôt dans son ame; les impressions pénibles s'en effaçoient. Pour se consoler du départ de sa fille, retournée en Provence après un séjour de deux ans à Paris, elle se confioit à l'avenir, elle *jouissoit à pleines voiles de l'aimable espérance*[b]. Pour rassurer cette fille adorée contre les reproches qu'elle se faisoit à elle-même, elle paroissoit trouver un motif de satisfaction dans ce qui l'affligeoit trop réellement. Sur la différence des goûts et des esprits, elle fait donc cette observation, dictée plutôt par sa complaisance ordinaire que par la justesse piquante de son esprit : « Nous

[a] *Voyez* la *Notice bibliographique*, tome Ier, page 27 des pièces préliminaires, Ire série, et la note [a], tome V, page 96.

[b] Lettre du 10 juillet 1676, dans laquelle, d'après l'édition de 1726, on a rétabli ces expressions riches de poésie.

« n'en sommes pas moins bien ensemble; au contraire, nous « sommes une nouveauté l'une à l'autre[a]. »

Plus madame de Grignan remarquoit ces ménagements continuels, moins elle excusoit les torts de son caractère. Elle les avoue sans cesse; elle s'en accuse avec des regrets amers; on le voit par les lettres de madame de Sévigné. On y voit également qu'avec le secours de l'expérience elle parvint à se corriger, ou, pour être plus exact, à rendre bien moins sensibles les inégalités de son commerce. Dix ans après l'époque où ces inégalités se firent le plus sentir, elle se les reproche encore; ce qui prouve qu'elle n'avoit pas su vaincre entièrement le naturel, toujours si jaloux de ressaisir ses droits. Sa mère s'empresse de dissiper les craintes qu'elle témoigne d'avoir pu lui déplaire, pendant un nouveau séjour à Paris d'environ huit ans. « Je ne sais, lui ré- « pond-elle, ce que vous voulez dire de votre humeur, « vous n'en avez plus qui ne nous fasse plaisir, et nous ne « pouvons finir sur le solide et vrai mérite que Dieu vous a « donné[b]. » Non contente d'avoir ainsi calmé ses inquiétudes, quatre jours après, elle lui répète : « Je ne sais com- « ment vous pouvez dire que votre humeur est un nuage « qui cache l'amitié que vous avez pour moi; si cela étoit « dans les temps passés, vous avez bien levé ce voile depuis « plusieurs années[c]. »

Tant que madame de Sévigné vécut, son fils prit le titre de baron[d]. Il avoit un extérieur agréable, une intelligence prompte, de l'instruction pour un jeune homme. Il étoit blond comme sa sœur; mais volage, ami de la joie et du plaisir, complaisant jusqu'à la foiblesse, confiant jusqu'à l'indiscrétion, il offroit avec elle le contraste le plus entier,

[a] Lettre du 19 juin 1680.
[b] Lettre du 22 octobre 1688.
[c] Lettre du 26 du même mois.
[d] Son nom de baptême étoit *Charles*.

soit pour l'esprit, soit pour le caractère. Cinq mois avant qu'elle épousât M. de Grignan, il ouvrit sa carrière militaire en servant contre les Turcs. « Je crois, dit sa mère à « Bussy, que vous ne savez pas que mon fils est allé *en* « *Candie* avec M. de Roannès et le comte de Saint-Paul; cette « fantaisie lui est entrée fortement dans la tête; il l'a dit à « M. de Turenne, au cardinal de Retz, à M. de La Roche- « foucauld: voyez quels personnages! Tous ces messieurs « l'ont tellement approuvé, que la chose a été résolue et ré- « pandue avant que j'en susse rien: enfin il est parti, j'en ai « pleuré amèrement; j'en suis sensiblement affligée; je n'au- « rai pas un moment de repos pendant tout ce voyage, j'en « vois tous les périls, j'en suis morte; mais enfin je n'en ai « pas été la maîtresse; et, dans ces occasions-là, les mères « n'ont pas beaucoup de voix au chapitre[a]. »

Au retour de cette expédition malheureuse, de cette espèce de croisade contre les infidèles, le baron de Sévigné signala son inconstance auprès de plusieurs femmes plus séduisantes que difficiles. Dans le nombre on distingue Ninon, dont nous avons une correspondance supposée[b], et la célèbre Champmêlé qui étoit l'honneur de la scène françoise. La voix de cette actrice n'étoit pas moins attendrissante que la

[a] Lettre du 28 août 1668.

[b] « Quelqu'un, dit Voltaire, a imprimé des lettres sous le nom de « mademoiselle de Lenclos, à-peu-près comme dans ce pays-ci on « vend du vin d'Orléans pour du Bourgogne. » (*Mélanges littéraires*, tome III; édition in-8°, tome XLIX.)

Les lettres dont parle Voltaire sont intitulées: *Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné*, 1752, 2 vol. in-12. Elles sont l'ouvrage d'un avocat au conseil, nommé Damours; on les a souvent réimprimées. L'auteur analyse les passions, leurs causes et leurs effets en vrai disciple d'Épicure. Sans manquer d'agrément ni de facilité, il fait trop disserter une femme de beaucoup d'esprit sans doute, mais qui n'avoit jamais sacrifié qu'aux plaisirs.

composition du poëte, qui l'initia dans l'art de déclamer ses vers enchanteurs[a].

On a répété plusieurs fois que madame de Sévigné traitoit Ninon avec trop peu de ménagement. Sa prévention seroit sans doute excusable; mais a-t-elle encouru ce reproche? Les égarements du père ne devoient-ils pas l'alarmer pour le fils? D'après des révélations non suspectes, elle se plaint de l'empire que Ninon exerce sur les jeunes gens, dont elle pervertit l'aveugle inexpérience par ses doctrines irréligieuses; elle rapporte un trait qui prouve que cette personne si vantée avoit, en *se faisant homme*, renoncé aux premières vertus de son sexe, et ne s'étoit pas élevée aux nobles sentiments du nôtre, comme ses panégyristes voudroient nous le persuader : piquée des soins que le baron rendoit à la Champmêlé, la moderne *Leontium*[b], exigea non seulement qu'il y mît un terme, mais qu'il lui confiât les lettres qu'il en avoit reçues. C'étoit, en apparence, le gage d'un retour sincère; dans la vérité, c'étoit un sacrifice imposé par la vengeance. Elle vouloit envoyer ces lettres à l'amant en titre de l'actrice, *afin de lui faire donner quelques petits coups de baudrier.* Dès que la marquise eut connoissance de ce projet bien peu philosophique, elle fit sentir à son fils *que, même dans les choses malhonnêtes, il y avoit de l'honnêteté à observer.* « Il entra, dit-elle, dans mes raisons, il courut chez Ninon, et « moitié par adresse, et moitié par force, il retira les lettres « de cette pauvre diablesse; je les ai fait brûler....... Nous « sommes très bien ensemble, je suis sa confidente, et je « conserve cette vilaine qualité qui m'attire de si vilaines

[a] *Voyez* la note[a], tome II, page 294.

[b] C'étoit le nom d'une fameuse Athénienne qui avoit étudié le systême d'Épicure, et qui, dit-on, le mettoit en pratique avec le maître et les élèves. Ninon s'honoroit de la prendre pour modèle, puisque ses meilleurs amis, Saint-Evremond, l'abbé de Château-Neuf, etc., l'appellent ainsi, même au milieu des louanges qu'ils lui prodiguent.

« confessions, pour être en droit de lui dire mes sentiments « sur tout : il me croit autant qu'il peut, il me prie de le re- « dresser; je le fais comme une amie[a]. »

Toujours occupée du sort de ses enfants, madame de Sévigné acheta pour son fils d'abord la charge de guidon, ensuite celle de sous-lieutenant des gendarmes du dauphin. Elle espéroit lui ménager, par ce genre de service, la protection de l'héritier présomptif de la couronne[b]. Du sein des voluptés, le jeune guidon couroit aux hasards de la guerre; il se trouva dans plusieurs actions périlleuses. Au combat de Sénef (11 août 1674), quoique long-temps en butte à l'artillerie des ennemis, il ne reçut qu'une légère blessure à la tête. On le désigna au roi comme l'un de ceux qui s'étoient le plus distingués au siège d'Aire, qui fut pris le 31 juillet 1676; et, suivant le rapport du chevalier de Grignan, il s'étoit *établi dans la tranchée et sur la contrescarpe, comme s'il eût été chez lui*. A Saint-Denis, près de Mons (4 août 1678), il soutint une batterie contre le feu de neuf canons avec une telle intrépidité, que le lendemain de l'affaire le marquis de Grana, général espagnol, auxiliaire du prince d'Orange, demandant au duc de Luxembourg quel étoit l'escadron qui lui avoit si bien résisté, le maréchal lui nomma les gendarmes-dauphin, et lui présenta l'officier qui les commandoit, dont il fit l'éloge le plus honorable[c].

Dans l'intervalle de ses campagnes, le joyeux guerrier partageoit le temps entre sa mère, ses maîtresses et la cour. Il en donnoit le moins possible à l'ambition; las d'une vie dissipée, il alloit se réfugier aux Rochers, y déposer son

[a] Lettre du 22 avril 1671.

[b] *Voyez* les pièces préliminaires, page xix, et la note[1], tome V, page 68.

[c] « Vous comprenez tout ce qui lui fut dit d'agréable, et combien, « en pareille rencontre, on se trouve payé de sa patience. » (*Lettre à Bussy, du* 23 *août* 1678.)

repentir dans le sein de la meilleure confidente, et réfléchir auprès d'elle sur le vide et sur le danger de ses liaisons. Quelquefois en arrivant il se mettoit à deux genoux, ne croyant pas devoir *l'aborder d'une autre façon*; on avoit *bien résolu de le gronder*, et l'on ne savoit *jamais où trouver de la colère; on étoit fort aise de le voir;* il embrassoit *mille fois*, et donnoit *les plus méchantes raisons du monde*, que l'on prenoit *pour bonnes*[a].

Tantôt il écrivoit sous la dictée de sa mère lorsqu'elle étoit malade, tantôt il lui lisoit avec un rare talent des pièces de théâtre, des romans, des histoires, jusqu'à des pères de l'église. Ses lectures étoient pleines d'intérêt par le jeu qu'il y mettoit : en passant par ses mains, les *Lettres provinciales* avoient *un prix tout particulier*[b]. A travers l'aisance et l'enjouement qui caractérisent ses moindres billets, on remarque un attachement invariable pour sa sœur, qui de son côté s'intéressoit sincèrement à lui. Son goût n'avoit pu que gagner à l'école de Racine et de Boileau; mais sa vivacité ne lui permettoit pas toujours de modifier ses jugements. Il a raison de préférer, sous tous les rapports, la prose concise et lumineuse de Pascal, tour-à-tour énergique et divertissante, à celle de Nicole, un peu traînante et monotone, dans laquelle il trouve *une quantité de paroles*, en ajoutant: *Cela fatigue et fait mal à la fin : c'est comme quelqu'un qui mangeroit trop de blanc-manger;* mais n'est-il pas évidemment emporté par sa légèreté naturelle, lorsqu'il décide que l'auteur des *Essais de morale*, l'un des plus estimables écrivains du XVII[e] siècle, *parle, parcequ'il veut parler,* et que *souvent il n'a pas grand'chose à dire*[c]?

Avec des affections douces et pures, avec un plan de vie sage et réglé, madame de Sévigné se préserva des maladies.

[a] Lettre du 4 décembre 1675.
[b] Lettre du 23 juillet 1677.
[c] Lettre du 2 février 1676.

Le progrès des années s'annonça chez elle de la manière la moins sensible; son cousin, le jovial Coulanges, put longtemps lui donner le nom de *mère-beauté;* à plus de cinquante ans elle conservoit de la fraîcheur et des attraits; à quarante-huit, les premières atteintes d'un rhumatisme lui faisoient dire à Bussy: « Cette belle santé, que vous avez vue « si triomphante, a reçu quelques attaques, dont je me suis « trouvée humiliée, comme si j'avois reçu un affront[a]. » On attribuoit cette infirmité, la seule qu'elle ait jamais ressentie, à l'influence du serein, *le plus ancien de ses amis*, avec lequel elle fut obligée de *rompre*[b]. En revenant de l'une de ces promenades solitaires et chéries, *aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion*, elle faisoit à sa fille une observation qui semble trop commune pour être citée, mais qui doit faire impression sur les cœurs constamment occupés du besoin de se réunir : « Regardez un peu la lune, cette lune « que je regarde aussi; nous voyons la même chose, quoi-« qu'à deux cents lieues l'une de l'autre[c]. »

Madame de Sévigné ne voyoit pas sans amertume que son fils se fût dégoûté de sa charge, et qu'il se ruinât par des dépenses sans objet. « C'est, dit-elle, un abyme de je « ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie; mais sa main « est un creuset où l'argent se fond[d]. » Elle parvint à lui faire épouser, le 8 février 1684, une jeune personne (*Jeanne-Marguerite de Bréhan de Mauron*), dont le père, conseiller au parlement de Bretagne, avoit plus de 60,000 livres de rente. On a de cette jeune femme un ou deux billets écrits avec une politesse aimable. Elle avoit du sens, un grand respect pour ses devoirs; sa mauvaise santé lui faisoit rechercher la solitude. La marquise rend toujours justice à

[a] Lettre du 6 août 1675.
[b] Lettre du 9 octobre 1676.
[c] Lettre du 1er avril 1671.
[d] Lettre du 27 mai 1680.

ses bonnes qualités; mais il ne paroît pas qu'elle ait, surtout au commencement, pu trouver du plaisir à vivre avec elle. Neuf mois après le mariage, elle écrivoit : « Ma belle « fille n'a que des moments de gaieté, car elle est tout ac- « cablée de vapeurs; elle change cent fois le jour de visage, « sans en trouver un bon; elle est d'une extrême délicatesse; « elle ne se promène quasi pas; elle a toujours froid; à « neuf heures du soir, elle est tout éteinte; les jours sont « trop longs pour elle, et le besoin qu'elle a d'être pares- « seuse fait qu'elle me laisse toute ma liberté, afin que je « lui laisse la sienne[a]. »

Madame de Grignan étoit avec sa mère, lorsque l'abbé de Coulanges termina *sa longue et honorable vie*[b]. La vieillesse d'un oncle à qui la marquise avoit de si grandes obligations, s'étoit opposée à la réunion vers laquelle ses vœux se tournoient sans cesse, et qui ne fut plus interrompue que par de courts intervalles.

Le dernier voyage de madame de Sévigné pour la Provence fut entrepris le 10 mai 1694. Le 2 janvier de l'année suivante elle vit *toutes les magnificences champêtres de la noce* du marquis, son petit-fils[c]. Distingué par des actions d'éclat, il fut à dix-huit ans colonel du régiment du chevalier de Grignan, son oncle[d]. Il en avoit vingt-quatre lorsqu'il

[a] Lettre du 27 septembre 1684.

[b] Lettre du 2 septembre 1687.

[c] Lettre écrite de Grignan le 3 février 1695. *Louis-Provence* Adhémar-de-Monteil, marquis de Grignan, né en novembre 1671, fut tenu sur les fonts baptismaux par les procureurs des états, alors assemblés à Lambesc. « La jolie chose, s'écrie madame de Sévigné, « que d'accoucher d'un garçon, et de l'avoir fait nommer par la « Provence! » (Lettre du 29 novembre 1671.)

[d] « Ce marmot, entrer l'épée à la main, et forcer ce château, et « tuer ou enlever onze ou douze cents hommes! Représentez-vous un « peu cet enfant, devenu un homme, un homme de guerre, un brû- « leur de maisons. » (Lettre du 11 septembre 1689.)

épousa mademoiselle Anne-Marguerite de Saint-Amand, belle, modeste et fille d'un fermier-général dont l'opulence n'étoit pas à dédaigner[a].

Au mois de décembre de la même année (1695), se fit le mariage de mademoiselle de Grignan, de cette charmante *Pauline*[b] dont *l'esprit déroboit tout*[c], dont les graces avoient dès l'enfance rappelé celles de sa mère[d], et dont la première

[a] Dans les derniers jours de décembre 1694, madame de Sévigné écrit à madame de Guitaud « que mademoiselle de Saint-Amand a « dix-huit ans, qu'elle est jolie, aimable, sage, bien élevée, raison-« nable au dernier point; qu'on lui donne quatre cent mille francs « comptant, beaucoup plus dans l'avenir;.... qu'on a cru qu'un tel « parti seroit bon *pour soutenir les grandeurs de la maison*, qui n'est « pas sans dettes.... » Mademoiselle de Saint-Amand avoit une sœur qui épousa le marquis de Salins.

[b] D'après une lettre de Bussy à madame de Grignan, du 16 août 1674, c'est vers cette époque que mademoiselle de Grignan, depuis marquise de Simiane, doit être née à Paris.

[c] Expressions de madame de Grignan, répétées par madame de Sévigné. (Lettre du 16 octobre 1689.)

[d] « Je vois d'ici cette petite; elle vous ressemblera, malgré la mar-« que de l'ouvrier. Il est vrai que ce nez est une étrange affaire..... » (Lettre du 21 juillet 1677.) « Ce petit nez carré » (*comme l'étoit celui de madame de Sévigné*), « est une belle pièce à retrouver chez vous. « Je trouve plaisant que les nez des Grignan n'aient voulu permettre « que celui-là, et n'aient point voulu entendre parler du vôtre. » (Lettre du 30 juin 1677.) Douze ans après, la marquise écrivoit : « Si ce comte avoit voulu ne donner que ses yeux et sa belle taille, « et vous laisser le soin de tout le reste, Pauline auroit *brûlé le* « *monde*(1)....; ce mélange est mille fois mieux et fait assurément une « aimable créature. Sa vivacité (2) ressemble à la vôtre.... » (Lettre du 16 octobre 1689.)

(1) *Cette beauté brûlera le monde* : Telle fut la manière dont s'exprima le marquis de Tréville, lorsque madame de Grignan parut à la cour.

(2) C'est-à-dire celle de l'esprit; madame de Grignan étoit lente.

jeunesse est immortalisée par les lettres de son aïeule. Elle s'unit à M. de Simiane, marquis d'Esparron, gentilhomme du duc d'Orléans, lieutenant des gendarmes écossois, et dont la maison, l'une des plus illustres de la Provence, descend des anciens souverains de la ville d'Apt.

La satisfaction que madame de Sévigné dut ressentir de ces deux mariages ne fut pas sans mélange : nous la voyons à cette même époque en proie à des inquiétudes plus vives que jamais sur l'état de langueur de sa fille. Lorsqu'elle commençoit à trouver, dans une convalescence à-peu-près assurée, le prix de tant de veilles, l'oubli de tant d'alarmes, elle-même tomba malade au mois d'avril 1696 : dix jours après elle n'étoit plus. Le désespoir de sa famille et de ses amis est plus facile à concevoir qu'à dépeindre. Elle avoit soixante-neuf ans, un mois et vingt-deux jours. Sa perte fut d'autant plus cruelle qu'une santé presque inaltérable en éloignoit pour long-temps l'appréhension.

Grouvelle dit que le maréchal du Muy, en acquérant la terre de Grignan, fit *exhumer et déposer le cercueil de madame de Sévigné dans un cénotaphe élevé au milieu de l'église.* Il ajoute que ce monument fut détruit dans le temps où la recherche des plombs et les besoins publics étoient le prétexte de bien d'autres attentats.

Cet éditeur s'en est rapporté aux journaux de l'horrible époque où la frénésie et la cupidité violoient l'asile des tombeaux : ces journaux publioient que l'on avoit trouvé intacte la dépouille mortelle de madame de Sévigné, et que son visage s'étoit même conservé sans altération. D'après les bruits universellement accrédités, Le Gouvé dans un petit poëme intitulé : *La Sépulture*, composé en 1796, exhala son indignation contre les outrages faits aux restes sacrés d'une femme, le prodige de son sexe :

O forfait! ces brigands, dont la férocité
Viola des prisons l'asile épouvanté,

Coururent, tout sanglants, de nos aïeux célèbres
Profaner, mutiler les monuments funèbres,

. . . .

La beauté ne put même adoucir leur courroux;
Sévigné, dans la mort tu ressentis leurs coups!

M. de Treneuil nous apprend que, vers la fin de 1793, il visita le château de Grignan, au moment même où les spoliateurs des tombeaux s'abandonnoient à tous les excès du délire. Croyant que l'on avoit violé la sépulture de madame de Sévigné, il consacra cette opinion dans *les Tombeaux de Saint-Denis, poëme élégiaque*, réimprimé très souvent. On ne pouvoit mieux louer ses vers qu'en les faisant servir d'épigraphe au premier volume de cette édition:

Là je vois exhumer cette femme immortelle, etc.

Nous avons ouï dire que le crâne de madame de Sévigné avoit été soumis à l'inspection du docteur Gall, qui en avoit jugé défavorablement *les protubérances*, sous le double rapport de l'intelligence et de la sensibilité; nous pensons que la sagacité du *cranalogue* wurtembergeois s'est exercée sur une tête qui n'étoit pas celle de l'illustre épistolaire.

On nous a fait passer l'expédition d'un procès-verbal de notoriété, rédigé le 27 août 1816 par le maire de la ville de Grignan, en présence du curé, du juge-de-paix et d'un adjoint. Il en résulte 1° qu'à l'entrée du chœur de l'ancienne église collégiale, on voit à gauche une tombe de marbre blanc, sur laquelle est gravée l'épitaphe suivante:

CI-GIT
MARIE DE RABUTIN-CHANTAL,
MARQUISE DE SÉVIGNÉ,
DÉCÉDÉE LE 18 AVRIL 1696[a].

[a] Le maréchal du Muy n'érigea pas de *cénotaphe* à madame de Sévigné; il fit seulement placer, à l'endroit de sa sépulture, la tombe

2° Que parmi huit vieillards convoqués, celui qui est le mieux instruit des traditions locales, qui même a connu dans sa jeunesse plusieurs témoins des funérailles de madame de Sévigné, a déclaré que tous ces témoins s'accordoient à dire que cette dame étoit morte d'une petite-vérole si maligne, que sa famille non seulement n'avoit pas eu le temps de se procurer un cercueil de plomb, mais avoit été obligée de la faire inhumer avant l'expiration des délais ordinaires; que le chapitre avoit décidé qu'elle ne seroit point déposée dans le *caveau* de l'église, d'où il pourroit s'élever des exhalaisons pestilentielles, et que, pour concilier les derniers honneurs à lui rendre avec les précautions dues à la salubrité, on ouvriroit dans le chœur une fosse qui seroit couverte de maçonnerie.

3° Enfin il résulte de cet acte de notoriété que la sépulture de madame de Sévigné n'a point été violée, puisqu'il n'a été touché ni à la tombe ni à la maçonnerie qui la couvrent; que les ossements enlevés du *caveau* ne peuvent donc être les siens; que le cadavre trouvé dans un cercueil de plomb, avec une robe de soie noire et une ceinture d'argent, étoit celui de Louis Gaucher Adhémar, restaurateur de l'église collégiale[a].

de marbre blanc sur laquelle est gravée l'épitaphe ci-dessus, dont nous avons sous les yeux la copie figurée. D'ailleurs un *cénotaphe* est un tombeau vide, dressé à la mémoire d'un mort; Grouvelle emploie improprement cette expression.

[a] Ce procès-verbal est revêtu des signatures de MM. Martinet curé, Vigne juge-de-paix, Demar maire et Flachaire adjoint. Le sous-préfet de Montélimart l'a transmis au préfet de Valence (département de la Drôme), qui en avoit fait la demande, en vertu des ordres donnés le 24 juillet 1816 par S. Ex. le ministre de l'intérieur. Dans cette pièce authentique on cite le témoignage du docteur Chambon, qui a décrit la dernière maladie de madame de Sévigné, dont il fut le médecin. (*Traité des métaux, des minéraux et des remèdes qu'on en peut tirer, etc.....*, depuis la page 408 jusqu'à la page 415, Paris,

Le premier titre de gloire de madame de Sévigné est de faire les délices de toutes les générations, sans avoir voulu écrire une seule ligne pour l'immortalité : elle étoit bien éloignée de prévoir que des feuilles remplies *à course de plume* formeroient un des monuments les plus originaux de notre littérature. Puisqu'elle fixe l'attention générale, il est convenable de donner une idée des principaux jugements dont elle a été l'objet : c'est le moyen de l'envisager sous tous les aspects.

L'académie de Marseille, il y a quarante ans, proposa pour sujet de son prix d'éloquence l'*Éloge de madame de Sévigné*, et couronna celui qui fut composé par la présidente Brisson. Le plan de ce discours est assez bien ordonné, la morale en est très saine; mais il y a des lieux communs, des louanges exagérées. Par exemple, en rapportant la peinture effrayante que madame de Sévigné fait de la douleur de la duchesse de Longueville, l'auteur dit que, sous un tel pinceau, cette mère, inconsolable de la mort de son fils, *laisse bien loin Andromaque et Clytemnestre*....[a] Madame Brisson se complaît dans un appareil

1714, 1 volume in-12.) Nous nous sommes procuré cet ouvrage, dont le mérite assurément ne compense pas les recherches qu'il a coûtées. Nous y avons lu que la malade avoit succombé à une petite-vérole de l'espèce la plus dangereuse. L'auteur en attribue la mort aux saignées prescrites par le docteur Raimond, médecin de la petite ville de Cavaillon, qui, de son côté, l'imputoit aux potions ordonnées par son confrère. Au lieu de ce misérable débat, exprimé dans une diction abjecte et dégoûtante, on desireroit une relation claire et circonstanciée des derniers moments de la marquise. Chambon s'énonce avec tant d'embarras et d'obscurité, que nous ne sommes pas surpris qu'il ait induit en erreur celui qui a rédigé son article dans la *Biographie universelle*.

[a] *Voyez* l'*Éloge de madame la marquise de Sévigné, qui a remporté le prix à l'académie de Marseille en l'année* 1777, *par madame la présidente Brisson*. Pièces préliminaires, page xlij.

de rhétorique, qui contraste singulièrement avec des lettres dont le style offre, dans son plus grand éclat, les graces négligées d'un heureux abandon.

Madame Necker se proposoit de disputer auprès de l'académie de Marseille le prix qui fut remporté par la présidente Brisson. Dans ses *Mélanges*, publiés par son mari, on a inséré un *Éloge de madame de Sévigné*, qu'elle paroît avoir eu le bon esprit de ne pas envoyer au concours, après avoir eu le tort de le composer. C'est un assemblage de morceaux incohérents, péniblement travaillés, où les faits sont inexacts; ses pensées vagues et confuses se perdent en des abstractions inintelligibles. La pompeuse obscurité de ses périodes démontre qu'elle n'avoit pour le mérite de madame de Sévigné qu'un respect de tradition : lorsqu'elle en vante avec emphase le naturel exquis, on s'aperçoit que c'est moins par conviction que d'après des jugements transcrits sur ses tablettes[a].

L'auteur du *Lycée ou Cours de littérature* caractérise parfaitement le genre de mérite des Lettres de madame de Sévigné. En remontant à la source du plaisir toujours nouveau qu'elles donnent au lecteur, il la découvre bien moins dans les événements du grand siècle de Louis XIV, que dans la manière de les narrer, que dans une imagination active et mobile qui s'attache aux objets, qui les peint avec charme,

[a] En 1773, l'académie françoise décerna le prix d'éloquence à l'*Éloge de Colbert*, composé par M. Necker. Voltaire consulté à diverses reprises par madame du Deffant sur le mérite du morceau couronné, éluda quelque temps l'explication, et répondit à la fin : « Autant de mauvais que de bon, autant de phrases obscures que de « claires; autant de mots impropres que d'expressions justes, autant « d'exagérations que de vérités.... » (Lettre du 16 novembre 1773.) S'il avoit eu à prononcer sur l'*Éloge de madame de Sévigné* par madame Necker, il n'auroit pu tempérer la censure par de pareils adoucissements; il auroit dit avec plus de laconisme encore : *Mauvais, phrases obscures, mots impropres, exagérations.*

d'où naissent, en un mot, la vivacité des tournures et le bonheur des expressions. Il remarque en même temps qu'on peut montrer beaucoup de goût dans son style, et fort peu dans ses jugements. Cette distinction est vraie; mais il l'appuie de raisonnements qui ne sont pas tous également justes, sur-tout à l'égard de madame de Sévigné. Comment se persuader en effet qu'elle se défendoit d'admirer Racine, *pour ne pas avoir l'air de revenir sur Corneille*[a]; qu'elle se dédommageoit sur l'un de la justice qu'elle rendoit à l'autre, en faisant la part de la malignité? Nous doutons que ce dernier raisonnement soit, comme le pense La Harpe, fondé sur la connoissance de l'homme: il seroit trop affligeant d'en reconnoître la vérité dans son propre cœur.

On s'étonne que le célèbre professeur du *Lycée*, dans un *cours* destiné à nous servir de guide, qui est le fruit des études de sa vie entière, affirme que madame de Sévigné *a dit que Racine passera comme le café*. Ce rapprochement bizarre et ridicule n'existe dans aucune de ses lettres, et néanmoins tous les jours on s'en fait une arme contre elle.

Voltaire le premier commit cette injustice, ou du moins il l'accrédita; il la rendit presque universelle par une manière de s'énoncer à laquelle se méprirent les gens de lettres eux-mêmes. Il avoue que le style de madame de Sévigné « est la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche « l'esprit »; mais il ajoute aussitôt: « C'est dommage qu'elle « manque absolument de goût. »... Ailleurs il assure « qu'elle « croit toujours que Racine n'ira pas loin; qu'elle en jugeoit « comme du café, dont elle dit qu'on se désabusera bientôt.[b] »

[a] *Voyez* le morceau *Sur les Lettres de madame de Sévigné, par La Harpe*. Pièces préliminaires, page liij.

[b] Cette injustice s'est reproduite dans les recueils que l'on consulte. On lit dans *Les trois siècles de la littérature françoise*, par l'abbé Sabatier de Castres, que madame de Sévigné dit de Racine, « qu'on

Voici le passage qui a jeté une si grande défaveur sur les prédictions littéraires de madame de Sévigné : « Vous avez « jugé très juste et très bien de *Bajazet*, et vous aurez vu que « je suis de votre avis. Je voulois vous envoyer la Champ- « mêlé pour vous réchauffer la pièce. Le personnage de « Bajazet est glacé; les mœurs des Turcs y sont mal obser- « vées; ils ne font point tant de façons pour se marier; le « dénouement n'est point bien préparé; on n'entre point « dans les raisons de cette grande tuerie. Il y a pourtant des « choses agréables, mais rien de parfaitement beau, rien « qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font fris- « sonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Ra- « cine, sentons-en toujours la différence; les pièces de ce « dernier ont des endroits froids et foibles, et jamais il n'ira « plus loin qu'*Andromaque*. *Bajazet* est au-dessous, au senti- « ment de bien des gens, et au mien, si j'ose me citer. Ra- « cine fait des *comédies*[a] pour la Champmêlé : ce n'est pas « pour les siècles à venir. Si jamais il n'est plus jeune, et « qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même « chose. Vive donc notre vieil ami Corneille! Pardonnons- « lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes « beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître « qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que « moi; et en un mot, c'est le bon goût, tenez-vous-y[b]. »

Quoique dans plusieurs points de sa critique madame de Sévigné ait raison, il n'en est pas moins très clair qu'elle est ici subjuguée par les décisions des partisans exclusifs de Corneille. Fidèle à ce qu'elle nomme ses *vieilles admirations* pour le père du théâtre, elle ferme les yeux sur les créa-

« s'en dégoûtera comme du café. » Nous citons ce dictionnaire, parce-que l'auteur n'étoit pas un partisan du philosophe de Ferney.

[a] Ce nom, comme l'on sait, se donnoit alors à toutes les pièces de théâtre.

[b] Lettre du 16 mars 1672.

tions dramatiques de Racine, sur les admirables rôles de Roxane et d'Acomat. Elle voit bien mieux lorsqu'elle s'en rapporte à la sûreté de son coup d'œil; elle disoit d'abord: « *Bajazet* est beau; j'y trouve quelque embarras sur la fin, « mais il y a bien de la passion....[a] » Le langage qu'elle attribue à Boileau achève de nous convaincre qu'elle obéissoit à une opinion étrangère. Suivant toute apparence, on lui en avoit imposé en prêtant ce langage à l'ami de Racine, à l'Aristarque sévère et zélé qui le défendoit contre la haine et l'envie, qui par des vers prophétiques soutenoit son génie découragé:

Que peut contre tes vers une ignorance vaine?
Le Parnasse françois, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots saura te maintenir,
Et soulever pour toi l'équitable avenir.
(*Épître VII*[b].) 1677.

Quant au rapprochement *de Racine et du café*, Voltaire trouva plaisant de le hasarder aux dépens d'une femme immortelle, qui avoit trop le sentiment des convenances pour se permettre une telle absurdité. Nous avons vu ce qu'elle disoit en 1672 de l'auteur tragique; voyons à présent ce qu'elle a dit en 1676 du breuvage avec lequel on suppose qu'elle l'a mis en parallèle pour la durée: « Vous voilà donc

[a] Lettre du 15 janvier 1672.

[b] Lorsqu'on prêtoit à Boileau le langage invraisemblable que madame de Sévigné lui attribue, Racine n'avoit pas fait encore *Iphigénie*, *Phèdre et Athalie*, mais il avoit fait *Andromaque et Britannicus*. Ces deux pièces suffisoient pour que l'oracle du goût prévît la carrière que son meilleur ami fourniroit un jour.

On devine aisément la véritable opinion de Boileau sur Corneille et sur Racine; elle se découvre, malgré les ménagements dont il l'enveloppe. En rappelant les revers auxquels les grandes réputations sont exposées, il dit: « Corneille est celui de tous nos poëtes qui a « fait le plus d'éclat en notre temps; et on ne croyoit pas qu'il pût

« bien revenue du café; mademoiselle de Méri l'a aussi « chassé; après de telles disgraces, peut-on compter sur la « fortune[a]? » Il seroit superflu de rien ajouter à cet exposé rigoureusement exact: les conséquences en découlent d'elles-mêmes.

Dans une dissertation écrite avec autant d'élégance que de sagacité, le dernier secrétaire de l'académie françoise reproche aussi à madame de Sévigné d'avoir fait une double méprise, en associant pour la durée *Racine et le café*[b]. Si l'autorité de Voltaire a fait commettre une inadvertance à cet écrivain, dont la perte récente est vivement sentie par les amis du bon goût, des lumières et de l'urbanité, elle ne lui a pas fait adopter tous ses autres jugements : il relève ses inexactitudes avec soin. Le brillant historien du *Siècle de Louis XIV* avance que madame de Sévigné préfère au chef-d'œuvre de Fléchier l'Oraison funèbre de Turenne par Mascaron, et M. Suard le réfute victorieusement[c].

« jamais y avoir en France un poëte digne de lui être égalé. Il n'y en « a point en effet qui ait eu plus d'élévation de génie, ni qui ait plus « composé. Tout son mérite pourtant, à l'heure qu'il est, ayant été « mis par le temps comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf « pièces de théâtre qu'on admire, et qui sont, s'il faut ainsi parler, « comme le midi de sa poésie, dont l'orient et l'occident n'ont rien « valu. Encore, dans ce petit nombre de bonnes pièces, outre les « fautes de langue qui y sont assez fréquentes, on commence à s'a- « percevoir de beaucoup d'endroits de déclamation qu'on n'y voyoit « point autrefois. Ainsi, non seulement on ne trouve point mauvais « qu'on lui compare aujourd'hui M. Racine, mais il se trouve même « quantité de personnes qui le lui préfèrent. » (*Réflexions critiques sur quelques passages du rhéteur Longin*, réflexion VII.) 1693.

[a] Lettre du 10 mai 1676.

[b] *Voyez* la dissertation intitulée : *Du style épistolaire et de madame de Sévigné*, par M. Suard, pièces préliminaires, page lx.

[c] JUGEMENTS DE VOLTAIRE SUR MADAME DE SÉVIGNÉ.

« Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, et d'un

Il développe les causes de cette grande prédilection pour Corneille; il les aperçoit dans l'enthousiasme général et bien légitime pour un génie créateur et fier, d'après lequel les meilleurs esprits sembloient alors fixer les bornes de l'art. Dans les jugements, dans les opinions de madame de

« style qui peint et anime tout, sont la meilleure critique des lettres « étudiées où l'on cherche l'esprit, et encore plus de ces lettres sup« posées, dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire, en éta« lant de faux sentiments et de fausses aventures à des correspon« dants imaginaires. C'est dommage qu'*elle manque absolument de goût*, « qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine, qu'*elle égale l'oraison « funèbre de Turenne, prononcée par Mascaron, au grand chef-d'œu« vre de Fléchier.* » (*Siècle de Louis XIV*, catalogue des écrivains, article Sévigné, édition in-8°, tome XX.)

« Madame de Maintenon est auteur comme madame de Sévigné, « parcequ'on a imprimé ses lettres après sa mort. Les unes et les au« tres sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais avec un esprit dif« férent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de madame de Sé« vigné; elles ont plus de gaieté, plus de liberté; celles de madame « de Maintenon sont plus contraintes; il semble qu'elle ait toujours « prévu qu'elles seroient un jour publiques. Madame de Sévigné, en « écrivant à sa fille, n'écrivoit que pour sa fille. On trouve quelques « anecdotes dans les unes et dans les autres. » (*Ibidem*, article Maintenon.)

« Un nombreux parti se piqua toujours de ne pas rendre justice à « Racine. Madame de Sévigné, la première personne de son siècle « pour le style épistolaire, et sur-tout pour conter des bagatelles avec « grace, *croit toujours que Racine n'ira pas loin.* elle en jugeoit *comme « du café*, dont elle dit qu'on se désabusera bientôt. Il faut du temps « pour que les réputations mûrissent. » (*Ibidem*, chapitre XXXII, intitulé : *Des beaux arts*, tome XXI.)

« Si on retranchoit des lettres de madame de Sévigné ce grand « nombre de petits faits qui les soutiennent, et qui sont racontés « avec tant de vivacité et de naturel, je doute qu'on en pût soutenir « la lecture. » (Tome II des *Mélanges littéraires*, article *lettres familières*, tome XLVIII des œuvres complètes.)

Sévigné, il trouve *toujours de la bonne foi, jamais de suffisance;* il reconnoît judicieusement qu'*une faute de goût* ne provient pas toujours du *défaut de goût.* Personne ne fait mieux ressortir les divers mérites d'un talent, qui sait quelquefois des objets les plus frivoles tirer les réflexions les plus profondes, et s'élever du riant badinage jusqu'à la véhémence majestueuse de Bossuet. Son admiration pour *cette femme extraordinaire* est justifiée par des citations heureusement choisies. Il transcrit, comme une preuve d'impartialité, les louanges si vraies, si touchantes qu'elle donne à la tragédie d'*Esther*, représentée à Saint-Cyr.

Nous ne saurions admettre les restrictions dont M. Suard accompagne les justes éloges qu'il fait de madame de Sévigné : nous le pouvons d'autant moins que la mort ne lui a pas permis d'effacer, comme il se le proposoit sans doute, les taches qui déparent sa dissertation[a]. Suivant l'estimable critique, *la femme d'esprit* est dans certains moments *éclipsée par la caillette;* pour justifier une expression aussi peu méritée, il rapporte la manière dont elle parle de son entretien avec le roi de France, après cette même représentation d'*Esther.* Voilà certes une étrange preuve de commérage! Sans éprouver *une joie d'enfant*, la marquise sentoit le prix de cette distinction; mais dans son récit, elle écarte jusqu'à l'idée d'une préférence : « Je vis le soir, dit-elle, M. le chevalier (*de Grignan*), et tout naïvement je lui contai mes petites prospérités.... Je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé dans la suite ni une sotte vanité ni un transport de bourgeoise[b]. » Suivant M. Suard, *on la voit se pâmer d'admiration sur la généalogie de la maison de Rabutin.* Ses véritables sentiments à cet égard sont consignés, non dans ce qu'elle écrit à son orgueilleux cousin, dont elle chatouilloit la foiblesse, mais dans ce qu'elle confie à sa fille : « J'ai lu avec

[a] *Voyez* les pièces préliminaires, note *, page lv.

[b] Lettre du 21 février 1689.

« plaisir l'histoire de notre vieille chevalerie; si Bussy avoit « un peu moins parlé de lui et de son héroïne de fille (*ma-* « *dame de Coligny*), le reste étant vrai, on peut le trouver « assez bon pour être jeté dans un fond de cabinet, *sans en* « *être plus glorieuse*[a]. »

Madame de Sévigné devoit apprécier les avantages attachés à la naissance; mais les petitesses de la vanité ne pouvoient trouver place dans son ame; elles n'habitent que les cœurs arides. A ses yeux les premiers biens étoient les jouissances de la nature: rien ne lui plaisoit comme *le triomphe du mois de mai;* elle étoit ravie lorsque *le rossignol, le coucou, la fauvette ouvroient le printemps dans les forêts;* pour prolonger le spectacle de la campagne à la veille de se dépouiller, *elle étoit dehors*, du matin au soir, pendant *ces beaux jours de cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids.* Voyez ce qu'elle pense du cérémonial sous lequel on étouffe quelquefois en famille les plus douces affections: « Bonjour, Pauline, ma mignonne, je me moque « de vous; après avoir pensé six semaines à me donner un « nom entre *ma grand'mère* et *madame*, vous avez trouvé « *Madame*[b]. » Aux eaux minérales de Vichi, que fait-elle? elle y cherche la santé; elle y fuit les gens à prétentions, les oisifs qui viennent y combattre l'ennui. Sur le point d'être délivrée de leur tourbillon, elle dit: « Je vais être « seule, et j'en suis fort aise; pourvu qu'on ne m'ôte pas le « pays charmant, la rivière d'Allier, mille petits bois, des « ruisseaux, des prairies, des chèvres, des paysannes qui « dansent la bourrée dans les champs, je consens de dire « adieu à tout le reste: le pays seul me guériroit[c]. »

Si l'on excepte Racine envers lequel le torrent de l'opinion l'entraîna d'abord dans une erreur générale, est-il des

[a] Lettre du 22 juillet 1685.

[b] Lettre du 17 janvier 1689.

[c] Lettre du 1er juin 1676.

hommes de génie dont elle ait méconnu la supériorité? Parmi les écrivains d'un ordre inférieur, en est-il qu'elle ait trop élevés? Malgré son amour pour les *grands coups d'épée* qui se donnent dans les romans de La Calprenède, elle n'en trouve pas moins son style détestable. Elle aimoit les sujets traités par le père Maimbourg, et pourtant elle dit: « Il sent l'auteur qui a ramassé le délicat des mauvaises « ruelles[a]. » La célébrité dont Benserade jouissoit à la cour ne l'empêche pas de reconnoître que ses rondeaux « sont « fort mêlés; qu'avec un crible il en demeureroit peu[b]. »

Nous avons eu déja l'occasion de citer les *réflexions sur les Lettres de madame de Sévigné, par M. l'abbé de Vauxcelles*, que La Harpe, dit-on, nommoit *le Chaulieu de la prose*. L'auteur, dans sa vaste galerie, passe en revue les Lettres de Voiture et de Balzac; il peint les cercles des ducs de Chaulnes, de Montausier et de La Rochefoucauld; il fait le tableau des mœurs et des opinions du temps: il s'étend sur l'influence des écrivains de Port-Royal. Quoiqu'il se contente d'effleurer plusieurs questions politiques et littéraires d'une haute importance, quoiqu'il perde souvent de vue les sujets qu'il discute, et qu'il se permette beaucoup d'inexactitudes, on lit avec plaisir ses *réflexions*, parcequ'elles ont la forme d'une causerie amusante, parcequ'il a pour madame de Sévigné une admiration sentie, et que même il semble parfois, pour mieux la célébrer, emprunter à son talent de précieuses étincelles.

Il a répété contre elle des objections auxquelles nous avons tâché de répondre, en rendant compte des jugements de La Harpe et de Suard; il n'oublie pas le reproche banal, relatif à *Racine* et au *café*. Au surplus ses raisonnements offrent si peu de liaison, qu'il est difficile de les suivre. On démêle qu'il regarde madame de Sévigné

[a] Lettre du 14 septembre 1675.
[b] Lettre du 4 novembre 1676.

comme une femme étrangère aux passions; qu'il en infère qu'on peut les peindre et ne pas les ressentir[a]. Sans entrer dans l'examen de cette proposition, est-il bien sûr qu'il ne faille pas au moins être susceptible de les éprouver? Si madame de Sévigné paroît n'avoir pas ressenti celle de l'amour, faut-il en conclure que son cœur inaccessible à ses traits, n'a jamais eu besoin de les repousser? Trahie dans sa première inclination par un époux indigne de sa tendresse, elle dirigea vers ses enfants toute sa sensibilité: « Si « vous êtes mon préservatif, dit-elle à sa fille, je vous suis « trop obligée, et je ne puis trop aimer l'amitié que j'ai « pour vous: je ne sais de quoi elle m'a gardée; mais quand « ce seroit de feu et d'eau, elle ne me seroit pas plus chère. « Il y a des temps où j'admire qu'on veuille seulement lais- « ser entrevoir qu'on ait été capable d'approcher à neuf « cents lieues d'un cap[b]. » Parle-t-on ainsi d'un écueil que l'on n'a jamais redouté?

L'abbé de Vauxcelles nous assure qu'en Provence au souvenir de madame de Sévigné, il se joint celui d'*habitudes tracassières;* ce qui ne s'accorde guère avec l'esprit conciliant qu'elle manifeste par-tout. A peine son gendre étoit-il établi dans son gouvernement, qu'elle lui donne des conseils sur la conduite à tenir avec l'évêque de Marseille (*de Forbin-Janson*): « Je connois, dit-elle, les manières des « provinces, et je sais le plaisir qu'on y prend à nourrir les « divisions...... Rien n'est plus capable d'ôter tous les bons « sentiments que de marquer de la défiance; il suffit sou- « vent d'être soupçonné comme ennemi pour le devenir: la « dépense en est toute faite, on n'a plus rien à ménager. « Au contraire, la confiance engage à bien faire; on est « touché de la bonne opinion des autres, et on ne se résout « pas facilement à la perdre. Au nom de Dieu! desserrez

[a] *Voyez* les pièces préliminaires, IIe série, page lxxxvij.

[b] Lettre du 13 novembre 1675.

« votre cœur, et vous serez peut-être surpris par un procédé « que vous n'attendez pas [a]. » Quelle sagesse consommée! quelle connoissance du cœur humain! Écoutons maintenant une maxime propre à concilier les intérêts des rois et ceux des peuples, intérêts qui sont inséparables : « Ce qu'il « faut faire en général, c'est d'être toujours très passionné « pour le service de Sa Majesté; mais il faut tâcher aussi « de ménager un peu les cœurs des Provençaux, afin d'être « plus en état de faire obéir au roi dans ce pays-là [b]. »

La prudence de madame de Sévigné ne se bornoit pas à donner d'excellents conseils; elle faisoit usage de toute sa raison dans la vie privée. Amie de la paix, elle étouffoit dans son intérieur les petits germes de désunion qui pouvoient l'y troubler. Ses prévenantes attentions forçoient l'irascible, le minutieux abbé de Coulanges, l'opiniâtre, la verbeuse mademoiselle de Méri à rire de leurs querelles journalières [c]. Elle avoit à se plaindre de madame de Marans; ses torts furent oubliés dès qu'elle put croire au changement qui s'étoit opéré dans sa manière de penser. Une femme vindicative auroit crié à l'hypocrisie; éloignée d'avoir un tel soupçon, elle mande à madame de Grignan qui étoit la personne offensée : « La dévotion de la Marans est toute « des meilleures.... elle est parfaite, elle est toute divine; je « ne l'ai point encore vue, je m'en hais [d]. » Elle ne comprenoit pas toutes les *maximes du duc de La Rochefoucauld:* quelques unes en effet ont le tour énigmatique. En les envoyant à sa fille de la part de l'auteur, elle n'accuse que sa propre intelligence : « A ma honte, il y en a que je n'entends point; « Dieu sait comme vous les entendrez [e]. »

[a] Lettre du 28 novembre 1670.
[b] Lettre à madame de Grignan, du 1er janvier 1672.
[c] *Voyez* la lettre du 12 juillet 1675.
[d] Lettre du 1er janvier 1674.
[e] Lettre du 20 janvier 1672.

Nous avons en passant relevé quelques inexactitudes de Grouvelle. Dans sa *Notice*, dont le style n'est pas sans afféterie, et dont le but semble être de rabaisser le dix-septième siècle, il a sous différents rapports jugé convenablement madame de Sévigné; mais l'honneur de la vérité nous force de le combattre sur un point trop important pour l'omettre[a]. Il croit ajouter à la renommée de la mère et de la fille en les transformant en incrédules : il affecte de prendre à la rigueur ou plutôt il dénature des plaisanteries innocentes qu'elles se font mutuellement. Sur la foi du continuateur du Dictionnaire de Bayle[b], il attribue à la première les opinions anti-catholiques contre lesquelles déposent toutes ses lettres. Il voudroit faire passer pour un pur badinage ses plaintes de ne pouvoir mettre en pratique la religion avec assez de ferveur; plaintes qui annoncent la défiance de soi-même, modeste compagne d'une piété sincère. Enfin il travestit en attachement pour *la fatalité* la soumission la plus entière aux volontés de Dieu. Nous nous arrêtons sur cette dernière assertion, parcequ'elle est la plus grave. La citation suivante suffira pour la détruire; madame de Sévigné nous dit nettement : « Je suis les conduites ordinaires « de la bonne petite prudence humaine, croyant même que « c'est par elle qu'on arrive aux ordres de la Providence[c]. » Elle avoit toujours redouté la mort[d]; elle l'envisagea dès

[a] *Voyez* la *Notice sur la vie et sur la personne de madame de Sévigné*, par Ph. A. Grouvelle, en tête de l'édition qu'il a donnée de ses Lettres, 8 volumes in-8°, 1806, tome Ier, page lxij.

[b] *Supplément au dictionnaire de Bayle*, par Chauffepié, article *Sévigné*.

[c] Lettre du 7 octobre 1676.

[d] A 47 ans, elle parle ainsi du temps et de ses ravages : « Pour « moi, je le vois courir avec horreur, et m'apporter en passant l'af- « freuse vieillesse, les incommodités et enfin *la mort*. Voilà de quelle « couleur sont les réflexions d'une personne de mon âge; priez Dieu,

les premiers symptômes de sa dernière maladie avec une fermeté puisée dans les principes consolants qu'elle professoit.

Quelques théologiens ardents et divisés par leurs opinions ont traité la marquise, les uns en amis, les autres d'une manière hostile[a].

Les liens qui l'unissoient au chevalier de Sévigné, qui avoit fait construire à Port-Royal des bâtiments[b] dont elle posa, dit-on, la première pierre, son goût constant pour les écrits des solitaires de cette maison[c], ses rapports intimes avec la célèbre famille Arnauld, tous ces motifs réunis ont pu faire croire qu'elle avoit embrassé les principes du jansénisme avec un zèle outré. Il seroit facile d'établir le contraire par différents passages; nous nous bornerons à un seul relativement au *libre arbitre*. Après avoir lu l'*Histoire du vieux et du nouveau Testament par le sieur de Royaumont*, elle fait cette remarque : « Voyant les reproches d'in« gratitude, les punitions horribles dont Dieu afflige son « peuple, je suis persuadée que nous avons notre liberté « tout entière; que par conséquent nous sommes très cou« pables, et méritons fort bien le feu et l'eau, dont Dieu se « sert quand il lui plaît. Les jésuites n'en disent pas encore « assez, et les autres donnent sujet de murmurer contre la « justice de Dieu, quand ils affoiblissent tant notre liberté[d]. »

Tels sont les principaux jugements portés sur madame de Sévigné. Nous les compléterons par deux morceaux as-

« ma fille, qu'il m'en fasse tirer la conclusion que le christianisme « nous enseigne. » (*Lettre du 8 janvier* 1674.)

[a] *Voyez* les pièces préliminaires, deuxième série, page lxxx.

[b] *Voyez* la note [1], tome IV, page 237.

[c] « Je n'ai jamais vu une force et une énergie comme il y en a « dans le style de ces gens-là. Nous savons tous les mots dont ils se « servent; mais jamais, ce me semble, nous ne les avons vus si bien « placés ni si bien enchâssés. » (Lettre du 1er décembre 1675.)

[d] Lettre du 28 août 1676.

sez courts pour être cités entièrement. Le premier est d'autant plus remarquable que l'auteur, dans sa composition forte et solennelle, mais enflée et laborieuse, n'avoit aucune analogie avec celle qu'il juge si bien[a]. Le second est d'un écrivain agréable et varié, dont il ne faut pas lire les théories littéraires sans défiance; mais à qui l'on ne sauroit refuser le mérite d'en avoir présenté de neuves et de satisfaisantes. C'est un parallèle des deux génies les plus faciles, les plus aimables, les plus désespérants pour un esprit imitateur[b].

[a] JUGEMENT DE THOMAS SUR MADAME DE SÉVIGNÉ.

« Madame de Sévigné, avec des lettres écrites au hasard, a fait, « sans y penser, un ouvrage enchanteur. Dans son style plein d'ima- « gination elle crée presque une langue nouvelle. Elle jette à tout « moment de ces expressions que l'esprit ne fait pas, et qu'une ame « sensible seule peut trouver. Elle donne aux mots les plus communs « une physionomie et une ame. Tous ses tours de phrases sont des « mouvements, mais des mouvements abandonnés, et qui n'en ont « que plus de grace. Les moments qu'elle peint se fixent sous son pin- « ceau, et on les voit encore. Comme elle s'accuse, se loue, se plaint! « Comme sa joie est douce, et sa tristesse a de charme! Comme elle « intéresse toute la nature à sa tendresse! S'il y avoit un être qui « ignorât ce que c'est que sensibilité (à-peu-près comme il y a des « aveugles et des sourds de naissance), et qu'on voulût lui donner une « idée de cette espèce de sens qu'il n'a pas, il faudroit lui lire les let- « tres de madame de Sévigné. » (*Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes, dans les différents siècles*, OEuvres complètes in-8°, 1802, tome IV, page 290.)

[b] PARALLÈLE DE LA FONTAINE ET DE MADAME DE SÉVIGNÉ, PAR MARMONTEL.

« Athènes et Rome n'ont jamais eu rien de comparable au naturel « ingénieux, sensible, animé, plein de graces de madame de Sévi- « gné; au naturel plus précieux encore de ce bon La Fontaine, qui « a laissé Phèdre si loin de lui. Dans les lettres de Sévigné, l'on voit « distinctement ce que l'esprit de société avoit acquis de politesse,

Plus on relit madame de Sévigné, plus on se persuade qu'elle avoit le droit de se rendre ce témoignage flatteur: « La déraison me pique et le manque de bonne foi m'of- « fense[a]. » On a dit qu'elle approuvoit les *dragonnades* et la *révocation de l'édit de Nantes*[b]. Ce que l'on voit bien clairement, c'est qu'elle donne son approbation aux moyens persuasifs de Bourdaloue qui *fera de bons catholiques, dans ces provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi*[c]. En supposant qu'elle ait payé le tribut que la foiblesse humaine paye aux opinions dominantes, on doit convenir qu'elle y fut moins assujettie qu'une autre. Lorsque deux sociétés justement célèbres se disputoient l'empire des consciences, et préparoient leur ruine mutuelle en se condamnant sans miséricorde, la marquise avoit la sagesse de dire: « Voilà bien le monde en son naturel; je crois que le

« d'élégance, de mobilité, de souplesse, d'agrément dans sa négli- « gence, de finesse dans sa malice, de noblesse dans sa gaieté, de « grace et de décence dans son abandon même et dans toute sa li- « berté. On y voit les progrès rapides que le bon esprit avoit fait faire « au goût, depuis le temps peu éloigné où Balzac et Voiture étoient « les merveilles du siècle. Dans les fables de La Fontaine, on voit « tout ce que l'art avoit appris à faire, sans se déceler un moment, « et sans cesser de ressembler au pur instinct de la nature. Madame « de Sévigné a laissé douter si elle avoit le goût des grandes cho- « ses; mais celui des petites ne fut jamais plus pur, plus délicat que « dans ses lettres: elles en sont un modèle achevé. La Fontaine a « persuadé qu'il n'y avoit dans son talent qu'une simplicité naïve, « et jamais la sagacité de l'intelligence n'a été à un plus haut point. « Le goût, dans Sévigné, étoit le sentiment exquis des convenances « sociales. Le goût, dans La Fontaine, étoit le sentiment profond des « convenances naturelles; et ce sentiment il l'avoit appliqué non seu- « lement aux mœurs des hommes, mais à celles des animaux. » (*Essai sur le goût*, OEuvres complètes, in-12, tome IV, page 413.)

[a] Lettre du 8 avril 1671.

[b] *Voyez* l'*Éloge de Bossuet*, par d'Alembert.

[c] Lettre du 28 octobre 1685.

« milieu de ces extrémités est toujours le meilleur[a]. » Fidèle à son système de tolérance, quatorze ans après, elle disoit : « Dieu jugera toutes ces questions à la vallée de Josaphat ; « en attendant vivons avec les vivants[b]. » Le dix-huitième siècle eut son fanatisme : tant de calamités en attestent les fureurs!....... Parmi les philosophes les plus renommés de cette époque, que l'on proclamoit fastueusement *l'époque des lumières*, en est-il beaucoup qui aient eu le sens et la modération d'une femme, à qui l'on prête si facilement des erreurs et des préjugés?

Un prélat, qui s'est montré digne d'associer sa gloire à celle de Bossuet et de Fénélon, cite comme une preuve « de « la légèreté avec laquelle les personnes les plus estimables se « pressent quelquefois de censurer les grands hommes », ce que madame de Sévigné écrit à sa fille, le 22 juillet 1671 : « Vous savez qu'on a donné à M. de Condom l'abbaye de « Rebais qu'avoit l'abbé de Foix : *le pauvre homme*[c] ! » Il seroit mieux sans doute de s'interdire ces plaisanteries, puisque le lecteur peut quelquefois s'y méprendre ; mais il nous semble qu'il ne faut pas y attacher plus d'importance que ne le fait la personne qui se les permet. Madame de Sévigné n'entend point faire une allusion injurieuse contre le plus grand évêque de l'église de France ; c'est un simple badinage qu'elle emploie avec ceux qu'elle aime, qu'elle estime le plus[d]. Il en est au reste des traits fugitifs d'une lettre écrite à la hâte, comme de ces propos peu réfléchis que le

[a] Lettre du 20 novembre 1664.

[b] Lettre du 12 octobre 1678.

[c] *Histoire de J. B. Bossuet*, par M. le cardinal de Bausset, tome Ier, page 268, édition de 1814.

[d] « J'ai dîné avec le coadjuteur (*frère de M. de Grignan*) ; il se « plaint de la cruauté de l'abbé qui l'a laissé seul à Paris. *Le pauvre « homme!* Sans amis, sans connoissances, sans maisons, ne sachant « où donner de la tête ; nous avons mené assez follement cette « plainte. » (*Lettre du 15 août 1677.*)

cœur désavoue, aussitôt qu'ils échappent dans la rapidité de la conversation.

Nous avons les défauts qui semblent tenir à nos qualités : telle est la loi commune; madame de Sévigné n'en étoit pas affranchie. Quoique dans plusieurs circonstances, entre autres pendant la dernière maladie de sa tante (*madame de La Trousse*), elle ait fait céder au devoir la tendresse pour sa fille, il faut avouer que ce sentiment étoit loin d'être en accord avec sa raison naturellement si droite[a]. Maîtrisée par une imagination vive, par un cœur sensible et reconnoissant, elle embellit chaque objet de ses affections. La plus grande de ses illusions, suivant nous, est d'avoir comparé son prétendu *héros du bréviaire* au véritable *héros de la guerre*, d'avoir, à la mort de Turenne, pu dire du cardinal de Retz : « Le voilà donc seul dans ce point d'éléva-« tion! » Ce cardinal, après avoir dans sa jeunesse fait un peu le Catilina, composa dans sa retraite des *Mémoires*, où quelquefois on trouve et l'impétuosité de Salluste et le coloris d'Hamilton, mais non les preuves d'une conversion sincère[b].

La terre de Bourbilly relevoit de celle d'Époisses, dont le comte de Guitaud étoit propriétaire. Le voisinage avoit mis la marquise en correspondance suivie avec ce dernier, qu'elle nomme parfois *Monseigneur*, en plaisantant sur son *vasselage*. « Combien avons-nous perdu d'amis depuis peu « de temps! et nous allons après eux..... » lui écrit-elle au sujet de l'officieux d'Hacqueville, dont le style expansif et l'extérieur froid présentoient deux hommes différents[c].

[a] « Vos humeurs, dit-elle à sa fille, étoient une vapeur, un brouil-« lard sur le soleil. » (Lettre du 31 janvier 1689.)

[b] Lettre du 7 août 1675. (*Voyez* le portrait du cardinal de Retz, par le duc de La Rochefoucauld, tome III, page 302, par le président Hénault, page 320, et par Bossuet, tome V, page 422.

[c] *Voyez* la lettre du 24 juillet 1680.

Il étoit mort subitement à Paris; quelque temps après, en 1680, moururent Fouquet à qui « tant de miracles pour sa « conservation promettoient une fin plus heureuse », et le duc de La Rochefoucauld avec lequel « il étoit impossible « d'avoir été si souvent sans l'aimer beaucoup », de sorte que madame de Sévigné le regrette et par rapport à elle, « et par « rapport à cette pauvre madame de La Fayette, qui seroit « décriée sur l'amitié et la reconnoissance, si elle étoit moins « affligée qu'elle ne l'est. »

Né le 13 avril 1618[a], Bussy mourut le 9 avril 1693, trois ans avant sa cousine; il terminoit sa soixante-quinzième année. Son épitaphe, qu'on lit dans l'église de Notre-Dame d'Autun, est si fastueuse qu'on seroit tenté de croire qu'il l'avoit léguée à sa fille[b].

Au sortir de ses études, il fit sa première campagne à l'âge de seize ans, non point à douze, comme le dit Grouvelle, qui le fait naître mal-à-propos en 1622. Pendant les troubles de *la fronde*, il embrassa d'abord la cause du grand Condé, qui protégeoit alors le cardinal Mazarin contre les réclamations du parlement. Après l'arrestation des princes, il porta dans le Berri les armes contre le roi; et lorsqu'ils eurent recouvré la liberté, il abandonna leur parti : sa défection lui valut de l'avancement. En 1653, il fut pourvu de la charge de mestre-de-camp-général de la cavalerie légère, qu'il acheta deux cent soixante-dix mille livres. Il en exerça les droits avec une arrogance que la simplicité de Turenne rendoit bien plus choquante. Ayant fait prier le maréchal de le tirer d'un péril dans lequel l'avoit engagé sa présomption, celui-ci ne put s'empêcher de dire : « Hé quoi! donne-t- « on encore aujourd'hui dans de telles embuscades? » Cette

[a] Cette date, qui paroîtra nouvelle, est tirée des manuscrits de Bussy.

[b] D'Olivet rapporte cette épitaphe dans son *Histoire de l'Académie françoise*, tome II, page 285, 3e édition, 1743.

marque d'improbation fut répétée au mestre-de-camp-général; il se vengea par un pitoyable couplet, que Ménage a recueilli[a]; et le grand homme se contenta d'écrire, dans un rapport qu'il adressoit au roi : « M. de Bussy est, pour les « chansons, le meilleur officier que Sa Majesté ait dans ses « troupes. » Cette épigramme laissa dans une ame vindicative des traces que n'effaça point la mort du héros de la France[b].

Bussy s'étoit fait beaucoup d'ennemis à l'armée; il s'en fit bien davantage à la cour, en composant l'*Histoire amoureuse des Gaules*, chronique scandaleuse dans laquelle il figure comme l'un des principaux acteurs[c]. Il avoit de plus fait relier fort proprement, et comme un livre d'église, un volume qui contenoit, au lieu d'images, les portraits de certains époux fameux par leurs infortunes. Au bas de chaque portrait il avoit, sous la formule d'une prière, mis un petit discours analogue au personnage représenté. C'est à cet ouvrage que Boileau fait allusion dans ces vers :

Moi! j'irois épouser une femme coquette!
J'irois, par ma constance aux affronts endurci,
Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussy!
(SATIRE VIII, *sur l'homme.*) 1667.

De tous côtés on demandoit la punition d'un homme qui

[a] *Menagiana*, tome IV, page 215.

[b] *Voyez* le portrait de Turenne, par Bussy, tome III, page 381; celui-ci accuse le maréchal de lui avoir nui. (*Mémoires* in-4°, tome II, page 513.)

[c] De leurs galants exploits les Bussys, les Brantomes (1)
Pourroient avec plaisir te compiler des tomes;
Mais pour moi, dont le front trop aisément rougit,
Ma bouche a déja peur de t'en avoir trop dit.
(SATIRE X de Boileau, intitulée : *les Femmes.*) 1693.

(1) *Les Vies des Femmes galantes*, par Brantome.

se jouoit du repos et de l'honneur des familles les plus considérables. Les plaintes se renouvelèrent avec plus de force encore lorsqu'on sut qu'au milieu d'une orgie il avoit eu la témérité de chansonner Louis XIV sur ses liaisons avec mademoiselle de La Vallière. En vengeant son injure personnelle, ce prince cédoit en même temps au cri public[a]. On exagéra les torts du coupable; on l'accusa d'avoir composé contre le roi et la reine-mère une histoire satirique à laquelle il paroît n'avoir eu aucune part. Le 17 avril 1665 il fut conduit à la Bastille, où dès 1641 il avoit été renfermé cinq mois, pour n'avoir pas maintenu la discipline dans le régiment que son père lui avoit transmis. Pendant sa seconde détention il reçut l'ordre de se démettre de sa charge, et le 10 août 1666 il obtint la permission d'aller rétablir sa santé en Bourgogne, où son exil dura seize ans.

Il ne cessa d'adresser au monarque l'offre de ses services et les protestations de son amour; mais dans sa correspondance intime, il soulageoit quelquefois son ressentiment[b], et l'objet de ses adulations n'a plus alors d'autre titre que *sa hautesse*. Flatteur mal-adroit, sa vanité le trahit, et, dans son abaissement, lui fait employer le langage le moins propre à fléchir un roi justement irrité: « Votre Majesté, « lui dit-il...... m'a fait du mal, Sire; mais elle me l'a fait « avec tant de justice, qu'à moi, qui me la fais toujours, « cela n'a point ôté l'amitié, et a augmenté même, s'il se « peut, l'estime que j'ai toujours eue pour vous[c]. » Il se dédommage de ces louanges contraintes, par des traits qu'il croyoit pouvoir diriger impunément contre la marquise de Montglas: après l'avoir trop bien accueilli, elle l'avoit disgracié, peut-être à l'exemple du souverain; ce qui ne jus-

[a] *Voyez* la note [a], tome I[er], page 136.

[b] *Voyez* la note [a], tome III, page 49.

[c] *Voyez* les *Lettres* de Bussy, tome I[er], 23 mai 1667.

tifie point les indiscrétions qu'il se permet avec plus de malignité que de finesse[a].

Les malheurs de Bussy inspirent bien peu d'intérêt, non seulement parcequ'il les mérita, mais parcequ'il n'eut ni la force de les supporter, ni la bonne foi d'en convenir. « ... Quoique je fasse toujours des pas du côté de la cour, « mande-t-il à sa cousine, je suis, sur le succès, d'une tran- « quillité qui n'est pas imaginable[b]. » Au lieu de mettre à profit les leçons de l'adversité, il cherchoit à s'étourdir par les écarts d'une jactance vraiment digne de la scène. A la mort de Turenne, on avoit créé huit maréchaux de France : il se comprit de lui-même dans la nouvelle promotion, et ne voulut plus en conséquence réduire ses prétentions au simple titre de comte. « Me trouvant sans vanité, dit-il, égal en « naissance, en capacité, en services, en courage et en esprit « aux plus habiles de ces maréchaux, et fort au-dessus des « autres, je me suis fait maréchal *in petto*, et j'ai mieux aimé « n'avoir aucun titre que d'en avoir un qui ne fût plus digne « de moi[c]. » Pour compatir à sa foiblesse, ses amis lui prodiguoient, dans tous les genres, des éloges excessifs. Ils le traitoient comme un malade incurable dont on craint d'irriter la manie, si l'on n'a soin de la caresser. Est-il possible de prendre à la lettre leurs continuelles exagérations[d]?

En 1682, la permission de reparoître à la cour fut accordée à l'exilé. S'apercevant que Louis XIV n'avoit point changé de manière de penser à son sujet, il retourna bientôt dans ses terres. Un procès qu'il avoit intenté pour faire déclarer nul le second mariage de sa fille, empoisonna ses

[a] Lettre du 9 juin 1668.

[b] Lettre du 21 avril 1670.

[c] Lettre du 9 janvier 1676.

[d] « Vos traductions honorent les originaux ; mais il n'appartiendra « jamais à personne de vous traduire dignement. » (Lettre de madame de Sévigné à Bussy, du 2 décembre 1692.)

derniers jours. Il eut le sort de ceux qui emploient leurs talents à s'attirer des ennemis : quoiqu'il eût embrassé la tardive ressource de la dévotion, il fut poursuivi par la calomnie; car nous aimons à rejeter les bruits qui circuloient sur sa vie privée, bruits auxquels madame du Deffand auroit dû ne pas donner de consistance[a].

Dans sa retraite forcée, Bussy composa ses *Mémoires*, un *Discours à ses enfants*, une *Histoire abrégée de Louis-le-Grand*, une grande quantité de lettres et plusieurs autres manuscrits[b]. L'arbre généalogique des Rabutin fut l'objet de son étude chérie: il en suivit les branches avec persévérance, et sur-tout il en élagua quelques unes de bâtardes avec le plus grand scrupule. Il cite « comme un exemple de la délica- « tesse qu'on doit avoir en pareille rencontre », un trait de sa mère (*Diane de Cugnac*) pour lequel le lecteur ne partagera sûrement pas son admiration. Hugues de Rabutin, nommé grand-prieur de l'ordre de Malte en 1645, avoit eu des enfants naturels[c]; l'un d'eux s'appeloit Guy. « Le Guy « dont je viens de parler, dit Bussy, ayant signé *Guy de* « *Rabutin* dans une lettre qu'on apporta à ma mère, elle lui « fit avaler sa lettre, et depuis il n'y retourna plus[d]. »

[a] *Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole*, in-8°, tome II, page 287, 21 février 1772. Dans la même lettre, elle fait de madame de Sévigné l'éloge suivant: « Tout son esprit n'étoit « que passion, imagination et sentiment; elle ne voyoit rien avec « indifférence et peignoit les amours de sa jardinière avec la même « chaleur qu'elle auroit peint celles de Cléopâtre et de madame de « Clèves. Ce n'est pas qu'elle fût romanesque; elle en étoit bien « loin: le ton du roman est à la passion ce que le cuivre est à l'or. »

[b] *Voyez* sur ces manuscrits la *notice bibliographique*, pages 38 et suivantes.

[c] *Voyez* sur Hugues de Rabutin la note[a], tome I[er], page 28, et la fin de la lettre du 28 décembre 1681.

[d] Cette anecdote est extraite de la *Généalogie manuscrite de la maison de Rabutin*.

Bussy recherchoit l'amitié des jésuites, et leur suffrage étendit sa renommée littéraire. Le père Bouhours en parle souvent comme d'un modèle pour la pureté du style; Voltaire confirme cet éloge[a]. Il nous semble néanmoins que son premier mérite consiste en une grande facilité à exprimer des idées justes sur les évènements, sur les hommes et sur les ouvrages. On croiroit même qu'il affecte une sorte de négligence, qui est à ses yeux le cachet d'un homme de qualité, et qu'il abandonne la lime de la correction à des mains plus vulgaires. Voulant paroître ne rien devoir aux efforts du travail, il écrit à Corbinelli : « Vous me réjouis-« sez fort, Monsieur, de me dire que j'ai de l'air d'Horace. « Si cela est, c'est à la nature *à qui* j'en ai obligation, car je « ne l'ai jamais lu[b]. » Il avoit pourtant fait toutes ses études, et même il existe de lui des traductions en vers de quelques odes du poëte latin; mais ses poésies sont bien loin de valoir sa prose. On assure qu'il avoit eu d'abord le projet de répondre aux *Lettres provinciales*. Il y renonça; malgré son talent incontestable, c'est le meilleur conseil que lui ait donné son amour-propre. Cet homme, l'un des exemples les plus frappants des travers qui peuvent accompagner l'esprit, seroit bien étonné s'il voyoit à quelle distance on le place de sa cousine[c].

Madame de La Fayette, dont la mère avoit en secondes noces épousé le chevalier Renaud de Sévigné, mourut peu

[a] *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXV.

[b] Lettre du 25 mai 1672.

[c] JUGEMENT DE VOLTAIRE SUR BUSSY.

« Je cherchois le fameux comte de Bussy. Madame de Sévigné, qui « est aimée de tous ceux qui habitent le temple, me dit que son cher « cousin, homme de beaucoup d'esprit, un peu trop vain, n'avoit

de temps après Bussy, âgée de soixante ans[a]. « Jamais, dit « la marquise à madame de Guitaud, nous n'avions eu le « moindre nuage dans notre amitié; la longue habitude ne « m'avoit point accoutumée à son mérite, ce goût étoit tou- « jours vif et nouveau; je lui rendois beaucoup de soins, « par le mouvement de mon cœur, sans que la bienséance « où l'amitié nous engage, y eût aucune part; j'étois assurée « aussi que je faisois sa plus tendre consolation, et depuis « quarante ans c'étoit la même chose..... Ses infirmités de- « puis deux ans étoient devenues extrêmes; je la défendois « toujours, car on disoit qu'elle étoit folle de ne vouloir « point sortir. Elle avoit une tristesse mortelle[b]; quelle « folie encore! n'est-elle pas la plus heureuse femme du « monde?..... Mais je disois à ces personnes si précipitées « dans leurs jugements : Madame de La Fayette n'est pas « folle, et je m'en tenois là. Hélas! madame, la pauvre femme « n'est présentement que trop justifiée....... elle avoit deux

« jamais pu réussir à donner au dieu du goût cet excès de bonne opi- « nion que le comte de Bussy avoit de messire Roger de Rabutin.

> Bussy qui s'estime et qui s'aime
> Jusqu'au point d'en être ennuyeux,
> Est censuré dans ces beaux lieux,
> Pour avoir, d'un ton glorieux,
> Parlé trop souvent de lui même.
> ....

(*Temple du goût*, tome XII des OEuvres complètes, in-8°, page 159.)

[a] Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de La Fayette, née en 1632, morte dans les premiers jours de juin 1693, étoit fille d'Aymar de La Vergne, maréchal de camp, gouverneur du Havre-de-Grace, et de Marie de Péna, d'une ancienne famille provençale.

[b] Voilà pourquoi on la désigne quelquefois sous le nom du *brouillard*. (*Voyez* la note [1], tome III, page 219.

« polypes dans le cœur, et la pointe du cœur flétrie. N'étoit-« ce pas assez pour avoir ces désolations dont elle se plai-« gnoit?..... Elle a eu raison pendant sa vie, elle a eu raison « après sa mort, et jamais elle n'a été sans cette divine rai-« son, qui étoit sa qualité principale..... elle n'a eu aucune « connoissance pendant les quatre jours qu'elle a été ma-« lade.... pour notre consolation, Dieu lui a fait une grace « toute particulière, et qui marque une vraie prédestina-« tion, c'est qu'elle se confessa le jour de la petite Fête-Dieu, « avec une exactitude et un sentiment qui ne pouvoient ve-« nir que de lui, et reçut Notre Seigneur de la même ma-« nière. Ainsi, ma chère madame, nous regardons cette « communion, qu'elle avoit accoutumé de faire à la Pente-« côte, comme une miséricorde de Dieu, qui nous vouloit « consoler de ce qu'elle n'a pas été en état de recevoir le « viatique[a]. »

Madame de La Fayette, mariée en 1655, étoit belle-sœur de la fille d'honneur d'Anne d'Autriche, connue par les chastes amours de Louis XIII. Les mémoires du temps n'apprennent rien sur son mari; elle en eut deux fils, l'un militaire, l'autre ecclésiastique.

« M. de La Rochefoucauld, disoit-elle, m'a donné de « l'esprit, mais j'ai réformé son cœur »; paroles conservées par Segrais, et dont le sens n'a besoin d'aucun commentaire. C'est à madame de Sévigné, leur commune amie, qu'il appartient de nous entretenir d'un attachement aussi respectable: « Leur mauvaise santé..... les rendoit comme « nécessaires l'un à l'autre, et.... leur donnoit un loisir de « goûter leurs bonnes qualités, qui ne se rencontre point « dans les autres liaisons.... A la cour on n'a pas le loisir de « s'aimer: ce tourbillon, qui est si violent pour tous, étoit « paisible pour eux, et donnoit un grand espace au plaisir « d'un commerce si délicieux. Je crois que nulle passion ne

[a] Lettre à la comtesse de Guitaud, du 3 juin 1693.

« peut surpasser la force d'une telle liaison........... [a] »

Le trait distinctif du caractère de madame de La Fayette étoit une noble franchise, et celui de son esprit étoit un jugement délicat. Elle fut la première à qui La Rochefoucauld dit qu'elle étoit *vraie* : ce mot n'avoit pas encore été employé dans cette acception, et chacun le trouvant bien appliqué s'en servit pour la peindre.

Tout le monde sait qu'elle publia d'abord, sous le nom de Segrais, les romans de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*. Dans ces aimables productions, elle sentit qu'il valoit mieux attendrir qu'étonner : elle substitua des situations touchantes aux aventures merveilleuses, et des hommes intéressants aux héros chimériques. Cette révolution fit tomber dans l'oubli les compositions volumineuses que Boileau appeloit *une boutique de verbiage*, et dans lesquelles mademoiselle de Scuderi travestissoit en Céladons les plus grands capitaines de l'antiquité. Madame de La Fayette est auteur de deux autres romans : *La Comtesse de Tende* et *La Princesse de Montpensier*; elle n'aimoit pas à écrire des lettres, mais elle a composé un assez grand nombre d'ouvrages historiques, dont les manuscrits ont été perdus par la négligence de son fils l'abbé. On a conservé seulement les *Mémoires de la Cour de France pour les années* 1688 *et* 1689, et l'*Histoire de Henriette d'Angleterre*. Grouvelle « note comme une singularité « que madame de Sévigné ne parle jamais du talent litté« raire ni des ouvrages de son amie. » On peut voir le contraire dans plusieurs de ses lettres; nous indiquerons particulièrement celle qu'elle écrit à Bussy le 18 mars 1678.

Madame de Sévigné est généralement aimée. Madame de Grignan n'a pas les mêmes droits à la bienveillance; mais l'abbé de Vauxcelles n'est pas, à son égard, exempt d'injustes préventions : il poursuit en elle la philosophie moderne; il croit en découvrir les germes dans la tournure de

[a] Lettre au comte de Guitaud, du 5 avril 1680.

son esprit. Si nous l'osons dire, il applique sur ses joues de violents soufflets à une dame qu'il ne nomme pas; mais qu'il désigne si clairement que l'on ne sauroit la méconnoître[a]. Par la raison contraire, Grouvelle accorde à madame de Grignan toutes les perfections imaginables. Madame de Sévigné nous donne, en dépit de l'enthousiasme maternel, les moyens d'éviter ces extrêmes et de juger sa fille avec équité. Nous la voyons remplir avec dévouement ses devoirs d'épouse[b]; nous la voyons soutenir avec habileté[c] le faste de son mari, « chez qui les fantaisies ruineuses « servoient par quartier[d]. » Pour satisfaire aux engagements qu'il avoit contractés, elle s'obligea personnellement, et s'imposa des privations. Ornée de talents aimables, mais peu jalouse d'employer ses moyens de plaire, l'intimité seule laissoit apercevoir son mérite : c'étoit un caractère plus élevé que flexible, plus solide qu'agréable.

Pourquoi n'a-t-on pas *les réponses de madame de Grignan* à sa mère? Telle est la question qui se présente toutes les fois qu'il s'agit des lettres de madame de Sévigné. Suivant le chevalier de Perrin, « on est persuadé que ces réponses « furent en 1734 sacrifiées à un scrupule de dévotion[e]. » D'après cette remarque, Grouvelle tire de cinq à six phrases de la marquise des inductions forcées; mais en supposant

[a] Madame de Staël-Holstein.

[b] « Vous avez parfaitement rempli le précepte de l'évangile, qui « veut que l'on quitte tout pour son mari. » (*Lettre du* 27 *septembre* 1679.)

[c] « Le *bien bon*.... vous conjure d'être toujours *habile*, comptante, « calculante et supputante,... (Lettre du 15 décembre 1675.) « Je ne « sais....., comme on peut toujours si bien courir sans jambes : c'est « un miracle que je prie Dieu qui dure toujours. » (*Lettre du* 18 *septembre* 1689.)

[d] Lettre du 5 juin 1680.

[e] Les mots guillemetés sont extraits d'une note de l'avertissement de l'édition de 1754.

que la prédilection de madame de Grignan pour Descartes, qu'elle nommoit *son père*, l'eût familiarisée avec le doute méthodique de ce grand philosophe, au point d'altérer en elle la simplicité de la foi, est-il vraisemblable que toutes ses lettres à sa mère aient été brûlées pour cette seule raison? Elles ne rouloient pas toujours, à beaucoup près, sur des points de controverse. N'est-il pas à présumer plutôt que les tracasseries de province, les chagrins domestiques[a] dont, malgré sa fermeté, madame de Grignan étoit réduite à s'entretenir, sont le véritable motif d'une suppression qui cause autant de surprise que de regret? N'est-ce pas là simplement ce que l'éditeur a voulu faire entendre? Les petites médisances de madame de Sévigné ont toujours une teinte de gaieté qui les fait pardonner; mais les expressions trop peu ménagées de sa fille n'auroient pas obtenu la même indulgence[b].

Si, comme le chevalier de Perrin en est persuadé, les réponses de madame de Grignan furent anéanties en 1734, elles doivent l'avoir été par sa fille la marquise de Simiane: celle-ci toutefois, en confiant au fils de Bussy le choix de lettres de son illustre aïeule, d'après lequel ont été données les éditions furtives de 1726, 2 vol. in-12[c], s'exprime en ces

[a] Madame de Sévigné écrit à Bussy ces mots expressifs: « La pau« vre *Madelonne* est dans son château de Provence! Quelle destinée! « Providence! Providence! » (*Lettre du* 6 *août* 1675.) Bussy lui répond le 11: « La destinée de la belle *Madelonne* est bizarre, et il y « a sujet de s'écrier: Providence! Providence! Mais souvenez-vous du « temps que vous m'écriviez que c'étoit un mari *divin pour la société*: « il ne l'est pas pour le commerce. » (*Voyez* la note de la lettre 684.)

[b] « Cet hôtel-de-ville (*d'Aix*), qui vous paroît *une caverne de lar*« *rons*.... Je n'écrirai rien à Paris de cette humeur guerrière; car « M. de Pomponne, qui est *amico di pace e di riposo*, vous gronde« roit. » (*Lettre datée des Rochers, le* 24 *novembre* 1675.)

[c] *Voyez* sur ces deux éditions les éclaircissements donnés dans la *Notice bibliographique*, pages 21 et suivantes.

termes : « Si j'étois assez heureuse pour y pouvoir joindre « *les réponses de ma mère*, n'en seriez-vous pas bien content, « mon cher cousin [a] ? » Il seroit donc permis de croire que ces réponses n'existoient plus dès le temps où cet envoi eut lieu. Au surplus, on est à cet égard réduit à former des conjectures [b].

Des lettres écrites du fond de la Provence n'exciteroient pas sans doute, eussent-elles un charme égal dans la diction, autant d'intérêt que des lettres écrites de la cour, dans la société la plus choisie sous tous les rapports, à l'époque enfin la plus florissante de la monarchie. Un choix de réponses de madame de Grignan n'en seroit pas moins précieux, et par le mérite de la forme, et par le jour qu'elles répandroient sur les lettres de sa mère : malheureusement elles paroissent être perdues sans retour. Quoique les lettres qui nous restent d'elle ne soient point adressées à madame de Sévigné (ce qui leur fait perdre le principal intérêt), et qu'elles soient en très petit nombre, elles font connoître sa manière d'écrire. Il ne faut pas y chercher l'inspiration que la marquise y remarque dans ses accès d'enthousiasme [c]. C'est au contraire une composition soignée et réfléchie, dont le tour étudié est en général spirituel, noble et précis. Madame de Sévigné la juge mieux, lorsqu'elle dit : « C'est « un style juste et court, qui chemine et qui plaît au sou- « verain degré [d]. »

Madame de Grignan, peu touchée des ouvrages d'imagi-

[a] Lettre sans date. (Première de celles de madame de Simiane.)

[b] *Voyez* la note [a], tome V, page 290.

[c] « Elle est admirable (votre plume), quand elle a *la bride sur le* « *cou*. Elle est comme l'Arioste ; on aime ce qui finit et ce qui com- « mence. Le sujet que vous prenez console de celui que vous quit- « tez, et tout est agréable.... » (*Lettre du 22 décembre* 1675. *Voyez* la note [a], tome IV, page 139.)

[d] Lettre du 9 mars 1672.

nation, accordoit aux *raisonnements subtils* une préférence qui étoit l'objet des plaisanteries de son frère. Le *Résumé du Systême de Fénélon sur l'amour de Dieu* prouve en elle le talent d'éclaircir avec une étonnante concision les obscurités de la métaphysique: l'édition publiée en 1806 par Grouvelle est la seule où se trouve ce morceau. « Caché et « en quelque sorte enfoui, dit-il, dans les feuilles d'un an-« cien journal, il peut passer pour inédit[a]. »

D'une santé délicate et chancelante, madame de Grignan ne put résister à la douleur d'avoir perdu son fils : elle y succomba le 13 août 1705, à l'âge de cinquante-sept ans, dans la terre de Mazargues, aux environs de Marseille[b]. Dix mois auparavant (en octobre 1704) son fils étoit mort, sans enfants, de la petite-vérole, à Thionville, n'ayant pas encore terminé sa trente-troisième année. Il étoit brigadier des armées du roi, et de plus ambassadeur de France à la cour de Lorraine. En lui s'éteignit l'espoir d'une maison illustre dès le onzième siècle; issue des comtes de Provence, elle tiroit de la ville de Montélimart[c] les noms d'Adhémar-de-Monteil, et celui de Grignan de la terre de ce nom, où elle avoit exercé le droit de souveraineté[d]. M. de Grignan

[a] On a cru publier ce morceau pour la première fois en 1814, en le joignant aux *Lettres inédites de madame de Sévigné.* Une erreur plus grave est de l'avoir donné sous le nom de cette dernière. Le journal dont parle Grouvelle est celui de Fréron, qui annonce *avoir entre les mains* une lettre de madame de Grignan. C'est en effet sous cette forme qu'il insère cet écrit dans l'*Année littéraire*, 1768, tome IV, page 265.

[b] « Elle a passé pour une des plus belles personnes de son temps... « On écrit de Provence que, par un pressentiment d'une mort pro-« chaine, ses sentiments pour Dieu se redoubloient tous les jours... » (*Note extraite du Mercure galant*, août 1705, page 302.)

[c] Le nom de cette ville étoit *Montilium Adhemari.* (*Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, par Saint-Foix, in-8°, tome VI, page 292.)

[d] « Le vrai nom de MM. de Grignan est Castellane. Leur origine

survécut à sa femme jusqu'au 30 décembre 1714; il étoit chevalier des ordres du roi. Il laissa deux filles: l'une, Marie-Blanche, que madame de Sévigné nomme *ses petites entrailles*, se fit religieuse aux dames de la Visitation d'Aix, et ressembloit à son père, « qui n'étoit pas le plus joli garçon du « royaume[a]. » La plus jeune est la marquise de Simiane.

Le marquis de Sévigné, quelque temps après la mort de sa mère, intenta contre Dacier, le traducteur d'Horace, un procès littéraire sur l'interprétation forcée qu'il donnoit à l'un des passages de l'art poétique; passage sur lequel s'exerçoit vainement la patience des commentateurs. Il composa, dans le langage du palais, un *premier factum* auquel son adversaire fit une *réponse*, en adoptant le même style; un *nouveau contredit* fut suivi d'une seconde *réponse;* enfin un *dernier contredit* termina cette singulière procédure. Les deux parties choisirent pour arbitre le président de Lamoignon, celui à qui Boileau disoit:

> Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux.
> (*Épître VI*, La Campagne et la Ville.) 1677.

Ce magistrat étoit fils du premier président dont le chantre du *Lutrin* a fait le portrait sous le nom d'*Ariste;* il étoit l'aïeul d'un ministre que l'on ne nomme point, sans être pénétré d'une admiration douloureuse, de cet adorable Malesherbes qui, dans nos jours d'opprobre et d'épouvante, fut l'honneur de l'espèce humaine.

Les deux plaideurs firent valoir d'abord avec modération leurs moyens d'attaque et de défense; ils finirent par des explications désobligeantes, et chacun, selon l'usage, persista dans son sentiment. Le marquis mit les rieurs de son

« vient d'un cadet des comtes de Provence... Ils portent le nom de « Grignan depuis François I[er]. » (*Note extraite du Mercure galant*, novembre 1704, page 60.)

[a] Lettre du 4 décembre 1668.

côté par la légèreté de la discussion, par le sel des reparties. Dacier qui, suivant Despréaux, *fuyoit les graces*, et à qui les graces le rendoient si bien, crut avoir accablé son imprudent agresseur sous le poids de ses autorités. Elles sont presque toujours étrangères à la question : il lui cite les jurisconsultes et même Hippocrate. Un demi-siècle après ce débat, le profond du Marsais développa méthodiquement dans une lettre le vrai sens du poëte latin[a], en démontrant qu'il n'avoit été saisi ni par l'érudit de profession, ni par l'agréable littérateur[b].

A l'époque de son mariage, le marquis de Sévigné s'étoit retiré dans sa terre des Rochers, où l'abbé de Coulanges avoit fait des embellissements. En 1689, cinq à six cents gentilshommes de Bretagne le choisirent pour commander l'arrière-ban; nomination qui resta sans effet, sous le

[a] Lettre à M. Durand, avocat au parlement, en Périgord, sur ce passage de l'Art poétique d'Horace, vers 128 :

Difficile est propriè communia dicere : etc...

(*Mercure de France*, janvier 1746; Œuvres de Dumarsais, in-8°, 1797, tome III, page 282.

[b] Le premier factum, les deux contredits du marquis de Sévigné et les deux réponses de Dacier forment un volume in-16, de 122 pages, intitulé : *Dissertation critique sur l'Art poétique d'Horace, ou* l'on donne une idée générale des pièces de théâtre, et où l'on examine si un poëte doit préférer les caractères connus aux caractères inventés, Paris, Barthelemy Girin, 1698 (*par erreur* 1618). Les auteurs ne sont point nommés en tête du livre. Ils sont désignés seulement dans le cours de la discussion, par les lettres initiales D** et S***. Leur juge n'est connu que par la tradition.

Comme il est nécessaire d'entendre les deux parties, et que cette dissertation est devenue très rare, elle sera réimprimée entièrement à la fin de cette édition, et l'on y joindra la lettre de Dumarsais, qui en est le complément indispensable. Grouvelle n'a donné que le factum, le second et le troisième contredits du marquis de Sévigné.

rapport de la guerre, mais qui pour lui fut une nouvelle source de dépenses. Les égarements de sa jeunesse devoient cesser avec l'âge des passions, puisque l'effervescence de cet âge en étoit la seule cause[a] : ce fut ce qui arriva. Sa mère écrivoit, de Livry, au président de Moulceau : « Il a passé « le mois d'août tout entier avec moi dans cette solitude « que vous connoissez; nous étions seuls avec le *bon abbé*, « nous avions des conversations infinies, et cette longue « société nous a fait un renouvellement de connoissance, « qui a renouvelé notre amitié. Il s'en est retourné chez lui « avec un fonds de philosophie chrétienne chamarrée d'un « brin d'anachoréte, et sur le tout une tendresse infinie « pour sa femme, dont il est aimé de la même façon, et qui « fait en tout l'homme du monde le plus heureux, parce- « qu'il passe sa vie à sa fantaisie[b]. » Sa condescendance pour cette même femme qui, vivant dans la plus haute dévotion, vouloit être dirigée par les ecclésiastiques les plus éclairés, lui fit quitter non seulement la campagne, mais encore la province : il vint se fixer dans le faubourg Saint-Jacques, l'un des quartiers les plus retirés de Paris[c].

On nous a, sur les dernières années du marquis de Sévigné, transmis des renseignements que leur invraisemblance nous empêche d'insérer ici. Il vécut dans une édifiante obscurité, n'eut point d'enfants, fut le dernier de son nom, et mourut le 27 mars 1713; voilà ce qui est constant. Sa veuve existoit encore en 1733, d'après une lettre du 13 juin,

[a] « Il n'est point fou par la tête, c'est par le cœur. Ses sentiments « sont tout vrais, sont tout faux; sont tout froids, sont tout brûlants; « sont tout fripons, sont tout sincères; enfin son cœur est fou...... » (*Lettre du 22 avril* 1671.)

[b] Lettre du 25 octobre 1686.

[c] « Il y a trois mois que je n'ai vu madame votre belle-sœur; elle « n'a plus aucun commerce avec les profanes.... » (Lettre de madame de Coulanges à madame de Grignan, du 10 mai 1703.)

dans laquelle madame de Simiane la désigne, sans toutefois la nommer.

Corbinelli, dont madame de Sévigné parle si souvent, et toujours avec un vif intérêt, étoit un ami d'un commerce instructif, agréable et sûr : elle le nomme le *fidèle Achate*.

Il étoit originaire de Florence. Son grand-père, allié de Catherine de Médicis, et chargé par cette princesse de présider à l'éducation du duc d'Anjou, employa son crédit en faveur des lettres, lorsque son auguste élève régna sous le nom de Henri III. Il mérita les éloges du chancelier de l'Hôpital, qui le regardoit presque comme le seul homme que la fortune n'eût point corrompu[a]. Pour comble de gloire, d'après le récit de Pierre Matthieu, historien de Henri IV, il accéléra, par les avis les plus secrets, les plus utiles, l'entrée triomphante du chef des Bourbon dans la capitale du royaume. Le fils de ce vertueux Florentin étoit secrétaire de Marie de Médicis. Il paroît avoir tout perdu par l'horrible catastrophe du maréchal d'Ancre, au sort duquel il étoit attaché. Les études du petit-fils se firent à Rome, aux frais des jésuites, en vertu d'une fondation de l'un de ses ancêtres. Il étoit encore en Italie en 1644, auprès du pape Urbain VIII[b] son parent, qui s'intéressoit à lui; la mort de ce pontife renversa toutes ses espérances.

Quelques années après, Bussy, commandant pour le roi dans le Nivernois, chargea Corbinelli de plusieurs missions près de la cour. Ce fut probablement alors qu'il fit la connoissance de madame de Sévigné. Celle de mademoiselle de Montalais, fille d'honneur de Madame, première femme de Monsieur, lui devint funeste : compromis dans les intrigues

[a] Épître de l'Hopital, en vers latins, adressée à Corbinelli, liv. VI.

[b] On a de ce pape des paraphrases sur quelques psaumes, des hymnes et des poésies sacrées. Il avoit des vertus et des lumières; ce fut lui qui, par scrupule, défendit de prendre du tabac dans les églises, sous peine d'excommunication.

de cette demoiselle, il fut arrêté, et dut renoncer à toute perspective d'avancement. « Admirez en passant le malheur « de Corbinelli, dit la marquise. M. le cardinal de Retz « (*dont il étoit l'allié*) l'aimoit chèrement: il commence à lui « donner une pension de deux mille francs; son étoile a, « je crois, fait mourir cette éminence[a]. » Il avoit conçu pour le marquis de Vardes un attachement que ce courtisan pervers n'étoit pas digne d'inspirer. Ses amis s'inquiétoient plus que lui même de la gêne de sa position, à le juger sur ce qu'il écrivoit à Bussy: « Où vous irai-je prendre à « Chaseu, moi qui n'irois pas chercher à cheval une cou- « ronne à une demi-lieue[b]? »

C'étoit un esprit nourri de lectures solides, qui passoit tranquillement ses jours entre l'étude et l'amitié. Il ne faut pas juger son goût d'après les compliments qu'il fait à Bussy, qui respiroit avec plaisir l'encens le moins bien préparé. « Madame de Sévigné, lui dit-il, me charge de l'éloge « de vos épîtres (*les Héroïdes*); en vérité, monsieur, elles mé- « riteroient qu'Ovide le fît lui même, par reconnoissance de « se voir si fort embelli.[c] ».... (Rien de plus insipide que ces imitations: le traducteur n'avoit aucun des caractères qui constituent le poëte.) Une autre fois, il porte la complaisance jusqu'à lui faire cette demande: « Que dira la posté- « rité pour justifier le roi de vous avoir traité comme il l'a « fait[d]? » Bussy n'hésite pas à répondre: » Elle le plaindra « de n'avoir pu me connoître[e]. »

L'anecdote suivante donne une idée de la fermeté que Corbinelli savoit allier à la douceur. On avoit appris qu'en sa présence des princes, ennemis de madame de Maintenon,

[a] Lettre à Bussy, du 25 août 1679.
[b] Lettre du 17 juin 1670.
[c] Lettre du 16 mai 1672.
[d] Lettre du 18 septembre 1672.
[e] Lettre du 24 octobre 1672.

avoient, dans un souper, parlé d'elle sans ménagements, et l'on crut qu'il répéteroit tout ce qui s'étoit dit. Le lieutenant de police d'Argenson, celui dont l'habileté a fourni la matière d'un excellent éloge à Fontenelle, reçut l'ordre de prendre des informations auprès d'un vieillard, en apparence facile à intimider. Le résultat de cet interrogatoire fut peu satisfaisant : — Où avez-vous soupé tel jour ? — Je ne crois pas m'en souvenir. — Ne connoissez-vous pas tel et tel prince ? — Je l'ai oublié. — N'avez-vous pas soupé avec eux ? — Je ne me le rappelle pas. — Il me semble qu'un homme comme vous devroit se rappeler ces choses-là. — Oui, monsieur ; mais devant un homme comme vous, je ne suis pas un homme comme moi.

Corbinelli mourut à Paris le 19 juin 1716 ; quoique valétudinaire, il avoit vécu plus d'un siècle ; sa conversation intéressante l'emportoit sur ses ouvrages[a], qui sont bien moins le résultat du talent, que de la patience qui compile avec discernement et méthode. Il avoit fait partager sa prédilection pour le système de Descartes à madame de Grignan, qui n'en trouvoit pas moins qu'il étoit *le mystique du diable*. « Comment, *mystique du diable !* lui répond sa « mère, un homme qui ne songe qu'à détruire son empire !... « qui passe sa vie dans la charité et le service du prochain ; « qui est insensible aux plaisirs et aux délices de la vie ; qui « enfin, malgré sa mauvaise fortune, est entièrement sou« mis à la volonté de Dieu !... Vous ne sauriez nier que ce « ne soit là le portrait de notre pauvre ami. Cependant il y

[a] Corbinelli parle de divers Traités qu'il avoit composés sur la *Rhétorique*, sur l'*Art historique* et l'*Art poétique* ; mais ils ne sont point imprimés. Voici ceux qu'il a publiés : 1°. *Extraits de tous les beaux endroits des ouvrages des plus célèbres auteurs de ce temps*, Amsterdam, 1681, 5 volumes in-12, 2°. *Les anciens historiens réduits en maximes*, 1694, in-12 ; on n'a que le travail fait sur Tite-Live. 3°. *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, 1705, 2 volumes in-4°, composés en société avec Antoine Pezay, hérault d'armes.

« a dans ce mot un air de plaisanterie, qui fait rire d'abord, « et qui pourroit surprendre les simples; mais je résiste, « comme vous voyez, et je soutiens le fidèle admirateur..... « de ma grand'mère (*Sainte-Chantal.*)...[a]. »

Corbinelli remarquoit de la différence entre les lettres qu'écrivoit madame de Sévigné et celles qu'elle dictoit. La raison en est sensible; elle la donne elle-même, en disant à Bussy : « .....Nous pourrions fort bien causer, si l'on causoit « avec la main d'un autre[b]. » Aux Rochers, lorsque son rhumatisme l'empêchoit d'écrire, et que son fils étoit absent, elle avoit pour secrétaire une jeune voisine qui ne savoit pas quel étoit le *lendemain de la veille de Pâques;* ses bontés pour cette *petite personne* si ingénue allumoient la jalousie de mademoiselle du Plessis, qui certes n'étoit pas une victime digne de ses traits. A la vérité, elle poursuit en elle les manéges de la sottise et de la fausseté; ses ridicules la frappent, parcequ'ils ne sont pas rachetés par *les sentiments du cœur,* en faveur desquels *on pardonne tout.* « C'est un fonds, « dit-elle, qui nous console et qui nous paye de tout[c]. »

Madame de Sévigné et son cousin-germain[d] passèrent ensemble leurs premières années. Elle le nomme quelquefois *le petit Coulanges*, à cause de sa taille. Ce compagnon de son enfance fut d'abord reçu au parlement de Metz en qualité de conseiller, le 10 juillet 1657. Dix jours après il profita d'une occasion favorable pour faire en Allemagne et en Italie un voyage, dont on a l'original manuscrit. Le 23 octobre 1658, il revint à Paris où son père lui acheta une charge de conseiller au parlement; et le 16 décembre 1659, il épousa mademoiselle Dugué-Bagnols[e], fille de

[a] Lettre du 15 janvier 1690.
[b] Lettre du 1er mars 1676.
[c] Lettre du 24 juin 1676.
[d] Philippe-Emmanuel de Coulanges, né à Paris vers 1631.
[e] Marie-Angélique Dugué, née vers 1641.

l'intendant de Lyon. Il vendit 41,000 liv. sa charge de conseiller au parlement de Metz; celle au parlement de Paris lui en coûta 173,000, tant ces charges alors avoient d'importance.

Fort amusant dans la société, par ses bons mots et ses couplets, M. de Coulanges avoit un éloignement invincible pour les fonctions graves de la magistrature. Personne n'ignore qu'étant rapporteur d'une affaire, dans laquelle il s'agissoit d'une mare que se disputoient deux paysans, dont l'un s'appeloit Grapin, il s'embarrassa dans le récit du fait, et que, pour toute conclusion, il finit ainsi: « Pardon, « messieurs, je me noie dans la mare *à Grapin*, et je suis « votre serviteur. » Ce fut le terme de ses travaux au parlement. En 1672 il fut nommé maître des requêtes; mais cette place ne le conduisit à rien d'utile, quoique madame de Coulanges fût nièce de la femme du chancelier Le Tellier, et cousine du ministre de la guerre Louvois: il ne put jamais obtenir une intendance. N'ayant rien de mieux à faire, il accompagna le duc de Chaulnes dans son ambassade à Rome en 1689. Pendant son nouveau séjour dans l'ancienne capitale de l'univers, il recueillit des matériaux pour composer la *Relation des Conclaves de* 1689 *et de* 1691[a]. Cette relation manuscrite présente des faits curieux, narrés avec une exactitude que l'on n'attendoit pas du rapporteur de l'affaire de Grapin; elle est entremêlée de petits vers de circonstances. En voici dans lesquels le plus gai des hommes se livre, pour quelques instants, à des idées mélancoliques, à l'aspect de tombeaux nouvellement découverts, qui ne renfermoient plus que des ossements et des cendres:

Où sont allés tant de héros?
Tous ces Romains si magnifiques?
Je ne vois par-tout que des os,
Par-tout que de tristes reliques,

[a] *Voyez*, sur cette *Relation*, la *notice bibliographique*, page 47.

Et pour tous habitants du palais des Césars,
Des serpents, des lézards.

Les chansons de Coulanges furent imprimées sans son aveu; elles n'avoient à ses yeux d'autre mérite que l'à-propos. On a retenu celle-ci :

D'Adam nous sommes tous enfants,
. . . .

C'est par allusion sans doute à son goût pour les voyages qu'il s'est fait peindre sous le costume d'un pélerin[a]. Il conserva sa gaieté jusqu'au tombeau; à plus de quatre-vingts ans il fit cet impromptu, qui n'est pas inséré dans le Recueil de ses poésies :

Je voudrois, à mon âge
Il en seroit temps,
Être moins volage
Que les jeunes gens,
Et mettre en usage
D'un vieillard bien sage
Tous les sentiments.
Je voudrois du vieil homme
Être séparé;
Le morceau de pomme
N'est pas digéré.

Il mourut en 1716, et fut inhumé près de sa famille, dans l'église de la Visitation, rue Saint-Antoine.

Sa femme, moins âgée que lui de dix ans, lui survécut jusqu'en 1723. Elle n'avoit point le crédit que l'on pourroit supposer à la cousine-germaine d'un ministre tel que Louvois[b]. On en est convaincu, lorsqu'on lit les mots suivants

[a] *Voyez* la gravure qui le représente, tome VIII.

[b] Madame de Sévigné en parle ainsi à sa fille : « Elle n'est pas fort

dans une lettre inédite, adressée à M. de Coulanges à Rome, le 23 juillet 1691 : « M. de Louvois est mort subitement. « Quelle mort, mon Dieu!...... J'irai demain passer le jour « chez madame de Louvois; il faut pleurer avec les mal« heureux, sans avoir ri avec eux pendant leur bonheur;....[a] » On disoit de madame de Coulanges que chacun de ses péchés étoit une épigramme. Ses lettres sont agréables et la peignent; quelquefois elle y court après l'effet : « Je sou« haite trop vos reproches pour les mériter, dit-elle à la mar« quise; non, ma belle, la période ne m'emporte point[b] » Les surnoms de *la mouche* et de *sylphide*, sous lesquels elle est désignée[c], annoncent assez qu'elle joignoit aux piqûres de l'une l'extrême légèreté de l'autre. Recherchée à la cour par son empressement à se produire, par son *esprit* qui lui tenoit lieu *d'une dignité*, elle étoit aussi vive que son mari étoit enjoué. C'est pourquoi madame de Sévigné parloit ainsi de ce couple frivole : « Vous avez raison de ne pouvoir « vous représenter madame de Coulanges à l'agonie, et M. de « Coulanges dans la douleur; je ne le croirois pas si je ne « l'avois vu: une vivacité morte, une gaieté pleurante, ce « sont des prodiges[d]. »

Nous terminons ce tableau par un aperçu sur madame de Simiane. On a fort peu de détails sur elle, depuis son mariage jusqu'à ses dernières années. Ses dispositions précoces furent cultivées par sa mère[e], et dès l'âge de 13 ans elle

« bien avec M. de Louvois; ainsi ne comptez pas sur ce chemin-là « pour arriver à lui. » (*Lettre du 27 novembre 1673.*)

[a] Cette citation est extraite de la lettre mentionnée dans la *notice bibliographique*, page 47.

[b] Lettre de madame de Coulanges, du 20 mars 1673.

[c] *Voyez* la note [1], tome III, page 219.

[d] Lettre à madame de Grignan, du 21 octobre 1676.

[e] « Elle (*Pauline*) saura l'italien dans un moment, avec une maî« tresse meilleure que n'étoit la vôtre. » (*Lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan*, du 16 octobre 1689.)

écrivit sous ses yeux *une petite histoire de piété;* particularité attestée par le chevalier de Perrin[a]. Le 2 février 1718, elle perdit son mari, que madame de Maintenon avoit fait nommer colonel. Ce fut vers ce temps qu'elle vendit la terre de Bourbilly; elle habitoit alternativement Paris et la Provence. Héritière des biens de la maison de Grignan, elle eut à soutenir au parlement d'Aix, contre les créanciers de la succession de son père, un long procès pendant le cours duquel elle adressa ces jolis vers à l'un de ses juges:

Lorsque j'étois encor cette jeune Pauline,
J'écrivois, dit-on, joliment;
Et, sans me piquer d'être une beauté divine,
Je ne manquois pas d'agrément.
Mais depuis que les destinées
M'ont transformée en pilier de palais,
Que le cours de plusieurs années
A fait insulte à mes attraits,
C'en est fait, à peine je pense;
Et quand, par un heureux succès,
Je gagnerois tout en Provence,
J'ai toujours perdu mon procès.

D'autres morceaux plus étendus, insérés dans le X[e] volume de cette édition, prouvent que madame de Simiane auroit pu ne pas se faire de la poésie un simple délassement. La précipitation avec laquelle ses lettres sont écrites prouve également qu'elle ne les destinoit pas à l'impression: presque toujours elle s'y fait entendre à demi-mot. Moins heureusement inspirées que celles de madame de Sévigné, moins sérieusement pensées que celles de madame de Grignan, elles nous rappellent quelquefois les mouve-

[a] C'est à cet éditeur que l'on doit, sur madame de Simiane, la connoissance d'un petit nombre de faits. (*Voyez* la note qu'il a mise sur la lettre du 6 octobre 1679, édition de 1754, tome V, page 146.)

ments abandonnés des unes, et souvent la concision des autres, sans en avoir la tournure étudiée. Enfin *on y trouve un air de famille*, comme l'a dit La Harpe, en les publiant en 1773, pour la première fois : il ne leur manque que des sujets plus importants[a].

Madame du Deffand, dont les jugements absolus semblent dictés par l'ennui qui l'accabloit, ne sauroit concevoir que l'on n'ait pas jeté au feu les lettres de madame de Simiane, à mesure qu'on les recevoit[b]. Son correspondant Walpole les juge bien plus sainement : « Je trouve, lui ré« pond-il, que madame de Simiane, ayant eu quelque chose « à dire, l'eût dit fort bien. » Mais il ajoute avec moins de raison : « Il n'y a rien qui dépose qu'elle eût des entrailles. »

Presque toutes les lettres de madame de Simiane, écrites pendant les six dernières années de sa vie, sont des billets de recommandation pour le malheur, adressés à M. d'Héricourt, intendant-général des galères à Marseille. Voici de quelle manière elle s'intéresse en faveur d'un ancien sculpteur qui avoit travaillé au château de Grignan : « Ce misé« rable père a un fils qui le soulageroit dans sa vieillesse ; il « s'est avisé de donner un soufflet à son sergent, le voilà aux « galères pour la vie. Il est venu à moi tout en larmes.... « Je vous conjure, monsieur, de vouloir accueillir charita« blement et cordialement ce pauvre homme, cela le con« solera.... Quand je vois un vieux homme que j'ai vu toute « ma vie chez mon père, que je le vois fondre en larmes, « à la vue de son portrait, je vous avoue que s'il me de« mandoit mon bien, je crois que je le lui donnerois, et « je vous assure que je vous fatiguerai beaucoup au sujet de « ce fils galérien ; prenez courage, et armez-vous de pa« tience[c]. » Ce langage est-il celui d'une femme sans en-

[a] *Voyez* la *notice bibliographique*, pages 17 et 45.
[b] Lettre du 13 novembre 1773, tome III.
[c] Lettre du 25 juin 1732.

trailles? Ne croiroit-on pas entendre madame de Sévigné, dans la phrase suivante, lorsque sa petite-fille parle du sentiment qui l'a toujours dominée? « J'ai passé par toutes « sortes de peines, d'indigences, de tribulations : tout m'a « secouée; mais rien ne m'a abattue que ce qui a attaqué « mon cœur du côté de l'amitié[a]. » Le talent de peindre ne s'annonce-t-il pas dans ce passage, où elle emprunte et la vivacité de son aïeule, et la précision de sa mère? « C'est un « tableau que tout ce que vous dites du pays où vous êtes, « monsieur; il me semble que j'y suis; gens affairés de rien; « gens parlant beaucoup et ne disant rien; gens affectueux « qui ne sentent rien; gens écoutant qui n'entendent rien; « gens enfin fort aimables qu'il ne faut point aimer, etc...[b].

Les lettres de madame de Simiane seront imprimées sur les originaux, on y rétablira tous les fragments supprimés. L'omission de la plupart de ces fragments donnoit lieu à des lacunes qui suspendoient ou altéroient le sens. Il en est un, relatif à Voltaire, qui démontre que l'arrière-petite-fille d'une sainte avoit hérité des sentiments religieux de sa famille[c].

L'inégalité d'humeur est le seul reproche que l'on fasse à madame de Simiane; son commerce n'en fut pas moins cher à ses amis, au nombre desquels on place deux hommes qui ont illustré la chaire à des époques différentes, Massillon et l'abbé Poulle. Le spirituel et malin Chamfort rapporte à ce sujet, sur le premier de ces prédicateurs, des anecdotes si dénuées de vraisemblance, qu'elles ne peuvent faire impression sur un lecteur réfléchi[d].

Madame de Simiane s'étant rendue à Paris pour y rétablir sa santé, y mourut le 2 juillet 1737. Elle eut trois filles :

[a] Lettre du 30 novembre 1732.

[b] Lettre du 12 juin 1733.

[c] Lettre du 3 décembre 1636.

[d] Œuvres complètes de Chamfort, seconde édition, t. II, p. 269.

l'une, reçue religieuse en 1720, à Paris, au couvent des Filles du Calvaire, au Marais, fut, pour cause de jansénisme, reléguée à Tours, où elle finit ses jours; la seconde, en 1723, épousa M. de Villeneuve, marquis de Vence; en 1725, la plus jeune se maria avec le marquis de Castellane-Esparron. Madame de Vence est la seule qui ait laissé des enfants dont la postérité existe. Ces enfants étoient un fils et trois filles (*mesdames de Flayon, de Saint-Vincent et de Châteauneuf*).

Pour concourir à la belle entreprise formée par un libraire jaloux d'exercer sa profession d'une manière distinguée, nous nous proposions seulement de revoir les précieux résultats du travail de M. de Monmerqué. Cette notice devoit être l'ouvrage d'un homme de lettres avantageusement connu, à qui divers obstacles n'ont pas permis de la faire: nous ne le nommerons point, afin de ne pas augmenter les regrets du lecteur. On nous l'a demandée à-peu-près à l'époque où il auroit fallu la livrer à l'impression; elle seroit moins imparfaite, si nous avions commencé plus tôt les recherches qu'elle exigeoit. D'ailleurs notre temps étoit partagé par les soins que nous avons constamment donnés à cette édition, et que nous prescrivoit le respect auquel a droit le public.

CHOIX DE POÉSIES

ADRESSÉES

À MADAME ET A MADEMOISELLE

DE SEVIGNE.

Sonetto *sopra il ritratto dell' illustrissima e bellissima signora, la signora Marchesa* di Sevigni.

Eccola, è dessa; ognun venga a vedella
In queste vive tele e parla, e spira;
Or quinci, or quindi, que' begli occhi gira,
Ov' amor dora l'aspre sue quadrella.

Questa è la mano amorosetta e bella
Ch' ogni cuor prende, e, come vuol, l'aggira.
Questa è la bocca, ond' ogni cuor sospira,
Ov' amor forma e'l riso e la favella.

O quanto debbo à te, Pittor gentile!
Per cui doppio è'l mio ben, doppio il tesoro.
Al tuo pennello sacrar vò il mio stile.

Ma di te, certo, la mia cara Iola
A da dolersi, e di quel tuo lavoro:
Ch' in beltà non è piu nel mondo sola.

Ménage.

PIANTO DI BELLA DONNA,

Madrigale per la signora Marchesa di Sevigni.

Ah! del regno d'amor prodigio tristo!
Sparger lagrime amare
Que' dolci lumi ò visto,
U trà le Grazie assiso
Solea scherzare il Riso.
Spargean di pianto que' begli occhi un mare,
Che cristallo parea d'alba novella,
Quand'è più vaga e bella;
Ma pur co'raggi ardenti
Spargean fiamme cocenti,
E quel fatale ardore
Tosto m'accese il core.
O misera mia vita!
Occhi, lumi immortali,
Deh! qual per i miei mali
Posso sperare aita?
Se nubilosi ardete,
Sereni, e che farete[a]?

Ménage.

[a] Ménage a imité servilement, à la fin de cette petite pièce, ce joli madrigal de Guarini.

Occhi, stelle mortali,
Ministri de' miei mali,
Se chiusi m'uccidete,
Aperti che farete?

MADRIGALE *per la bellissima, gentilissima e virtuosissima damigella, francesca* DI SEVIGNI.

Ogni più nobil core
Fuor del mio, vaga Filli,
Arde per voi d'amore.
Non accusi però vostra bellezza
Questo cor di rozzezza!
Che con mille beltà vaghe, leggiadre,
Di mille e mille fiamme al mondo note,
L'arse, et l'incenerì la bella madre;
E cosa incenerita arder non puote.

MÉNAGE.

LETTRE *de* SAINT-PAVIN *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

Paris vous demande justice;
Vous l'avez quitté par caprice:
A quoi bon de tant façonner?
Marquise, il y faut retourner.
L'hiver approche, et la campagne,
Mais sur-tout celle de Bretagne,
N'est pas un aimable séjour
Pour une dame de la cour.
Qui vous retient? Est-ce paresse?
Est-ce chagrin? Est-ce finesse?
Ou plutôt quelque métayer
Devenu trop lent à payer?
De vous revoir on meurt d'envie;
On languit ici, l'on s'ennuie:
Et les Plaisirs déconcertés
Vous y cherchent de tous côtés:

Votre absence les désespère;
Sans vous ils n'oseroient nous plaire.
Si vous étiez ici, demain
La cour quitteroit Saint-Germain;
Et les Jeux, les Ris et les Graces,
Qui marchent toujours sur vos traces,
Y rendroient l'Amour désormais
Plus galant qu'il ne fut jamais.
Ce discours fait à des coquettes,
Leur passeroit pour des fleurettes.
Pour vous, jugez-en autrement;
Je suis ami sans être amant:
Ceux qui me donnent plus de gloire
Ont quelquefois peine à le croire.
Lorsque je pris congé de vous,
Notre adieu me fit des jaloux:
Il fut si touchant et si tendre,
Que mes yeux, forcés de se rendre,
Vous parlèrent de bonne foi;
Vous fûtes moins sage que moi;
Et c'étoit gâter notre affaire.
Notre commerce est un mystère,
Qu'il ne faut pas trop expliquer.
Mais à propos, sans vous choquer,
Peut-on vous demander, Marquise,
Si quelque Breton par surprise
N'auroit point touché votre cœur?
Auriez-vous bien changé d'humeur
Jusqu'à vous montrer complaisante
A leur manière peu galante?
Non, vous aimez les beaux esprits,
Vous n'aurez eu que du mépris
Pour ces buveurs à rouge trogne;
Un perclus vaut bien un ivrogne.
Laissons en repos les Bretons,
Et revenons à nos moutons.
Le bruit court que *votre étourdie* [a]
Qui depuis long-temps étudie

[a] Mademoiselle de Sévigné.

L'espagnol et l'italien,
Jusques ici n'y comprend rien.
Est-elle toujours mal bâtie,
Sans jugement, sans modestie?
Consolez-vous de tout cela,
Quoique tard, l'esprit lui viendra.
Force gens disent qu'à son âge
Vous n'en aviez pas davantage,
Et toutes fois jusques ici
Vous avez assez réussi.
Il faut quitter ce badinage;
Votre fille est le seul ouvrage
Que la nature ait achevé;
Dans les autres elle a rêvé.
Aussi la terre est trop petite
Pour y trouver qui la mérite,
Et la belle, qui le sait bien,
Méprise tout et ne veut rien.
C'est assez pour cet ordinaire,
Et trop peut-être pour vous plaire:
S'il est vrai, gardez le secret,
Et donnez ma lettre à Loret[a].
Je crois qu'en Bretagne on ignore
S'il est mort ou s'il vit encore:
Ménagez bien mon intérêt,
Si par hasard elle vous plaît:
Ma veine encore assez féconde
Vous en promet une seconde,
Où d'un style à moi réservé[b],

a Jean Loret, rimeur facile et d'une telle fécondité que chaque semaine sa muse enfantoit une *gazette burlesque*. Il commença à la publier en 1650, et continua jusqu'en 1664. Loret mourut en 1666; il y avoit peu de temps qu'il étoit mort, au moment où Saint-Pavin écrivoit; ainsi son épître doit être du mois de novembre ou décembre 1666; madame de Sévigné étoit alors aux Rochers. *Voyez* les lettres 45 et 46, tome Ier, pages 109 et 111.

b On lisoit:

Où d'un style *moins* réservé.

Le texte de ce vers a été rétabli d'après un ancien manuscrit, dont la leçon a paru préférable à celle qui avoit été admise jusqu'à présent.

Ni trop bas, ni trop élevé,
J'espère vous faire connoître
Si je sais faire un coup de maître,
Et le tout pour vous divertir:
Mais aussi songez à partir.
La réponse la plus touchante
Ne sauroit payer mon attente :
Tout le plaisir est à se voir;
Les sens se peuvent émouvoir:
Tel est vieux et n'ose paroître,
Qui vous voyant ne croit plus l'être.
Travaillez donc à revenir,
Pour mieux dire, à me rajeunir.
Ce seroit une chose rare
Qu'on me montrât comme un Lazare
Ressuscité de votre main:
Ma foi, la foire Saint-Germain
Me vaudroit bien quelque pistole :
Tout beau, Muse, tu deviens folle.

AUTRE LETTRE *de* SAINT-PAVIN *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

Sitôt qu'un savant vous envoie
Quelques productions d'esprit,
Vous me les montrez avec joie,
Et croyez me faire dépit.
Je ne me pique point d'écrire;
J'y veux renoncer désormais,
Et même j'oublierois à lire
Si vous ne m'écriviez jamais;
Le métier d'écrire est trop rude
Pour des gens un peu paresseux;
Des plaisirs je fais mon étude,
Je ne travaille que pour eux.
Vous croirez qu'un peu trop hardie
Mon ignorance se fait voir;
Mais, Iris, qui vous étudie
Est en état de tout savoir.

LETTRE *de* SAINT-PAVIN *à Mademoiselle* DE SÉVIGNÉ.

L'autre jour, chagrin de mon mal,
Me promenant sur mon cheval,
Sur le bord des vertes prairies,
J'entretenois mes rêveries,
Quand j'aperçus votre moineau
Sur le haut d'un jeune arbrisseau.
Beaucoup moins gai que de coutume,
Il avoit le bec dans la plume,
Comme un oiseau qui languissoit
Loin de celle qu'il chérissoit.
Je l'appelai comme on l'appelle:
Il vint à moi, battant de l'aile,
Et sur mon bras s'étant lancé,
Je le pris et le caressai;
Mais après, faisant le colère,
Je lui dis d'un ton bien sévère:
« Apprenez-moi, petit fripon,
« Ce qui vous fait quitter Manon? »
« — Ah! me dit-il en son langage,
« Ma belle maîtresse à son âge,
« S'offense, et ne peut trouver bon
« Qu'on l'appelle encor de ce nom;
« Je sais que vous l'avez connue,
« Mais tout autre elle est devenue;
« Son esprit, qui s'est élevé,
« Plus que son corps est achevé;
« Il est bien juste qu'on la traite
« En fille déja toute faite.
« Elle entend tout à demi mot,
« Discerne l'habile du sot,
« Et sa maman, seule attrapée,
« La croit encor fille à poupée.
« Tous les matins dans son miroir
« Elle prend plaisir à se voir,

« Et n'ignore pas la manière
« De rendre une ame prisonnière;
« Elle consulte ses attraits,
« Sait déja lancer mille traits
« Dont on ne peut plus se défendre,
« Pour peu qu'on s'en laisse surprendre.
« Depuis qu'elle est dans cette humeur
« Elle m'a banni de son cœur,
« Et ne m'a pas cru davantage
« Un oiseau digne de sa cage.
« Désespéré, j'ai pris l'essor,
« Résolu plutôt à la mort
« Que voir une ingrate maîtresse
« N'avoir pour moi soin ni tendresse.
« Je sais que vous l'aimez aussi,
« Gardez qu'elle vous traite ainsi;
« Elle est finette, elle est accorte,
« Et n'aime que de bonne sorte. »
Ce fut ainsi qu'il me parla,
Puis aussitôt il s'envola.

STANCES *de* SAINT-PAVIN *à Mademoiselle* DE SÉVIGNÉ.

La jeune Iris n'a de souci
Que pour le jeu de reversi,
De son cœur il s'est rendu maître;
A voir tout le plaisir qu'elle a
Quand elle tient un *quinola*,
Heureux celui qui pourroit l'être!

Elle fait des vœux pour l'avoir;
Sitôt qu'il est en son pouvoir,
On la voit rire et pâmer d'aise;
Elle le baise, elle en fait cas,
Et l'innocente ne sait pas
Que c'est un *valet* qu'elle baise.

Il en est mieux reçu qu'un roi;
Cependant, s'il vient seul, je voi
Qu'elle lui fait mauvaise mine,
Et toujours jalouse de lui,
Elle témoigne de l'ennui,
Sitôt qu'il est chez sa voisine.

Alors il se cache, il la fuit;
Par vengeance elle le poursuit,
Et le force avant qu'il se donne;
Mais quand il rentre en son devoir,
Trop heureuse de le revoir,
Elle le flatte et lui pardonne.

Son cœur devroit-il t'échapper,
Amour? Fais, pour la détromper,
Qu'elle ait d'autres amants en foule;
La belle au change gagnera,
Le fripon ne lui donnera
Tout au plus jamais qu'une *poule*[a].

DIXAIN *pour Madame* DE SÉVIGNÉ, *envoyé à M.* FOUQUET. — 1658.

De Sévigné, depuis deux jours en-çà,
Ma lettre[b] tient les trois parts de sa gloire.
Elle lui plut, et cela se passa,
Phébus tenant chez vous son consistoire.

[a] Les trois pièces qui précèdent paroissent ici pour la première fois; elles peuvent être mises au rang des meilleures de Saint-Pavin. Elles font partie d'un assez grand nombre de poésies de cet auteur, qui sont restées inconnues jusqu'à présent, et qui seront peut-être données par la suite au public. (*Voyez* la note de la lettre 192, tome II, page 233.)

[b] Ce dixain servit d'envoi à une lettre en vers, écrite à madame de C..., abbesse de M...., qui pourroit bien être madame de Caen, abbesse de Malnoue; cette épître, écrite ainsi que le dixain en style marotique, seroit ici déplacée, mais on aime à entendre La Fontaine louer madame de Sévigné.

Entre les Dieux, et c'est chose notoire,
En me louant Sévigné me plaça:
J'étois alors deux cent mille au-deçà,
Voire encor plus, du temple de Mémoire.
Ingrat ne suis; son nom seroit pieçà
De là le ciel, si l'on m'en vouloit croire.

La Fontaine.

A Mademoiselle de Sévigné, *déguisée en* bergère.

Déja cette beauté fait craindre sa puissance,
Et pour nous mettre en butte à d'extrêmes dangers,
Elle entre justement dans l'âge où l'on commence
A distinguer les loups d'avecque les bergers.

Benserade. (1663.)

A la même, figurant un amour deguisé en nymphe maritime.

Vous travestir ainsi, c'est bien être ingénu;
Amour, c'est comme si, pour n'être pas connu,
Avec une innocence extrême,
Vous vous déguisiez en vous-même.
Elle a vos traits, vos feux et votre air engageant,
Et, de même que vous, sourit en égorgeant;
Enfin, qui fit l'un a fait l'autre,
Et jusques à sa mère, elle est comme la vôtre.

Benserade. (1664)

---

*A la même, sous le personnage d'*Omphale.

Blondins accoutumés à faire des conquêtes,
Devant ce jeune objet si charmant et si doux,
Tout grands héros que vous êtes,
Il ne faut pas laisser pourtant de filer doux.

L'ingrate foule aux pieds Hercule et sa massue;
Quelle que soit l'offrande, elle n'est point reçue;
Elle verroit mourir le plus fidèle amant,
Faute de l'assister d'un regard seulement.
Injuste procédé, sotte façon de faire
Que la pucelle tient de madame sa mère,
Et que la bonne dame au courage inhumain,
Se lassant aussi peu d'être belle que sage,
Encore tous les jours applique à son usage
Au détriment du genre humain!

BENSERADE. (1664)

ÉPÎTRE *à Madame* DE SÉVIGNÉ, *par Madame* DESROCHES[a].

Du goût heureux et sûr modèle,
O Sévigné! depuis les jours
Où tu vivais, aimable et belle,
Où la grace ornait tes discours
Et guidait ta plume immortelle,
Un siècle a vu briller son cours.
Combien, dans ce long intervalle
De maux, de plaisirs et d'erreurs,
La mode, en ses jeux inégale,
A changé nos goûts et nos mœurs!
Mais du temps la fuite fatale
Ne peut t'enlever tes honneurs,
Et dans l'art de charmer les cœurs
Elle te laisse sans rivale.
Toi qui n'osas point envier
A La Fayette sa couronne,
Souris, et reçois le laurier
Que la postérité te donne!

[a] Marie-Jeanne Bougours-de-Desroches, née à Saint-Malo en 1776, et morte en 1811. On a de cette dame des pièces de vers agréables, répandues dans divers recueils. Cette épître est imprimée à la suite des Élégies de Mme Dufresnoi, 3e édition, Paris, 1813, page 193.

Tu vis, je crois saisir tes traits
Dans ces écrits que l'œil dévore,
Et qui me font sentir encore
Tes vœux, ta joie ou tes regrets.
Des amis chers à ton estime
Tantôt tu sais m'environner;
Tantôt, fuyant leur cercle intime,
Sur tes pas tu sais m'entraîner.
Quel plaisir alors de te suivre
Au séjour vanté de Louis,
D'y voir éclater et revivre
Tant de beaux noms évanouis!
A mes yeux ils semblent paraître
Ces écrivains et ces héros,
Dont ailleurs j'appris à connaître
Et le génie et les travaux;
J'assiste à ces fêtes pompeuses,
Où cent rivales orgueilleuses
Déployaient de jaloux efforts,
Et d'intrigues long-temps fameuses
Tu me découvres les ressorts.
Mais, libre de la servitude
Et du vain faste des palais,
Qu'avec toi je goûte à longs traits
Les loisirs de la solitude
Et des *Rochers* l'aimable paix!
Errant sous les vastes ombrages
Dont ta main embellit ces lieux,
Tu méditais avec les sages,
Et ton cœur s'élevait aux cieux.
C'est là qu'à toi-même livrée,
Tes pensers riants ou profonds,
Au sein de ta fille adorée,
Allaient s'épancher plus féconds;
Soit que ton épître légère
S'ornât de cette fleur d'esprit
Que jamais la critique austère
Du moindre souffle ne ternit;
Soit que ta plume ingénieuse
Rencontrât le trait éloquent,

On te voyoit négligemment
Laisser à tout l'empreinte heureuse
D'un charme au-dessus du talent,
Qui, par sa gaîté séduisante,
Provoquant à son gré nos ris,
Comme toi donne à ses récits
Une grace et neuve et piquante?
Parfois de sublimes objets
Qui sait mieux offrir la peinture?
Ah! l'art enferme des secrets
Que t'avait appris la nature.

En traits éclatants que Sapho
S'inscrive au temple de Mémoire;
Ses chants, moins discrets que l'histoire,
De ses erreurs furent l'écho;
Un vain délire a fait sa gloire:
La tienne, aimable Sévigné,
S'enorgueillit d'un plus beau titre;
De ton cœur l'amour éloigné
N'approcha point de ton pupitre;
Ce cœur, épris des plus doux nœuds,
Et bien plus aimant que rigide,
Avoit à ses coups dangereux
Opposé Grignan pour égide.
Confus et soumis une fois,
Le dieu reconnut sa foiblesse,
Et de l'amitié par ta voix
Reçut des leçons de tendresse.

Tu jouis de ces souvenirs
Sans doute au sein de l'Élysée,
Et la coupe des vrais plaisirs
Par toi ne peut être épuisée.
Lorsqu'à ton culte maternel
Ta fille enfin n'est plus ravie,
Tu t'applaudis du coup mortel
Qui dans ses bras trancha ta vie;
Sans regret tu fermas les yeux,
Cédant au mal contagieux

Dont tes soins l'avoient su défendre.
Heureux trépas! faveur des Dieux,
Qu'à jamais t'envie un cœur tendre!
Ici bas, où, trompant nos vœux,
L'amitié se montre infidèle,
Où se forment d'aimables nœuds
Que détruit l'absence cruelle;
En ces lieux, séjour des regrets,
Que si peu le bonheur visite,
O Sévigné! sois désormais,
Sois ma compagne favorite.
Seule, en secret, délasse-moi
D'un monde qui traîne après soi
Des ennuis que le sage ignore;
Et quand, plus loin de mon aurore,
Du temps je subirai la loi,
En te lisant, puissé-je encore
Apprendre à vieillir comme toi!
Mais d'un hommage trop vulgaire
Devrois-je oser t'entretenir?
Ai-je pu même te l'offrir,
Et ne pas sembler téméraire?
Si le Pinde a pu te vouer
Les honneurs de l'apothéose,
Je dois cesser de te louer
En vers moins heureux que ta prose.

ÉLOGES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

PORTRAIT *de Madame* DE SÉVIGNÉ, *par madame* DE LA FAYETTE, *sous le nom d'un inconnu* [a].

Tous ceux qui se mêlent de peindre les belles se tuent de les embellir pour leur plaire, et n'oseroient leur dire un seul mot de leurs défauts. Pour moi, Madame, grace au privilége d'*inconnu* dont je jouis auprès de vous, je m'en vais vous peindre tout hardiment, et vous dire vos vérités bien à mon aise, sans crainte de m'attirer votre colère. Je suis au désespoir de n'en avoir que d'agréables à vous conter; car ce me seroit un grand plaisir, si, après vous avoir reproché mille défauts, je me voyois cet hiver aussi bien reçu de vous, que mille gens qui n'ont fait toute leur vie que vous importuner de louanges. Je ne veux point vous en accabler, ni m'amuser à vous dire que votre taille est admirable, que votre teint a une beauté et une fleur qui assurent que vous n'avez que vingt ans; que votre bouche, vos dents et vos cheveux sont incomparables; je ne veux point vous dire toutes ces choses, votre miroir vous le dit assez : mais comme vous ne vous amusez pas à lui parler, il ne peut vous dire combien vous êtes aimable, quand vous parlez; et c'est ce que je veux vous apprendre. Sachez donc, Madame, si, par

[a] Madame de Sévigné dit, dans la lettre du 1er décembre 1675, qu'il y avoit seize ans que ce portrait avoit été écrit par madame de La Fayette; ainsi, il fut composé vers l'année 1659, et madame de Sévigné avoit trente-trois ans.

hasard, vous ne le savez pas, que votre esprit pare et embellit si fort votre personne, qu'il n'y en a point sur la terre d'aussi charmante, lorsque vous êtes animée dans une conversation d'où la contrainte est bannie. Tout ce que vous dites a un tel charme, et vous sied si bien, que vos paroles attirent les ris et les graces autour de vous; et le brillant de votre esprit donne un si grand éclat à votre teint et à vos yeux, que, quoiqu'il semble que l'esprit ne dût toucher que les oreilles, il est pourtant certain que le vôtre éblouit les yeux; et que, quand on vous écoute, on ne voit plus qu'il manque quelque chose à la régularité de vos traits, et l'on vous cède la beauté du monde la plus achevée. Vous pouvez juger que si je vous suis inconnu, vous ne m'êtes pas inconnue, et qu'il faut que j'aie eu plus d'une fois l'honneur de vous voir et de vous entendre, pour avoir démêlé ce qui fait en vous cet agrément dont tout le monde est surpris. Mais je veux encore vous faire voir, Madame, que je ne connois pas moins les qualités solides qui sont en vous, que je fais les agréables dont on est touché. Votre ame est grande, noble, propre à dispenser des trésors, et incapable de s'abaisser aux soins d'en amasser. Vous êtes sensible à la gloire et à l'ambition, et vous ne l'êtes pas moins aux plaisirs : vous paroissez née pour eux, et il semble qu'ils soient faits pour vous; votre présence augmente les divertissements, et les divertissements augmentent votre beauté, lorsqu'ils vous environnent. Enfin, la joie est l'état véritable de votre ame, et le chagrin vous est plus contraire qu'à qui que ce soit. Vous êtes naturellement tendre et passionnée; mais, à la honte de notre sexe, cette tendresse vous a été inutile, et vous l'avez renfermée dans le vôtre, en la donnant à madame de La Fayette. Ah, Madame! s'il y avoit quelqu'un au monde d'assez heureux pour que vous ne l'eussiez pas trouvé indigne du trésor dont elle jouit, et qu'il n'eût pas tout mis en usage pour le posséder, il mériteroit de souffrir seul toutes les disgraces à quoi l'amour peut soumettre tous ceux qui

vivent sous son empire. Quel bonheur d'être le maître d'un cœur comme le vôtre, dont les sentiments fussent expliqués par cet esprit galant que les dieux vous ont donné! Votre cœur, Madame, est sans doute un bien qui ne peut se mériter; jamais il n'y en eut un si généreux, si bien fait et si fidèle. Il y a des gens qui vous soupçonnent de ne pas le montrer toujours tel qu'il est; mais, au contraire, vous êtes si accoutumée à n'y rien sentir qui ne vous soit honorable, que même vous y laissez voir quelquefois ce que la prudence vous obligeroit de cacher. Vous êtes la plus civile et la plus obligeante personne qui ait jamais été; et par un air libre et doux, qui est dans toutes vos actions, les plus simples compliments de bienséance paroissent en votre bouche des protestations d'amitié; et tous les gens qui sortent d'auprès de vous s'en vont persuadés de votre estime et de votre bienveillance, sans qu'ils puissent se dire à eux-mêmes quelle marque vous leur avez donnée de l'une et de l'autre. Enfin, vous avez reçu des graces du ciel qui n'ont jamais été données qu'à vous; et le monde vous est obligé de lui être venue montrer mille agréables qualités qui jusqu'ici lui avoient été inconnues. Je ne veux point m'embarquer à vous les dépeindre toutes; car je romprois le dessein que j'ai fait de ne pas vous accabler de louanges; et de plus, Madame, pour vous en donner qui fussent

Dignes de vous, et dignes de paroître,
Il faudroit être votre amant,
Et je n'ai pas l'honneur de l'être [a].

[a] Parodie de ces derniers vers de la pompe funèbre de Voiture, par Sarrazin :

...., Pour bien faire voir ces choses par écrit,
Et dignes de Voiture, et dignes de paroître,
Il faudroit être bel-esprit,
Et je n'ai pas l'honneur de l'être.

Portrait *de Madame* **de Sévigné**, *par le Comte* **de Bussy-Rabutin**, *tiré de la Généalogie manuscrite de la maison de* **Rabutin** [a].

Marie de Rabutin, fille de Celse Benigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Colanges, naquit toute pleine de graces; ce fut un grand parti pour le bien, mais pour le mérite, elle ne se pouvoit dignement assortir. Elle épousa Henri de Sévigné d'une bonne et ancienne maison de Bretagne, et quoiqu'il eût de l'esprit, tous les agréments de Marie ne le purent retenir; il aima par-tout, et n'aima jamais rien de si aimable que sa femme [b]. Cependant elle n'aima que lui, bien que mille honnêtes gens eussent fait des tentatives auprès d'elle. Sévigné fut tué en duel, elle étant encore fort jeune. Cette perte la toucha vivement, ce ne fut pourtant pas, à mon avis, ce qui l'empêcha de se remarier, mais seulement sa tendresse pour un fils et pour une fille que son mari lui avoit laissés, et quelque légère appréhension de trouver encore un ingrat. Par sa bonne conduite (je n'entends pas parler ici de ses mœurs [c], je veux

[a] Ce manuscrit est dans la bibliothèque de M. le marquis de La Guiche; il n'est pas écrit de la main du comte de Bussy-Rabutin, mais des corrections faites par lui indiquent que ce livre est son ouvrage, et en établissent l'authenticité. (*Voyez la Notice bibliographique.*)

[b] On lit ici quelques expressions déja connues. Elles se trouvent dans la préface des éditions de 1726. M. l'évêque de Luçon avoit sans doute l'ouvrage de son père sous les yeux lorsqu'il composa cette préface.

[c] La crainte que ce passage ne fût mal interprété avoit d'abord donné l'idée d'en supprimer quelques mots; mais on a été arrêté par le respect dû aux originaux. Il ne faut pas être doué d'une grande pénétration pour voir que si ce mot étoit pris en mauvaise part, il seroit en opposition avec tout ce qui précède et ce qui suit. Bussy dit seulement que par *conduite* il n'en-

dire par sa bonne administration), elle augmenta son bien, ne laissant pas de faire la dépense d'une personne de sa qualité, de sorte qu'elle donna un grand mariage à sa fille, et lui fit épouser François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant pour le roi en Languedoc, et puis après en Provence. Ce ne fut pas le plus grand bien qu'elle fit à Françoise de Sévigné; la bonne *nourriture*[a] qu'elle lui donna et son exemple sont des trésors que les rois même ne peuvent pas toujours donner à leurs enfants; elle en avoit fait aussi quelque chose de si extraordinaire, que moi, qui ne suis point du tout flatteur, je ne me pouvois lasser de l'admirer, et que je ne la nommois plus, quand j'en parlois, que *la plus jolie fille de France*, croyant qu'à cela tout le monde la devoit connoître[b].

Marie de Rabutin acheta encore à son fils la charge de guidon des gendarmes de M. le dauphin[c], ce qu'elle fit habilement, n'y ayant rien de mieux pensé que d'attacher de bonne heure ses enfants auprès d'un jeune prince, qui a toujours plus d'égards un jour pour ses premiers serviteurs que pour les autres.

Les soins que Marie de Rabutin avoit pris de sa maison n'y avoient pas seuls mis tout le bon ordre qui y étoit, il

tend pas exprimer les *mœurs* de madame de Sévigné, à l'éloge desquelles il n'a plus rien à ajouter, mais qu'il prend ce mot dans le sens de la *gestion* et de l'*administration* de ses biens.

[a] Éducation. Ce mot a vieilli et ne s'emploie plus dans ce sens.

[b] On voit, par ce passage, que c'étoit le comte de Bussy qui avoit donné cette qualification à mademoiselle de Sévigné. (*Voyez* les lettres, tome Ier, pages 141, 148, 150, etc.)

[c] Cette partie de la généalogie aura sans doute été composée avant l'année 1677, époque à laquelle M. de Sévigné acheta du marquis de La Fare la charge de sous-lieutenant des gendarmes de M. le dauphin; Bussy, en mettant la dernière main à son ouvrage, en 1685, garda le silence sur cette circonstance importante de la vie du marquis, ainsi que sur son mariage. M. de Sévigné s'en tint pour offensé. (*Voyez* la lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy, du 22 juillet 1685.)

faut rendre honneur à qui il est dû. L'abbé de Colanges[a], son oncle, homme d'esprit et de mérite, l'avoit fort aidée à cela.

Qui voudroit ramasser toutes les choses que Marie de Rabutin a dites en sa vie, d'un tour fin, agréable, naturellement et sans affecter de les dire, il n'auroit jamais fait; elle avoit la vivacité et l'enjouement de son père, mais beaucoup plus poli. On ne s'ennuyoit jamais avec elle, enfin elle étoit de ces gens qui ne devroient jamais mourir, comme il y en a d'autres qui ne devroient jamais naître.

Voici un éloge que la seule justice me fit mettre au-dessous d'un de ses portraits :

MARIE DE RABUTIN,
MARQUISE DE SÉVIGNÉ,
FILLE DU BARON DE CHANTAL,
FEMME D'UN GÉNIE EXTRAORDINAIRE
ET D'UNE SOLIDE VERTU,
COMPATIBLES AVEC BEAUCOUP D'AGRÉMENTS[b].

[a] On a cru devoir conserver dans cette pièce l'ancienne manière d'écrire le nom de Coulanges. Il est toujours écrit *Colanges*, dans des lettres originales de l'aïeul de Coulanges le *chansonnier*, et dans nombre de pièces anciennes que l'on a été à portée de consulter.

[b] Cette inscription étoit placée au-dessous du portrait de madame de Sévigné, qui étoit dans le salon de M. de Bussy. (*Voyez* la lettre du 8 décembre 1668, tome Ier, page 157.)

Lettre *du Comte* de Bussy-Rabutin *à la Marquise* de Coligny.

À la Marquise de Coligny, ma fille[a].

Vous avez souhaité, ma chère fille, que je vous donnasse un recueil de ce que nous nous sommes écrit, votre tante de Sévigné et moi. J'approuve votre desir, et je loue votre bon goût; rien n'est plus beau que les lettres de madame de Sévigné; l'agréable, le badin et le sérieux y sont admirables; on diroit qu'elle est née pour chacun de ces caractères. Elle est naturelle, elle a une noble facilité dans ses expressions, et quelquefois une négligence hardie, préférable à la justesse des académiciens. Rien ne languit dans son style, rien n'y est forcé; il n'y a personne qui ne crût qu'il en feroit bien autant: *ma questo facile è quanto difficile*[b].

Pour ce qui me regarde dans ce recueil, ma chère fille, je n'en parlerai point; je hais les airs de vanité, et encore plus ceux d'une fausse modestie; madame de Sévigné dit que je suis le *fagot* de son esprit, et moi je dis que c'est elle qui m'allume, et ce qui me le persuade, c'est que je n'ai pas tant d'esprit avec les autres qu'avec elle. Mais enfin ce recueil est curieux, et digne d'être dans le cabinet d'un roi honnête

[a] Cette lettre est placée à la tête des deux volumes in-folio, écrits de la main du comte de Bussy, qui contiennent la copie de sa correspondance avec madame de Sévigné. Elle a été gravée, et se trouve à la tête du deuxième volume de cette édition, comme *fac-simile* de l'écriture de Bussy-Rabutin. (*Voyez la Notice bibliographique.*)

[b] Bussy convient, dans ses lettres, qu'il ne savoit pas l'italien; il ne faut pas être surpris q'uen citant quelques mots il les altère.

homme[a], c'est-à-dire, dans celui de Louis-le-Grand. Tous les gens délicats auroient du plaisir à le lire, si on le voyoit de notre temps; mais quel sera son prix à la postérité? car vous savez, ma chère fille, qu'en matière d'esprit :

On aime mieux cent morts au-dessus de sa tête
Qu'un seul vivant à ses côtés.

Vous trouverez encore dans ce recueil quelques lettres de madame de Grignan et de notre ami Corbinelli; mais, outre qu'elles sont presque toutes dans celles de madame de Sévigné, c'est qu'elles ont encore leurs agréments, et qu'elles ne gâtent rien aux endroits où elles se trouvent.

Bussy-Rabutin.

Lettre *de M. le Duc* de Villars-Brancas[b].

Je ferois un volume, s'il falloit vous rendre un compte exact de tout ce que je pense des lettres de madame de Sévigné, et de ce qui m'a passé par la tête en les lisant. Je commence par vous dire en gros que j'en suis charmé; il est bien sûr qu'elle ne les a pas écrites pour être données au public; mais quand elle auroit prévu qu'elles le seroient, je doute qu'elle eût pris beaucoup de peine pour éviter la triste critique de ces petits grammairiens : elle étoit bien éloignée d'aspirer à la perfection grammaticale; je crois qu'elle auroit plutôt fait profession de la mépriser, et qu'elle lui auroit volontiers re-

[a] Ce mot a changé d'acception; il se prenoit alors dans le sens d'homme de goût, d'homme ayant l'usage du grand monde.

[b] Louis de Brancas, duc de Villars, né le 14 février 1663, mort le 24 janvier 1739. Il avoit épousé Marie de Brancas, sa cousine-germaine, seconde fille du comte de Brancas le *distrait*.

proché d'avoir pensé déshonorer les lettres de Voiture. Je suis de son avis, vous n'en avez que trop de preuves dans la barbarie de mon style. Pour moi, je ne trouve rien de plus fade que des lettres étudiées, travaillées, composées dans un commerce journalier entre amis intimes, ou entre une mère et une fille.

Il faut avoir bien peu de sentiment dans le cœur, et de goût dans l'esprit, pour ne pas trouver dans ces lettres des beautés incomparables très indépendantes de l'élocution. J'avouerai que j'ai trouvé la tendresse de cette mère, par la manière dont elle l'exprime, plus intéressante que bien des spectacles d'amour, dont les poëtes et les romanciers nous amusent; et puis, quand on a connu comme nous cet objet si digne d'une passion si prodigieuse et si vraie, elle fait encore plus d'impression. Madame de Sévigné se retient, dans la peur d'ennuyer sa fille, elle met pour ainsi dire un frein à l'abondance de ses pensées et de ses expressions, et une digue au débordement de son cœur, pendant que nos poëtes se donnent la torture, en multipliant leurs exagérations, et le plus souvent sans justesse.

Il y a des portraits inimitables qu'elle fait sans y penser, et d'un seul trait de plume. Il est pourtant vrai que cette lecture est plus intéressante pour ceux qui, comme nous, ont connu la plus grande partie des personnes dont elle parle, que pour les autres.

Enfin, tout y est naturel et plein de graces; pour les endroits d'imagination où il y a le plus d'esprit, on voit qu'ils lui échappent sans le moindre dessein d'y en mettre. Tout absorbée dans son attention à cet objet à qui elle parle, dont elle est remplie, et qui la porte à autant de distance d'elle-même qu'il y en a entre la Bretagne et la Provence, elle n'avoit garde de songer à ce qu'elle écrivoit en ce temps-là, par rapport à la vanité de bien écrire. J'ai fait encore un usage plus sérieux de ces lettres que de m'en divertir simplement; aucun sermon sur la vanité des choses du monde ne m'a

fait tant d'impression. Je n'ai jamais eu l'imagination si frappée : il m'a semblé que d'un coup de baguette, comme par magie, elle avoit fait sortir de terre cet ancien monde que nous avons vu si différent de celui-ci, pour le faire passer en revue devant moi. Elle ressuscitoit si parfaitement tous ceux qu'elle me nommoit, qu'il n'y manquoit pas un trait. Elle m'a fait retrouver d'anciennes douleurs à quoi je ne pensois plus; et elle m'en a fait regretter d'autres, dont je ne m'étois pas avisé dans le temps de leur mort. Enfin, soit que j'aie tort, soit que j'aie raison, car vous croyez bien que je ne donne pas mon jugement comme une régle sûre, j'ai fait une grande provision de compassion pour en distribuer libéralement à tous ceux qui ne seront pas de mon avis sur ces lettres.

Je ne sais comment je me suis embarqué dans une si longue dissertation; auriez-vous la patience de la lire jusqu'au bout? Je suis bien sûr du moins que vous me pardonnerez mon radotage; et, comme ce n'est que devant vous tout seul que j'extravague, je n'ai pas eu la force de m'en contraindre, connoissant votre indulgence pour moi [a].

[a] Cette lettre a été publiée pour la première fois dans le Mercure de France du mois de mars 1751, page 106, en annonçant la première édition des *Lettres choisies*. Paris, Rollin, 1751. (*Voyez* la *Notice bibliographique*.) Elle a été réimprimée avec quelques différences légères dans le volume de lettres de madame de Sevigné, publié chez Klostermann en 1814. On a suivi ici le texte du *Mercure*, parceque cette seconde édition n'a pas été donnée d'après la *lettre originale*, mais seulement d'après une copie ancienne que possède M. le comte Garnier.

Éloge *de Madame la Marquise* de Sévigné, *qui a remporté le prix à l'Académie de Marseille en l'année* 1777, *par Madame la Présidente* Brisson[a].

Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.
Virg., Eclog. V, v. 78.

Après les honneurs qu'ont obtenus parmi nous les talents d'un grand orateur, les vertus d'un magistrat, le génie d'un philosophe, les grandes actions d'un homme d'état, les exploits d'un général d'armée, il est bien doux d'offrir un tribut d'admiration à un genre de mérite plus modeste et plus touchant, et de décerner la gloire à un sexe qui n'aspire souvent qu'aux hommages du cœur. Tel est le charme que j'éprouve en célébrant madame de Sévigné; cette femme illustre, dont l'esprit fut presque tout entier dans sa tendresse, en exprimant les affections les plus intimes de son ame dans un commerce épistolaire, sans aspirer à la gloire, sans avoir en vue la postérité, a trouvé dans ses aimables épanchements les titres de son immortalité.

Nous voyons les effusions de sa sensibilité reproduites dans huit volumes que nous lisons avec délices, et que nous finissons avec regret. D'où peut naître un attrait si puissant? quelle magie est capable de rendre toujours nouveau un commerce épistolaire de cette nature, une correspondance dont le fond principal n'apprend rien au lecteur, et l'attache cependant toujours? Cette magie, c'est la nature même; c'est l'esprit, c'est le cœur, dans leur simple négligé; c'est une

[a] Cet éloge a eu une seconde édition en 1781, mais sans aucun changement.

belle de quinze ans, que l'amour et les graces ont parée pour son réveil, et qui ne se doute pas de ses charmes.

Oui, tout ce qui vient de madame de Sévigné est naturel et charmant; tout ce qu'on peut desirer de vif, d'enjoué, de juste, de facile, de solide, d'agréable, formoit l'esprit de cette femme célèbre : elle joignoit à ces rares qualités le cœur le plus tendre, le plus sincère, le plus éloquent qui fut jamais. Ce cœur pouvoit devenir l'écueil de sa vie; mais il ne s'ouvrit qu'à l'amitié : elle en porta le sentiment au plus haut degré; ce sentiment sublime et délicieux répandoit sur tout ce qui venoit d'elle le charme qu'elle éprouvoit elle-même.

O vous qui étiez ses contemporains, ses amis, qui jouissiez des douceurs de son commerce, quel doux plaisir ne goûtiez-vous pas dans ses soins affectueux, cette tendre sollicitude, ces démonstrations si touchantes, si naturelles; enfin, dans ces saillies d'imagination, dans ces élans de l'esprit qui peignoient d'un trait vif et inimitable les sentiments de son cœur!

O vous qui étiez sa fille, l'objet chéri de son amour et de ses pensées; vous avec qui elle s'abandonnoit sans réserve, et qui avez fait à sa confiance un larcin si précieux, vous seule pourriez louer dignement cette aimable mère!

Pour moi, j'emprunterai la voix de ses amis, de sa fille, de ceux avec qui elle a vécu, pour la célébrer; je ferai souvent parler madame de Sévigné elle-même, en tirant de ses écrits tous les traits qui doivent la représenter, soit dans la société au milieu de ses amis, soit dans la solitude au sein de sa famille, et dans ses relations avec sa fille.

PREMIÈRE PARTIE.

Marie de Rabutin, d'une famille aussi distinguée par son esprit que par sa naissance, cousine du célèbre Bussy-Rabutin, perdit son père à l'âge de dix-huit mois, et fut élevée par une mère et un oncle dont elle étoit tendrement aimée.

Elle reçut une éducation supérieure à celle de son siécle : les lectures vagues, une étude superficielle de l'histoire, une légère connoissance des langues formoient le plan d'éducation le plus parfait que l'on suivît en France : ce plan suffisoit néanmoins au petit nombre qui l'adoptoit; le goût de dissipation et de frivolité ne s'opposoit pas aux succès d'une méthode encore si imparfaite; et le tourbillon du monde, qui ravit aujourd'hui le temps, la réflexion, la santé, n'ôtoit point aux femmes les moments qu'elles pouvoient donner à leurs devoirs et à l'étude. On voyoit se former dans les écoles domestiques, des épouses, des mères; et ce genre de mérite n'excluoit pas les femmes de la supériorité qu'elles surent obtenir dans plusieurs genres de littérature.

Marie de Rabutin eut besoin des ressources qu'assure la culture de l'esprit pour supporter les peines qu'elle éprouva dans son mariage avec le marquis de Sévigné, issu d'un sang illustre, dans la province de Bretagne. Après avoir gémi de plusieurs infidélités, que ne purent empêcher ni les graces de la figure, ni la sensibilité du cœur, ni les égards dus aux vertus les plus aimables, madame de Sévigné se vit bientôt réduite à verser des larmes sur le tombeau de son époux, qui périt dans un combat singulier avant la fin de son sixième lustre.

Je vois cette épouse infortunée, veuve avec deux enfants, dans sa vingt-cinquième année, se former un plan de vie dont elle ne s'écarta jamais, et qui fit son bonheur et sa gloire. D'excellents principes de religion furent la base de sa conduite; personne ne sut mieux qu'elle y recourir dans tous les événements de sa vie, et en tirer sa consolation dans tous les revers; mais en confiant à l'Être suprême le succès de ses entreprises, elle n'omettoit rien de ce qui pouvoit les faire réussir. Aidée des conseils de l'abbé de Coulanges, son oncle, elle mit le plus grand ordre dans l'administration de ses biens; elle y apporta cette juste attention qui est également éloignée d'une application inquiéte et d'une légèreté

dangereuse : elle s'y appliquoit, elle y sacrifioit son plaisir, ou plutôt elle le trouvoit dans l'accomplissement de ses devoirs : elle faisoit de longs séjours dans ses terres, pour revenir à Paris libre d'affaires et de créanciers. Sa sage économie ne l'éloignoit pas de la dépense qu'exigeoit son état : son goût étoit honorable; elle représentoit avec dignité; elle ne condamnoit que la négligence, la prodigalité et les fantaisies ruineuses.

Après avoir établi dans sa maison la règle et l'économie, qui ont tant d'influence sur le bonheur, madame de Sévigné donna ses soins à l'éducation de ses enfants et à leur établissement. Ils reçurent d'elle tous les secours qui pouvoient seconder un naturel heureux; ils entrèrent et parurent avec distinction dans le monde : le marquis de Sévigné, l'un des hommes les plus aimables et les plus recherchés de la capitale, fut également distingué par son mérite militaire. Mademoiselle de Sévigné parut avec éclat à la cour de Louis XIV, où sa mère la présenta avant d'être mariée : son esprit, sa beauté, ses charmes furent célébrés par les poëtes les plus fameux de la nation. La mère et la fille s'attirèrent des hommages, autant par leurs agréments que par leur vertu. Eh! quel objet plus touchant qu'une mère aimable, jeune encore, qui ne vit, ne respire que pour sa famille, qui voit avec complaisance une fille charmante prête à la remplacer, et qui ne songe qu'à la faire valoir? Oh! qu'une bonne mère est intéressante, et qu'il est doux d'opposer un pareil tableau à celui qu'on nous a donné dans la comédie de la *Mère jalouse !*

Madame de Sévigné se conduisit, pour l'établissement de ses enfants, d'après les principes qui l'avoient toujours animée, c'est-à-dire par des vues justes, une ambition noble, mais modérée, et des sacrifices proportionnés à sa fortune. Elle acheta pour son fils un emploi considérable; elle maria sa fille au marquis de Grignan, lieutenant-général, homme de qualité, d'un âge mûr, et jouissant d'une réputation bien

méritée. Ce mariage sembloit devoir fixer madame de Grignan à la cour, et c'étoit bien l'espoir de madame de Sévigné; mais cette fille, si tendrement chérie, fut fixée en Provence, où son mari fut nommé commandant; et cet éloignement, qui fit la désolation de madame de Sévigné, fut la cause de sa célébrité, puisque nous lui devons cette correspondance où l'on trouve des narrations piquantes, des réflexions fines et judicieuses sur les évènements du temps, des détails charmants de sa vie privée, et sur-tout une inépuisable effusion de tendresse pour ses amis et pour sa fille.

Les lettres de madame de Sévigné sont un tableau simple et vrai, dont l'expression se prolonge, et dure une partie de la vie des acteurs qui y sont représentés. On croit vivre au milieu des gens célèbres et des amis estimables à qui elle étoit si chère; on partage les tendres soins qu'elle leur rend; on partage son empressement pour M. de La Rochefoucauld, pour madame de La Fayette; on est présent à leurs soirées, à leurs conversations; on s'alarme pour leurs santés; on est pénétré de leur triste séparation : combien on révère une telle amitié! combien on envie les peines qu'elle cause! On voit agir d'Hacqueville; on forme des vœux pour le succès de ses soins; on estime véritablement ce personnage singulier : il peut se rencontrer dans la société quelques uns de ses traits; mais où trouve-t-on un ami infatigable qui réunisse une parfaite intelligence avec une bonne volonté universelle?

Quelles réflexions ne fait-on pas sur M. et Mme de Coulanges, ce couple charmant qui joignoit aux graces de l'esprit les qualités les plus desirables dans les amis! ils sont l'objet des empressements de toute la cour, où leur esprit, comme dit madame de Sévigné, leur tient lieu de dignité. On voit M. de Coulanges parvenir à toute la célébrité d'un homme infiniment aimable : mais il avoit un autre but; il couroit la carrière des places et de la fortune, et ne put jamais rien obtenir.

Madame de Coulanges ressentit vivement, dans un âge

avancé, la perte de sa santé et de ses charmes. Les empressements de la société ne l'en dédommagèrent pas; ils sembloient au contraire augmenter son chagrin. Privée des seuls dédommagements qu'elle auroit desirés, elle éprouva qu'une vie toute frivole amène bien des amertumes, et que si une femme est dans le cas d'en gémir pour elle-même, elle est bien plus forcée encore de la déplorer, quand cette frivolité est suivie du malheur et de l'inutilité de son mari.

Bussy-Rabutin, ce célèbre infortuné, fut aussi au nombre des amis de madame de Sévigné; mais elle eut toujours plus d'amitié que de confiance, et plus de commisération que d'épanchement pour cet homme singulier, qui se crut courtisan, écrivain, homme d'état, et dont il seroit assez difficile d'apprécier le véritable mérite.

Un autre infortuné, plus célèbre encore, eut la plus grande part à l'amitié de madame de Sévigné, dont l'esprit, entraîné par le cœur, put bien se faire illusion. Le cardinal de Retz quitte le monde sur la fin d'une vie brillante et orageuse: l'éclat de cette retraite donne lieu à différentes interprétations. Madame de Sévigné n'en voit pas d'autres causes que le courage de la vertu. Son admiration pour cet ancien factieux, qui, emporté par une haine implacable contre Mazarin, étoit devenu rebelle à son souverain légitime; l'attachement, le zèle officieux et désintéressé de sa respectable amie, redoublent dès qu'il va se séparer d'elle. Rien n'est si touchant que ses regrets; elle s'abandonne à toute la tendresse, elle dit même à toute la foiblesse de son cœur. Le cardinal lui témoigna la plus sincère amitié: il chérissoit sa fille et l'admiroit; il paroissoit s'élever à un point de courage et de vertu qui tenoit de l'héroïsme. Le moyen de résister à tant de mérite, de malheurs et d'amitié!

C'étoit toujours, ou des relations anciennes, ou l'estime, ou le goût, qui régloient le choix des amis de madame de Sévigné; aucune vue d'ambition n'y entroit. Elle se lioit volontiers avec des malheureux; mais elle vouloit aimer ou

estimer ceux avec qui elle avoit à vivre. « Je ne suis pas en-
« têtée de M. de Lavardin, écrivoit-elle, je le vois tel qu'il
« est; ses plaisanteries et ses manières ne me charment pas;
« enfin, je souhaiterai plus de charmes à ceux que j'aime-
« rai, mais je me contenterai qu'ils aient autant de vertu. »

Cette simplicité de mœurs, cette facilité de caractère seront toujours d'un prix inestimable aux yeux de quiconque sait apprécier les vertus. Mais il est un mérite plus grand encore, celui de sacrifier son goût à ses devoirs, de se familiariser si bien avec les décences de son état, qu'on y trouve son bonheur, et qu'on ne connoisse pas d'autre existence. Voilà le véritable héroïsme moral; et la vie de madame de Sévigné nous en fournit sans cesse des exemples. Chargée de la vieillesse de l'abbé de Coulanges, qui lui avoit légué tous ses biens, et qui avoit ajouté à ses largesses une affection plus touchante que les bienfaits, elle sut faire le bonheur de cet oncle chéri, n'être point malheureuse avec lui, et ne ressentir ni gêne ni ennui des devoirs auxquels elle s'étoit assujettie.

Une tante à qui elle doit toutes sortes d'égards tombe malade au moment où elle alloit pour la première fois trouver sa fille en Provence : qu'on juge du chagrin que ce contretemps doit lui causer; elle est nécessaire à sa tante, sa fille peut se passer d'elle : entre deux sacrifices tous deux chers à son cœur, elle fait celui qui lui coûte davantage, parceque son devoir le lui dicte, et ne part qu'après la mort de sa tante.

Un frère de M. de Grignan, tourmenté par les douleurs aiguës de la goutte, trouve dans madame de Sévigné les consolations les plus tendres, et les soins les plus assidus. C'est un homme de mérite; mais son humeur est difficile, ses souffrances l'aigrissent encore. Madame de Sévigné, gagnant sa confiance et son amitié, parvient à tempérer son humeur et à adoucir ses maux.

Mais ne croyons pas que le bonheur de bien vivre avec les autres fût pour elle le prix d'une complaisance aveugle,

et que la douceur ne puisse se concilier avec la fermeté. Non, pour attirer les cœurs il n'est pas nécessaire d'être foible. Madame de Sévigné avoit sa façon de penser, ses goûts, sa singularité peut-être; car ce mot ne doit pas toujours être mal interprété : elle ne se mettoit pas à la discrétion de quiconque vouloit la subjuguer. Nous voyons une description du plan de vie qu'elle s'étoit formé, et du ton aisé qu'elle avoit pris avec les importuns. « Il y a trois jours que cette « femme est ici (à sa terre des Rochers); je commence à m'y « accoutumer, mais j'espère que, n'étant pas assez habile « pour être charmée de la liberté que je prends de la quit- « ter, d'aller voir mes ouvriers, d'écrire, de faire tout ce « qui me plaît, elle s'en trouvera offensée. Ainsi je me mé- « nage les délices d'un adieu charmant, qu'il est impossible « d'avoir, quand on perd une bonne compagnie. »

Aussi éloignée de cette perfide indulgence qui approuve les foiblesses, que de cette politesse timide qui dissimule les ridicules, madame de Sévigné excelloit à corriger l'un et l'autre. Rien n'échappoit, je ne dis pas à sa censure, mais au zèle intrépide de son amitié; les petits travers de ses amis, leurs torts mêmes étoient relevés sans déguisement; sa fille, qu'elle aimoit si éperdument, et dont elle adoroit les grandes qualités, recevoit souvent des leçons ingénieuses. « Que fait « votre paresse pendant tout ce tracas? elle vous attend dans « quelques moments perdus, pour vous faire souvenir d'elle, « et vous dire un mot en passant. Songez-vous, dit-elle, que « je suis votre plus ancienne amie, la fidèle compagnie de « vos beaux jours; que c'est moi qui vous consolois de tous « les plaisirs; qui même quelquefois vous les faisois haïr : « souvent votre mère troubloit nos plaisirs; mais je savois « bien où vous reprendre. Il me semble que vous lui répon- « dez un petit mot d'amitié; vous lui donnez quelque espé- « rance de vous posséder à Grignan : mais vous passez vite, « et vous n'avez pas le loisir d'en dire davantage. »

Quel ascendant n'avoit-elle pas sur le marquis de Sévigné

son fils? Au milieu des égarements d'une jeunesse déréglée, il venoit se jeter dans ses bras, et choisissoit pour confidente cette mère dont la conduite et les sentiments condamnoient hautement les siens. Elle connoissoit son cœur mieux que lui-même; elle sut le ramener à la vertu. Si M. de Sévigné ne parvint pas à une fortune brillante, pour laquelle il sembloit né, et dont il s'éloigna par apathie plutôt que par raison, il fit du moins un mariage heureux : il vieillit dans la pratique de tous ses devoirs; et cette espèce de bonheur vaut bien les jouissances de l'ambition.

Faut-il être surpris que madame de Sévigné ait triomphé des foiblesses et des passions de son fils? Elle n'avoit pas besoin d'être mère pour exercer cet empire de la persuasion. Ses lettres ainsi que ses conversations étoient remplies du sel le plus ingénieux. Si sa franchise, tout honnête qu'elle étoit, aliénoit quelques esprits, elle ne cessoit pas d'être franche; mais elle réparoit par sa douceur le tort que lui faisoit sa sincérité. Son cœur, inaccessible à la haine et au dépit, s'ouvroit aux impressions de l'indulgence et de l'amitié. « Ne nous chargeons pas d'une haine à soutenir, « mandoit-elle à madame de Grignan; c'est un pesant far- « deau : éteignons nos ressentiments, et prévenons ceux des « autres. Admirez madame de La Fayette : elle vient à bout de « tout, rien ne s'oppose à elle; ses enfants ressentent tous les « jours le bonheur que leur procure son esprit conciliant. »

Un cœur si équitable et si prévenant en société, si droit et si tendre pour ses amis, étoit-il propre à nourrir des soupçons contre eux? Non, elle savoit les justifier contre les plus fortes apparences; et sa sagacité, d'accord avec son penchant, la rendoit en ce point plus clairvoyante que personne. Quel trait est plus frappant que celui du duc de Chaulnes? et combien ne dut-elle pas s'applaudir d'avoir suspendu son jugement contre ce véritable ami, que des apparences trompeuses sembloient rendre coupable, et qui cependant n'avoit pas trahi l'amitié!

La tendresse qui l'unissoit avec ce duc et la duchesse son épouse faisoit les délices de madame de Sévigné pendant son séjour en Bretagne; et le charme qu'elle répandoit partout leur rendoit sa présence infiniment chère. Rien de plus agréable, et en même temps de plus propre à dépeindre la liberté douce qui régnoit entre eux, que le récit qu'elle fait à sa fille d'une visite de la duchesse : « Jeudi dernier, ma« dame de Chaulnes entra dans ma chambre avec trois de « ses amies, disant qu'elle ne pouvoit être plus long-temps « sans me voir, et que la Bretagne lui pesoit sur les épaules. « Elle se jette sur mon lit; on se met autour d'elle; en un « moment la voilà endormie de pure fatigue. Nous causons « toujours; elle se réveille enfin, trouvant plaisante et ado« rant l'aimable liberté des Rochers; nous allons nous pro« mener, nous nous asseyons au fond d'un bois : je lui fais « raconter Rome et les aventures de son mariage; puis voilà « une pluie traîtresse qui se met à nous noyer; nous voilà « toutes à courir; on crie, on glisse, on tombe; on arrive; « grand feu, on change de hardes, je fournis à tout : voilà « comme fut traitée la gouvernante de Bretagne, dans son « propre gouvernement; puis cette pauvre femme s'en re« tourna, plus fâchée, sans doute, du rôle ennuyeux qu'elle « alloit reprendre, que de l'affront qu'elle avoit reçu ici. »

On voit que madame de Sévigné se consoloit, par les plaisirs de l'esprit, de la solitude de la campagne. « J'ai ap« porté ici, écrit-elle à sa fille, quantité de livres choisis; « on ne met pas la main sur un, tel qu'il soit, qu'on n'ait « envie de le lire tout entier. J'ai toute une tablette de dé« votion. Eh, quelle dévotion! quel point de vue pour hono« rer notre religion! l'autre est toute d'histoires admirables; « l'autre de poésies et de nouvelles et de mémoires. Quand « j'entre dans ce cabinet, je ne comprends pas pourquoi « j'en sors; il seroit digne de vous, ma fille.

« Quand je suis seule ici, je fais mes affaires, je lis, j'é« cris, je me promène. Quand j'ai compagnie, je travaille. »

Elle avoit dit précédemment: « Hélène ne vient pas avec « moi; Marie me sert assez mal; mais ne soyez pas en peine « de moi. Je vais essayer de n'être pas servie si fort à ma « mode, et d'être dans la solitude. J'aimerai à connoître la « docilité de mon esprit, et je suivrai les exemples de cou- « rage et de raison que vous me donnez. Ce seroit une belle « chose, que je ne susse vivre qu'avec les gens qui me sont « agréables. Je m'occuperai à payer mes dettes, à manger « mes provisions; je penserai beaucoup à vous; je lirai, j'é- « crirai, je marcherai, je travaillerai, je recevrai de vos « lettres. Hélas! la vie ne se passe que trop! On respire par- « tout. »

Elle fait en mille endroits des récits intéressants de ses promenades champêtres. Livry, les Rochers, bois agréables, solitudes charmantes, quel plaisir elle goûtoit en vous parcourant! vous lui rappeliez sa fille, ses amis. Elle vous cherchoit par besoin de se les représenter; vous étiez dépositaires de ses regrets, de ses larmes, de ces émotions si chères à son cœur; vous lui rendiez quelquefois son enjouement; ses pensées les plus agréables sont sorties souvent du fond de vos déserts; enfin, vous lui présentiez son ame, son cœur, et cet aspect étoit doux pour elle. Qu'il est aisé d'être heureux avec des mœurs simples! et qu'il est doux de trouver son bonheur dans l'amour de ses devoirs, dans l'étude, dans le travail! Sexe aimable, qui passez votre vie dans une dissipation qu'on appelle le plaisir, et qui émoussez votre sensibilité en épuisant tous les amusements frivoles, ignorez-vous qu'il est une joie douce et recueillie, qui satisfait toujours l'ame, et ne la dégoûte jamais, la joie de s'estimer soi-même? Ah! si jamais vous vous renfermiez dans un cercle de distractions futiles ou d'opinions bizarres, vous perdriez vos plus beaux droits, et votre empire seroit détruit. Aspirez au beau privilège de fixer à-la-fois les mœurs, les usages, les goûts; mais fuyez, fuyez ces opinions bizarres, cet esprit de système, cette chaleur de parti,

qui, en vous plaçant hors de votre sphère, vous transporte dans un tourbillon où vous ne pouvez démêler l'erreur, et où la vérité même a un air farouche qui épouvante les graces.

En louant madame de Sévigné, il m'est permis, sans doute, de la proposer pour modèle aux femmes qui veulent cultiver leur esprit. Elle aima la littérature; mais elle se borna aux écrits qu'elle pouvoit apprécier. Elle se passionna pour les chefs-d'œuvre de son siècle; mais son admiration ne fut jamais aux ordres d'aucun parti; tous les évènements de son temps, le mérite des gens en place, celui des ouvrages nouveaux, enfin tout ce qui attiroit l'attention publique étoit jugé dans ses lettres; mais quelle prudence, quelle défiance de ses lumières, dans les jugements qu'elle porte! Eh qu'aviez-vous à craindre, femme illustre? la postérité a consacré presque tous vos jugements; et ce n'est pas dans des écrits faits à loisir, ni dans des dissertations méditées, que l'on trouve ces traits précieux de goût et de discernement que l'on admire en vous; c'est dans des lettres écrites du premier trait de plume, et qui n'étoient jamais ni étudiées ni relues; dans des narrations où l'esprit, l'imagination, la plume, avoient le plus libre essor, et n'étoient interrompus que par les élans d'un cœur tendre, ou par les regrets amers que lui causoit l'absence de sa fille. Il est bien temps de réunir, dans cet éloge, ces deux cœurs trop longtemps séparés; et le nom seul de madame de Grignan m'indique de nouveaux rapports et de nouveaux titres de gloire pour madame de Sévigné.

SECONDE PARTIE.

S'il est un genre d'écrire où le travail et l'art puissent gâter la nature; et s'il en est un dont le style soit plus imparfait à mesure qu'il est plus recherché, c'est le genre épistolaire. Les plus grands auteurs ne fournissent en ce point

que de foibles modèles; l'habitude d'écrire pour la postérité donne aux choses les plus simples un air étudié qui les dépare. On admire tout ce qui sort de la plume de ces hommes célèbres; mais on voudroit trouver l'éloquence ailleurs que dans leurs lettres.

Je vois briller dans Voiture l'esprit et la délicatesse, mais je regrette ces naïvetés heureuses qui exciteroient mon admiration sans l'avertir; je ne lui pardonne pas tous les efforts qu'il fait pour écrire avec tant d'harmonie; il auroit bien pu m'intéresser sans tourmenter son style.

Je trouve Fléchier toujours orateur, jusque dans ses lettres les plus familières; et je me dégoûte aussitôt d'un écrivain qui me parle avec tant d'apprêt.

Je vois dans les Lettres de Racine de la grace, de la délicatesse, de l'enjouement.

L'inimitable La Fontaine enrichit encore tous ses dons par une naïveté qui lui est propre; mais il semble néanmoins que ni l'un ni l'autre n'ait trouvé la perfection du style épistolaire. Ils avoient trop l'habitude d'être auteurs dans un genre où il ne faut jamais le paroître.

Il étoit réservé à madame de Sévigné de créer un style ignoré jusqu'à elle, et de nous montrer de nouvelles graces, plus piquantes que les autres, et presque inimitables.

Une autre femme a obtenu de la célébrité dans la même carrière, c'est madame de Maintenon. Tout ce qu'on peut rassembler d'esprit, de justesse, de délicatesse, de connoissance du monde, est répandu dans ses Lettres, mais le rang qu'elle occupoit à la cour de Louis XIV la rendoit circonspecte, réservée, méfiante; mais elle écrivoit, comme on l'a observé avant moi, sous la dictée de la postérité; mais l'amertume dont son cœur étoit inondé au milieu de la cour et des honneurs, faisoit fuir l'enjouement et les graces. Il falloit une liberté douce, une vie tranquille, un esprit calme; il falloit enfin le naturel heureux et la position singulière de madame de Sévigné, pour mettre dans

un aussi beau jour cette imagination brillante et enjouée. Il falloit un objet d'affection tel que madame de Grignan, pour produire ces élans du cœur, ces expressions de tendresse, si fortes et si touchantes; cet aimable abandon, enfin, qui fait le charme le plus puissant de ses lettres.

Qu'on juge du peu d'importance qu'elle y attachoit, par cet aimable reproche qu'elle fait à sa fille. « Quand je vous « écris des lettres courtes, vous croyez que je suis malade; « quand je vous en écris de longues, vous craignez que je ne « le devienne, tranquillisez-vous. Quand je commence une « lettre, j'ignore si elle sera longue ou courte; j'écris tout ce qui « plaît, et tant qu'il plaît à mon esprit et à ma plume; il m'est « impossible d'avoir d'autre règle, et je m'en trouve bien. »

C'est à cette aimable indépendance que nous devons tant de traits précieux dans tous les genres; c'est cette plume légère et vagabonde qui a produit des badinages si ingénieux, des traits d'éloquence si sublimes, des maximes de morale si excellentes.

Ici, je rougirois de louer madame de Sévigné par des lieux communs, qui deviennent cependant des hommages mérités. Quand on parle de cette femme célèbre, ce n'est pas au panégyriste à exprimer son admiration par des hyperboles exagérées, il lui suffit de raconter ses jouissances, et d'indiquer tour-à-tour les divers tableaux qui l'ont frappé.

Quel abandon, quel enjouement dans ce badinage, d'autant plus piquant, qu'il paroît d'abord sérieux et presque tragique! « J'avois envie de réduire à moitié les lettres que « j'écris à d'Hacqueville, afin de n'avoir qu'une médiocre « part à l'assassinat que nous commettons tous en l'acca- « blant de nos affaires; mais il me mande que cela ne suf- « fira pas à son amitié. Puisque le régime que je lui avois « prescrit ne lui convient pas, je lâche la bride à toutes ses « bontés, et lui rends la liberté de son écritoire; si ce n'est « moi qui le tue, ce sera un autre. »

Eh! qui n'est agréablement touché de ce mélange d'in-

dulgence et d'ironie qu'emploie madame de Sévigné, pour peindre à sa fille le détail de ses journées en Bretagne! jamais la philosophie n'a su mieux allier la finesse qui saisit les ridicules, avec cette raison saine qui excuse les travers en faveur de la bonhomie. « Je reçus hier toute la Bretagne; « je fus ensuite à la comédie; c'étoit *Andromaque*, qui me « fit pleurer plus de six larmes; c'étoit assez pour une « troupe de campagne. Le soir on soupa, et puis le bal: au « reste, ne croyez pas que votre santé ne soit pas bue; cette « obligation n'est pas grande; mais telle qu'elle est, vous « l'avez tous les jours à toute la Bretagne. Quarante gentils- « hommes avoient dîné ensemble, et avoient bu ensemble « quarante santés; nous dînons à part: ceux-ci me parlent « de vous; et nous rions un peu de notre prochain. Il est « plaisant ici le prochain, sur-tout quand on a dîné. »

Une lecture qu'elle fait par hasard vient naturellement embellir ses récits; et la morale qu'elle en tire, s'applique de même à tout ce qu'elle veut dire. « Je poursuis cette lec- « ture de Nicole, que je trouve délicieuse; elle ne m'a en- « core donné aucune leçon contre la pluie, mais j'en at- « tends; car j'y trouve tout, et le temps est épouvantable. « Cependant la conformité à la volonté de Dieu pourroit « seule me suffire, si je ne voulois un remède spécifique. »

Son imagination, toujours brillante dans les sujets les plus arides, prend un nouvel éclat, lorsque l'objet de ses descriptions est susceptible de la richesse de ses couleurs. Elle a déployé tout son talent pour cette poésie descriptive, en peignant cette même ville, où nous nous disputons aujourd'hui l'honneur de la célébrer elle-même. « Je suis ravie « de la beauté de Marseille; et l'endroit d'où je découvris « la mer, les bastides, les montagnes, est une chose éton- « nante. Une foule de chevaliers vinrent voir M. de Gri- « gnan : des noms connus, des aventuriers, des épées, des « chapeaux du bel air, une idée de guerre, de romans, « d'embarquement, d'aventures, de chaînes, de fers, d'es-

« claves, de servitude, de captivité : moi qui aime les ro-
« mans, je suis transportée; il y a cent mille ames au moins:
« de vous dire combien il y en a de belles, c'est ce que je
« n'ai pas le loisir de compter. »

On aime à mettre en opposition avec ce charmant tableau, la peinture qu'elle fait dans le même genre, de cette noce brillante de mademoiselle de Louvois, où l'on découvre un but moral, si bien indiqué, et cependant à peine aperçu par le commun des lecteurs; je veux dire de l'empressement de la bassesse, qui prodigue les hommages au crédit. « J'ai été à cette noce de mademoiselle de Louvois;
« que vous dirai-je? Magnificence, illuminations, toute la
« France, habits rebattus et rebrochés d'or, pierreries, bra-
« siers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans
« la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués,
« enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans ré-
« ponses, les compliments sans savoir ce qu'on dit, les ci-
« vilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés
« dans les queues : au milieu de tout cela, il est sorti quel-
« ques questions de votre santé; à quoi ne m'étant pas
« pressée de répondre, ceux qui les faisoient sont demeurés
« dans l'ignorance, et vraisemblablement dans l'indifférence
« de ce qui en est. O vanité des vanités!

Cette plume si légère, et cependant si profonde, sous cette apparence de légèreté, traçoit, avec la même simplicité, les évènements les plus dignes de la haute éloquence. Un homme, qui, au jugement de nos ennemis même, honoroit la nature humaine, est enlevé à la France; Turenne meurt la veille d'un combat, et nous devons regretter à jamais que ce héros n'ait pas vécu vingt-quatre heures de plus. La cour est consternée, le peuple verse des larmes sur son tombeau, la nation choisit les plus illustres orateurs pour interprètes de la douleur publique, et les temples retentissent pendant plusieurs jours des éloges que la patrie et la religion doivent à sa mémoire.

Immortels orateurs du siècle de Louis XIV, je lis avec attendrissement les discours que vous avez consacrés à la gloire de Turenne, j'applaudis à vos succès, et je suis loin de vous refuser l'admiration que vous doivent tous les âges. Mais peut-être n'avez-vous pas assez approfondi le caractère de cet homme, qui fut si grand par sa vertu; peut-être l'apprêt de vos louanges diminue l'intérêt que je goûterois dans un plus simple récit; peut-être l'art dépare trop des éloges que l'effusion du cœur pouvoit seule élever à la hauteur d'un si beau sujet. Qu'il me soit permis, sans oublier vos chefs-d'œuvre, d'avouer que madame de Sévigné vous a pour le moins égalés. Quel orateur écrivit jamais rien de plus éloquent et de plus sublime? « La nouvelle de la mort « de M. de Turenne arriva lundi à Versailles; le roi en a été « affligé, comme on doit l'être de la perte du plus grand « capitaine, et du plus honnête homme du monde : toute « la cour en fut en larmes; on étoit près d'aller se divertir « à Fontainebleau; tout a été rompu. Jamais homme n'a « été regretté si sincèrement.... Tout Paris et tout le peuple « étoit dans le trouble et dans l'émotion; chacun parloit, « s'attroupoit pour regretter ce héros. Dès le moment de « cette perte, M. de Louvois proposa au roi de le rempla- « cer, en faisant huit généraux au lieu d'un... Jamais hom- « me n'a été si près d'être parfait; et plus on le connoissoit, « plus on l'aimoit, et plus on le regrette. Les soldats pous- « soient des cris qui s'entendoient de deux lieues. Ils crioient « qu'on les menât au combat, qu'ils vouloient venger la mort « de leur général, de leur père, de leur protecteur; qu'avec « lui ils ne craignoient rien. Ils crioient qu'on les laissât « faire, et qu'on les menât au combat... Ne croyez pas que son « souvenir soit jamais fini dans ce pays-ci; ce fleuve qui « entraîne tout n'entraînera pas une telle mémoire. »

J'aime à copier ces traits échappés à madame de Sévigné, dans la plénitude de son affection; c'est la plus belle manière de la louer. Mais si les orateurs doivent envier la

simplicité touchante d'un pareil récit, quel poëte dramatique ne sera jaloux de cette scène si pathétique décrite par madame de Sévigné, pour annoncer à sa fille la mort de M. de Longueville? Tous les secrets de l'art sont devinés par la nature, et le sentiment y déploie sa sublimité. « Mademoiselle de Vertus étoit retournée à Port-Royal : on « est allé la chercher avec M. Arnauld, pour dire cette terrible nouvelle à madame de Longueville. Mademoiselle « de Vertus n'avoit qu'à se montrer; ce retour précipité « marquoit bien quelque chose de funeste. En effet, dès « qu'elle parut : ah! mademoiselle, comment se porte mon « frère? Sa pensée n'osa aller plus loin. — Madame, il se « porte bien de sa blessure. — Il y a eu un combat, et mon « fils? On ne lui répondit rien. Ah! mademoiselle, mon fils, « mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort? — Madame, « je n'ai point de parole pour vous répondre. — Ah! mon « cher fils! est-il mort sur-le-champ? N'a-t-il pas eu un seul « moment? Ah, mon Dieu, quel sacrifice! Et tout ce que la « plus vive douleur peut faire, et par des convulsions, et « par des évanouissements, et par un silence mortel, et par « des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des « élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables; « elle a tout éprouvé. » Cette mère qui demande, au premier bruit d'un combat, des nouvelles de son frère, et dont la pensée n'ose aller plus loin; cette mère tendre qui craint de s'informer aussitôt de son fils, dont la conservation lui est plus précieuse que celle de son propre frère, laisse bien loin, dans ce morceau, Andromaque et Clytemnestre, et toutes ces mères sensibles, dont le seul nom fait tant d'honneur au cœur humain.

Tous les sentiments de son cœur étoient peints dans ses lettres. Cette ame, où les grandes choses s'imprimoient si fortement, et où l'expression répondoit à l'image; cette ame étoit pleine de fermeté pour soutenir les maux. Quelle tranquillité au milieu des douleurs! quelle facilité à en

parler, à en badiner même! « J'ai commencé aujourd'hui « la douche, c'est une bonne répétition du purgatoire. On « est toute nue dans un petit lieu souterrain; derrière un ri- « deau se met quelqu'un qui vous soutient le courage pen- « dant une demi-heure. C'étoit pour moi un médecin de « Gannat, qui a de l'esprit et qui connoît le monde; il me « parloit donc pendant que j'étois au supplice. Représentez- « vous un jet d'eau bouillante contre quelqu'une des parties « du corps; on met d'abord l'alarme par-tout, pour mettre « en mouvement tous les esprits; puis on s'attache aux join- « tures qui ont été affligées; mais quand on vient à la nuque « du cou, c'est une sorte de feu et de supplice qui ne peut se « comprendre; c'est là cependant le nœud de l'affaire : et l'on « souffre tout, et l'on n'est pas brûlé. Enfin, je ferai cette « vie pendant sept ou huit jours; c'est principalement pour « finir cet adieu que l'on m'a envoyée ici, et je trouve qu'il « y a de la raison; je vais renouveler un bail de vie et de « santé; vous pourrez encore m'appeler votre *bellissima* « *madre.* »

Vous appeler belle? Ah, mère incomparable! c'étoit la moindre de vos prérogatives. La bonté, l'indulgence, la douceur, tous les charmes d'une vertu généreuse se découvrent dans vos lettres. « Vous savez que je ne puis souffrir « que les vieilles gens disent, je suis trop vieux pour me « corriger; je pardonnerois plutôt aux jeunes gens de dire, « je suis trop jeune : la jeunesse est si aimable, qu'il fau- « droit l'adorer, si l'ame et l'esprit étoient aussi parfaits « que le corps. Mais quand on n'est plus jeune, c'est alors « qu'il faut se corriger, et regagner par les bonnes qualités « ce qu'on perd du côté des agréables. »

Ses lettres présentent mille pensées détachées, mille maximes dignes de La Rochefoucauld et de La Bruyère. « On « aime tant à parler de soi, qu'on ne se lasse pas des têtes- « à-têtes pendant des années entières avec un amant, et « voilà pourquoi les dévotes aiment à être avec leur con-

« fesseur; c'est le plaisir de parler de soi, quand on devroit « en dire du mal. »

Dans un autre endroit : « Vous avez trop d'esprit pour « ne pas voir que les citations sont quelquefois agréables « et nécessaires; je crois qu'il n'y a rien qu'il faille bannir « entièrement de la conversation; le jugement et les occa- « sions doivent y faire entrer tour-à-tour ce qui est le plus « à propos. » Personne ne savoit mieux qu'elle orner de traits agréables ce qu'elle disoit ou ce qu'elle écrivoit; un passage de la fable, un vers de comédie viennent se placer à chaque instant sous sa plume; son érudition, qui étoit bien loin de la pédanterie, lui faisoit trouver sans cesse des allusions plaisantes. « Bien des gens, écrit-elle à sa fille, en « voyant l'opéra de *Proserpine*, ont pensé à vous et à moi, je « ne vous l'ai pas dit, parcequ'en me faisant Cérès, et vous « Proserpine, tout aussitôt voilà M. de Grignan devenu « Pluton; et j'ai eu peur qu'il ne me fasse répondre vingt « mille fois par son chœur de musique : *Une mère vaut-elle « un époux?* C'est cela que j'ai voulu éviter, car pour le vers « qui est devant celui-là : *Pluton aime mieux que Cérès*, je « n'en eusse pas été embarrassée. »

Le mérite de madame de Sévigné étoit presque universel. Tout ce qui venoit de cette femme célèbre portoit l'empreinte de son esprit. Une imagination vive, brillante, sage, des connoissances étendues, un discernement juste, un goût exquis, tout ce qu'on peut desirer d'aimable et d'estimable rassemblé dans ses écrits. On pourroit m'objecter quelques erreurs de goût dans lesquelles cette femme célèbre est tombée. Peut-être donna-t-elle à Corneille une préférence trop marquée sur Racine, elle crut voir dans la postérité la même prédilection, et n'admit pas même entre eux l'égalité fondée sur un mérite d'un genre différent.

Il faut avouer qu'une ame inaccessible à l'amour ne peut sentir qu'en partie les beautés de Racine : cette finesse de galanterie, ce sublime des passions, ce délire du cœur, toute

cette magie de sentiment perd infiniment de son prix, quand on a le bonheur ou le malheur de n'avoir jamais éprouvé le combat des passions; c'est l'obstination d'un étranger, qui ne peut sentir le génie d'une langue différente de la sienne; et Boileau, le grand Boileau lui-même n'eut-il pas besoin d'excuse dans ses jugements? Il ne connut pas assez le mérite du Tasse, il ne sentit pas les graces de Quinault: ces erreurs de goût ne peuvent nuire ni au célèbre satirique, ni à l'admiratrice trop passionnée de Corneille. Laissons donc à madame de Sévigné toute sa gloire; ne diminuons rien de nos hommages: admirons son esprit, encore plus son cœur; rien n'est si sublime que sa tendresse; ce sont des expressions mille fois repétées, toujours intéressantes et toujours nouvelles; c'est une éloquence intarissable. Que tout ce qui tient au sentiment fait une douce et vive impression! Que l'on y sent bien les charmes de l'amitié! on y voit cette ingénieuse et active tendresse, qui est la vraie façon d'aimer, parcequ'elle est dépouillée de l'amour de soi-même, et qu'elle ne s'occupe que du bonheur des autres. N'appelons vrais amis que ceux qui, rapportant tout à l'objet de leur affection, ne cherchent que son utilité et son bonheur. Ce sentiment constant et animé les éclaire sur le véritable intérêt de ce qu'ils aiment, et leur fait sacrifier souvent leurs goûts les plus chers: ingénieux à chercher les moyens d'obliger, ardents à les suivre, si la faculté leur manque, ils invitent, ils exhortent, ils sollicitent; et s'ils sont condamnés à l'inaction, quelle expression ne donnent-ils pas à leurs regrets, à leurs souhaits?

Voilà ceux qui font le bonheur de ce qu'ils aiment; et c'est ainsi qu'aimoit madame de Sévigné. « Je trouve, dit-« elle, qu'il y a mille choses à dire, mille conduites à tenir, « pour empêcher que ceux que nous aimons n'en sentent le « contre-coup. Je trouve qu'il y a une infinité de rencontres « où nous les faisons souffrir, et où nous pourrions adoucir « leurs peines, si nous avions autant de vues et de pensées

« qu'on doit en avoir pour tont ce qui tient au cœur; enfin, « je ferois voir qu'il y a cent façons de témoigner son amitié « sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a pas d'a- « mitié, lorsque la bouche assure le contraire. »

Madame de Grignan parut d'abord ne pas sentir tout le prix d'une pareille tendresse. Son cœur étoit conduit par son esprit. Cette façon d'aimer est infiniment précieuse quand l'esprit est excellent; mais où trouve-t-on un esprit qui soit toujours tel qu'il doit être? Les inquiétudes, la mauvaise santé, mille autres causes y portent l'altération.

Madame de Sévigné admiroit dans sa fille ce courage, cette étendue, cette justesse d'esprit qui se joignoient à une sensibilité extrême; elle admiroit cette éloquence qui exprimoit et peignoit si bien ses idées, et ce charme dans la figure et dans la taille qui la rendoient un objet ravissant : toutes ces qualités brillantes transportoient madame de Sévigné; elle leur rendoit hommage, et la différence de caractère n'étoit pour la mère qu'un sujet d'exalter sa fille : mais cette différence de caractère produisit d'abord un effet contraire sur l'esprit de madame de Grignan. Déplorons l'injustice des personnes les plus aimables, qui n'apprécient souvent le mérite des autres que par le leur, et qui renferment en eux-mêmes des mécontentements qui seroient promptement effacés s'ils étoient éclaircis. Quelque aimable que fût madame de Grignan, il paroît qu'on eut à lui reprocher quelques caprices, des inattentions, des inégalités qui diminuoient l'attrait de son commerce. C'est ce que donne à entendre un passage de madame de Sévigné, où elle peint à sa fille son propre caractère. « Vous êtes bien injuste, ma « très chère, dans le jugement que vous faites de vous. Vous « dites que d'abord on vous croit assez aimable, et qu'en « vous connoissant davantage on ne vous aime plus. C'est « précisément le contraire : d'abord on vous craint; vous « avez un air dédaigneux; on n'espère pas pouvoir être de « vos amis; mais quand on vous connoît, il est impossi-

« ble qu'on ne s'attache entièrement à vous. Si quelqu'un « paroît vous quitter, c'est parcequ'on vous aime, et qu'on « est au désespoir de n'être pas aimé autant qu'on le vou« droit. J'ai entendu louer jusqu'aux nues les charmes qu'on « trouve dans votre amitié, et retomber sur le peu de mé« rite qui fait qu'on n'a pu conserver un tel bonheur; ainsi « chacun s'en prend à soi de ce léger refroidissement : et « comme il n'y a point de plaintes ni de sujets véritables, « je crois qu'il n'y auroit qu'à causer ensemble et s'éclaircir « pour se retrouver bons amis. »

Après de longues absences, le moment où la mère et la fille pouvoient se réunir étoit desiré long-temps; il arrivoit enfin, mais un nuage s'élevoit et troubloit le bonheur de madame de Sévigné. Ce chagrin, qui étoit ressenti vivement par elle, a produit plusieurs lettres où elle fait apercevoir à sa fille ses torts et ses erreurs d'une façon si touchante, que madame de Grignan, pénétrée jusqu'au fond de l'ame, n'eut à l'avenir pour cette charmante mère que les sentiments qu'elle méritoit. Complaisances mutuelles, soins empressés, confiance entière, reconnoissance parfaite, c'est l'intelligence de deux cœurs qui sentent le besoin l'un de l'autre, et le bonheur d'être unis. « Je reçois vos lettres, « marque-t-elle à sa fille, comme vous avez reçu ma bague. « Je fonds en larmes en les lisant : il me semble que mon « cœur veuille se fendre par la moitié. On croiroit que vous « êtes malade, ou qu'il vous est arrivé quelque accident, et « ce n'est rien de tout cela. Vous m'aimez, ma chère enfant, « vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir « sans des pleurs en abondance. Vous vous amusez à penser « à moi, à en parler; vous aimez à m'écrire vos sentiments, « à me les dire. De quelque façon qu'ils me viennent, ils « sont reçus avec une sensibilité qui n'est comprise que de « ceux qui savent aimer comme je fais. Soyez assurée que « je pense continuellement à vous : c'est ce que les dévots « appellent une pensée habituelle ; c'est ce qu'il faudroit

« avoir pour Dieu, si l'on faisoit son devoir. Rien ne me « donne de distraction. Je vois ce carrosse qui avance tou- « jours, et qui s'éloigne de moi; j'ai peur qu'il ne verse. « Les pluies qu'il fait depuis trois jours me mettent au déses- « poir. Le Rhône me fait une peur étrange; j'ai toujours « une carte devant les yeux; on me dit tantôt mille hor- « reurs de cette montagne de Tarare; que je la hais! je n'ai « pas sur le cœur de m'être amusée depuis votre départ. On « ne me trouve guère avancée de ne pouvoir encore rece- « voir de vos lettres sans pleurer. Je ne le puis, ma fille; « mais ne souhaitez pas que je le puisse. Aimez mes ten- « dresses, aimez mes foiblesses, pour moi je les aime « mieux que les sentiments de Sénèque et d'Épictète. Vous « m'êtes toutes choses, ma chère enfant, je ne connois que « vous. »

Elle dit dans un autre endroit : « J'ai une santé au-dessus « de toutes les craintes; je vivrai pour vous aimer, et j'a- « bandonne ma vie à cette unique occupation, c'est-à-dire, « à toute la joie et à toute la douleur, à tous les agréments « et à toutes les mortelles inquiétudes que cette passion peut « me donner. Ah! mon enfant, je voudrois bien vous voir « un peu, vous embrasser, vous entendre, vous voir pas- « ser, si c'est trop demander que le reste. Cela fait plaisir, « d'avoir un ami comme d'Hacqueville; à qui rien de bon, « rien de solide ne manque. Si vous nous aviez défendu de « parler de vous ensemble, nous serions bien embarrassés; « car cette conversation nous est si naturelle, que nous y « tombons insensiblement. C'est un penchant si doux, qu'on « y revient sans peine; et quand, après en avoir bien parlé, « nous nous détournons un moment; je prends la parole « d'un bon ton, et je lui dis : mais disons donc un pauvre « mot de ma fille. Il me semble que depuis votre départ je « suis toute nue; on m'a dépouillée de tout ce qui me ren- « doit aimable : je n'ose plus voir le monde, et quoi qu'on « ait fait pour m'y mettre, j'ai passé ces jours-ci comme un

« loup-garou, ne pouvant faire autrement. Peu de gens sont « dignes de comprendre ce que je sens. »

Joindre un cœur aussi tendre à tant d'autres belles qualités, c'est assurément la manière d'être la plus respectable; mais dira-t-on qu'elle est la plus sûre pour le bonheur? hélas! non. L'expérience nous montre le contraire, et madame de Sévigné en est la preuve évidente. Elle aimoit si tendrement, elle étoit si sensible, elle s'affectoit si vivement de ce qui touchoit ses amis, que si sa gaieté naturelle n'eût servi de contre-poids aux peines de son cœur, les absences de sa fille, de ses amis, leur éloignement, leurs disgraces, tout auroit précipité au tombeau cette victime de l'amitié.

Les émotions les plus fortes ont des attraits pour un cœur tendre, et l'agitation qu'elles y causent est plus douce que pénible; mais l'état difficile et cruel, c'est l'inquiétude pour ceux qu'on aime, c'est un danger long et continu pour leur vie, pour leur santé. Ce genre de peine fut le plus fatal à madame de Sévigné; elle trouva la fin de sa vie dans six mois d'inquiétude pour celle de madame de Grignan.

Il falloit donc que vous fussiez victime de votre amour, ô mère tendre! et que votre fille, en revenant à la vie, eût la douleur de vous pleurer pour toujours! Si votre renommée n'eût dépendu que de vos soins, votre nom seroit peut-être aujourd'hui dans l'oubli. Vous avez vécu sans prétendre, sans penser à la gloire. Mais votre fille a mieux connu que vous votre mérite et le goût de la postérité. Elle a trahi votre secret en nous transmettant vos lettres, et, sans son heureuse indiscrétion, elle auroit joui seule des titres de votre immortalité. Mais tant qu'il y aura des cœurs sensibles, des amis vrais, des lecteurs dignes de sentir la nature, vos lettres seront les délices des cœurs tendres, et le désespoir des meilleurs écrivains.

Sur les LETTRES *de Madame* DE SÉVIGNÉ, *par* LA HARPE[a].

Le genre épistolaire eut dans le dernier siécle une assez grande importance : il avait fait la réputation de Balzac et de Voiture, suivis par cette foule d'imitateurs, qui marchent toujours à la suite des succès. Si les modèles ne sont plus guère lus, les copistes sont entièrement oubliés. Les gens plus curieux que difficiles vont encore chercher des anecdotes dans les lettres de Guy Patin, dans celles de madame Dunoyer, dans celles de Marana, connues sous le nom d'*Espion turc*, etc. Tous ces livres, décriés auprès des gens instruits, ne sont guère que des recueils de satires grossières, ou d'historiettes romanesques et de contes populaires; aliments passagers de la malignité d'une génération, rebutés par la suivante. Un seul recueil de lettres a mérité de passer jusqu'à nous, et de vivre dans la postérité, et c'est celui dont l'auteur ne songeait à faire, ni un roman, ni une satire, ni un ouvrage quelconque. Tout le monde me prévient, et nomme madame de Sévigné.

C'est avec justice qu'on lui a dit dans un poëme dont le

[a] Ce morceau fut composé d'abord pour servir de préface aux *lettres nouvellement recouvrées* de madame de Sévigné, 1 vol. in-12, à Paris, chez Lacombe, 1773. L'auteur l'inséra dans ses *œuvres*, 6 vol. in-8°, Paris, 1778, mais en supprimant quelques détails relatifs au président de Moulceau; et c'est ainsi qu'il a été recueilli par le dernier éditeur des lettres de madame de Sévigné. Nous avons mieux aimé le prendre dans le *Cours de littérature*, tome VII, page 322; chez *Agasse*, an 7 (1799), parcequ'il s'y trouve avec des corrections et des additions importantes.

sujet, ébauché dans un temps plus heureux, n'est guère de nature à être achevé dans le nôtre :

Charmante Sévigné, quels honneurs te sont dus!
Tu les as mérités, et non pas attendus.
Tu ne te flattais pas d'avoir pour confidente
Cette postérité pour qui l'on se tourmente;
Dans le cœur de Grignan tu répandais le tien :
Tes lettres font ta gloire, et sont notre entretien.
Ce qu'on cherche sans fruit, tu le trouves sans peine.
Que tu m'as fait pleurer le trépas de Turenne!
Qui te surpassera dans l'art de raconter?
Ces portraits d'une cour qu'on se plaît à citer,
Se retracent chez toi bien mieux que dans l'histoire:
Ces héros, dont ailleurs je n'appris que la gloire,
Je les vois, les entends, et converse avec eux, etc.

Si le plus grand éloge d'un livre est d'être beaucoup relu, qui a été plus loué que ces *lettres?* Elles sont de toutes les heures : à la ville, à la campagne, en voyage, on lit madame de Sévigné. N'est-ce pas un livre précieux, que celui qui vous amuse, vous intéresse, et vous instruit presque sans vous demander d'attention? C'est l'entretien d'une femme très aimable, dans lequel on n'est point obligé de mettre du sien; ce qui est un grand attrait pour les esprits paresseux, et presque tous les hommes le sont, au moins la moitié de la journée.

Je sais bien que les détails historiques d'un siècle et d'une cour qui ont laissé une grande renommée, font une partie de l'intérêt qu'on prend à cette lecture. Mais la cour d'Anne d'Autriche et la Fronde sont aussi des objets piquants pour la curiosité, et madame de Motteville est un peu moins lue que madame de Sévigné. Il y a donc ici un avantage personnel; et qui pourrait l'ignorer ou le méconnaître? C'est le mélange heureux du naturel, de la sensibilité et du goût;

c'est une manière de narrer qui lui est propre. Rien n'est égal à la vivacité de ses tournures et au bonheur de ses expressions. Elle est toujours affectée de ce qu'elle dit et de ce qu'elle raconte : elle peint comme si elle voyait, et l'on croit voir ce qu'elle peint. Une imagination active et mobile, comme l'est ordinairement celle des femmes, l'attache successivement à tous les objets : dès qu'elle s'en occupe, ils prennent un grand pouvoir sur elle. Voyez dans ses *lettres* la mort de Turenne : personne ne l'a pleuré de si bonne foi; mais aussi personne ne l'a tant fait pleurer. Cest la plus attendrissante des oraisons funèbres de ce grand homme; mais ce n'est pas seulement, il faut l'avouer, parceque tout est vrai et senti, c'est qu'on ne se méfie pas d'une lettre comme d'un panégyrique. C'est une terrible tâche que de dire : Ecoutez-moi, je vais louer; écoutez-moi, et vous allez pleurer. Alors précisément on pleure et on admire le moins qu'on peut; et lorsque l'orateur nous y a forcés, il a fait son métier, et l'on peut mettre sur le compte de son art une partie de la gloire de son héros. Madame de Sévigné probablement n'aurait pas fait le beau discours de Fléchier; et si elle produit plus d'impression, c'est qu'elle s'entretient familièrement avec nous, qu'elle n'a point de mission à remplir, que son ame parle à la nôtre sans annoncer le dessein de lui parler, et qu'elle nous communique tout ce qu'elle sent.

Ceux qui aiment à réfléchir et à tirer une instruction de leur plaisir même peuvent trouver dans ces *lettres* un autre avantage; c'est d'y voir sans nuage l'esprit de son temps, les opinions qui régnaient, ce qu'était le nom de Louis XIV, ce qu'était la cour, ce qu'était la dévotion, ce qu'était un prédicateur de Versailles, ce qu'était le confesseur du roi, le jésuite La Chaise, chez qui Luxembourg accusé allait faire une retraite; cet assemblage de faiblesse, de religion et d'agrément, qui caractérisait les femmes les plus célèbres; cette délicatesse d'esprit qui dans les courtisans se mêlait à l'adulation; ce ton qui était encore un peu celui de la cheva-

lerie et de l'héroïsme, et qui n'excluait pas le talent de l'intrigue. Il est peu de livres qui donnent plus à penser à ceux qui lisent pour réfléchir, et non pas seulement pour s'amuser.

Une autre remarque à faire sur madame de Sévigné, c'est qu'on peut montrer beaucoup de goût dans son style et fort peu dans ses jugements, parceque notre style est notre esprit, et que nos jugements sont souvent l'esprit des autres, sur-tout dans ce qu'on appelle le monde. Les gens de lettres sont sujets à mal juger, par un intérêt qui va jusqu'à la passion : les gens du monde, d'abord par une indifférence qui leur fait adopter légèrement l'avis qu'on leur donne, ensuite par un entêtement qui leur fait soutenir le parti qu'ils ont embrassé. Voilà ce qui fait durer plus ou moins les préventions de société, source de tant d'injustices : de là celles de madame de Sévigné envers Racine, dont elle a dit *qu'il passera comme le café.* Elle se défendait de l'admirer, pour ne pas avoir l'air de revenir sur Corneille. On croirait pourtant qu'il n'y a rien de plus simple et de plus aisé que d'admirer à-la-fois deux grands écrivains; mais il n'en est pas ainsi de la plupart des hommes. Il semble qu'ils n'aient tout au plus que ce qu'il faut pour en goûter un, qu'ils soient jaloux dans leur opinion, comme on l'est dans l'amour, et qu'ils ne puissent pas souffrir que l'on compare rien à l'objet de leur choix; et puis ne faut-il pas se dédommager sur l'un de la justice que l'on rend à l'autre, et faire la part de la malignité? On ne loue presque que pour rabaisser; et sans sortir de notre temps, j'ai vu, depuis vingt années, sept ou huit écrivains dont chacun a été à son tour *le seul poëte, le seul génie, le seul talent* que nous eussions. Il est vrai que le temps a mis tout le monde d'accord en les faisant tous oublier, et il est bien juste de faire place à d'autres.

On a fait à madame de Sévigné un reproche plus grave, mais qui n'est nullement fondé : on a prétendu qu'elle fai-

sait parade, dans ses *lettres*, d'un sentiment qui n'était point dans son ame; qu'en un mot elle n'aimait point sa fille. Cette accusation est non seulement dénuée de preuve, mais de probabilité; on n'affecte pas de ce ton-là, et si madame de Sévigné ne sentait rien, qui donc l'obligeait à cette effusion de tendresse? à quoi bon cette pénible hypocrisie? heureusement elle est impossible. On contreferait plutôt le ton d'un amant que le cœur d'une mère; et madame de Sévigné ne pouvait puiser que dans le sien cette prodigieuse abondance d'expressions qui ne pouvait se sauver d'une ennuyeuse monotonie qu'à force de vérité.

> Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant;
> Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent.

C'est Boileau qui l'a dit; et si ce n'était pas lui, ce serait la raison.

Du Style épistolaire *et de Madame* de Sévigné, *par M.* Suard, *de l'Académie françoise*[a].

Qu'est ce qui caractérise essentiellement le style épistolaire? Il est embarrassant de répondre à cette question. Le style épistolaire est celui qui convient à la personne qui écrit et aux choses qu'elle écrit. Le cardinal d'Ossat ne peut pas écrire comme Ninon; et Cicéron n'écrit pas sur le meurtre de César du même ton dont il raconte le souper qu'il a donné en impromptu à César. On pourrait appliquer le même principe au style de l'histoire, de la fable, etc. Le style de Tacite n'a rien de commun avec celui de Tite-Live, ni le style de La Fontaine avec celui de Phèdre.

A quoi servent ces distinctions de genres et de tons qu'on est parvenu à introduire dans la littérature? On veut tout réduire en classes et en genres; on prend pour le terme de la perfection dans chaque genre le point où s'est arrêté l'écrivain qui a été le plus loin, et l'on semble prescrire pour modèle la manière qu'il a prise. Cet esprit critique, qui distingue particulièrement notre nation, a servi, il est vrai, à répandre un goût plus sain et plus agréable, mais a contribué en même temps à gêner l'essor des talents et à rétrécir la carrière des arts. Heureusement le génie ne se laisse pas garrotter par ces petites régles que la pédanterie, la médiocrité, la fureur de juger, ont inventées et s'efforcent de main-

[a] L'éditeur avoit communiqué à M. Suard quelques unes des lettres nouvelles dont cette édition est enrichie, et particulièrement celles qui sont relatives aux *Amours des Gaules.* M. Suard avoit bien voulu lui promettre de donner de nouveaux développements à ses réflexions sur le style épistolaire, mais la mort l'en a empêché. Ce morceau paroît ici sans aucun retranchement.

tenir. L'homme de génie est comme Gulliver au milieu des Lilliputiens qui l'enchaînent pendant son sommeil : en se réveillant, il brise sans effort ces liens fragiles que les nains prenaient pour des câbles.

Revenons au style épistolaire. Rien ne se ressemble moins que le style épistolaire de Cicéron et celui de Pline, que le style de madame de Sévigné et celui de M. de Voltaire. Lequel faut-il imiter? Ni l'un ni l'autre, si l'on veut être quelque chose; car on n'a véritablement un style que lorsqu'on a celui de son caractère propre et de la tournure naturelle de son esprit, modifié par le sentiment qu'on éprouve en écrivant.

Les lettres n'ont pour objet que de communiquer ses pensées et ses sentiments à des personnes absentes; elles sont dictées par l'amitié, la confiance, la politesse. C'est une conversation par écrit: aussi le ton des lettres ne doit différer de celui de la conversation ordinaire que par un peu plus de choix dans les objets et de correction dans le style. La rapidité de la parole fait passer une infinité de négligences que l'esprit a le temps de rejeter lorsqu'on écrit, même avec rapidité; et d'ailleurs l'homme qui lit n'est pas aussi indulgent que celui qui écoute.

Le naturel et l'aisance forment donc le caractère essentiel du style épistolaire; la recherche d'esprit, d'élégance ou de correction y est insupportable.

La philosophie, la politique, les arts, les anecdotes et les bons mots, tout peut entrer dans les lettres; mais avec l'air d'abandon, d'aisance et de premier mouvement, qui caractérise la conversation des gens d'esprit.

Quel est celui qui écrit le mieux? Celui qui a plus de mobilité dans l'imagination, plus de prestesse, de gaieté et d'originalité dans l'esprit, plus de facilité et de goût dans la manière de s'exprimer.

Mais pourquoi l'homme le plus spirituel, le plus animé et le plus gai dans la conversation, est-il souvent froid, sec

et commun dans ses lettres? C'est qu'il y a des hommes que la société excite, et d'autres qu'elle déconcerte. Le mouvement de la société est une espèce d'ivresse qui donne à l'esprit des uns plus de ressort et d'activité, qui trouble et engourdit l'esprit des autres. Les premiers restent froids lorsqu'ils sont dans leur cabinet, la plume à la main; ceux-ci y retrouvent l'exercice plus libre de toutes leurs facultés.

On conçoit aisément que les femmes qui ont de l'esprit, et un esprit cultivé, doivent mieux écrire les lettres que les hommes même qui écrivent le mieux. La nature leur a donné une imagination plus mobile, une organisation plus délicate : leur esprit, moins cultivé par la réflexion, a plus de vivacité et de premier mouvement; il est plus *prime-sautier*, comme dit Montaigne : renfermées dans l'intérieur de la société, et moins distraites par les affaires et par l'étude, elles mettent plus d'attention à observer les caractères et les manières; elles prennent plus d'intérêt à tous les petits événements qui occupent ou amusent ce qu'on appelle le monde. Leur sensibilité est plus prompte, plus vive, et se porte sur un plus grand nombre d'objets. Elles ont naturellement plus de facilité à s'exprimer, la réserve même que leur prescrivent l'éducation et les mœurs sert à aiguiser leur esprit, et leur inspire, sur certains objets, des tournures plus fines et plus délicates; enfin, leurs pensées participent moins de la réflexion, leurs opinions tiennent plus à leurs sentiments, et leur esprit est toujours modifié par l'impression du moment : de là cette souplesse et cette variété de tons qu'on remarque si communément dans leurs lettres; cette facilité de passer d'un objet à d'autres très divers, sans effort et par des transitions inattendues, mais naturelles; ces expressions et ces associations de mots, neuves et piquantes sans être recherchées; ces vues fines et souvent profondes, qui ont l'air de l'inspiration; enfin, ces négligences heureuses, plus aimables que l'exactitude. Les hommes d'esprit, plus habitués à penser et à écrire, mettent tout naturellement et

comme malgré eux, dans leurs idées, une méthode qui y donne trop l'air de la réflexion, et dans leur style une correction incompatible avec cette grace négligée et abandonnée qu'on aime dans les lettres des femmes.

D'ordinaire, a dit, je crois, Voltaire, les savants écrivent mal les lettres familières, comme les danseurs font mal la révérence.

Les lettres de Balzac et de Voiture, qui ont eu tant de succès dans le siècle dernier, sont oubliées aujourd'hui, parceque l'amour du bel-esprit est moins vif, le goût plus formé, et l'art d'écrire mieux connu. Il est resté de ce siècle immortel des lettres de deux femmes, qui vivront autant que notre langue : tout le monde a lu les lettres de madame de Maintenon, et l'on ne peut se lasser de relire celles de madame de Sévigné. Mais quelle différence entre ces deux femmes celébres! Les lettres de la première sont pleines d'esprit et de raison : le style en est élégant et naturel; mais le ton en est sérieux et uniforme. Quelle grace, au contraire! quelle variété! quelle vivacité dans celles de madame de Sévigné!

Ce qui la distingue particulièrement, c'est cette sensibilité momentanée qui s'émeut de tout, se répand sur tout, reçoit avec une rapidité extrême différents genres d'impressions. Son imagination est une glace pure et brillante, où tous les objets vont se peindre, mais qui les réfléchit avec un éclat qu'ils n'ont pas naturellement. Cette mobilité d'ame est ce qui fait le talent des poëtes, sur-tout des poëtes dramatiques, qui sont obligés de revêtir presque en même temps des caractères très divers, et de se pénétrer des sentiments les plus opposés, lorsqu'ils ont à faire parler dans la même scène l'homme passionné et l'homme tranquille, l'homme vertueux et le scélérat, Néron et Burrhus, Mahomet et Zopire, etc.

On a dit que madame de Sévigné étoit une caillette : cela peut être, si l'on entend simplement par caillette une femme sans cesse occupée de tous les mouvements de la société, de tous les mots qui échappent, de tous les évènements qui s'y

succèdent; qui saisit tous les ridicules, recueille toutes les médisances; qui conte avec la même vivacité une sottise plaisante et la mort d'un grand homme, le succès d'un sermon et le gain d'une bataille. Mais comment peut-on donner le nom de *caillette* à une femme du meilleur ton, très instruite, pleine d'esprit, de graces, de gaieté et d'imagination, admirée et recherchée des hommes les plus distingués du siècle de Louis XIV?

Le mérite de son style est bien difficile à sentir pour un étranger; il tient au progrès qu'a fait la société en France, où elle a créé un langage qui n'est bien connu que des personnes qui ont vécu quelque temps dans la bonne compagnie. Les finesses de ce langage consistent particulièrement dans un grand nombre de termes, qui, étant un peu détournés de leur sens primitif, expriment des idées accessoires dont les nuances se sentent plutôt qu'elles ne se définissent. Il y a une infinité d'expressions et de tournures qui reviennent sans cesse dans nos conversations, et qui n'ont point d'équivalent dans les autres langues. Les mots *sentiment* et *galanterie*, qui expriment des idées bien distinctes pour un Français, ne peuvent se traduire ni en latin, ni en italien, ni en anglais. Il faut qu'un étranger soit fort avancé dans la connaissance de notre langue pour être en état de sentir le charme des lettres de madame de Sévigné et celui des Fables de La Fontaine.

Le comte de La Rivière, parent de madame de Sévigné, et de qui on a un recueil de lettres en deux volumes, dit quelque part : *Quand on a lu une lettre de madame de Sévigné, on sent quelque peine, parcequ'on en a une de moins à lire.* Ce mot vaut mieux que le reste du recueil.

Ce qui ajoute un grand prix aux lettres de madame de Sévigné, c'est une foule de traits qui nous peignent cette cour brillante de Louis XIV. On aime à se trouver, pour ainsi dire, en société avec les plus grands personnages de ce beau règne, qui, malgré les censures d'une philosophie sèche et

sévère, a toujours un éclat et un air de grandeur qui attache et qui impose. Je ne crois pas que notre siècle ait jamais le même attrait pour nos descendants. *Ce qui me dégoûte de l'histoire*, disait une femme de beaucoup d'esprit, *c'est de penser que ce que je vois aujourd'hui sera de l'histoire un jour*[a]. Ce mot est spirituel, mais ne doit pas être pris à la lettre. L'histoire des Intrigues du Vatican ne doit pas nous dégoûter de celle de la République romaine.

M. de Voltaire n'a pas rendu justice à madame de Sévigné, dans sa notice des écrivains du siècle de Louis XIV. « C'est dommage, dit-il, qu'elle manque absolument de « goût, qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine, qu'elle « égale l'oraison funèbre prononcée par Mascaron au grand « chef-d'œuvre de Fléchier. » Il est vrai qu'elle a écrit qu'*on se dégoûterait de Racine comme du café*, et en cela elle a fait une double méprise; mais il ne faut pas toujours attribuer à un défaut de goût une faute de goût. Les gens d'esprit se trompent tous les jours dans les jugements qu'ils portent de leurs contemporains : c'est que ce n'est pas le goût seul qui juge; les préventions personnelles, les affections, les rivalités, l'opinion publique séduisent et égarent les meilleurs esprits. Madame de Sévigné avait vu naître les chefs-d'œuvre de Corneille : élevée dans l'admiration de ce grand homme, son enthousiasme était bien légitime; mais, comme tout enthousiasme, il étoit un peu exclusif. Lorsque Racine vint apporter sur le théâtre des mœurs plus faibles, un ton moins élevé, une grandeur moins apparente, elle crut qu'il avait dégradé le caractère de la tragédie, parcequ'elle comparait Racine à Corneille, et qu'elle ne pouvait juger de la perfection d'une tragédie que d'après celles de Corneille. *Pardonnons-lui*, disait-elle, *de méchants vers en faveur des sublimes et divines beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître qui sont inimitables.*

[a] On croit que ce mot est de madame du Deffant.

Despréaux en dit encore plus que moi. En se trompant ainsi, on voit que son erreur était sans prévention et sans humeur. Il faut bien se garder de la mettre au rang des Nevers, des Deshoulières, de cette cabale acharnée qui persécutait Racine en protégeant Pradon. Voyez avec quelle aimable sensibilité elle parle d'une représentation d'*Esther* à Saint-Cyr : « Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette « piéce. C'est un rapport de la musique, des vers, des chants « et des personnes, si parfait qu'on n'y souhaite rien. On est « attentif, et l'on n'a point d'autre peine que celle de voir « finir une si aimable piéce. Tout y est simple, tout y est « innocent, tout y est sublime et touchant. Cette fidélité à « l'histoire sainte donne du respect : tous les chants conve-« nables aux paroles sont d'une beauté qu'on ne soutient « pas sans larmes. La mesure de l'approbation qu'on donne « à cette piéce est celle du goût et de l'attention. »

Quant à la comparaison de Mascaron avec Fléchier, M. de Voltaire s'est bien trompé.

L'oraison funèbre de Mascaron parut la première, et madame de Sévigné la trouva belle; mais lorsqu'elle vit celle de Fléchier, elle n'hésita pas à lui donner la préférence. Lors même qu'elle se trompe, on trouve dans ses jugements et dans ses opinions toujours de la bonne-foi, et jamais de suffisance.

Il me semble que ceux mêmes qui aiment le plus cette femme extraordinaire ne sentent pas encore assez toute la supériorité de son esprit. Je lui trouve tous les genres d'esprit; raisonneuse ou frivole, plaisante ou sublime, elle prend tous les tons avec une facilité inconcevable. Je ne puis pas me refuser au desir de justifier mon admiration par la citation des traits les plus piquants qui se présenteront à ma mémoire ou à mes yeux, en parcourant ses lettres au hasard.

C'est sur-tout dans les récits et les tableaux où la grace, la souplesse et la vivacité de son esprit brillent avec le plus

d'éclat. Il n'y a rien peut-être à comparer à ce conte de l'archevêque de Reims, Le Tellier. « L'archevêque de Reims re-« venoit fort vite de Saint-Germain, c'étoit comme un tourbil-« lon; s'il se croit grand seigneur, ses gens le croient encore « plus que lui. Il passoit au travers de Nanterre, tra, tra, tra; « ils rencontrent un homme à cheval, gare, gare; ce pauvre « homme veut se ranger, son cheval ne le veut pas, et enfin « le carrosse et les six chevaux renversent cul par-dessus tête « le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si « bien par-dessus, que le carrosse fut versé et renversé; en « même temps l'homme et le cheval, au lieu de s'amuser à être « roués, se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur « l'autre, et s'enfuient, et courent encore, pendant que les « laquais et le cocher de l'archevêque même se mettent à « crier : *arrête, arrête ce coquin, qu'on lui donne cent coups.*

« L'archevêque, en racontant ceci, disoit : *Si j'avois tenu ce « maraud-là, je lui aurois rompu les bras et coupé les oreilles.* »

Voici un tableau d'un autre genre : « Madame de Brissac « avoit aujourd'hui la colique; elle étoit au lit, belle et coif-« fée à coiffer tout le monde; je voudrois que vous eussiez « vu ce qu'elle faisoit de ses douleurs, et l'usage qu'elle fai-« soit de ses yeux, et des cris, et des bras, et des mains qui « traînoient sur sa couverture, et la compassion qu'elle vou-« loit qu'on eût. *Chamarrée* de tendresse et d'admiration, « j'admirois cette pièce et la trouvois si belle, que mon at-« tention a dû paroître un saisissement, dont je crois qu'on « me saura fort bon gré; et songez que c'étoit pour l'abbé « Bayard, Saint-Hérem, Montjeu et Planci, que la scène « étoit ouverte. »

Écoutez-la à présent annoncer la mort subite de M. de Louvois; voyez comme son ton s'élève sans se guinder : « Il « n'est donc plus, ce ministre puissant et superbe, dont le « *moi* occupoit tant d'espace, étoit le centre de tant de cho-« ses! Que d'intérêts à démêler, d'intrigues à suivre, de né-« gociations à terminer!... O mon Dieu, encore quelque

« temps! je voudrois humilier le duc de Savoie, écraser le « prince d'Orange : encore un moment!... Non, vous n'aurez « pas un moment, un seul moment! » Ce dernier mouvement n'est-il pas digne de Bossuet? Il me semble qu'on n'est pas plus sublime avec plus de simplicité.

Lorsque le prince de Longueville fut tué au passage du Rhin, on ne savait comment l'apprendre à la duchesse de Longueville sa mère, qui l'idolâtrait. Il fallait pourtant lui annoncer qu'il y avoit eu une affaire : comment se porte mon frère, dit-elle? *Sa pensée n'osa pas aller plus loin*, ajoute madame de Sévigné; ce trait n'est-il pas admirable! Le tableau qu'elle fait ensuite de la douleur de cette mère tendre fait frissonner.

« Cette liberté que prend la mort d'interrompre la for-« tune, doit consoler de n'être pas au nombre des heureux; « on en trouve la mort moins amère. » Les lettres de madame de Sévigné sont semées de réflexions semblables, d'une vérité frappante, exprimées d'une manière énergique, fine, originale, et entremêlées souvent de traits plaisants et curieux.

Elle dit quelque part, en parlant d'une vieille femme de sa connaissance qui venait de mourir. « Quand elle fut près « de mourir l'année passée, je disois, en voyant sa triste « convalescence et sa décrépitude : Mon Dieu! elle mourra « deux fois bien près l'une de l'autre. Ne disois-je pas vrai? Un « jour Patris étant revenu d'une grande maladie à quatre-« vingts ans, et ses amis s'en réjouissant avec lui et le con-« jurant de se lever : hélas! leur dit-il, est-ce là la peine de « se rhabiller? »

« Il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, dit-elle ail-« leurs; il saura bien trouver ses petites consolations; c'est « sa fantaisie d'être content. »

« Les longues maladies usent la douleur, et les longues « espérances usent la joie. »

« On n'a jamais pris long-temps l'ombre pour le corps : il

« faut être, si l'on veut paroître. Le monde n'a point de lon-« gues injustices. »

Elle montre par-tout un grand penchant à la dévotion, et une grandeur tiédeur sur la pratique « Mon Dieu, qu'il « est heureux (dit-elle du fameux cardinal de Retz)! que « j'envierois quelquefois son épouvantable tranquillité sur « tous les devoirs de la vie! On se ruine quand on veut s'ac-« quitter. »

Sa dévotion est douce et humaine. « Nous parlons quel-« quefois de l'opinion d'Origène et de la nôtre : nous avons « de la peine à nous faire entrer une éternité de supplices « dans la tête, à moins que la soumission ne vienne au se-« cours. »

Combien de réflexions touchantes sur le temps, la vieillesse, la mort!

« La mort me paroît si terrible, que je hais plus la vie « parcequ'elle y mène, que par les épines qui s'y rencontrent. »

« Je trouve les conditions de la vie assez dures : il me « semble que j'ai été traînée malgré moi à ce point fatal où « il faut souffrir la vieillesse : je la vois; m'y voilà, et je vou-« drois bien au moins ménager de n'aller pas plus loin, de « ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des dou-« leurs, des pertes de mémoire, des *défigurements*, qui sont « près de m'outrager. Mais j'entends une voix qui dit : il « faut marcher malgré vous; ou bien, si vous ne le voulez « pas, il faut mourir; ce qui est une autre extrémité où la « nature répugne. »

« Je regardois une pendule, et prenois plaisir à penser : « voilà comme on est quand on souhaite que cette aiguille « marche : cependant elle tourne sans qu'on la voie, et tout « arrive à la fin. »

Il lui échappe quelquefois des expressions hardies, qu'on pourrait trouver maniérées en les considérant isolées, mais qui, vues à leur place, paraissent très naturelles, c'est, il

est vrai, le naturel d'une femme dont l'imagination est très vive et l'esprit très orné. « Je ne connois plus les plaisirs, « dit-elle quelque part; j'ai beau frapper du pied, rien ne « sort qu'une vie triste et uniforme. » On voit qu'elle venait de lire dans Plutarque le mot de Pompée, qui se vantait qu'en quelque endroit de l'Italie qu'il frappât du pied, il en sortirait des légions prêtes à obéir à ses ordres.

Pour faire entendre que le crédit d'un ministre diminue, madame de Sévigné dit que *son étoile pâlit.* Cette figure n'est-elle pas heureuse et brillante sans aucune affectation?

Son style n'est presque jamais simple, mais il est toujours naturel; et ce naturel se fait sur-tout sentir par une négligence abandonnée qui plaît, et par une rapidité qui entraîne. On sent par-tout ce qu'elle dit quelque part : *J'écrirois jusqu'à demain; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole.*

Veut-elle quelquefois raconter un trait, une plaisanterie d'une gaieté un peu libre pour une femme? Quelle adresse dans la tournure! quelle mesure dans l'expression! Elle fait tout entendre sans rien prononcer. On peut se rappeler un mot de ce genre sur la Brinvilliers.

Ce qui brille par-dessus tout dans les lettres de madame de Sévigné, c'est ce fonds inépuisable de tendresse pour sa fille, dont les expressions se varient sous mille formes diverses, toujours sensibles, toujours intéressantes; mais ce sont les traits les moins propres à être cités, parceque ce ne sont ordinairement que des expressions et des tournures très simples, qui ne peuvent guère se détacher des circonstances ou des idées accessoires qui les environnent. Quelquefois cependant son sentiment s'embellit par la pensée et par l'imagination.

Sa tendresse pour sa fille emprunte souvent des tournures très ingénieuses sans cesser d'être naturelles. « Savez-vous « ce que je fais de ma lunette? écrit-elle à madame de Gri-« gnan. Je ne cesse de la tourner du côté dont elle éloigne;

« les importuns qui m'environnent disparoissent, et je peux « ne penser qu'à vous. »

« Je regrette, dit-elle dans un autre endroit, ce que je « passe de ma vie sans vous, et j'en précipite les restes pour « vous retrouver, comme si j'avois bien du temps à perdre. » Elle répète plusieurs fois cette idée : « Je suis bien aise que « le temps courre et m'entraîne avec lui pour me redonner « à vous. » Et dans un autre endroit : « Je suis si désolée de « me retrouver toute seule, que, contre mon ordinaire, je « souhaite que le temps galope, et pour me rapprocher « celui de vous revoir, et pour m'effacer un peu ces impres-« sions trop vives... Est-ce donc cette pensée si continuelle « qui vous fait dire qu'il n'y a point d'absence? J'avoue que, « par ce côté, il n'y en a point. Mais comment appelez-vous « ce que l'on sent quand la présence est si chère? Il faut de « nécessité que le contraire soit bien amer.

« Mon cœur est en repos quand il est près de vous; c'est « son état naturel, le seul qui peut lui plaire...

« Il me semble, en vous perdant, qu'on m'a dépouillée « de tout ce que j'avois d'aimable... Je serois honteuse, si, « depuis huit jours, j'avois fait autre chose que pleurer... Je « ne sais où me sauver de vous, dit-elle ailleurs à sa fille. »

Elle écrit au président de Moulceau : « J'ai été reçue à « bras ouverts de madame de Grignan, avec tant de joie, « de tendresse et de reconnoissance, qu'il me sembloit que « je n'étois pas venue encore assez tôt ni d'assez loin. »

Je sens quelque peine à remarquer les défauts d'une femme si aimable et si rare; mais il faut le dire pour l'honneur de la vérité : madame de Sévigné, avec tant d'esprit et un si bon esprit, avait aussi les sottises de son siècle et de son rang. Elle était glorieuse de sa naissance jusqu'à la puérilité. On la voit se pâmer d'admiration sur la généalogie de la maison de Rabutin, que le comte de Bussy se proposait d'écrire; elle croit que toute l'Europe va s'intéresser à cette belle histoire.

Elle était enivrée, comme presque tout son siècle, de la grandeur de Louis XIV. Ce prince lui parla un jour, après la représentation d'*Esther,* à Saint-Cyr : sa vanité se montre et se répand, à cette occasion, avec une joie d'enfant. Le passage est curieux. « Le roi s'adressa à moi et me dit : Ma-« dame, je suis assuré que vous avez été contente. Moi, sans « m'étonner, je répondis : Sire, je suis charmée; ce que je « sens est au-dessus des paroles. Le roi me dit : Racine a « bien de l'esprit. Je lui dis : Sire, il en a beaucoup, mais « en vérité ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi; elles « entrent dans le sujet comme si elles n'avoient jamais fait « autre chose. Ah! pour cela, reprit-il, il est vrai; et puis « Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie. M. et « Mme la princesse me vinrent dire un mot; madame de « Maintenon, un éclair : je répondis à tout, car j'étois en « fortune. »

C'est dans ces endroits que la femme d'esprit est éclipsée un moment par la caillette. On sait qu'un jour Louis XIV dansa un menuet avec madame de Sévigné. Après le menuet elle se trouva près de son cousin le comte de Bussy, à qui elle dit : *Il faut avouer que nous avons un grand roi. Oui sans doute, ma cousine*, répondit Bussy, *ce qu'il vient de faire est vraiment héroïque!* Il faut avouer que, de toutes les sottises humaines, il n'y en a point de plus sottes que celles de la vanité.

Réflexions *sur les Lettres de Madame de* Sévigné, *par M. l'abbé* de Vauxcelles.

Les Lettres de madame de Sévigné furent célèbres dès son vivant, mais celles de quelques autres l'étoient aussi; par exemple, celles de sa cousine, madame de Coulanges [1]. Le vrai goût du style épistolaire s'étoit alors développé en France. Il faut avouer que les plus parfaits modèles en furent donnés par les femmes, et qu'elles laissèrent bien loin derrière elles les modèles qu'on leur avoit vantés, et Voiture et Balzac [2]. Ce genre sur-tout veut du naturel, et c'étoit à elles qu'il appartenoit de le perfectionner. Un homme dans

[1] Lorsqu'on présenta madame de Coulanges à la dauphine, en 1680, cette princesse lui parla de l'agrément de ses lettres. Elle en avoit lu en Allemagne. * (*Voyez* la lettre de madame de Sévigné à sa fille, du 6 avril 1680.)

[2] Je ne perdrai pas le temps à parler de ces deux hommes, ils sont jugés par-tout, et les gens du monde ne les lisent plus. Mais les gens de lettres, qui doivent lire tout et observer quels ont été les progrès de la perfection, peuvent remarquer que ces deux hommes ne furent ni sans influence ni sans utilité. On se détrompa bientôt de l'enflure de Balzac, et l'on conserva sa noblesse. Le style des dépêches politiques acquit de la dignité. Ce mérite fut remarqué par Louis XIV dans Pomponne (ami de madame de Sévigné), et c'est à quoi il dut son élévation. Quant à Voiture, il régna plus long-temps; les esprits les plus graves s'en occupèrent, et j'en ai vu un exemplaire chargé de notes du savant Huet. Son nom étoit devenu une espèce de proverbe; et quand on vouloit louer un badinage ingénieux, on le comparoit à celui de Voiture. Son succès fut trop grand, et ce fut peut-être un bonheur, car sa chute en a été plus complète. On s'aperçut que l'esprit des Cotins et le ton de l'hôtel de Rambouillet, qui avoit pensé tout perdre, n'étoit que l'imitation des défauts de cet écrivain, l'esprit naturel reprit ses droits. Il faut avouer que Molière

ce même temps parut y exceller, c'étoit encore un parent de madame de Sévigné, le fameux Bussy-Rabutin, écrivain très pur en même temps qu'un médisant détestable : d'abord détracteur de sa cousine, puis son admirateur sincère. Il imprima le premier recueil où se trouvent des lettres de cette dame mêlées aux siennes. Elles ont entre elles quelque air de famille. Bussy brille par cette aisance de tournures, et cette pureté d'expression dont Bouhours l'a si constamment loué : mais il est vain, mais son orgueil y paroît écrasé, et non pas éteint par les humiliations qu'il s'étoit attirées. On est fatigué de le voir si long-temps à genoux devant Louis XIV, et à-peu-près consolé de ce qu'il n'obtient point grace. Sa cousine, au contraire, est bonne, naturelle; elle lui a pardonné. Mais je ne sais pourquoi on soupçonne qu'elle n'a pu oublier la vieille injure [a]. Soit parcequ'il fut un méchant, soit parcequ'il est toujours bel esprit et se pavane dans son langage d'*homme de la cour*, elle paroît moins parfaitement à l'aise avec lui. Ses lettres ne tombent point de sa tête toutes faites comme les autres, et elle ne peut dire de celles-là : *mon papier, mon encre, ma plume, tout vole;* elle les fait et les compose, et Bayle a raison de remarquer qu'elles ont quelque chose de moins parfait [b]. On n'y voit pas, par exemple, cet abandon de gaieté avec lequel elle instruit M. de Cou-

aida puissamment à discréditer l'affectation et le faux goût. Mais les exemples du vrai style épistolaire furent donnés par des dames illustres dont on a conservé les lettres. Madame de Sévigné, madame de Coulanges, madame de Villars, madame de Maintenon, virent dans leur jeunesse régner dans les lettres la folie du bel-esprit; on ne voit dans les leurs qu'un langage plein de raison et d'élégance.

[a] M. de Vauxcelles ne connoissoit qu'une partie de la correspondance de madame de Sévigné avec le comte de Bussy-Rabutin. Les lettres qui paroissent pour la première fois dans cette édition feront peut-être porter aux lecteurs un jugement semblable au sien.

[b] Il échappe ici à M. de Vauxcelles une inexactitude qu'il faut relever. Bayle, mort le 28 décembre 1706, n'a connu que les lettres écrites

langes des événements du jour, et l'entretient de chansons, de voyages, de châteaux, de bonne chère, et de toutes les distractions auxquelles il laissoit emporter sa vie. Dira-t-on que c'est le malheur de Bussy qui lui pèse, non; mais c'est la joie continue de Coulanges qui se communique à elle. Je vois par les lettres que ce cousin-là reçoit, comme par celles qu'il écrit, qu'il étoit très aimable, solide en amitié, quoique frivole en ses goûts; qu'il a dû jouir de tout et ne parvenir à rien de grand; et c'est ce qui arriva. Ses lettres sont amusantes [1]; mais il paroît qu'il savoit goûter celles de sa cousine, qu'il les lisoit avec plaisir pour lui-même, et avec charme pour les autres. Madame de Sévigné le loue vingt fois de ce petit talent; elle se divertit quand il assure qu'il est très jeune à soixante ans, et *qu'à coup sûr on a commis quelque grosse erreur de date dans son acte de baptême.*

Sa femme, plus habile, et dont les graces sont plus nobles, sans atteindre toutefois jusqu'à celles de madame de Sévigné, sa femme, dis-je, étoit amie de madame de Maintenon, et l'amie préférée, dont cette grave favorite aimoit à s'accompagner et à se parer dans les jours solennels consacrés à la gloire de l'esprit et du mérite, aux représentations saintement théâtrales de Saint-Cyr, ou bien à l'arrivée d'une

par madame de Sévigné à Bussy-Rabutin, qui ont paru dans les mémoires de ce comte et dans le recueil de ses lettres; il n'a pu lire la correspondance de madame de Sévigné avec sa fille, publiée pour la première fois en 1726. Bayle dit seulement, dans sa lettre du 4 décembre 1698, qu'il préfère les lettres de madame de Sévigné à celles de Bussy-Rabutin. (*Voyez la Notice bibliographique.*)

[1] Les chansons qu'il y a mêlées n'y ajoutent aucun prix, et ce ne sont pas ses plus jolies. Voltaire n'a pas dédaigné de citer quelques couplets de ce rimeur facile et gai: sa mémoire a survécu assez longtemps, non seulement au règne de Louis XIV, mais à la régence Aujourd'hui il est absolument oublié, et sans madame de Sévigné, qui parleroit de Coulanges?

jeune princesse à qui il falloit montrer ce que la cour avoit de plus estimable et la société de plus exquis. Dans ces occasions, madame de Coulanges étoit toujours appelée et distinguée. Il faut même avouer qu'elle l'étoit plus particulièrement que madame de Sévigné, soit que celle-ci, aux yeux de la sage dispensatrice des petits honneurs, parût avoir moins besoin d'appui, soit qu'elle ressentît pour madame de Coulanges un goût plus décidé. Cette opinion paroît la plus probable. On croit apercevoir dans les lettres de ces deux dames que cette dernière, avec beaucoup d'agréments et un caractère propre à attirer et fixer la considération, avoit apparemment cette attention suivie, et cette habileté de tous les instants et de tous les détails, qui invite les personnes puissantes à marquer la faveur. Elle étoit plus guidée par la pensée de son projet, madame de Sévigné par son émotion présente. Celle-ci avoit plus de ces qualités qu'on abandonne à leurs succès naturels, et au secours desquelles on n'est point tenté de venir. Elle avoit certainement un esprit plus fertile et plus divers, plus vif, plus livré à sa propre course, et ne s'assujettissant point à la marche des autres. De tels avantages conduisent à être libre dans la société, mais non pas à y être favorisée et distinguée autant qu'on seroit bien aise de l'être. De vieilles traditions de la bonne compagnie qui sont venues jusqu'à nous, assurent que dans la société de l'hôtel de Chaulnes et dans celle du célèbre duc de La Rochefoucauld, et de madame de La Fayette, madame de Sévigné portoit une telle habitude de sécurité, d'abandon, d'aimable insouciance, qu'en de certains moments elle se faisoit oublier et paroissoit presque nulle. On l'en aimoit davantage ensuite, quand son imagination, venant à s'éveiller, retrouvoit toute sa vivacité, sa fécondité, son éloquence. Son ame alors se rendoit présente et embellissoit sa personne. Le brillant de son esprit, suivant madame de La Fayette, lui donnoit alors un tel éclat, que *quoiqu'il sem-*

ble que l'esprit ne dût toucher que les oreilles, il est certain que le sien[1] *éblouissoit les yeux.*

« Vous êtes sensible, lui disoit-elle aussi, à la gloire et à « l'ambition, et vous ne l'êtes pas moins aux plaisirs. Vous « paroissez née pour eux, la joie est le véritable état de votre « ame... » Elle ajoute encore : « Il y a des gens qui vous soup-« çonnent de ne pas montrer votre cœur tel qu'il est; mais « au contraire, vous êtes si accoutumée à n'y rien sentir qui « ne vous soit honorable, que même vous y laissez voir « quelquefois ce que la prudence vous obligeroit de cacher. » On seroit fâché qu'elle eût supprimé ce trait du portrait de son amie; il accrédite les autres, et montre parfaitement ce qu'étoit madame de Sévigné au milieu de ces sociétés exquises, qu'on peut appeler la fleur du siècle le plus brillant. Je me figure entre l'auteur des maximes et celle[a] de Zaïde et avec leurs amis les plus choisis, une personne qui ne se doute pas que la postérité recevra d'elle un livre, non moins renommé que les leurs, et cent fois plus relu, mais qui ne sera un livre que parcequ'elle ne songera jamais à en faire un: un livre dans un genre où un seul homme de la plus haute éloquence parmi les anciens a excellé[2], (peut-être

[1] L'action de l'ame triomphe de l'irrégularité des traits, elle met de l'accord au milieu de la confusion, et de la vie où il n'y avoit que de l'immobilité : comme la lumière s'empare d'un nuage, et le rend transparent et léger, la laideur de Pelisson disparoissoit quand il parloit, et Le Kain, dans certains rôles, obtenoit ce cri des femmes : *Ah, qu'il est beau!* Mais cet effet provient tout entier de l'intelligence, de l'émotion intérieure, et non des efforts qu'on y substitue. Ce qui est de commande est toujours faux; ce que la nature donne est sûr de plaire, et la beauté même en est embellie. J'adopte donc la remarque de madame de La Fayette sur son amie, quoique je n'en approuve pas l'expression, qui est un peu hyperbolique et précieuse, ce qui ne lui est pas ordinaire.

[a] *Auteur* est toujours masculin, il falloit *et celui de Zaide.*

[2] On se doute que je parle de Cicéron. Ses lettres sont sans con-

moins qu'elle); un livre qui fera le charme de tous les lecteurs et le désespoir d'aucun; le modéle le plus vanté et le plus attrayant, dont ils desireront le plus d'approcher, et dont ils n'approcheront que par un extrême bonheur et jamais par effort. Voilà le livre inespéré, imprévu parmi toute cette société si spirituelle, qui en formera un jour les annales, et perpétuera les souvenirs de tant de dignité, de politesse et de grace. L'auteur, dis-je, sera cette femme si paisible, et tout ensemble si vive, tour-à-tour recueillie dans son ame, et y vivant de sa propre joie et de ses douces pensées maternelles, et en sortant au moindre mot qui l'invite, et se communiquant tout entière avec une fertilité d'imagination, une variété de graces qui contraste avec la finesse concise de La Rochefoucauld, et avec l'élégance réservée de madame de La Fayette. Ces personnes réunies forment un modéle presque idéal de la conversation la plus parfaite. Si quelque jour nous revenons à savoir jouir de notre esprit et des véritables délices de ce qui s'appeloit si justement alors

tredit les premières entre celles des hommes d'état, des gens du monde, des hommes de lettres. Son ame s'y peint sans cesse tout entière, et très diversement agitée par les événements de son siècle. C'est un très grand homme au milieu d'une scène très inquiétante. Madame de Sévigné, au contraire, est entourée de tout le bonheur d'un beau régne, et son ame s'épanche au milieu des félicités; mais cette ame n'est pas moins noble et moins sensible que celle de l'immortel consul : son partage est la grace toujours diverse et toujours vraie, comme celui de Cicéron est l'urbanité romaine et la philosophie; sa lecture a moins d'intérêt pour les lecteurs instruits, et plus de charme pour tous, sur-tout pour les François. * Corbinelli en portoit le même jugement que M. de Vauxcelles; il écrivoit au président de Moulceau le 20 février 1686 : « Je passe ma vie à admirer les « lettres de Cicéron tant les *familières* que celles à Atticus. Je me pro- « mets d'attirer dans le même goût madame de Sévigné, et de lui « faire porter quelque envie (j'entends à Cicéron) de la conformité « que ce grand orateur peut avoir avec elle sur le genre épistolaire. »

la bonne compagnie, on ne les retrouvera que dans des assortiments semblables de plusieurs esprits raisonnables, divers entre eux, mais qui se plaisent et marient leurs pensées, comme d'habiles musiciens leurs dissonances et leurs accords. Tel est le souvenir qu'ont laissé les sociétés de ce beau siècle, si riche en hommes supérieurs, si abondant en femmes aimables; et ce que l'on reconnoissoit alors pour l'esprit et le ton françois, est celui que voudra imiter toute nation curieuse de la gloire et des plaisirs les plus nobles[1].

Il faut avouer que cette perfection d'agrément ne s'étoit pas encore répandue loin de la cour et de quelques sociétés de Paris; les trois quarts de cette capitale étoient condamnés à végéter avec le sobriquet de *Bourgeois*, qu'on opposoit au titre de *cavalier*, à une distance énorme de celui d'*homme de la cour;* et l'on ne peut s'empêcher de rire de la compassion du jésuite Bouhours pour tout ce qui est *bourgeois*, et de sa vénération pour *les gens de qualité*. Le nom de *Provincial,* bien pire encore, enveloppoit tout ce qui n'habitoit pas la capitale ou quelque *royal château* (comme disoit Coulanges de ceux qu'il fréquentoit), et désignoit inévitablement le mauvais goût et les manières ridicules. Or, si les gens de la cour se préservoient du commerce des bourgeois à Paris, il falloit bien qu'ils rencontrassent les provinciaux

[1] La société se perfectionna alors beaucoup plus en France qu'elle n'avoit fait dans le midi de l'Europe, et nous laissâmes très en arrière les Italiens et les Espagnols, de qui nous avions beaucoup emprunté. Quand le nord voulut se polir, il nous imita. L'Angleterre en donna l'exemple sous Charles II, et continua jusque sous la reine Anne. Les plus beaux esprits d'Angleterre estimoient alors beaucoup les nôtres. L'Allemagne mêla l'idée des différents modèles, et voulut à-la-fois imiter les Anglois et nous; mais Frédéric-le-Grand nous préféra toujours. Il est aisé de prouver que tous les pas que l'Europe a faits depuis cent ans vers la politesse des écrits et des mœurs, ont été faits à la suite des sujets de Louis XIV, que quelques fous appellent ses esclaves.

dans leurs terres. Malheur aux délicats : leurs yeux et leurs oreilles avoient beaucoup à souffrir. On s'aperçoit dans les lettres de madame de Sévigné que la province la tiroit de sa position naturelle et ordinaire, mais que sa gaieté et les occupations l'y soutenoient, et que sans se dérober ni choquer, ni s'ennuyer ou se plaindre, elle se contentoit de rire toute seule et doucement *du prochain*. Car, disoit-elle : *Il est drôle quelquefois le prochain en Bretagne, sur-tout quand il a dîné*. Je ne vois pas positivement du mépris, mais seulement de la gaieté dans ce qu'elle raconte des passepieds bretons et du menuet qui brouilla mademoiselle de Kerborgne avec une autre demoiselle en *Ker*, et des carrossées de *madames* qui lui pleuvent, et des cavalcades de campagnards. Il n'y a que l'insupportable mademoiselle du Plessis que ses railleries poursuivent sans miséricorde, peut-être parcequ'elle est affectée et même hypocrite; peut-être aussi, et plus probablement encore, parcequ'elle déplaisoit à madame de Grignan, péché impardonnable auprès de madame de Sévigné. Les haines très féminines de la fille passoient tout entières dans le cœur de la mère. De là quelques endroits dans ses lettres détonnent fortement avec la lecture assidue de Nicole, et *la charité*, et la générosité naturelle, et même la bonne grace et l'usage du monde, qui veulent qu'on soit très retenu dans ses aversions. Elle ne l'est pas toujours assez, je l'avoue; mais, s'il faut en dire ma pensée, je m'en prends à madame de Grignan. Il me semble que c'est pour son compte et pour la divertir que ces traits de malice un peu acérés se trouvent sous la plume de sa mère, au milieu de tant d'amour et de graces, parmi toutes ces effusions d'une ame *satisfaite* (pour me servir de l'heureuse expression de Gresset). Je ne sais pourquoi j'ai éprouvé, dès ma première jeunesse, dans cet âge où les jugements sont si purs, parcequ'ils sont ceux de l'instinct, j'ai éprouvé, dis-je, cent fois qu'après avoir lu les lettres de madame de Sévigné, je l'aimois beaucoup, et qu'au contraire j'aimois très peu cette fille qu'elle adore et idolâ-

tre. Je soupçonnois celle-ci d'être altière, guindée dans les hauteurs de son esprit cartésien, et dans les priviléges d'une commandante de Provence, abaissant sans pitié, et desirant qu'on n'épargne point tout ce qui a rencontré sa défaveur. C'est sous ces traits que s'offroit à moi madame de Grignan, et, j'en demande pardon à sa mère, cette idée n'a pu s'effacer entièrement de mon esprit, quoique d'une part je n'aie lu contre elle aucune accusation contemporaine et positive, et que de l'autre je voie de quels éloges sa mère l'a comblée pendant tant d'années. De tels éloges, donnés par une telle mère dans plusieurs volumes de lettres, ne peuvent être ni une longue bêtise ni une effronterie maladroite. Je consens qu'ils soient aussi mérités que sincères; je trouve même dans quelques lettres qui sont restées de cette dame un ton spirituel et noble. Mais enfin, quand je vois les innombrables lettres de sa mère, je remarque avec peine pour madame de Grignan qu'elle est la seule avec qui madame de Sévigné descende à se montrer médisante. Je me suis dit : elle l'est donc en sa faveur, et par une molle complaisance; elle partage les passions de sa fille comme elle partageoit les accidents de sa santé; et de même qu'elle disoit : *J'ai mal à la poitrine de ma fille*, elle auroit pu dire : La haine de ma fille m'envenime un peu souvent contre mademoiselle du Plessis et contre madame de Marans, et contre l'évêque de Marseille, et contre quelques autres en petit nombre. Elle a quelquefois ailleurs des traits de malice, mais ceux-là peuvent s'appeler du badinage; ils lui échappent, elle ne les enfonce point. Par exemple, quand elle peint Roquette, l'évêque d'Autun, prononçant l'oraison funèbre de madame de Longueville *avec toute la capacité, toute la grace et toute l'habileté dont un homme puisse être capable*, elle ajoute : *Ce n'étoit point Tartufe, ce n'étoit point un Patelin, c'étoit un prélat de conséquence*.... Peut-on dire plus clairement et plus gaiement que ce n'étoit point là son habitude, et qu'il passoit pour un patelin et un tartufe. Le sou-

venir de Tartufe lui fournit ailleurs une autre plaisanterie qui m'étonna plus quand je la retrouvai. C'est sur le grand Bossuet lui-même, quand on lui donna l'abbaye de Rebais; elle soupire et dit : *le pauvre homme!* comme M. Orgon quand il s'attendrit sur le bon souper qu'a fait Tartufe. Soupçonnoit-elle ce grand homme qui tonnoit si haut contre les vanités de ne pas dédaigner la vanité des bonnes abbayes? Je dirai ici, en laissant courir ma plume aussi librement et aussi vaguement que ces lettres, que Bossuet et madame de Sévigné naquirent à un an de distance, tous deux en Bourgogne. Cette province, fertile en grands hommes, s'honorera toujours principalement de ces deux mérites, qu'on ne peut appeler comparables et égaux, mais chacun unique et parfait en son genre. Qui mieux que l'un a déployé toute la force et la magnificence qui peut accompagner la parole? Mais voyez comme l'autre a donné à son style tous les mouvements qui peuvent exprimer la grace. Je dirai plus, elle est quelquefois sublime; par exemple, au sujet de la mort de Louvois et dans les louanges de Turenne; comme Bossuet, en retraçant certains souvenirs de ses héros, est plein de tendresse et d'une parfaite élégance. Il me semble que quiconque est sensible à l'éloquence ne peut prononcer le nom de Bossuet qu'avec une sorte d'étonnement respectueux, mais que celui de Sévigné sera toujours répété avec charme.

Quand on l'a lue on la parcourt, et quand on l'a parcourue bien des fois on se laisse aller à la relire tout entière. J'ai vu des personnes d'un goût exquis, qui, par méthode ou par attrait, ne laissoient passer aucune année sans se raviver par cette lecture : c'est qu'elle leur avoit donné chaque fois du plaisir et nulle peine. On aime à y revoir le mouvement d'un grand siècle pendant ses quarante plus belles années, et une foule de personnages mémorables; mais il me semble que c'est sur-tout madame de Sévigné qu'on veut retrouver, parcequ'on s'est attaché à elle, et qu'on se plaît

au milieu des objets ou des personnes qui l'occupent ou qui l'amusent. On la suit au milieu des grands, parmi ses amis, quelquefois dans la pratique des devoirs affectueux envers ses proches; de temps en temps au sein de la dévotion; au jubilé qu'elle voudroit faire faire à Corbinelli, mais celui-ci prétend qu'il *n'est pas assez préparé;* aux sermons de Bossuet qui sont *des combats à outrance*, ou *en Bourdaloue*, qui est pour elle le premier des prédicateurs, *le Grand Pan;* ou par complaisance dans l'auditoire de quelque abbé de cour, qui a fait *le plus beau jeune sermon qu'on puisse entendre.* Cette dévotion ne laisse pas de tenir de la place parmi ses affections. Elle s'est sur-tout si bien pénétrée du dogme de la Providence, que *c'est son dogme, sa Providence,* qui n'empêche pas qu'elle ne soit fort touchée de ce qui contrarie la tendresse de son cœur, et provoque sa disposition aux larmes. « Avec toute ma belle Providence, que *je comprends* « *si bien*, je ne laisse pas d'être toujours affligée de ces arran- « gements au-delà de toute raison. » N'importe, elle y revient sans cesse, et je plains celui qui l'en blâmeroit; car ce moyen réussit à calmer son ame et la rasseoir, et la mène tout droit à un résultat que n'atteignent pas toujours les efforts de la philosophie. J'aime à voir *beaucoup de Providence* dans les pensées d'une ame sensible, et laisse la triste doctrine de la nécessité aux têtes orgueilleuses qui veulent faire les fières. Si on demande quelle est la pensée habituelle de madame de Sévigné, toutefois après sa fille, je dirai c'est la Providence. Cette pensée *la tire d'affaire*, et lui fait *voir clair dans la vie*, sans prétendre y expliquer tant de choses inexplicables pour nous, qui, comme elle dit, ne voyons point *le dessous des cartes.* Souvent elle s'en exprime dans les termes d'une adoration respectueuse : une fois elle s'écrie avec une apparence de dépit plaisant : *Oh Providence ! faites donc comme vous l'entendez; vous êtes la maîtresse.* Elle voit bien que tout est réglé quoique imprévu, et que les détails seront toujours des mystères, quoique le principe soit l'évidence même.

Ainsi raisonna toute sa vie madame de Sévigné; et soit qu'en cela elle ait été excellemment philosophe, comme c'est mon avis, ou tout le contraire, comme il plaira à d'autres de le dire, j'affirme qu'elle en a été plus heureuse, et j'ajoute qu'elle en a été plus aimable. Tout homme sensé souhaitera que toute femme qui l'intéresse, puisant ainsi à la source des affections abondantes et réglées, mette son cœur plein d'émotions sous la protection de cette doctrine, qui subvient à tout dans la vie, et donne les conseils nécessaires à la prospérité, et de douces consolations au malheur. La sensibilité des femmes m'émerveille toujours, et je suis assez porté à croire avec nos pères les Gaulois qu'il y a en elles *quelque chose de céleste*. Il leur sied donc d'entretenir une sorte de communication avec le ciel. Je le dis aux femmes, et je le dis à ceux qui ont eu quelque participation de leurs dons admirables, aux ames tendres, aux imaginations que le beau enflamme, qui ne vivent que pour être émues, émouvoir et plaire; la pensée religieuse est si grande, si touchante, si vive, qu'elle leur convient excellemment, que leur talent en sera enrichi, et qu'elles laisseront bien en arrière les ames sèches et dures qui la rejettent; qu'ils s'empressent donc de se pénétrer de ce sentiment, et se souviennent de ce bel adage des anciens : Muses, chantez d'abord Jupiter, qui remplit tout de sa présence : *Ab Jove principium Musæ, Jovis omnia plena.*

Je dirai quelque chose d'une opinion qu'elle méla à ses affections religieuses; elle auroit dû se borner au sentiment, personne ne fut plus heureuse à l'exprimer, et on voit par quelques lettres où elle analyse à sa fille des traités dogmatiques de saint Augustin que la discussion profonde n'étoit point son fait. L'opinion dont je parle porte à la rigueur, mais elle ne rendit madame de Sévigné ni rigoureuse, ni dure, et n'influa que sur ses discours. Il est vrai qu'elle y revient souvent et parle beaucoup des livres *de ces Messieurs;* c'est ainsi qu'elle appelle Port-Royal, et c'est pour

cela qu'un jésuite l'a placée dans un *Dictionnaire des livres jansénistes*[a], et que les jansénistes, de leur côté, ont fait un *Sévigniana*[b], ou Recueil de tout ce qui leur plaît dans ses Lettres, avec des notes qui sont le plus souvent un nécrologe de Port-Royal. Je suis fâché qu'elle ait eu la mauvaise fortune d'occuper si fort ces deux partis de théologiens; mais pourquoi célèbre-t-elle si souvent ce Port-Royal? je vais le dire.

Cette fameuse solitude étoit devenue le centre et la capitale d'une secte, mais il en sortoit avec des livres de parti d'autres qui ont perfectionné l'esprit humain; et parmi ces livres de parti même il y en avoit un que Boileau préféroit *aux anciens et aux modernes* : ce sont *les Provinciales*. Ce jugement n'étoit au fond qu'une hyperbole plaisante, par laquelle le satirique s'amusa dans une conversation à dérouter un jésuite. Mais enfin *les Provinciales* sont un chef-d'œuvre tel que n'en enfanta jamais le génie polémique; et ce chef-d'œuvre n'est pas le seul que la postérité doit à ces solitaires. Elle s'entretient tous les jours des obligations que leur a la langue françoise et l'art du raisonnement, et même la géométrie. Il faut se souvenir que presque tout ce qui a excellé dans ce beau siècle les appeloit ses maîtres. Ils avoient mis la gloire en commun; chacun pour son compte avoit renoncé au *je*, et au *moi*, et quand il parloit de lui il se cachoit sous la modeste particule *on*[1]. C'est pour cela qu'en

[a] Ce *Dictionnaire des Livres jansénistes, ou qui favorisent le jansénisme*, est du P. de Colonia, jésuite; il a été augmenté par le P. Patouillet.

[b] L'auteur de ce Recueil est l'abbé Barral.

[1] C'est chez eux qu'elle prit tant de faveur. *On* avoit l'air, par cet innocent artifice, de s'éclipser dans la foule, de se compter pour rien. Mais il y avoit dans cette humilité apparente une grande prudence, un calcul très habile de l'amour-propre. *On* se sauvoit des inconvénients et de l'espèce de responsabilité qu'entraîne le pronom personnel. *On* échappoit au blâme de la vanité, et *on* espéroit bien retrouver son compte avec la gloire. De là ces déguisements de faux

parlant de leurs ouvrages on disoit les livres de *ces Messieurs.*

Ces hommes habiles, et protégés par leurs talents et leur austérité, soulevoient fortement l'opinion, et plus d'un lecteur ne sait pas tout ce qu'ils auroient voulu remuer; mais il y a aujourd'hui tel homme aspirant à se faire chef d'un parti ecclésiastique qui ne l'ignore pas, et qui dans un ouvrage récent[1] vante assez maladroitement leur conduite comme un modèle de révolte sourde et persévérante. Louis XIV en avoit précisément la même idée, et il regardoit la faveur publique qui réclamoit pour eux, comme un reste des tracasseries de la Fronde. Il ne se trompoit peut-être pas entièrement, car l'esprit d'opposition qui s'étoit manifesté alors en France ne s'y étoit pas éteint, il n'étoit qu'endormi et enchanté par les merveilles du règne et la force du gouvernement. Mais cette force est impuissante à étouffer tout-à-fait les pensées, et toutes les fois qu'elle s'exerçoit elle rencontroit l'improbation et le chagrin d'un grand nombre d'esprits. Ainsi l'infortune de Fouquet, condamné par des juges de cour, fut déplorée par des gens de lettres et par madame de Sévigné. Ainsi les rigueurs contre les partisans de Port-Royal furent désapprouvées par cette même ma-

noms sous lesquels *on* étoit toujours deviné. Le public apprenoit tôt ou tard qui étoit *le Provincial, et Wandrock, et le prieur de Beuil, et le sieur de Royaumont.* Arnauld étoit presque le seul qui mît toujours son vrai nom à la tête de ses écrits (il ne craignoit pas d'en répondre). Les autres prenoient un masque, ou se tenoient derrière les rangs. Le public, incertain pendant quelque temps, hésitoit pour s'expliquer; il craignoit que ce faux nom ne cachât par hasard un grand homme. Cet *on* pouvoit convenir à toute une foule, et chaque janséniste avoit derrière lui tout Port-Royal. Par ce moyen, *on* étoit respecté, et *ces messieurs* acquéroient en toute humilité un grand renom.

[1] Voyez la brochure intitulée: *les Ruines de Port-Royal* en 1801, par Gr....

dame de Sévigné et par une foule de gens de bien, qui ne voyoient dans ces solitaires que les adversaires des jésuites et les défenseurs de la saine morale. Ce monarque absolu échoua véritablement en déployant beaucoup de pouvoir, il encourut le blâme d'avoir persécuté, et ne parvint point à éteindre une hérésie. On lui soutenoit que cette hérésie étoit un fantôme. Que pouvoit-il de plus? Tout le siècle se portoit vers ces opinions accréditées par l'éloquence et par la plaisanterie (qui a encore plus de pouvoir sur les François). Le grand Louis étoit enveloppé, sans le savoir, par le jansénisme[1], comme ses successeurs, dans notre siècle, l'ont été par la philosophie; et l'opinion, après avoir éludé l'autorité, a fini par la vaincre.

Qu'on ne dise pas ici qu'à propos d'une femme, auteur de quelques lettres, je parle de toute la nation, et me livre à une peinture vaste et tout-à-fait historique; outre que cette peinture a peut-être le mérite de l'instruction, le lecteur voudra bien se souvenir que nos lumières et nos erreurs étant presque toujours celles de notre temps, une personne n'est bien connue qu'autant qu'on fait connoître ses contemporains. Il faut donc dire que madame de Sévigné étoit entraînée par les siens, et que ceux-ci l'étoient par quelques hommes adroits, constants, parés de modestie et désintéressés de toute importance apparente, mais non pas de la gloire et de l'ambition d'influer, qui agissoient du fond d'une solitude de vierges, et remuoient secrètement toute la France par le souvenir de la discipline antique des chrétiens et l'attrait d'une morale austère. Je demanderai avec J. J. Rousseau qui peut bien se répondre que, s'il eût vécu du temps d'Arnaud, de Pascal, de tous ces

[1] *Voyez* dans Rulhières une foule de détails curieux sur l'adresse avec laquelle les jansénistes, dans l'affaire des protestants, firent prévaloir souvent leur avis dans le conseil du roi sur celui des jésuites et des prélats dits *Molinistes*.

hommes d'un caractère si grave, et d'un talent si divers, il n'eût pas été le panégyriste de Port-Royal, comme Despréaux, comme Racine, comme une foule de savants magistrats et d'hommes vertueux, comme madame de Sévigné enfin, qui, libre de toute passion, excepté du plus extrême amour maternel, vouloit être femme de bien, en même temps que femme aimable. Elle étoit conduite à imiter tant de gens d'esprit par les suites mêmes de son éducation, et par celles de ses premières liaisons importantes. Son éducation, dis-je, avoit dû être très dévote. Petite-fille d'une sainte canonisée, de madame de Chantal, elle avoit environ quinze ans quand celle-ci mourut, et elle avoit pu voir combien elle étoit vénérée, combien le renom de la piété étoit alors une gloire extrême. Or ce renom ayant passé, dans la fantaisie du monde, des disciples de saint François de Sales, qui avoit formé madame de Chantal, à ceux de l'abbé de Saint-Cyran, l'oracle de Port-Royal et de la famille Arnauld, madame de Sévigné se mit avec le public à admirer passionnément cette famille, et, desireuse dès l'enfance de *marcher à la lumière des saints*, elle crut l'avoir trouvée là, et prit de la dévotion des Arnauld tout ce qui pouvoit s'allier avec les qualités de son esprit, très douces, un peu mondaines et fort aimables. Elle s'étoit attachée surtout à M. de Pomponne, et en avoit reçu les conseils utiles à son veuvage et à la tutèle de ses enfants[a]. De là, son

[a] M. l'abbé de Vauxcelles présente ici une conjecture que les faits repoussent. A l'époque du veuvage de madame de Sévigné, Arnauld de Pomponne étoit attaché à l'armée de Catalogne en qualité d'intendant. Il n'en revint qu'à la fin de l'année 1651. (*Voyez* les mémoires de l'abbé Arnauld, IIIe partie, page 53.) C'est plutôt chez le surintendant, ou bien à Fresnes, chez madame du Plessis-Guénégaud, que commença la liaison de madame de Sévigné avec M. de Pomponne; les malheurs de M. Fouquet contribuèrent sans doute à les rapprocher, et convertirent en intimité ce qui n'étoit d'abord qu'une simple connoissance.

commerce d'amitié et de confiance avec d'autres magistrats, avec Fouquet le magnifique, le Mécène des grands artistes et des meilleurs poëtes, qui s'entouroit de tout ce qui brilloit en France par les talents ou par les graces. Je ne parlerai point de quelques autres liaisons de circonstances, de ces *beaux esprits* qui commencèrent à lui faire une réputation (toutefois à leur manière); de ce Ménage, par exemple, qui estropie son nom et l'appelle toujours madame de *Sévigny*[a]. Un certain Saumaize la célébra aussi dans son *Dictionnaire des Précieuses.* C'est ainsi qu'on désignoit encore les femmes les plus spirituelles de ce temps-là. Plusieurs étoient fort estimables; mais madame de Sévigné vaut mieux qu'elles, comme elles valent mieux que celles dont Molière a immortalisé le ridicule dans sa comédie.

Tels sont les premiers rapports qu'elle eut dans le monde avant qu'on la vît fréquenter beaucoup la cour; elle le fit par goût peut-être pour ces grandeurs alors si attirantes et si admirées, et sur-tout pour l'intérêt de ses enfants : son plan de vie parut alors fixé invariablement; elle s'étoit fort bien conduite avec un mari fort léger; elle avoit sauvé son veuvage, sinon de toute témérité de la médisance, car il faut bien se souvenir de celles de Bussy, du moins de toute censure des gens de bien; elle avoit gouverné sa tutèle avec autant de zèle que de prudence; sa figure conserva longtemps un grand charme, et elle ne fut point de celles dont la beauté se retire quand l'esprit arrive; et, quant à son esprit, il me semble qu'il acheva de se développer quand elle fut liée intimement avec ceux qui en avoient autant qu'elle.

[a] Ménage ne se trompoit pas, Bussy-Rabutin n'a pas écrit autrement le nom de sa cousine dans tous les manuscrits *de sa main*, que l'éditeur a eu l'occasion de consulter. Le cardinal de Retz et Joly écrivent ce nom de la même manière dans leurs mémoires; c'étoit l'ancienne orthographe, et l'on ne peut attribuer ce changement qu'à l'empire de l'usage. (*Voyez la Notice historique.*)

Je doute beaucoup qu'elle écrivît aussi bien dans sa jeunesse qu'elle le fit dans la suite, et il y a une grande distance de ses lettres à Pomponne, pendant le procès de Fouquet, à celles qui, cinq ou six ans après, échappoient chaque jour de sa plume. Cette plume devint la plus facile, la plus infatigable, la plus soutenue, la plus simple, la plus brillante, la plus variée, la plus semblable à elle-même, dont on ait jamais recueilli les lettres. Mais dans chaque page de ses lettres ne voyez-vous pas tout son caractère? il est solide, aimable, constant et commode. Il me semble que tout ce qui lui déplaît me déplairoit beaucoup, et qu'elle me fait aimer tout ce qu'elle aime, excepté sa fille, que je consens seulement à estimer, à admirer même, comme il est dû à toute dame qui est belle et philosophe, qui s'est faite *la fille de Descartes*, dont l'esprit, *au premier rang entre les premiers*, à ce que dit madame sa mère, *n'estime ni Virgile ni Homère*, à ce que dit son frère, et qui disserte sur l'*indéfectibilité de la matière et les négations non conversibles*. Cette femme-là cesse alors d'être femme, ce qui est un grand tort. Sa mère n'a jamais celui-là, dût M. de Fontenelle la traiter de *caillette*, comme on a dit de lui :

C'est le pédant le plus joli du monde.

Si vous la trouvez parfois un peu janséniste, vous paroît-elle austère? et si vous êtes austère vous-même, et que vous lui reprochiez trop d'agréments et de gaieté, convenez que du moins, par quelques retours de dévotion, cet excès d'agrément est *légèrement sanctifié*. Ce n'est point une fondatrice et une sainte comme sa grand'mère; mais à cet égard même elle soutient un peu noblesse, elle est dévote en desirs comme mondaine par nature, et le tout mérite indulgence en ce monde, ou l'on vaut rarement cela!

Sa destinée, dans sa vie, n'eut rien de très singulier, et elle parut s'y laisser aller, sans la forcer, comme il arrive à d'autres, par quelque passion vive, ou par quelque grand

travail. Elle fut distinguée sans paroître la première en rien, sans influer sur aucune opinion, ni sur aucun événement. Elle procura un établissement considérable à sa fille; et son fils, très aimable, dont tous les goûts, après quelques égarements assez vulgaires, tournèrent en sagesse et en repos, n'obtint qu'un avancement très ordinaire. L'envie ne fut point trop avertie d'inquiéter cette femme heureuse. On ne savoit pas, et encore une fois elle ignoroit elle-même que son nom alloit à la gloire, à une gloire principale et neuve chez les femmes; qu'elle seroit non seulement auteur, mais auteur célèbre, le modèle vanté et presque unique du genre le plus exquis, le plus nécessaire à l'amitié, qui renouvelle le mieux les affections de chaque jour; que son nom deviendroit un proverbe pour louer toute femme dont les lettres sont lues avec plaisir : *Elle écrit comme madame de Sévigné.* (Ce proverbe, disons-le en passant, s'applique, comme tous les autres, souvent mal-à-propos, mais non pas toujours.) Quoi qu'il en soit, elle s'est trouvée à la fin dans la bibliothèque nécessaire et de choix de chaque homme de goût, de chaque famille où l'on connoît tant soit peu les plaisirs de l'esprit. Cette bibliothèque de choix est dans toute bonne maison ce qu'étoit dans celle des anciens le *sacrarium Domûs,* la *Chapelle domestique,* où, parmi les images des grands dieux, quelque divinité familière et favorite recevoit un culte plus confiant, plus assidu. Ainsi, parmi les œuvres immortelles des grands talents et des plus hauts génies, sont placées, avec prédilection, les Lettres de Sévigné; elles n'y font point ombrage aux grands poëtes, aux puissants orateurs, aux imposants moralistes. Nicole même, dans les bibliothèques où il est encore, sourit, je crois, de se voir auprès d'elle; mais elle est plus visitée et plus relue que les poëtes et les orateurs, et sur-tout que les moralistes. D'ailleurs, tous ces noms éminents impriment le respect; ceux d'entre eux qu'on chérit le plus ne sont pas ceux qui nous désespèrent le moins, et envers qui l'émula-

tion semble plus infructueuse. Qui aime-t-on mieux que La Fontaine? personne n'osera tenter d'être aussi bon homme. Mais madame de Sévigné a un mélange de négligence et de soin, quelque chose qui, s'élevant toujours au-dessus de la simplicité, ne sort pas du naturel: toute bonne mère desirera que sa fille atteigne ce point-là; elle lui dira, écrivez ainsi, et vous serez chère à vos amis. J'ai vu quelquefois que ce vœu des mères n'étoit pas tout-à-fait trompé, que des essais de très jeunes personnes étoient fort heureux. Les mères et leurs enfants s'en aimoient davantage. Ah! madame de Sévigné leur sera toujours chère, et brillera dans leur cabinet de livres.

C'est ce qu'on a remarqué mille fois, et presque toujours fort bien (et je ne connois que feue madame Necker à qui madame de Sévigné n'ait pas communiqué de la grace en parlant d'elle). Un homme, d'un esprit délicat et juste, en a surtout écrit un fort joli chapitre, après lequel je m'étonne d'avoir encore quelque chose à dire[1]; mais son but et le mien sont un peu différents. Il ne veut que lui confirmer l'éloge d'avoir excellé dans le style épistolaire. J'examine de plus pourquoi il lui fut donné d'y exceller. Il prouve un fait très vrai, dont j'essaie de développer les causes: c'est pour cela que j'ai précédemment observé son siècle, sa position, ses amis, certaines opinions qui ont plus occupé son esprit. Tout cela influe sur les qualités du style; mais c'est sur-tout le caractère qui les crée, et c'est pour cela que le lecteur aimera peut-être que celui de madame de Sévigné lui soit bien présenté.

J'examinerai d'abord si ce fut une femme passionnée. On fait aujourd'hui beaucoup de bruit de ce mot, et l'on répète

[1] C'est M. Suard, dans un morceau qu'il a mis à la tête d'un petit recueil des endroits les plus remarquables de madame de Sévigné. On a employé ce morceau dans la nouvelle *Encyclopédie*, à l'article Épistolaire. (*Voyez* ci-dessus, page lv.)

quelquefois bien au long que les passions *poussent merveilleusement les voiles* de notre esprit. Il est rare, à mon avis, qu'elles le fassent bien aborder, et le plus souvent elles causent son naufrage. Il en est une sur-tout dont on recherche curieusement et quelquefois assez ridiculement l'influence, sur-tout dans les écrivains. Boileau, dit-on, ne fut point agité de celle-là, et on remarque, en souriant, qu'il ne fut point sensible. Certes, il le fut beaucoup aux beautés poétiques; et c'est pour cela que le sensible Racine le reconnut pour juge. Ainsi le plus sensible des hommes soumit avec succès son talent à l'homme qui l'étoit le moins; et il seroit assez bizarre que *la passion* lui ayant été si nécessaire pour produire ses chefs-d'œuvre, son ami n'en ait eu nul besoin pour lui indiquer la perfection. Boileau prononçoit sur cette passion, comme Racine sur l'ambition d'Agrippine sans la ressentir; et celui-ci dut beaucoup plus à Euripide, à Virgile, à Port-Royal même et à la Bible, qu'à quelques ardeurs passagères que lui inspirèrent des femmes. Quelle passion, je vous prie, dominoit La Fontaine, qui dit si bien de lui-même : *Je suis chose légère?* Chaque vent, pour foible qu'il fût, l'emmenoit tour-à-tour, et il chanta presque aussi bien *Psyché* que *Jean-Lapin* et le *saint homme de Chat.* Je ne finirois point de dénombrer tous les vrais talents qui, sans être soutenus dans leur vol par aucune passion personnelle, ont excellé à peindre les passions, ainsi que tous les autres effets de la nature. Pourquoi donc de notre temps les a-t-on louées, recommandées, exagérées avec un si violent enthousiasme? Je le dirai avec le calme et avec l'inflexibilité d'un moraliste; c'étoit pour s'y livrer, et souvent pour les feindre; tout amant a voulu être le jeune Werther; toute femme effrénée, Héloïse; et d'autres, qui n'étoient rien de cela, que prétendoient-ils? Que pensez-vous de ce petit vieillard foible et septuagénaire, de l'abbé Raynal, qui, dans son *Voyage philosophique*, insère des pages *brûlantes*, et se donne les airs du plus déraison-

nable jeune homme? Mais ne nous écartons point de madame de Sévigné.

Je me rappelle un endroit de ses lettres, le seul, je crois, où elle parle des passions. Ce n'est point en forme de raisonnement profond ni subtil, c'est une image vive qu'elle suit. Elle avoit vu couper des vipères pour faire des bouillons à madame de La Fayette. « On coupe la tête et la « queue à cette vipère, on l'ouvre, on l'écorche, et toujours « elle remue; une heure, deux heures, on la voit toujours « remuer : nous comparâmes cette quantité d'esprits, si dif- « ficiles à apaiser, à de vieilles passions... que ne leur fait- « on pas? On dit des injures, des rudesses, des cruautés, « des mépris, des querelles, des plaintes, des rages, et tou- « jours elles remuent, on ne sauroit en voir la fin; on croit « que quand on leur arrache le cœur c'en est fait, et qu'on « n'en entendra plus parler; point du tout, elles sont encore « en vie, elles remuent encore. » Voilà comme madame de Sévigné sait traiter un sujet philosophique. Je connois de gros livres sur les passions, qui sont tout bouffis de mérite, bien roides de savoir, bien *atournés d'éloquence*, comme dit Montaigne, d'où on ne tireroit pas dix lignes aussi brillantes et aussi sensées. Et voyez comme elle est éloignée de la prétention d'avoir dit une chose rare. : « Je ne sais « pas si cette *sottise* vous plaira comme à nous; mais nous « étions en train de la trouver plaisante. »

Il y a dans ce même Recueil une ligne de madame de Coulanges, qui est remarquable, et peut-être trop gaie : *Je fais peu de cas des passions, sur-tout depuis qu'elles ne sont plus à mon usage.* Il falloit, pour qu'elle se permît cette plaisanterie, qu'aucun souvenir du passé ne la troublât, et pour suivre la comparaison de son amie, *que rien ne remuât* dans son cœur ni dans sa conscience. Il n'y a qu'une très honnête femme qui puisse risquer ce mot, parcequ'elle n'a pas à rougir, ou Ninon, par une raison contraire, qui est qu'elle ne rougit pas. Ninon s'étoit déclarée homme, et l'on

assure qu'elle étoit un très honnête homme. Mais ce n'est peut-être pas là ce que de nos jours on a le plus vanté en elle; c'est le libertinage de ses principes qui lui a valu le titre de femme philosophe. A la bonne heure; mais cette philosophe elle-même seroit surprise, et peut-être divertie de voir tout le chemin qu'a fait parmi nous la philosophie des passions, tout cet emportement de sublime, et ces ames agitées, tourmentées, bouleversées par la *sensibilité*, ces vrais volcans d'amour: et sur-tout les *progrès* que cette folie fait faire au génie et aux mœurs. Ce sont les miracles de notre temps, et le siècle de Louis XIV, est pour *la perfectibilité* et *la mélancolie*, à cent siècles du nôtre. O Ninon, ô Molière, que vous ririez! O précieuses, que vous n'étiez rien en comparaison de nos dames sublimes!

Que faisoit-on donc alors du cœur humain, de l'analyse de ses passions et de leur influence? On essayoit d'en faire à-peu-près ce qu'on en fait aujourd'hui, des livres, des romans, dont on lisoit ce qu'on pouvoit; et on pouvoit beaucoup en ce genre, et beaucoup de belles étoient ce que madame de Sévigné appelle des *dévoreuses* de livres. On dévoroit *le grand Alcamène*[a], *Cyrus* et *Cléopâtre*. C'étoient des douze volumes, des lectures à n'en pas finir. Là étoit déposée, avec toute la gloire de l'héroïsme et des beaux exploits, toute la science de la galanterie, toute l'histoire et *la description du pays de Tendre*. Les confesseurs étoient bien empêchés pour détourner de ces imaginations mondaines, et les bons bourgeois, comme le *Chrysale* de Molière, se plaignoient que cela faisoit négliger à leurs femmes le soin du ménage. Il faut avouer que c'est là le côté ridicule de ces beaux temps. Mais enfin ces livres pénétroient par-tout, et jusqu'à Port-Royal, moyennant un éloge que mademoiselle

[a] M. de Vauxcelles veut sans doute indiquer *Artamène ou le grand Cyrus* de mademoiselle de Scuderi; il n'existe pas de roman sous le titre du *grand-Alcamène*.

de Scuderi fit des Solitaires. Racine dit qu'*on voulut voir le tome*. Dirai-je que madame de Sévigné lutta contre le torrent? non, je m'écarterois de la vérité. Elle avoit déja quarante-cinq ans lorsqu'elle écrivoit à sa fille (qui détestoit les romans): « Je n'ose vous dire que je suis revenue à Cléopâtre, à ce La Calprenède, et que par le bonheur que j'ai « de n'avoir point de mémoire, cette lecture me divertit encore; cela est épouvantable : mais vous savez que je ne « m'accommode guère de toutes les pruderies qui ne me « sont pas naturelles; et comme celle de ne plus aimer ces « livres-là ne m'est pas encore arrivée, je me laisse divertir « sous prétexte de mon fils qui m'a mise en train. » Voilà un aveu ingénu, et je ne reproche à madame de Sévigné que de n'avoir pas été guérie du goût de ces longs romans par ceux de son amie madame de La Fayette [a].

Heureusement elle la lisoit aussi et la goûtoit bien davantage. Elle aimoit à la faire goûter aux autres, et elle trace quelque part un tableau plaisant de la lecture qu'elle en fit faire à Livry, à quelques gens bien graves, à de bons chanoines qui n'avoient que faire aux délicatesses de *la princesse de Clèves* et de M. de Guise; ils en étoient ravis. C'est, je crois, le seul endroit de ses lettres où elle rappelle que son amie est auteur. Madame de La Fayette apparemment n'exigeoit pas qu'on s'en souvînt sans cesse. (Cela ne se passeroit pas de même de nos jours, et on rend des hommages plus fréquents à *une dame qui a peint les passions.*) Elle paroît se souvenir davantage du duc de La Rochefoucauld; elle avoit été frappée de sa manière, de ce talent qu'il a de renfermer dans une courte phrase une pensée brillante et profonde. Elle l'imite quelquefois par une sorte de jeu, et lorsqu'elle croit avoir réussi, elle écrit en riant,

[a] Madame de Sévigné écrivoit cette lettre à sa fille le 5 juillet 1671, et la Princesse de Clèves, qui est sans contredit le meilleur roman de madame de La Fayette, n'a paru qu'en 1678.

au bout de sa phrase, MAXIME, en gros caractère. Du reste, en lui empruntant sa concision piquante, elle lui laisse ses idées particulières, ce qu'on peut appeler son systême sur l'homme[1], dont on n'aperçoit aucune trace dans tout ce qu'elle écrit.

Elle écrivoit chaque jour; la lecture n'est que sa seconde ressource, et personne n'a plus profité qu'elle de l'invention des postes, du plaisir d'épancher au loin son cœur en faveur des absents. Que l'arrivée ou le départ des courriers sont des époques présentes à sa tête! Qu'elle leur sait de gré de porter ses lettres! Qu'elle les remercie plaisamment! Comme elle s'impatiente contre eux! C'est sa première occupation; la lecture vient ensuite et la promenade, sans oublier l'audience des fermiers qui apportent de grandes requêtes, avec des petits à-comptes *dans plusieurs petits sacs où il y a bien trente francs.* Elle entend fort bien les affaires, et à la fin mieux que son bon oncle qui les entendoit si bien. Elle sait à merveilles ce que c'est qu'économie et dépense, et en donne de bonnes leçons à son fils qui ne ne les écou-

[1] Je ne m'étendrai point sur ce systême. Il se réduit à une seule pensée développée en cent manières, et cette pensée est que l'amour-propre agit continuellement dans notre ame. Il étoit facile d'en abuser, et on l'a fait. Je renvoie là-dessus à ce qu'a très bien dit M. de La Harpe, en jugeant La Rochefoucauld. Il ne fut que loué dans son temps. Le bon La Fontaine en fit éclater son admiration. Cent ans après, Helvétius en prit son texte pour prêcher l'intérêt personnel. Je n'ajouterai qu'un mot. Cette manière concise n'est pas toujours la vraie précision philosophique; il est plus facile de ranger par numéros des *maximes et pensées* qui n'ont de différent que l'expression et la tournure, que de développer une suite d'idées qui different et qui se lient. Leur ensemble forme une vue complète de l'objet, et des pensées détachées ne donnent que celles de quelques dissections. La Rochefoucauld a anatomisé le cœur humain, le grand talent est de le peindre. En suivant son systême on a acquis de la subtilité et perdu de la vérité et de l'éloquence.

toit guère pendant que *sa jeunesse lui faisoit du bruit*, et qu'il lui escamotoit étourdiment quelque petite coupe de bois assez bonne. Mais elle le gagna peu-à-peu, tout en recevant *quelques vilaines confidences*, qu'elle rend ensuite à sa fille; car que peut-elle lui taire? (On a dit qu'elle les répétoit avec décence, je me contenterai de dire avec grace.) Elle réussit enfin avec ce fils. Après avoir été aimable et brillant, un guidon de gendarmerie, qui n'étoit *point du tout guidon le Sauvage*, il finit par être raisonnable, exemplaire même, et de plus un homme de goût qui eut raison contre un savant, en disputant sur un passage d'Horace.

On a remarqué qu'elle excelle aux petits récits; celui par exemple d'un évêque chasseur. « Nous étions hier dans l'a-« venue, Saint-Aubin et moi : il lisoit, je l'écoutois, et je « regardois le petit pays doux que vous connoissez : je vous « souhaitois l'air que je respirois. Nous avions entendu un « cor dans le fond de cette forêt; tout d'un coup nous en-« tendons passer comme une personne au travers des arbres; « c'étoit un grand chien courant. *Qu'est-ce que c'est*, dit « Saint-Aubin? *c'est*, lui dis-je, *un des aumôniers de M. de* « *Senlis*. Là-dessus sa rate s'est épanouie d'un rire extrava-« gant, et voilà la plus grande aventure qui puisse nous ar-« river en ce pays, etc. »

Et celui de la colique de madame de Brissac : « Elle étoit « au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde. Je vou-« drois que vous eussiez vu ce qu'elle faisoit de ses dou-« leurs, et l'usage qu'elle faisoit de ses yeux, et des cris, et « des bras, et des mains qui traînoient sur sa couverture, « et la compassion qu'elle vouloit qu'on eût; et les témoins, « et moi aussi chamarrée de tendresse et d'admiration, ad-« mirant en effet cette pièce, et la trouvant si belle que mon « attention a dû paroître du saisissement, dont je crois « qu'on me saura fort bon gré. »

Et la noce de mademoiselle de Louvois : « J'ai été à cette « noce. Que vous dirai-je? Magnificence, illumination,

« toute la France; habits rebattus et rebrochés d'or, pierre-« ries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, « cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens « roués, enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes « sans réponses, les compliments sans savoir ce que l'on dit, « les civilités sans savoir à qui on parle, les pieds entortillés « dans les queues; du milieu de tout cela il sortoit quel-« ques questions de votre santé, à quoi ne m'étant pas assez « pressée de répondre, ceux qui les faisoient sont demeurés « dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est. *O « vanité des vanités!* » La morale fait plaisir d'arriver au milieu de tout ce fracas, et tout d'un coup un autre souvenir lui vient, moral aussi. « Cette belle petite de Mouchy a la pe-« tite-vérole; on pourroit encore dire, *O vanités!* etc. » Le passage est fréquent chez elle, de la vivacité qui s'amuse des objets, à la réflexion qui les approfondit utilement. Elle est légère dans le sens où ce mot devient un éloge, et signifie *agréable* et *facile*. Quel esprit sut jamais voltiger avec plus de grace, et mieux enlever la fleur d'un sujet? Que dis-je? elle lui enlève toutes ses fleurs, pas une ne lui échappe; elle en fait un faisceau, un buisson, une confusion charmante (on vient de le voir pour cette noce). Quand elle se met à remarquer, elle n'omet rien, elle ne finit pas et elle n'est jamais longue, c'est un rare privilége. Et ailleurs, quelquefois tout de suite, voyez comme cette imagination si vive se pose, se recueille, se pénètre d'un sentiment tendre et douloureux, quitte à endurer le reproche de sa fille sur sa *disposition à pleurer*. Ah! ne sait-elle pas assez égayer et amuser? Si une chose offre un mot plaisant, il se présente d'abord à elle, elle le fait même servir quelquefois à exprimer un sentiment touchant. « Nous arrivâmes à Rennes.... Cette « bonne Marbeuf vouloit m'avaler, et me loger, et me retenir; « je ne voulus ni souper, ni coucher chez elle. » Ce mot *avaler* choque-t-il, et n'y voit-on pas l'amitié franche, l'hospitalité empressée qui se jette sur l'arrivant comme sur une proie?

Ne la trouvez-vous pas touchée de l'amitié? elle sait en jouir, elle sait l'exercer. Elle veut quelque part *en faire un traité*, mais un traité ne sortira jamais de ces mains-là, à moins qu'on ne veuille en chercher un dans ses lettres; on l'y trouveroit. Elle est attentive, zélée, compatisante, égale, elle porte dans le commerce un esprit de suite, et en même temps plein de variété et de ressources. Elle ne va pas toujours *en bavardinage* (se distraire chez madame de Lavardin), on la voit auprès de ceux qui ont besoin d'elle, du bon abbé de Coulanges dont elle soigne bien la vieillesse, du duc de La Rochefoucauld quand il a la goutte, ou qu'il pleure un fils; de sa vieille tante qui n'achève point de mourir; du solitaire de Saint-Aubin à son faubourg Saint-Jacques, où elle va recueillir de l'édification pour la rendre ensuite à Treville, qui lui dit : « C'est ainsi qu'on meurt dans ce quartier-« là. » De là elle revient écrire à sa fille, et c'est là sur-tout qu'elle a toutes les jouissances, toutes les douleurs, toute la prévoyance, tous les souvenirs, toutes les familiarités, toute la noblesse, et les douces rêveries, et les élévations imprévues, les grands traits de pensée et tous les genres d'esprit à propos; elle n'en cherche aucun, ils viennent tous aider sa plume et la hâter sans que jamais elle se fatigue.

Je suis bien de l'avis de celui qui a écrit : « Il me semble « que ceux mêmes qui aiment le plus cette femme *extraor-« dinaire* ne sentent pas encore assez toute la supériorité de « son esprit. » Au sien elle joint souvent celui des autres, et quelquefois l'embellit. On trouve chez elle les plus heureuses applications du Tasse, celle, par exemple, au sujet de la veuve de maître Paul qui veut épouser le garçon jardinier de Livry. « Son grand benêt d'amant ne l'aime guère, il « trouve Marie, la fille de madame Paul, bien jolie, bien « douce : Ma fille, cela ne vaut rien, je vous le dis franche-« ment; je vous aurois fait cacher si j'avois voulu être ai-« mée. Ce qui se passe ici est ce qui fait tous les romans, « toutes les comédies, toutes les tragédies, *in rozzi petti, tutte*

« *le fiamme, tutte le furie d'amor.* Rappelez-vous ces petits « amours du prologue d'*Aminte*, qui se cachent et qui de- « meurent dans les forêts : je crois pour son honneur que « celui-là visoit à Marie; mais le plus juste s'abuse, il a tiré « sur la jardinière et le mal est incurable... J'en suis occu- « pée et j'emmène Marie, pour l'empêcher de couper l'herbe « sous le pied de sa mère. Ces pauvres mères! » On ne peut voir un sujet plus commun et un plus joli tableau. *Le plus juste s'abuse* et *ces pauvres mères*, sont des traits charmants.

Elle se souvient de Plutarque, lorsqu'elle dit de sa vieillesse : « Je ne connois plus les plaisirs; j'ai beau frapper du « pied, rien ne sort qu'une vie triste et uniforme. » C'est clairement le Pompée de Plutarque, qui croit qu'en frappant du pied, et en quelque région que ce soit de l'Italie, il en fera sortir des légions guerrières et obéissantes.

Je trouve qu'elle rappelle et surpasse de beaucoup ces vers de Malherbe souvent cités :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles.
Nous avons beau prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

Malherbe est sentencieux, elle est dramatique; elle met Louvois aux prises avec la mort, il la conjure, elle est inexorable, et dépêche le dialogue. « Encore quelque temps, « je voudrois humilier le duc de Savoie, écraser le prince « d'Orange. Mon Dieu, encore un moment!... Non, vous « n'aurez pas un moment, pas un seul moment! » Quel non, et comme il retentit! Madame de Sévigné paroît terrible comme la mort.

Dans un autre endroit, elle est sublime comme le peintre qui voila le visage d'un père au moment où sa fille va mourir. Elle représente madame de Longueville au moment où l'on vient pour lui apprendre que son fils a été tué.

« Comment se porte mon frère? *Sa pensée n'osa pas aller plus « loin.* » C'est bien le cas de répéter, ces pauvres mères! sa pensée n'ose avancer; mais on la poussse, et vous l'allez voir dans l'abyme. « Votre frère se porte bien de sa blessure, « il y a eu un combat; et mon fils? on ne lui répond rien. « Ah, mon fils! mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort? « — Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. « — Ah, mon cher fils! est-il mort sur-le-champ? n'a-t-il « pas eu un seul moment? O, mon Dieu! quel sacrifice! elle « tombe sur son lit, et tout ce que la plus vive douleur peut « faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, « et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par « des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des « plaintes tendres et pitoyables, *elle a tout éprouvé.* » (Et madame de Sévigné a tout ressenti.) Elle continue : « Elle voit « certaines gens.... elle n'a aucun repos; sa santé est déja « très mauvaise et visiblement altérée; pour moi, je lui sou- « haite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre « après une telle perte. » Voilà un funeste souhait; mais, certes, la personne qui le forme a une ame bien sensible.

Pour nous reposer nous-mêmes de ce récit déchirant, j'observerai que madame de Sévigné n'a jamais parlé indifféremment des souffrances de personne. Je ne vois que deux maladies dont elle ait plaisanté, la colique de madame de Brissac qui n'étoit pas inquiétante, et son propre rhumatisme, qui fut une maladie très sérieuse et très longue. Mais revenons au parti que son esprit tire de celui des autres, et ne parlons plus que de son goût pour La Fontaine, et de quelque rapport qu'elle a avec lui.

Ne rejetez pas si loin ces livres de La Fontaine, écrivoit-elle à sa fille, qui apparemment les rejetoit fort loin (je l'observe en passant); l'esprit du bon homme avoit plu à l'hôtel de La Rochefoucauld, on apprenoit de ses fables par cœur, on les citoit dans les lettres, on étoit *ravi* de son talent, et l'on craignoit seulement qu'il n'eût la simplicité

d'en sortir, parceque *la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique.* Tel étoit le succès du fabuliste en 1671, date de la lettre que je cite; et l'on ne concevra jamais comment Boileau, qui ne publia son *Art poétique* que trois ans après, n'y parle ni de la fable ni de La Fontaine. Ce silence étoit-il ordonné par le vindicatif Colbert, encore irrité après dix ans de la noble élégie sur Fouquet, ou par les amis des mœurs sévères qui désapprouvoient justement ses contes? madame de Sévigné écouta La Rochefoucauld, moraliste moins difficile, ou plutôt elle n'écouta que son goût exquis pour le naturel. On s'étonneroit que ces deux esprits n'eussent pas sympathisé, malgré toutes leurs différences. L'un *qui vécut sans nul pensement*, et tout livré à la nature, si bête, comme a fort bien dit Fontenelle, qu'il ne savoit pas combien il avoit d'esprit; l'autre absolument façonnée par les graces, par l'ambition, la dévotion, les affaires, arrangeant tout cela dans l'emportement du monde, au milieu de toutes ses distractions, ses occupations, son mouvement. Tous deux furent dirigés uniquement par leur génie, et poussés à écrire, l'un dans le langage des muses, elle dans celui de l'amitié. Ils produisirent chacun leur fruit, comme des arbres, il porta des fables et fut appelé *un Fablier;* elle des lettres, et on n'a d'elle que des lettres. Il ne faut point faire de ce parallèle un jeu d'esprit prolongé; mais le goût pourroit observer des ressemblances fréquentes dans le mouvement des deux esprits. Je n'en citerai qu'un exemple. C'est cette espèce d'élégie sur une coupe dans ses bois de Buron, d'où son fils avoit tiré un petit profit très reprochable de quatre mille francs, qui fondirent bientôt dans ses mains, car c'étoit *un creuset* que ses mains, *un abyme de je ne sais pas quoi.* Elle est aussi piquée qu'elle le doit être, et elle va se plaindre; mais écoutez sa plainte.

« Ma fille, il faut que vous essuyez tout ceci. Toutes ces « dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui « ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux éta-

« blis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces « chouettes qui, dans cette obscurité, annonçoient par leurs « funestes cris le malheur de tous les hommes; tout cela me « fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le « cœur; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes « n'ont point parlé, comme celui où étoit Clorinde. Ce lieu « étoit *un luogo d'incanto*, s'il en fut jamais. Je revins donc « toute triste; le souper que me donna le premier président « ne fut point capable de me réjouir. Il faut que je vous « conte ce que c'est que ce premier président. » Et puis la voilà dans un autre récit fort agréable. Il me semble que La Fontaine eût fort bien versifié tout cela, mais qu'il ne l'eût pas mieux inventé. N'avez-vous pas envie de crier : O la méchante mère qui écoute la médisance de tous ces corbeaux et ces chouettes, et qui ne veut pas souper gaiement!

Elle se rendit moins vite au mérite de Racine; et combien ne lui a-t-on pas reproché ce mot, *Racine passera!* M. de Voltaire à ce sujet me paroît beaucoup trop sévère, et j'aime la réponse qu'on lui a faite, qu'*il ne faut pas toujours attribuer au défaut de goût une faute contre le goût*. Celle-là étoit échappée à madame de Sévigné; ne peut-on pas dire qu'elle la répara à Saint-Cyr, quand elle y vit *Esther?* Il est vrai qu'elle la vit *avec le roi*, avec madame de Maintenon, qu'elle fut *bien placée*, *qu'on voulut savoir son sentiment*, que l'admiration lui étoit prescrite en quelque sorte par ceux qui la lui demandoient, et que par politique même elle eût pu être infidèle à ses *vieilles admirations* pour les vers *transportants* de Corneille. (On voit que je parle son langage.) Cependant elle paroît s'exprimer avec sincérité en disant d'*Esther*: « C'est « un rapport de la musique, des vers, des chants et des per- « sonnes, si parfait qu'on n'y souhaite rien... la mesure de « l'approbation qu'on y donne est celle de l'attention et du « goût. » Hélas! l'attention est rare; le goût n'est presque jamais que la première impression qu'on reçut dans sa jeunesse; peu de personnes le perfectionnent et l'assurent par

un continuel exercice, et encore s'égarent-elles quelquefois. Sa jeunesse avoit été comme enchantée par Corneille : plus âgée que Louis XIV de douze ans, elle avoit d'abord vécu avec ceux qui les premiers applaudirent au *Cid* et aux *Horaces*. La cour, où son esprit s'étoit développé, étoit proprement celle de la reine mère; ce fut celle de MADAME qui encouragea Racine; sa première admiration, ces premiers transports d'un jeune esprit, qui croit sentir et qui sent en effet tout ce qu'a senti un bon écrivain, tout cela avoit été enlevé par le grand poëte prédécesseur du poëte parfait. D'autres préventions encore se mêloient à celles de sa jeunesse. Elle haïssoit dans Racine l'actrice favorite de ce poëte, une des folles passions de M. de Sévigné son fils. Racine ne lui paroissoit que *le poëte de la Champmêlé;* la Champmêlé étoit *la muse de Racine*, et l'inspiration devoit le quitter avec la jeunesse. Elle le dit ainsi dans quelque lettre. Que de misère se mêle aux jugements des meilleurs esprits! qui d'entre eux ne fut quelquefois injuste! Fontenelle, plus qu'elle encore, méconnut l'excellence de ce même Racine; cinquante ans après elle il luttoit encore misérablement contre cette gloire qui déplaisoit non à son orgueil poétique ou littéraire, mais à son orgueil de famille, et seulement parceque son oncle le grand Corneille lui sembloit détrôné. Et que diraije de Voltaire lui-même? Voltaire le digne, le continuel, le passionné admirateur de Racine, ne se dément-il pas dans sa vieillesse, n'oublie-t-il pas tout-à-coup *ses vieilles admirations*, pour insulter le chef-d'œuvre de ce grand homme? Pourquoi parle-t-il mal d'*Athalie? est-ce qu'il manque absolument de goût?* non, certes; c'est qu'il voit Joad, et que *le dieu des Juifs l'emporte :*

« Ce temple l'importune et son impiété, etc. »

O foiblesse! O hommes, qui croient entraîner tous les autres par leurs jugements, où sont-ils quelquefois entraînés eux-mêmes?

Laissons les auteurs, leurs jugements, les discussions littéraires, et donnons un dernier coup-d'œil aux qualités de cette femme illustre. Quelqu'un l'a appelée une *femme extraordinaire.* Ce nom n'est guère dû qu'à celles qui se sont distinguées par quelque singularité héroïque au-dessus de leur sexe. Elle avoit reçu du ciel, avec une profusion rare, tous les dons ordinaires qui rendent les femmes l'ornement de la société. Elle ne dut son éclat à aucun grand talent acquis, ni à la poésie, ni à la musique, ni à la peinture, dont on s'aperçoit pourtant qu'elle pourroit parler fort bien. Elle laisse la philosophie à madame sa fille, et seulement par courtoisie pour elle, elle admire Descartes et écoute quelques conversations de ses zélés panégyristes. La société de La Rochefoucauld ne lui inspire pas l'ambition d'être une *penseuse* profonde. « Je vous envoie *ses Maximes* de sa part, « corrigées et augmentées. Il y en a de divines, et, à ma « honte, *il y en a que je n'entends pas; Dieu sait comme vous « les entendez.* » On se doute bien que cette personne qui atteint ce qui échappe à sa mère, c'est encore madame de Grignan, et je l'en félicite. Mais je loue sa mère, et on la louera à jamais de son peu de prétentions à ces sublimités; elle a été femme, constamment femme, n'est-ce pas assez? n'est-ce pas le vœu de la nature? n'est-ce pas la borne au-delà de laquelle il n'est pas permis aux graces de pousser leur course légère? Le terrain est trop rude, et il y faut une marche plus ferme. Elles chancellent, elles font de faux pas et des chutes, je ne dirai pas risibles (car il faut se garder de rire), mais affligeantes; et leur philosophie est souvent la désolation de la philosophie même.

On s'est plaint de ce qu'aux excellentes qualités de madame de Sévigné il se méloit, non des vices, personne ne l'a dit, mais quelques petitesses blâmables, un excès de paroles et des habitudes tracassières. Des personnes d'un grand nom, et ce qui me touche davantage, d'un bon esprit, assurent que telle est la réputation de ses dernières années en Pro-

vence. Je ne contesterai rien : sa vieillesse eut peut-être des défauts qu'on ne remarque point dans les âges précédents de sa vie. Peut-être aussi dans ce pays plein de discordes, où de hauts amours-propres se choquoient, où il y avoit une noblesse antique et fière, et des autorités récentes qui ne l'étoient pas moins, un intendant, un parlement, une marine, des états, un commandant qui s'élevoit sur tout cela; ce commandant qui étoit M. de Grignan, né dans le pays, et qui comme noble y avoit des égaux, sa femme, à-la-fois grande dame et bel-esprit, qui humilioit bien du monde, peut-être, dis-je, que dans un tel pays, madame de Sévigné n'aura pas assez surveillé sa franchise, et que suivant une vieille habitude remarquée par madame de La Fayette, de montrer *son cœur tel qu'il étoit,* elle y aura *laissé voir quelquefois ce que la prudence l'eût obligée à cacher.* D'ailleurs, madame de Grignan n'étoit sûrement pas sans quelques querelles; madame de Sévigné n'aura pas su les éviter et garantir son propre repos. Son amour maternel se sera accroché à toutes les épines qui croissoient autour de la fière commandante. Ce n'est qu'une conjecture.

Cette ambition dont la même madame de La Fayette l'avoit louée (car pour une amie tout est matière d'éloges, sur-tout dans un portrait), son ambition, dis-je, s'étoit principalement portée sur sa fille; elle en eut sans doute un peu pour elle-même, et elle jouissoit, presque avec toute la joie d'une tête plus foible, des petites distinctions et de l'air de faveur. Son cousin prétend qu'elle extravagua d'admiration pour Louis XIV, un jour que ce monarque voulut danser un menuet avec elle. Il faut convenir, s'écria-t-elle, que *le roi est un grand prince!* — Cela doit être, reprit le malicieux Bussy, *après ce qu'il vient de faire pour vous.* Un philosophe s'indignera de voir un si grand transport pour un bonheur si léger. Il ne me déplaît point dans une femme que la jeunesse va quitter, et il me semble qu'il faut se contenter de sourire. Je souris aussi quand elle peint ses cour-

ses à Saint-Germain ou à Versailles. Elle en revient quelquefois bien fatiguée, bien mécontente, et je vois seulement qu'on lui a peu parlé. D'autres fois, elle est dans la joie, elle a été par-tout, elle a suffi à tout, elle est contente d'elle-même, car le roi lui a dit ceci, madame de Maintenon cela; surtout, ma fille, on m'a parlé de vous. Niobé ou Cérès ne sont pas plus fières de leur maternité qu'elle l'est de la sienne. Et cela me rappelle qu'elle compare quelque part sa fille à Proserpine, et M. de Grignan à Pluton, qui l'a emporté en son royaume brûlant de Provence. Voilà les rêves de son ambition, voilà pourquoi elle se compare aux divinités; on ne peut pas s'effrayer sérieusement de la rencontre d'une ambition pareille. L'ambition, après tout, est une inclination de tous les hommes, et quelqu'un disoit fort bien que *le plus petit d'entre eux, s'il descend bien avant dans son cœur, y trouvera les desirs d'un roi.* Ce mot ingénieux est de notre contemporain l'abbé Poule, qui s'étoit formé dans la société de Pauline, de la Pauline dont madame de Sévigné a immortalisé l'enfance. Elle avoit hérité de son aïeule, l'abbé Poule a hérité d'elle, et son esprit étoit un dernier rejeton de celui de madame de Sévigné.

Ne quittons point encore le sujet de l'ambition. Il y avoit alors beaucoup de ce sentiment dans les ames, et l'on vouloit que les goûts eussent de nobles apparences. Les siennes sont diverses, suivant qu'elle s'occupe de dominer, ou seulement de briller et de plaire. L'ambition d'une Sévigné n'est point hautaine, fâcheuse et dévorante, comme celle d'un Louvois ou d'une Montespan. Son *moi*, comme elle dit, ne prétend pas *occuper tant de place*, seulement il en desiroit une, et même avec un peu d'inquiétude.

Ce sont ses lettres qui l'accusent, elle s'y peint tout entière, et suivant une expression heureuse d'un écrivain du temps de Henri IV, elle ne se montre pas seulement *à mi-corps et comme de la fenêtre.* Si elle n'a pas eu, comme Montaigne, le mérite de se bien observer elle-même, elle a la

franchise de ne déguiser jamais son caractère. On verra donc dans ses lettres ce qu'elle pense des priviléges de sa naissance, et que la généalogie des Rabutin, que doit publier Bussy, lui paroît d'avance un livre *admirable*. Elle est beaucoup moins occupée de ses aïeuls maternels, quoique cette famille Frémiot ait fourni plus de noms à l'histoire que la maison de Rabutin. Ce qui la touche, c'est de descendre de *Mayeul qui vivoit en 1057, un seigneur considérable*, et elle dit avec ingénuité, *c'est une belle source*. Dans ces mêmes lettres, on verra qu'elle tient registre de ses petits succès de cour, comme un marchand de ses profits; que quand ce commerce devient ingrat, *elle ne s'empresse point d'aller*, et fait des avances rares et avec tiédeur; qu'elle observe les bonnes fortunes ou *les déconvenues* des autres; que telle dame se présentoit *avec les plus beaux bras du monde* pour donner à laver à la princesse, mais que telle autre lui a ravi cet honneur; que sa cousine, madame de Coulanges, dont le mari étoit *un homme de robe*, jouit d'une considération personnelle; que *son esprit est une dignité dans cette cour;* que « par ses amies elle se trouve naturellement « *dans la privauté :* mais où cela peut-il la mener? et quels « dégoûts quand on ne peut être des promenades ni man- « ger? Cela gâte tout le reste. Elle sent vivement cette humi- « liation, elle a été quatre jours à jouir de ces plaisirs et de « ces déplaisirs. » Quand on aura recueilli cent passages semblables, la malignité humaine trouvera à s'y repaître, la vraie morale y fera peu d'attention. Son jugement est sévère sur chaque action considérée à part; il est indulgent quand il faut prononcer sur l'ensemble d'un caractère où le bien domine et où les défauts sont petits. C'est l'axiome des anciens : *Le meilleur caractère est celui que de moindres défauts entravent*[1].

Une seule passion, je l'ai dit, mais il faut le répéter et

[1] *Optimus ille est qui minimis urgetur vitiis.*

m'en expliquer avec une pleine liberté, une seule passion influa sur toute la vie de madame de Sévigné, hélas! et décida sa mort. Cette passion est aimable, elle fut extrême, c'est à-la-fois l'éloge et la critique de cette mère à jamais célèbre entre celles qui ont trop cherché le bonheur dans les jouissances maternelles. On ne peut se fier à rien dans la vie, si ce n'est à la sagesse, et la sagesse se retire quand une passion trop dominante devient incapable de frein. Son amour pour sa fille fut immodéré. Que son ame tendre, que je peins avec affection, et qui m'est si présente que je crois la voir et lui soumettre *ces Réflexions*, que son ame, dis-je, me pardonne une expression austère : oui, son amour fut immodéré. Avoit-elle donc tort de desirer la perfection de sa fille? non, il la faut vouloir, une mère est chargée de la procurer. C'est une grande dignité dont la nature l'a investie. Comment la maintiendra-t-elle? comment conservera-t-elle l'utile autorité des avis et de l'expérience, si, n'écoutant que son aveugle tendresse, elle commence par supposer cette perfection qu'on ne peut atteindre qu'après bien des années et du travail? Comment offrira-t-elle des conseils quand elle ne voit que des éloges à donner? Cette erreur est funeste, et ce qui la rend pénible, c'est qu'il y a des moments où l'on s'en aperçoit, comme le délire désespère quand on se doute qu'on délire. On a beau rêver qu'on a fait de sa fille une personne incomparable, ses défauts, quand ils se rendent trop visibles, nous avertissent durement que nous nous sommes abusés. La faute est grande d'adorer ce qu'on ne doit qu'aimer. M. de Pomponne la lui reprochoit en style de Port-Royal, quand il lui disoit : « Vous êtes une fort jolie païenne; vous avez « fait de votre fille votre idole que vous avez placée dans « votre cœur, et à laquelle vous rapportez tous vos hom- « mages. » Et encore : « Il paroît que madame de Sévigné « aime passionnément madame de Grignan. Savez-vous le « dessous des cartes? Voulez-vous que je vous le dise? c'est

« qu'elle l'aime *passionnément.* » En effet c'étoit le mot. Madame de Sévigné en sourioit et trouvoit si naturel d'adorer sa fille. C'est à quoi se porte d'abord l'amour, il est pressé d'adorer. Qu'adore-t-il? souvent une idole à peine ébauchée; mais il se flatte de l'achever, de l'animer; car quand il entreprend, il croit toujours faire un chef-d'œuvre. Elle sera belle, et tous les dieux lui feront des présents comme à Pandore; ce sera une divinité. Puis le temps s'écoule, l'expérience ne le satisfait pas, il se désole de ses mécomptes, comme un jeune peintre qui s'étoit extasié d'avance devant son tableau, et qui rougit quand il est fait, de se voir si loin d'atteindre la nature. Ainsi se désoloit-on à l'hôtel de Carnavalet, quand après avoir préparé cette demeure pour le bonheur et pour l'amitié, après y avoir fait ces arrangements somptueux, commodes, que l'on décrivoit si bien, après s'être dit, ma fille arrivera ici, j'y habiterai en paix avec ma fille, il se trouve qu'on n'y a point habité en paix, et qu'on s'est quittées mécontentes. Qu'on en éprouve de regrets, et comme on les témoigne! comme on est humble! Je parle de la mère, car elle aime plus, et je dis toujours avec elle, *ces pauvres mères!* La fille déplore ensuite ce malheur, elle demande pardon, mais on le reçoit. On est reconciliées, on dit les plus belles choses sur l'amitié, sur l'absence, on s'écrit, et avec quelle exactitude. « Ma fille, mes lettres « sont infinies, ne lisez point tout ce volume.... Ma fille, « vous m'en écrivez trop long, votre santé s'en altère; « faites écrire Montgobert, son style me plaît. » Les courriers ne cessent de porter des lettres et de représenter l'absente; mais que cette représentation est imparfaite! il faudra se rejoindre, on se rejoindra : du fond de la Bretagne on ira au fond de la Provence. Qu'arrivera-t-il en Provence? la même chose à ce qu'on m'a assuré : cette fille si parfaite étoit souvent brouillée avec cette mère qui l'adoroit. Cela est inconcevable; mais rappelez-vous le mot de Pomponne, le dessous des cartes, *c'est que madame de Sévigné*

l'aime passionnément. La faute est apparemment mutuelle. En amitié les torts sont de celui qui aime moins, et les imprudences de celui qui aime trop. Or les torts et les imprudences reviennent presque au même; et de là tant d'amitiés ardentes, extraordinaires, merveilleuses, qui ne subsistent que parmi les orages, ou s'y éteignent, et rappellent ce vers, souvent applicable, d'un ancien :

Je ne puis vivre avec vous ni sans vous [1].

J'ai connu, dans ma jeunesse, des personnes très sages qui se rappeloient l'impression que fit dans leur temps ce recueil des lettres de la mère à la fille. Elles s'accordoient à dire, Elle l'aime comme d'autres aiment un amant. Il y a dans ces tournures si délicates et gracieuses quelque chose d'imaginaire et d'excessif qui les dépare, et qui les rend sinon suspectes, du moins fatigantes. Ainsi parloient ces vieillards, et leur avis me paroît motivé; mais je ne penserai jamais comme ceux qui disent, Toutes ces adulations sont de la fausseté, et elle n'aime point sa fille, car elles ne pouvoient vivre ensemble. Elle n'aime point sa fille! Eh! fait-elle jamais autre chose que de l'aimer? pour qui tous ces soins et toutes ces courses? pour qui ces joies et ensuite ces larmes? pour qui traverse-t-elle plusieurs fois la France? de qui s'entretient-elle dans la solitude? que va-t-elle le plus souvent chercher à la cour? qu'on lui parle de sa fille. Et que revient-elle dire à Paris? qu'on lui en a parlé. Un inconnu qui arrive, mais qui a vu sa fille, est un homme qu'elle accueille, un homme d'un excellent entretien. Si elle quitte ses amis de bonne heure et rentre chez elle, c'est pour écrire à sa fille. Si elle va les joindre, c'est que cette pensée-là est satisfaite. Et que mande-t-elle principalement à sa fille? qu'elle s'est occupée d'elle. Cette occupation a été une

[1] *Nec possum tecum vivere nec sine te.*

jouissance qu'elle lui communique, et dont elle veut la rendre heureuse. Voyez-vous comme elle aime tous les Grignan? c'est sa fille qu'elle aime en eux. Et le *bel abbé*[a] qui est ensuite le coadjuteur, et le *seigneur Corbeau*, et le chevalier souvent goutteux qu'elle se divertit de voir bien en colère, parcequ'ayant la goutte un jour, et Coulanges ne l'ayant pas ce jour-là, celui-ci le brave en frappant impunément du pied. Parle-t-elle assez de tout ce qui porte ce nom? Mais sur-tout qu'elle est occupée de ceux à qui sa fille l'a transmis, de sa Pauline en qui elle se retrouve elle-même, et du jeune marquis de Grignan! « C'est aujourd'hui qu'il « a dix-sept ans. Il faut ajouter à ce qui compose le com« mencement de sa vie, une fort bonne petite contusion, « qui lui fait, je vous assure, bien de l'honneur, par la ma« nière toute froide et toute reposée dont il l'a reçue. M. de « Saint-Maur l'a conté au roi... Madame de La Fayette dit « que ce seroit une chose à acheter, si elle étoit à prix, etc. »

Je m'arrête pour finir de citer. Quand j'ouvre ces volumes, je m'y trouve arrêté sans cesse par quelque passage plein de grace, ou de gaieté, ou d'amour maternel. Mais quand je pense qu'avec tout cet amour elle passa des moments fâcheux, et peut-être se les attira quelquefois, alors mon esprit est frappé d'une pensée morale qui m'a quelquefois occupé, et dont je souhaite que la méditation dédommage mes lecteurs de la longueur de mes réflexions vagabondes. Voici cette pensée.

L'affection la plus légitime a besoin de se contenir et se régler. Si elle remplit trop le cœur, il n'y suffit pas; il ne peut porter une passion tout entière, même l'amour maternel.

[a] Il y a ici une erreur. Le *bel abbé* devint évêque d'Évreux, et ensuite de Carcassonne; c'étoit le coadjuteur d'Arles que madame de Sévigné appeloit *seigneur Corbeau*.





Tiré du Cabinet de Mr. C.F.A. de Mussey — *Gravé par Lorieux*

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

. . . . Cette femme immortelle,
Qui, seule dans son art, sans rivaux ni modèle,
Puisa tout son génie au foyer de son cœur;
Et qui, dans ses écrits, mère bien plus qu'auteur,
Consacrant à sa fille et ses jours et ses veilles,
Orna, sans y songer, le siècle des merveilles.
M. de Treneuil. *Tombeaux de Saint-Denis.*

LETTRE Ire. ***

De Mlle Marie de Rabutin-Chantal *à* Ménage.

Paris . . . . [a]

Je vous dis encore une fois que nous ne nous entendons point, et vous êtes bien heureux d'être éloquent, car sans cela tout ce que vous m'avez mandé ne vaudroit guère, quoique cela soit merveilleusement bien arrangé; je n'en suis pourtant pas effrayée, et je sens

[a] Je crois cette lettre, ainsi que la suivante, écrite en 1644, avant le mariage de Madame de Sévigné. Celle-ci est sur le point de quitter Paris pour un temps indéterminé; elle parle de *nouveaux amis*. Enfin tout indique qu'elle va commencer une nouvelle existence. (*Voyez* au surplus la note de la lettre 2.)

ma conscience si nette de ce que vous me dites, que je ne perds pas espérance de vous faire connoître sa pureté. C'est pourtant une chose impossible, si vous ne m'accordez une visite d'une demi-heure ; et je ne comprends pas par quel motif vous me la refusez si opiniâtrément. Je vous conjure, encore une fois, de venir ici ; et, puisque vous ne voulez pas que ce soit aujourd'hui, je vous supplie que ce soit demain. Si vous n'y venez pas, peut-être ne me fermerez-vous pas votre porte, et je vous poursuivrai de si près, que vous serez contraint d'avouer que vous avez un peu de tort. Vous me voulez cependant faire passer pour ridicule, en me disant que vous n'êtes brouillé avec moi qu'à cause que vous êtes fâché de mon départ; si cela étoit ainsi, je mériterois les Petites-Maisons et non pas votre haine ; mais il y a toute différence, et j'ai seulement peine à comprendre que, quand on aime une personne et qu'on la regrette, il faille, à cause de cela, lui faire froid au dernier point les dernières fois qu'on la voit. Cela est une façon d'agir tout extraordinaire, et, comme je n'y étois pas accoutumée, vous devez excuser ma surprise. Cependant je vous conjure de croire qu'il n'y a pas un de ces anciens et nouveaux amis, dont vous me parlez, que j'estime ni que j'aime tant que vous ; c'est pourquoi, devant que de vous perdre, donnez-moi la consolation de vous mettre dans votre tort, et de dire que c'est vous qui ne m'aimez plus.

CHANTAL.

2. ***

De la même au même[a].

Paris, jeudi. . . . . . .

C'est vous qui m'avez appris à parler de votre amitié comme d'une pauvre défunte, car pour moi je ne m'en serois jamais avisée, en vous aimant comme je fais. Prenez-vous-en donc à vous de cette vilaine parole qui vous a déplu ; et croyez que je ne puis avoir plus de joie que de savoir que vous conservez pour moi l'amitié que vous m'avez promise, et qu'elle est ressuscitée glorieusement. Adieu.

Marie Chantal.

[a] Ménage avoit donné des soins à l'éducation de mademoiselle de Chantal; on croit même qu'il lui avoit montré l'italien. On ne sera pas étonné que, la voyant souvent, il ait éprouvé pour elle un sentiment très vif. Depuis qu'il étoit question du mariage de son élève, il paroîtroit avoir mis plus de froideur dans ses relations, et Marie de Rabutin ne pouvoit s'expliquer pour quelle raison il qualifioit de *pauvre défunte* cette amitié qu'elle n'avoit pas cessé de lui témoigner.

3. *

Du Comte DE BUSSY-RABUTIN *et de M.* DE LENET[a], *à M. et Madame* DE SÉVIGNÉ.

...... Mars, 1646.

Salut à vous, gens de campagne,
A vous, *immeubles* de Bretagne,
Attachés à votre maison
Au-delà de toute raison :
Salut à tous deux, quoique indignes
De nos saluts et de ces lignes;
Mais un vieux reste d'amitié
Nous fait avoir de vous pitié;
Voyant le plus beau de votre âge
Se passer dans votre village,
Et que vous perdez aux *Rochers*
Des moments à tous autres chers.

[a] Pierre Lenet, procureur général au parlement de Dijon, suivit, dans la guerre civile, le parti du prince de Condé. Madame de Sévigné témoigne du regret de sa mort dans la lettre du 2 août 1671, et, dans celle qu'elle écrit à Bussy-Rabutin le 12 juillet 1691, elle lui rappelle leur ancienne liaison avec Lenet. La lettre publiée ici l'a été d'une manière très fautive dans *le Supplément de Bussy*, Ire part., pag. 35. On a dû la conserver, parcequ'elle n'est pas dénuée d'agréments; elle établit d'ailleurs que M. de Sévigné, habitant presque toujours la Bretagne, amenoit très rarement sa femme à Paris; ce qui s'accorde parfaitement avec les Mémoires de Conrart cités dans la notice.

Peut-être que vos cœurs tranquilles,
Censurant l'embarras des villes,
Goûtent aux champs en liberté
Le repos et l'oisiveté;
Peut-être aussi que le *ménage*[a]
Que vous faites dans le village,
Fait aller votre revenu
Où jamais il ne fût venu:
Ce sont raisons fort pertinentes,
D'être aux champs pour doubler ses rentes;
D'entendre là parler de soi
Conjointement avec le roi,
Soit aux *jours*[b], ou bien à l'église,
Où le prêtre dit à sa guise:
« Nous prierons tous notre grand Dieu
« Pour le *roi, et* Monsieur du lieu;
« Nous prierons aussi pour Madame,
« Qu'elle accouche sans sage-femme;
« Prions pour les nobles enfants
« Qu'ils auront d'*ici à* cent ans.
« Si quelqu'un veut prendre la ferme,
« Monseigneur dit qu'elle est à terme,
« Et que l'on s'assemble à midi;
« Or, disons tous *de profundi*
« Pour tous Messeigneurs ses ancêtres. »
(Quoiqu'ils soient en enfer peut-être.)
Certes, ce sont là des honneurs
Que l'on ne reçoit point ailleurs:
Sans compter l'octroi de la fête;
De lever tant sur chaque bête;

[a] L'économie. — [b] Aux jours de fêtes du village, ou aux jours de marchés extraordinaires.

De donner des permissions;
D'être chef aux processions;
De commander que l'on s'amasse
Ou pour la pêche, ou pour la chasse;
Rouer de coups qui ne fait pas
Corvée de charrue *ou* de bras;
Donner à filer la *poupée*[a],
Où Madame n'est point trompée;
Car on rend *ribaine-ribon*,
Plus qu'elle ne donne, dit-on.
L'ordre vouloit *ribon-ribaine*,
Mais d'ordre se rit notre veine;
Et pour rimer à ce *dit-on*,
Elle renverse le dicton.

4.

De Madame la Marquise DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE RUSSY-RABUTIN.

Ce 15 mars 1647.

Je vous trouve un plaisant mignon de ne m'avoir pas écrit depuis deux mois; avez-vous oublié qui je suis, et le rang que je tiens dans la famille? Ah vraiment, petit cadet, je vous en ferai bien ressouvenir : si vous me fâchez, je vous réduirai au *lambel*[b]. Vous savez que je

[a] La quenouille. Ce mot ne se prend plus dans cette acception.

[b] Filet accompagné de plusieurs pendants, qui se met, en forme de brisure, dans les armoiries, pour distinguer les branches cadettes

suis sur la fin d'une grossesse, et je ne trouve en vous non plus d'inquiétude de ma santé, que si j'étois encore fille. Eh bien, je vous apprends, quand vous en devriez enrager, que je suis accouchée d'un garçon, à qui je vais faire sucer la haine contre vous avec le lait, et que j'en ferai encore bien d'autres, seulement pour vous faire des ennemis : vous n'avez pas eu l'esprit d'en faire autant : le beau faiseur de filles[a] !

Mais c'est assez vous cacher ma tendresse, mon cher cousin ; le naturel l'emporte sur la politique : j'avois résolu de vous gronder sur votre paresse, depuis le commencement jusqu'à la fin ; je me fais trop de violence, et il en faut revenir à vous dire que M. de Sévigné et moi vous aimons fort, et que nous parlons souvent du plaisir qu'il y auroit d'être avec vous.

---

5. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Valence, le 12 avril 1647.

Pour répondre à votre lettre du 15 mars, je vous dirai, Madame, que je m'aperçois que vous prenez une certaine habitude à me gourmander, qui a plus l'air de

de la branche aînée. Madame de Sevigné étoit le dernier rejeton de la branche aînée des Rabutins.

a Bussy avoit épousé, le 28 avril 1648, Gabrielle de Toulongeon, sa cousine; de ce mariage il n'étoit né que des filles.

maîtresse que de cousine. Prenez garde à quoi vous vous engagez, car enfin, quand je me serai une fois bien résolu à souffrir, je voudrai avoir les douceurs des amants, aussi bien que les rudesses. Je sais que vous êtes chef des armes, et que je dois du respect à cette qualité; mais vous abusez un peu de mes soumissions. Il est vrai que vous êtes aussi prompte à vous apaiser, qu'à vous mettre en colère, et que si vos lettres commencent par *je vous trouve un plaisant mignon*, elles finissent par *nous vous aimons fort, M. de Sévigné et moi.*

Au reste, ma belle cousine, je ne vous régale point sur la fécondité dont vous me menacez; car, depuis la loi de grace, on n'en a pas plus d'estime pour une femme, et quelques modernes même, fondés en expérience, en ont fait moins de cas. Tenez-vous-en donc, si vous m'en croyez, au garçon que vous venez de faire; c'est une action bien louable, et je vous avoue que je n'ai pas eu l'esprit d'en faire autant; aussi enviai-je ce bonheur à M. de Sévigné plus que chose du monde.

J'ai fort souhaité que vous vinssiez tous deux à Paris quand j'y étois; mais, maintenant que j'en suis parti, je serois bien fâché que vous y allassiez; c'est-à-dire, que vous eussiez des plaisirs sans moi: vous n'en avez déja que trop en Bretagne.

Je m'accommode fort de M. de Launay-Lyais [a]; il recevra de moi toutes les assistances et tous les bons of-

[a] Launay-Lyais, volontaire breton, s'étoit attaché à Bussy-Rabutin. Celui-ci en parle dans ses Mémoires comme d'un homme plein de vanité.

fices que je puis rendre à un de mes amis auprès de M. le prince. Il est honnête homme, et ma chère cousine me l'a recommandé; je vous laisse à penser si je le servirai!

6[a]. **

Du même à M. et Madame DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 15 novembre 1648.

J'ai pensé d'abord écrire à chacun de vous en particulier, mais j'ai cru ensuite que cela me donneroit trop de peine, de faire ainsi des baisemains à l'un, dans la lettre de l'autre; j'ai appréhendé que l'apostille ne l'offensât; de sorte que j'ai pris le parti de vous écrire à tous deux, l'un portant l'autre.

La plus sûre nouvelle que j'aie à vous apprendre, c'est que je me suis fort ennuyé, depuis que je ne vous ai vus. Il faut dire la vérité, je ne le prévoyois pas, quand je sortis d'auprès de vous. Au contraire, allant voir cette petite brune pour qui vous m'avez vu le cœur un peu tendre, je croyois que je ne songerois plus que vous fussiez au monde: cependant je m'étois trompé; la pe-

[a] Vers la fin de l'année 1648, Bussy-Rabutin accompagna M. et Madame de Sévigné, à l'abbaye de Ferrières, chez M. de Neuchèzes, évêque de Châlons, oncle de Madame de Sévigné et de Bussy. Il y passa quelques jours avec eux, et revint à Paris, d'où il leur écrivit cette lettre. (*Manuscrit de Bussy-Rabutin.*)

tite brune m'avoit, ce qu'on appelle, sauté aux yeux; et je ne lui avois point encore parlé : c'est une beauté surprenante, de qui la conversation guérit : on peut dire que pour l'aimer, il ne la faut voir qu'un moment; car, si on la voit davantage, on ne l'aime plus. Voilà où j'en suis réduit,

Ainsi, c'est vous aujourd'hui
Qui causez tout mon ennui.

Mais j'oubliois de vous demander des nouvelles de la santé de notre cher oncle : je vous prie de l'entretenir toujours de propos joyeux; si vous ne le faites rire à gorge déployée, quand même il devroit tousser un peu, vous me désobligeriez fort. Dites-lui de ma part, qu'il se conserve plus qu'il ne fait, et que, s'il ne se veut aimer pour lui, il s'aime pour nous autres neveux, qui l'aimons plus que nous-mêmes. Je n'en dirai pas davantage, de peur de perdre mes peines, et que cela ne servît de rien. Vous avez bien la mine, fripons que vous êtes, de lui cacher toutes les marques de mon bon naturel; de l'humeur dont je vous connois, vous enrageriez qu'on m'aimât autant, ou plus que vous.

Si vous ne revenez bientôt ici, je vous irai retrouver; aussi bien mes affaires ne se termineront qu'après les fêtes de Noël; mais gardez-vous de revenir l'un sans l'autre, car je ne serois pas homme à me payer de raison.

Depuis que je vous ai quittés, je ne mange presque plus. Vous, qui présumez de votre mérite, vous ne manquerez point de croire que le regret de votre absence me réduit à cette extrémité : point du tout; ce sont les

soupes de messire Crochet [a] qui me donnent du dégoût pour toutes les autres.

7. **

Du même à Madame DE SÉVIGNÉ.

A Saint-Denis [b], le 15 février 1649.

J'ai long-temps balancé à vous écrire, ne sachant si vous étiez devenue mon ennemie, ou si vous étiez toujours ma bonne cousine, et si je devois vous envoyer un laquais, ou un trompette. Enfin, me ressouvenant de vous avoir ouïe blâmer la brutalité d'Horace pour avoir dit à son beau-frère qu'il ne le connoissoit plus, depuis la guerre déclarée entre leurs républiques [c], j'ai cru que l'intérêt de votre parti ne vous empêcheroit pas de lire mes lettres; et pour moi, je vous assure que, hors le service du Roi mon maître, je suis votre très humble serviteur.

[a] Le cuisinier de l'évêque de Châlons.

[b] Pendant le blocus de Paris, Bussy étoit en quartier à Saint-Denis avec la compagnie des chevau-légers du prince de Condé. M. de Sévigné avoit été entraîné dans la révolte par le cardinal de Retz, son parent; les Mémoires du temps le représentent même comme un *frondeur* très ardent. Son oncle Renaud, chevalier de Sévigné, commandoit le régiment de Corinthe, levé par le coadjuteur pour le parlement. On sait que la défaite de ce régiment fut appelée *la première aux Corinthiens.*

[c] Allusion à ce vers de la tragédie des *Horaces:*

Albe vous a nommé, je ne vous connois plus.

Ne croyez pas, ma chère cousine, que ce soit ici la fin de ma lettre; je vous veux dire encore deux mots de notre guerre. Je trouve qu'il fait bien froid pour faire garde. Il est vrai que le bois ne nous coûte rien ici, et que nous y faisons *grande chère* à bon marché: avec tout cela il m'y ennuie fort; et, sans l'espérance de vous faire quelque plaisir au sac de Paris, et que vous ne passerez que par mes mains, je crois que je déserterois. Mais cette vue me fait prendre patience.

J'envoie ce laquais pour me rapporter de vos nouvelles, et pour me faire venir mes chevaux de carrosse, sous le nom de notre oncle le Grand-Prieur [a]. Adieu, ma chère cousine.

8. **

Du même à la même.

A Saint-Denis, le 25 mars 1649.

C'est à ce coup que je vous traite en ennemie, Madame, en vous écrivant par mon trompette. La vérité est que c'est au maréchal de La Mothe que je l'envoie, pour le prier de me renvoyer les chevaux de carrosse du grand-prieur de France notre oncle, que ses domestiques ont pris, comme on me les amenoit. Je ne vous prie pas de vous y employer; car c'est votre affaire aussi

[a] Hugues de Rabutin. (*Voyez* une note de la lettre de madame de Sévigné à Ménage, du 1er octobre 1654.)

bien que la mienne : mais nous jugerons, par le succès de votre entremise, quelle considération on a pour vous dans votre parti; c'est-à-dire, que nous aurons bonne opinion de vos généraux, s'ils font le cas qu'ils doivent de vos recommandations.

J'arrive présentement de notre expédition de Brie-Comte-Robert, las comme un chien. Il y a huit jours que je ne me suis déshabillé : nous sommes vos maîtres; mais il faut avouer que ce n'est pas sans peine. La guerre de Paris commence fort à m'ennuyer. Si vous ne mourez bientôt de faim, nous mourrons bientôt de fatigue; rendez-vous, ou nous allons nous rendre. Pour moi, avec tous mes autres maux, j'ai encore une extrême impatience de vous voir. Si M. le cardinal (*Mazarin*) avoit à Paris une cousine faite comme vous, je me trompe fort, ou la paix se feroit à quelque prix que ce fût; tant y a que je la ferois, moi, si j'étois à sa place, car, sur ma foi, je vous aime fort.

9.

Du même à la même.

A Saint-Denis, le 26 mars (1649.)

Tant pis pour ceux qui vous ont refusé mes chevaux, ma belle cousine; je ne sais pas si cela leur fera grand profit; mais je sais bien que cela ne leur fait pas grand honneur. Pour moi, je suis tout consolé de cette perte,

par les marques d'amitié que j'ai reçues de vous en cette rencontre. Pour M. de La Mothe, *maréchal* de la ligue, si jamais il avoit besoin de moi, il trouveroit un chevalier peu courtois.

Mais, parlons un peu de la paix; qu'en croit-on à Paris? L'on en a ici fort méchante opinion : cela est étrange que les deux partis la souhaitent, et qu'on n'en puisse venir à bout.

Vous m'appelez insolent de vous avoir mandé que nous avions pris Brie. Est-ce que l'on dit à Paris que cela n'est pas vrai? Si nous en avions levé le siége, nous aurions été bien inquiets; car pour vos généraux, ils ont eu toute la patience imaginable : nous aurions tort de nous en plaindre.

Voulez-vous que je vous parle franchement, ma belle cousine? comme il n'y a point de péril pour nous à courre avec vos gens, il n'y a point aussi d'honneur à gagner, ils ne disputent pas assez la partie; nous n'y avons point de plaisir; qu'ils se rendent, ou qu'ils se battent bien. Il n'y a, je crois, jamais eu que cette guerre où la fortune n'ait point eu de part : quand nous pouvons tant faire que de vous trouver, c'est un coup sûr à nous que de vous battre, et le nombre ni l'avantage du lieu ne peuvent pas seulement faire balancer la victoire.

Ah! que vous m'allez haïr, ma belle cousine! toutes les fleurettes du monde ne pourront pas vous apaiser.

10. **

Du même à la même.

Au camp de Montrond [a], ce 2 juillet 1650.

Je me suis enfin déclaré pour M. le prince, ma belle cousine; ce n'a pas été sans de grandes répugnances; car je sers contre mon roi un prince qui ne m'aime pas. Il est vrai que l'état où il est me fait pitié; je le servirai donc, pendant sa prison, comme s'il m'aimoit, et, s'il en sort jamais, je lui remettrai sa lieutenance, et je le quitterai aussitôt, pour rentrer dans mon devoir.

Que dites-vous de ces sentiments-là, Madame? Mandez-moi, je vous prie, si vous ne les trouvez pas grands et nobles? Au reste, écrivons-nous souvent; le cardinal n'en saura rien; et, s'il venoit à le découvrir et à vous faire donner une lettre de cachet, il est beau, à une femme de vingt ans, d'être mêlée dans les affaires d'état. La célèbre madame de Chevreuse n'a pas commencé de meilleure heure. Pour moi, je vous l'avoue, ma belle

[a] Les princes furent arrêtés le 19 janvier 1650, et conduits à Vincennes. Leurs partisans prirent les armes. Bussy, qui n'aimoit pas le prince de Condé, dont il croyoit avoir à se plaindre, tarda quelque temps à se déclarer. Au mois de mai, il épousa en secondes noces Louise de Rouville, cousine issue de germain de Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston, duc d'Orléans; et, six semaines après son mariage, il rejoignit les amis des princes à Montrond, château fort, situé dans le Berry, près de Saint-Amand, appartenant au prince de Condé. C'est de là qu'il écrit à sa cousine.

cousine, j'aimerois assez à vous faire faire un crime, de quelque nature qu'il fût. Quand je songe que nous étions déja, l'année passée, dans des partis différents, et que nous y sommes encore aujourd'hui, quoique nous en ayons changé, je crois que nous jouons aux barres : cependant votre parti est toujours le meilleur, car vous ne sortez point de Paris, et moi je vais de Saint-Denis à Montrond, et j'ai peur qu'à la fin je n'aille de Montrond au diable.

Pour nouvelles, je vous dirai que je viens de défaire le régiment de Saint-Aignan; si le mestre-de-camp y avoit été en personne, je n'en aurois pas eu si bon marché.

Le S. de Launay-Lyais vous dira la vie que nous faisons; c'est un garçon qui a du mérite, et que par cette considération je servirai volontiers; mais la plus forte sera parceque vous l'aimez, et que je croirai vous faire plaisir. Adieu, ma belle cousine.

II. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *à* MÉNAGE.

Paris, dimanche 12 janvier (1654 [a].)

Je suis agréablement surprise de votre souvenir, Monsieur; il y a long-temps que vous aviez retranché

[a] J'ai cru devoir placer cette lettre en 1654 : Ménage négligeoit depuis long-temps madame de Sévigné; il paroît que, vers cette

les démonstrations de l'amitié que je suis persuadée que vous avez toujours pour moi. Je vous rends mille graces, Monsieur, de vouloir bien les remettre à leur place, et de me témoigner l'intérêt que vous prenez à mon retour et à ma santé. Mon grand voyage[a], dans une si rude saison, ne m'a point du tout fatiguée, et ma santé est d'une perfection que je souhaiterois à la vôtre. J'irai vous en rendre compte, Monsieur, et vous assurer qu'il y a des sortes d'amitiés que l'absence et le temps ne finissent jamais.

La Marquise DE SÉVIGNÉ.

---

12. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Montpellier, le 16 juin 1654.

J'ai bien appris de vos nouvelles, Madame; ne vous souvenez-vous point de la conversation que vous eûtes chez madame de Montausier[b], avec M. le prince de Conti, l'hiver dernier? Il m'a conté qu'il vous avoit dit quelques douceurs, qu'il vous avoit trouvée fort aimable, et qu'il vous en diroit deux mots cet hiver. Tenez-

époque, leur correspondance commence à se renouer. Elle n'est même entièrement rétablie qu'au mois d'octobre suivant. (*Voyez* la lettre du 1[er] octobre 1654.)

[a] Madame de Sevigné arrivoit sans doute de Bretagne.

[b] Julie d'Angennes, première dame d'honneur d'Anne d'Autriche, mariée en juillet 1645 à Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier.

vous bien, ma belle cousine; telle dame qui n'est pas intéressée, est quelquefois ambitieuse, et qui peut résister aux finances du Roi[a], ne résiste pas toujours aux cousins de Sa Majesté. De la manière dont le Prince m'a parlé de son dessein, je vois bien que je suis désigné confident; je crois que vous ne vous y opposerez pas, sachant, comme vous faites, avec quelle capacité je me suis acquitté de cette charge en d'autres rencontres. Pour moi, j'en suis ravi dans l'espérance de la succession; vous m'entendez bien, ma belle cousine. Si, après tout ce que la fortune veut vous mettre en main, je n'en suis pas plus heureux, ce ne sera que votre faute; mais vous en aurez soin assurément; car enfin, il faut bien que vous me serviez à quelque chose. Tout ce qui m'inquiéte, c'est que vous serez un peu embarrassée entre ces deux rivaux; et il me semble déja vous entendre dire:

Des deux côtés j'ai beaucoup de chagrin;
O Dieu, l'étrange peine!
Dois-je chasser l'ami de mon cousin?
Dois-je chasser le cousin de la reine?

Peut-être craindrez-vous de vous attacher au service des princes, et que mon exemple vous en rebutera; peut-être la taille de l'un[b] ne vous plaira-t-elle pas; peut-être aussi la figure de l'autre : mandez-moi des nou-

[a] Allusion maligne au surintendant Fouquet, qui faisoit la cour à madame de Sévigné, comme on le verra dans les lettres qui suivent.

[b] Le prince de Conti, frère cadet du grand Condé, étoit contrefait. On l'avoit d'abord destiné à l'état ecclésiastique.

velles de celui-ci, et les progrès qu'il a faits depuis mon départ; à combien d'*acquits patents* il a mis votre liberté. La fortune vous fait de belles avances, ma chère cousine, n'en soyez point ingrate. Vous vous amusez après la vertu, comme si c'étoit une chose solide, et vous méprisez le bien, comme si vous ne pouviez jamais en manquer; ne savez-vous pas ce que disoit le vieux Senectaire, homme d'une grande expérience, et du meilleur sens du monde : que les gens d'honneur n'avoient point de chausses. Nous vous verrons un jour regretter le temps que vous aurez perdu : nous vous verrons *repentir* d'avoir mal employé votre jeunesse, et d'avoir voulu avec tant de peine acquérir et conserver une réputation, qu'un médisant vous peut ôter, et qui dépend plus de la fortune que de votre conduite.

J'ai joint M. le prince de Conti à Auxerre, il n'a point passé à Chaseu[a], parcequ'il apprit qu'il se détourneroit de six lieues, de sorte que mes préparatifs ont été perdus; je ne l'ai point quitté depuis, et je suis avec lui aussi bien qu'on y peut être. Nous nous allons réjouir ici deux jours dans le jeu, les promenades et la bonne chère, en attendant que les troupes soient assemblées pour entrer en Catalogne. Je vous réponds, ma belle cousine, que vous entendrez parler de moi cette campagne.

Adieu, ma belle cousine, songez quelquefois à moi, et que vous n'avez ni parent ni ami, qui vous aime tant

[b] Chaseu, l'une des terres de Bussy-Rabutin, située en Bourgogne.

que je fais; je voudrois..... non, je n'acheverai pas de peur de vous déplaire, mais vous pouvez bien savoir ce que je voudrois.

---

13. **

Du même à la même.

A Figuières, le 30 juillet 1654.

Mon Dieu, que vous avez d'esprit, ma belle cousine, que vous écrivez bien, que vous êtes aimable! Il faut avouer qu'étant aussi prude que vous l'êtes, vous m'avez grande obligation de ce que je ne vous aime pas plus que je fais. Ma foi, j'ai bien de la peine à me retenir; tantôt je condamne votre insensibilité, tantôt je l'excuse; mais je vous estime toujours : j'ai des raisons de ne vous pas déplaire en cette rencontre; mais j'en ai de si fortes de vous désobéir. Quoi! vous me flattez, ma belle cousine, vous me dites des douceurs, et vous ne voulez pas que j'aie les dernières tendresses pour vous! eh bien, je ne les aurai pas : il faut bien vouloir ce que vous voulez, et vous aimer à votre mode; mais vous me répondrez un jour devant Dieu de la violence que je me fais, et des maux qui s'ensuivront.

Au reste, Madame, vous me mandez qu'après que vous êtes demeurée d'accord avec Chapelain[a] que j'étois

[a] Chapelain ayant élevé le marquis de La Trousse, cousin-germain de madame de Sévigné, étoit l'une des plus anciennes connoissances de cette dame.

un honnête homme, et que même vous l'avez remercié du bien qu'il vous disoit de moi, je ne puis plus vous dire que vous êtes du parti du dernier venu. Je ne vois pas que cela vous justifie beaucoup; vous m'entendez louer, et vous faites de même. Que sais-je, s'il vous avoit dit : — C'est un galant homme que M. de Bussy, il ne peut pas manquer de faire son chemin, il est seulement à craindre qu'il ne s'attache un peu trop à ses plaisirs quand il est à Paris. — Que sais-je, dis-je, si vous n'auriez pas cru qu'il eût eu raison, et si, dans votre cœur, au moins, vous n'auriez pas condamné ma conduite; car enfin je vous ai vu dans des alarmes mal fondées après de semblables conversations. C'est une marque que les bonnes impressions que vous avez de moi ne sont pas encore bien fortes. Bien m'en prend que vous voyiez souvent de mes amis; sans cela mademoiselle de Biais[a] m'auroit bientôt ruiné dans votre esprit. Je ne vous traiterois pas de même si l'occasion s'en présentoit; je ne rejetterois pas seulement la médisance la plus outrée qu'on me feroit de vous, mais la plus légère même, précédée de vos louanges. Adieu, ma belle cousine, donnez-moi de vos nouvelles.

[a] Cette demoiselle n'avoit ni fortune, ni beauté, ni esprit, et cependant elle se maria, en 1671, à l'âge de quarante-cinq ans. *Voyez* une lettre de mademoiselle Dupré au comte de Bussy-Rabutin, imprimée dans les lettres de celui-ci, tome V, page 192. Il paroît que mademoiselle de Biais étoit admise dans l'intimité de madame de Sévigné; le marquis l'appelle *sa tante* dans la lettre du 15 décembre 1675, mais ce ne peut être qu'une plaisanterie.

14. **

Du même à la même.

Du camp de Verges, le 17 août 1654.

Vous me dites si souvent, ma belle cousine, que vous me regretteriez beaucoup si j'étois mort, et je trouve si beau pour moi d'être regretté de vous, que cela me feroit souhaiter d'être en cet état, sans quelques petites raisons qui m'en empêchent encore; outre que ne vous ayant jamais surprise en mensonge, j'aime autant vous croire en cette rencontre que d'y aller voir; et puis, il y a grande apparence qu'une personne qui a la larme à l'œil en parlant seulement de la perte d'un de ses bons amis, le pleureroit tout-à-fait, si elle l'avoit effectivement perdu. Je crois donc, ma belle cousine, que vous m'aimez, et je vous assure que je suis pour vous comme vous êtes pour moi, c'est-à-dire, content au dernier point de vous et de votre amitié : ce n'est pas que je demeure d'accord avec vous que votre lettre, toute franche et toute signée, comme vous dites, fasse honte à tous les poulets : ces deux choses n'ont rien de commun entr'elles : il vous doit suffire que l'on approuve votre manière d'écrire à vos bons amis, sans vouloir médire des poulets, qui ne vous ont jamais rien dit. Vous êtes une ingrate, Madame, de les traiter mal, après qu'ils ont eu tant de respect pour vous : pour moi, je vous l'avoue, je suis dans l'intérêt des poulets, non pas con-

tre vos lettres; mais je ne vois pas qu'il faille prendre de parti entr'eux; ce sont des beautés différentes : vos lettres ont leurs graces, et les poulets les leurs; mais pour vous parler franchement, si l'on pouvoit avoir de vos poulets, Madame, on ne feroit pas tant de cas de vos lettres.

Il est vrai, Madame, que vous êtes étrangement révoltée contre les coquettes; je ne sais pas si cela vous durera jusqu'à cinquante ans, mais à tout hasard, je me tiendrai en haleine de beaux sentiments, pour les pousser avec vous, si vous venez à les aimer : en attendant, je n'aurai pour vous que la plus belle amitié du monde, puisque vous ne voulez autre chose.

Je suis bien aise que vous soyez satisfaite du surintendant, c'est une marque qu'il se met à la raison, et qu'il ne prend plus tant les choses à cœur qu'il faisoit : quand vous ne voulez pas ce qu'on veut, Madame, il faut bien vouloir ce que vous voulez; on est encore trop heureux de demeurer de vos amis : il n'y a guère que vous dans le royaume, qui puissiez réduire un amant à se contenter d'amitié; nous n'en voyons presque point qui, d'amant éconduit, ne devienne ennemi; et je suis persuadé qu'il faut qu'une femme ait un mérite extraordinaire, pour faire en sorte que le dépit d'un amant maltraité ne le porte pas à rompre avec elle.

J'admire la constance de M. d'Elbeuf[a] pour madame de Nesle[b]; ne voit-il pas ses dents, et qui pis est, ne les

[a] Charles de Lorraine, troisième du nom, duc d'Elbeuf.

[b] Jeanne de Monchi, femme de Louis-Charles de Mailli, marquis de Nesle.

sent-il point? J'ai toujours cru que l'amour aveugloit, mais je ne savois pas encore qu'il enrhumât. Que sert à madame d'Elbeuf[a] d'être revenue si belle de Bourbon, si elle ne peut étaler ses charmes dans le monde, et s'il faut qu'elle s'aille enfermer dans Montreuil? En vérité, c'est une tyrannie épouvantable que celle qu'elle souffre; et je crois qu'après cela on la devroit excuser si elle se vengeoit de son tyran. Il est vrai que je pense qu'elle s'est vengée, il y a long-temps, du mal qu'on devoit lui faire; comme c'est une personne de grande prévoyance, elle a bien jugé qu'on lui donneroit des sujets de plainte quelque jour, elle n'a pas voulu qu'on la primât, et entre nous, je crois que son mari est sur la défensive.

Nous avons ici Vardes, un de ses amants, qui m'a dit qu'il étoit de vos amis, et qu'il vouloit vous écrire. Je sais, par M. le prince de Conti, qu'il a dessein d'être amoureux de madame de Roquelaure cet hiver, et sur cela, Madame, ne plaignez-vous pas les pauvres femmes qui bien souvent récompensent par une véritable passion un amour de dessein, c'est-à-dire donnent du bon argent pour de la fausse monnoie[b]. Je crois que Vardes aura de la peine à sa conquête, non pas tant par la force de la place, que par les soins et la vigilance du gouverneur. Au reste, il m'a fait des avances d'amitié ex-

[a] Anne Élisabeth, comtesse de Lannoi, veuve de Henri Roger du Plessis, comte de La Roche-Guyon, mariée en secondes noces au duc d'Elbeuf, le 7 mars 1648, morte à vingt-huit ans, le 3 octobre 1654.

[b] Bussy semble prévoir le sort de Charlotte-Marie de Daillon, fille du comte du Lude, femme de ce duc de Roquelaure, que ses bouffonneries ont rendu fameux. En effet, Vardes fit naître dans le cœur

traordinaires et si grandes, qu'il m'a obligé, contre la résolution que j'avois faite de n'être jamais son ami, de me dédire; la réputation qu'il a d'être infidèle me faisoit peur; mais il est des amis de toutes sortes. Si j'ai un secret, celui-là ne le saura pas, et sur-tout si c'est un dessein pour ma fortune, à quoi il puisse prétendre. *Guarda la gamba;* voilà qui est de mon cru, Madame; Corbinelli est à dix lieues d'ici; il faut avouer que j'ai un beau naturel, de savoir cela sans avoir jamais eu de maître.

Vous ne me mandez rien de la marquise d'Uxelles [a]; cependant elle est de vos bonnes amies et assez des miennes. Est-ce qu'elle n'est plus à Paris, ou que vous ne m'en voulez pas parler, de peur d'être obligée de me mander ce qu'elle fait. Écrivez-le-moi, je vous prie, car enfin, je l'estime fort, et je serai bien aise de faire quel-

de cette jeune duchesse une passion qui la conduisit au tombeau. Léger, comme Bussy vient de le peindre, il l'aima quelque temps, et l'oublia bien vite. Madame de Roquelaure mourut le 15 décembre 1657, en apparence de suites de couches; mais long-temps avant d'accoucher, elle avoit dit à quelques personnes intimes qu'une passion cachée la tueroit.

(*Mémoires inédits de Conrart.*)

[a] Marie de Bailleul, mariée le 28 février 1644 à François de Brichanteau, marquis de Nangis, et en secondes noces, le 5 octobre 1645, à Louis Châlon du Blé, marquis d'Uxelles, lieutenant général. Son fils a été maréchal de France. Elle étoit liée avec plusieurs beaux esprits de son temps: l'on conserve à la bibliothèque de Monsieur, *dite de l'Arsenal*, deux volumes manuscrits contenant des copies de lettres qui lui ont été adressées par des personnes célèbres.

que chose pour elle; si elle peut une fois sortir de condition, je lui en offrirai.....

Je suis ravi d'être bien avec messieurs vos oncles[a]; jalousie à part, ce sont d'honnêtes gens, mais il n'y a personne de parfait en ce monde; s'ils n'étoient jaloux, ils seroient peut-être quelque chose de pis. Avec tout cela je ne les crains pas trop, et savez-vous bien pourquoi, Madame, c'est que je vous crains beaucoup, et que vous êtes cent fois plus jalouse de vous qu'eux-mêmes.

Toujours quelques douceurs, Madame, je ne m'en saurois tenir, mais il n'y a point de danger à présent que madame de La Trousse voit mes lettres.

J'oubliois de vous dire que j'écris à M. de Coulanges sur la mort de madame sa femme[b]; madame de Bussy me mande que je lui ai bien de l'obligation de ce qu'il a fait pour moi à la chambre des comptes Ce qui redouble le déplaisir que j'ai de la perte qu'il a faite, c'est que j'appréhende qu'il n'aille devenir mon quatrième rival, car il avoit assez de disposition du vivant de sa femme, mais la considération le retenoit toujours.

Adieu, ma belle cousine, c'est assez badiner pour cette fois. Voici le sérieux de ma lettre, je vous aime de tout mon cœur.

[a] Christophe de Coulanges, abbé de Notre-Dame de Livri, et Philippe de Coulanges, maître des comptes, père du marquis de Coulanges, auteur de chansons.

[b] Marie Lefèvre d'Ormesson, morte en juillet 1654.

A Madame DE LA TROUSSE[a].

Je vous suis extrêmement obligé, Madame, de l'avis que vous m'avez donné. Croyant que notre belle marquise eût lu mes lettres toute seule, je lui aurois peut-être écrit des choses que je ne voudrois pas que d'autres qu'elle vissent, et Dieu sait quelle vie vous m'auriez faite à mon retour, et quelle honte vous et moi en aurions eue. Votre prudence a détourné ce malheur en m'apprenant que vous lisez tout ce que je lui écris, et a mis les choses en état que je vous donnerai toujours du plaisir, et jamais de chagrin; mais, Madame, en vous rassurant sur les lettres trop tendres, j'ai honte d'en écrire de si folles, sachant que vous les devez lire, vous qui êtes si sage, et devant qui les *précieuses* ne font que blanchir; il n'importe, votre vertu n'est point farouche, et jamais personne n'a mieux accordé Dieu et le monde que vous ne faites.

15. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *à* MÉNAGE.

Aux Rochers, ce 1er d'octobre 1654.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez envoyée de M. le coadjuteur[b], et je ne doute pas qu'elle ne fasse un très

[a] Henriette de Coulanges, veuve de François Le Hardi, marquis de La Trousse, sœur de Marie de Coulanges mère de Mme de Sévigné.

[b] Le cardinal de Retz, prisonnier au château de Nantes, étoit par-

grand effet. Je l'envoyai dès hier à Nantes, à M. le maréchal de La Meilleraie, et je ne vous puis dire à quel point je vous suis obligée de la diligence avec laquelle vous m'avez rendu ce bon office : en cela, j'ai bien reconnu votre manière ordinaire, et en vérité je vous en remercie d'aussi bon cœur, que de bon cœur vous avez pris cette peine. Je crois que vous en serez content. Je n'écris point à M. le Coadjuteur pour lui en faire un compliment, je crois qu'il suffira que vous lui en fassiez un pour moi; je vous conjure de n'y pas manquer, et de me mander si le vôtre suffira. Mais voici qui est admirable de vous voir si bien avec toute ma famille; il y a six mois que cela n'étoit pas du tout si bien. Je trouve que les changements si prompts ressemblent fort à ceux de la cour; je vous dirai pourtant qu'à mon avis cette bonne intelligence durera davantage, et pour moi j'en ai une si grande joie, que je ne puis vous la dire au point qu'elle est. Mais, bon Dieu! où avez-vous été pêcher ce M. le Grand-Prieur [a], que M. de Sévigné appeloit toujours *mon oncle le Pirate?* Il s'étoit mis dans la fantaisie que c'étoit sa bête de

venu à s'en évader le 8 août précédent, en trompant la vigilance du maréchal de La Meilleraie. Le chevalier de Sévigné avoit favorisé son évasion. Le cardinal, réfugié en Espagne, après mille dangers, s'étoit empressé de donner de ses nouvelles à madame de Sévigné; mais, sans doute dans la crainte que sa lettre ne fût interceptée, il l'avoit adressée à Ménage, qui étoit un de ses commensaux. (*Voyez* les Mémoires de Joly, et l'Histoire de la Détention du cardinal de Retz, par Le Paige.)

[a] Hugues de Rabutin, grand-prieur de l'ordre de Malte; né en

ressemblance, et je trouve qu'il avoit assez raison [a]. Mais, dites-moi donc ce que vous pouvez avoir à faire ensemble, aussi bien qu'avec le comte de Bussy; j'ai une curiosité étrange que vous me contiez cette affaire, comme vous me l'avez promis; mais, en voici bien une autre, c'est que notre abbé [b] qui entend dire de tous côtés que l'on vous aime, se va mettre dans la tête de vous aimer aussi, tellement qu'il m'a déja priée de vous en jeter quelques paroles par-ci par-là. Je lui ai promis de faire mes efforts, et s'il est vrai que vous aimiez ceux que j'aime, et à qui j'ai d'extrêmes obligations, je n'aurai pas beaucoup de peine à obtenir cette grace de vous : je vous donne le temps d'y penser, et en attendant je vous assure que vous devez être aussi content de moi, que le jour que je vous écrivis une lettre de dix mille écus.

Marie DE RABUTIN-CHANTAL.

P. S. Un compliment à M. Girault [c]; je n'ai point

1588, mort au mois de juin 1656. « C'étoit, dit Bussy-Rabutin dans « ses Mémoires, un brave gentilhomme, et qui ne manquoit pas de « sens, mais il étoit brusque, et d'une politesse telle qu'une espèce « de corsaire la peut avoir. »

[a] Voilà un de ces mots qui échappent rarement à la plume de madame de Sévigné, et qui nous font voir trop clairement qu'elle n'a pas trouvé dans l'union du mariage tout ce qu'elle méritoit d'y rencontrer. Sa correspondance avec Bussy présente quelques autres traits du même genre; et le rapprochement de tous ces passages ne justifie que trop ce que dit Conrart dans le fragment de ses Mémoires que l'on a vu dans la notice.

[b] L'abbé de Coulanges.

[c] M. Girault étoit un ami de Ménage, qui demeuroit avec lui.

reçu son livre. Mandez-moi si c'est tout de bon que M. de Luynes[a] soit mort, car je ne le saurois encore croire.

16.

Au Comte de Bussy.

A Livry, ce 26 juin 1655.

Je me doutois bien que tôt ou tard vous me diriez adieu, et que si ce n'étoit chez moi, ce seroit du camp devant Landrecy. Comme je ne suis pas une femme de cérémonie, je me contente de celui-ci, et je n'ai pas songé à me fâcher que vous eussiez manqué à l'autre. Je m'étois déja dit vos raisons, avant que vous me les eussiez écrites, et je suis trop raisonnable, pour trouver étrange que la veille d'un départ, on couche chez le Baigneur[b]. Je suis d'une grande commodité pour la liberté publique, et pourvu que les bains ne soient pas

[a] Cette nouvelle étoit fausse; Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, ne mourut qu'en 1690, et il ne peut être ici question du connétable, son père, mort dès le 15 décembre 1621.

[b] Madame de Sévigné, la veille du départ de Bussy pour l'armée, envoya très tard lui demander s'il ne viendroit pas lui faire ses adieux. Bussy n'avoit pas couché chez lui; ne sachant comment colorer son absence, il écrivit de Landrecy à sa cousine, qu'il n'avoit vu personne en partant, et qu'il avoit passé la nuit chez un baigneur. Madame de Sévigné n'en crut rien; et Bussy, se voyant deviné, lui fit la confidence contenue dans la lettre suivante.

chez moi, je suis contente; mon zèle ne me porte pas à trouver mauvais qu'il y en ait dans la ville.

Depuis que vous êtes parti, je n'ai bougé de ce beau désert, ici, où, pour vous parler franchement, je ne m'afflige point trop de vous savoir à l'armée. Je serois une indigne cousine d'un si brave cousin, si j'étois fâchée de vous voir, cette campagne, à la tête du plus beau corps qui soit en France, et dans un poste aussi glorieux que celui que vous tenez. Je crois que vous désavoueriez des sentiments moins nobles que ceux-là; je laisse aux *Baigneurs* d'en avoir de plus tendres et de plus foibles; chacun aime à sa mode; pour moi je fais profession d'être brave, aussi bien que vous : voilà les sentiments dont je veux faire parade. Il y auroit peut-être quelques dames qui trouveroient ceci un peu romain, *et rendroient grace aux Dieux de n'être pas Romaines,*

Pour conserver encor quelque chose d'humain [a].

Mais là-dessus j'ai à leur répondre que je ne suis pas aussi tout-à-fait inhumaine, et qu'avec toute ma bravoure je ne laisse pas de souhaiter, avec autant de passion qu'elles, que votre retour soit heureux. Je crois, mon cher cousin, que vous n'en doutez pas, et que je demande à Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve. Voilà l'adieu que je vous aurois fait, et que je vous prie de recevoir d'ici, comme j'ai reçu le vôtre de Landrecy.

[a] Madame de Sévigné parodie le premier de ces deux vers de Corneille :

Je rends graces aux dieux de n'être pas Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.
(CURIACE, dans les *Horaces*, acte II, scène 3.)

17.*

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

Au camp devant Landrecy, le 3 juillet 1655.

D'où vient que je ne reçois pas de vos lettres, Madame? Me croyez-vous encore en Catalogne cette campagne, ou me grondez-vous de ne vous avoir point dit adieu? Pour le premier je vous ai promis de venir en Flandre, et pour l'autre je vous ai dit de si bonnes raisons, que vous seriez de fort méchante humeur si vous n'en etiez satisfaite.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles de l'amour du surintendant, vous n'obligerez pas un ingrat; je vais vous dire à la pareille, des nouvelles du mien pour ma Chimène; il me semble que je vous fais un honnête parti, quand je vous offre de vous dire un secret pour des bagatelles.

Vous saurez donc que la veille de mon départ de Paris fut employée aux adieux, aux protestations de s'aimer toute la vie, et à toutes les marques les plus tendres que deux personnes qui s'aiment fort peuvent se donner de leur amour.

Ici je te permets, trop fidèle mémoire,
De cacher à mes sens le comble de ma gloire [a].

On se promit de s'écrire souvent, et le malheur des lettres d'amour qui tombent tous les jours entre les

[a] Vers de Philippe Habert, dans son *Temple de la Mort.*

mains du tiers et du quart, ne nous rebutant point d'en écrire, on résolut de s'écrire, sans chiffres, toutes les choses par leur nom. L'on convint seulement que les lettres seroient brûlées aussitôt qu'elles auroient été lues. Après cela l'on recommença de se prouver par de bons effets que l'on s'aimoit éperdument. Ensuite, l'amour étant un vrai *recommenceur*, l'on se redit les mêmes choses qu'auparavant en d'autres termes, et quelques unes en mêmes mots; on y ajouta seulement des assurances de ne jamais rien croire au désavantage de chacun : quelques larmes suivirent ces assurances; elles furent encore mêlées d'un moment de plaisir, et puis on ne fit autre chose que pleurer en se quittant.

Voilà, Madame, mon histoire amoureuse; je pense que celle du surintendant n'est pas si gaie, ni si lamentable; je vous supplie de me la mander, quelle qu'elle soit. Adieu, ma belle cousine.

---

18. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, le 14 juillet 1655.

Voulez-vous toujours faire honte à vos parents? Ne vous lasserez-vous jamais de faire parler de vous toutes les campagnes? Pensez-vous que nous soyons bien aises d'entendre dire, que M. de Turenne mande à la cour que vous n'avez rien fait qui vaille à Landrecy? En

vérité, c'est avec un grand chagrin que nous entendons dire ces choses-là, et vous comprenez bien de quelle sorte je m'intéresse aux affronts que vous faites à notre maison. Mais je ne sais, mon cousin, pourquoi je m'amuse à plaisanter, car je n'en ai pas le loisir, et, si peu que j'aie à vous dire, je le devrois dire sérieusement; je vous dis donc que je suis ravie du bonheur que vous avez eu à tout ce que vous avez entrepris. Je vous ai écrit une grande lettre de Livry, que je crains bien que vous n'ayez pas reçue; j'aurois quelque regret qu'elle fût perdue, car elle me sembloit assez badine.

Je me trouvai hier chez madame de Montglas [a] qui avoit reçu une de vos lettres, et madame de Gouville [b] aussi : je croyois en avoir une chez moi; mais je fus trompée dans mon attente, et je jugeai que vous n'aviez pas voulu confondre tant de rares merveilles. J'en suis bien aise, et je prétends avoir un de ces jours une *voiture* [c] à part. Adieu, mon cousin; le gazetier parle de vous légèrement : bien des gens en ont été scandalisés, et moi plus que les autres; car je prends plus d'intérêt que personne à tout ce qui vous touche. Ce n'est pas

[a] Maîtresse de Bussy, elle étoit en son nom Hurault de Chiverny, et petite-fille du chancelier. Son mari étoit de la maison de Clermont.

[b] Lucie de Cottentin de Tourville, femme de Michel d'Argouges, marquis de Gouville. D'après la réputation de cette dame, ne pourroit-on pas, sans être trop médisant, penser qu'elle étoit l'héroïne de la lettre précédente?

[c] Allusion au talent de Voiture, que l'on regardoit alors comme le premier des épistolaires, et que madame de Sévigné faisoit oublier, sans en avoir la prétention.

que je ne vous conseille de quitter Renaudot de ses éloges, pourvu que M. de Turenne et M. le cardinal soient toujours bien informés de vos actions.

19.

Au même.

A Paris, le 19 juillet 1655.

Voici la troisième fois que je vous écris depuis que vous êtes parti; c'est assez pour vous faire voir que je n'ai rien sur le cœur contre vous. J'ai reçu l'adieu que vous m'avez fait de Landrecy, pendant que j'étois à Livry, et je vous ai fait réponse en même temps : je vois bien que vous ne l'avez pas reçue, et j'en suis au désespoir; car, outre qu'elle étoit honnêtement tendre, c'est qu'elle étoit assez jolie, à ce qu'il me sembloit; et comme elle vous étoit destinée, je suis bien en colère qu'un autre en ait eu le plaisir. Depuis cela je vous ai encore écrit par un laquais que vous avez envoyé ici, lequel étoit chargé de plusieurs lettres pour de belles dames [a]. Je ne me suis point amusée à vous chicaner sur ce qu'il n'y en avoit point pour moi, et je vous fis une petite lettre en galopant, qui a dû vous faire connoître, quoique assez mal arrangée, la sensible joie que j'ai eue de votre bonheur à vos gardes de Landrecy, dont la nouvelle nous est venue ici le plus agréablement

[a] Mesdames de Montglas et de Gouville.

du monde par des gens de la cour, qui nous ont assuré que M. le cardinal de Mazarin avoit dit beaucoup de bien de vous devant le roi, lequel en avoit dit lui-même, et ensuite toute la cour, qui avoit fort loué cette dernière action. Vous pouvez croire que ma joie n'a pas été médiocre d'entendre dire tout cela de vous; mais, pour en revenir à mon conte, ce fut donc sur cela que je vous écrivis ma seconde lettre, et cinq ou six jours après, j'ai reçu celle où je vois que vous vous plaignez de moi. Cependant, mon pauvre cousin, vous voyez bien que vous n'en avez aucun sujet; et là-dessus on peut tirer une belle moralité : c'est qu'il ne faut jamais condamner personne sans l'entendre. Voilà ce que j'avois à vous dire pour ma justification : peut-être qu'une autre auroit pu réduire les mêmes choses en moins de paroles; mais il faut que vous supportiez mes défauts en faveur de mon amitié; chacun a son style; le mien, comme vous voyez, n'est pas laconique.

Je ne crois pas avoir jamais rien lu de plus agréable que la description que vous me faites de l'adieu de votre maîtresse. Ce que vous dites que l'amour est un vrai *recommenceur* est tellement joli, et tellement vrai, que je suis étonnée que, l'ayant pensé mille fois, je n'aie jamais eu l'esprit de le dire. Je me suis même quelquefois aperçue que l'amitié se vouloit mêler en cela de contrefaire l'amour, et qu'en sa manière elle étoit aussi une vraie *recommenceuse*. Cependant, quoiqu'il n'y ait rien de plus galant que ce que vous me dites, sur toute votre affaire, je ne me sens point tentée de vous faire une pareille confidence sur ce qui se passe entre le surinten-

dant et moi, et je serois au désespoir de pouvoir vous mander quelque chose d'approchant. J'ai toujours avec lui les mêmes précautions et les mêmes craintes; de sorte que cela retarde notablement les progrès qu'il voudroit faire. Je crois qu'il se lassera enfin de vouloir recommencer toujours inutilement la même chose. Je ne l'ai vu que deux fois depuis six semaines, à cause d'un voyage que j'ai fait. Voilà ce que je puis vous en dire, et ce qui en est. Usez aussi bien de mon secret que j'userai du vôtre; vous avez autant d'intérêt que moi de le cacher.

Je ne vous dis rien de l'aventure de Bartet [a], je crois

[a] Bartet, né dans une condition basse, parvint à se faire nommer secrétaire du cabinet. Il s'étoit rendu utile à la reine mère et au cardinal, en se chargeant de leur correspondance pendant l'exil de ce dernier. Cet homme portoit à l'excès le caractère avantageux que l'on reproche souvent aux parvenus. Personne n'étoit à l'abri de ses railleries et de ses sarcasmes. Le duc de Candale, fils du duc d'Epernon, étoit alors l'homme à la mode; on voit même dans les chansons du temps qu'il avoit inventé une sorte de touffe de rubans que l'on appeloit *garniture à la Candale*, ou *galants*. Il passoit pour être bien avec la marquise de Gouville. Bartet la recherchoit aussi; il crut que le meilleur moyen de réussir auprès d'elle étoit de rendre ridicule le rival qui l'offusquoit. Il se permit de dire chez la marquise que si l'on ôtoit au duc de Candale ses grands cheveux, ses grandes manchettes, ses grands *canons*, et ses grosses touffes de *galants*, il ne paroîtroit plus qu'un squelette ou un atome. Le duc ne tarda pas à s'en venger. Vers la fin de juin 1655, Bartet passant, à dix heures du matin, en voiture, dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre, fut arrêté par onze cavaliers apostés par M. de Candale. Les uns s'emparèrent des rênes des chevaux, et menacèrent le cocher de leurs pistolets, tandis que deux autres entrèrent dans le carrosse, coupèrent à Bartet

qu'on vous l'aura mandée, et qu'elle vous aura fort diverti; pour moi, je l'ai trouvée tout-à-fait bien imaginée. Il y a une dame qu'on accuse d'avoir été les premiers jours demander si c'étoit un affront que cela, parcequ'elle avoit ouï dire à l'intéressé que ce n'étoit qu'une bagatelle. On dit que présentement il commence à sentir son mal, et à trouver qu'il eût été mieux qu'il n'eût pas été tondu. Adieu, mon pauvre cousin, ce n'est point ici une jolie lettre, ni une réponse digne de la vôtre, mais on n'est pas toujours en belle humeur. Il y a huit jours que je suis malade, cela fait tort à ma vivacité. Aimez-moi toujours bien, car pour moi je fais mon devoir sur votre sujet, et je vous souhaite un heureux retour.

tout un côté de ses cheveux, et ne le laissèrent aller qu'après avoir arraché son rabat, ses *canons* et ses manchettes. Cela fit beaucoup de bruit. On parla d'instruire contre le duc de Candale; mais ce duc étoit très puissant : il avoit mis fin, en 1652, à la guerre de la fronde, et des propositions de mariage avoient même eu lieu entre lui et mademoiselle de Martinozzi, nièce du cardinal, qui épousa depuis le prince de Conti. Aussi se contenta-t-il de répondre, par des plaisanteries, aux menaces du secrétaire du cabinet, qui ne put jamais parvenir à effacer cette avanie, et l'on ne donna aucune suite à cette affaire, quelque répréhensible que fût l'action du duc de Candale. Ces détails, la plupart inconnus, sont tirés des Mémoires *inédits* de Conrart.

20. ***

A Ménage.

Paris, ... (1655. [a])

Je vous rends grace de votre Malherbe, j'en ferai mon profit admirablement, et veux parer mon esprit de toutes sortes de belles choses, afin qu'il ne vous ennuie pas d'y demeurer. Celui qui me vint voir hier se contenteroit d'être placé plus bas, c'est-à-dire au cœur; mais il est persuadé que ce n'est pas une chose facile.

[a] Il m'avoit d'abord semblé que cette lettre devoit être placée à la date de 1666, époque à laquelle parut la première édition du Malherbe de Ménage; mais cette date ne pouvoit se concilier avec la fin de la lettre, évidemment relative au surintendant. Madame de Sévigné s'y exprime sur Fouquet d'une manière tout-à-fait analogue à ce qu'elle en écrivoit au comte de Bussy dans la lettre précédente. Voici comment on croit pouvoir résoudre cette difficulté. Ménage, dans la préface de son Malherbe, dit que le texte des œuvres de ce poëte, ainsi que la première feuille de ses observations, étoient imprimés, depuis plus de douze ans, et que, par un motif particulier, il en fit discontinuer l'impression. L'examen attentif d'un exemplaire de l'édition de 1666 confirme cet éclaircissement. La dernière page de la première feuille des observations ne cadre pas parfaitement avec la première page de la seconde feuille. Il me paroît démontré que Ménage aura donné à madame de Sévigné un exemplaire des poésies de Malherbe, sans les observations; il aura pu faire ce don dès 1654, mais on le place en 1655, à cause de ce qui est dit de Fouquet.

C'est pourquoi, quelque envie qu'il ait de se mettre à la mode, je vois bien que nous en demeurerons à l'estime et au respect. Je lui suis très obligé de la chaleur qu'il me témoigne pour vos intérêts; il me promet de faire des merveilles, et moi je vous conjure de vous guérir, et d'être persuadé que je vous aime et vous estime d'une façon tout extraordinaire. Dites toujours du bien de moi, cela me fait un honneur étrange.

---

21. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bavay, ce 13 août 1655.

J'ai reçu vos trois lettres, Madame, celle de Livry est effectivement très plaisante; mais, comme vous dites aussi, elle n'est pas la plus tendre du monde. Vous me parlez de désespoir et de larmes, tout exprès, ce me semble, pour me dire que ce n'est pas pour moi; je sais bien que je n'y dois pas prétendre, mais vous n'aviez que faire de m'exagérer si fort vos foiblesses pour un autre, et votre fermeté pour moi; quand on aime bien les gens qui vont à l'armée, on a plus de crainte pour le danger de leurs personnes que de joie dans l'espérance de l'honneur qu'ils vont acquérir. Je jurerois qu'il y a des mouvements de dépit dans ce que vous m'écrivez. Sur la fin, pourtant, vous vous radoucissez un peu, et, craignant que ce que vous me mandez sur mon départ

ne sente trop la rudesse de *Rome naissante*, vous vous radoucissez sur mon retour.

Pour votre lettre du 14 juillet, il n'y a rien de si obligeant ni de si flatteur que ce que vous me dites sur mes gardes de Landrecy; j'ai bien ri en lisant vos contre-vérités, et la honte que vous me mandez avoir eue des mauvaises actions que j'ai faites.

Pour votre troisième lettre, je vous dirai que, pour n'être pas d'un style laconique, elle ne laisse pas d'être fort agréable; je serois bien fâché qu'elle fût plus courte, et vous avez tort de dire que vous écririez mieux si vous n'étiez malade; vous vous portez mieux que vous ne pensez, et moi, ma chère cousine, je suis à vous mille fois plus tendrement que je ne saurois l'exprimer.

Je vous écris fort à la hâte, parcequ'il y a une heure que l'armée est en marche; je ne vous écris pas en galopant, comme vous me mandiez l'autre jour que vous faisiez, mais je vais galoper dans un moment pour vous avoir écrit.

---

22. **

Du même à la même.

Du camp d'Angres, le 7 octobre 1655.

Je suis fort aise, Madame, que vous m'assuriez que M. le surintendant souhaite de trouver que j'ai raison dans l'affaire qu'on a voulu me susciter avec lui. Cela

ne laisse pas de me surprendre, et je trouve fort extraordinaire qu'il aime mieux avoir sujet de se plaindre de madame de Martel que de moi.

M. le cardinal de Mazarin a été une seconde fois à l'armée pour voir Condé et Saint-Guilain, et pour laisser ces places en état de ne rien craindre en hiver, et de se passer de nous jusqu'au printemps. Son Eminence m'a fort bien traité, et m'a fait donner mille écus pour achever ma campagne.

Il y a deux ou trois jours qu'en causant avec M. de Turenne je vins à vous nommer; il me demanda si je vous voyois; je lui dis qu'oui, et qu'étant cousins-germains, et de même maison, je ne voyois pas une femme plus souvent que vous; il me dit qu'il vous connoissoit, et qu'il avoit été vingt fois chez vous sans vous rencontrer; qu'il vous estimoit fort, et qu'une marque de cela étoit l'envie qu'il avoit de vous voir, lui qui ne voyoit aucune femme; je lui dis que vous m'aviez parlé de lui; que vous aviez su l'honneur qu'il vous avoit fait, et que vous m'aviez témoigné lui en être très obligée [a].

A propos de cela, Madame, il faut que je vous dise que je ne pense pas qu'il y ait au monde une personne si généralement estimée que vous; vous êtes les délices du genre humain : l'antiquité vous auroit dressé des autels, et vous auriez assurément été déesse de quelque chose. Dans notre siècle, où l'on n'est pas si prodigue d'encens, et sur-tout pour le mérite vivant, on se con-

[a] Ce passage, altéré dans les éditions qui se sont faites successivement des Mémoires de Bussy-Rabutin, est ici rétabli comme on le lit dans le manuscrit de Bussy.

tente de dire qu'il n'y a point de femme à votre âge plus vertueuse ni plus aimable que vous. Je connois des princes du sang, des princes étrangers, de grands seigneurs façon de princes, de grands capitaines, des gentilshommes, des ministres d'état, des magistrats et des philosophes, qui fileroient pour vous si vous les laissiez faire. En pouvez-vous demander davantage? A moins que d'en vouloir à la liberté des cloîtres, vous ne sauriez aller plus loin.

J'oubliois de vous dire qu'il y a deux mois que Humières [a] disant à Nogent [b] quelque chose qui lui déplut, celui-ci donna du bout de ses gants sur le chapeau de l'autre. M. le cardinal et M. de Turenne défendirent à Humières, de la part du roi, d'en avoir aucun ressentiment; mais La Châtre, son beau-frère, fit appeler Nogent par un gentilhomme de ses parents nommé Sainte-Fère, lieutenant d'Humières. Nogent ne voulut point se battre, et il dit depuis qu'il n'avoit tenu qu'à Sainte-Fère qu'il n'eût satisfait La Châtre. Il y a huit jours que Sainte-Fère lui faisant un éclaircissement là-dessus, Nogent le traita de petit mignon, et ne lui voulut donner aucune satisfaction. Sainte-Fère, qui tenoit un fouet de postillon à la main, lui en donna quelques coups. Nogent dit qu'il n'avoit point été frappé, et que Humières a voulu le faire assassiner. Humières dit qu'il n'a aucune part à cela, que véritablement, s'il avoit cru

[a] Louis de Crevant d'Humières, maréchal de France en 1668; il avoit épousé, en 1653, Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre.

[b] Armand de Bautru, comte de Nogent.

être offensé, il auroit fait donner cent coups de bâton à Nogent par un de ses domestiques, et même il veut bien que Nogent croie que c'est lui qui lui a fait faire cette insulte.

23.

Du même à la même.

A Noyon, le 7 novembre 1655.

J'attends ici la venue du Messie, Madame, c'est-à-dire les ordres du quartier d'hiver, avec une fort grande impatience. Je ne m'ennuie pas trop, vu la saison. Cela soit dit sans vous offenser, ma chère cousine, il me semble que je devrois m'ennuyer par-tout où vous n'êtes pas. Je me lève tard, je me couche de bonne heure; je vais, je viens, j'entre en colère, j'en sors, je prie Dieu, je l'offense, et comme cela les journées d'hiver ne durent rien.

Aussitôt que j'aurai mon congé, j'irai à Compiégne faire ma cour; et si je dois servir cet hiver sur la frontière, comme je l'ai demandé, je serai bien pressé de partir si je ne vais pas vous dire adieu; en tout cas je vous écrirai, Madame, et par-tout je vous aimerai de tout mon cœur.

Mes amitiés, je vous prie, à tous mes rivaux, fussent-ils quatre fois autant qu'ils ne sont.

24. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 25 novembre 1655.

Vous faites bien l'entendu, M. le Comte; sous ombre que vous écrivez comme un petit Cicéron, vous croyez qu'il vous est permis de vous moquer des gens; à la vérité, l'endroit que vous avez remarqué m'a fait rire de tout mon cœur; mais je suis étonnée qu'il n'y eût que cet endroit de ridicule, car, de la manière dont je vous écrivis, c'est un miracle que vous ayez pu comprendre ce que je voulois vous dire, et je vois bien qu'en effet vous avez de l'esprit, ou que ma lettre est meilleure que je ne pensois : quoi qu'il en soit, je suis bien aise que vous ayez profité de l'avis que je vous donnois.

On m'a dit que vous sollicitiez de demeurer sur la frontière cet hiver : comme vous savez, mon pauvre Comte, que je vous aime un peu rustaudement, je voudrois qu'on vous l'accordât, car on dit qu'il n'y a rien qui avance tant les gens, et vous ne doutez pas de la passion que j'ai pour votre fortune; ainsi, quoi qu'il puisse arriver, je serai contente. Si vous demeurez sur la frontière, l'amitié solide y trouvera son compte; si vous revenez, l'amitié tendre sera satisfaite.

On dit que madame de Châtillon [a] est chez l'abbé

[a] Elisabeth-Angélique de Montmorency, sœur du maréchal de

Fouquet [a], cela paroît fort plaisant à tout le monde.

Madame de Roquelaure [b] est revenue tellement belle, qu'elle défit hier le Louvre à plate couture : ce qui donne une si terrible jalousie aux belles qui y sont, que par dépit on a résolu qu'elle ne seroit pas des après-soupers, qui sont gais et galants comme vous savez. Madame de Fiennes voulut l'y faire demeurer hier; mais on comprit par la réponse de la reine qu'elle pouvoit s'en retourner.

Le prince d'Harcourt [c] et La Feuillade [d], eurent querelle avant-hier chez Jeannin; le prince disant que le chevalier de Grammont avoit l'autre jour ses poches pleines d'argent, il en prit à témoin La Feuillade, qui dit que cela n'étoit point, et qu'il n'avoit pas un sou. — Je vous dis que si. — Je vous dis que non. — Taisez-vous, La Feuillade. — Je n'en ferai rien. — Là-dessus le prince lui jette une assiette à la tête; l'autre lui jette un couteau; ni l'un ni l'autre ne porte : on se met entre deux, on les fait embrasser; le soir ils se parlent au Louvre, comme si de rien n'étoit. Si vous avez jamais vu le procédé des

Luxembourg, alors veuve de Gaspard de Coligni, duc de Châtillon, et depuis duchesse de Mekelbourg.

[a] Basile Fouquet, abbé de Barbeaux et de Rigny, chancelier des ordres du roi, frère du surintendant. Il étoit au nombre des amants de madame de Châtillon. *Voyez les Amours des Gaules.*

[b] Charlotte-Marie de Daillon, fille du comte du Lude; elle avoit alors 21 ans. Elle mourut en 1657. (*Voyez* la note sur la lettre de Bussy, du 17 août 1654.)

[c] Charles de Lorraine III du nom, du vivant de son père, prince d'Harcourt.

[d] François, vicomte d'Aubusson, duc de La Feuillade, pair, et depuis maréchal de France.

académistes [a] qui ont *campo*, vous trouverez que cette querelle y ressemble fort.

Adieu, mon cher cousin, mandez-moi s'il est vrai que vous vouliez passer l'hiver sur la frontière, et croyez bien que je suis la plus fidèle amie que vous ayez au monde.

---

25. ***

A Ménage.

Paris, ... (vers 1656.)

Si Montreuil [b] n'étoit point douze fois plus étourdi qu'un hanneton, vous verriez bien que je ne vous ai

[a] On appeloit alors les écoliers *académistes*.

[b] Matthieu de Montereul, ou Montreuil, poëte dont Boileau s'est un peu moqué :

On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
Grossir impunément les feuillets d'un recueil.
(Satire VII, v. 83.)

Ce poëte avoit de la grace, et quelques unes des petites pièces qui restent de lui sont exemptes d'afféterie. On se rappelle ce joli madrigal qu'il fit pour madame de Sévigné, jouant à Colin-Maillard.

De toutes les façons vous avez droit de plaire,
Mais sur-tout vous savez nous charmer en ce jour;
Voyant vos yeux bandés, on vous prend pour l'Amour,
Les voyant découverts, on vous prend pour sa mère.

Montreuil est mort en 1692; il étoit secrétaire de Daniel de Cosnac, évêque de Valence.

fait aucune malice, car il se chargea de vous faire savoir que je ne pouvois vous aller prendre, et me le promit si sérieusement, que, croyant ce qu'il me disoit, qu'il n'étoit plus si fou qu'il avoit été, je m'en fiai à lui, et c'est la faute que je fis. Outre cela, le temps épouvantable qu'il fit vous devoit assez dire que je n'irois point au cours. Tout cela vous fait voir que je n'ai aucun tort; c'est pourquoi je vous conseille, puisque vous êtes revenu de Pontoise, de n'y point retourner pour vous pendre; cela n'en vaut pas la peine, et vous y serez toujours reçu quand vous voudrez bien. Mon cher, croyez que je ne suis point irrégulière pour vous, et que je vous aime très fort.

26. ***

Du Comte DE BUSSY-RABUTIN *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

Au camp devant Valenciennes, ce 9 juillet 1656 [a].

Il y a six jours que je suis ici, Madame, vous avez pu voir une lettre que j'écrivis à notre ami Corbinelli du

[a] Je n'ai pas cru devoir omettre les deux lettres suivantes, quoiqu'elles ne se rapportent pas directement à Mme de Sévigné. L'historien y trouvera des détails qu'il chercheroit ailleurs inutilement. L'éditeur des Mémoires du comte de Bussy-Rabutin a supprimé tout ce qu'apprend le manuscrit sur l'affaire des lignes de Valenciennes; on y voit cependant de nouveaux motifs d'admirer la fermeté du maréchal de Turenne, qui, en présence d'une armée victorieuse, parvint à force

jour que j'arrivai. Les choses sont presque dans le même état; nous n'avons guère avancé depuis. Vous avez déja pu savoir la mort de trois capitaines aux gardes, la blessure du chevalier de Créqui [a] à la tête, du marquis de Sillery [b] à la mâchoire, du marquis de Lauresse au bras, et de Molondin [c] à la jambe.

La nuit du 7 au 8, les ennemis vinrent sur les onze heures à nos lignes, d'abord du côté des Lorrains, et peu de temps après au quartier de Picardie; et cela pour reconnoître notre contenance, et pour nous fatiguer par de petites alarmes, car il ne parut point d'infanterie. Le matin du 8, il sortit trois escadrons de la ville sur les Lorrains, et, comme tout le monde y couroit, un cavalier des nôtres se détacha, et tira de quatre pas un coup de mousqueton à La Feuillade, et puis lui demanda : Qui vive? La Feuillade répondit : Vive La Feuillade! Si vous me demandez pourquoi ce cavalier lui en vouloit, je n'en sais point d'autre raison, si ce n'est qu'il falloit que ce jour-là La Feuillade ressemblât à un Espagnol.

La même nuit du 7 au 8, la contrescarpe fut prise; ce

de courage, et presque d'audace, à faire passer son intrépidité dans le cœur de ses soldats, découragés par la défaite du maréchal de La Ferté. Peut-être un jour une nouvelle édition des Mémoires de Bussy-Rabutin rendra-t-elle au public quelques fragments, propres à jeter de la lumière sur plusieurs points historiques.

[a] François de Créqui, alors lieutenant-général des armées du roi, et depuis maréchal de France.

[b] Louis Roger Brulart, marquis de Sillery, mestre de camp d'infanterie.

[c] Molondin étoit mestre de camp des gardes suisses. (*Manuscrit de Bussy*.)

qui coûta beaucoup de braves gens au régiment de Turenne.

Voici une des plus grandes entreprises que nous ayons faites depuis la guerre; nous attaquons la plus grande ville des Pays-Bas, où sont les magasins d'Espagne; il y a plus de quinze ou seize cents hommes de guerre dedans, et plus de dix mille habitants portant les armes, qui servent comme des troupes réglées. Nous avons à la portée du fauconneau de nos lignes une armée ennemie de vingt mille hommes, dans laquelle est le prince de Condé, qui observe tous nos mouvements, et qui nous tient dans une contrainte épouvantable [a]. Cependant l'ordre est si bon parmi nous, et nos troupes sont si bien intentionnées, que j'attends un bon succès de notre entreprise. Je ne doute pas que les ennemis ne fassent une attaque aux lignes; si c'est de notre côté, ils seront repoussés; je ne vous dis pas cela comme un fanfaron et sans connoissance de cause.

Par le premier ordinaire je vous manderai ce qui sera arrivé; je sais le plaisir qu'on fait en donnant promptement des nouvelles sûres et d'importance comme celles-ci.

J'oubliois de vous dire que j'ai vu M. de La Trousse [b]

[a] L'armée espagnole étoit commandée par don Juan d'Autriche, le prince de Condé et le marquis de Caracène. (*Voyez* Reboulet.)

[b] Philippe-Auguste Le Hardi, marquis de La Trousse, cousin-germain de Mme de Sévigné. Son grand-père, Nicolas Le Hardi, sieur de La Trousse, avoit été prévôt de l'hôtel en 1558 (*Voyez* le Traité de la Prévôté de l'Hôtel de Miraulmont); la terre de La Trousse, en Brie, fut érigée en marquisat en faveur de son père, par lettres du mois d'août 1615.

qui se porte fort bien, aux enseignes qu'il me demanda un jugement pour un cavalier qu'il répétoit, et que je condamnai. Adieu, ma belle cousine.

---

27. ***

Du même à la même.

Au camp du Quesnoy, le 20 juillet 1656.

Je vous aurois plus tôt tirée de peine, Madame, si j'avois eu plus tôt le loisir et la commodité de vous apprendre de mes nouvelles; mais, depuis notre retraite de Valenciennes jusqu'à présent, j'ai toujours été à cheval ou sur la paillasse, et je n'ai point su qu'il partît de courrier de l'armée qu'aujourd'hui.

Vous saurez donc, Madame, que le 16 de ce mois, à deux heures du matin, les lignes du maréchal de La Ferté furent attaquées par l'armée des ennemis, et forcées sans résistance, hormis du côté des gardes françoises et de la marine, qui en firent beaucoup; mais ils furent pris par derrière. Nous ne pûmes secourir cette armée, parceque, du côté que les ennemis firent le plus grand effort, il n'y avoit qu'une digue fort étroite et longue de huit cents pas, sur l'Escaut et les prairies que ceux de Bouchain avoient inondées, par laquelle nous pussions nous communiquer; et cette inondation fit aussi que fort peu de gens se purent sauver. Le maréchal de La Ferté fut

pris; le comte d'Etrées [a], le comte de Grand-Pré et Gadagne [b], lieutenants-généraux, pris; Moret, Riberpré, le marquis de Renel [c], Vervin, Thianges, La Trousse, Pradel, Poillac, La Luserne, et plus de quatre cents officiers, cavalerie ou infanterie, pris; le marquis d'Etrées [d], volontaire, tué; La Roque-Saint-Chamarant, mestre de camp de cavalerie, pris; Belsunce [e], mestre de camp d'infanterie, tué; et bien d'autres que nous ne savons pas encore.

Le marquis d'Uxelles [f] se sauva par la digue, Bellefonds à la nage; le débris de cette armée qui pouvoit être de deux mille hommes, cavalerie ou infanterie, se retira à Condé. Notre armée marcha au Quesnoy sans ordre de bataille; nous y trouvâmes deux mille hommes qui venoient de France pour nous joindre.

Le lendemain dix-sept, ayant fait revue, nous trouvâmes huit mille hommes de pied et huit mille chevaux dans l'armée de Turenne; cinq cents chevaux et trois cents hommes de pied dans celle de La Ferté.

Le mardi dix-huit, les ennemis se vinrent poster à notre vue de l'autre côté du Quesnoy, un petit ruisseau

[a] Jean, comte d'Etrées, depuis maréchal de France.

[b] Louis d'Hostun de Gadagne, comte de Verdun.

[c] Clériadus, chevalier de Malte, marquis de Renel depuis la mort de Bernard, son frère aîné; suivant Moreri, Clériadus auroit été tué sous Valenciennes.

[d] Louis, marquis d'Etrées, frère cadet, et consanguin du comte d'Etrées.

[e] Elie de Belsunce, tué à la tête du régiment de son nom.

[f] Louis Châlon du Blé, marquis d'Uxelles, père du maréchal de ce nom.

entre deux. Leur dessein étoit, à ce que nous croyons, d'assiéger le Quesnoy, si nous en eussions déja été éloignés, ou de nous attaquer si nous eussions fait devant eux une méchante démarche; mais, malheureusement pour eux, ils nous ont trouvés bien postés, fiers et témoignant ne respirer que la vengeance de la défaite de nos camarades.

Ce matin ils ont décampé de devant nous, et nous ont laissés douter, deux heures durant, s'ils ne vouloient point nous livrer bataille; mais enfin ils ont repris le chemin de Valenciennes, et nous croyons qu'ils vont faire le siége de Condé, que nous aurons bien de la peine à secourir. Voilà notre aventure, Madame, que vous ne pouvez apprendre plus véritablement.

Le 17, j'envoyai mon trompette savoir ce qu'étoit devenu La Trousse; il revint le lendemain sans avoir pu parler à lui, mais ayant appris qu'il se portoit fort bien. J'oubliois de vous dire que toute l'armée de La Ferté a perdu son bagage, hormis Bellefonds [a] qui a sauvé sa vaisselle d'argent.

---

28. **

Du même à la même.

Au camp de Blecy, le 4 août 1657.

Votre lettre est fort agréable, ma belle cousine; elle m'a fort réjoui. Qu'on est heureux d'avoir une bonne

[a] Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, qui fut depuis maréchal de France.

amie qui ait autant d'esprit que vous! Je ne vois rien de si juste que ce que vous écrivez, et l'on ne peut pas vous dire : ce mot-là seroit plus à propos que celui que vous avez mis. Quelque complaisance que je vous doive, Madame, vous savez que je vous parle assez franchement pour ne pas vous dire ceci, si je ne le pensois; et vous ne doutez pas que je ne m'y connoisse un peu, puisque j'ose bien juger des ouvrages de Chapelain, et que je censure quelquefois assez justement ses pensées et ses paroles. Je vous envoie copie de la lettre que j'ai écrite à la marquise d'Uxelles. Elle me mande que si j'aime les grands yeux et les dents blanches, elle aime de son côté les gens tendres et les amoureux transis; et que, ne me trouvant pas comme cela, je me tienne pour éconduit : elle revient après; et sur ce que je lui mande que je la quitterai si elle me rebute, et qu'à moins de se déguiser en maréchale pour me surprendre, elle ne m'y rattrapera plus; elle me répond que je ne me désespère point, et qu'elle me promet de se donner à moi, quand elle sera parvenue à la dignité pour laquelle, à ce qu'elle dit, on la mange jusqu'aux os; que mon poulet ne pouvoit lui être rendu plus mal à propos, et que, n'ayant pas un denier, elle étoit dans la plus méchante humeur du monde.

J'écris à Corbinelli de vous dire ce qui s'est passé entre M. de Turenne et moi depuis que je suis à l'armée, et qu'enfin nous avons fait une réconciliation qui me paroît assez sincère; je ne sais si cette paix durera.

J'ai gagné huit cents louis d'or depuis quatre ou cinq jours; si je n'en gagne pas davantage, c'est qu'on appré-

hende ma fortune : je ne trouve plus personne qui veuille jouer contre moi.

Voulez-vous savoir la vie que nous faisons, Madame? je m'en vais vous la dire. Quand l'armée marche, nous travaillons comme des chiens ; quand elle séjourne, il n'y a pas de fainéantise égale à la nôtre. Nous poussons toujours les choses aux extrémités. On ne ferme pas l'œil trois ou quatre jours durant, ou bien on est trois ou quatre jours sans sortir du lit ; on fait bonne chère, ou l'on meurt de faim.

Les ennemis sont campés entre Bethune et la Battée, attendant tranquillement la prise de Montmédy, qu'ils ne jugent pas d'assez grande importance pour hasarder un combat en voulant la secourir. Adieu, ma belle cousine.

---

29. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *à* MÉNAGE.

(Vers 1658.)

Vous me dites des choses si obligeantes de l'estime que vous avez donnée de moi à M. Servien[a], qu'encore que de moi j'y aie peu contribué, et que je craigne même

[a] Abel Servien, marquis de Sablé ; il étoit surintendant des finances conjointement avec Fouquet, qui en remplit seul les fonctions après la mort de M. Servien, arrivée le 17 février 1659. Il commença les embellissements de Meudon, qui fut beaucoup augmenté par M. de Louvois, et qu'après la mort de ce dernier, le roi acheta pour Mgr le dauphin *Voyez* la lettre de madame de Coulanges, du 24 juin 1695

de la détruire, si j'ai jamais l'honneur de le voir, je ne laisse pourtant pas d'en sentir une certaine gloire, que toute autre personne ne m'auroit pu donner; et je ne sais si je ne serai point obligée, pour reconnoître en quelque façon les civilités que vous me faites de sa part, de m'informer plus soigneusement de sa santé, ayant appris qu'il étoit malade. En attendant que vous m'en ayez dit votre avis, j'espère que, lorsque vous avez été si ponctuel à me mander ses sentiments, vous le serez de même à lui en témoigner ma reconnoissance, et que vous voudrez bien l'assurer pour moi que je suis sa très obéissante servante.

M. DE RABUTIN-CHANTAL.

---

30. ***

Du Comte DE BUSSY-RABUTIN.

A partir de cette époque, la correspondance de Mme de Sévigné avec le comte de Bussy-Rabutin éprouve une interruption de huit années. On a cru devoir en insérer ici le motif, tel que l'a donné Bussy lui-même, dans son manuscrit, véritable monument de famille destiné à ses enfants. On verra plus loin Bussy entrer avec sa cousine dans de vives explications; mais on aimera mieux encore le voir seul avec lui-même, rendre une entière justice à madame de Sévigné.

Un peu avant la campagne de 1658 je me brouillai avec madame de Sévigné. J'eus tort dans le sujet de ma brouillerie[a], mais le ressentiment que j'en eus fut le comble de mon injustice : je ne saurois jamais assez me

[a] On en verra la cause dans la lettre 54. Bussy, dans son injuste ressentiment, fit de madame de Sévigné le portrait qu'on lit dans

condamner en cette rencontre, ni avoir assez de regret d'avoir offensé la plus jolie femme de France, ma proche parente, que j'avois toujours fort aimée, et de l'amitié de laquelle je ne pouvois pas douter. C'est une tache à ma vie que j'essayai véritablement de laver quand on arrêta le surintendant Fouquet[a], en prenant hautement à la cour le parti de la marquise, contre des gens qui la vouloient confondre avec les maîtresses de ce ministre. Ce ne fut pas seulement la générosité qui m'obligea d'en user ainsi, ce fut encore la justice. Avant que de m'embarquer à la défense de la marquise, je consultai Le Tellier, qui seul avoit vu avec le roi les lettres qui étoient dans la cassette de Fouquet. Il me dit que celles de la marquise étoient des lettres d'une amie qui avoit bien de l'esprit, et qu'elles avoient bien plus réjoui le roi que les douceurs fades des autres lettres; mais que le surintendant avoit mal-à-propos mêlé l'amour avec l'amitié[b]. La marquise me sut bon gré de l'avoir défen-

les Amours des Gaules. La publication ne fut pas son ouvrage; il paroît qu'elle doit être attribuée à madame de La Baume. (*Voyez* une note de la lettre 54.)

[a] Fouquet fut arrêté à Nantes le 5 septembre 1661. On ne peut rien lire de plus curieux sur cet évènement que la lettre de Louis XIV à Anne d'Autriche. (*OEuvres de Louis XIV*, tome V, page 50.)

[b] Bussy-Rabutin, dans ses Mémoires imprimés, tome II, page 53, édit. in-12 de 1768, raconte brièvement la conversation qu'il avoit eue avec M. Le Tellier, relativement aux lettres trouvées dans la cassette de Fouquet; et dans le manuscrit des Mémoires on lit ce passage qui est resté inédit jusqu'à présent:

« Quoique nous fussions brouillés alors, elle et moi, je pris son « parti hautement par-tout, jusque-là que mon beau-frère de Rouville

due; son bon cœur et le sang l'obligèrent de me pardonner; depuis ce temps-là, qui a été celui de ma disgrace, elle s'est rechauffée pour moi; et, hors quelques éclaircissements, et quelques petits reproches, qu'un fâcheux souvenir lui a arrachés, il n'y a point de marques d'amitié que je n'en aie reçues, ni aussi de reconnoissance que je ne lui en aie donnée, et que je ne lui en donne le reste de ma vie.

---

31. ***

De Madame de Sévigné *à M.* de Pomponne [a].

Aux Rochers, ce 11 octobre 1661.

Il n'y a rien de plus vrai que l'amitié se réchauffe quand on est dans les mêmes intérêts: vous m'avez écrit si obligeamment là-dessus, que je ne puis y répondre plus juste qu'en vous assurant que j'ai les mêmes sentiments

« la mettant un jour au rang des maîtresses de Fouquet, et moi la « justifiant, il me dit que cela étoit plaisant de me la voir défendre « après en avoir parlé comme j'avois fait. Je lui répondis que, dans « toute ma colère, je n'avois jamais touché à sa réputation; et sur ce « qu'il rebattoit encore qu'après avoir tant fait de bruit contre elle, « ce n'étoit pas à moi à la défendre, je lui dis que je n'aimois pas le « bruit, si je ne le faisois. »

[a] Simon Arnauld, marquis de Pomponne. Il étoit l'ami de M. Fouquet; ce ministre avoit même contribué à son mariage avec mademoiselle Ladvocat. La disgrace de Fouquet rejaillit sur ses amis: Arnauld fut relégué à Verdun.

pour vous que vous avez pour moi, et qu'en un mot je vous honore et vous estime d'une façon toute particulière. Mais que dites-vous de tout ce qu'on a trouvé dans ces cassettes[a]? Eussiez-vous jamais cru que mes pauvres lettres, pleines du mariage de M. de La Trousse[b] et de toutes les affaires de sa maison, se trouvassent placées si mystérieusement? Je vous assure que, quelque gloire que je puisse tirer par ceux qui me feront justice, de n'avoir jamais eu avec lui d'autre commerce que celui-là, je ne laisse pas d'être sensiblement touchée de me voir obligée de me justifier, et peut-être fort inutilement à l'égard de mille personnes qui ne comprendront jamais cette vérité. Je pense que vous comprenez bien aisément la douleur que cela fait à un cœur comme le mien. Je vous conjure de dire sur cela ce que vous en savez; je ne puis avoir assez d'amis en cette occasion. J'attends avec impatience monsieur votre frère[c] pour me consoler

[a] Les cassettes du surintendant Fouquet. On a vu dans la lettre précédente les détails que Bussy nous a transmis sur la nature de la correspondance de madame de Sévigné avec Fouquet. On la croit entièrement perdue. Les recherches les plus amples, faites même dans les archives du royaume, n'ont pu en faire retrouver le moindre fragment.

[b] Cousin-germain de madame de Sévigné. Il avoit épousé Marguerite de Lafond. (*Voyez* la note de la page 50.)

[c] Antoine Arnauld, abbé de Chaumes. Il étoit l'aîné des enfants d'Arnauld-d'Andilly; ayant embrassé l'état ecclésiastique, il donna, par contrat de mariage, la plus grande partie de son bien à son frère de Pomponne. Il a laissé des Mémoires curieux. On ne lira pas sans intérêt le passage suivant :

« Ce fut en 1657 que M. de Sévigné (*Renaud*) me fit faire con-

un peu avec lui de cette bizarre aventure : cependant je ne laisse pas de souhaiter de tout mon cœur du soulagement aux malheureux, et je vous demande toujours, Monsieur, la continuation de l'honneur de votre amitié.

RABUTIN-CHANTAL.

---

32. ***

A MÉNAGE.

Aux Rochers, le 22 octobre 1661.

Je me doutois bien que vous auriez prévenu ma prière, et qu'il ne falloit rien dire à un ami aussi généreux que

« noissance avec l'illustre marquise de Sévigné, sa nièce, dont le nom « seul vaut un éloge à ceux qui savent estimer l'esprit, l'agrément et « la vertu. On peut dire d'elle une chose fort avantageuse et fort sin- « gulière : qu'une des plus dangereuses plumes de France (*Bussy-* « *Rabutin*) ayant entrepris de médire d'elle, comme de beaucoup « d'autres, a été contrainte, par la force de la vérité, de lui feindre « des défauts purement imaginaires, ne lui en ayant pu trouver de « réels. Il me semble que je la vois encore telle qu'elle me parut la « première fois que j'eus l'honneur de la voir, arrivant dans le fond « de son carrosse tout ouvert, au milieu de M. son fils et de made- « moiselle sa fille ; tous trois tels que les poëtes représentent Latone « au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane, tant il éclatoit « d'agrément et de beauté dans la mère et dans les enfants. Elle me « fit l'honneur dès-lors de me promettre de l'amitié, et je me tiens « fort glorieux d'avoir conservé jusqu'à cette heure un don si cher et « si précieux.

(*Mémoires* de l'abbé Arnauld, 1756, 3e part., p. 62.)

vous. Je suis au désespoir de ce qu'au lieu de vous écrire comme je fis, je ne vous envoyai point tout d'un train une lettre de remerciement : vous la méritiez dès-lors, et je suis honteuse d'avoir tant perdu de temps avant de vous la faire. Je m'en acquitte présentement, et vous supplie de croire que j'ai toute la reconnoissance que je dois de vos bontés. Je vous demande un compliment à mademoiselle de Scudéri sur le même sujet. Je crois que vous n'aurez pas manqué de faire ceux dont je vous chargeois dans ma dernière. Vous m'avez fait un extrême plaisir de me mander le détail de la grande nouvelle dont il est présentement question[a]; il n'en falloit pas une moindre pour faire oublier celles que l'on découvre tous les jours dans les cassettes de monsieur le surintendant. Je voudrois de tout mon cœur que cela le fît oublier tout-à-fait lui-même.

Je suis avec sincérité votre très humble servante,

RABUTIN-CHANTAL.

[a] Il est vraisemblable que cette nouvelle étoit le démêlé très vif qui avoit eu lieu à Londres le 10 octobre, pour la préséance, entre le comte d'Estrades, ambassadeur de France en Angleterre, et le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne. Cette puissance fit une réparation égale à l'offense; Batteville fut révoqué, et le marquis de La Fuentès fit, en présence de tous les ministres étrangers, une déclaration, par laquelle il assura Louis XIV que le roi, son maître, avoit envoyé ses ordres à tous ses ambassadeurs et ministres, afin qu'ils eussent à ne pas concourir avec ceux de Sa Majesté.



33.

A M. DE POMPONNE.

Aujourd'hui lundi 17 novembre 1664, M. Fouquet a été pour la seconde fois sur la sellette; il s'est assis sans façon comme l'autre fois[a]. M. le chancelier a recommencé à lui dire de lever la main : il a répondu qu'il avoit déja dit les raisons qui l'empêchoient de prêter le serment. Là-dessus M. le chancelier s'est jeté dans de grands discours, pour faire voir le pouvoir légitime de la chambre; que le roi l'avoit établie, et que les commissions avoient été vérifiées par les compagnies souveraines.

M. Fouquet a répondu que souvent on faisoit des choses par autorité, que quelquefois on ne trouvoit pas justes, quand on y avoit fait réflexion.

M. le chancelier a interrompu : comment! vous dites donc que le roi abuse de sa puissance? M. Fouquet a répondu : c'est vous qui le dites, Monsieur, et non pas moi : ce n'est point ma pensée, et j'admire qu'en l'état où je suis, vous me vouliez faire une affaire avec le roi; mais, Monsieur, vous savez bien vous-même qu'on peut être surpris. Quand vous signez un arrêt, vous le croyez

[a] Fouquet comparut, pour la première fois, devant la chambre de justice de l'Arsenal, le 14 novembre 1664. Il se plaça de lui-même sur la sellette, quoiqu'on lui eût préparé un siége à côté. (Procès de Fouquet, tome XII, page 335.)

juste, le lendemain vous le cassez : vous voyez qu'on peut changer d'avis et d'opinion.

Mais cependant, a dit M. le chancelier, quoique vous ne reconnoissiez pas la chambre, vous lui répondez, vous lui présentez des requêtes, et vous voilà sur la sellette. Il est vrai, Monsieur, a-t-il répondu, j'y suis; mais je n'y suis pas par ma volonté; on m'y mène; il y a une puissance à laquelle il faut obéir, et c'est une mortification que Dieu me fait souffrir, et que je reçois de sa main; peut-être pouvoit-on bien me l'épargner après les services que j'ai rendus, et les charges que j'ai eu l'honneur d'exercer.

Après cela, M. le chancelier a continué l'interrogatoire de la pension des gabelles, où M. Fouquet a très bien répondu. Les interrogations continueront, et je continuerai de vous le mander fidèlement; je voudrois seulement savoir si mes lettres vous sont rendues sûrement[a].

Madame votre sœur[b], qui est à nos Dames du faubourg, a signé (*le formulaire*); elle voit à cette heure la communauté, et paroît fort contente.

Madame votre tante ne paroît pas en colère contre elle; je ne croyois point que ce fût celle-là qui eût fait le saut, il y en a encore une autre. Vous savez sans doute notre déroute de Gigeri[c], et comme ceux qui ont donné

[a] Arnauld-de-Pomponne, après avoir été relégué un an à Verdun, avoit obtenu de venir à La Ferté-sous-Jouarre; il y resta dix-huit mois, après lesquels il lui fut permis de revenir à Pomponne, où il étoit alors.

[b] Angélique-Thérèse Arnauld-d'Andilly.

[c] Le marquis de Gadagne, à la tête d'un corps de 6,000 hommes,

les conseils veulent jeter la faute sur ceux qui ont exécuté; on prétend faire le procès à Gadagne; il y a des gens qui en veulent à sa tête : tout le public est persuadé pourtant qu'il ne pouvoit pas faire autrement. On parle fort ici de M. d'Alet, qui a excommunié les officiers subalternes du roi qui ont voulu contraindre les ecclésiastiques à signer. Voilà qui le brouillera avec M. votre père, comme cela le réunira avec le P. Annat [a].

Adieu, je sens l'envie de causer qui me prend, je ne veux pas m'y abandonner, il faut que le style des relations soit court.

34.

Au même.

Mardi au soir. (18 novembre [b] 1664.)

J'ai reçu votre lettre qui m'a fait bien voir que je n'oblige pas un ingrat; jamais je n'ai rien vu de si agréable,

s'étoit emparé, le 22 juillet, de Gigeri, petite place auprès d'Alger. Le roi vouloit y former un établissement, afin de mettre un terme aux brigandages des Algériens; mais nos soldats ayant été attaqués par ces barbares avant que leurs retranchements fussent achevés, affoiblis par le climat et les maladies, perdirent courage, et se rembarquèrent en désordre, dans la nuit du 30 au 31 octobre, sans vouloir écouter les ordres de leurs chefs.

[a] Contre-vérité. Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, a été l'un des prélats de France qui ont épousé le plus chaudement la cause du jansénisme. Le P. Annat, jésuite et confesseur du roi, ne combattoit pas moins fortement ce parti.

[b] Cette lettre a été placée jusqu'à présent à la suite de celle du

ni de si obligeant : il faudroit être bien exempte d'amour-propre pour n'être pas sensible à des louanges comme les vôtres. Je vous assure donc que je suis ravie que vous ayez bonne opinion de mon cœur, et je vous assure de plus, sans vouloir vous rendre douceurs pour douceurs, que j'ai une estime pour vous infiniment au-dessus des paroles dont on se sert ordinairement pour expliquer ce que l'on pense, et que j'ai une joie et une consolation sensible de vous pouvoir entretenir d'une affaire où nous prenons tous deux tant d'intérêt. Je suis bien aise que votre cher solitaire en ait sa part. Je croyois bien aussi que vous instruiriez votre incomparable voisine [a]. Vous me mandez une agréable nouvelle, en m'apprenant que je fais un peu de progrès dans son cœur; il n'y en a point où je sois plus aise d'avancer : quand je veux avoir un peu de joie, je pense à elle et à son palais enchanté. Mais je reviens à nos affaires; insensiblement je m'amusois à vous parler des sentiments que j'ai pour vous et pour votre aimable amie.

Aujourd'hui notre cher ami est encore allé sur la sel-

lundi 1er décembre. Un examen réfléchi démontre que sa date véritable est *le mardi au soir, 18 novembre*. Ici l'on continue l'examen de la question des gabelles, qui avoit été commencé la veille. *Voyez* la lettre 33. La maladie de la reine donne d'ailleurs la date de la manière la plus positive. La transposition de cette lettre jetoit beaucoup d'obscurité sur cette partie de la correspondance.

[a] Elisabeth (*ou Isabelle*) de Choiseul, femme de Henri de Guénégaud, ancien secrétaire d'état, seigneur du Plessis et de Fresnes. Ce dernier château, situé dans la Brie, à deux lieues de Pomponne, a depuis été acquis par M. d'Aguesseau; il appartient encore aujourd'hui à son descendant.

lette. L'abbé d'Effiat l'a salué en passant; il lui a dit en lui rendant le salut : « Monsieur, je suis votre très hum-« ble serviteur », avec cette mine riante et fixe que nous connoissons. L'abbé d'Effiat a été si saisi de tendresse, qu'il n'en pouvoit plus. . . . .

Aussitôt que M. Fouquet a été dans la chambre, M. le chancelier lui a dit de s'asseoir. Il a répondu : « Monsieur, vous prîtes hier avantage de ce que je m'é-« tois assis; vous croyez que c'est reconnoître la cham-« bre : puisque cela est, je vous prie de trouver bon que « je ne me mette pas sur la sellette. » Sur cela M. le chancelier a dit qu'il pouvoit donc se retirer. M. Fouquet a répondu : « Je ne prétends point par-là faire un « incident nouveau; je veux seulement, si vous le trou-« vez bon, faire ma protestation ordinaire, et en prendre « acte, après quoi je répondrai. »

Il a été fait comme il a souhaité; il s'est assis, et on a continué la pension des gabelles, à quoi il a parfaitement bien répondu. S'il continue, ses interrogations lui seront bien avantageuses. On parle fort à Paris de son admirable esprit et de sa fermeté. Il a mandé une chose qui me fait frissonner. Il conjure une de ses amies de lui faire savoir son arrêt par une voie enchantée, bon ou mauvais, comme Dieu le lui enverra, sans préambule, afin qu'il ait le temps de recevoir la nouvelle par ceux qui viendront la lui dire; ajoutant que, pourvu qu'il ait une demi-heure pour se préparer, il est capable de recevoir sans émotion tout le pis qu'on lui puisse apprendre. Cet endroit-là me fait pleurer, et je suis assurée qu'il vous serre le cœur.

(*Mercredi.*) On n'est point entré aujourd'hui en la chambre, à cause de la maladie de la reine, qui a été à l'extrémité [a] : elle est un peu mieux. Elle reçut hier au soir Notre Seigneur comme viatique. Ce fut la plus magnifique et la plus triste chose du monde, de voir le roi et toute la cour, avec des cierges et mille flambeaux, aller conduire et requérir le S. Sacrement. Il fut reçu avec une infinité de lumières. La reine fit un effort pour se soulever, et le reçut avec une dévotion qui fit fondre en larmes tout le monde. Ce n'étoit pas sans peine qu'on l'avoit mise en cet état; il n'y avoit eu que le roi capable de lui faire entendre raison; à tous les autres elle avoit dit qu'elle vouloit bien communier, mais non pas pour mourir : on avoit été deux heures à la résoudre.

L'extrême approbation que l'on donne aux réponses de M. Fouquet déplaît infiniment à Petit [b]; on croit

[a] La reine étoit accouchée le 16 novembre d'une princesse, nommée Marie-Anne, qui ne vécut qu'un mois; et le lendemain 17, elle eut des convulsions qui la mirent à l'extrémité. Anne d'Autriche l'avertit de son danger, l'engagea à recevoir les sacrements, et le 18 elle éprouva du mieux. Madame de Motteville, qui nous fournit ces dates, ne parle pas de l'emplâtre de madame Fouquet; elle attribue la guérison de la reine à l'émétique.

[b] *Petit* est un nom convenu avec M. de Pomponne, pour désigner Colbert. Jusqu'à présent, *Puis*... a été entendu de Pussort, oncle de Colbert, sur lequel ce ministre exerçoit une grande influence. Mais peut-être faut-il entendre par cette indication le chancelier Séguier. Voici sur quoi cette présomption se fonde : *Puis*... figure comme affectant la dévotion, dans l'anecdote de la supérieure de Sainte-Marie, racontée dans la lettre du 24 novembre; et, dans celle du 2 décembre, Madame de Sévigné, qui avoit reçu la réponse de M. de Pomponne, témoigne son regret de n'avoir pas trouvé au bout de sa

même qu'il engagera Puis... à faire le malade pour interrompre le cours des admirations, et avoir le loisir de prendre un peu haleine des autres mauvais succès. Je suis très humble servante du cher solitaire, de madame votre femme et de l'adorable Amalthée [a].

35.

Au même.

Le jeudi 20 novembre 1664.

M. Fouquet a été interrogé ce matin sur le marc d'or; il a très bien répondu. Plusieurs juges l'ont salué; M. le

plume *la Métamorphose de Pierrot en Tartufe,* plaisanterie inspirée au *solitaire* Arnauld-d'Andilly, par le récit même de madame de Sévigné. Dans la lettre du 27 novembre, celle-ci revient sur le même sujet: « Malgré toute *cette belle dévotion*, le chancelier disoit tout le pis « contre notre pauvre ami. » D'un autre côté, il n'y avoit qu'une maladie du chancelier, président de la chambre de justice, qui pût faire suspendre l'instruction du procès : si M. de Pussort avoit été incommodé, on se seroit passé de lui, comme il étoit arrivé pour le président de Nesmond; ainsi, quand elle dit : « On croit même que « Petit engagera Puis... à faire le malade pour interrompre le cours « des admirations... » on doit entendre que Colbert donnera ce conseil au chancelier. On ne peut se dissimuler que le chancelier Séguier n'ait mis de la partialité dans l'affaire de Fouquet, et il est naturel que madame de Sévigné, l'amie du surintendant, ait adopté légèrement les bruits qui circuloient. On la verra plus tard, dans la lettre du 3 février 1672, rendre justice à cet illustre magistrat.

[a] C'est madame Duplessis-Guénégaud qui est désignée par le nom d'Amalthée. *Voyez* la note sur la lettre 48.

chancelier en a fait reproche, et a dit que ce n'étoit point la coutume, étant conseiller breton. « C'est à « cause que vous êtes de Bretagne que vous saluez si « bas M. Fouquet. » En repassant par l'arsenal, à pied pour se promener, M. Fouquet a demandé quels ouvriers il voyoit : on lui a dit que c'étoient des gens qui travailloient à un bassin de fontaine; il y est allé, et a dit son avis, et puis s'est retourné en riant vers Artagnan [a], et lui a dit : « N'admirez-vous point de quoi je « me mêle? Mais c'est que j'ai été autrefois assez habile « sur ces sortes de choses-là. » Ceux qui aiment M. Fouquet trouvent cette tranquillité admirable, je suis de ce nombre; les autres disent que c'est une affectation : voilà le monde. Madame Fouquet, sa mère, a donné un emplâtre à la reine, qui l'a guérie de ses convulsions, qui étoient, à proprement parler, des vapeurs.

La plupart, suivant leurs desirs, se vont imaginant que la reine prendra cette occasion pour demander au roi la grace de ce pauvre prisonnier; mais, pour moi, qui entends un peu parler des tendresses de ce pays-là, je n'en crois rien du tout. Ce qui est admirable, c'est le bruit que tout le monde fait de cet emplâtre, disant que c'est une sainte que madame Fouquet, et qu'elle peut faire des miracles [b].

[a] Charles de Batz, qui prit le nom d'Artagnan, du chef de sa mère Françoise de Montesquiou-Artagnan. Il fut tué devant Mastricht, en 1673.

[b] Marie de Maupeou, veuve de François Fouquet, vicomte de Vaux, conseiller d'état. C'étoit une femme d'une piété éminente. Au moment où elle apprit l'arrestation de son fils, elle se jeta à genoux,

Aujourd'hui (*vendredi*) 21, on a interrogé M. Fouquet sur les cires et sucres : il s'est impatienté sur certaines objections qu'on lui faisoit, et qui lui ont paru ridicules. Il l'a un peu trop témoigné, et a répondu avec un air et une hauteur qui ont déplu. Il se corrigera, car cette manière n'est pas bonne; mais, en vérité, la patience échappe : il me semble que je ferois tout comme lui.

J'ai été à Sainte-Marie, où j'ai vu madame votre tante qui m'a paru abymée en Dieu; elle étoit à la messe comme en extase. Mademoiselle votre sœur m'a paru jolie, de beaux yeux, une mine spirituelle : la pauvre enfant s'est évanouie ce matin; elle est très incommodée : sa tante a toujours pour elle la même douceur. M. de Paris (*M. de Péréfixe*) lui a donné une certaine manière de contre-lettre qui lui a gagné le cœur; c'est cela qui l'a obligée de signer ce diantre de Formulaire [a] : je ne leur ai parlé ni à l'une ni à l'autre; M. de Paris l'avoit défendu. Mais voici encore une image de la pré-

et s'écria : « C'est à présent, mon Dieu, que j'espère du salut de mon « fils. » On a de cette dame, qui ne s'occupoit que de bonnes œuvres, un recueil de recettes. 1665. In-12.

[a] Les religieuses de Port-Royal refusèrent de signer le Formulaire, acte par lequel on reconnoissoit que les cinq propositions étoient hérétiques, et qu'elles avoient été extraites du livre de Jansénius. M. de Péréfixe se transporta au couvent de Port-Royal de Paris, le 26 août 1664, et ordonna à douze religieuses de se retirer dans des communautés, où elles furent conduites. La mère Catherine-Agnès de Saint-Paul, sœur d'Arnauld-d'Andilly, ancienne abbesse de Port-Royal, fut menée au couvent de la Visitation du faubourg Saint-Jacques, avec la sœur Angélique-Thérèse, sa nièce, qu'on lui donna pour prendre soin d'elle.

vention; nos sœurs de Sainte-Marie m'ont dit: « Enfin « Dieu soit loué! Dieu a touché le cœur de cette pauvre « enfant; elle s'est mise dans le chemin de l'obéissance « et du salut. » De là je vais à Port-Royal : j'y trouve un certain grand solitaire (*Arnauld-d'Andilly*) que vous connoissez, qui commença par me dire: « Eh bien! ce « pauvre oison a signé; enfin Dieu l'a abandonnée, elle « a fait le saut. » Pour moi, j'ai pensé mourir de rire, faisant réflexion sur ce que fait la préoccupation. Voilà bien le monde en son naturel. Je crois que le milieu de ces extrémités est toujours le meilleur.

Samedi au soir... M. Fouquet est entré ce matin à la chambre, on l'a interrogé sur les octrois; il a été très mal attaqué, et s'est très bien défendu. Ce n'est pas, entre nous, que ce ne soit un endroit des plus glissants de son affaire. Je ne sais quel bon ange l'a averti qu'il avoit été trop fier; il s'en est corrigé aujourd'hui, comme on s'est corrigé de le saluer. On ne rentrera que mercredi à la chambre; je ne vous écrirai aussi que ce jour-là. Au reste, si vous continuez à me tant plaindre de la peine que je prends à vous écrire, et à me prier de ne point continuer, je croirai que c'est vous qui vous ennuyez de lire mes lettres, et que vous vous trouvez fatigué d'y faire réponse; mais sur cela je vous promets encore de faire mes lettres plus courtes, si je puis; et je vous quitte de la peine de me répondre, quoique j'aime encore vos lettres. Après ces déclarations, je ne pense pas que vous espériez d'empêcher le cours de mes gazettes. Quand je songe que je vous fais un peu de plaisir, j'en ai beaucoup. Il se présente si peu d'occasions

de témoigner son estime et son amitié, qu'il ne faut pas les perdre quand elles viennent s'offrir. Je vous supplie de faire tous mes compliments chez vous et dans votre voisinage. La reine est bien mieux.

36.

Au même.

Le lundi 24 novembre 1664.

Si j'en croyois mon cœur, c'est moi qui vous suis véritablement obligée de recevoir si bien le soin que je prends de vous instruire. Croyez-vous que je ne trouve point de consolation en vous écrivant? Je vous assure que j'y en trouve beaucoup, et que je n'ai pas moins de plaisir à vous entretenir que vous en avez à lire mes lettres. Tous les sentiments que vous avez sur ce que je vous mande sont bien naturels; celui de l'espérance est commun à tout le monde, sans que l'on puisse dire pourquoi; mais enfin cela soutient le cœur. Je fus dîner à Sainte-Marie de Saint-Antoine, il y a deux jours; la mère supérieure me conta en détail quatre visites que Puis.... [a] lui a faites depuis trois mois, et dont je suis infiniment étonnée. Il lui vint dire que le bienheureux évêque de Genève (*St. François de Sales*) lui avoit obtenu des graces si particulières pendant la maladie qu'il a eue cet été, qu'il ne pouvoit douter de l'obligation

[a] *Voyez* la note de la page 67.

qu'il lui avoit; qu'il la supplioit de faire prier pour lui toute la communauté. Il lui donna mille écus pour accomplir son vœu; il la pria de lui faire voir le cœur du bienheureux. Quand il fut à la grille il se jeta à genoux, et fut plus d'un quart d'heure fondu en larmes, apostrophant ce cœur, lui demandant une étincelle du feu dont l'amour de Dieu l'avoit consumé. La mère supérieure pleuroit de son côté : elle lui donna des reliques du bienheureux. Il les porte incessamment. Il parut pendant ces quatre visites si touché du desir de son salut, si rebuté de la cour, si transporté de l'envie de se convertir, qu'une plus fine que la supérieure y auroit été trompée. Elle lui parla adroitement de l'affaire de M. Fouquet; il lui répondit, comme un homme qui ne regardoit que Dieu seul, qu'on ne le connoissoit point, qu'on verroit, et qu'on lui feroit justice, selon Dieu, sans rien considérer que lui. Je ne fus jamais plus surprise que d'entendre tout ce discours. Si vous me demandez maintenant ce que j'en pense, je vous dirai que je n'en sais rien, que je n'y comprends rien, et que d'un côté je ne conçois pas à quoi peut servir cette comédie, et si ce n'en est pas une, comment il accommode tous les pas qu'il a faits depuis ce temps avec de si belles paroles.

Voilà de ces choses qu'il faut que le temps explique, car d'elles-mêmes elles sont obscures : cependant n'en parlez pas; car la mère supérieure m'a priée de ne pas faire courir cette petite histoire.

J'ai vu la mère de M. Fouquet : elle me conta de quelle façon elle avoit fait donner cet emplâtre par ma-

dame de Charost[a] à la reine. Il est certain que l'effet en fut prodigieux; en moins d'une heure, la reine sentit sa tête degagée, et il se fit une évacuation si extraordinaire, et de quelque chose de si corrompu, et de si propre à la faire mourir la nuit suivante dans son accès, qu'elle-même dit tout haut que c'étoit madame Fouquet qui l'avoit guérie; que c'étoit ce qu'elle avoit vidé qui lui avoit donné les convulsions dont elle avoit pensé mourir la nuit d'auparavant. La reine-mère en fut persuadée, et le dit au roi, qui ne l'écouta pas. Les médecins, sans qui on avoit mis l'emplâtre, ne dirent point ce qu'ils en pensoient, et firent leur cour aux dépens de la vérité. Le même jour le roi ne regarda pas ces pauvres femmes qui furent se jeter à ses pieds; cependant cette vérité est dans le cœur de tout le monde. Voilà encore une de ces choses dont il faut attendre la suite.

(Mercredi 26 novembre.)

Ce matin M. le chancelier a interrogé M. Fouquet; mais sa manière a été différente; il semble qu'il soit honteux de recevoir tous les jours sa leçon par B.........[b] Il a dit au rapporteur[c] de lire l'article sur quoi on vou-

[a] Marie Fouquet, fille du surintendant, mariée en 1657 à Armand de Béthune, duc de Charost.

[b] On présume que cette initiale indique M. de Boucherat, alors maître des requêtes, et depuis chancelier. Il apposa les scellés chez Fouquet, et il étoit membre de la commission qui le jugea. Son nom n'a pas été mis dans le texte, parceque ce n'est qu'une conjecture.

[c] Olivier Lefèvre d'Ormesson. Son impartialité dans ce grand pro-

loit interroger l'accusé; le rapporteur a lu, et cette lecture a duré si long-temps qu'il étoit dix heures et demie quand on eut fini. Il a dit: Qu'on fasse entrer Fouquet, et puis s'est repris, M. Fouquet; mais il s'est trouvé qu'il n'avoit point dit qu'on le fît venir; de sorte qu'il étoit encore à la Bastille. On l'est donc allé querir; il est venu à onze heures. On l'a interrogé sur les octrois: il a fort bien répondu; pourtant il s'est allé embrouiller sur certaines dates, sur lesquelles on l'auroit bien embarrassé, si on avoit été bien habile et bien éveillé; mais, au lieu d'être alerte, M. le chancelier sommeilloit doucement: on se regardoit, et je pense que notre ami en auroit ri, s'il avoit osé. Enfin il s'est remis, et a continué d'interroger; et, quoique M. Fouquet ait trop appuyé sur cet endroit où on le pouvoit pousser, il s'est trouvé pourtant que par l'événement il aura bien dit; car, dans son malheur, il a de certains petits bonheurs qui n'appartiennent qu'à lui. Si l'on travaille tous les jours aussi doucement qu'aujourd'hui, le procès durera encore un temps infini.

Je vous écrirai tous les soirs; mais je n'enverrai ma lettre que le samedi au soir ou le dimanche; elle vous rendra compte de jeudi, vendredi et samedi; et il faudroit que l'on pût vous en faire tenir encore une le jeudi

cès confirma la réputation qu'il s'étoit acquise d'être l'un des magistrats les plus intègres de son temps. Louis XIV n'oublia jamais sa belle conduite; et quand on lui présenta le petit-fils de M. d'Ormesson, il lui dit ces mots remarquables: « Je vous exhorte à être « aussi honnête homme que le rapporteur de M. Fouquet. » (*Dictionnaire historique.*)

qui vous apprendroit le lundi, mardi et mercredi; ainsi les lettres n'attendroient pas long-temps chez vous. Je vous conjure de faire mes compliments à votre solitaire [a] et à votre chère moitié. Je ne vous dis rien de votre chère voisine [b], ce sera bientôt à moi à vous en donner des nouvelles.

37.

Au même.

Du jeudi 27 novembre 1664.

On a continué aujourd'hui les interrogatoires sur les octrois. M. le chancelier avoit bonne intention de pousser M. Fouquet aux extrémités, et de l'embarrasser; mais il n'en est pas venu à bout. M. Fouquet s'est fort bien tiré d'affaire, et n'est entré qu'à onze heures, parceque M. le chancelier a fait lire le rapporteur, comme je vous l'ai mandé; et, malgré toute cette belle dévotion [c], il disoit tout le pis contre notre pauvre ami. Le rapporteur prenoit toujours son parti, parceque le chancelier ne parloit que pour un côté; enfin il a dit: Voici un endroit sur quoi l'accusé ne pourra pas répondre. Le rapporteur a dit: Ah! monsieur, pour cet en-

[a] Arnauld-d'Andilly avoit été obligé de quitter Port-Royal, et étoit alors à Pomponne.

[b] Madame Duplessis-Guénégaud.

[c] *Voyez* la note de la lettre 34, page 67.

droit-là, voici l'emplâtre qui le guérit ; et a dit une très forte raison, et puis il a ajouté : Monsieur, dans la place où je suis, je dirai toujours la vérité, de quelque manière qu'elle se rencontre.

On a souri de l'emplâtre, qui a fait souvenir de celui qui a fait tant de bruit. Sur cela on a fait entrer l'accusé, qui n'a pas été une heure dans la chambre ; et en sortant, plusieurs ont fait compliment à d'Ormesson de sa fermeté.

Il faut que je vous conte ce que j'ai fait. Imaginez-vous que des dames m'ont proposé d'aller dans une maison qui regarde droit dans l'arsenal, pour voir revenir notre pauvre ami. J'étois masquée[a], je l'ai vu venir d'assez loin. M. d'Artagnan étoit auprès de lui ; cinquante mousquetaires, à trente ou quarante pas derrière. Il paroissoit assez rêveur. Pour moi, quand je l'ai aperçu, les jambes m'ont tremblé, et le cœur m'a battu si fort, que je n'en pouvois plus. En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé, et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc saluées, et a pris cette mine riante que vous lui connoissez. Je ne crois pas qu'il m'ait reconnue ; mais je vous avoue que j'ai été étrangement saisie, quand je l'ai vu

[a] Les femmes portoient souvent des masques de velours noir que l'on appeloit *loups* ; on en voit un autre exemple dans les Souvenirs de madame de Caylus. Elle raconte que, lorsque madame de Montespan étoit accouchée, « madame Scarron emportoit l'enfant, le cachoit « sous son écharpe, se cachoit elle-même sous un *masque*, et, prenant « un fiacre, revenoit à Paris. » On voit dans les ouvrages du temps beaucoup d'autres traces de cet usage.

entrer dans cette petite porte. Si vous saviez combien on est malheureux quand on a le cœur fait comme je l'ai, je suis assurée que vous auriez pitié de moi; mais je pense que vous n'en êtes pas quitte à meilleur marché, de la manière dont je vous connois. J'ai été voir votre chère voisine[a]; je vous plains autant de ne l'avoir plus, que nous nous trouvons heureux de l'avoir. Nous avons bien parlé de notre cher ami, elle a vu Sapho (*mademoiselle de Scuderi*) qui lui a redonné du courage. Pour moi j'irai demain en reprendre chez elle; car de temps en temps je sens que j'ai besoin de réconfort; ce n'est pas que l'on ne dise mille choses qui doivent donner de l'espérance; mais, mon Dieu! j'ai l'imagination si vive, que tout ce qui est incertain me fait mourir.

Vendredi 28 novembre.

Dès le matin, on est entré à la chambre. M. le chancelier a dit qu'il falloit parler des quatre prêts; sur quoi d'Ormesson a dit que c'étoit une affaire de rien, et sur laquelle on ne pouvoit rien reprocher à M. Fouquet; qu'il l'avoit dit dès le commencement du procès. On a voulu le contredire : il a prié qu'il pût expliquer la chose comme il la concevoit, et a prié son camarade[b] de l'écouter. On la fait, et il a persuadé la cour que cet article n'étoit pas considérable. Sur cela on a dit de faire entrer

[a] Madame Duplessis-Guénégaud, qui étoit arrivée à Paris ce jour-là, ou la veille.

[b] Le Cornier de Sainte-Hélène, qui étoit rapporteur conjointement avec M. d'Ormesson.

l'accusé : il étoit onze heures. Vous remarquerez qu'il n'est pas plus d'une heure sur la sellette. M. le chancelier a voulu parler de ces quatre prêts. M. Fouquet a prié qu'on voulût lui laisser dire ce qu'il n'avoit pas dit la veille sur les octrois; on l'a écouté, il a dit des merveilles; et comme le chancelier lui disoit : « Avez-vous « eu votre décharge de l'emploi de cette somme? » Il a dit : « Oui, Monsieur, mais c'a été conjointement avec « d'autres affaires », qu'il a marquées, et qui viendront en leur temps. Mais, a dit M. le chancelier, quand vous avez eu vos décharges, vous n'aviez pas encore fait la dépense? Il est vrai, a-t-il dit, mais les sommes étoient destinées. Ce n'est pas assez, a dit M. le chancelier. Mais, Monsieur, par exemple, a dit M. Fouquet, quand je vous donnois vos appointements, quelquefois j'en avois la décharge un mois auparavant; et comme cette somme étoit destinée, c'étoit comme si elle eût été donnée. M. le chancelier a dit : Il est vrai, je vous en avois l'obligation. M. Fouquet a dit que ce n'étoit pas pour le lui reprocher, qu'il se trouvoit heureux de le pouvoir servir dans ce temps-là; mais que les exemples lui revenoient, selon qu'il en avoit besoin.

On ne rentrera que lundi. Il est certain qu'il semble qu'on veuille traîner l'affaire en longueur. Puis... a promis de faire parler l'accusé le moins qu'il pourroit. On trouve qu'il dit trop bien. On voudroit donc l'interroger légèrement, et ne pas parler sur tous les articles. Mais lui, il veut parler sur tous, et ne veut pas qu'on juge son procès sur des chefs sur lesquels il n'aura pas dit ses raisons. Puis... est toujours en crainte de déplaire à

Petit[a]. Il lui fit excuse l'autre jour de ce que M. Fouquet avoit parlé trop long-temps, mais qu'il n'avoit pu l'interrompre. Ch...[b] est derrière le paravent quand on interroge; il écoute ce que l'on dit, et offre d'aller chez les juges leur rendre compte des raisons qu'il a eues de faire ses conclusions si extrêmes. Tout ce procédé est contre l'ordre, et marque une grande rage pour ce pauvre malheureux. Pour moi, je vous avoue que je n'ai plus aucun repos. Adieu, Monsieur, jusqu'à lundi : je voudrois que vous puissiez connoître les sentiments que j'ai pour vous, vous seriez persuadé de cette amitié que vous dites que vous estimez un peu.

38.

Au même.

(Lundi 1[er] décembre 1664.)

Il y a deux jours que tout le monde croyoit que l'on vouloit tirer l'affaire de M. Fouquet en longueur; présentement ce n'est plus la même chose, c'est tout le

[a] Nouvelle preuve que *Puis...* indique le chancelier; il n'appartenoit qu'au président de la chambre d'interrompre l'accusé. Colbert étoit tout puissant, et le chancelier le ménageoit.

[b] On doit lire ici Chamillart. Il remplissoit avec Talon les fonctions du ministère public près la chambre de justice; tous deux conclurent à la potence. Chamillart étoit maître des requêtes; il fut nommé vers ce temps-là intendant de Caen, et il y mourut en 1675. C'est son fils qui a été ministre sur la fin du règne de Louis XIV.

contraire : on presse extraordinairement les interrogations. Ce matin M. le chancelier a pris son papier, et a lu, comme une liste, dix chefs d'accusation, sur quoi il ne donnoit pas le temps de répondre. M. Fouquet a dit : « Monsieur, je ne prétends pas tirer les choses en lon« gueur; mais je vous supplie de me donner le loisir de « vous répondre; vous m'interrogez, et il semble que « vous ne vouliez pas écouter ma réponse; il m'est im« portant que je parle. Il y a plusieurs articles qu'il faut « que j'éclaircisse, et il est juste que je réponde sur tous « ceux qui sont dans mon procès. » Il a donc fallu l'entendre, contre le gré des mal intentionnés; car il est certain qu'ils ne sauroient souffrir qu'il se défende si bien. Il a fort bien répondu sur tous les chefs : on continuera de suite, et la chose ira si vite, que je compte que les interrogations finiront cette semaine. Je viens de souper à l'hôtel de Nevers; nous avons bien causé, la maîtresse du logis[a] et moi, sur ce chapitre. Nous sommes dans des inquiétudes qu'il n'y a que vous qui puissiez comprendre, car je viens de recevoir votre lettre; elle vaut mieux que tout ce que je puis écrire. Vous mettez ma modestie à une trop grande épreuve, en me

[a] On croit que l'hôtel de Nevers est à présent l'hôtel d'Argicourt, au coin de la rue des Saints-Pères, sur le quai Malaquais. *La maîtresse du logis* étoit Anne de Gonzague, plus connue sous le nom de *princesse palatine*. Depuis que le cardinal Mazarin lui avoit fait ôter la charge de surintendante de la maison de la reine, pour la faire donner à la comtesse de Soissons, sa nièce, elle vivoit peu à Paris; mais elle y étoit revenue à l'occasion de l'établissement de sa fille avec M[gr] le Duc, fils du grand Condé; mariage qui eut lieu le 11 décembre 1663.

mandant de quelle manière je suis avec vous et avec votre cher solitaire. Il me semble que je le vois et que je l'entends dire ce que vous me mandez; je suis au désespoir que ce ne soit pas moi qui ait dit: *La métamorphose de Pierrot*[a] *en Tartufe*. Cela est si naturellement dit, que si j'avois autant d'esprit que vous m'en croyez, je l'aurois trouvé au bout de ma plume.

Il faut que je vous conte une petite historiette, qui est très vraie, et qui vous divertira. Le roi se mêle depuis peu de faire des vers; messieurs de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comment il faut s'y prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Grammont: M. le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent: parcequ'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. Le maréchal, après avoir lu, dit au roi: Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. Le roi se mit à rire, et lui dit: N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat? Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. Oh bien! dit le roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement; c'est moi qui l'ai fait. Ah! Sire, quelle trahison! que Votre Majesté me le rende; je l'ai lu brusquement. Non, M. le maréchal; les premiers sentiments sont toujours les plus na-

[a] Le chancelier Séguier s'appeloit Pierre, et les gens qui ne l'aimoient pas lui avoient donné ce sobriquet.

turels. Le roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi, qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrois que le roi en fît là-dessus, et qu'il jugeât par-là combien il est loin de connoître jamais la vérité. Nous sommes sur le point d'en avoir une bien cruelle, qui est le rachat de nos rentes sur un pied qui nous envoie à l'hôpital. L'émotion est grande, mais la dureté l'est encore plus[a]. Ne trouvez-vous point que c'est entreprendre bien des choses à-la-fois? Celle qui me touche le plus n'est pas celle qui me fait perdre une partie de mon bien.

Mardi 2 décembre.

Notre cher et malheureux ami a parlé deux heures ce matin, mais si admirablement, que plusieurs n'ont pu

[a] On supprima, en 1664, un quartier des rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville. Le chevalier de Cailly fit à cette occasion l'épigramme suivante :

De nos rentes, pour nos péchés,
Si les quartiers sont retranchés,
Pourquoi s'en émouvoir la bile?
Nous n'aurons qu'à changer de lieu:
Nous allions à l'Hôtel-de-Ville,
Et nous irons à l'Hôtel-Dieu.

On connoît ces vers de Boileau, *satire III:*

D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère,
Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier?

s'empêcher de l'admirer. M. Renard[a] a dit entre autres : « Il faut avouer que cet homme est incomparable ; il « n'a jamais si bien parlé dans le parlement, il se pos- « séde mieux qu'il n'a jamais fait. » C'étoit encore sur les six millions et sur ses dépenses. Il n'y a rien de comparable à ce qu'il a dit là-dessus. Je vous écrirai jeudi et vendredi, qui seront les deux derniers jours de l'interrogation, et je continuerai encore jusqu'au bout.

Dieu veuille que ma dernière lettre vous apprenne ce que je souhaite le plus ardemment. Adieu, mon très cher Monsieur; priez notre solitaire (*Arnauld-d'Andilly*) de prier Dieu pour notre pauvre ami. Je vous embrasse tous deux de tout mon cœur, et, par modestie, j'y joins madame votre femme.

Pour toute la famille du malheureux, la tranquillité y règne. On dit que M. de Nesmond a témoigné en mourant que son plus grand déplaisir étoit de n'avoir pas été d'avis de la récusation de ces deux juges; que s'il eût été à la fin du procès, il auroit réparé cette faute; qu'il prioit Dieu qu'il lui pardonnât celle qu'il avoit faite[b].

[a] Conseiller de grand'chambre, membre de la commission. Il fut d'un avis favorable à Fouquet.

[b] Madame de Sévigné est d'accord avec les Mémoires du temps. M. de Nesmond s'appeloit François-Théodore. Il étoit président au parlement de Paris, et membre de la commission qui jugea Fouquet. Pendant le cours du procès il eut un érysipèle, dont il mourut le 29 novembre 1664. Le bruit courut alors que, dans son testament, il avoit chargé ses héritiers de demander pardon pour lui à M. Fouquet et à sa famille, de ce qu'il avoit opiné contre la récusation, qu'avoit faite le surintendant, de MM. Voisin et Pussort; disant qu'il n'avoit émis cette opinion que pour sauver leur honneur, et d'après l'assu-

Mardi 2 décembre.

M. Fouquet a parlé aujourd'hui deux heures entières sur les six millions; il s'est fait donner audience, il a dit des merveilles; tout le monde en étoit touché, chacun selon son sentiment. Pussort[a] faisoit des mines d'improbation et de négative, qui scandalisoient les gens de bien.

Quand M. Fouquet a eu cessé de parler, M. Pussort s'est levé impétueusement, et a dit: « Dieu merci, on ne « se plaindra pas qu'on ne l'ait laissé parler tout son « soûl. » Que dites-vous de ces paroles? Ne sont-elles pas d'un bon juge? On dit que le chancelier est fort effrayé de l'érysipèle de M. de Nesmond, qui l'a fait mourir; il craint que ce ne soit une répétition pour lui. Si cela pouvoit lui donner les sentiments d'un homme qui va paroître devant Dieu, encore seroit-ce quelque chose;

rance qui lui avoit été donnée qu'aussitôt que la chambre auroit prononcé en leur faveur, ils se récuseroient d'eux-mêmes. On ajoutoit que défense avoit été faite aux héritiers de laisser paroître ce testament. Mais ce qui étoit constant, c'est que M. de Nesmond, pendant sa maladie, avoit fait cette confidence à plusieurs de ses amis particuliers, et que, peu de jours après sa mort, M. Phelippeaux de Pontchartrain ayant raconté cette anecdote, le roi le sut, et témoigna à M. de Péréfixe, archevêque de Paris, ami de Pontchartrain, qu'il ne le trouvoit pas bon. L'archevêque en prévint aussitôt ce dernier, qui promit de se taire, puisque telle étoit la volonté du roi, mais assura qu'il n'avoit fait que répéter ce qu'il avoit entendu dire à mille personnes. (*Mémoires manuscrits de Conrart.*)

[a] Henri Pussort, conseiller d'état, oncle maternel de Colbert, et l'un des juges les plus acharnés contre Fouquet.

mais il faut craindre qu'on ne dise de lui comme d'Argant : *e mori come visse* [a].

39.

Au même.

Jeudi 4 décembre 1664.

Enfin les interrogations sont finies ce matin. M. Fouquet est entré dans la chambre ; M. le chancelier a fait lire le projet [b] tout du long. M. Fouquet a repris la parole le premier, et a dit : Monsieur, je crois que vous ne pouvez tirer autre chose de ce papier, que l'effet qu'il vient de faire, qui est de me donner beaucoup de confusion.

[a] *Moriva Argante, e tal moria qual visse.*
TASSO, Gerus. lib., c. XIX, st. 26.

[b] C'étoit un projet vague de résistance et de fuite en pays étranger, que Fouquet avoit écrit quinze ans auparavant, quand la France étoit en proie aux factions, et dans un moment où il croyoit avoir à se plaindre du cardinal Mazarin. Cet écrit fut trouvé dans la maison de Saint-Mandé, derrière un grand miroir, où il avoit été abandonné et oublié. On en fit la base principale de l'accusation. (*Voyez* les Mémoires de Motteville, tome VI, page 94.) Le plus grand crime du surintendant fut d'avoir eu la témérité de faire offrir des sommes considérables à mademoiselle de La Valière, pour prix de ses bonnes graces. Une lettre anonyme, trouvée sur Fouquet, et que l'on attribua à madame du Plessis-Bellière, lui rendoit compte de la démarche qui avoit été faite auprès de la maîtresse de Louis XIV, et de la crainte que l'on avoit qu'elle n'en parlât au roi.

M. le chancelier a dit : Cependant vous venez d'entendre, et vous avez pu voir par-là que cette grande passion pour l'état, dont vous nous avez parlé tant de fois, n'a pas été si considérable que vous n'ayez pensé à le brouiller d'un bout à l'autre. Monsieur, a dit M. Fouquet, ce sont des pensées qui me sont venues dans le fort du désespoir où me mettoit quelquefois M. le cardinal, principalement lorsqu'après avoir contribué plus que personne du monde à son retour en France, je me vis payé d'une si noire ingratitude. J'ai une lettre de lui et une de la reine-mère, qui font foi de ce que je dis ; mais on les a prises dans mes papiers, avec plusieurs autres. Mon malheur est de n'avoir pas brûlé ce misérable papier, qui étoit tellement hors de ma mémoire et de mon esprit, que j'ai été près de deux ans sans y penser, et sans croire l'avoir. Quoi qu'il en soit, je le désavoue de tout mon cœur, et je vous supplie de croire, Monsieur, que ma passion pour la personne et pour le service du roi n'en a pas été diminuée. M. le chancelier a dit : Il est bien difficile de le croire, quand on voit une pensée opiniâtre exprimée en différents temps. M. Fouquet a répondu : Monsieur, dans tous les temps, et même au péril de ma vie, je n'ai jamais abandonné la personne du roi ; et dans ce temps-là vous étiez, Monsieur, le chef du conseil de ses ennemis, et vos proches donnoient passage à l'armée qui étoit contre lui.

M. le chancelier a senti ce coup ; mais notre pauvre ami étoit échauffé, et n'étoit pas tout-à-fait le maître de son émotion. Ensuite on lui a parlé de ses dépenses ; il a

dit: Je m'offre à faire voir que je n'en ai fait aucune que je n'aie pu faire, soit par mes revenus, dont M. le cardinal avoit connoissance, soit par mes appointements, soit par le bien de ma femme; et si je ne prouve ce que je dis, je consens d'être traité aussi mal qu'on le peut imaginer. Enfin cet interrogatoire a duré deux heures, où M. Fouquet a très bien dit, mais avec chaleur et colère, parceque la lecture de ce projet l'avoit extrêmement touché.

Quand il a été parti, M. le chancelier a dit: Voici la dernière fois que nous l'interrogerons. M. Poncet s'est approché de M. le chancelier, et lui a dit: Monsieur, vous ne lui avez pas parlé des preuves qu'il y a, comme il a commencé à exécuter le projet. M. le chancelier a répondu: Monsieur, elles ne sont pas assez fortes, il y auroit répondu trop facilement. Là-dessus Sainte-Hélène et Pussort ont dit: Tout le monde n'est pas de ce sentiment. Voilà de quoi rêver et faire des réflexions. À demain le reste.

Vendredi 5 décembre.

On a parlé ce matin des requêtes qui sont de peu d'importance; sinon autant que les gens de bien y voudront avoir égard en jugement. Voilà qui est donc fait; c'est à M. d'Ormesson à parler; il doit récapituler toute l'affaire: cela durera encore toute la semaine prochaine, c'est-à-dire, qu'entre-ci et là, ce n'est pas vivre que la vie que nous passerons. Pour moi, je ne suis pas reconnoissable, et je ne crois pas que je puisse aller jusque-là. M. d'Ormesson m'a priée de ne le plus voir que l'affaire

ne soit jugée; il est dans le conclave, et ne veut plus avoir de commerce avec le monde. Il affecte une grande réserve; il ne parle point, mais il écoute; et j'ai eu le plaisir, en lui disant adieu, de lui dire tout ce que je pense. Je vous manderai tout ce que j'apprendrai. Hé! Dieu veuille que ma dernière nouvelle soit bonne! je la desire. Je vous assure que nous sommes tous à plaindre, j'entends vous et moi, et ceux qui en font leur affaire comme nous. Adieu, mon cher Monsieur, je suis si triste et si accablée ce soir, que je n'en puis plus.

40.

Au même.

Mardi 9 décembre 1664.

Je vous assure que ces jours sont bien longs à passer, et que l'incertitude est une épouvantable chose: c'est un mal que toute la famille du pauvre prisonnier ne connoît point. Je les ai vus, je les ai admirés. Il semble qu'ils n'aient jamais su ni lu ce qui est arrivé dans les temps passés; ce qui m'étonne encore plus, c'est que Sapho (*mademoiselle de Scuderi*) est tout de même; elle dont l'esprit et la pénétration n'ont point de bornes. Quand je médite là-dessus, je me flatte, et je suis persuadée, ou du moins je me veux persuader qu'elles en savent plus que moi. D'un autre côté, quand je raisonne avec d'autres gens moins prévenus, et dont le sens est

admirable, je trouve nos mesures si justes, que ce sera un vrai miracle si la chose ne va pas comme nous la souhaitons. On ne perd souvent que d'une voix, et cette voix fait tout. Je me souviens de ces récusations [a], dont ces pauvres femmes pensoient être assurées; il est vrai que nous les perdîmes de cinq à dix-sept; depuis cela, leur assurance m'a donné de la défiance. Cependant, au fond de mon cœur, j'ai un petit brin d'espérance. Je ne sais d'où il vient, ni où il va, et même il n'est pas assez grand pour faire que je puisse dormir en repos. Je causai hier de toute cette affaire avec madame du Plessis [b]; je ne puis voir que les gens avec qui j'en puis parler, et qui sont dans les mêmes sentiments que moi. Elle espère, comme je fais, sans en savoir la raison. Mais pourquoi espérez-vous? Parceque j'espère: voilà nos réponses; ne sont-elles pas bien raisonnables? Je lui disois avec la plus grande vérité du monde que, si nous avions un arrêt tel que nous le souhaitons, le comble de ma joie étoit de penser que je vous enverrois un homme à cheval, à toute bride, qui vous apprendroit cette agréable nouvelle, et que le plaisir d'imaginer celui que je vous ferois rendroit le mien entièrement complet. Elle comprit cela comme moi; et notre imagination nous donna dans cette pensée plus d'un quart d'heure de *campos*. Cependant je veux rajuster la dernière journée de l'interrogatoire sur le crime d'état. Je

[a] De MM. Voisin et Pussort.

[b] Madame du Plessis-Guénégaud. Ce ne peut être madame du Plessis-Bellière. Il est contre toute vraisemblance que son ordre d'exil ait été levé à cette époque. (*Voyez* la note sur la lettre 39, page 86.)

vous l'avois mandée comme on me l'avoit dite, mais la même personne s'en est mieux souvenue, et me l'a redite à moi. Tout le monde en a été instruit par plusieurs juges. Après que M. Fouquet eut dit que les seuls effets que l'on pouvoit tirer du projet, c'étoit de lui avoir donné la confusion de l'entendre, M. le chancelier lui dit: Vous ne pouvez pas dire que ce ne soit là un crime d'état. Il répondit: Je confesse, Monsieur, que c'est une folie et une extravagance, mais non pas un crime d'état. Je supplie ces messieurs, dit-il en se tournant vers les juges, de trouver bon que j'explique ce que c'est qu'un crime d'état: ce n'est pas qu'ils ne soient plus habiles que nous, mais j'ai eu plus de loisir qu'eux pour l'examiner. Un crime d'état, c'est quand on est dans une charge principale, qu'on a le secret du prince, et que tout d'un coup on se met du côté de ses ennemis; qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts; qu'on fait ouvrir les portes des villes dont on est gouverneur à l'armée des ennemis, et qu'on la ferme à son véritable maître; qu'on porte dans le parti tous les secrets de l'état: voilà, messieurs, ce qui s'appelle un crime d'état. M. le chancelier ne savoit où se mettre, et tous les juges avoient fort envie de rire[a]. Voilà au vrai comme la chose se passa. Vous m'avouerez qu'il n'y a rien de plus spirituel, de plus délicat, et même de plus plaisant.

Toute la France a su et admiré cette réponse. Ensuite

[a] Le chancelier Séguier avoit ménagé tous les partis pendant les troubles de la fronde.

il se défendit en détail, et a dit ce que je vous ai mandé. J'aurois eu sur le cœur que vous n'eussiez point su cet endroit; notre cher ami y auroit beaucoup perdu. Ce matin, M. d'Ormesson a commencé à récapituler toute l'affaire; il a fort bien parlé et fort nettement. Il dira jeudi son avis. Son camarade parlera deux jours : on prend quelques jours encore pour les autres opinions. Il y a des juges qui prétendent bien s'étendre; de sorte que nous avons encore bien à languir jusqu'à la semaine qui vient. En vérité, ce n'est pas vivre que d'être en l'état où nous sommes.

Mercredi 10 décembre.

M. d'Ormesson a continué la récapitulation du procès; il a fait des merveilles, c'est-à-dire, il a parlé avec une netteté, une intelligence et une capacité extraordinaires. Pussort l'a interrompu cinq ou six fois, sans autre dessein que de l'empêcher de si bien dire; il lui a dit sur un endroit qui paroissoit fort pour M. Fouquet : Monsieur, nous parlerons après vous, nous parlerons après vous.

41.

Au même.

Jeudi 11 décembre 1664.

M. d'Ormesson a continué encore : quand il est venu sur un certain article du marc d'or, Pussort a dit : Voilà qui est contre l'accusé. Il est vrai, a dit M. d'Ormesson,

mais il n'y a pas de preuves. Quoi! a dit Pussort, on n'a pas fait interroger ces deux officiers-là? Non, a dit M. d'Ormesson. Ha! cela ne se peut pas, a répondu Pussort. Je n'en ai rien trouvé dans le procès, a dit M. d'Ormesson. Là-dessus, Pussort a dit avec emportement : Ha! Monsieur, vous deviez le dire plus tôt, voilà une lourde faute. M. d'Ormesson n'a rien répondu; mais si Pussort lui eût dit encore un mot, il lui eût répondu : Monsieur, je suis juge, et non pas dénonciateur. Ne vous souvient-il plus de ce que je vous contai une fois à Fresne? Voilà ce que c'est : M. d'Ormesson n'a découvert cela que lorsqu'il n'y a point eu de remède. M. le chancelier a interrompu plusieurs fois encore M. d'Ormesson; il lui a dit qu'il ne falloit point parler du projet, et c'est par malice; car plusieurs jugeront que c'est un grand crime, et le chancelier voudroit bien que M. d'Ormesson n'en fît point voir les preuves, qui sont ridicules, afin de ne pas affoiblir l'idée qu'on a voulu donner.

Mais M. d'Ormesson en parlera, puisque c'est un des articles qui composent le procès. Il achèvera demain. Sainte-Hélène parlera samedi. Lundi, les deux rapporteurs diront leur avis, et mardi ils s'assembleront tous dès le matin, et ne se sépareront point qu'après avoir donné un arrêt. Je suis transie quand je pense à ce jour-là. Cependant la famille a de grandes espérances. Foucault[a] va solliciter par-tout, et fait voir un écrit du roi, où on lui fait dire qu'il trouveroit fort mauvais qu'il y eût des juges qui appuyassent leur avis sur la soustrac-

[a] Ce Foucault étoit le greffier de la chambre de l'Arsenal; il lut à M. Fouquet son arrêt. (*Voyez* la lettre suivante.)

tion des papiers; que c'est lui qui les a fait prendre; qu'il n'y en a aucun qui serve à la défense de l'accusé; que ce sont des papiers qui touchent son état, et qu'il le déclare, afin qu'on ne pense pas juger là-dessus. Que dites-vous de tout ce beau procédé? N'êtes-vous point désespéré qu'on fasse la chose de cette façon à un prince qui aimeroit la justice et la vérité, s'il les connoissoit? Il disoit, l'autre jour à son lever, que Fouquet étoit un homme dangereux; voilà ce qu'on lui met dans la tête. Enfin nos ennemis ne gardent plus aucune mesure : ils vont à présent à bride abattue; les menaces, les promesses, tout est en usage; si nous avons Dieu pour nous, nous serons les plus forts; vous aurez peut-être encore une de mes lettres, et si nous avons de bonnes nouvelles, je vous les manderai par un homme exprès à toute bride. Je ne saurois dire ce que je ferai si cela n'est pas; je ne comprends pas moi-même ce que je deviendrai. Mille compliments à notre solitaire et à votre chère moitié. Faites bien prier Dieu.

Samedi 13 décembre.

On a voulu, après avoir bien changé et rechangé, que M. d'Ormesson dît son avis aujourd'hui, afin que le dimanche passât par-dessus, et que Sainte-Hélène, recommençant lundi sur nouveaux frais, fît plus d'impression. M. d'Ormesson a donc opiné au bannissement perpétuel et à la confiscation de ses biens au roi. M. d'Ormesson a couronné par-là sa réputation. L'avis est un peu sévère; mais prions Dieu qu'il soit suivi. Il est toujours beau d'aller à l'assaut le premier.

42.

Au même.

Mercredi 17 décembre 1664.

Vous languissez, mon pauvre Monsieur, mais nous languissons bien aussi. J'ai été fâchée de vous avoir mandé que l'on auroit mardi un arrêt; car, n'ayant point eu de mes nouvelles, vous avez cru que tout étoit perdu; cependant nous avons encore toutes nos espérances. Je vous mandai samedi comme M. d'Ormesson avoit rapporté l'affaire et opiné; mais je ne vous parlai point assez de l'estime extraordinaire qu'il s'est acquise par cette action. J'ai ouï dire à des gens du métier que c'est un chef-d'œuvre que ce qu'il a fait, pour s'être expliqué si nettement, et avoir appuyé son avis sur des raisons si solides et si fortes; il y mêla de l'éloquence, et même de l'agrément. Enfin jamais homme de sa profession n'a eu une plus belle occasion de paroître, et ne s'en est mieux servi. S'il avoit voulu ouvrir la porte aux louanges, sa maison n'auroit pas désempli; mais il a voulu être modeste, et s'est caché avec soin. Son camarade très indigne, Sainte-Hélène, parla lundi et mardi : il reprit l'affaire pauvrement et misérablement, lisant ce qu'il disoit, et sans rien augmenter, ni donner un autre tour à l'affaire : il opina, sans s'appuyer sur rien, que M. Fouquet auroit la tête tranchée, à cause du crime d'état. Et pour attirer plus de monde à lui, et faire un trait de Nor-

mand, il dit qu'il falloit croire que le roi donneroit grace, et pardonneroit; que c'étoit lui seul qui le pourroit faire. Ce fut hier qu'il fit cette belle action, dont tout le monde fut touché, autant qu'on avoit été aise de l'avis de M. d'Ormesson.

Ce matin, Pussort a parlé quatre heures, mais avec tant de véhémence, tant de chaleur, tant d'emportement, tant de rage, que plusieurs juges en furent scandalisés, et on croit que cette furie peut faire plus de bien que de mal à notre pauvre ami. Il a redoublé de force sur la fin de son avis, et a dit, sur ce crime d'état, qu'un certain Espagnol nous devoit faire bien de la honte, qui avoit eu tant d'horreur d'un rebelle, qu'il avoit brûlé sa maison, parceque Charles de Bourbon [a] y avoit passé; qu'à plus forte raison nous devions avoir en abomination le crime de M. Fouquet; que, pour le punir, il n'y avoit que la corde et les gibets; mais qu'à cause des charges qu'il avoit possédées, et qu'il avoit plusieurs parents considérables, il se relâchoit à prendre l'avis de M. de Sainte-Hélène.

Que dites-vous de cette modération? C'est à cause qu'il est oncle de M. Colbert et qu'il a été récusé, qu'il a voulu en user si honnêtement. Pour moi, je saute aux nues quand je pense à cette infamie. Je ne sais si on jugera demain, ou si l'on traînera l'affaire toute la semaine. Nous avons encore de grandes salves à essuyer; mais peut-être que quelqu'un reprendra l'avis de ce pauvre M. d'Ormesson, qui jusqu'ici a été si mal suivi. Mais

[a] Le connétable de Bourbon, qui, sous François I[er], alla servir Charles-Quint contre la France.

écoutez, je vous prie, trois ou quatre petites choses qui sont très véritables, et qui sont assez extraordinaires. Premièrement, il y a une comète qui paroît depuis quatre jours : au commencement, elle n'a été annoncée que par des femmes, on s'en est moqué; mais à présent tout le monde l'a vue. M. d'Artagnan veilla la nuit passée, et la vit fort à son aise. M. de Neuré, grand astrologue, dit qu'elle est d'une grandeur considérable. J'ai vu M. du Foin qui l'a vue avec trois ou quatre savants. Moi, qui vous parle, je fais veiller cette nuit pour la voir aussi : elle paroît sur les trois heures; je vous en avertis, vous pouvez en avoir le plaisir ou le déplaisir[a].

Berrier est devenu fou, mais au pied de la lettre; c'est-à-dire, qu'après avoir été saigné excessivement, il ne laisse pas d'être en fureur; il parle de potences, de roues, il choisit des arbres exprès; il dit qu'on le veut pendre, et fait un bruit si épouvantable qu'il le faut tenir et lier. Voilà une punition de Dieu assez visible et assez à point nommé. Il y a eu un nommé Lamothe qui a dit, sur le point de recevoir son arrêt, que MM. de Bezemaux, gouverneur de la Bastille, et Chamillard (on y met Poncet[b], mais je n'en suis pas si assurée), l'avoient pressé

[a] Dans ce siècle, qui n'étoit pas celui des sciences, les gens d'esprit, entraînés par la force du préjugé, ne pouvoient se défendre d'une certaine crainte à la vue d'une comète. Bussy écrit à madame de Sévigné le 8 janvier 1681 « qu'il pense que tout au plus une co-« mète marque l'altération des saisons, et qu'elle peut ainsi causer la « peste ou la famine. » Mais il n'ose pas assurer que les comètes n'aient aucune influence.

[b] Dans les éditions données par MM. de Vauxcelles et Grouvelle, on ne lit en cet endroit que les initiales des noms, ces éditeurs

plusieurs fois de parler contre M. Fouquet et contre de Lorme; que moyennant cela ils le feroient sauver, et qu'il ne l'a pas voulu, et le déclare avant que d'être jugé. Il a été condamné aux galères. Mesdames Fouquet ont obtenu une copie de cette déposition, qu'elles présenteront demain à la chambre. Peut-être qu'on ne la recevra pas, parceque l'on est aux opinions; mais elles peuvent le dire; et comme ce bruit est répandu, il doit faire un grand effet dans l'esprit des juges. N'est-il pas vrai que tout ceci est bien extraordinaire?

Il faut que je vous raconte encore une action héroïque de Masnau : il étoit malade à mourir, il y a huit jours, d'une colique néphrétique; il prit plusieurs remédes, et se fit saigner à minuit. Le lendemain, à sept heures, il se fit traîner à la chambre de justice, il y souffrit des douleurs inconcevables. M. le chancelier le vit pâlir, il lui dit : Monsieur, vous n'en pouvez plus, retirez-vous. Il lui répondit : Monsieur, il est vrai, mais il faut mourir ici. M. le chancelier, le voyant quasi s'évanouir, lui dit, le voyant s'opiniâtrer : Hé bien, Monsieur, nous vous attendrons. Sur cela il sortit un quart d'heure, et dans ce temps il fit deux pierres d'une grosseur si considérable, qu'en vérité cela pourroit passer pour un miracle, si les hommes étoient dignes que Dieu en voulût faire. Ce bon homme rentra gai et gaillard, et chacun fut surpris de cette aventure.

Voilà tout ce que je sais. Tout le monde s'intéresse dans cette grande affaire. On ne parle d'autre chose; on

n'ayant pas eu la précaution de remonter jusqu'à l'édition originale, imprimée en 1756.

raisonne, on tire des conséquences, on compte sur ses doigts, on s'attendrit, on craint, on souhaite, on hait, on admire, on est triste, on est accablé; enfin, mon pauvre Monsieur, c'est une chose extraordinaire que l'état où l'on est présentement; mais c'est une chose divine que la résignation et la fermeté de notre cher malheureux. Il sait tous les jours ce qui se passe, et tous les jours il faudroit faire des volumes à sa louange. Je vous conjure de bien remercier monsieur votre père de l'aimable billet qu'il m'a écrit, et des belles choses qu'il m'a envoyées. Hélas! je les ai lues, quoique j'aie la tête en quatre. Dites-lui que je suis ravie qu'il m'aime un peu, c'est-à-dire beaucoup, et que pour moi je l'aime encore davantage. J'ai reçu votre dernière lettre. Hé! mon Dieu, vous me payez au-delà de tout ce que je fais pour vous; je vous dois du reste.

43.

Au même.

Vendredi 19 décembre 1664.

Voici un jour qui nous donne de grandes espérances; mais il faut reprendre de plus loin. Je vous ai mandé comme M. Pussort opina mercredi à la mort; jeudi, Nogués, Gisaucourt, Fériol, Héraut, à la mort encore. Roquesante finit la matinée; et, après avoir parlé une heure

admirablement bien, il reprit l'avis de M. d'Ormesson. Ce matin nous avons été au-dessus du vent, car deux ou trois incertains ont été fixés, et tout d'un article, nous avons eu La Toison[a], Masnau, Verdier, La Baume et Catinat de l'avis de M. d'Ormesson. C'étoit à Poncet à parler; mais, jugeant que ceux qui restent sont quasi tous à la vie, il n'a pas voulu parler, quoiqu'il ne fût qu'onze heures. On croit que c'est pour consulter ce qu'on veut qu'il dise, et qu'il n'a pas voulu se décrier et aller à la mort sans nécessité. Voilà où nous en sommes, qui est un état si avantageux que la joie n'en est pas entière; car il faut que vous sachiez que M. Colbert est tellement enragé, qu'on attend quelque chose d'atroce et d'injuste qui nous remettra au désespoir. Sans cela, mon pauvre Monsieur, nous aurions la joie de voir notre ami, quoique bien malheureux, au moins avec la vie sauve, qui est une grande affaire. Nous verrons demain ce qui arrivera. Nous en avons sept, ils en ont six. Voici ceux qui restent: Le Feron, Moussy, Brillac, Bernard[b], Renard, Voisin, Pontchartrain et le chancelier. Il y en a plus qu'il ne nous en faut de bons à ce reste-là.

Samedi.

Louez Dieu, Monsieur, et le remerciez; notre pauvre ami est sauvé : il a passé de treize à l'avis de M. d'Or-

[a] Dans le procès de Fouquet, tome XII, page 339, il est dit positivement que La Toison opina à la mort. C'est une erreur, car cela feroit dix opinions pour la mort, et il n'y en eut que neuf.

[b] L'édition originale est en cela d'accord avec Reboulet, qui l'appelle Bernard de Rezé. (Tome Ier, page 600, in-4°.)

messon, et neuf à celui de Sainte-Hélène. Je suis si aise, que je suis hors de moi[1].

Dimanche au soir.

Je mourois de peur qu'un autre que moi vous eût donné le plaisir d'apprendre la bonne nouvelle. Mon courrier n'a pas fait une grande diligence; il avoit dit en partant qu'il n'iroit coucher qu'à Livry. Enfin il est arrivé le premier, à ce qu'il m'a dit. Mon Dieu! que cette nouvelle vous a été sensible et douce, et que les moments qui délivrent tout d'un coup le cœur et l'ésprit d'une si terrible peine, font sentir un inconcevable plaisir! De long-temps je ne serai remise de la joie que j'eus hier; tout de bon, elle est trop compléte; j'avois peine à la contenir. Le pauvre homme apprit cette nouvelle par l'air[2], peu de moments après, et je ne doute pas qu'il ne l'ait sentie dans toute son étendue. Ce matin le roi a envoyé son chevalier du Guet à mesdames Fouquet, leur recommander de s'en aller toutes deux à Montluçon en Auvergne; le marquis et la marquise de Charost à An-

[1] Bureau de la commission qui jugea Fouquet:

BONS.		CONTRAIRES.	
D'Ormesson.	La Toison.	Sainte-Hélène.	Héraut.
Le Feron.	La Baume.	Pussort.	Poncet.
Moussy.	Verdier.	Gisaucourt.	Voisin.
Brillac.	Masnau.	Feriol.	Le chancelier.
Renard.	Catinat.	Nogués.	
Bernard.	Pontchartrain.		
Roquesante.			

[2] Par des signaux.

cenis, et le jeune Fouquet à Joinville en Champagne. La bonne femme a mandé au roi qu'elle avoit soixante et douze ans, qu'elle supplioit Sa Majesté de lui donner son dernier fils, pour l'assister sur la fin de sa vie, qui apparemment ne seroit pas longue. Pour le prisonnier, il n'a point encore su son arrêt. On dit que demain on le fait conduire à Pignerol[a], car le roi change l'exil en une prison. On lui refuse sa femme, contre toutes les régles. Mais gardez-vous bien de rien rabattre de votre joie pour tout ce procédé : la mienne est augmentée, s'il se peut, et me fait bien mieux voir la grandeur de notre victoire. Je vous manderai fidèlement la suite de cette

[a] Cette commutation en une peine plus grave est contraire aux principes de notre monarchie. L'autorité judiciaire réside, comme l'établit Montesquieu, dans la personne du souverain, mais il doit en déléguer l'exercice à des hommes de son choix : autrement, il devient juge et partie, puisqu'il accuse et condamne. Comme partie, il poursuit la vengeance de la société; mais, la peine une fois prononcée, il peut, comme souverain, pour suppléer à l'insuffisance de la loi, remettre la peine ou la modifier; jamais il ne doit l'aggraver. Quelques considérations peuvent cependant faire expliquer ce coup d'autorité. Fouquet avoit la clef de secrets importants et particuliers : il comptoit par-tout des amis nombreux et puissants. Les financiers bien traités par lui, et poursuivis en vertu des édits du roi, regrettoient son ministère; ils auroient mis leur fortune à sa disposition, s'ils avoient pu espérer de lui voir reprendre de l'influence. Que l'on ajoute ce qu'on pouvoit craindre du caractère souple, entreprenant de Fouquet, dont on avoit exagéré le crédit aux yeux de Louis XIV, et l'on comprendra que le jeune monarque, ainsi prévenu, a pu croire que l'intérêt de l'état exigeoit un acte arbitraire. On sera seulement étonné que Fouquet n'ait pas éprouvé quelque adoucissement à son sort, pendant les seize années qu'il survécut à sa condamnation.

histoire : elle est curieuse. Voilà ce qui s'est passé aujourd'hui; à demain le reste.

Lundi au soir.

Ce matin à dix heures on a mené M. Fouquet à la chapelle de la Bastille. Foucault tenoit son arrêt à la main. Il lui a dit : Monsieur, il faut me dire votre nom, afin que je sache à qui je parle. M. Fouquet a répondu : Vous savez bien qui je suis, et pour mon nom je ne le dirai pas plus ici que je ne l'ai dit à la chambre; et pour suivre le même ordre, je fais mes protestations contre l'arrêt que vous m'allez lire. On a écrit ce qu'il disoit, et en même temps Foucault s'est couvert et a lu l'arrêt. M. Fouquet l'a entendu découvert. Ensuite on a séparé de lui Pecquet[a] et Lavalée, et les cris et les pleurs de ces pauvres gens ont pensé fendre le cœur de ceux qui ne l'ont pas de fer; ils faisoient un bruit si étrange, que M. d'Artagnan a été obligé de les aller consoler; car il

[a] Jean Pecquet, anatomiste célèbre, et médecin de Fouquet. Celui-ci aimoit à l'entretenir sur des questions de physique, genre de discussion dans lequel le docteur excelloit. On lit dans les Mélanges qu'Argonne a publiés, sous le nom de Vigneul de Marville, que Pecquet ne pouvoit se consoler d'avoir perdu un aussi bon maître, et qu'il disoit souvent que *Pecquet* avoit toujours rimé, et rimeroit toujours avec *Fouquet*. Le surintendant eut au moins, dans sa disgrace, la consolation de conserver des amis inappréciables; Pélisson partagea son sort, et consacra ses talents à le défendre. La Fontaine fit éclater ses regrets dans de beaux vers que chacun a retenus, et il osa même solliciter du roi irrité la grace de son bienfaiteur. Madame de Sévigné et mademoiselle de Scuderi ne cessèrent pas de l'estimer et de le plaindre dans son infortune.

sembloit que c'étoit un arrêt de mort qu'on vînt de lire à leur maître. On les a mis tous deux dans une chambre à la Bastille; on ne sait ce qu'on en fera.

Cependant M. Fouquet est allé dans la chambre de M. d'Artagnan; pendant qu'il y étoit, il a vu par la fenêtre passer M. d'Ormesson qui venoit de reprendre quelques papiers qui étoient entre les mains de M. d'Artagnan. M. Fouquet l'a aperçu; il l'a salué avec un visage ouvert et plein de joie et de reconnoissance; il lui a même crié qu'il étoit son très humble serviteur. M. d'Ormesson lui a rendu son salut avec une très grande civilité, et s'en est venu, le cœur tout serré, me conter ce qu'il avoit vu.

A onze heures, il y avoit un carrosse prêt, où M. Fouquet est entré avec quatre hommes, M. d'Artagnan à cheval avec cinquante mousquetaires; il le conduira jusqu'à Pignerol, où il le laissera en prison sous la conduite d'un nommé Saint-Mars, qui est fort honnête homme, et qui prendra cinquante soldats pour le garder. Je ne sais si on lui a redonné un autre valet-de-chambre; si vous saviez comme cette cruauté paroît à tout le monde, de lui avoir ôté ces deux hommes, Pecquet et Lavalée, c'est une chose inconcevable; on en tire même des conséquences fâcheuses, dont Dieu le préserve, comme il a fait jusqu'ici: il faut mettre sa confiance en lui, et le laisser sous sa protection, qui lui a été si salutaire. On lui refuse toujours sa femme. On a obtenu que la mère n'iroit qu'au Parc, chez sa fille qui en est abbesse[a]. L'Écuyer suivra sa belle-sœur; il a déclaré qu'il n'avoit pas

[a] Marie-Elisabeth Fouquet, sœur du surintendant, abbesse du Parc-aux-Dames, près Senlis.

de quoi se nourrir ailleurs. M. et madame de Charost vont toujours à Ancenis. M. Bailly, avocat-général, a été chassé pour avoir dit à Gisaucourt, avant le jugement du procès, qu'il devoit bien remettre la compagnie du grand-conseil en honneur, et qu'elle seroit déshonorée, si Chamillard, Pussort et lui alloient le même train. Cela me fâche à cause de vous ; voilà une grande rigueur. *Tantæne animis cœlestibus iræ*[1] !

Mais non, ce n'est point de si haut que cela vient. De telles vengeances rudes et basses ne sauroient partir d'un cœur comme celui de notre maître. On se sert de son nom, et on le profane, comme vous voyez. Je vous manderai la suite : il y auroit bien à causer sur tout cela ; mais il est impossible par lettres. Adieu, mon pauvre Monsieur, je ne suis pas si modeste que vous ; et sans me sauver dans la foule, je vous assure que je vous aime et vous estime très fort. J'ai vu aujourd'hui la comète, sa queue est d'une belle longueur ; j'y mets une partie de mes espérances. Mille compliments à votre chère femme.

44.

Au même.

Jeudi au soir, janvier 1665.

Enfin, la mère, la belle-fille et le frère ont obtenu d'être ensemble ; ils s'en vont à Montluçon, au fond de

[1] VIRGILE. *Enéid.*, liv. Ier.

l'Auvergne. La mère avoit permission d'aller au Parc-aux-Dames avec sa fille; mais sa belle-fille l'entraîne. Pour M. et madame de Charost, ils sont partis pour Ancenis. Pecquet et Lavalée sont encore à la Bastille. Y a-t-il rien au monde de si horrible que cette injustice? On a donné un autre valet-de-chambre au malheureux. M. d'Artagnan est sa seule consolation dans le voyage. On dit que celui qui le gardera à Pignerol est un fort honnête homme; Dieu le veuille! ou, pour mieux dire, Dieu le garde! Il l'a protégé si visiblement, qu'il faut croire qu'il en a un soin tout particulier. La Forêt, son défunt écuyer, l'aborda comme il s'en alloit; il lui dit: Je suis ravi de vous voir, je sais votre fidélité et votre affection: dites à nos femmes qu'elles ne s'abattent point, que j'ai du courage de reste, et que je me porte bien. En vérité, cela est admirable. Adieu, mon cher Monsieur, soyons comme lui, ayons du courage, et ne nous accoutumons pas à la joie que nous donna l'admirable arrêt de samedi [a].

Madame de Grignan, (*Angélique-Claire d'Angennes, première femme de M. de Grignan,*) est morte.

Vendredi au soir.

Il me semble, par vos beaux remerciements, que vous me donniez mon congé, mais je ne le prends pas

[a] L'abbé de Choisi a porté sur Fouquet un jugement sage. « Ses « dépenses prodigieuses, dit-il dans ses Mémoires, suffisoient pour « sa condamnation, mais la manière dont on se prit pour le perdre « ramena les cœurs à son parti : il étoit coupable, mais à force de le « poursuivre contre les formes, il attira ses juges en sa faveur, et son

encore. Je prétends vous écrire quand il me plaira; et dès qu'il y aura des vers du Pont-neuf et autres, je vous les enverrai fort bien. Notre cher ami est par les chemins. Il a couru un bruit qu'il étoit bien malade; tout le monde disoit: Quoi! déja... On disoit encore que M. d'Artagnan avoit envoyé demander à la cour ce qu'il feroit de son prisonnier malade, et qu'on lui avoit répondu durement, qu'il le menât toujours, en quelque état qu'il fût. Tout cela est faux; mais on voit par-là ce qu'on a dans le cœur, et combien il est dangereux de donner des fondements sur quoi on augmente tout ce qu'on veut. Pecquet et Lavalée sont toujours à la Bastille: en vérité, cette conduite est admirable. On recommencera la chambre après les rois.

Je crois que les pauvres exilés sont arrivés présentement à leur gîte. Quand notre ami sera au sien, je vous le manderai; car il le faut mettre jusqu'à Pignerol; et plût à Dieu que de Pignerol nous le puissions faire venir où nous voudrions bien[a]. Et vous, mon pauvre Mon-

« innocence prétendue fut un effet de la colère aveugle et précipitée « de ses ennemis. » Conrart nous a transmis une anecdote relative à Fouquet, que je ne crois pas avoir vue ailleurs. On sait que Lebrun, en peignant les lambris du château de Vaux, y représenta par-tout les armes de Fouquet, qui consistoient en un écureuil, avec les mots *quò non ascendet?* devise que Fouquet s'étoit lui-même choisie. Un ennemi du surintendant fit peindre un gibet très élevé, l'écureuil y grimpoit, et toujours la même devise. Quand Fouquet eut été arrêté, on plaça au pied du gibet l'écureuil, poursuivi par trois lézards et une couleuvre (armes de Le Tellier et de Colbert), et l'on écrivit au bas ces mots : *quò fugiam?*

[a] Fouquet mourut prisonnier le 23 mars 1680. Suivant Gourville,

sieur, combien durera encore votre exil? J'y pense bien souvent. Mille compliments à M. votre père On m'a dit que madame votre femme est ici, je l'irai voir. J'ai soupé hier avec une de nos amies; nous parlâmes de vous aller voir.

Mardi.

Voilà de quoi vous amuser quelques moments; assurément vous trouverez quelque chose de beau et d'agréable à ce que je vous envoie. C'est une vraie charité de vous divertir tous deux dans votre solitude. Si l'amitié que j'ai pour le père et le fils vous étoit un remède contre l'ennui, vous ne seriez pas à plaindre. Je viens d'un lieu où je l'ai renouvelée, ce me semble, en parlant de vous à cinq ou six personnes qui se mêlent comme moi d'être de vos amis et amies; c'est à l'hôtel de Nevers, en un mot. Madame votre femme y étoit; elle vous mandera les admirables petits comédiens que nous y avons vus. Je crois que notre cher ami est arrivé; je n'en ai pas de nouvelles certaines. On a su seulement que M. d'Artagnan, continuant ses manières obligeantes, lui a donné toutes les fourrures ordinaires pour passer les montagnes sans incommodité. J'ai su aussi qu'il avoit reçu des lettres du roi, et qu'il avoit dit à M. Fouquet qu'il falloit se réjouir et avoir toujours bon courage, que tout alloit bien. On espère toujours des adoucissements, je les espère aussi; l'espérance m'a trop bien servie pour l'abandonner. Ce n'est pas que,

il sortit de prison quelque temps avant sa mort; opinion que personne ne partage. (*Mémoires*, tome II, page 181.)

toutes les fois qu'à nos ballets je regarde notre maître, ces deux vers du Tasse ne me reviennent à la tête:

Goffredo ascolta, e in rigida sembianza
Porge più di timor che di speranza [1].

Cependant je me garde bien de me décourager, il faut suivre l'exemple de notre pauvre prisonnier; il est gai et tranquille, soyons-le aussi. J'aurai une sensible joie de vous revoir ici. Je ne crois pas que votre exil puisse être long. Assurez bien M. votre père de ma tendresse; voilà comme il faut parler, et me mander un peu votre avis des stances. Il y en a qui sont admirées, aussi bien que des couplets.

45.

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Forléans, ce 21 novembre 1666.

Je fus hier à Bourbilly [a]. Jamais je n'ai été si surpris, ma belle cousine. Je trouvai cette maison belle; et quand j'en cherchai la raison, après le mépris que j'en

[1] GERUSALEMME LIBERATA, cant. V. st. 35.

[a] Cette terre étoit le *manoir* principal de la branche des Rabutin-Chantal, dont madame de Sévigné étoit le dernier rejeton. On croit qu'elle y est née.

avois fait il y a deux ans, il me sembla que cela venoit de votre absence. En effet, vous et mademoiselle de Sévigné enlaidissez ce qui vous environne, et vous fîtes ce tour-là, il y a deux ans, à votre maison. Il n'y a rien de si vrai; et je vous donne avis que si vous la vendez jamais, vous fassiez ce marché par procureur, car votre présence en diminueroit fort le prix.

En arrivant, le soleil, qu'on n'avoit pas vu depuis deux jours, commença de paroître; et lui et votre fermier firent fort bien l'honneur de la maison; celui-ci en me faisant une bonne collation, et l'autre en dorant toutes les chambres que les Christophle[a] et les Guy[b] s'é-

[a] Christophle de Rabutin, seigneur de Sully et de Bourbilly, né vers 1500, mort en 1569.

[b] Guy-de-Rabutin, troisième fils de Christophle, né en 1532, fut le premier de sa race qui porta le titre de baron de Chantal. On lit dans la généalogie manuscrite de Bussy-Rabutin une particularité de la vie de ce Guy, l'un des aïeux de madame de Sévigné, qui ajoute un trait au tableau des mœurs du seizième siècle. Il avoit une intrigue avec une dame de Travès, le mari le sut, et maltraita sa femme. Guy enleva sa maîtresse : procès criminel sur ce rapt. Ayant appris que deux témoins sont sur le point de déposer contre lui; ne pouvant ni les corrompre, ni les démentir, Guy monte à cheval avec ses deux frères François et Jean de Rabutin (ce dernier étoit religieux de Moutier-Saint-Jean); et suivi de quelques domestiques, il va trouver ces témoins, et les poignarde au milieu d'un marché public. On juge bien qu'il ne se trouva plus personne qui osât déposer contre lui, et ce ne fut que lorsque le service militaire appela les deux frères à l'armée qu'on instruisit le procès contre eux. Ils furent condamnés par contumace, en 1567, à avoir la tête tranchée; mais ils ne tinrent aucun compte de cette condamnation, et continuèrent à se montrer dans leur province, sans daigner se pourvoir en grace.

toient contentés de tapisser de leurs armes. J'y étois allé en famille, qui fut aussi satisfaite de cette maison que moi. Les Rabutins vivants voyant tant d'écussons, s'estimèrent encore davantage, connoissant par-là le cas que les Rabutins morts faisoient de leur maison. Mais l'éclat de rire nous prit à tous, quand nous vîmes le bon Christophle à genoux[a], qui, après avoir mis ses armes en mille endroits et en mille manières différentes, s'en étoit fait faire un habit. Il est vrai que c'est pousser l'amour de son nom aussi loin qu'il peut aller. Vous croyez bien, ma belle cousine, que Christophle avoit un cachet, et que ses armes étoient sur sa vaisselle, sur les housses de ses chevaux, et sur son carrosse. Pour moi, j'en mettrois mes mains dans le feu.

46.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 20 mai 1667.

Je reçus une lettre de vous en Bretagne, mon cher cousin, où vous me parliez de nos Rabutins, et de la beauté de Bourbilly. Mais comme on m'avoit écrit d'ici qu'on vous y attendoit, et que je croyois même y arriver plus tôt, j'ai toujours différé à vous faire réponse jusqu'à présent que j'ai appris que vous ne viendrez point

[a] On ne voit plus ce portrait à Bourbilly, mais les plafonds y sont couverts de peintures et d'écussons mal conservés.

ici. Vous savez qu'il n'est plus question que de guerre [a]. Toute la cour est à l'armée, et toute l'armée est à la cour. Paris est un désert; et, désert pour désert, j'aime beaucoup mieux celui de la forêt de Livry, où je passerai l'été,

En attendant que nos guerriers
Reviennent couverts de lauriers.

Voilà deux vers. Cependant je ne sais si je les savois déja, ou si je les viens de faire. Comme la chose n'est pas d'une fort grande conséquence, je reprendrai le fil de ma prose. J'ai bien senti mon cœur pour vous, depuis que j'ai vu tant de gens empressés à commencer ou à recommencer un métier que vous avez fait avec tant d'honneur, dans le temps que vous avez pu vous en mêler. C'est une chose douloureuse à un homme de courage, d'être chez soi quand il y a tant de bruit en Flandre. Comme je ne doute point que vous ne sentiez sur cela tout ce qu'un homme d'esprit, et qui a de la valeur, peut sentir, il y a de l'imprudence à moi de repasser sur un endroit si sensible. J'espère que vous me pardonnerez par le grand intérêt que j'y prends.

On dit que vous avez écrit au roi; envoyez-moi la copie de votre lettre, et me mandez un peu des nouvelles de votre vie, quelles sortes de choses vous peuvent

[a] Cette guerre avoit pour objet la réunion à la couronne, par droit de dévolution, de plusieurs villes de Flandre sur lesquelles la reine Marie-Thérèse avoit des prétentions, comme fille du premier lit de Philippe IV, roi d'Espagne, à l'exclusion de Charles II, son frère, fils du deuxième lit.

amuser, et si l'ajustement de votre maison[a] n'y contribue pas beaucoup. Pour moi, j'ai passé l'hiver en Bretagne, où j'ai fait planter une infinité de petits arbres, et un labyrinthe[b] d'où l'on ne sortira pas sans le fil d'Ariane. J'ai encore acheté plusieurs terres, à qui j'ai dit, à la manière accoutumée : *Je vous fais parc.* De sorte que j'ai étendu mes promenoirs, sans qu'il m'en ait coûté beaucoup. Ma fille vous fait mille amitiés ; j'en fais autant à toute votre famille.

47. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 23 mai 1667.

Pour vous parler franchement, j'étois un peu surpris de ne recevoir aucune réponse à la lettre que je vous écrivis il y a plus de six mois, parceque je ne croyois pas qu'il vous fallût deux de mes lettres pour m'en attirer une des vôtres ; mais, après les raisons que vous me mandez, je suis content.

On m'écrivit que vous étiez à Paris aussitôt que vous y fûtes arrivée. Pour moi, je n'irai point cette campagne, je vais la passer dans mes châteaux à les embellir et à augmenter mon revenu, que ceux qui se mêloient

[a] Le château de Bussy, près de Sainte-Reine en Bourgogne.

[b] Ce labyrinthe n'existe plus aux Rochers ; il a été remplacé par un potager.

de mes affaires avoient fort diminué, par les belles mains qu'ils prenoient de mes fermiers. Quoique je n'aie jamais fait jusqu'ici le métier d'un homme qui fait valoir son bien lui-même, je ne m'en acquitte pas trop mal, et je ne le crois pas si pénible que je me l'étois figuré; je pense que le profit en ôte les épines.

Pour la guerre où vous me souhaitez, je ne suis pas de même sentiment que vous. Je vous rends pourtant mille graces, ma chère cousine, de la part que vous prenez à ma méchante fortune; mais je vous en veux consoler, en vous disant les raisons que j'ai d'avoir là-dessus l'esprit en repos. Il faut donc que vous sachiez que, lorsque je fus arrêté[a], j'étois tellement fatigué des injustices qu'on me faisoit depuis huit ou dix ans, que j'étois à tous moments sur le point de me défaire de ma charge; la seule raison qui m'en empêchoit étoit la crainte des reproches qu'on m'auroit pu faire de m'être dégradé moi-même; mais lorsque j'eus ordre de me démettre, j'en fus ravi, croyant qu'on ne s'en pourroit pas prendre à moi, et qu'on n'en pourroit accuser que la fortune. Si d'un état agréable j'étois passé tout d'un coup à un état malheureux, je sentirois tout ce que vous sentez; mais on m'a fait avaler, huit ans durant, tant de couleuvres, dont je ne me vantois pas, que je regardois la fin de ces misères, de quelque façon qu'elle pût arriver, comme je regardois avant cela d'être maréchal de France; de sorte que j'entends parler aujourd'hui du voyage de Flandre avec la même tranquillité

[a] Bussy fut arrêté le 17 avril 1665, et conduit à la Bastille.

dont j'entendois ces jours passés parler des revues de la plaine d'Ouilles. Ce n'est pas que je n'aie écrit au roi; mais j'ai donné cela à M. de Noailles, qui m'y avoit engagé, comme vous verrez par la copie de sa lettre que je vous envoie, et non pas à l'envie que j'ai eue de refaire un métier où j'ai reçu tant de dégoûts. Je vous envoie aussi la copie de ma lettre au roi. Si l'on me donnoit un grand emploi et de quoi le soutenir, je serois ravi de recommencer; à moins que cela, je serois fort embarrassé si le roi recevoit mes offres: ainsi, Madame, cessez de me plaindre sur les chagrins que vous croyez que j'ai. Il y a bien des gens en France qui ont de plus grands plaisirs que moi, mais il n'y en a point au monde qui aient moins de peines. Cependant j'ai autant de courage et d'ambition que j'en ai jamais eu; mais il est vrai que je ne suis pas assez fou pour me tourmenter pour des maux inévitables. Après les contrariétés de la fortune, je suis aussi peu fâché de n'être pas maréchal de France, que de n'être pas roi. Un honnête homme fait tout ce qu'il peut pour s'avancer, et se met au-dessus des mauvais succès quand il n'a pas réussi.

Quand on n'a pas ce que l'on aime,
Il faut aimer ce que l'on a.

Je fais des vers aussi bien que vous, Madame; mais je suis assuré que je savois les miens, et je crois que vous avez fait les vôtres.

Mademoiselle de Sévigné a raison de me faire des amitiés; après vous, je n'aime ni n'estime rien tant qu'elle: je suis pour ses intérêts, comme vous êtes pour les

miens ; je suis assuré qu'elle n'est pas si mal satisfaite de sa fortune que moi ; et sa vertu lui fera attendre sans impatience un établissement avantageux, que l'estime extraordinaire que j'ai pour elle me persuade être trop lent à venir. Voilà de grandes paroles, Madame ; mais, en un mot, je l'aime fort, et je trouve qu'elle devroit plutôt être princesse que mademoiselle de Brancas [a].

48. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE POMPONNE.

A Fresnes, ce 1er août 1667.

N'en déplaise au service du roi, je crois, M. l'ambassadeur [b], que vous seriez tout aussi aise d'être ici avec nous, que d'être à Stockolm à ne regarder le soleil que du coin de l'œil. Il faut que je vous dise comme je suis présentement. J'ai M. d'Andilly à ma main gauche, c'est-

[a] Françoise de Brancas, mariée le 2 février 1667 à Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt ; elle devint par la suite dame du palais de la reine. Son père étoit le comte de Brancas, fameux par ses distractions, que La Bruyère a peint sous le nom de *Ménalque*. La princesse d'Harcourt avoit peu d'esprit ; madame de Sévigné écrit à sa fille le 6 janvier 1672 : « Quel plaisir prenez-vous à dire du mal « de votre esprit, de votre style, à vous comparer à la princesse d'Har- « court ? Où pêchez-vous cette fausse et offensante humilité ? »

[b] Arnauld de Pomponne étoit rentré en grace auprès du roi ; il avoit été nommé ambassadeur en Suède en 1665. (*Voyez* les Mémoires de l'abbé Arnauld, IIIe partie, page 73.)

à-dire du côté de mon cœur; j'ai madame de La Fayette[a] à ma droite; madame du Plessis[b] devant moi qui s'amuse à barbouiller de petites images; madame de Motteville[c] un peu plus loin, qui rêve profondément; notre oncle de Cessac[d] que je crains parceque je ne le connois guère; madame de Caderousse[e], mademoiselle sa sœur[f], qui est un fruit nouveau que vous ne connoissez pas, et mademoiselle de Sévigné sur le tout, allant et venant par le cabinet comme de petits frelons[g]. Je suis assurée, Monsieur, que toute cette compagnie vous plairoit fort, et sur-tout si vous voyiez de quelle manière on se souvient de vous, combien l'on vous aime, et le chagrin

[a] Marie-Madeleine de La Vergne, comtesse de La Fayette, auteur de Zaïde et de la Princesse de Clèves.

[b] Madame Duplessis-Guénégaud, dame de Fresnes.

[c] Françoise Bertaut, veuve de Nicolas de Langlois, seigneur de Motteville, premier président de la chambre des comptes de Normandie; on doit à cette dame les Mémoires qui font le mieux connoître la cour d'Anne d'Autriche.

[d] Louis Guilhem de Castelnau, comte de Clermont-Lodève, marquis de Cessac. Il étoit peut-être parent de madame Duplessis-Guénégaud, chez laquelle étoit alors madame de Sévigné : ce ne peut être que par plaisanterie qu'elle l'appelle *notre oncle*.

[e] Claire-Bénédictine de Guénégaud, mariée en 1665 à Juste-Joseph-François de Tournon, de Cadar d'Ancezune, duc de Caderousse, morte en décembre 1675.

[f] Elisabeth-Angélique de Guénégaud. Elle épousa, en 1671, François, comte de Boufflers.

[g] C'est à nos peintres françois que cette lettre doit être dédiée. Quel tableau ce seroit, que cet intérieur du salon de Fresnes, où l'on verroit madame de Sévigné, belle encore, écrivant l'une de ses plus jolies lettres; madame de La Fayette, assise près d'elle; un peu plus

que nous commencions d'avoir contre votre excellence, ou pour mieux dire contre votre mérite, qui vous tient long-temps à quatre ou cinq cents lieues de nous. La dernière fois que je vous écrivis, j'avois toute ma tristesse et toute celle de mes amis. Présentement, sans que rien soit changé[a], nous avons toutes repris courage; ou l'on s'est accoutumé à son malheur, ou l'espérance nous soutient le cœur. Enfin nous revoilà tous ensemble avec assez de joie pour parler avec plaisir des Bayards et des comtesses de Chivergny, et même pour souhaiter encore quelque nouvel enchantement. Mais les magies d'Amalthée ne sont pas encore en train, de sorte que nous remettons l'ouverture du théâtre pour la Saint-Martin[b]. Cependant le roi s'amuse à prendre la Flandre, et Castel-Rodrigue à se retirer de toutes les villes que Sa Majesté veut avoir. Presque tout le monde

loin, madame de Motteville, plongée dans une profonde méditation, dont ses mémoires doivent être le fruit; madame Duplessis-Guénégaud, occupée à peindre; Arnauld-d'Andilly, pour le contraste, mêlant l'agrément d'une conversation douce à l'austérité de l'âge et des mœurs; enfin mesdemoiselles de Sévigné et de Guénégaud égayant cette scène par leurs jeux!

[a] Ceci se rapporte évidemment au malheur de M. Fouquet et de sa famille.

[b] Le goût des romans avoit été porté si loin dans ce temps-là, que l'on voit la plupart des personnes de la société en emprunter des noms. Mademoiselle de Scuderi s'appeloit *Sapho;* Pélisson *Acante* ou *Herminius;* Sarrasin *Polyandre;* Conrart *Théodamas;* l'abbesse de Malnoue *Octavie;* Godeau, évêque de Vence, *le Mage de Sidon;* madame Duplessis-Guénégaud *Amalthée,* et son mari *Alcandre.* On jouoit à Fresnes de petites pièces de société, dont les sujets étoient

est en inquiétude ou de son fils, ou de son frère, ou de son mari, car, malgré toutes nos prospérités, il y a toujours quelque blessé ou quelque tué. Pour moi, qui espère y avoir quelque gendre, je souhaite en général la conservation de toute la chevalerie.

---

49. **

Au Comte DE BUSSY.

A Paris ce 6 juin 1668.

Je vous ai écrit la dernière, pourquoi ne m'avez-vous point fait de réponse? je l'attendois, et j'ai compris à la fin que le proverbe italien disoit vrai :

Chi offende, non perdona.

Cependant je reviens la première, parceque je suis de bon naturel, et que cela même fait que je vous aime et que j'ai toujours eu une pente et une inclination pour vous qui m'ont mise à deux doigts d'être ridicule à l'égard

souvent puisés dans les romans de chevalerie, pour lesquels madame de Sévigné convient dans mille endroits qu'elle avoit un grand foible. Une lettre de M. de Pomponne, adressée le 5 juin 1666 à madame Duplessis-Guénégaud, sous le nom de l'*incomparable Amalthée*, parle de ces jeux et des *transformations de Louis Bayard*. On trouve dans un recueil de pièces imprimées à Cologne en 1667, IIe partie, page 79, une mascarade intitulée *les Muets du Grand-Seigneur*, qui avoit été dansée chez M. de Guénégaud.

de ceux qui savoient mieux que moi comme j'étois avec vous.

Madame d'Epoisses[a] m'a dit qu'il vous étoit tombé une corniche sur la tête, qui vous avoit extrêmement blessé. Si vous vous portiez bien, et que l'on osât dire de méchantes plaisanteries, je vous dirois que ce ne sont pas des diminutifs qui font du mal à la tête de la plupart des maris; ils se trouveroient bien heureux de n'être offensés que par des corniches. Mais je ne veux point dire de sottises; je veux savoir auparavant comment vous vous portez, et vous assurer que, par la même raison qui me rendoit foible quand vous aviez été saigné, j'ai senti de la douleur de celle que vous avez eue à la tête. Je ne pense pas qu'on puisse porter plus loin la force du sang.

Ma fille a pensé être mariée[b]. Cela s'est rompu, je ne sais pourquoi. Elle vous baise les mains, et moi à toute votre famille. Ne faites-vous rien du côté de la cour? Mandez-moi où vous en êtes.

[a] Madeleine de La Grange, première femme de Guillaume de Pechpeirou-Comenge, comte de Guitaud. Comme héritière du marquisat d'Epoisses, elle apporta cette terre dans la maison de Guitaud. (*Voyez* une note de la lettre du 25 octobre 1673.)

[b] A M. de Caderousse ou à M. de Merinville.

50. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 9 juin 1668.

La dernière lettre que vous m'avez écrite, avant celle que je reçus hier de vous, ma belle cousine, étoit du 20 mai de l'année passée, à quoi je répondis sur-le-champ; est-ce que vous n'avez pas reçu ma réponse? Personne n'est plus ponctuel avec tout le monde que moi, et surtout avec vous, à qui j'aime à écrire, et je réponds aujourd'hui à votre lettre du 6 de ce mois, dans laquelle vous ne sauriez pas vous empêcher de m'agacer sans sujet.

Pourquoi me dire que je ne vous pardonne pas l'offense que je vous ai faite, puisque je vous en ai demandé mille fois pardon, et que vous m'avez promis autant de fois de n'y plus songer? Je comptois, sur votre parole, tout cela comme non avenu, et si je m'en souvenois quelquefois, ce n'étoit que pour m'obliger à raccommoder le passé par plus de tendresse pour vous. Cependant il semble que de temps en temps vous vous repentiez de m'avoir pardonné. Tout ce que je puis croire en votre faveur, ma chère cousine, c'est que ces changements-là sont étrangers en vous, et que la douceur et l'amitié pour moi y est naturelle; vous n'avez pas la force de résister à la mode; je n'y suis pas aujourd'hui; si j'y reviens jamais, je crois que vous vous ferez bien

moins de violence pour battre des mains quand on dira du bien de moi, que vous ne vous en faites quand on vous en dit du mal. Vous voyez par-là que je crois ce que vous me mandez, que vous avez de la pente à m'aimer; mais je ne demeure pas d'accord que cela vous ait mise à deux doigts d'être ridicule. Quoi qu'il se fût passé entre nous, nous étions raccommodés; après cela, étant si proches que nous sommes, il étoit naturel que vous parussiez de mes amies, et je suis même persuadé que, lorsque je fus arrêté, il eût été honnête et généreux à vous de prendre mon parti envers et contre tous, quand même vous ne m'auriez pas pardonné avant que j'entrasse à la Bastille; au moins en usai-je ainsi pour vous quand le surintendant Fouquet fut arrêté; véritablement vous n'étiez pas en prison, mais vous étiez en Bretagne; nous étions brouillés, je pouvois, sans passer pour emporté, mêler mon prétendu ressentiment avec le déchaînement de vos envieux; je ne sais pas même si vous ne vous y attendiez point; cependant je fis le contraire, et, bien loin de craindre d'en être ridicule, je me trouvai le cœur bien fait en cette rencontre[a].

Cela vous soit dit sans aigreur et sans reproche, ma belle cousine, car je vous ai presque toujours aimée, quoi que vous aient dit ceux que vous me mandez, qui savoient mieux que vous, comment vous étiez avec moi. Si je ne vous avois pas aimée avant notre brouillerie, et même depuis notre réconciliation, je n'en aurois fait confidence qu'à une certaine personne que vous savez[b];

[a] *Voyez* la lettre 28.

[b] Madame de Montglas; maîtresse de Bussy, elle l'abandonna

cependant, hormis la conjoncture où je crus avoir sujet de me plaindre de vous, je ne lui en ai jamais parlé que comme de la plus jolie femme de France; ce qu'elle ne trouvoit nullement bon, et qu'elle vouloit toujours détruire par mille particularités que je vous dirai un jour. De sorte que tout ce que je pouvois faire, c'étoit de lui cacher ce que je pensois d'avantageux pour vous; mais je n'en disois point de mal,

> Et, retenu par mon respect extrême,
> Ma bouche au moins ne fit point de blasphême.

Vous comprenez bien, ma belle cousine, les raisons qu'on avoit de craindre que je ne vous trouvasse trop aimable; et si vous voulez savoir celles qu'on auroit maintenant de me brouiller avec vous, c'est que, craignant peut-être quelques petits reproches de ma part, qu'on sent bien qu'on mérite, et qui pourroient faire du bruit, on seroit bien aise de m'attirer des ennemis, et de mettre les choses en état que les rieurs ne fussent pas de mon côté. Mais on a tort de m'appréhender, ma colère feroit trop d'honneur, et je suis trop glorieux pour me plaindre.

Au reste, Madame, je ne sais d'où est venue à madame d'Epoisses la nouvelle de ma blessure.

> A Bussy, d'où je n'ai bougé,
> Pour vous dire la chose en homme véritable,
> Il ne m'est, sur mon Dieu, rien du tout arrivé.

quand elle le vit disgracié. *Voyez* la lettre de Bussy, du 31 août 1668.

De sorte que, quand vous avez eu de la douleur, elle venoit d'autre chose que de la force du sang. Je vois bien qu'il y a un peu d'altération dans notre sympathie, ou du moins qu'elle n'a lieu que dans les saignées. Si elle avoit été aussi loin que vous dites, ma belle cousine, elle auroit été jusqu'à votre cœur, mais à moi n'appartenoit pas tant de braverie.

J'attends ici un de ces maris dont la tête n'est pas incommodée des corniches; ce qu'il y porte va dans le superlatif. Je voudrois bien vous faire connoître le personnage sans vous le nommer[a]. Il n'est pas si beau qu'Astolfe ni que Joconde; mais, en récompense, il est quatre fois plus malheureux. Ne le connoissez-vous pas à cela? C'est un mari tout-à-fait insensible. Il ne ressemble pas au pauvre Sganarelle qui étoit un mari *très marri*. On ne comprend pas celui-ci, car, quoiqu'il porte des cornes sur la tête, il les tient fort au-dessous de lui. Si vous n'y êtes pas encore, vous n'en êtes pas loin. Attendez : c'est un mari gros et gras et bien nourri. Y êtes-vous? C'est un mari dont le malheur m'est particulièrement connu. Oh! pour celui-là vous y êtes. Je défie Baubrun de le peindre plus au naturel.

Je ne sais si j'oserois vous parler du mariage de mademoiselle de Sévigné, si près du chapitre des corniches? Oui, cela ne tire pas à conséquence, et puis vous lui choisirez un honnête homme; autrement, vous savez bien la prédiction que j'ai faite. J'ai ouï parler du mari qu'elle a failli d'épouser. Je ne sais pas, s'il l'eût épousée,

[a] Je crois que Bussy veut faire deviner M. de Montglas.

s'il eût été quelque jour *très marri*; mais je sais bien que, dans les commencements, il eût été bien aise. Je suis le serviteur de la belle, et je l'aime fort; mais pourtant encore moins que vous.

---

51. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *à* MÉNAGE.

23 juin (1668 [a].)

Votre souvenir m'a donné une joie sensible, et m'a réveillé tout l'agrément de notre ancienne amitié. Vos vers m'ont fait souvenir de ma jeunesse, et je voudrois bien savoir pourquoi le souvenir de la perte d'un bien aussi irréparable ne donne point de tristesse [b]. Au lieu du plaisir que j'ai senti, il me semble qu'on devroit pleurer; mais, sans examiner d'où peut venir ce sentiment, je veux m'attacher à celui que me donne la reconnoissance que j'ai de votre présent. Vous ne pouvez douter qu'il ne me soit agréable, puisque mon amour-propre y

[a] On a cru que cette lettre devoit être placée à la date de 1668, parceque alors Ménage publia la cinquième édition de ses poésies. Elle contient plusieurs pièces de vers françois, adressées à madame de Sévigné, et dont rien ne relève la médiocrité; mais on lit parmi les poésies italiennes un sonnet et un madrigal, où cette dame est célébrée, et qui nous ont paru dignes d'être placés en tête de cette édition au nombre des *éloges en vers*.

[b] Ce seul mot prouve l'innocence et la vertu de madame de Sévigné. Les sentiments maternels remplissoient son cœur.

trouve si bien son compte, et que j'y suis célébrée par le plus bel esprit de mon temps. Il faudroit, pour l'honneur de vos vers, que j'eusse mieux mérité tout celui que vous me faites. Telle que j'ai été, et telle que je suis, je n'oublierai jamais votre véritable et solide amitié, et je serai toute ma vie la plus reconnoissante, comme la plus ancienne de vos très humbles servantes.

La marquise de SÉVIGNÉ.

52. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, le 17 juillet 1668.

. . . .

Je ne vous entretiendrai pas long-temps aujourd'hui, ma belle cousine, parceque j'ai été saigné; mais je n'ai que faire de vous le dire, vous le savez bien. Je ne sais si vous savez aussi qu'on m'a tiré du sang de poulet; il est vrai que j'en avois tant que j'en étouffois. Si j'étois à Paris on ne me saigneroit pas si souvent; c'est un air qui dissipe beaucoup d'esprits.

Mais j'oublie de vous parler du sujet de ma lettre: c'est une recommandation que je vous demande à M. Didé, conseiller au grand conseil, pour une affaire que j'ai à son rapport; je ne doute pas que vous ne le connoissiez, ou quelqu'un qui le connoît, car il est Breton. De la manière dont j'ai entendu parler de lui, je n'appréhende pas que d'être exilé lui fasse trouver ma cause moins

bonne. Si je n'avois été saigné, je lui écrirois; et si je pouvois aller à Paris, j'irois lui rendre mes devoirs; il n'y a que le roi au monde qui m'en pût empêcher.

Adieu, ma chère cousine, je suis, ma foi, bien à vous et à la plus jolie fille de France; je n'ai que faire après cela de vous prier de faire mon compliment à mademoiselle de Sévigné.

53. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY-RABUTIN.

Paris, ce 26 juillet 1668.

Je veux commencer à répondre en deux mots à votre lettre, et puis notre procès sera fini.

Vous m'attaquez doucement, monsieur le Comte, et me reprochez finement que je ne fais pas grand cas des malheureux; mais qu'en récompense je battrai des mains pour votre retour; en un mot, que je hurle avec les loups, et que je suis d'assez bonne compagnie, pour ne pas dédire ceux qui blâment les absents.

Je vois bien que vous êtes mal instruit des nouvelles de ce pays-ci, mon cousin; apprenez donc de moi que ce n'est pas la mode de m'accuser de foiblesse pour mes amis. J'en ai beaucoup d'autres, comme dit madame de Bouillon[a], mais je n'ai pas celle-là; cette pensée n'est

[a] Marie-Anne Mancini, femme de Godefroi-Maurice de La Tour, duc de Bouillon.

que dans votre tête, et j'ai fait ici mes preuves de générosité sur le sujet des disgraciés[a], qui m'ont mise en honneur dans beaucoup de bons lieux, que je vous dirois bien si je voulois: je ne crois donc pas mériter ce reproche, et il faut que vous rayiez cet article sur le mémoire de mes défauts. Mais venons à vous.

Nous sommes proches, et de même sang; nous nous plaisons, nous nous aimons, nous prenons intérêt dans nos fortunes. Vous me parlez de vous avancer de l'argent sur les dix mille écus que vous aurez à toucher dans la succession de M. de Châlons[b]; vous dites que je vous l'ai refusé, et moi, je dis que je vous l'ai prêté; car vous savez fort bien, et notre ami Corbinelli en est témoin, que mon cœur le voulut d'abord, et que lorsque nous cherchions quelques formalités pour avoir le consentement de Neuchèse[c], afin d'entrer en votre place pour être payé, l'impatience vous prit; et, m'étant trouvée par malheur assez imparfaite de corps et d'esprit, pour vous donner sujet de faire un fort joli portrait de moi, vous le fîtes, et vous préférâtes à notre ancienne amitié, à notre nom et à la justice même, le plaisir d'être loué de votre ouvrage; vous savez qu'une

[a] Le cardinal de Retz, le surintendant Fouquet.

[b] Jacques de Neuchèse, évêque de Châlons. Il étoit fils de Jean-Jacques de Neuchèse et de Marguerite Frémiot, sœur de Jeanne Frémiot, dame de Rabutin-Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation; et conséquemment grand-oncle de madame de Sévigné et de Gabrielle de Toulongeon, première femme de Bussy-Rabutin. Il mourut le 1er mai 1658.

[c] L'héritier de l'évêque de Châlons; ce consentement au reste n'étoit pas nécessaire.

dame de vos amies[a] vous obligea généreusement de le brûler; elle crut que vous l'aviez fait, je le crus aussi; et quelque temps après, ayant su que vous aviez fait des merveilles sur le sujet de M. Fouquet et le mien, cette conduite acheva de me faire revenir; je me raccommodai avec vous à mon retour de Bretagne; mais avec quelle sincérité? Vous le savez. Vous savez encore notre voyage de Bourgogne, et avec quelle franchise je vous redonnai toute la part que vous aviez jamais eue dans mon amitié; je revins entêtée de votre société. Il y eut des gens qui me dirent en ce temps-là : « J'ai vu votre portrait entre « les mains de madame de La Baume, je l'ai vu. » Je ne répondis que par un sourire dédaigneux, ayant pitié de ceux qui s'amusoient à croire à leurs yeux. « Je l'ai vu », me dit-on encore au bout de huit jours; et moi, de sourire encore. Je le dis en riant à Corbinelli; il reprit le même souris moqueur qui m'avoit déja servi en deux occasions, et je demeurai cinq ou six mois de cette sorte, faisant pitié à ceux dont je m'étois moquée. Enfin le jour malheureux arriva, où je vis moi-même, et de mes propres yeux *bigarrés*[b], ce que je n'avois pas voulu

[a] Madame de Montglas. *Voyez* la lettre suivante.

[b] Il paroît que madame de Sévigné avoit dans les yeux quelques différences légères; elle en plaisante elle-même dans la lettre qu'elle écrit à sa fille le 27 février 1671; mais elle fait ici une allusion piquante à ce passage des *Amours des Gaules :* « Madame de Sévigné « est inégale jusques aux prunelles des yeux, et jusques aux pau- « pières; elle a les yeux de différentes couleurs, et les yeux étant les « miroirs de l'ame, ces inégalités sont comme un avis que donne la « nature à ceux qui l'approchent, de ne pas faire un grand fonde- « ment sur son amitié. »

croire. Si les cornes me fussent venues à la tête, j'aurois été bien moins étonnée. Je le lus et je le relus ce cruel portrait; je l'aurois trouvé très joli, s'il eût été d'une autre que de moi et d'un autre que de vous; je le trouvai même si bien enchâssé, et tenant si bien sa place dans le livre, que je n'eus pas la consolation de me pouvoir flatter qu'il fût d'un autre que de vous. Je le reconnus à plusieurs choses que j'en avois ouï dire, plutôt qu'à la peinture de mes sentiments, que je méconnus entièrement. Enfin je vous vis au Palais-Royal, où je vous dis que ce livre couroit. Vous voulûtes me conter qu'il falloit qu'on eût fait ce portrait de mémoire, et qu'on l'avoit mis là: je ne vous crus point du tout. Je me ressouvins alors des avis qu'on m'avoit donnés, et dont je m'étois moquée. Je trouvai que la place où étoit ce portrait étoit si juste, que l'amour[a] paternelle vous avoit empêché de vouloir défigurer cet ouvrage en l'ôtant d'un lieu où il tenoit si bien son coin. Je vis que vous vous étiez moqué et de madame de Monglas et de moi, que j'avois été votre dupe, que vous aviez abusé de ma simplicité, et que vous aviez eu sujet de me trouver bien innocente, en voyant le retour de mon cœur pour vous, et sachant que le vôtre me trahissoit: vous savez la suite.

Être dans les mains de tout le monde; se trouver imprimée; être le livre de divertissement de toutes les pro-

[a] Madame de Sévigné emploie ce mot au féminin; la comparaison des éditions successives qui ont été faites de ses lettres montre que cette ancienne manière de parler lui étoit familière; mais les éditeurs l'ont fait disparoître. Cela se dit encore quelquefois en poésie.

vinces, où ces choses-là font un tort irréparable; se rencontrer dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par qui? Je ne veux point vous étaler davantage toutes mes raisons; vous avez bien de l'esprit; je suis assurée que si vous voulez faire un quart d'heure de réflexions, vous les verrez et vous les sentirez comme moi. Cependant que fais-je, quand vous êtes arrêté? Avec la douleur dans l'ame, je vous fais faire des compliments, je plains votre malheur, j'en parle même dans le monde, et je dis assez librement mon avis sur le procédé de madame de La Baume[a], pour en être brouillée avec elle. Vous sortez de prison, je vous vais voir plusieurs fois, je vous dis adieu quand je partis pour Bretagne, je vous ai écrit, depuis que vous êtes chez vous, d'un style assez libre et sans rancune; et enfin je vous écris encore, quand madame d'Epoisses me dit que vous vous êtes cassé la tête[b].

Voilà ce que je voulois vous dire une fois en ma vie, en vous conjurant d'ôter de votre esprit que ce soit moi qui ait tort. Gardez ma lettre, et la relisez, si jamais la fantaisie vous prenoit de le croire, et soyez juste là-dessus, comme si vous jugiez d'une chose qui se fût passée entre deux autres personnes; que votre intérêt ne vous fasse pas voir ce qui n'est pas; avouez que vous avez cruellement offensé l'amitié qui étoit entre nous, et je suis désarmée. Mais, de croire que, si vous répondez, je puisse jamais me taire, vous auriez tort, car ce m'est

[a] Catherine de Bonne, comtesse de Tallart, femme de Roger-d'Hostun, marquis de La Baume, mère du maréchal de Tallart.

[b] *Voyez* la lettre 49.

une chose impossible. Je verbaliserai toujours; au lieu d'écrire en deux mots, comme je vous l'avois promis, j'écrirai en deux mille; et enfin j'en ferai tant, par des lettres d'une longueur cruelle et d'un ennui mortel, que je vous obligerai, malgré vous, à me demander pardon, c'est-à-dire à me demander la vie. Faites-le donc de bonne grace.

Au reste, j'ai senti votre saignée; n'étoit-ce pas le 17 de ce mois? justement: elle me fit tous les biens du monde, et je vous en remercie. Je suis si difficile à saigner, que c'est charité à vous de donner votre bras au lieu du mien.

Pour cette sollicitation, envoyez-moi votre homme d'affaires avec un placet, et je le ferai donner par une amie à M. Didé; car, pour moi, je ne le connois point; et j'irai même avec cette amie. Vous pouvez vous assurer que, si je pouvois vous rendre service, je le ferois, et de bon cœur et de bonne grace. Je ne vous dis point l'intérêt extrême que j'ai toujours pris à votre fortune; vous croiriez que ce seroit le *Rabutinage* qui en seroit la cause; mais non, c'étoit vous, c'est vous encore, qui m'avez causé des afflictions tristes et amères, en voyant ces trois nouveaux maréchaux de France[a]. Madame de Villars, qu'on alloit voir, me mettoit devant les yeux les visites qu'on m'auroit rendues en pareille occasion, si vous aviez voulu.

[a] Ces trois maréchaux étoient MM. de Créqui, de Bellefonds et d'Humières. Marie Gigault de Bellefonds, marquise de Villars, étoit tante du maréchal de Bellefonds, et mère de M. de Villars, qui fut maréchal de France en 1702.

Je vous[a] remercie de vos lettres au roi, mon cousin; elles me feroient plaisir à lire d'un inconnu, elles m'attendrissent; il me semble qu'elles devroient faire cet effet-là sur notre maître: il est vrai qu'il ne s'appelle pas *Rabutin* comme moi.

La plus jolie fille de France vous fait des compliments; ce nom me paroît assez agréable; je suis pourtant lasse d'en faire les honneurs.

54. ***

Du Comte DE BUSSY-RABUTIN *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 29 juillet 1668.

Je ne croyois pas, Madame, avoir jamais lieu de vous parler de nos démêlés, après ce que je vous en écrivis dernièrement; mais, puisque vous jugez à propos d'éclaircir cette affaire, et de la traiter à fond, je m'en vais vous dire tout ce que j'en pense, avec cette sincérité dont vous m'avez reproché quelquefois que je traitois trop franchement les choses qui me regardoient, et avec la protestation que, quoiqu'il vous paroisse que je croie que vous avez eu plus de torts, en de certaines rencontres, que vous ne pensez, il ne m'en reste rien sur le cœur contre vous, et qu'au contraire j'en ai si mal usé à votre égard, que vous me faites trop de grace de me

[a] Les deux derniers alinéa sont la seule portion de cette lettre qui ait été publiée.

pardonner, et de ne laisser pas de me promettre votre amitié. Ceci n'est donc pas pour me justifier tout-à-fait, mais seulement pour vous faire voir que je n'ai pas tant de tort que vous croyez.

Je demeure d'acord avec vous, ma belle cousine, que votre premier mouvement fut de m'assister, lorsque notre ami Corbinelli vous en alla prier de ma part; et je ne doute pas que, si vous n'eussiez consulté que votre cœur, je n'eusse reçu le secours que je vous demandois; mais vous prîtes conseil de gens qui ne m'aimoient pas tant que vous faisiez, qui vous portèrent à prolonger les affaires par des formalités inutiles; car, je sais aussi bien que M. Auzanet[a] que vous n'aviez pas besoin du consentement de M. de Neuchèse, et qu'avec la cession que je vous eusse faite il eût bien fallu qu'il vous eût payé, comme il me paya l'hiver d'après; mais enfin, en une autre rencontre, j'aurois eu patience et j'aurois donné à votre conseil tout le temps qu'il eût souhaité; ce qui me fit croire qu'on ne cherchoit qu'un prétexte à m'éconduire, ce fut que la campagne étant commencée par le siége de Dunkerque, vos gens d'affaires parloient d'envoyer en Bourgogne et d'en avoir réponse, et cela sans nécessité; et ce qui vous peut faire voir que j'avois raison de m'impatienter, c'est que j'arrivai à l'armée la veille de la bataille[b]. Je partis donc de Paris avec le déplaisir

[a] Barthélemi Auzanet, l'un des meilleurs avocats du dix-septième siècle. Il eut la plus grande part aux célèbres *arrêtés* de M. de Lamoignon. Louis XIV lui accorda le brevet de conseiller d'état.

[b] La bataille des Dunes, gagnée le 14 juin 1658 par M. de Turenne, sur les Espagnols commandés par don Juan, et M. le Prince. Le pré-

de voir que la seule personne de mon sang, que j'aimois au monde, m'abandonnât dans une affaire d'honneur où elle ne couroit aucun hasard, et je vis, le lendemain du combat, qu'il n'avoit pas tenu à cette cousine, qui m'avoit été jusque-là si chère, que je n'eusse eu le chagrin de ne m'y pas trouver. Je vous avoue que j'eus pour vous alors autant de haine que j'avois eu d'amitié; vous savez bien que cela est toujours ainsi; et, si j'en fusse demeuré là, vous ne vous seriez jamais lavée de la tache d'avoir abandonné votre parent et votre ami au besoin. Mais le procédé que j'eus dans la suite effaça bien votre faute; et, vous déchargeant du blâme que vous méritiez, je m'en chargeai tout seul, et je vous rendis par-là, sans y penser, le meilleur office du monde.

Je passe donc condamnation sur le portrait, Madame, et personne ne m'en sauroit blâmer plus que je fais moi-même; mais il faut que je vous apprenne là-dessus quelque chose que vous ne savez pas. Cette amie si généreuse, que vous dites qui m'obligea de brûler ce portrait, vous obligea à bon marché: premièrement, après avoir goûté le plaisir de l'entendre lire, je ne dis pas plaisir à cause de lui, mais plaisir à cause de vous; elle me pria de le déchirer, ce que je fis en mille pièces devant elle : à la vérité, je ne fus pas sorti de sa chambre, que son mari, qui étoit présent à la rupture, ramassa jusqu'aux moindres morceaux, et les rajusta si bien, qu'il le copia et me le montra trois jours après. Je vous avoue que l'envie

sident Hénault dit que ce fut le 4 juin, mais c'est une erreur rectifiée par Desormeaux dans son Histoire du grand Condé, et par Bussy, dans ses Mémoires.

de le ravoir me prit, et que, me trouvant quelque temps après en commerce d'amitié avec madame de La Baume, elle eut de moi cette ridicule pièce, qu'elle rendit publique comme vous savez[a].

Je ne vous dis point ce que je fis sur votre sujet, après la prison du surintendant Fouquet; vous ne l'ignorez pas, et vous en avez plus de reconnoissance que l'action ne mérite; mais la vérité est que, depuis ce temps-là jusqu'à ma prison, je vous ai aimée de tout mon cœur, et qu'il n'y avoit qu'une passion plus forte que la tendresse que je sentois pour vous.

Lorsque vous me dîtes, un peu avant que je fusse arrêté, que ce portrait couroit dans le monde, il ne me souvient pas bien de ce que je vous répondis pour m'excuser; mais ce que je sais, c'est que j'en eus une douleur mortelle, et que je fis, pour étouffer cela dans sa naissance, tout ce qu'humainement on peut faire; et pour vous, soit que vous me fissiez justice, en croyant bien

[a] Si Bussy a eu à se reprocher le tort très grave d'avoir composé une partie des *Amours des Gaules*, il paroît bien démontré qu'il n'a point participé à la publication de ce livre; il eut seulement l'imprudence d'en confier le manuscrit à madame de La Baume, qui en fit faire une copie à son insu, et la fit passer à des libraires de Hollande. Bussy, prévenu de cette trahison par madame de Sourdis, en fit à madame de La Baume les reproches les plus vifs. *Voyez* ses Mémoires imprimés. On peut consulter aussi la lettre que Bussy écrivit de la Bastille au duc de Saint-Aignan; elle a été imprimée dans *les Amours des Gaules*, et dans le Recueil A, B, C, tome C, page 90. Au reste, la vraie cause de la disgrace de Bussy-Rabutin est dans ses *Alleluia*, au couplet : *Que Deodatus est heureux*, etc.! Louis XIV ne lui pardonna jamais cette témérité.

que j'en étois au désespoir moi-même, et que je ne vous avois fait le mal que vous ressentiez alors que dans le temps que j'étois brouillé avec vous, soit que vous eussiez trop de répugnance à me haïr, après quelques petits reproches moins aigres qu'obligeants, vous me pardonnâtes, et je fus arrêté après.

Vous me mandez que vous me fîtes faire des compliments, que vous plaignîtes mon malheur, que vous en parlâtes dans le monde, et que vous en fûtes brouillée avec madame de La Baume. Si vos compliments fussent venus jusqu'à moi, je vous en aurois su bon gré, et j'aurois cru facilement tout le reste; mais, bien loin de cela, il me revint de plusieurs endroits que vous vous plaigniez de moi; et ce qui me le persuada encore plus, c'est que toutes mes amies, hormis vous, me vinrent voir sur le fossé aux fenêtres de la Bastille; cependant la première visite que je reçus chez Dalancé[a], ce fut la vôtre : je vous avoue qu'elle me fit plaisir, quoique je ne m'y attendisse pas; il me sembla que je ne la méritois, non plus que la dureté que vous m'aviez témoignée pendant ma prison; mais enfin je revins de bonne foi pour vous, et il me parut que nous étions bien ensemble, quand nous nous quittâmes à Paris. Aussitôt que je fus chez moi, je vous écrivis une lettre, où je badinois avec vous, et où vous pûtes voir bien de la tendresse; vous fûtes sept ou huit

[a] Chirurgien chez lequel le roi permit que le comte de Bussy fût conduit pour rétablir sa santé. La lettre du roi à M. de Bezemaux, gouverneur de la Bastille, est du 16 mai 1666. Bussy resta chez ce chirurgien jusqu'au 6 septembre de la même année, époque à laquelle il obtint la permission de se retirer dans ses terres de Bourgogne.

mois sans me faire réponse, et par-là je crus que vous ne vous souciez pas trop d'avoir commerce avec moi. Je suis assez glorieux naturellement, et, dans la conjoncture présente, quatre fois plus que si j'étois ce que je devrois être; de sorte que je rengaînai les amitiés que je voulois vous faire tant que j'eusse été absent. Madame d'Epoisses vous dit que j'étois blessé à la tête, et sur cela vous me fîtes un compliment : vous savez combien agréablement je le reçus, et avec quelle douceur je répondis à la petite attaque que vous me donniez, en me disant que je vous haïssois parceque je vous avois offensée; sur cela vous me faites une espéce d'éclaircissement, par lequel vous prétendez que j'ai tout le tort, ma chère cousine, et que vous n'en avez point du tout; et moi je vous réponds aujourd'hui que nous en avons tous deux; que cependant j'en ai bien plus que vous, et que c'est pour cela que je vous en demande mille pardons.

Au reste, ma chère cousine, ne pensez pas que la peur de vos procès-verbaux m'oblige de vous crier merci; je suis plus en état de vous faire craindre sur cela, que vous, moi; je n'ai rien à faire, et, pour une lettre que vous m'écrirez, je vous en écrirai quatre. Mais je vous avoue que j'ai mille fois plus de tort que vous, parceque ma représaille a été plus forte que l'offense que vous m'aviez faite, et que je ne devois pas m'emporter si fort contre une jolie femme comme vous, ma proche parente, et que j'avois toujours bien aimée; pardonnez-moi donc, ma cousine, et oublions le passé au point de ne nous en ressouvenir jamais. Quand je serai persuadé de votre bonne-foi, dans votre retour pour moi, je vous aimerai

mille fois plus que je n'ai jamais fait; car, après avoir bien, ce qu'on appelle, tourné et viré, je vous trouve la plus agréable femme de France.

Je mande à un gentilhomme qui vous rendra celle-ci de vous donner un placet pour M. Didé.

Mais vous ne me répondez rien sur la plaisanterie des corniches; cependant vous n'êtes pas personne à vous laisser donner votre reste sur ces matières-là. Est-ce que vous êtes fatiguée de la longueur de votre lettre? ou si vous ne voulez pas traiter avec moi ce chapitre, craignant ma rechute, et qu'après cela je ne vous fasse une affaire? Ne vous contraignez pas une autre fois, ma chère cousine, vous pouvez sûrement vous ouvrir à moi sur ce sujet, sans appréhender, ni que je retombe, ni que je vous trahisse, si j'étois assez maudit pour retomber.

Au reste, Madame, je vous suis trop obligé de la peine que vous ont donnée pour moi les réflexions que vous avez faites sur ces nouveaux maréchaux; mais il faut que je vous console une fois pour toutes sur ces matières, en vous disant que moi, qui suis l'intéressé, et qui ne suis ni fou ni insensible, je regarde cela avec un mépris digne d'un galant homme persécuté. Si on ne donnoit ces honneurs-là qu'à des gens qui eussent autant servi que moi, et je puis dire, aussi utilement pour l'état, et aussi glorieusement pour leur réputation, je serois chagrin de la préférence de mes rivaux; mais quand je verrai faire trois maréchaux de France à-la-fois, qui n'ont jamais fait une action d'éclat à la guerre, à deux desquels il est arrivé des malheurs sur la réputation, et tous trop jeunes pour une dignité comme celle-là, à moins que

d'avoir fait des actions extraordinaires; quand je verrai, dis-je, des caprices de la fortune aussi ridicules que celui-là, bien loin de m'affliger, je me réjouirai de ce qu'une pareille promotion honore ma disgrace; et voilà les sentiments que doivent avoir mes amis en de pareilles rencontres.

Voulez-vous savoir, ma belle cousine, la raison qui a fait ces messieurs maréchaux de France? elle est assez plaisante.

D'ordinaire les gens qui sont en passe de s'élever à de grandes dignités sont tellement tourmentés et traversés par les envieux, que souvent on les fait échouer; pour ceux-ci, ils étoient si peu en passe d'être maréchaux, que l'envie ne daignoit songer à eux; et ainsi, le roi prenant tout d'un coup cette pensée en leur faveur, personne n'a eu le loisir de traverser leur élévation, et de faire connoître à Sa Majesté leur peu de mérite. Vous me mandez que si j'avois voulu on vous auroit fait les mêmes honneurs qu'à madame de Villars. Vous croyez donc, Madame, que, sans ma disgrace, c'est-à-dire, si je n'avois été arrêté, j'aurois été maréchal de France. Je crois que non, moi. J'étois, il y a long-temps, dans une disgrace sourde, inconnue au public, mais qui m'eût empêché de m'avancer, à moins que d'un changement dans le ministère, et je n'étois pas assez jeune pour espérer de voir ce changement. Mais je m'étonne que vous regardiez madame de Villars au-dessus de vous, parcequ'elle est tante de Bellefonds, qu'on vient de faire maréchal; j'ai peur que l'éclat de cette nouvelle fortune ne vous éblouisse, parceque vous la regardez de près;

mais croyez-moi, ma belle cousine, moi, qui la regarde d'un peu loin, et qui dès là en juge plus sainement, ce n'est pas ce que vous pensez; on peut bien donner un rang dans le monde à Charles Gigault au-dessus de Roger de Rabutin, mais il changera fort, ou il marchera toujours bien après lui dans l'estime des honnêtes gens.

La plus jolie fille de France[a] sait bien ce que je lui suis; il me tarde, autant qu'à vous, qu'un autre vous aide à en faire les honneurs; c'est sur son sujet que je reconnois bien la bizarrerie du destin, aussi bien que sur mes affaires.

On a cru devoir placer immédiatement après cette lettre un passage *inédit* des Mémoires de Bussy-Rabutin, qui est relatif aux discussions d'intérêt qui furent cause de sa rupture avec Mme de Sévigné. Il fera connoître plusieurs détails intéressants qui jetteront plus de clarté sur la réponse de madame de Sévigné.

« Le maréchal de Turenne étant parti de Paris, les pre-
« miers jours de mai 1658, pour aller assembler l'armée
« aux environs d'Amiens, je l'aurois suivi, si j'avois eu
« l'argent qu'il me falloit pour ma campagne; mais ne
« touchant presque rien de mes appointements, et ne
« trouvant plus personne qui me voulût prêter, je ne
« savois que faire, lorsque Jacques de Neuchèse, évêque
« de Châlons, oncle de ma première femme, vint à mou-
« rir; il lui avoit donné, par contrat de mariage, dix mille
« écus payables après sa mort, et autant à ma cousine

[a] Bussy appeloit ainsi mademoiselle de Sévigné.

« de Sévigné, qui étoit aussi sa nièce, et qui m'avoit pro-
« posé quelques jours auparavant de traiter de cette suc-
« cession avec elle, parceque, me dit-elle, elle seroit
« bien aise d'avoir une terre de l'évêque, qui joignoit la
« sienne. Je me ressouvins de cette conversation, et je
« crus que madame de Sévigné seroit ma ressource in-
« faillible en cette rencontre. J'envoyai un gentilhomme
« à moi lui proposer de me faire trouver 10,000 francs
« sur cette succession; elle reçut fort bien cette propo-
« sition, et témoigna beaucoup de joie d'être en état de
« me faire ce plaisir. Cependant, lorsqu'elle en eut parlé à
« l'abbé de Coulanges, son oncle, qui avoit soin de ses
« affaires, celui-ci, qui ne m'aimoit pas autant que fai-
« soit sa nièce, lui dit qu'il falloit envoyer en Bourgo-
« gne pour avoir de certains éclaircissements qu'il disoit
« absolument nécessaires. Elle me fit savoir cette ré-
« ponse. Je lui mandai que pendant que les nouvelles
« de Bourgogne arriveroient, ce que je ne pouvois atten-
« dre, parceque notre armée venoit d'investir Dunker-
« que, je lui donnerois des ordonnances de mes appoin-
« tements jusqu'à la somme de dix mille écus, avec un
« billet au surintendant (*Fouquet*), son bon ami, par le-
« quel je le prierois de la faire payer sur cela de ce qu'elle
« m'auroit prêté, en cas que je mourusse à l'armée. Elle
« refusa ce parti, disant qu'elle ne vouloit pas demander
« d'argent au surintendant, et qu'elle n'en pouvoit pas
« trouver ailleurs; et là-dessus, m'étant adressé à ma-
« dame de Montglas, celle-ci me donna ses diamants, sur
« lesquels ayant trouvé deux mille écus, je partis pour
« l'armée, au désespoir que ma cousine et ma bonne

« amie, qui devoit prendre plus d'intérêt que personne « à mon élévation, ne m'eût pas fait trouver ces mille pistoles, comme elle le pouvoit aisément et avec sûreté. « Cette affaire me toucha vivement; j'avois tellement « compté sur madame de Sévigné en toutes rencontres, « que, trouvant qu'elle me manquoit en celle-ci, qui « étoit une des plus considérables de ma vie, il me parut « qu'elle m'avoit trompé en me promettant son amitié, « et sur cela je crus être bien fondé à lui ôter la mienne. »

---

55. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

Paris, ce 14 août 1668.

J'ai reçu votre dernière lettre, j'y ferai réponse l'un de ces jours; j'ai bien des choses à y répondre. Bon Dieu! quelles apostilles n'y ferai-je point! mais je n'ai pas le loisir aujourd'hui.

Je donnerai votre placet quand on me l'apportera.

....[a] Il met en ordre tous les titres de la noblesse de Champagne; les Coligni, les Étanges et plusieurs autres ont paru à l'envi. Il en est à nos Rabutins; il me paroît de conséquence qu'ils aient de quoi se parer aussi bien que les autres. M. de Caumartin a dit qu'il étoit persuadé

[a] Il manque ici quelques mots que le comte de Bussy aura sautés en copiant la lettre sur son registre; la suite fait voir qu'il s'agit de Jean du Bouchet, savant généalogiste.

qu'il y avoit des titres pour deux noblesses: cette exagération prétendue m'a paru une médisance; il me semble que nous avons de quoi faire quatre on cinq gentilshommes les uns sur les autres. Je vous prie, mon cousin, de m'envoyer les copies de tout ce que vous avez; et, pour qu'elles soient plus authentiques, faites-les copier par-devant l'intendant de votre province; ne manquez pas à cela, il y va de l'honneur de notre maison. On ne peut pas être plus vive sur cela que je le suis. Adieu; faites réponse à ceci, je vous écrirai plus à loisir.

56. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 19 août 1668.

J'ai beaucoup d'impatience, Madame, de recevoir le commentaire que vous me voulez envoyer de la dernière lettre que je vous ai écrite.

Cependant, pour répondre à l'envie que vous avez d'avoir ce que j'ai de titres de notre maison, je vous envoie d'abord quatre chartres que M. du Bouchet m'a données, qui partent de loin.

Je vous envoie encore la droite ligne de notre maison, ainsi que je l'ai fait peindre sur la frise d'une de mes galeries de Bussy, en dedans de la cour. Je vous aime et je vous estime encore plus que je ne faisois d'être un peu entêtée de cela.

Je ferai collationner par un notaire ce que je vous enverrai. Pour l'intendant Bouchu, je n'ai point de commerce avec lui.

---

57. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

À Paris, ce 28 août 1668.

Encore un petit mot, et puis plus ; c'est pour commencer une manière de duplique à votre réplique.

Où diantre vouliez-vous que je trouvasse douze ou quinze mille francs ? Les avois-je dans ma cassette ? Les trouve-t-on dans la bourse de ses amis ? Ne m'allez-vous pas dire qu'ils étoient dans celle du surintendant ? Je n'y ai jamais rien voulu chercher, ni trouver ; et à moins donc que l'abbé de Coulanges ne m'eût cautionnée, je n'aurois pas trouvé un quart d'écu, et lui ne le vouloit pas, sans cette sûreté de Bourgogne, ou nécessaire ou inutile ; tant y a qu'il la vouloit, et pour moi, je fus au désespoir de n'avoir pu vous faire ce plaisir. Mais enfin voilà ce *chien de portrait* fait et parfait ; la joie d'avoir si bien réussi, et d'être approuvé, vous fit trouver que j'avois tous les torts du monde, et vous les augmentâtes beaucoup par l'envie de vous ôter tous les remords. Madame de Montglas vous oblige donc de le rompre, et puis son mari rejoint tous les morceaux ensemble, et il le ressuscite. Quelle niaiserie me contez-vous là ? Est-ce

lui qui est cause que vous le placez dans un des principaux endroits de votre histoire? Eh bien! s'il vous l'avoit rendu, vous n'aviez qu'à le remettre dans votre cassette, et ne le point mettre en œuvre comme vous avez fait; il n'auroit pas été entre les mains de madame de La Baume, ni traduit en toutes les langues. Ne me dites pas que c'est la faute d'un autre, cela n'est point vrai, c'est la vôtre purement; c'est sur cela que je vous donnerois un beau soufflet, si j'avois l'honneur d'être auprès de vous, et que vous me vinssiez conter ces lanternes; c'est ma grande douleur; c'est de m'être remise avec vous de bonne foi, pendant que vous m'aviez livrée entre les mains des brigands, c'est-à-dire de madame de La Baume; et vous savez bien même qu'après notre paix vous eûtes besoin d'argent; je vous donnai une procuration pour en emprunter, et, n'en ayant pu trouver, je vous fis prêter sur mon billet deux cents pistoles de M. Le Maigre, que vous lui avez bien rendues. Quant à ce que vous dites, que d'abord que j'eus vu mon portrait, je vous revis et ne parus point en colère; ne vous y trompez pas, M. le Comte, j'étois outrée; j'en passois les nuits entières sans dormir. Il est vrai que, soit que je vous visse accablé d'affaires plus importantes que celle-là, soit que j'espérasse que la chose ne deviendroit pas publique, je n'éclatai point en reproches contre vous; mais quand je me vis donnée au public, et répandue dans les provinces, je vous avoue que je fus au désespoir, et que, ne vous voyant plus pour réveiller mes foiblesses et mes anciennes tendresses pour vous, je m'abandonnai à une sécheresse de cœur qui ne me per-

mit pas de faire autre chose pendant votre prison que ce que je fis; je trouvois encore que c'étoit beaucoup. Quand vous sortîtes, vous me l'envoyâtes dire avec confiance; cela me toucha : bon sang ne peut mentir; le temps avoit un peu adouci ma première douleur; vous savez le reste. Je ne vous dis point maintenant comment vous êtes avec moi; le monde me jetteroit des pierres, si je faisois de plus grandes démonstrations. Je voudrois qu'à cela près vous fussiez en état, par votre présence, de me redonner encore la qualité de votre dupe. Mais, sans pousser cet endroit plus loin, je vous dirai, pour la dernière fois, que je ne vous donne pour pénitence, c'est-à-dire, pour supplice, que de méditer sur toute l'amitié que j'ai toujours eue pour vous, sur mon innocence à l'égard de cette première offense prétendue, sur toute ma confiance après notre raccommodement, qui me faisoit rire de ceux qui me donnoient de bons avis, et sur les crapauds et les couleuvres que vous nourrissiez contre moi pendant ce temps-là, et qui sont éclos heureusement par madame de La Baume. *Basta*, je finis ici le procès.

Pour la plaisanterie des corniches, je n'y veux pas entrer; je crois qu'on me doit être obligé de cette retenue[a], et encore plus de vouloir bien traiter de diminutif une chose qui pourroit l'être de superlatif.

J'ai reçu ce que vous m'avez envoyé touchant notre maison; je suis entêtée de cette folie. M. de Caumartin[b]

[a] On a vu, par ce qui précède, que madame de Sévigné n'avoit pas eu à se louer de madame de Montglas.

[b] Louis Lefèvre de Caumartin, conseiller d'état et intendant de

est très curieux de ces recherches; il y a plaisir en ces occasions de ne rien oublier, elles ne se rencontrent pas tous les jours. M. l'abbé de Coulanges verra M. du Bouchet, et moi j'écrirai aux Rabutins de Champagne, afin de rassembler tous nos papiers; écrivez-lui aussi qu'il m'envoie l'inventaire de ce qu'il a; mon oncle l'abbé en a aussi quelques uns, il y a plaisir d'étaler une bonne chevalerie, quand on y est obligé.

La plus jolie fille de France est plus digne que jamais de votre estime et de votre amitié; elle vous fait des compliments; sa destinée est si difficile à comprendre, que pour moi je m'y perds.

Je crois que vous ne savez pas que mon fils est allé en Candie avec M. de Roannes et le comte de Saint-Paul[a]; cette fantaisie lui est entrée fortement dans la tête; il l'a dit à M. de Turenne, au cardinal de Retz, à M. de La Rochefoucauld : voyez quels personnages! Tous ces messieurs l'ont tellement approuvé, que la chose a été résolue et répandue avant que j'en susse rien. Enfin il est parti, j'en ai pleuré amèrement; j'en suis sensiblement affligée; je n'aurai pas un moment de repos pendant tout ce voyage, j'en vois tous les périls, j'en suis morte; mais enfin je n'en ai pas été la maîtresse; et, dans ces occasions-là, les mères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre. Adieu, Comte, je suis lasse d'écrire, et non pas de lire tous les endroits ten-

justice en Champagne. Il assista deux fois, en qualité de commissaire du roi, aux états de Bretagne.

[a] Depuis duc de Longueville.

dres et obligeants que vous avez semés dans votre lettre; rien n'est perdu avec moi[a].

58. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce dernier août 1668.

On ne peut pas être moins capable de la triplique que je le suis, ma belle cousine; pourquoi m'y voulez-vous obliger? Je me suis rendu dans la réplique que je vous ai faite; je vous ai demandé la vie, vous me voulez tuer à terre, et cela est un peu inhumain. Je ne pensois pas que vous vous mêlassiez, vous autres belles, d'avoir de la cruauté sur d'autres chapitres que sur celui de l'amour. Cessez donc, petite brutale, de vouloir souffleter un homme qui se jette à vos pieds, qui vous avoue sa faute, et qui vous prie de la lui pardonner; si vous n'êtes pas encore contente des termes dont je me sers en cette rencontre, envoyez-moi un modèle de la satisfaction que vous souhaitez, et je vous la renverrai écrite et signée de ma main, contre-signée d'un secrétaire, et scellée du sceau de mes armes. Que vous faut-il davantage?

Vous ne voulez point, dites-vous, entrer dans les plaisanteries des corniches; il est vrai que vous en parlez

[a] Ces deux derniers alinéa avoient déja été imprimés en partie.

avec bien de la réserve : hé! bon Dieu ! qu'en diriez-vous donc si vous étiez aussi mal satisfaite de la dame que moi? Mais ne craignez-vous point que je lui fasse voir un jour quels égards vous avez pour elle ; car enfin que ne fait-on, et que ne doit-on pas faire pour rattraper un cœur aussi honnête que celui que j'ai perdu.

Tremblez, Philis, et prenez garde à vous.

Quoique la fortune soit bien folle, je ne pense pas qu'elle le soit assez pour pousser son injustice jusqu'au bout contre la plus jolie fille de France; donnez-vous un peu de patience, ma belle cousine, et vous découvrirez peut-être les raisons qu'elle a eues de faire ce qu'elle a fait.

Adieu, ma chère cousine; la fin de votre lettre m'attendrit furieusement pour vous, et je vous dirai sur cela, en deux mots, que je n'aime ni n'estime au monde personne tant que vous.

---

59. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 4 septembre 1668.

Levez-vous, Comte : je ne veux point vous tuer à terre, ou reprenez votre épée pour recommencer notre

combat. Mais il vaut mieux que je vous donne la vie, et que nous vivions en paix. Vous avouerez seulement la chose comme elle s'est passée, c'est tout ce que je veux. Voilà un procédé assez honnête : vous ne me pouvez plus appeler justement une petite brutale.

Je ne trouve pas que vous ayez conservé une grande tendresse pour la belle qui vous captivoit autrefois; il en faut revenir à ce que vous avez dit :

A la cour,
Quand on a perdu l'estime,
On perd l'amour.

M. de Montausier vient d'être fait gouverneur de M. le dauphin.

Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler [a].

Adieu, Comte. Présentement que je vous ai battu, je dirai par-tout que vous êtes le plus brave homme de France, et je conterai notre combat le jour que je parlerai des combats singuliers. Ma fille vous fait ses compliments. L'opinion que vous avez de sa fortune nous console un peu.

[a] Madame de Sévigné cite un vers de Corneille dans *Cinna*, Ve acte, scène 3, mais en l'altérant; voici le vers :

Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler;
Je t'en avois comblé, je t'en veux accabler.

60. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 7 septembre 1668.

Rien n'est plus généreux que l'action que vous venez de faire, Madame. Oui, je le dirai par-tout : mais je ne comprends pas que vous parliez si bien d'un procès. Pour moi, je crois que vous avez eu quelque affaire en Bretagne, qui vous a appris cette langue. Ne trouvez-vous pas que c'est grand dommage que nous ayons été brouillés quelque temps ensemble, et que cependant il se soit perdu des folies que nous aurions relevées, et qui nous auroient réjouis ; car, bien que nous ne soyons pas demeurés muets chacun de notre côté, il me semble que nous nous faisons valoir l'un l'autre, et que nous nous entredisons des choses que nous ne disons pas ailleurs.

Il n'est pas difficile de savoir mes sentiments sur le sujet de feu mon Iris : je ne cache guère ni mon amour ni ma haine; mais il faudroit se parler pour tout dire; ce sera un jour la matière de quelques unes de nos conversations, qui ne sera pas la moins agréable.

Cependant je vous envoie une imitation des *remèdes d'amour* d'Ovide, qui ne vous déplaira pas; il faut bien s'amuser et se divertir.

Je suis fort aise que M. de Montausier soit gouverneur de M. le dauphin; il n'y a que moi en France que j'aimasse mieux en cette place que lui. Il est vrai qu'il semble que le Roi s'excite tous les jours à faire des graces à cette maison.

Je suis tellement persuadé que mademoiselle de Sévigné sera bien et bientôt mariée, que cette opinion a de l'air d'un pressentiment. Vous m'en direz des nouvelles avant qu'il soit un an. Je suis son très humble admirateur.

---

61. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 4 décembre 1668.

N'avez-vous pas reçu ma lettre où je vous donnois la vie, et où je ne voulois pas vous tuer à terre? J'attendois une réponse sur cette belle action : vous n'y avez pas pensé; vous vous êtes contenté de vous relever, et de reprendre votre épée, comme je vous l'ordonnois. J'espère que ce ne sera pas pour vous en servir jamais contre moi.

Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui, sans doute, vous donnera de la joie; c'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume : c'est

M. de Grignan que vous connoissez il y a long-temps [a]. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire ; de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs, et par sa naissance, et par ses établissements, et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvions souhaiter, nous ne le marchandons point, comme on a accoutumé de faire : nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous. Il paroît fort content de notre alliance, et aussitôt que nous aurons des nouvelles de l'archevêque d'Arles son oncle, son autre oncle l'évêque d'Uzès étant ici, ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin de l'année. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demander votre avis et votre approbation. Le public paroît content, c'est beaucoup : car on est si sot, que c'est quasi sur cela qu'on se règle.

Voici encore un autre article sur quoi je veux que vous me contentiez, s'il vous reste un brin d'amitié pour moi ; je sais que vous avez mis au bas du portrait que vous avez de moi que j'ai été mariée à un gentilhomme breton, *honoré* des alliances de Vassé et de Rabutin. Cela n'est pas juste, mon cher cousin ; je suis depuis peu si bien instruite de la maison de Sévigné, que j'aurois sur ma conscience de vous laisser dans cette erreur. Il a fallu montrer notre noblesse en Bretagne, et ceux qui en ont le plus ont pris plaisir de se servir de cette occasion pour étaler leur marchandise ; voici la nôtre :

[a] Mlle de Sévigné avoit 21 ans, et le comte de Grignan 39.

Quatorze contrats de mariage de père en fils ; trois cent cinquante ans de chevalerie ; les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne, et bien marqués dans l'histoire ; quelquefois retirés chez eux comme des bretons, quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres, mais toujours de bonnes et de grandes alliances ; celles de 350 ans, au bout desquels on ne voit que des noms de baptême sont du Quelnec, Montmorency, Baraton et Châteaugiron ; ces noms sont grands ; ces femmes avoient pour maris des Rohan et des Clisson ; depuis ces quatre, ce sont des Guesclin, des Coaquin, des Rosmadec, des Clindon, des Sévigné de leur même maison ; des du Bellay, des Rieux, des Bodegal, des Plessis-Ireul et d'autres qui ne me reviennent pas présentement, jusqu'à Vassé et jusqu'à Rabutin. Tout cela est vrai, il faut m'en croire [a] ....
Je vous conjure donc, mon cousin, si vous me voulez obliger, de changer votre écriteau, et si vous n'y voulez point mettre de bien, n'y mettez point de rabaissement ; j'attends cette marque de votre justice et du reste d'amitié que vous avez pour moi.

[a] On voit en cet endroit, sur le manuscrit de Bussy-Rabutin, deux lignes et demie qui ont été tellement biffées qu'il est impossible de les déchiffrer. On présume que ce passage contenoit quelque chose qui offensoit la fierté du comte de Bussy, et la réponse de celui-ci indique que cette présomption n'est pas sans fondement.

62. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 8 décembre 1668.

J'ai reçu la lettre où vous me mandiez que vous ne vouliez pas me tuer à terre, ma belle cousine, et j'y ai répondu.

Vous avez raison de croire que la nouvelle du mariage de mademoiselle de Sévigné me donnera de la joie; l'aimant et l'estimant comme je fais, peu de choses m'en peuvent donner davantage, et d'autant plus que M. de Grignan est un homme de qualité et de mérite, et qu'il a une charge considérable; il n'y a qu'une chose qui me fait peur pour la plus jolie fille de France : c'est que Grignan, qui n'est pas vieux, est déja à sa troisième femme; il en use presque autant que d'habits, ou du moins que de carrosses; à cela près, je trouve ma cousine bien heureuse; mais pour lui il ne manque rien à sa bonne fortune. Au reste, Madame, je vous suis trop obligé des égards que vous avez pour moi en cette rencontre. Mademoiselle de Sévigné ne pouvoit épouser personne à qui je donnasse de meilleur cœur mon approbation.

Pour l'autre article de votre lettre, où vous me mandez que vous savez que j'ai fait mettre au bas du portrait que j'ai de vous, que vous avez été mariée à un gentil-

homme breton, *honoré* des alliances de Vassé et de Rabutin, je vous dirai que je ne doute pas qu'on ne vous l'ait dit, mais que vous ne devez pas douter aussi qu'on n'ait menti. S'il vous reste un brin d'amitié pour moi, ma chère cousine, vous montrerez à ceux qui vous ont si mal informée ce que je dis d'eux; vous leur devez cette récompense de leur fausse nouvelle, car peut-être vous veulent-ils aigrir mal-à-propos contre moi; peut-être aussi veulent-ils mettre sous mon nom l'injure qu'ils ont dessein de faire à la maison de Sévigné.

Voici, mot pour mot, ce qu'il y a au-dessous du portrait que j'ai de vous dans mon salon:

Marie de Rabutin, fille du baron de Chantal, marquise de Sévigné, femme d'un génie extraordinaire et d'une vertu compatible avec la joie et les agréments.

Si j'y avois mis ce que vous me mandez, je vous l'avouerois ingénument, et je changerois l'écriteau si j'étois persuadé, car il se fait tant de friponneries en contrats, que je m'en rapporte plus aux histoires approuvées et à la voix publique, qu'aux faiseurs de généalogies.

Pour les maisons que vous me mandez qui sont meilleures que la nôtre, je n'en demeure pas d'accord; je le cède à Montmorency pour les honneurs, et non pour l'ancienneté; mais pour les autres, je ne les connois pas, je n'y entends non plus qu'au bas Breton; je ne suis pas cependant sans quelque connoissance en cette matière: je tiens les Guesclin, les Rosmadec, les Coaquin et les Rieux, meilleurs que les Quelnec, les Baraton et les Châteaugiron. Mais il n'est pas question de faire des comparaisons, il ne s'agit d'autre chose que de vous as-

surer encore une fois que ceux qui vous ont si soigneusement instruite de la souscription que j'ai de vous, dans mon salon de Bussy, ont faussement menti, et que vous ne devez pas vous fier à ces gens-là.

J'ai encore un autre portrait de vous dans ma chambre, sous lequel ceci est écrit :

Marie de Rabutin, vive, agréable et sage, fille de Celse-Bénigne de Rabutin et de Marie de Coulanges, et femme de Henri de Sévigné.

Dans notre généalogie que j'ai fait mettre au bout de ma galerie de Bussy, voici ce qui est écrit pour vous :

Marie de Rabutin, une des plus jolies filles de France, épousa Henri de Sévigné, gentilhomme de Bretagne, ce qui fut une bonne fortune pour lui, à cause du bien et de la fortune de la demoiselle.

Il n'y a pas un endroit dans toutes ces souscriptions dont la maison de Sévigné se pût plaindre; pour ce qui est de celui où je dis que vous avez été une bonne fortune pour monsieur votre mari, je ne sais pas s'il auroit eu la sincérité d'en convenir; mais je sais bien que vous l'auriez été d'un plus grand seigneur que lui et d'un homme de plus grand mérite[a]; j'ai cela tellement dans la tête, que rien ne me le sauroit ôter.

Je croyois qu'après notre dernier combat je n'aurois jamais d'affaire avec vous, et particulièrement sur les

[a] Ceci s'accorde parfaitement avec ce que Conrart a dit du caractère du marquis de Sévigné. (*Voyez* la Notice historique.) On peut voir aussi le passage de la lettre de madame de Sévigné, du 1[er] octobre 1654, plus haut, page 28. On en trouve encore quelques autres semblables.

portraits; mais je vois bien qu'il faut que vous ayez ma vie, ou que j'aie la vôtre.

63.

Du Cardinal DE RETZ *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Commerci, le 20 décembre 1668.

Si les intérêts de madame de Meckelbourg [1] et de M. le maréchal d'Albret vous sont indifférents, Madame, je solliciterai pour le cavalier, parceque je l'aime quatre fois plus que la dame; si vous voulez que je sollicite pour la dame, je le ferai de très bon cœur, parceque je vous aime quatre millions de fois mieux que le cavalier; si vous m'ordonnez la neutralité, je la garderai : enfin, parlez, et vous serez ponctuellement obéie. Je ne suis point surpris des frayeurs de ma nièce; il y a long-temps que je me suis aperçu qu'elle dégénère; mais, quelque grand que vous me dépeigniez son transissement sur le jour de la conclusion [a], je doute qu'il puisse être égal

[1] Elisabeth-Angélique de Montmorency, veuve de Gaspard de Coligni, duc de Châtillon, et remariée en février 1664 à Christian-Louis duc de Meckelbourg.* C'est la fameuse duchesse de Châtillon, dont les galanteries et les intrigues occupent tant de place dans les *Amours des Gaules*. Il paroît que le procès fut gagné par le maréchal d'Albret. *Voyez* la lettre du 27 mars 1671.

[a] Mademoiselle de Sévigné étoit sur le point d'épouser M. le comte de Grignan. Le mariage eut lieu le 29 janvier suivant.

au mien sur les suites, depuis que j'ai vu, par une de vos lettres, que vous n'avez ni n'espérez guère d'éclaircissements, et que vous vous abandonnez, en quelque sorte, au destin, qui est souvent très ingrat, et reconnoît assez mal la confiance que l'on a placée en lui. Je me trouve en vérité, sans comparaison, plus sensible à ce qui vous regarde, vous et la petite, qu'à ce qui m'a jamais touché moi-même le plus sensiblement. Au reste, Madame, ne vous en prenez ni au cardinal dataire, ni à moi, de ce que l'on n'a rien fait encore pour Corbinelli. Un homme de la daterie, en qui je me fiois, a pris mon nom pour obtenir mille graces pour lui, et m'a trompé dans trois ou quatre chefs; s'il en a usé pour Corbinelli comme il a fait pour d'autres, je doute que le nom de Corbinelli ait été seulement prononcé depuis ma première lettre. Il n'y a pas quinze jours que ce même homme m'écrivit une longue histoire sur cette affaire, et sur quelques autres que je lui avois recommandées, et j'ai découvert deux faussetés dans les détails qu'il me fait; ce n'est pas au sujet de Corbinelli, mais comme je vois qu'il ment sur le reste, je juge qu'il a pu encore mentir à cet égard; j'y remédierai par le premier ordinaire, et avec toute la force qu'il me sera possible; vous ne pouvez vous imaginer le chagrin que cela m'a donné.

64. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 7 janvier 1669.

Il est tellement vrai que je n'ai point reçu votre réponse sur la lettre où je vous donnois la vie, que j'étois en peine de vous, et je craignois qu'avec la meilleure intention du monde de vous pardonner (comme je ne suis pas accoutumée à manier une épée), je ne vous eusse tué sans y penser. Cette raison seule me paroissoit bonne à vous pour ne m'avoir point fait de réponse. Cependant vous me l'aviez faite, et l'on ne peut pas avoir été mieux perdue qu'elle ne l'a été. Vous voulez bien que je la regrette encore. Tout ce que vous écrivez est agréable; et si j'eusse souhaité la perte de quelque chose, ce n'eût jamais été pour cette lettre-là. Vous me dites très naïvement tous les écriteaux qui sont au bas de mes portraits; je suis persuadée que ceux qui en ont parlé autrement ont menti; mais celui où vous me louez sur l'amitié, qu'en dites-vous? J'entends votre ton, et je comprends que c'est une satire selon votre pensée; mais comme vous serez peut-être le seul qui la preniez pour une contre-vérité, et qu'en plusieurs endroits cette louange m'est acquise par des raisons assez fortes, je consens que ce que vous avez écrit demeure écrit à l'é-

ternité; et pour vous, monsieur le Comte, sans recommencer notre procès ni notre combat, je vous dirai que je n'ai pas manqué un moment à l'amitié que je vous devois; mais n'en parlons plus, je crois que dans votre cœur vous en êtes présentement persuadé.

Pour notre chevalerie de Bretagne, vous ne la connoissez point; Le Bouchet qui connoît les maisons dont je vous ai parlé, et qui vous paroissent barbares, vous diroit qu'il faut baisser le pavillon devant elles[a].

Je ne vous dis pas cela pour dénigrer nos Rabutins, hélas! je ne les aime que trop, et je ne suis que trop sensiblement touchée de ne pas voir celui qui s'appelle Roger, briller ici avec tous les ornements qui lui étoient dus; mais il se faut consoler, dans la pensée que l'histoire lui fera la justice que la fortune lui a si injustement refusée; il ne faut donc pas que vous me querelliez sur le cas que je fais de quelques maisons, au préjudice de la nôtre[b] : je dis seulement des Sévigné, ce qui en est et ce que j'en ai vu[c].

Je suis fort aise que vous approuviez le mariage de

[a] Ces derniers mots sont biffés au manuscrit original, et remplacés par ceux-ci : *vous diroit qu'elles sont toutes des meilleures*, écrits de la main de la marquise de Coligni, fille aînée de Bussy.

[b] On s'occupoit alors en Bretagne d'une révision générale des titres des familles nobles. Chacun produisit ses preuves; et, par arrêt du parlement de Rennes, du 7 novembre 1670, au rapport de M. Descartes, M. Charles de Sévigné fut déclaré noble, issu d'ancienne extraction noble, et maintenu dans ses qualités. (Nobiliaire de Bretagne, manuscrit de l'Arsenal.)

[c] Ces derniers mots sont également biffés par les mêmes motifs, mais on parvient à les lire à cause de la différence des encres.

M. de Grignan : il est vrai que c'est un très bon et un très honnête homme, qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime et de la considération dans le monde. Que faut-il davantage? Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigue. Puisque vous êtes de cette opinion, signez la procuration que je vous envoie, mon cher cousin, et soyez persuadé que, par mon goût, vous seriez tout le beau premier à la fête. Bon Dieu! que vous y tiendriez bien votre place! Depuis que vous êtes parti de ce pays-ci, je ne trouve plus d'esprit qui me contente pleinement, et mille fois je me dis en moi-même : Bon Dieu! quelle différence! On parle de guerre, et que le roi fera la campagne.

65. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 22 janvier 1669.

Je vous fais justice comme vous me la faites, ma belle cousine. Je vous ai écrit, et vous n'avez pas reçu ma lettre, tout cela est vrai. Au reste, je vous suis fort obligé de l'inquiétude que vous avez eue de m'avoir tué sans y songer, et je vous apprends que vous êtes plus adroite que vous ne pensez. Quand vous m'eûtes donné la vie, vous baissâtes la pointe de votre épée, et je me relevai le plus content du monde de votre générosité. Ce n'est

pas que, s'il en fût arrivé autrement, j'eusse été le premier que vous eussiez fait mourir sans dessein. Quoique vous vous serviez encore moins de vos yeux que de votre épée, il y a des gens si maladroits qu'ils se font enferrer d'eux-mêmes, et nous en savons à qui vous avez percé le cœur, sans songer quasi qu'ils fussent au monde. Mais ne vous lasserez-vous jamais de me parler de ce que j'ai fait contre vous? Croyez-vous qu'il me soit fort agréable de me ressouvenir d'un si vilain endroit de ma vie? Non assurément, ma chère cousine, mais il m'est encore bien plus rude de voir que vous vous en ressouveniez si souvent.

Pour vous répondre sur les souscriptions de vos portraits, je vous dirai, avec ma sincérité ordinaire, qu'il y a eu un temps où je n'eusse cru parler qu'en contre-vérité de votre tendresse pour vos amis; mais je ne l'eusse pas fait écrire au bas de votre portrait, car, comme ces écriteaux regardent plus l'avenir que le présent, la postérité, qui prend tout au pied de la lettre, auroit eu de l'estime pour vous, et ce n'eût pas été alors mon intention de lui en donner; ainsi vous pouvez juger de quel esprit j'ai dit du bien de vous. Je vous assure, ma chère cousine, que je ne m'en lasserai jamais, et que je n'y entendrai jamais de finesse. Je voudrois bien aussi que toute l'estime que vous me témoignez vînt de votre cœur; mais pourquoi n'en viendroit-elle pas? Il faut que je le croie malgré ma modestie, car je vous estime aussi, et puis l'état de ma fortune ne me permet pas de douter que mes flatteurs ne m'aient abandonné.

Je vous sais bon gré, ma chère cousine, du chagrin

que vous avez de ne me pas voir à la cour en l'état où j'y devrois être, et il faut que je vous donne encore celui de vous ôter l'espérance que l'histoire me traite un jour mieux que n'a fait la fortune ; car enfin vous savez que comme ceux qui l'écrivent sont pensionnaires de la cour, et qu'elle se compose sur les mémoires des ministres, elle ne dira pas de moi des vérités qui, après les maux qu'ils m'ont faits, les feroient accuser d'injustice ; et par la même raison aussi, quand on y verra les éloges de beaucoup de héros indignes, ce seront des louanges que ces ministres auront fait donner à leur choix.

---

66. ***

Du même à la même.

A Bussy, ce 16 mai 1669.

J'ai tort, ma belle cousine, non pas de ne vous avoir point écrit sur le mariage de madame de Grignan, car je vous en avois assez témoigné ma joie ; mais de n'avoir pas continué notre commerce de lettres ; je vous en demande pardon. Si vous saviez combien je me veux de mal d'avoir si souvent tort avec vous, vous ne m'en voudriez point, car vous connoîtriez par-là que je ne pèche point contre les principes, et que mon cœur est pour vous comme il doit être. En effet, je suis bien maudit que, vous ayant toujours aimée et estimée assez pour faire la

plus grande passion du monde, j'aie passé une partie de ma vie à vous offenser; j'en ai tant de repentir, ma chère cousine, que je ne doute pas que je ne vous aille aimer éperdument : nous verrons si vous me gronderez pour cela comme vous faites pour le contraire.

Madame de Grignan a raison aussi de se plaindre de moi: c'est à elle à qui je devois, de nécessité, écrire après son mariage, et je lui en vais crier merci; j'avoue franchement la dette. Il faut aussi que vous soyez sincère sur le sujet de M. de Grignan; de quelque côté qu'on nous regarde tous deux, et particulièrement quand il épouse la fille de ma cousine-germaine, il me doit écrire le premier; car je ne m'imagine pas que d'être persécuté, ce me doive être une exclusion à cette grace : il y a mille gens qui m'en écriroient plus volontiers, et cela n'est pas de la politesse de l'hôtel de Rambouillet. Je sais bien que les amitiés sont libres, mais je ne pensois pas que les choses qui regardent la bienséance le fussent aussi. Voilà ce que c'est que d'être long-temps hors de la cour, on s'enrouille dans la province.

Adieu, ma belle cousine, j'ai la plus grande impatience du monde de vous voir; n'allez pas croire que Paris ait aucune part à cela; venez seulement à Bourbilly, et vous verrez que je serai content.

67. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 4 juin 1669.

Pour vous dire le vrai, je ne me plaignois point de vous, car nous nous étions rendu tous les devoirs de la proximité dans le mariage de ma fille; mais je vous faisois une espèce de querelle d'Allemand pour avoir de vos lettres qui ont toujours le bonheur de me plaire; n'allez pas, sur cela, vous mettre à m'aimer *éperdument*, comme vous m'en menacez : que voudriez-vous que je fisse de votre *éperdument*, sur le point d'être grand'-mère? Je pense qu'en cet état je m'accommoderois mieux de votre haine que de votre extrême tendresse; vous êtes un homme bien excessif : n'est-ce pas une chose étrange, que vous ne puissiez trouver de milieu entre m'offenser outrageusement, ou m'aimer plus que votre vie? Des mouvements si impétueux sentent le fagot, je vous le dis franchement : vous trouver à mille lieues de l'indifférence est un état qui ne vous devroit pas brouiller avec moi, si j'étois une femme comme une autre; mais je suis si unie, si tranquille et si reposée, que vos bouillonnements ne vous profitent pas comme ils feroient ailleurs.

Madame de Grignan vous écrit pour monsieur son

époux; il jure qu'il ne vous écrira point sottement, comme tous les maris ont accoutumé de faire à tous les parents de leur épousée; il veut que ce soit vous qui lui fassiez un compliment sur l'inconcevable bonheur qu'il a eu de posséder mademoiselle de Sévigné : il prétend que, pour un tel sujet, il n'y a point de régle générale. Comme il dit tout cela fort plaisamment et d'un bon ton, et qu'il vous aime et vous estime avant ce jour, je vous prie, Comte, de lui écrire une lettre badine, comme vous savez si bien faire; vous me ferez plaisir, à moi que vous aimez, et à lui qui, entre nous, est le plus souhaitable mari, et le plus divin pour la société, qui soit au monde. Je ne sais pas ce que j'aurois fait d'un *Jobelin* qui eût sorti de l'académie, qui ne sauroit ni la langue ni le pays, qu'il faudroit produire et expliquer par-tout, et qui ne feroit pas une sottise qui ne nous fît rougir.

---

68. ***

Du Comte de Bussy *à Madame* de Sévigné.

A Bussy, ce 6 juin 1669.

Vous me mandez que je vous menace de vous aimer *éperdument*, que vous vous accommoderiez encore mieux de ma haine que de mon extrême tendresse, que je suis un homme bien excessif, que c'est une chose étrange que je ne puisse trouver de milieu entre vous

offenser outrageusement, ou vous aimer plus que ma vie, et que des mouvements si impétueux sentent le fagot; voilà bien de l'aigreur, ma belle cousine, et je ne sais si je la mériterois quand je voudrois m'excuser du tort que j'ai eu autrefois avec vous; mais, assurément, je n'en suis pas digne aujourd'hui, et vous avez tort, à votre tour, quand vous insultez un homme qui se condamne, et qui, après vous avoir fait une espèce d'amende honorable, badine avec vous.

Je vous estime assez pour ne pas croire que vous en eussiez usé de la sorte, si l'on ne vous avoit échauffée; mais je vois bien que vous avez montré ma lettre à M. et à madame de Grignan, et que vous avez concerté avec eux la réponse que vous m'avez faite; elle est trop pleine d'injures contre moi et de louanges pour lui, pour que vous n'ayez pas eu dessein de lui plaire. Madame de Grignan m'écrit à-peu-près sur le même ton de panégyrique pour son mari [a]; mais cet entêtement est plus excusable dans une femme nouvellement mariée que dans une belle-mère. Je vous le dis avec la même sincérité dont vous m'écrivez, ma belle cousine; vous êtes quelquefois (en tout bien et en tout honneur) aussi extrême que moi.

Au reste, ne vous alarmez pas encore trop de mon amour, si vous le prenez pour une menace; il n'y a rien que je ne fasse pour vous rassurer, et je vous haïrois plutôt que de ne vous pas mettre sur cela l'esprit en repos; mais je ne vous entends pas quand vous dites

[a] La lettre de madame de Grignan ne se trouve pas sur le manuscrit de Bussy.

que des mouvements si impétueux sentent le fagot, et je n'ai jamais ouï dire que pour se brouiller avec sa cousine, ou pour l'aimer plus que la vie, on méritât d'être brûlé.

Madame de Grignan me mande, comme vous savez, que son mari, bien loin de comprendre qu'il dût commencer à m'écrire, trouve assez mauvais que je n'aie daigné lui faire un compliment, parcequ'il s'est trouvé si heureux qu'il croyoit tout le monde obligé de le féliciter. Si je voulois, je lui répondrois que son mari, bien loin de nous faire voir qu'il se tient aussi heureux qu'elle me dit qu'il se croit, témoigne, en ne suivant pas l'usage reçu de tous les honnêtes gens, qu'il n'a pas trouvé les graces qu'il attendoit d'elle.

Mais je ne veux lui répondre autre chose, sinon que si une aussi bonne fortune que la sienne lui a fait tourner la tête; pour moi, qui ne suis pas si heureux, j'ai conservé toute ma raison, et que j'essaierai de m'en servir toujours en cette matière, et sur-tout en vous honorant et en vous aimant comme je dois.

---

69. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 9 juin 1669.

Ah! Comte, est-ce vous qui m'avez écrit la lettre que je viens de recevoir? J'étois si fort étonnée en la lisant,

que j'en paroissois éperdue; je ne pouvois croire ce que je voyois. Est-il possible que la plus folle lettre du monde puisse être prise de cette manière par un homme qui entend aussi bien raillerie que vous, et qui sauroit même donner de bonnes explications à une lettre, si elle en avoit besoin; mais je soutiens que la mienne parle toute seule. Vous m'écriviez des folies, et je vous en répondois; je badinois assez bien, ce me semble, sur les extrémités dont vous êtes capable sur mon sujet; je les exagérois pour mieux badiner; je trouvois que votre cœur étoit si loin de l'indifférence et si fort accoutumé à n'avoir que de la passion, ou de haine, ou de tendresse pour moi, que c'étoit justement à dire qu'il étoit né pour avoir de l'amour. Dit-on ces choses-là sérieusement? Et pour l'expression de *sentir le fagot*, que vous avez prise dans toute sa force, je vous le pardonne: vous avez été autrefois dans une cabale où il n'en falloit rien diminuer; mais je pensois que vous sussiez qu'on l'avoit rendue un peu moins terrible, et qu'on s'en servoit moins communément pour expliquer des choses extraordinaires. *Cela sent bien le fagot*, c'étoit à dire cela sent bien son homme qui auroit été amoureux de moi, si je l'avois laissé faire, et qui le seroit encore, pour peu que je l'en priasse. Et tout cela, bon Dieu! peut-il être autre chose qu'un jeu? Cependant vous me rassurez en me disant qu'il est aisé de me tirer de peine là-dessus; vous trouvez que je vous dis des injures; vous trouvez qu'un cousin qui aimeroit sa cousine ne mériteroit pas d'être brûlé; vous trouvez que je suis entêtée de Grignan; vous tenez votre gravité. Comte, est-ce vous, encore une fois?

Gardez ma lettre, je vous prie; relisez-la, démontez votre sérieux, représentez-vous combien nous aurions ri de tout cela; mais ce n'est plus vous. J'étois vive et gaie en écrivant ma lettre, et je ne doutois point qu'elle ne vous divertît dans votre solitude, puisqu'elle me réjouissoit ici; j'y attendois une réponse encore plus enjouée, s'il se pouvoit; et je vous jure que j'ai cru, en lisant votre lettre, que je ne lisois ou que je n'entendois pas bien. Nous avions trouvé quelque chose de plaisant à renverser tout l'ordre gothique des familles et à vous faire écrire un compliment le premier. Je vous jure qu'il y avoit ici une lettre tout écrite que nous n'avons pas voulu envoyer; nous n'avons point fait tant de façons pour tous nos parents de Bretagne; ils ont reçu des lettres de nous. On vouloit badiner avec vous, et vous en êtes à cent lieues loin. Est-ce vous, Comte, qui n'avez point aimé ma dernière lettre? est-ce vous qui m'avez répondu ce que voilà? N'espérez pas que je vous parle d'autre chose que de ma lettre; je garderai la vôtre, et j'espère que quelque jour vous reviendrez dans ce bon sens qui étoit si agréable et si droit. Non seulement je n'ai pas reconnu mon sang dans votre style, mais je n'y ai pas reconnu le vôtre; si cela duroit, nous pourrions nous faire saigner tant qu'il nous plairoit, sans crainte de nous affoiblir l'un l'autre.

N'avez-vous point écrit au Roi au commencement de cette guerre; ne me supprimez pas le plaisir de voir ce que vous lui mandez.

70. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 juin 1669.

Avant que de répondre à votre dernière lettre, ma chère cousine, je vous déclare que je suis le plus content du monde de vous, et que, quand vous devriez dire que je suis un homme d'extrémités, je vous aimerai et je vous estimerai toute ma vie. Avec tout cela, trouvez bon qu'avec tout le respect et toute la douceur imaginables je justifie mon procédé.

Quoique avant et après le mariage de madame de Grignan je m'attendisse à une lettre de monsieur son mari, et qu'il ne m'entrât point dans la tête qu'on pût plaisanter sur cela, je n'en disois mot, espérant un jour vous en faire mes plaintes, lorsque madame de Bussy me manda que vous lui aviez témoigné trouver étrange que je ne vous eusse point écrit après ce mariage, et particulièrement que je n'en eusse point fait de compliment à madame de Grignan ; et sur cela je vous écrivis une lettre que vous me mandez qui étoit fort badine : en effet, tout ce qui vous regardoit l'étoit extrêmement ; mais vous ne sauriez disconvenir que l'article de M. de Grignan ne fût sérieux ; vous pourriez le voir encore si vous aviez gardé ma lettre, et pour moi, je m'en sou-

viens mot pour mot. Cela étant, vous savez trop bien vivre pour répondre en badinant à un endroit où on a parlé tout de bon; aussi ne l'avez-vous pas fait, et quoique vous ayez affecté un air de raillerie, vous l'avez mêlé de choses sérieuses; comme, par exemple, quand vous me priez d'écrire à M. de Grignan pour l'amour de vous que j'aime, peut-on prendre cela comme une plaisanterie? Non, il n'est pas possible; du reste, il ne faut pas que vous prétendiez me persuader que je n'entends point raillerie : je ne l'ai jamais si bien entendue que je fais, et je ne me suis jamais si peu laissé aller au chagrin que la fortune m'a voulu donner; mais sur-tout je n'ai jamais eu tant de disposition à vous aimer que j'en ai, je n'oserois plus dire ce terrible mot d'*éperdument*, mais, à vous bien aimer. Au nom de Dieu, ma chère cousine, ne me donnez pas sujet de la vouloir changer.

---

71. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 8 août 1669.

Puisque vous m'assurez que vous avez autant d'esprit qu'à l'ordinaire, je m'en vais vous écrire, avec promesse que si je suis jamais assez heureuse pour vous voir, et que vous soyez d'assez bonne humeur pour vous laisser battre, je vous ferai rendre votre épée aussi franchement

que vous l'avez fait rendre autrefois à d'autres. Vous voyez que je n'ai pas oublié la journée *des combats singuliers* [a], ou, pour mieux dire, tout le voyage [b], dont je fais si souvent une très agréable commémoration; vous croyez bien que, m'en souvenant comme je fais, je n'ai pas de peine à croire que personne n'a plus d'esprit que vous, et c'est aussi ce qui m'a fait crier *miséricorde*, quand j'ai cru vous avoir vu moins badin et moins intelligent qu'à l'ordinaire. Je finis cette guerre jusqu'à ce que nous soyons en présence; cependant souvenez-vous que je vous ai toujours aimé naturellement, et que je ne vous ai jamais haï que par accident.

---

72. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 août 1669.

Il n'est pas nécessaire que nous soyons en présence, ma chère cousine, pour que je vous rende les armes; je vous enverrai de cinquante lieues mon épée, et l'amitié me fera faire ce que la crainte fait faire aux autres; mais vous étendez un peu vos priviléges, et vous avez raison, à mon avis, de la même chose où tout le monde auroit tort. Comptez-moi cela, il en vaut bien la peine,

[a] *Voyez* la lettre du 4 septembre 1668, page 150.
[b] *Voyez* la lettre 53, page 129.

et vous pouvez juger par vous-même si c'est un petit sacrifice que celui de son opinion : nous en dirons sur cela quelque jour davantage ; cependant croyez bien que je vous aime et que je vous estime plus que tout ce que je connois de femmes au monde.

---

73. ***

Du même à la même.

A Chaseu, ce 3 avril 1670.

Je vous assure, ma chère cousine, que j'ai été fort aise que M. Frémiot vous ait donné du bien en mourant; mais si sa chère moitié l'avoit assez aimé pour s'enfermer dans un même tombeau, ma joie auroit été entière; elle devroit avoir honte de survivre à un si honnête homme que celui-là. Cependant, comme vous mandez à madame de Toulongeon, vous êtes toutes deux en état d'attendre; il ne vous faut que de la patience, et pour moi je la compte pour rien, dont bien me prend.

74. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 16 avril 1670.

Je reçois votre lettre, mon cousin; vous êtes toujours honnête et très aimable; je ne vais guère loin chercher dans mon cœur, pour y trouver de la douceur pour vous.

Enfin n'abusez pas, Bussy, de mon secret,
Au milieu de Paris il m'échappe à regret,
Mais enfin il m'échappe, et cette retenue
Ne peut plus contenir la lettre que j'ai lue.

Je vous remercie de m'avoir rouvert la porte de notre commerce qui étoit tout démanché. Il nous arrive toujours des incidents, mais le fonds est bon; nous en rirons peut être quelque jour. Revenons à M. Frémiot, notre cousin; n'est-il pas trop bon ce président, d'avoir pensé en mourant à me donner son bien, lorsque j'y pensois le moins [a]? Je l'aimois fort, et j'y joins présentement une grande reconnoissance; de sorte que ma douleur est véritable. Cela est honteux, comme vous dites, que la présidente survive à un si admirable mari. C'est tout ce que je puis faire, moi qui vous parle. Adieu, je vous

[a] Madame de Sévigné, dans la lettre du 10 juin 1671, évalue sa part dans la succession du président de Frémiot à cent mille livres.

souhaite une patience qui triomphe de vos malheurs. Vous ne voulez pas que je vous parle de ma fille, et moi j'en veux parler. Elle est grosse, et demeure ici pour y faire ses couches; son mari est en Provence, c'est-à-dire, il s'y en va dans trois jours.

75. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 21 avril 1670.

Il faut que je vous l'avoue, ma belle cousine, il m'ennuyoit si fort de ne vous plus écrire, quand M. Frémiot est venu à mourir, que, pour peu qu'il eût tardé, je vous aurois consolée de la mort de quelque personne vivante, ou je me serois réjoui avec vous de quelque succession imaginaire; mais la fortune me tua le pauvre président à point nommé. S'il ne m'a laissé du bien en mourant, comme à vous, au moins lui ai-je l'obligation de m'avoir fourni un prétexte de recommencer notre commerce; c'est le seul bien qu'il m'a fait, que j'estime fort, ma chère cousine, et après le fonds de terre, je ne trouve rien de meilleur.

Il est vrai qu'il est surprenant de voir qu'ayant de l'agrément l'un pour l'autre, et un bon fonds, il arrive de temps en temps des riottes[a] entre nous deux; mais,

[a] Disputes, discussions. Vieux mot. *Voyez* le Glossaire de la langue romane de M. de Roquefort. Ce mot, qui s'est perdu dans notre langue, est passé dans la langue angloise.

quand j'y fais un peu de réflexion, je ne trouve pas que nous nous en devions plaindre; au contraire, je crois que ce sont des *saupiquets* en amitié, laquelle, dans un long commerce, seroit trop fade sans de petites brouilleries; nous en rirons bien quelque jour.

Je ne sais pas si ma patience triomphera de mes malheurs, comme vous le souhaitez; mais elle est extrême, et, quoique je fasse toujours des pas du côté de la cour, je suis, sur le succès, d'une tranquillité qui n'est pas imaginable. Je ne doute pas que, si mes ennemis l'apprenoient, ils ne dissent que je suis insensible, et que les gens de courage ne souffrent pas si patiemment que je fais; et je vois bien qu'ils m'estimeroient davantage, si je prenois les affaires assez à cœur pour me perdre ou en mourir.

Voulez-vous que je vous fasse un des petits raisonnements dont je me console quelquefois, ma chère cousine? Ecoutez : il y a des disgraces sourdes, il y en a d'éclatantes. J'ai été sept ou huit ans à la cour avec une de ces premières, et, de l'heure qu'il est, mille gens que l'on croit heureux en souffrent de pareilles. Pour moi, j'aimois mieux alors être mal à la cour que d'être chassé, parceque j'espérois toujours de me raccommoder; mais je vois bien maintenant qu'avec les ennemis que j'avois la chose étoit impossible; et cela étant ainsi, une demi-disgrace qui dure long-temps est insupportable; c'est une mort de langueur qui fait plus de peine qu'une démission de charge, qui, après cent mille dégoûts, est une espèce de coup de grace. Voilà, entre autres, les réflexions qui me mettent l'esprit en repos; je ne sais si elles

feroient le même effet à tout le monde; mais enfin mon bonheur, c'est que j'en suis persuadé.

Vous avez deviné; je ne voulois point vous parler de madame de Grignan, parceque je n'étois point content d'elle, et ma raison est que je n'ai jamais aimé les femmes qui aimoient si fort leurs maris : encore me mandez-vous une chose qui ne la raccommodera pas avec moi, c'est sa grossesse; il faut que ces choses-là me choquent étrangement, pour altérer l'inclination naturelle que j'ai toujours eue pour mademoiselle de Sévigné.

---

76. *

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 7 mai 1670.

J'ai sur le cœur de n'avoir rien dit à ma nièce de Bussy, cette pauvre enfant que j'ai vue pas plus haute que cela : réparez donc mes torts. J'ai reçu votre lettre, et je suis fort aise que les cendres du pauvre président aient réchauffé notre commerce; nous avons ici M. de Corbinelli; j'en ai une joie sensible, et, parceque je juge de vous par moi, je me réjouis avec vous de celle que vous aurez de le voir.

Madame de Grignan est si indigne de votre amitié, elle aime tant son mari, elle est si grosse, que je n'ose vous dire qu'elle se souvient fort de vous. Raillerie à part, elle vous aime et vous honore infiniment.

Adieu, Comte, j'ai une si bonne compagnie autour de moi, que je n'ose m'embarquer à vous en dire davantage.

---

77. *

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 15 mai 1670.

J'ai fait votre paix avec votre nièce de Bussy; mais nous sommes aussi étonnés de ce qui vous a fait souvenir d'elle, lorsqu'on ne vous en parloit pas, que de ce qui vous l'a fait oublier; j'attends ici M. de Corbinelli avec une impatience extrême. Nous en dirons de bonnes. Que n'êtes-vous en tiers; j'entends ici avec nous deux, car à Paris nous n'y serions pas si à l'aise. Vous êtes trop distraits, vous autres gens du monde; vous n'appuyez pas sur les plaisirs, comme nous autres hermites; vous ne les prenez qu'en courant, et cela fait qu'on n'en a pas tant avec vous. Après sept ou huit jours de séjour, nous vous laisserions retourner dans votre chaos, car nous savons que la nature se plaît dans la diversité.

Le voyage de M. de Grignan, en Provence, pourroit bien raccommoder madame de Grignan avec moi. Je vous déclare que je ferai toujours la moitié du chemin. J'oublierai aisément toutes les amitiés qu'elle a faites à son mari, et même sa grossesse, pourvu que je voie

quelque apparence d'une meilleure conduite à l'avenir. À moins que cela, je ne l'aimerai que malgré moi, car je ne saurois m'empêcher de l'aimer. Adieu, ma belle cousine, écrivons-nous souvent, et badinons toujours. Nous sommes bien meilleurs ainsi que d'autre manière.

78.

De M. de Corbinelli *au Comte* de Bussy.

A Paris, ce 17 mai 1670.

Madame de Sévigné et moi avons chacun une réponse à vous faire, et nous avons résolu de la mettre en une seule. Je vous dirai donc, pour ma part, qu'une de mes plus grandes joies ici a été de songer que je m'en retournerois par chez vous. Je serai huit jours à Châtillon[a], et je me laisserai gouverner par M....... J'ai une violente envie de vous raccommoder tous deux, et de faire des reproches à celui qui aura tort.

Oui, oui, nous ferons des réflexions morales et politiques : nous poserons en fait les deux espèces de disgraces dont vous parlez à madame de Sévigné. Je suis venu ici examiner cette vérité, et je l'ai trouvée telle que vous nous la faites voir. Les uns s'imaginent être agréablement à la cour, et sont près d'être comme nous;

[a] Corbinelli avoit une sœur religieuse à Châtillon.

les autres croient être comme nous, et sont près d'être favoris; d'autres ne sont rien, et se ruinent courageusement à attendre un malheur décidé. Je vous conterai toute l'histoire des Petites-Maisons, et je vous ferai voir démonstrativement que ceux qu'on croit vous devoir plaindre vous doivent envier. Fiez-vous en moi; nous comptons là-dessus en Languedoc[a].

Après cela, je vous dirai mille autres choses qui vous pourront rendre supportable un séjour de quelques heures. Préparez-vous donc à savoir gré au roi de votre éloignement de la cour, ou vous êtes le premier de tous les ingrats du monde.

---

79. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 17 juin 1670.

Allons, je le veux, monsieur le Comte, je vous écrirai quand vous m'écrirez, ou quand la fantaisie m'en prendra. Je pense qu'il ne faut rien de plus réglé à des conduites aussi dégingandées que les nôtres. C'est un assez bon miracle que nos fonds soient bons, sans nous demander des dehors fort réguliers. Au reste, je vous déclare que, selon les gens, je fais un grand secret du

[a] M. de Vardes y étoit exilé dans son gouvernement d'Aigues-Mortes.

mien[a]; j'ai hasardé deux ou trois fois de le dire sans choix; j'ai tant trouvé d'hélas! d'admirations, de signes de croix, et même des discours fâcheux de moi, dans mon chemin, que je me résolus de choisir les gens à qui je fais cette confidence; vous êtes de ce nombre, car je m'imagine qu'en votre faveur vous voudrez bien excuser les retours de mon cœur pour vous, quand même vous auriez vu des lettres que j'ai retrouvées depuis peu, où vous me remerciez avec chaleur et reconnoissance de la véritable envie que j'avois de vous avancer de l'argent sur notre oncle de Châlons[b]; et ensuite la querelle d'Allemand se forma sur ce que vous trouvâtes qu'on pouvoit faire sur moi une fort jolie satire. Je vous mets donc du nombre de ceux qui veulent bien m'excuser; M. de Corbinelli en est aussi; il a des tendresses pour vous qui rallumeroient les miennes quand je n'y serois pas disposée. Je vous trouve heureux d'avoir devant vous le plaisir de le voir. Pour moi, j'ai derrière celui de l'avoir vu, dont je suis au désespoir; car, en un mot, son esprit est fait pour plaire au mien. Je n'avois rien trouvé en son absence qui me pût consoler de lui. Il m'aime comme j'aime qu'on m'aime. Ainsi je perds ma joie et la douceur de ma vie en le perdant. J'admire par quels enchaînements sa destinée le porte à deux cents lieues de moi, et son intérêt m'y fait consentir contre le mien propre. Adieu, Comte, écrivons-nous, et prenons courage contre nos ennemis. Pensez-vous que je n'en

[a] De ses relations et de sa manière d'être avec Bussy-Rabutin.

[b] *Voyez* la lettre 53 et les suivantes.

aie pas, moi qui vous parle? Je fais mes compliments à toutes vos dames. Madame de Grignan vous fait les siens de très bonne grace. Je ne suis pas accoutumée à la voir grosse; j'en suis scandalisée aussi bien que vous.

De M. DE CORBINELLI.*

Vous êtes deux vrais Rabutins, nés l'un pour l'autre. Dieu vous maintienne en parfaite intelligence. Mais où vous irai-je prendre à Chaseu, moi qui n'irois pas chercher à cheval une couronne à une demi-lieue? Nous verrons pourtant. Quand je serai à Châtillon, je vous manderai mon arrivée. Cependant croyez qu'il est impossible d'être plus votre serviteur que je le suis.

---

80. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 25 juin 1670.

Je ne sais pas, ma belle cousine, quelle idée vous vous êtes faite de ma régularité; mais ceux qui en ont eu avec moi se sont toujours loués de la mienne, et pour nos conduites, je ne vois pas qu'elles soient si dégingandées que vous me mandez; pour moi, je suis très satisfait de la vôtre, et je crois bien que vous ne l'avez condamnée que pour avoir prétexte de dauber la mienne.

Il est vrai que celle-ci est détestable, si vous en jugez par le succès; mais moi, qui ne suis pas de ceux qui croient aveuglément qu'on a tort dès qu'on est malheureux, je ne trouve pas ma conduite si dégingandée que vous croyez.

Vous voulez bien que je vous dise franchement que votre lettre me paroît venir d'une personne intriguée, et à qui ses ennemis (comme vous dites que vous en avez) ont donné du chagrin. Ils vous ont même donné un peu d'aigreur contre moi, qui n'en puis mais; car, à quel propos, je vous prie, me venir reprocher l'argent que vous m'avez voulu avancer, et la satire que j'ai faite? Est-il question de cela? Vous ai-je obligée, par mes lettres, à me dire la moindre chose approchante de ces rudesses? Vous avez peut-être reparlé avec M. de Corbinelli de ces affaires, et, toute pleine de la chaleur qu'elles vous ont donnée, vous m'écrivez des choses désagréables, à moi qui ne songe à rien de vous qu'à recevoir quelque lettre enjouée pour réponse à celle que je vous avois écrite sur ce ton. Je voudrois bien que vous me dissiez combien de temps ces *recommencements-là* doivent encore durer, afin que je m'y attende.

Je ne pense pas que vous vouliez dire que j'aie tort de me plaindre, puisque vous avez dit à Breban de me mander que je ne me fâchasse point de ce que vous m'écrivez; il valoit mieux ne me pas offenser que de me faire satisfaction; vous deviez jeter cette lettre au feu, et attendre à me faire réponse que vous eussiez été en meilleure humeur; mais vous avez mieux aimé hasarder de perdre votre ami que de perdre vos peines; cela n'est

pas d'une bonne conscience; si je cherchois noise, vous m'auriez fourni en cet endroit un beau sujet de garder contre vous quelque chose sur mon cœur; mais, après vous avoir dit mon grief, je vous déclare que je ne vous aime pas moins que je faisois; je vous prie aussi de prendre un peu plus garde une autre fois à ne pas blesser l'amitié que vous me devez. M. de Corbinelli a raison de m'aimer, car il sait bien que je l'aime extrêmement. Je me réjouis fort de le voir, et je vous plains de ce que vous ne le verrez de long-temps. Je ne doute pas que vous n'ayez des ennemis, je le sais par d'autres que par vous; mais quoi qu'on m'ait mandé, je ne crois pas votre conduite si dégingandée qu'on dit, et je ne condamne pas les gens sans les entendre.

Je rends mille graces à madame de Grignan de son souvenir; je ne saurois bonnement dire le sujet que j'ai de me rattendrir pour elle; mais elle me paroît plus aimable de jour en jour, et je sens que je l'aime beaucoup plus que je ne faisois il y a trois mois.

A M. de Corbinelli.***

Grondez un peu notre amie, afin de m'épargner la peine de me plaindre jamais d'elle à elle-même. Un tiers a meilleure grace de le faire que l'intéressé; je vous promets, à la pareille, de lui laver la tête quand elle vous offensera; ne croyez pas en être à couvert, car, quoique vous n'ayez pas, comme moi, de péché originel à son égard, défiez-vous de l'avenir; *toute femme varie*, comme disoit François Ier; et puis, si elle vous écrivoit en

méchante humeur, elle pourroit vous dire quelque rudesse, et alors je ferois merveille de la redresser. Si je ne suis pas encore à Bussy, quand vous arriverez à Châtillon, écrivez-moi un mot par Gardien; je vous enverrai une chaise, car je ne présume pas si fort du plaisir que vous aurez de me voir, que je veuille vous le faire acheter par la moindre incommodité du monde; pour moi, je meurs d'impatience de vous voir.

81.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE GRIGNAN[1].

A Paris, mercredi 25 juin 1670.

Vous m'avez écrit la plus aimable lettre du monde; j'y aurois fait plus tôt réponse, si je n'avois su que vous couriez par votre Provence. Je voulois d'ailleurs vous envoyer les motets que vous m'aviez demandés : je n'ai pu encore les avoir; de sorte qu'en attendant, je veux vous dire que je vous aime toujours très tendrement, et que si cela peut vous donner quelque joie, comme vous me le dites, vous devez être l'homme du monde le plus content. Vous le serez sans doute beaucoup du commerce que vous avez avec ma fille : il me paroît très

[1] M. de Grignan étoit depuis peu en Provence, où le service du roi l'avoit obligé de se rendre. Madame de Grignan étoit demeurée à Paris, à cause de sa grossesse.

vif de sa part; je ne crois point qu'on puisse plus aimer qu'elle vous aime. Pour moi, j'espère que je vous la rendrai saine et entière, avec un petit enfant de même, ou j'y brûlerai mes livres. Il est vrai que je ne suis pas habile, mais je sais bien demander conseil, et le suivre; et ma fille, de son côté, contribue fort à sa conservation.

J'ai mille compliments à vous faire de M. de La Rochefoucauld[1] et de son fils[2]; ils ont reçu tous les vôtres. Madame de La Fayette vous rend mille graces de votre souvenir, aussi bien que ma tante[3], et mon abbé[4], qui aime votre femme de tout son cœur : ce n'est pas peu, car si elle n'étoit pas bien raisonnable, il la haïroit le plus franchement du monde.

Si l'occasion vous vient de rendre quelque service à un gentilhomme de votre pays, qui s'appelle ***, je vous conjure de le faire : vous ne me sauriez donner une marque plus agréable de votre amitié. Vous m'avez promis un canonicat pour son frère; vous connoissez toute sa famille. Ce pauvre garçon étoit attaché à M. Fouquet; il a été convaincu d'avoir servi à faire tenir à madame Fouquet une lettre de son mari; sur cela il a été condamné aux galères pour cinq ans : c'est une chose un peu extraordinaire; vous savez que c'est un des plus

[1] François, duc de La Rochefoucauld, auteur des *Maximes*.

[2] Le prince de Marsillac.

[3] Henriette de Coulanges, marquise de La Trousse, sœur de Marie de Coulanges, mère de madame de Sévigné.

[4] Christophe de Coulanges, oncle de madame de Sévigné, abbé de Notre-Dame de Livry.

honnêtes garçons qu'on puisse voir, et propre aux galères comme à prendre la lune avec les dents[a].

Brancas[1] est fort content de vous, et ne prétend pas vous épargner quand il aura besoin de votre service : il est persuadé qu'il vous a donné une si jolie femme, et qui vous aime si tendrement, que vous ne pouvez jamais en faire assez pour vous acquitter envers lui. Adieu, mon très cher Comte, je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur.

[a] Tous les amis de Fouquet recommandèrent ce gentilhomme, dont le nom est inconnu. Mademoiselle de Scuderi s'y employa comme madame de Sévigné; elle écrivit en sa faveur à M. le duc de Vivonne, général des galères, et celui-ci, dans une lettre dont l'éditeur possède l'original, lui répondit, le 23 août 1670. « Sitôt qu'on m'eut « appris le mérite et l'infortune tout ensemble du gentilhomme pour « qui vous m'écrivez, je fis tout ce qui dépendit de moi pour adoucir « la rigueur de sa condamnation; vous pouvez juger de là ce que je « voudrois faire dans la suite pour son soulagement; cela ira sans « doute à tout ce qui sera en mon pouvoir, pour vous marquer, et à « madame la marquise de Sévigné, celui que vous avez sur la per- « sonne qui vous honore le plus l'une et l'autre. *Signé* VIVONNE. » La peine fut adoucie dans le cours du mois de novembre suivant. (*Voyez* la lettre du 28 novembre 1670.)

[1] Charles, comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, et l'un des hommes de son temps les plus distraits. C'est lui que La Bruyère a peint sous le nom de *Ménalque.** Il avoit contribué au mariage de mademoiselle de Sévigné avec M. de Grignan. *Voyez* la lettre de M. de Brancas à madame de Grignan, dans la lettre de madame de Sévigné, du 2 septembre 1676.

82. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 6 juillet 1670.

Je me presse de vous écrire, afin d'effacer promptement de votre esprit le chagrin que ma dernière y a mis. Je ne l'eus pas plutôt écrite que je m'en repentis. M. de Corbinelli me voulut empêcher de vous l'envoyer, mais je ne voulus pas perdre ma lettre, toute méchante qu'elle étoit, et je crus que je ne vous perdrois pas pour cela, puisque vous ne m'aviez pas perdue pour quelque chose de plus. Nous ne nous perdons point, de notre race : nos liens s'alongent quelquefois, mais ils ne se rompent jamais. Je sais ce qu'en vaut l'aune : après mon expérience, je pouvois bien hasarder le paquet. Il est vrai que j'étois de méchante humeur d'avoir retrouvé dans mes paperasses ces lettres que je vous dis. Je n'eus pas la docilité de démonter mon esprit pour vous écrire; je trempai ma plume dans mon fiel, et cela composa une sotte lettre amère, dont je vous fais mille excuses. Je le dis à notre homme (*à Corbinelli*); si vous fussiez entré une heure après dans ma chambre, nous nous fussions moqués de moi ensemble. Nous voilà donc raccommodés. Vous seriez bien heureux si nous étions quittes : mais, bon Dieu ! que je vous en dois encore de reste,

que je ne vous paierai jamais ! Vous me donnez un trait en me disant que j'ai des ennemis et qu'on vous a mandé que ma conduite étoit dégingandée. Vous feignez qu'on vous l'a écrit ; je parie que cela n'est pas vrai. Hélas ! mon cousin, je n'ai point d'ennemis, ma vie est tout unie, ma conduite n'est point dégingandée (puisque *dégingandée* y a). Il n'est point question de moi : j'ai une bonne réputation, mes amis m'aiment, les autres ne songent pas que je sois au monde ; je ne suis plus ni jeune ni jolie, on ne m'envie point ; je suis quasi grand'-mère, c'est un état où l'on n'est guère l'objet de la médisance : quand on a été jusque-là sans se décrier, on se peut vanter d'avoir achevé sa carrière.

M. de Corbinelli vous dira comme je suis, et, malgré mes cheveux blancs [a], il vous redonnera peut-être du goût pour moi. Il m'aime de tout son cœur, et je vous jure aussi que je n'aime personne plus que lui. Son esprit, son cœur et ses sentiments me plaisent au dernier point. C'est un bien que je vous dois ; sans vous je ne l'aurois jamais vu. Vous l'aurez bientôt ; vous serez bien aise de causer avec lui. Il vous dira la mort de MADAME [b],

[a] Madame de Sévigné avoit alors 44 ans.

[b] L'altération que ce passage avoit éprouvée est fort remarquable. On lisoit : *Il vous dira la mort de Madame, et avec elle celle de toute la joie, tout l'agrément et tous les plaisirs de la cour.* L'éditeur de lettres de Bussy se sera cru obligé d'atténuer les expressions qui peignoient la surprise et l'épouvante que cette mort avoit causées. Tout le monde crut que Madame avoit été empoisonnée ; mais le grand intérêt qu'avoit Louis XIV à conserver l'alliance de l'Angleterre fit que l'on ne négligea rien pour établir la fausseté de ce bruit. Les médecins, consultés, déclarèrent que la mort avoit été naturelle ; mais leur dé-

c'est-à-dire, l'étonnement où l'on a été en apprenant qu'elle a été malade et morte en huit heures, et qu'on perdoit avec elle toute la joie, tout l'agrément et tous les plaisirs de la cour. Je crois que vous aurez été aussi surpris que les autres. Adieu, Comte, point de rancune, ne nous tracassons plus. J'ai un peu de tort; mais qui n'en a point en ce monde? Je suis bien aise que vous reveniez pour ma fille. Demandez à M. de Corbinelli combien elle est jolie. Montrez-lui ma lettre afin qu'il voie que si je fais les maux, je fais les médecines.

claration doit-elle inspirer une entière confiance? Il n'est guère possible d'expliquer autrement que par le poison, comment, en buvant un verre d'eau de chicorée, de simples malaises, dont Madame se plaignoit, se sont tout-à-coup changés en une douleur violente qui ne la quitta plus pendant huit heures d'une horrible agonie. Madame étoit persuadée qu'elle mouroit empoisonnée; madame de La Fayette, qui étoit présente, a donné sur cet événement des détails propres à fortifier les soupçons. L'ambassadeur d'Angleterre ayant adressé à la princesse une question où se trouvoit le mot *poison*, qui est également anglois et françois, l'ecclésiastique qui exhortoit Madame à la mort, prévint la réponse; il lui recommanda de n'accuser personne, et d'offrir à Dieu ses souffrances. Il est difficile de se refuser à une pénible conviction, quand on joint à ces faits l'autorité de M. de Saint-Simon et de madame de Bavière (seconde femme de Monsieur), l'un et l'autre à portée d'être si bien instruits, et qui racontent les mêmes faits avec des circonstances presque semblables. (*Voyez* l'article de madame Henriette d'Angleterre, *Biographie universelle.*)

83. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 juillet 1670.

Je suis bien aise, ma belle cousine, que vous confessiez que vous avez eu tort. Cela me marque un bon cœur, et m'oblige de trouver que vous n'en avez pas tant que j'avois d'abord pensé. La lettre que je viens de recevoir de vous est aussi agréable que la précédente l'étoit peu. Votre retour me paroît si plaisant, que je vous permets encore de m'offenser, pourvu que vous me promettiez une pareille satisfaction : aussi bien me mandez-vous que vous m'en devez encore de reste. Hâtez-vous donc de me payer, afin que nous soyons bientôt quittes. Je meurs d'impatience d'être assuré que je n'essuierai jamais de mauvaise humeur de vous. Je ne vous ai point menti quand je vous ai dit que je savois que vous aviez des ennemis; premièrement, vous me l'aviez écrit dans votre *Epître chagrine* [a], mais, outre cela, on me l'a mandé d'ailleurs. Quoique votre modestie vous fasse dire que vous n'êtes ni jeune ni belle, et quoique vous ne vous puissiez sauver par-là si vous donniez lieu de parler, ce n'est pas sur cela qu'on a parlé

[a] *Voyez* la lettre 79, page 184.

de vous ; mais je suis bien ridicule de vouloir vous apprendre ce qu'assurément vous savez avant moi : on ne manque pas de gens, au pays où vous êtes, qui avertissent les amis des calomnies aussi bien que des vérités qu'on dit d'eux. Je ne vous en dirai donc pas davantage, sinon qu'à quelques petits reproches près, dont vous m'avez un peu trop souvent fatigué, je vous trouve une dame sans reproche, et que j'ai la meilleure opinion du monde de vous.

Cependant je vous assure que la mort de MADAME m'a surpris et affligé au dernier point. Vous savez combien agréablement j'étois autrefois avec elle. Toutes mes persécutions m'avoient encore attiré de sa part mille amitiés extraordinaires, que je vous conterai un jour. Si quelque chose est capable de détacher du monde les gens qui y sont les plus attachés, ce sont les réflexions que fait faire cette mort. Pour moi, elle me console fort de l'état de ma fortune, quand je vois que ceux qui peuvent faire enrager les autres, et qui par leur grandeur sont à couvert des représailles, ne le sont pas des coups du ciel. Vivons seulement, ma belle cousine, et nous en verrons bien d'autres. Je suis tout revenu pour madame de Grignan, et ce que m'en dira M. de Corbinelli ne peut augmenter la tendresse que j'ai pour elle, à moins qu'il ne m'assurât qu'elle est brouillée avec son mari ; car, en ce cas-là, je l'aimerois mieux que ma vie. Adieu, ma belle cousine, ne nous tracassons plus. Quoique vous m'assuriez que nos liens s'alongent de notre race, et qu'ils ne se rompent point, ne vous y fiez pas trop : il arrive en une heure ce qui

13.

n'arrive pas en cent. Pour moi, j'aime la douceur : je suis comme le frère d'Arnolphe, *tout sucre et tout miel*[a].

84.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 6 août 1670.

Est-ce qu'en vérité je ne vous ai pas donné la plus jolie femme du monde? Peut-on être plus honnête, plus régulière? Peut-on vous aimer plus tendrement? Peut-on avoir des sentiments plus chrétiens? Peut-on souhaiter plus passionnément d'être avec vous? Et peut-on avoir plus d'attachement à tous ses devoirs? Cela est assez ridicule que je dise tant de bien de ma fille; mais c'est que j'admire sa conduite comme les autres, et d'autant plus que je la vois de plus près; et qu'à vous dire vrai, quelque bonne opinion que j'eusse d'elle sur les choses principales, je ne croyois point du tout qu'elle dût être exacte sur toutes les autres au point qu'elle l'est. Je vous assure que le monde aussi lui rend bien justice, et qu'elle ne perd aucune des louanges qui lui sont dues. Voilà mon ancienne thèse qui me fera lapi-

[a] Bussy confond *Arnolphe* de l'*École des Femmes*, avec *Ariste* de l'*École des Maris*. C'est en parlant au dernier que *Sganarelle*, son frère, dit, acte I, scène 2 :

Hé! qu'il est doucereux! c'est tout sucre et tout miel!

der un jour, c'est que le public, n'est ni fou ni injuste : madame de Grignan doit être trop contente de lui pour disputer contre moi présentement. Elle a été dans des peines de votre santé qui ne sont pas concevables ; je me réjouis que vous soyez guéri, pour l'amour de vous et pour l'amour d'elle. Je vous prie que, si vous avez encore quelque bourrasque à essuyer de votre bile, vous en obteniez d'attendre que ma fille soit accouchée. Elle se plaint encore tous les jours de ce qu'on l'a retenue ici, et dit tout sérieusement que cela est bien cruel de l'avoir séparée de vous. Il semble que ce soit par plaisir que nous vous ayons mis à deux cents lieues d'elle. Je vous prie sur cela de calmer son esprit, et de lui témoigner la joie que vous avez d'espérer qu'elle accouchera heureusement ici. Rien n'étoit plus impossible que de l'emmener dans l'état où elle étoit ; et rien ne sera si bon pour sa santé, ni même pour sa réputation, que d'y accoucher au milieu de ce qu'il y a de plus habile, et d'y être demeurée avec la conduite qu'elle a. Si elle vouloit, après cela, devenir folle et coquette, elle le seroit plus d'un an avant qu'on pût le croire, tant elle a donné bonne opinion de sa sagesse. Je prends à témoin tous les Grignans qui sont ici de la vérité de tout ce que je dis. La joie que j'en ai a bien du rapport à vous, car je vous aime de tout mon cœur, et suis ravie que la suite ait si bien justifié votre goût. Je ne vous dis aucune nouvelle ; ce seroit aller sur les droits de ma fille. Je vous conjure seulement de croire qu'on ne peut s'intéresser plus tendrement que je fais à ce qui vous touche.

85.

Au même.

A Paris, vendredi 15 août 1670.

Si je vous écris souvent, vous n'avez pas oublié que c'est à condition que vous ne me ferez point de réponse; et, dans cette confiance, je vous dirai que je me réjouis de tous les honneurs dont vous êtes accablé. Il me paroît que M. le commandant n'y a pas plus de part que M. de Grignan; et je vois, ce me semble, un fonds pour vous qui ne seroit point pour un autre. Je vois un commerce si vif entre vous et une certaine dame, qu'il seroit ridicule de prétendre vous rien mander. Il n'y a pas seulement la moindre espérance de vous apprendre qu'elle vous aime : toutes ses actions, toute sa conduite, tous ses soins, toute sa tristesse, vous le disent assez. Je suis fort délicate en amitié, et ne m'y connois pas trop mal. Je vous avoue que je suis contente de celle que je vois, et que je n'en souhaiterois pas davantage. Joüissez de ce plaisir, et n'en soyez pas ingrat. S'il y a une petite place de reste dans votre cœur, vous me ferez un plaisir extrême de me la donner, car vous en avez une très grande dans le mien. Je ne vous dis point si j'ai soin de votre chère moitié, si j'ai la dernière application pour sa santé, et si je souhaite que toute la barque arrive à bon port :

si vous savez aimer, vous jugerez aisément de tous mes sentiments. Plût à Dieu que votre pauvre femme fût aussi heureuse que la petite Deville [a]! elle vient d'accoucher d'un garçon qui paroît avoir trois mois. Ma fille disoit tout-à-l'heure : Ah ! que je suis fâchée ! la petite Deville a pris mon garçon ; il n'en vient point deux dans une même maison. Je lui ai donné, c'est-à-dire à ma fille, un livre pour vous ; vous le trouverez d'une extrême beauté ; il est de l'ami intime [1] de Pascal ; il ne vient rien de là que de parfait : lisez-le avec attention. Voilà aussi de très beaux airs, en attendant des motets. N'abandonnez point votre voix, n'abandonnez point votre taille ; enfin ne cessez point d'être aimable, puisque vous êtes aimé.

86.

Au même.

A Paris, vendredi 12 septembre 1670.

Ce n'est point pour entretenir un commerce avec vous, j'en ferois scrupule, sachant de quelle sorte vous êtes accablé de celui de madame de Grignan. Je vous plains d'avoir à lire de si grandes lettres : je n'ai jamais rien vu

[a] Femme du maître d'hôtel de M. de Grignan.

[1] M. Nicole.

de si vif, et je crois que, pour en être délivré, vous voudriez qu'elle fût avec vous; voilà où vous réduit son importunité. Elle est présentement séparée de nous au coin de sa chambre, avec une petite table et une écritoire à part, ne trouvant pas que M. de Coulanges, ni moi, nous soyons dignes d'approcher d'elle. Elle a été au désespoir que vous m'ayez écrit : je n'ai jamais vu une femme si jalouse ni si envieuse. Elle a beau faire, je la défie d'empêcher notre amitié. Vous avez une grande part aux soins que j'ai de sa santé; et quand je songe au plaisir que vous aurez d'avoir une femme et un enfant gais et gaillards, je redouble toute l'application que j'ai à vous donner cette joie. J'espère que tout ira bien; il nous semble même que depuis quelques jours cet enfant est devenu un garçon. Adieu, mon très cher. Je vous défends de m'écrire, mais je vous conjure de m'aimer. Pour moi, je vous aime; il y a si long-temps que je ne crois plus qu'il soit besoin de vous le dire.

M. de COULANGES *au même.*

Vous avez beau dire et beau faire, si faut-il que je vous dise ici, Monsieur, que je suis très aise que vous soyez content de l'intendant et de l'intendante de Lyon [1]. Ils sont charmés de vous l'un et l'autre; il n'est pas jusqu'à ma petite belle-sœur [2] qui ne nous écrive mille

[1] M. et madame du Gué-Bagnols, dont la fille aînée étoit femme de M. de Coulanges.

[2] Mademoiselle du Gué-Bagnols, qui fut mariée depuis à M. du Gué-Bagnols, intendant de Flandre, son cousin.

belles choses de vous. Ne vous mettez jamais en peine de me faire réponse : souffrez seulement que, me trouvant ici quand on vous écrit, je vous assure toujours que vous n'avez point de serviteur qui vous soit plus acquis que moi.

Madame votre femme est belle comme un ange. Madame votre femme vit comme un ange; et, s'il plaît à Dieu, elle accouchera heureusement d'un ange. Voilà tout ce que j'ai à vous dire pour aujourd'hui. Puisque vous êtes content de ma belle-sœur, trouvez-lui un peu quelque bon parti dans votre province : elle est nièce de M. Le Tellier, et cousine-germaine de M. de Louvois.

87.

Au même.

A Paris, mercredi 19 novembre 1670.

Madame de Puisieux[1] dit que, si vous avez envie d'avoir un fils, vous preniez la peine de le faire : je trouve ce discours le plus juste et le meilleur du monde. Vous nous avez laissé une petite fille, nous vous la rendons. Jamais il n'y eut un accouchement si heureux. Vous saurez que ma fille et moi nous allâmes samedi dernier nous promener à l'Arsenal; elle sentit de petites douleurs : je voulus, au retour, envoyer querir madame

[1] Charlotte d'Estampes-Valançai, marquise de Puisieux.

Robinet; elle ne le voulut jamais. On soupa, elle mangea très bien : M. le coadjuteur[1] et moi nous voulûmes donner à cette chambre un air d'accouchement; elle s'y opposa encore d'une façon qui nous persuadoit qu'elle n'avoit qu'une colique de fille. Enfin, comme j'allois envoyer, malgré elle, querir la Robinette, voilà des douleurs si vives, si extrêmes, si redoublées, si continuelles; des cris si violents, si perçants, que nous comprîmes très bien qu'elle alloit accoucher. La difficulté, c'est qu'il n'y avoit point de sage-femme : nous ne savions tous où nous en étions; j'étois au désespoir. Ma fille demandoit du secours et une sage-femme; c'étoit alors qu'elle la souhaitoit : ce n'étoit pas sans raison; car, comme nous eûmes fait venir en diligence la sage-femme de la Deville, elle reçut l'enfant un quart d'heure après. Dans ce moment, Pequet[a] arriva, qui aida à la délivrer. Quand tout fut fait, la Robinette arriva un peu étonnée; c'est qu'elle s'étoit amusée à accommoder madame la duchesse, pensant en avoir pour toute la nuit. D'abord *Hélène*[2] me dit : Madame, c'est un petit garçon. Je le dis au coadjuteur; et puis quand nous le regardâmes de plus près, nous trouvâmes que c'étoit une petite fille. Nous en sommes un peu honteuses, quand nous songeons que tout l'été nous avons fait *des béguins au*

[1] Jean-Baptiste Adhémar de Monteil, coadjuteur d'Arles, frère de M. de Grignan.

[a] C'étoit le médecin de M. Fouquet. *Voyez* la note de la lettre du 19 décembre 1664, plus haut, page 103.

[2] Une des femmes de madame de Sévigné.

Saint-Père[1], et qu'après de si belles espérances, *la signora met au monde une fille.* Je vous assure què cela rabaisse le caquet. Rien ne console que la parfaite santé de ma fille; elle n'a pas eu la fièvre de son lait. Sa fille a été baptisée et nommée *Marie-Blanche*[2]; M. le coadjuteur pour M. d'Arles[3]; et moi pour moi. Voilà un détail qu'on haïroit bien pour des choses indifférentes; mais on l'aime fort pour celles qui tiennent au cœur. M. le premier président de Provence[4] est revenu exprès de Saint-Germain pour faire son compliment ici; jamais je n'ai vu de si grandes apparences d'une véritable amitié. Que vous dirai-je encore? Oserai-je le dire? Je crois que la santé de votre chère épouse vous en consolera : c'est que notre aimable duchesse de Saint-Simon[5] a la petite-vérole si dangereusement que l'on craint pour sa vie. Adieu, mon cher; je laisse à votre pauvre cœur à démêler tous ces divers sentiments; vous savez les miens il y a long-temps sur votre sujet. Les médisants disent que Blanche d'Adhémar ne sera pas d'une beauté surprenante; et les mêmes gens ajoutent qu'elle vous ressemble : si cela est, vous ne doutez pas que je ne l'aime fort.

1 *Voyez* le conte de *l'Hermite*, par La Fontaine.

2 La même qui, dans la suite, fut religieuse aux Dames de Sainte-Marie d'Aix, et y mourut âgée de 62 ans.

3 François Adhémar de Monteil, archevêque d'Arles, commandeur des ordres du roi, oncle de M. de Grignan.

4 M. de Forbin d'Oppède.

5 Diane-Henriette de Budos, duchesse de Saint-Simon.

88.

Au même.

A Paris, mercredi 26 novembre 1670.

Vous avez une lettre de votre chère femme ; n'est-ce pas une folie de se mêler de vous écrire ? Ce n'est aussi que pour vous dire que madame la duchesse de Saint-Simon est hors de tout danger. Le jour que je vous écrivis, elle avoit reçu tous ses sacrements, et l'on ne croyoit pas qu'elle dût vivre deux jours. Présentement, vous pouvez sentir toute la joie que vous donne la bonne santé de ma fille. Elle a reçu tantôt une nouvelle qui lui donne beaucoup de déplaisir ; elle croyoit que le petit de Noirmoutier [1] dût être aveugle ; elle avoit fait là-dessus toutes ses réflexions morales et chrétiennes ; elle en avoit eu toute la pitié que méritoit un tel accident : tout d'un coup on lui vient dire qu'il verra clair, et que ses pauvres yeux, que la fluxion avoit mis hors de la tête, y étoient rentrés heureusement comme si de rien n'étoit : là-dessus, elle demande ce qu'on veut qu'elle fasse de ses réflexions, et dit qu'on vient lui déranger ses pensées ; qu'on a bien peu de considération

[1] Antoine-François de La Trémoille, duc de Noirmoutier. Il étoit alors âgé de 18 ans.

pour elle de lui dire cette nouvelle avant que les neuf jours soient passés. Enfin nous avons tant ri de cette folie, que nous avions peur qu'elle n'en fût malade.

M. le Grand[a] et le maréchal de Bellefond courent lundi dans le bois de Boulogne, sur des chevaux vites comme des éclairs : il y a trois mille pistoles de pari pour cette course.

89.

Au même.

A Paris, vendredi 28 novembre 1670.

Ne parlons plus de cette femme, nous l'aimons au-delà de toute raison; elle se porte très bien, et je vous écris en mon propre et privé nom. Je veux vous parler de M. de Marseille [1], et vous conjurer, par toute la confiance que vous pouvez avoir en moi, de suivre mes conseils sur votre conduite avec lui. Je connois les manières des provinces, et je sais le plaisir qu'on y prend à nourrir les divisions; en sorte qu'à moins que d'être toujours en garde contre les discours de ces messieurs, on prend insensiblement leurs sentiments, et très souvent c'est une injustice. Je vous assure que le temps ou

[a] Le grand écuyer de France, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac.

[1] Toussaint de Forbin-Janson, évêque de Marseille, depuis évêque et comte de Beauvais, cardinal et grand-aumônier de France.

d'autres raisons ont changé l'esprit de M. de Marseille : depuis quelques jours il est fort adouci, et, pourvu que vous ne vouliez pas le traiter comme un ennemi, vous trouverez qu'il ne l'est pas. Prenons-le sur ses paroles, jusqu'à ce qu'il ait fait quelque chose de contraire ; rien n'est plus capable d'ôter tous les bons sentiments que de marquer de la défiance ; il suffit souvent d'être soupçonné comme ennemi pour le devenir : la dépense en est toute faite, on n'a plus rien à ménager. Au contraire, la confiance engage à bien faire ; on est touché de la bonne opinion des autres, et on ne se résout pas facilement à la perdre. Au nom de Dieu, desserrez votre cœur, et vous serez peut-être surpris par un procédé que vous n'attendez pas. Je ne puis croire qu'il y ait du venin caché dans son cœur, avec toutes les démonstrations qu'il nous fait, et dont il seroit honnête d'être la dupe, plutôt que d'être capable de le soupçonner injustement. Suivez mes avis, ils ne sont pas de moi seule : plusieurs bonnes têtes vous demandent cette conduite, et vous assurent que vous n'y serez pas trompé. Votre famille en est persuadée : nous voyons les choses de plus près que vous ; tant de personnes qui vous aiment, et qui ont un peu de bon sens, ne peuvent guère s'y méprendre.

Je vous mandai l'autre jour que M. le premier président de Provence [a] étoit venu de Saint-Germain exprès, aussitôt que ma fille fut accouchée, pour lui faire son compliment : on ne peut témoigner plus d'hon-

[a] M. de Forbin d'Oppède.

nêteté, ni prendre plus d'intérêt à ce qui vous touche. Nous l'avons revu aujourd'hui ; il nous a parlé le plus franchement et le mieux du monde sur l'affaire que vous ferez proposer à l'assemblée (*des Etats de Provence*) : il nous a dit qu'on vous avoit envoyé des ordres pour la convoquer, et qu'il vous écrivoit pour vous faire part de ses conseils, que nous avons trouvés très bons. Comme on ne connoît d'abord les hommes que par les paroles, il faut les croire jusqu'à ce que les actions les détruisent ; on trouve quelquefois que les gens qu'on croit ennemis ne le sont point ; on est alors fort honteux de s'être trompé ; il suffit qu'on soit toujours reçu à se haïr, quand on y est autorisé. Adieu, mon cher Comte, je me fonde en raison, et je vous importune.

Madame de Coulanges [1] m'a mandé que vous m'aimiez ; quoique ce ne me soit pas une nouvelle, je dois être fort aise que cette amitié résiste à l'absence et à la Provence, et qu'elle se fasse sentir dans les occasions.

J'ai bien à vous remercier des bontés que vous avez eues pour ***, il m'en est revenu de grands compliments. Le roi a eu pitié de lui ; il n'est plus sur les galères [2], il n'a plus de chaîne, et demeure à Marseille en liberté. On ne peut trop louer le roi de cette justice et de cette bonté.

[1] Madame de Coulanges étoit à Lyon dans ce temps-là.

[2] *Voyez* la lettre 81, page 190.

90.

Au même.

A Paris, mercredi 3 décembre 1670.

Hélas! c'est donc à moi à vous mander la mort de madame la duchesse de Saint-Simon [a], après dix-huit jours de petite-vérole, tantôt sauvée, tantôt à l'extrémité? Enfin, elle mourut hier, et sa mort laisse presque tout le monde affligé de la perte d'une si aimable personne. Pour moi, j'en suis touchée au dernier point. Vous savez l'inclination naturelle que j'avois pour elle; si vous en avez conservé autant, vous serez fâché d'apprendre une si triste nouvelle.

Au reste, le père Bourdaloue prêche divinement bien aux Tuileries [1]. Nous nous trompions dans la pensée qu'il ne joueroit bien que dans son tripot; il passe infiniment tout ce que nous avons ouï.

Adieu, mon très cher Comte, votre frère a prêché tantôt avec une approbation générale et sincère.

[a] Madame de Saint-Simon avoit 40 ans. Ce n'est pas la mère du duc de Saint-Simon, auteur des Mémoires; il étoit fils de la seconde femme.

[1] C'est-à-dire, à la cour, qui étoit alors au palais des Tuileries.

91.

Au même.

A Paris, mercredi 10 décembre 1670.

Madame de Coulanges m'a mandé plus de quatre fois que vous m'aimiez de tout votre cœur, que vous parliez de moi, que vous me souhaitiez. Comme j'ai fait toutes les avances de cette amitié, et que je vous ai aimé la première, vous pouvez juger à quel point mon cœur est content d'apprendre que vous répondez à cette inclination que j'ai pour vous depuis si long-temps. Tout ce que vous écrivez de votre fille est admirable ; je n'ai point douté que la bonne santé de la mienne ne vous consolât de tout. J'aurois eu trop de joie de vous apprendre la naissance d'un petit garçon ; mais c'eût été trop de biens tout à-la-fois, et ce plaisir que j'ai naturellement à dire de bonnes nouvelles, eût été jusqu'à l'excès. Je serai bientôt dans l'état où vous me vîtes l'année passée; il faut que je vous aime bien pour vous envoyer ma fille par un si mauvais temps. Quelle folie de quitter une si bonne mère, dont vous m'assurez qu'elle est si contente, pour aller chercher un homme au bout de la France! Je vous assure qu'il n'y a rien qui choque tant la bienséance que ces sortes de conduites. Je crois que vous aurez été touché de la mort de cette aimable du-

chesse. J'étois si affligée moi-même, que j'aurois eu besoin de consolation en vous écrivant.

Ma fille me prie de vous mander le mariage de M. de Nevers[1] : ce M. de Nevers si difficile à ferrer, ce M. de Nevers si extraordinaire, qui glisse des mains alors qu'on y pense le moins; il épouse enfin, devinez qui? Ce n'est point mademoiselle d'Houdancourt, ni mademoiselle de Grancei; c'est mademoiselle de Thianges[2], jeune, jolie, modeste, élevée à l'Abbaye-aux-Bois. Madame de Montespan en fait les noces dimanche; elle en fait comme la mère, et en reçoit tous les honneurs. Le roi rend à M. de Nevers toutes ses charges; de sorte que cette belle, qui n'a pas un sou, lui vaut mieux que la plus grande héritière de France. Madame de Montespan fait des merveilles par-tout. Je vous défends de m'écrire: écrivez à ma fille, et laissez-moi la liberté de vous écrire, sans vous embarquer dans des réponses qui m'ôteroient le plaisir de vous mander des bagatelles. Aimez-moi toujours, mon cher Comte, je vous quitte d'honorer ma grand'maternité; mais il faut m'aimer, et vous assurer que vous n'êtes aimé en nul lieu du monde si chèrement qu'ici.

Ne manquez pas d'écrire à madame de Brissac[3], je

[1] Philippe-Julien Mazarini-Mancini, duc de Nevers.

[2] Diane-Gabrielle de Damas, fille de Claude-Léonor, marquis de Thianges, et de Gabrielle de Rochechouart-Mortemar, sœur de madame de Montespan.

[3] Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de Brissac, fille de Claude, duc de Saint-Simon, et de Diane-Henriette de Budos. *

l'ai vue aujourd'hui; elle est très affligée : elle m'a parlé du déplaisir qu'elle croit que vous aurez en apprenant la mort de sa mère.

M. de Foix[a] est quelquefois à l'extrémité, quelquefois mieux; je ne répondrai point cette année de la vie de ceux qui ont la petite-vérole.

Il y a ici un jeune fils du Landgrave de Hesse[b], qui est mort de la fièvre continue sans avoir été saigné : sa mère lui avoit recommandé en partant de ne point se faire saigner à Paris; il ne s'est point fait saigner, il est mort.

Noirmoutier est aveugle sans ressource; madame de Grignan peut reprendre toutes les vieilles réflexions qu'elle avoit faites là-dessus[c]. La cour est ici, et le roi s'y ennuie à tel point, qu'il ira toutes les semaines trois ou quatre jours à Versailles.

Le maréchal de La Ferté dit ici des choses non pareilles; il a présenté à sa femme le comte de Saint-Paul[1] et le *petit Bon*[2] en qualité de jeunes gens qu'il faut présenter aux dames. Il fit des reproches au comte de Saint-Paul d'avoir été si long-temps sans l'être venu voir. Le

Elle avoit été mariée à 17 ans, en 1663, et elle étoit sœur du premier lit du duc de Saint-Simon, auteur des Mémoires.

[a] Henri-Charles de Foix, abbé de Rebais. Il mourut le 14 mai 1671, à 24 ans. (*Voyez* la lettre du 18 mai 1671.)

[b] Guillaume VII, né le 21 janvier 1651, mort à Paris le 21 novembre 1670.

[c] *Voyez* la lettre 88, page 204.

[1] Depuis duc de Longueville.

[2] Le comte de Fiesque.

comte a répondu qu'il étoit venu plusieurs fois chez lui, qu'il falloit donc qu'on ne lui eût pas dit [a].

92.*

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Paris, lundi 15 décembre 1670.

Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouie, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'à aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie; enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés : encore cet exemple n'est-il pas juste [b]; une chose que nous ne saurions croire à Paris, comment la pourroit-on croire à Lyon ? une chose qui fait crier miséricorde à tout le

[a] La maréchale de La Ferté, âgée alors de 41 ans, étoit Madeleine d'Angennes de La Loupe, sœur de la comtesse d'Olonne. Ces deux sœurs se sont rendues célèbres par leurs galanteries. (*Voyez l'Histoire amoureuse des Gaules.*)

[b] Je crois, avec M. Anquetil, que madame de Sévigné veut parler ici de Marie d'Angleterre, veuve de Louis XII, qui se remaria, trois mois après la mort du roi, au duc de Suffolk, qu'elle avoit aimé avant d'être reine de France.

monde; une chose qui comble de joie madame de Rohan et madame d'Hauterive [a]; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la *berlue ;* une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à la dire, devinez-la, je vous le donne en trois; *jetez-vous votre langue aux chiens?* Hé bien! il faut donc vous la dire : M. de Lauzun [1] épouse dimanche au Louvre, devinez qui? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent. Madame de Coulanges dit : Voilà qui est bien difficile à deviner; c'est madame de La Valière : point du tout, Madame; c'est donc mademoiselle de Retz? Point du tout, vous êtes bien provinciale. Ah! vraiment nous sommes bien bêtes, dites-vous, c'est mademoiselle Colbert. Encore moins. C'est assurément mademoiselle de Créqui, vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous le dire : il épouse, dimanche au Louvre, avec la permission du roi, Mademoiselle, Mademoiselle de. . . . . . Mademoiselle, devinez le nom;

[a] Marguerite, duchesse de Rohan, princesse de Léon, fille unique et seule héritière du duc de Rohan, célèbre dans l'histoire de nos guerres de religion, avoit été sur le point d'épouser le duc de Soissons, avoit dédaigné la main des ducs de Weimar et de Nemours, et se maria par inclination, en 1645, avec Henri Chabot, simple gentilhomme, n'ayant ni fortune ni établissements. Madame d'Hauterive étoit Françoise de Neufville, fille du duc de Villeroi, veuve du comte de Tournon et du duc de Chaulnes; elle se maria en troisièmes noces à Jean Vignier, marquis d'Hauterive, et depuis ce mariage son père ne voulut plus la voir.

[1] Antoine Nompar de Caumont, marquis de Puiguilhem, depuis duc de Lauzun.

il épouse Mademoiselle, ma foi! par ma foi! ma foi jurée! MADEMOISELLE, la grande Mademoiselle, Mademoiselle, fille de feu MONSIEUR [1], Mademoiselle, petite-fille de HENRI IV, mademoiselle d'Eu, mademoiselle de Dombes, mademoiselle de Montpensier, mademoiselle d'Orléans, Mademoiselle, cousine-germaine du Roi; Mademoiselle, destinée au trône; Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de MONSIEUR. Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer; si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que vous avez raison; nous en avons fait autant que vous. Adieu; les lettres qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non.

---

93. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 19 décembre 1670.

Voilà M. de Plombières [a] à qui je parlois de vous avec plaisir et déplaisir. Je ne vous fais pas valoir la douleur

[1] Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, mort à Blois en 1661.

[a] Ce nom n'est indiqué dans les lettres imprimées de Bussy que par un P., et M. Grouvelle a cru que cette initiale devoit signifier

que j'ai de l'état de votre fortune : ce seroit vouloir excroquer des reconnoissances. Quand je vois des gens fort heureux, je suis au désespoir; cela n'est pas d'une belle ame; mais le moyen aussi de souffrir des coups de tonnerre de bonheur, comme il y en a, dit-on, pour les inclinations? Je vous remercie de votre compliment sur l'accouchement de ma fille, c'en est trop pour une troisième fille de Grignan [a]; mais que dites-vous de la charge de grand-maréchal des logis qu'on vient de donner à notre cousin de Thianges?

Rodrigue, qui l'eût cru? Chimène, qui l'eût dit?

Je me tais tout court : j'irois trop loin si je ne me retenois [b]; je dirai encore pourtant que je suis au désespoir quand je vois des gens heureux sans raison, et vous en l'état où vous êtes. Je trouve mon intérêt si mêlé avec le vôtre, et l'amour-propre si confondu avec l'amitié, qu'il est impossible de les démêler.

Pomponne. Cependant M. de Pomponne étoit alors en Suède, d'où il ne fut rappelé qu'au mois de septembre suivant. On lit *Plombières* dans le manuscrit original; et dans une lettre écrite par Bussy-Rabutin à Corbinelli, le 8 du même mois, on voit ce passage : « Nous « avons eu ici deux mois durant *Plombières*. Si j'étois plus content « de vous, je vous apprendrois des choses de lui qui vous réjoui- « roient, mais vous ne les méritez pas, etc. » (*Lettres* de Bussy, t. III, page 275.) M. de Plombières étoit donc un ami particulier de Bussy, qui, à son arrivée à Paris, étoit venu donner à madame de Sévigné des nouvelles de son cousin.

[a] Il y en avoit deux du premier mariage de M. de Grignan.

[b] La fortune rapide de la famille de Thianges étoit le résultat naturel de la faveur de madame de Montespan.

La lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire pour me dédier notre généalogie est trop aimable et trop obligeante [a] : il faudroit être parfaite, c'est-à-dire n'avoir point d'amour-propre, pour n'être pas sensible à des louanges si bien assaisonnées ; elles sont même choisies, et tournées d'une manière que, si l'on n'y prenoit garde, on se laisseroit aller à la douceur de croire en mériter une partie, quelque exagération qu'il y ait. Vous devriez, mon cher cousin, avoir toujours été dans cet aveuglement, puisque je vous ai toujours aimé, et que je n'ai jamais mérité votre haine. N'en parlons plus; vous réparez trop bien le passé, et d'une manière si noble et si naturelle, que je veux bien présentement vous en devoir le reste. Adieu, Comte; c'est grand dommage que nos étoiles nous aient séparés. Nous étions bien propres à vivre dans une même ville : nous nous entendons, ce me semble, à demi-mot. Je ne me réjouis pas bien sans vous ; et si je ris, cela ne passe pas le nœud de la gorge. M. de Plombières me paroît passionné pour vous. Je voudrois bien, comme dit le maréchal de Gramont, que ce qu'il a dans la tête pour vous pût passer dans une autre tête que je dirois bien.

[a] Bussy avoit apparemment envoyé à sa cousine, dès cette époque, un premier travail sur leur généalogie ; mais il ne fut terminé qu'en 1685.

94. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 décembre 1670.

De la manière que je vois que ma mauvaise fortune vous touche, Madame, c'est à moi à vous consoler; car, pour mon particulier, je vous assure que j'en suis tout consolé, et plus je vois de choses extraordinaires sur la bonne fortune des autres, plus j'ai l'esprit en repos, comme je vous disois l'autre jour : ces coups-là honorent les honnêtes malheureux, et font croire que le même caprice qui fait faire des fortunes prodigieuses à de certaines gens, fait éprouver à d'autres de grandes disgraces sans fondement. Telles et semblables réflexions que je fais, jointes à la nécessité, m'ont fait prendre le parti de ne me plus affliger de rien. Je vous conseille, ma chère cousine, d'en user de même, et je vous supplie de croire que la manière dont je soutiens les persécutions qu'on me fait depuis cinq ans, me doit faire autant d'honneur que les plus belles campagnes que j'aie jamais faites. Mon cousin de Thianges a bien du mérite; mais il faut dire le vrai, il est bien heureux.

Il est vrai, ma chère cousine, que nous étions assez faits l'un pour l'autre : mais je ne désespère pas encore que nous ne passions une bonne partie de notre vie en-

semble; songeons seulement à vivre, et nous verrons bien des choses. Pour moi, j'ai une santé que je n'ai point eue depuis trente ans; je vous veux seulement surprendre quand je retournerai à Paris : je m'en irai un beau matin chez vous sans livrées, je vous ferai dire que c'est un gentilhomme breton dont vous ne connoissez pas le nom seulement; il se terminera en *ec*. J'entrerai dans votre chambre, je déguiserai ma voix; je suis assuré que vous ne me connoîtrez pas, et que, quand je me découvrirai, vous serez surprise de mon air jeune et de ma fraîcheur. On diroit, à me voir, que Dieu me veut remplacer en une longue vie ce qu'il m'ôte de fortune : ce n'est pas tout perdre au moins. Je crois que, si ce qui est dans la tête de Plombières pour moi étoit dans celle que vous diriez bien, je serois un exemple de grande fortune aux siécles présents et à venir.

95.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Paris, vendredi 19 décembre 1670.

Ce qui s'appelle tomber du haut des nues, c'est ce qui arriva hier au soir aux Tuileries; mais il faut reprendre les choses de plus loin. Vous en êtes à la joie, aux transports, aux ravissements de la princesse et de son bienheureux amant. Ce fut donc lundi que la chose fut dé-

clarée, comme je vous l'ai mandé. Le mardi se passa à parler, à s'étonner, à complimenter; le mercredi, Mademoiselle fit une donation à M. de Lauzun, avec dessein de lui donner les titres, les noms et les ornements nécessaires pour être nommé dans le contrat de mariage qui fut fait le même jour. Elle lui donna donc, en attendant mieux, quatre duchés : le premier, c'est le comté d'Eu, qui est la première pairie de France et qui donne le premier rang; le duché de Montpensier, dont il porta hier le nom toute la journée; le duché de Saint-Fargeau, le duché de Châtellerault : tout cela estimé vingt-deux millions. Le contrat fut dressé ensuite, où il prit le nom de Montpensier. Le jeudi matin, qui étoit hier, Mademoiselle espéra que le roi signeroit le contrat, comme il l'avoit dit; mais, sur les sept heures du soir, la reine, Monsieur et plusieurs barbons firent entendre à Sa Majesté que cette affaire faisoit tort à sa réputation [a]; en sorte qu'après avoir fait venir Mademoiselle et M. de

[a] Voici, suivant l'abbé de Choisy, dans un fragment *inédit* de ses Mémoires, quelle a été la cause de la rupture du mariage de Mademoiselle et de M. de Lauzun : « La vieille princesse de Carignan avoit, « l'après-dînée, rendu une visite à madame de Montespan, et lui « avoit fait entendre qu'elle étoit perdue si ce mariage s'achevoit; « qu'on la croyoit amie de M. de Lauzun, comme cela étoit vrai; que « Monsieur et toute la maison royale ne le lui pardonneroient jamais; « que son temps passeroit, et qu'alors elle se verroit exposée à de « grands malheurs. Persuadée, par la manière affectueuse de la vieille « Carignan (les menaces de Monsieur, et la fureur de M. le duc, « n'avoient fait que blanchir), elle alla trouver le roi, et le pressa si « tendrement de rompre ce mariage pour l'amour d'elle, qu'il en« voya aussitôt chez Mademoiselle, etc.... »

Lauzun, le roi leur déclara, devant M. le prince [a], qu'il leur défendoit absolument de songer à ce mariage. M. de Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la soumission, toute la fermeté et tout le désespoir que méritoit une si grande chute. Pour Mademoiselle, suivant son humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes excessives; et tout le jour elle a gardé son lit, sans rien avaler que des bouillons. Voilà un beau songe, voilà un beau sujet de roman ou de tragédie, mais sur-tout un beau sujet de raisonner et de parler éternellement : c'est ce que nous faisons jour et nuit, soir et matin, sans fin, sans cesse; nous espérons que vous en ferez autant : *E frà tanto vi bacio le mani.*

96.

Au même.

A Paris, mercredi 24 décembre 1670.

Vous savez présentement l'histoire romanesque de Mademoiselle et de M. de Lauzun. C'est le juste sujet d'une tragédie dans toutes les régles du théâtre; nous en disposions les actes et les scènes l'autre jour; nous

[a] On m'a communiqué un manuscrit des Mémoires de La Fare, dont l'écriture est du temps de Louis XIV; j'y ai trouvé l'anecdote suivante, qui a été retranchée à l'impression. « La reine même, qui ne

prenions quatre jours au lieu de vingt-quatre heures, et c'étoit une pièce parfaite. Jamais il ne s'est vu de si grands changements en si peu de temps; jamais vous n'avez vu une émotion si générale; jamais vous n'avez ouï une si extraordinaire nouvelle. M. de Lauzun a joué son personnage en perfection; il a soutenu ce malheur avec une fermeté, un courage, et pourtant une douleur mêlée d'un profond respect, qui l'ont fait admirer de tout le monde. Ce qu'il a perdu est sans prix : mais les bonnes graces du roi, qu'il a conservées, sont sans prix aussi, et sa fortune ne paroît pas déplorée. Mademoiselle a fort bien fait aussi; elle a bien pleuré; elle a recommencé aujourd'hui à rendre ses devoirs au Louvre, dont elle avoit reçu toutes les visites. Voilà qui est fini. Adieu.

97.

Au même.

A Paris, mercredi 31 décembre 1670.

J'ai reçu vos réponses à mes lettres. Je comprends l'étonnement où vous avez été de tout ce qui s'est passé

« se mêloit de rien, parla au roi fortement; Monsieur encore davan-« tage, et monsieur le prince dit au roi, quoique respectueusement, « *qu'il iroit au mariage du cadet Lauzun, et qu'il lui casseroit la tête,* « *en sortant, d'un coup de pistolet.* »

depuis le 15 jusqu'au 20 de ce mois : le sujet le méritoit bien. J'admire aussi votre bon esprit, et combien vous avez jugé droit, en croyant que cette grande machine ne pourroit pas aller depuis le lundi jusqu'au dimanche. La modestie m'empêche de vous louer à bride abattue là-dessus, parceque j'ai dit et pensé toutes les mêmes choses que vous. Je dis à ma fille le lundi : Jamais ceci n'ira à bon port jusqu'à dimanche; et je voulus parier, quoique tout respirât la noce, qu'elle ne s'achèveroit point. En effet, le jeudi le temps se brouilla, et la nuée creva le soir à dix heures, comme je vous l'ai mandé. Ce même jeudi, j'allai dès neuf heures du matin chez Mademoiselle, ayant eu avis qu'elle alloit se marier à la campagne, et que le coadjuteur de Rheims[1] faisoit la cérémonie; cela étoit ainsi résolu le mercredi au soir; car, pour le Louvre, cela fut changé dès le mardi[a]. Mademoiselle écrivoit; elle me fit entrer, elle acheva sa lettre, et puis, comme elle étoit au lit, elle me fit mettre à genoux dans sa ruelle; elle me dit à qui elle écrivoit, et pourquoi, et les beaux présents qu'elle avoit faits la veille, et le nom qu'elle avoit donné; qu'il n'y avoit point de parti pour elle en Europe, et qu'elle vouloit se marier. Elle me conta une conversation mot à mot qu'elle avoit eue avec le roi; elle me parut transportée de la joie de faire un homme bien heureux; elle me parla avec tendresse du mérite et de la reconnoissance

[1] Charles-Maurice Le Tellier.

[a] Lauzun insista pour être marié dans la chapelle des Tuileries; il vouloit, dit madame de Caylus, que le mariage se fît *de couronne à couronne*.

de M. de Lauzun; et sur tout cela je lui dis : « Mon Dieu, « Mademoiselle, vous voilà bien contente; mais que n'a- « vez-vous donc fini promptement cette affaire dès lundi? « Savez-vous bien qu'un si grand retardement donne le « temps à tout le royaume de parler, et que c'est tenter « Dieu et le roi que de vouloir conduire si loin une affaire « si extraordinaire? » Elle me dit que j'avois raison; mais elle étoit si pleine de confiance, que ce discours ne lui fit alors qu'une légère impression. Elle retourna sur les bonnes qualités et sur la bonne maison de Lauzun. Je lui dis ces vers de Sévère dans *Polyeucte :*

> Je ne la puis du moins blâmer d'un mauvais choix :
> Polyeucte a du nom, et sort du sang des rois.

Elle m'embrassa fort. Cette conversation dura une heure; il est impossible de la redire toute : mais j'avois été assurément fort agréable durant ce temps, et je le puis dire sans vanité, car elle étoit aise de parler à quelqu'un; son cœur étoit trop plein. A dix heures, elle se donna au reste de la France qui venoit lui faire sur cela son compliment. Elle attendit tout le matin des nouvelles, et n'en eut point. L'après-dînée, elle s'amusa à faire ajuster elle-même l'appartement de M. de Montpensier. Le soir, vous savez ce qui arriva. Le lendemain, qui étoit vendredi, j'allai chez elle; je la trouvai dans son lit; elle redoubla ses cris en me voyant; elle m'appela, m'embrassa, me mouilla toute de ses larmes. Elle me dit : Hélas! vous souvient-il de ce que vous me dites hier? Ah! quelle cruelle prudence! ah! la prudence! Elle me fit pleurer à force de pleurer. J'y suis encore retournée

deux fois; elle est fort affligée, et m'a toujours traitée comme une personne qui sentoit ses douleurs; elle ne s'est pas trompée. J'ai retrouvé, dans cette occasion, des sentiments qu'on n'a guère pour des personnes d'un tel rang[a]. Ceci entre nous deux et madame de Coulanges; car vous jugez bien que cette causerie seroit entièrement ridicule avec d'autres. Adieu.

98.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 16 janvier 1671.

Hélas! je l'ai encore cette pauvre enfant, et quoi qu'elle ait pu faire, il n'a pas été en son pouvoir de partir le 10 de ce mois, comme elle en avoit le dessein. Les pluies ont été et sont encore si excessives, qu'il y auroit eu de la folie à se hasarder. Toutes les rivières sont dé-

[a] Madame de Sévigné prenoit part à la douleur de Mademoiselle, quoiqu'elle n'en approuvât pas la cause. On lit ce qui suit dans les Mémoires de Mademoiselle : « Madame de Longueville, quoique per- « sonne très habile, fit un conte qui déplut au roi; elle disoit que si « pour plaire au roi, j'avois voulu épouser quelqu'un qu'il aimât, je « devois choisir le fils de M. Colbert, pour lui en faire encore mieux « ma cour. Mesdames de Sévigné et de La Fayette, et une autre per- « sonne, pour faire leur cour à madame de Longueville, avoient « trouvé que c'étoit un bon mot, et disoient par-tout que ma conduite « étoit à condamner. »

bordées; tous les grands chemins sont noyés; toutes les ornières cachées; on peut fort bien verser dans tous les gués. Enfin la chose est au point que madame de Rochefort[a], qui est chez elle à la campagne, qui brûle d'envie de revenir à Paris, où son mari la souhaite, et où sa mère l'attend avec une impatience incroyable, ne peut pas se mettre en chemin, parcequ'il n'y a pas de sûreté, et qu'il est vrai que cet hiver est épouvantable. Il n'a pas gelé un moment, et il a plu tous les jours comme des pluies d'orage. Il ne passe plus aucun bateau sous les ponts; les arches du pont-neuf sont quasi comblées. Enfin c'est une chose étrange. Je vous avoue que l'excès d'un si mauvais temps fait que je me suis opposée à son départ pendant quelques jours. Je ne prétends pas qu'elle évite le froid, ni les boues, ni les fatigues du voyage; mais je ne veux pas qu'elle soit noyée. Cette raison, quoique très forte, ne la retiendroit pas présentement, sans le coadjuteur qui part avec elle, et qui est engagé de marier sa cousine d'Harcourt[1]. Cette cérémonie se fait au Louvre; M. de Lionne est le procureur. Le roi lui a parlé; je dis à M. le coadjuteur, sur ce sujet. Cette affaire s'est retardée d'un jour à l'autre, et ne se fera peut-être que dans huit jours. Cependant je vois ma fille dans une telle impatience de partir, que ce n'est pas vivre que

[a] Madeleine de Laval, mariée en 1662 à Henri-Louis d'Aloigny, marquis de Rochefort, depuis maréchal de France; sa mère étoit Séguier, et fille du chancelier.

[1] Marie-Angélique-Henriette de Lorraine, mariée le 7 février 1671 à Nugno-Alvarès Péréira de Mello, duc de Cadaval en Portugal *. Sa mère étoit d'Ornano, sœur de la mère des MM. de Grignan.

le temps qu'elle passe ici présentement; et si le coadjuteur ne quitte là cette noce, je la vois disposée à faire une folie, qui est de partir sans lui. Ce seroit une chose si étrange d'aller seule, et c'est une chose si heureuse pour elle d'aller avec son beau-frère, que je ferai tous mes efforts pour qu'ils ne se quittent pas. Cependant les eaux s'écouleront un peu. Je veux vous dire, de plus, que je ne sens point le plaisir de l'avoir présentement; je sais qu'il faut qu'elle parte; ce qu'elle fait ici ne consiste qu'en devoirs et en affaires : on ne s'attache à nulle société; on ne prend aucun plaisir; on a toujours le cœur serré; on ne cesse de parler des chemins, des pluies, des histoires tragiques de ceux qui se sont hasardés. En un mot, quoique je l'aime, comme vous savez, l'état où nous sommes à présent nous pèse et nous ennuie. Ces derniers jours-ci n'ont aucun agrément. Je vous suis très obligée, mon cher Comte, de toutes vos amitiés pour moi, et de toute la pitié que je vous fais. Vous pouvez mieux que nul autre comprendre ce que je souffre et ce que je souffrirai. Je suis fâchée pourtant que la joie que vous aurez de la voir puisse être troublée par cette pensée. Voilà les changements et les chagrins dont la vie est mêlée. Adieu, mon très cher Comte, je vous tue par la longueur de mes lettres; j'espère que vous verrez le fond qui me les fait écrire.

99. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 23 janvier 1671.

Voilà, mon cousin, tout ce que l'abbé de Coulanges sait de notre maison, dont vous avez dessein de faire une petite histoire. Je voudrois que vous n'eussiez jamais fait que celle-là. Nous sommes très obligés à M. du Bouchet : il nous démêle fort et nous fait valoir en des occasions qui font plaisir. En vérité, c'est peu de n'avoir que moi pour représenter ici le corps des Rabutins. Je suis transplantée, et ce que l'on dit soi-même, outre qu'on ne voudroit guère souvent parler sur ce chapitre, ne fait pas un grand effet. On me vient de conter une aventure extraordinaire qui s'est passée à l'hôtel de Condé, et qui mériteroit de vous être mandée, quand nous n'y aurions pas l'intérêt que nous y avons. La voici : Madame la princesse [a] ayant pris il y a quelque temps

[a] Claire-Clémence de Maillé-Brezé, princesse de Condé. Madame de Montmorency, dans une lettre qu'elle écrit à Bussy, le 25 février suivant, raconte cette anecdote d'une manière plus favorable au caractère de la princesse de Condé. On joint ici sa lettre, parcequ'elle n'a été imprimée que dans le *Supplément de Bussy*, livre très rare. « Pour vous dire l'histoire de madame la princesse, vous saurez qu'un « homme qui avoit été à elle, en qualité de valet de pied, et auquel,

de l'affection pour un de ses valets de pied nommé Duval, celui-ci fut assez fou pour souffrir impatiemment la bonne volonté qu'elle témoignoit aussi pour le jeune Rabutin qui avoit été son page. Un jour qu'ils se trouvoient tous deux dans sa chambre, Duval ayant dit quelque chose qui manquoit de respect à la princesse, Rabutin mit l'épée à la main pour l'en châtier; Duval tira aussi la sienne, et la princesse se mettant entre deux pour les séparer, elle fut blessée légèrement à la gorge. On a arrêté Duval, et Rabutin est en fuite; cela fait grand bruit en ce pays-ci. Quoique le sujet de la noise

« par une manière de pitié, elle donnoit pension, n'en étant pas bien « payé, la lui demanda insolemment, devant un garçon de qualité « qui porte votre nom, et qui avoit été nourri page de M. le prince; « celui-ci trouva le procédé du valet de pied mauvais : sur cela l'autre « lui répondit une insolence; ils mirent l'épée à la main; madame « la princesse les voulut séparer, fut blessée de deux coups, et là-« dessus on a fait mille commentaires; on vouloit que les deux hommes « fussent bien avec elle; on a tourné cela tout le plus mal qu'on a pu « pour madame la princesse, que M. le prince a envoyée à Château-« roux. M. le duc a fait ce qu'il a pu pour rompre ce voyage, mais la « Palatine a mis la dernière aigreur dans l'esprit de M. le prince; on « dit que ce qui l'a encore plus irrité, c'est qu'il a su que Mademoi-« selle, qui le hait à cause de l'affaire de Lauzun, en a fait des raille-« ries avec le roi. La colère de M. le prince étoit si grande, que, sans « M. le duc, madame la princesse s'en alloit sans équipage; il n'y a « point de désespoir pareil au sien, personne de ses très proches ne « l'a vue en partant. » (Supplément de Bussy, Ire partie, page 89.) Le jeune page de M. le prince s'appeloit Louis de Rabutin. Il étoit cousin de Bussy-Rabutin, comme on le voit dans la généalogie manuscrite. Il fit par la suite une grande fortune à la cour de Vienne, et épousa Dorothée, duchesse de Holstein.

soit honorable, je n'aime pas qu'on nomme un valet de pied avec Rabutin. Je vous avoue que je ne suis guère humble, et que j'aurois eu une grande joie que vous eussiez fait de votre nom tout ce qui étoit en vos mains. Adieu, mon pauvre Rabutin, non pas celui qui s'est battu contre Duval, mais un autre qui eût bien fait de l'honneur à ses parents, s'il avoit plu à la destinée. Je vous souhaite la continuation de votre philosophie, et à moi celle de votre amitié; elle ne sauroit périr, quoi que nous puissions faire : elle est d'une bonne trempe, et le fond en tient à nos os. Ma fille vous fait mille compliments et mille adieux, elle s'en va au diantre en Provence; je suis inconsolable de cette séparation. J'embrasse mes chères nièces.

---

100. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 1er février 1671.

Je viens de recevoir votre lettre et le mémoire de notre maison, dont je vous rends mille graces et à monsieur l'abbé. Les piéces que vous avez avec les miennes font toutes les preuves que nous pouvons souhaiter, car, quoique votre cadet, j'en ai bien plus que vous.

Je suis bien aise, ma chère cousine, que vous approuviez le dessein de mon histoire généalogique; vous ver-

rez un jour ce que j'en ai fait, et vous louerez encore plus mon entreprise que vous ne faites.

Mais ne sauriez-vous vous corriger de reparler toujours du passé quand il est désagréable?

Vous me mandez que vous voudriez que je n'eusse jamais fait d'autre histoire que celle de notre maison, et ensuite du chagrin que vous témoignez du mélange des noms de Rabutin et de Duval, vous me dites que vous auriez eu une grande joie si j'avois voulu faire de mon nom tout ce qui étoit en mon pouvoir. Je n'ai que deux mots à vous dire là-dessus, sans entrer avec vous dans le détail de ma justification : ou je suis coupable et me suis attiré ma mauvaise fortune, ou seulement malheureux. Si c'est celui-ci, vous êtes injuste de me rien reprocher, et si je suis coupable, il est malhonnête à vous, dans tous les temps, de me le dire, mais particulièrement quand je suis accablé de persécutions. Personne que vous ne me parle ainsi, et si mes ennemis le disent quelquefois, je suis assuré qu'ils ne le pensent pas.

Je vois bien que c'est le départ de madame de Grignan qui vous met en méchante humeur; mais je remarque que vous avez, à point nommé quand vous m'écrivez, des occasions de *picotterie* dont je me passerois fort bien. Regardez s'il vous seroit agréable que je vous redisse souvent que, si vous aviez voulu, on n'auroit pas dit de vous et du surintendant Fouquet les sottises qui s'en dirent après qu'il fut arrêté; je ne les ai jamais crues, mais aussi je ne vous ai pas donné le chagrin de les entendre. Je vous prie donc, ma chère cousine, d'avoir les mêmes égards pour moi que j'ai pour

vous; car, quoique je ne puisse jamais m'empêcher de vous aimer, je n'aimerois pas que toute notre vie se passât en reproches et en éclaircissements; c'est tout ce que nous pourrions faire, s'il y avoit de l'amour sur le jeu.

L'aventure de notre cousin n'est ni belle ni laide : la maîtresse lui fait honneur, et le rival de la honte.

101.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 6 février 1671.

Ma douleur seroit bien médiocre si je pouvois vous la dépeindre; je ne l'entreprendrai pas aussi. J'ai beau chercher ma chère fille, je ne la trouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je m'en allai donc à Sainte-Marie toujours pleurant et toujours mourant : il me sembloit qu'on m'arrachoit le cœur et l'ame; et en effet, quelle rude séparation! Je demandai la liberté d'être seule; on me mena dans la chambre de madame du Housset, on me fit du feu; *Agnès* me regardoit sans me parler; c'étoit notre marché; j'y passai jusqu'à cinq heures sans cesser de sangloter : toutes mes pensées me faisoient mourir. J'écrivis à M. de Grignan, vous pouvez penser sur quel ton; j'allai ensuite chez madame de La Fayette qui redoubla mes douleurs par l'intérêt qu'elle y prit : elle étoit seule, et malade et triste de la mort d'une sœur religieuse; elle étoit comme je la pou-

vois desirer. M. de La Rochefoucauld y vint ; on ne parla que de vous, de la raison que j'avois d'être touchée, et du dessein de parler comme il faut à *Mellusine* [a]. Je vous réponds qu'elle sera bien relancée. D'Hacqueville vous rendra un bon compte de cette affaire. Je revins enfin à huit heures de chez madame de La Fayette; mais en entrant ici, bon Dieu! comprenez-vous bien ce que je sentis en montant ce degré? Cette chambre où j'entrois toujours, hélas ! j'en trouvai les portes ouvertes ; mais je vis tout démeublé, tout dérangé, et votre petite fille qui me représentoit la mienne. Comprenez-vous bien tout ce que je souffris ? Les réveils de la nuit ont été noirs, et le matin je n'étois point avancée d'un pas pour le repos de mon esprit. L'après-dînée se passa avec madame de La Troche [1] à l'Arsenal. Le soir, je reçus votre lettre qui me remit dans les premiers transports, et ce soir j'achèverai celle-ci chez M. de Coulanges, où j'apprendrai des nouvelles ; car, pour moi, voilà ce que

[a] Françoise de Montalais, veuve de Jean de Beuil, comte de Marans, grand échanson. Elle étoit sœur de mademoiselle de Montalais, fille d'honneur de MADAME, et très connue par ses intrigues. Madame de Sévigné et sa fille lui avoient donné pour sobriquet le nom de la fée Mellusine, célèbre dans nos vieux romans par ses cris perçants ; allusion qui semble indiquer qu'elle avoit une voix aigre et désagréable. Madame de Marans avoit tenu des propos sur madame de Grignan, à l'occasion de ses dernières couches.

[1] Marie Godde de Varennes, veuve du marquis de La Troche, conseiller au parlement de Rennes, de la maison de Savonière, en Anjou. Elle avoit un fils qui devint maréchal-de-camp, et qui fut tué le 18 septembre 1691 au combat de Leuze : c'étoit un officier d'un très grand mérite.

je sais, avec les douleurs de tous ceux que vous avez laissés ici; toute ma lettre seroit pleine de compliments, si je voulois.

Vendredi au soir.

J'ai appris chez madame de Lavardin les nouvelles que je vous mande; et j'ai su, par madame de La Fayette, qu'elle et M. de La Rochefoucauld eurent hier une conversation avec *Mellusine*, dont le détail n'est pas aisé à écrire : mais songez qu'elle fut confondue et poussée à bout par l'horreur de son procédé, qui lui fut reproché sans aucun ménagement. Elle est fort heureuse du parti qu'on lui offre, et dont elle est demeurée d'accord; c'est de se taire très religieusement : moyennant quoi on ne la poussera pas à bout. Vous avez des amis qui ont pris vos intérêts avec une grande chaleur; je ne vois que des gens qui vous aiment et vous estiment beaucoup, et qui entrent bien aisément dans ma douleur. Je n'ai voulu aller encore que chez madame de La Fayette. On s'empresse fort de me chercher et de me vouloir prendre, et je crains cela comme la mort. Je vous conjure, ma chère fille, d'avoir soin de votre santé; conservez-la pour l'amour de moi, et ne vous abandonnez pas à ces cruelles négligences, dont il ne me semble pas qu'on puisse jamais revenir. Je vous embrasse avec une tendresse qui ne sauroit avoir d'égale, n'en déplaise à toutes les autres.

Le mariage de mademoiselle d'Houdancourt[a] et de

[a] Charlotte-Eléonore-Madeleine de La Mothe-Houdancourt, fille du maréchal, mariée le 14 mars 1671 à Louis-Charles de Lévis, duc de Ventadour. Elle étoit dame d'honneur de madame Henriette d'Angleterre; elle a été depuis gouvernante de Louis XV. Elle est

M. de Ventadour a été signé ce matin. L'abbé de Chambonnas a été nommé aussi ce matin à l'évêché de Lodève. Madame la princesse partira le mercredi des Cendres pour Châteauroux, où M. le prince desire qu'elle fasse quelque séjour[a]. M. de La Marguerie a la place du conseil de M. d'Estampes[b], qui est mort. Madame de Mazarin arrive ce soir à Paris; le roi s'est déclaré son protecteur, et l'a envoyé quérir au Lis avec un exempt et huit gardes, et un carrosse bien attelé. Voici un trait d'ingratitude qui ne vous déplaira pas, et dont je veux faire mon profit, quand je ferai mon livre sur les grandes ingratitudes. Le maréchal d'Albret a convaincu madame d'Heudicourt, non seulement d'une bonne galanterie avec M. de Béthune, dont il avoit toujours voulu douter; mais d'avoir dit de lui et de madame Scarron[c] tous les maux qu'on peut s'imaginer. Il n'y a point de mauvais offices qu'elle

morte le 15 décembre 1744, âgée de plus de 90 ans. C'est elle que Madame et la comtesse de Soissons cherchèrent à faire aimer du roi pour écarter mademoiselle de La Vallière.

[a] On a vu, dans la lettre 99, le motif de ce voyage.

[b] Jean d'Estampes, président au grand conseil, étoit conseiller ordinaire du roi en son conseil d'état et privé; il mourut le 4 février 1671, à 77 ans.

[c] Madame d'Heudicourt étoit une demoiselle de Pons; elle étoit, ainsi que madame Scarron, parente du maréchal d'Albret. Mademoiselle de Pons étoit belle, et le roi sembla, pendant quelque temps, balancer entre elle et mademoiselle de La Vallière. Le maréchal d'Albret s'en aperçut, et plutôt par jalousie que par l'intérêt que l'on porte à une parente, il engagea sa femme à ramener mademoiselle de Pons à Paris. Celle-ci ne cachoit pas le regret qu'elle en avoit éprouvé. (*Voyez* les *Souvenirs de madame de Caylus.*)

n'ait tâché de rendre à l'un et à l'autre, et cela est tellement avéré, que madame Scarron ne la voit plus, ni tout l'hôtel de Richelieu. Voilà une femme bien abymée : mais elle a cette consolation de n'y avoir pas peu contribué.

102.*

A la même.

A Paris, lundi 9 février 1671.

Je reçois vos lettres, comme vous avez reçu ma bague; je fonds en larmes en les lisant; il semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié ; on croiroit que vous m'écrivez des injures ou que vous êtes malade, ou qu'il vous est arrivé quelque accident, et c'est tout le contraire; vous m'aimez, ma chère enfant, et vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance. Vous continuez votre voyage sans aucune aventure fâcheuse, et lorsque j'apprends tout cela, qui est justement tout ce qui me peut être le plus agréable, voilà l'état où je suis. Vous vous amusez donc à penser à moi, vous en parlez, et vous aimez mieux m'écrire vos sentiments que vous n'aimez à me les dire; de quelque façon qu'ils me viennent, ils sont reçus avec une sensibilité qui n'est comprise que de ceux qui savent aimer comme je fais. Vous me faites sentir pour vous tout ce qu'il est possible de sentir de tendresse ; mais si vous songez à moi,

soyez assurée aussi que je pense continuellement à vous: c'est ce que les dévots appellent une pensée habituelle; c'est ce qu'il faudroit avoir pour Dieu, si l'on faisoit son devoir : rien ne me donne de distraction; je vois ce carrosse qui avance toujours, et qui n'approchera jamais de moi : je suis toujours dans les grands chemins, il me semble que j'ai quelquefois peur que ce carrosse ne verse; les pluies qu'il fait depuis trois jours me mettent au désespoir; le Rhône me fait une peur étrange. J'ai une carte devant mes yeux; je sais tous les lieux où vous couchez : vous êtes ce soir à Nevers; vous serez dimanche à Lyon, où vous recevrez cette lettre. Je n'ai pu vous écrire qu'à Moulins par madame de Guénégaud. Je n'ai reçu que deux de vos lettres; peut-être que la troisième viendra; c'est la seule consolation que je souhaite; pour d'autres, je n'en cherche pas. Je suis entièrement incapable de voir beaucoup de monde ensemble; cela viendra peut-être, mais il n'en est pas question encore. Les duchesses de Verneuil et d'Arpajon[a] me veulent réjouir; je les en ai remerciées : je n'ai jamais vu de si belles ames qu'il y en a dans ce pays-ci. Je fus samedi tout le jour chez madame de Villars[1] à parler de vous, et à pleurer; elle entre bien dans mes sentiments. Hier je fus au sermon de M. d'Agen[2]

[a] Catherine-Henriette d'Harcourt-Beuvron, troisième femme de Louis, duc d'Arpajon. La duchesse de Verneuil étoit fille du chancelier Séguier.

[1] Marie Gigault de Bellefonds, marquise de Villars, mère du maréchal duc de ce nom.

[2] Claude Joli, célèbre prédicateur, depuis évêque d'Agen, mort à l'âge de 68 ans, en 1678.

et au salut, et chez madame de Puisieux, et chez madame du Pui-du-Fou, qui vous fait mille amitiés. Si vous aviez un petit manteau fourré, elle auroit l'esprit en repos. Aujourd'hui je m'en vais souper au faubourg, tête à tête[1]. Voilà les fêtes de mon carnaval. Je fais tous les jours dire une messe pour vous : c'est une dévotion qui n'est pas chimérique. Je n'ai vu Adhémar[2] qu'un moment; je m'en vais lui écrire pour le remercier de son lit; je lui en suis plus obligée que vous. Si vous voulez me faire un véritable plaisir, ayez soin de votre santé, dormez dans ce joli petit lit, mangez du potage, et servez-vous de tout le courage qui me manque. Continuez à m'écrire. Tout ce que vous avez laissé d'amitiés ici est augmenté : je ne finirois point à vous faire des compliments, et à vous dire l'inquiétude où l'on est de votre santé.

Mademoiselle d'Harcourt fut mariée avant-hier; il y eut un grand souper maigre à toute la famille; hier un

[1] Avec madame de La Fayette, rue de Vaugirard, vis-à-vis le petit Luxembourg.

[2] Joseph Adhémar de Monteil, frère de M. de Grignan, connu d'abord sous le nom d'*Adhémar*, fut appelé *le chevalier de Grignan*, après la mort de Charles-Philippe d'Adhémar, son frère, arrivée le 6 février 1672; et s'étant marié dans la suite avec N... d'Oraison, il reprit le nom de *comte d'Adhémar*. Il étoit, en 1675, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, à la tête duquel il se signala en plusieurs occasions, et sur-tout au combat d'Altenheim. Il fut fait maréchal de camp en 1688; et sans de fréquentes attaques de goutte, qui le mirent enfin hors d'état de continuer le service, sa réputation, son mérite et sa naissance l'auroient infailliblement conduit aux plus grandes distinctions de la guerre. Il mourut sans postérité le 19 novembre 1713, âgé de 69 ans.

grand bal et un grand souper au roi, à la reine, à toutes les dames parées : c'étoit une des plus belles fêtes qu'on puisse voir.

Madame d'Heudicourt est partie avec un désespoir inconcevable, ayant perdu toutes ses amies, convaincue de tout ce que madame Scarron avoit toujours défendu, et de toutes les trahisons du monde[a]. Mandez-moi quand vous aurez reçu mes lettres. Je fermerai tantôt celle-ci.

Lundi au soir.

Avant que d'aller au faubourg je fais mon paquet, et je l'adresse à M. l'intendant à Lyon. La distinction de vos lettres m'a charmée : hélas! je la méritois bien par la distinction de mon amitié pour vous.

Madame de Fontevraud[1] fut bénite hier ; MM. les prélats furent un peu fâchés de n'y avoir que des tabourets.

Voici ce que j'ai su de la fête d'hier : toutes les cours

[a] Madame de Caylus dit, dans ses *Souvenirs*, que les lettres que madame d'Heudicourt écrivoit à M. de Béthune, ambassadeur en Pologne, étoient plus qu'une simple galanterie. Il paroît qu'elle rendoit compte de ce qui se passoit de plus particulier à la cour. Madame Scarron ne voulut abandonner madame d'Heudicourt son amie qu'après avoir vu les lettres ; elles lui furent montrées, et elle souscrivit elle-même à sa disgrace.

[1] Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart, célèbre par son esprit et par ses vertus. Elle étoit sœur du duc de Vivonne, et de mesdames de Thianges et de Montespan.* « Ces quatre personnes, dit « Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, plaisoient universellement « par un tour singulier de conversation, mêlé de plaisanterie, de « naïveté et de finesse, qu'on appeloit *l'esprit des Mortemar.* »

de l'hôtel de Guise étoient éclairées de deux mille lanternes. La reine entra d'abord dans l'appartement de mademoiselle de Guise[a] fort éclairé, fort paré; toutes les dames se mirent à genoux autour de la reine, sans distinction de tabourets : on soupa dans cet appartement. Il y avoit quarante dames à table; le souper fut magnifique; le roi vint, et fort gravement regarda tout sans se mettre à table; on monta plus haut, où tout étoit préparé pour le bal. Le roi mena la reine, et honora l'assemblée de trois ou quatre courantes, et puis s'en alla au Louvre avec sa compagnie ordinaire. Mademoiselle ne voulut point venir à l'hôtel de Guise. Voilà tout ce que je sais.

Je veux voir le paysan de Sully, qui m'apporta hier votre lettre; je lui donnerai de quoi boire : je le trouve bien heureux de vous avoir vue. Hélas! comme un moment me paroîtroit, et que j'ai de regret à tous ceux que j'ai perdus! Je me fais des *dragons*[1] aussi bien que les autres. Dirval[2] a ouï parler de *Mellusine :* il dit que c'est bien employé, qu'il vous avoit avertie de toutes les plaisanteries qu'elle avoit faites à votre première couche[b]; que vous ne daignâtes pas l'écouter; que depuis ce temps-là il n'a point été chez vous. Il y a long-temps que cette créature-là parloit très mal de vous; mais il falloit que vous en fussiez persuadée par vos yeux. Et notre coad-

[a] Marie de Lorraine, qui mourut en 1688, à 93 ans.

[1] Expression familière entre la mère et la fille, pour dire *des chagrins*, *des inquiétudes.*

[2] Le comte d'Avaux, frère du célèbre négociateur.

[b] La fausse couche que madame de Grignan fit à Livry.

juteur, ne voulez-vous pas bien l'embrasser pour l'amour de moi? N'est-il point encore *seigneur corbeau* pour vous? Je desire avec passion que vous soyez remise comme vous étiez. Hé, ma pauvre fille! hé! mon Dieu! a-t-on bien du soin de vous? Il ne faut jamais vous croire sur votre santé : voyez ce lit que vous ne vouliez point; tout cela est comme madame Robinet [a]. Adieu, ma chère enfant, l'unique passion de mon cœur, le plaisir et la douleur de ma vie. Aimez-moi toujours, c'est la seule chose qui me peut donner de la consolation.

---

103. *

A la même.

A Paris, mercredi 11 février 1671.

Je n'en ai reçu que trois de ces aimables lettres qui me pénètrent le cœur; il y en a une qui ne revient point : sans que je les aime toutes, et que je n'aime point à perdre ce qui me vient de vous, je croirois n'avoir rien perdu : je trouve qu'on ne peut rien souhaiter qui ne soit dans celles que j'ai reçues : elles sont, premièrement, très bien écrites; et de plus, si tendres et si naturelles, qu'il est impossible de ne les pas croire; la défiance même en seroit convaincue : elles ont ce caractère

a *Voyez* la lettre 87, page 202.

de vérité qui se maintient toujours, qui se fait voir avec autorité, pendant que la fausseté et la menterie demeurent accablées sous les paroles sans pouvoir persuader; plus leurs sentiments s'efforcent de paroître, plus ils sont enveloppés. Les vôtres sont vrais et le paroissent; vos paroles ne servent, tout au plus, qu'à vous expliquer; et, dans cette noble simplicité, elles ont une force à quoi l'on ne peut résister. Voilà, ma fille, comme vos lettres m'ont paru; jugez quel effet elles me font, et quelle sorte de larmes je répands, en me trouvant persuadée de la vérité que je souhaite le plus. Vous pourrez juger par-là de ce que m'ont fait les choses qui m'ont donné autrefois des sentiments contraires. Si mes paroles ont la même puissance que les vôtres, il ne faut pas vous en dire davantage; je suis assurée que mes vérités ont fait en vous leur effet ordinaire; mais je ne veux pas que vous disiez que j'étois un rideau qui vous cachoit : tant pis si je vous cachois, vous êtes encore plus aimable quand on a tiré le rideau; il faut que vous soyez à découvert pour être dans votre perfection; nous l'avons dit mille fois. Pour moi, il me semble que je suis toute nue, qu'on m'a dépouillée de tout ce qui me rendoit aimable; je n'ose plus voir le monde, et, quoi qu'on ait fait pour m'y remettre, j'ai passé tous ces jours-ci comme un loup-garou, ne pouvant faire autrement : peu de gens sont dignes de comprendre ce que je sens; j'ai cherché ceux qui sont de ce petit nombre, et j'ai évité les autres. J'ai vu Guitaud et sa femme; ils vous aiment, mandez-moi un petit mot pour eux. Deux ou trois Grignan me vinrent voir hier matin. J'ai remercié mille fois Adhémar

de vous avoir prêté son lit : nous ne voulûmes point examiner s'il n'eût pas été meilleur pour lui de troubler votre repos, que d'en être cause; nous n'eûmes pas la force de pousser cette folie, et nous fûmes ravis de ce que le lit étoit bon. Il nous semble que vous êtes à Moulins aujourd'hui; vous y recevrez une de mes lettres : je ne vous ai point écrit à Briare; c'étoit ce cruel mercredi qu'il falloit écrire; c'étoit le propre jour de votre départ : j'étois si affligée et si accablée, que j'étois même incapable de chercher de la consolation en vous écrivant. Voici donc ma troisième et ma seconde à Lyon; ayez soin de me mander si vous les avez reçues : quand on est fort éloigné, on ne se moque plus des lettres qui commencent par *j'ai reçu la vôtre, etc.* La pensée que vous avez de vous éloigner toujours, et de voir que ce carrosse va toujours en-delà, est une de celles qui me tourmentent le plus. Vous allez toujours, et enfin, comme vous dites, vous vous trouverez à deux cents lieues de moi : alors ne pouvant plus souffrir les injustices, sans en faire à mon tour, je me mettrai à m'éloigner aussi de mon côté, et j'en ferai tant, que je me trouverai à trois cents : ce sera une belle distance, et ce sera aussi une chose digne de mon amitié, que d'entreprendre de traverser la France pour vous aller trouver. Je suis touchée du retour de vos cœurs entre le coadjuteur et vous : vous savez combien j'ai toujours trouvé que cela étoit nécessaire au bonheur de votre vie; conservez bien ce trésor; vous êtes vous-même charmée de sa bonté, faites-lui voir que vous n'êtes pas ingrate. Je finirai tantôt ma lettre. Peut-être qu'à Lyon vous serez si étourdie de

tous les honneurs qu'on vous y fera, que vous n'aurez pas le temps de lire tout ceci; ayez au moins celui de me mander toujours de vos nouvelles, comme vous vous portez, et votre aimable visage que j'aime tant, et si vous vous embarquez sur ce diable de Rhône. Je crois que vous aurez M. de Marseille[a] à Lyon.

Mercredi au soir.

Je viens de recevoir tout présentement votre lettre de Nogent; elle m'a été donnée par un fort honnête homme que j'ai questionné tant que j'ai pu; mais votre lettre vaut mieux que tout ce qui se peut dire. Il étoit bien juste, ma fille, que ce fût vous la première qui me fissiez rire, après m'avoir tant fait pleurer. Ce que vous me mandez de M. Busche est original; cela s'appelle des traits dans le style de l'éloquence; j'en ai donc ri, je vous l'avoue, et j'en serois honteuse, si, depuis huit jours, j'avois fait autre chose que pleurer. Hélas! je le rencontrai dans la rue ce M. Busche, qui amenoit vos chevaux; je l'arrêtai, et, toute en pleurs, je lui demandai son nom; il me le dit; je lui dis en sanglotant : Monsieur Busche, je vous recommande ma fille, ne la versez point; et, quand vous l'aurez menée heureusement à Lyon, venez me voir pour me dire de ses nouvelles; je vous donnerai de quoi boire; je le ferai assurément : ce que vous me mandez sur son sujet augmente beaucoup le respect que j'avois déja pour lui. Mais vous ne vous portez point bien,

[a] M. de Forbin de Janson, depuis cardinal, et dont il sera très souvent question dans ces lettres.

vous n'avez point dormi ; le chocolat vous remettra : mais vous n'avez point de chocolatière, j'y ai pensé mille fois ; comment ferez-vous? Hélas! mon enfant, vous ne vous trompez point, quand vous croyez que je suis occupée de vous encore plus que vous ne l'êtes de moi, quoique vous me le paroissiez plus que je ne vaux. Si vous me voyez, vous me voyez chercher ceux qui en veulent bien parler; si vous m'écoutez, vous entendez bien que j'en parle. C'est assez vous dire que j'ai fait une visite à l'abbé Guêton, pour parler des chemins et de la route de Lyon. Je n'ai encore vu aucun de ceux qui veulent me divertir; en paroles couvertes, c'est qu'ils veulent m'empêcher de penser à vous, et cela m'offense. Adieu, ma très aimable, continuez à m'écrire et à m'aimer; pour moi, je suis tout entière à vous, j'ai des soins extrêmes de votre enfant. Je n'ai point de lettres de M. de Grignan, et je ne laisse pas de lui écrire.

104.

A la même.

A Paris, jeudi 12 février 1671.

Ceci est un peu de provision, car je ne vous écrirai que demain : mais je veux vous écrire présentement ce que je viens d'apprendre.

Le président Amelot[a], après avoir fait hier mille visites, se trouva un peu embarrassé sur le soir, et tomba dans une apoplexie épouvantable, dont il est mort ce matin à huit heures. Je vous conseille d'écrire à sa femme : c'est une affliction extrême dans toute sa famille.

La duchesse de La Vallière manda au roi, par le maréchal de Bellefonds, outre cette lettre que l'on n'a point vue : « Qu'elle auroit plutôt quitté la cour, après avoir « perdu l'honneur de ses bonnes graces, si elle avoit pu « obtenir d'elle de ne le plus voir ; que cette foiblesse avoit « été si forte en elle, qu'à peine étoit-elle capable présen- « tement d'en faire un sacrifice à Dieu ; qu'elle vouloit « pourtant que le reste de la passion qu'elle a eue pour « lui servît à sa pénitence, et qu'après lui avoir donné « toute sa jeunesse, ce n'étoit pas trop encore du reste « de sa vie pour le soin de son salut. » Le roi pleura fort, et envoya M. Colbert à Chaillot, la prier instamment de venir à Versailles, et qu'il pût lui parler encore. M. Colbert l'y a conduite ; le roi a causé une heure avec elle, et a fort pleuré. Madame de Montespan fut au-devant d'elle, les bras ouverts et les larmes aux yeux. Tout cela ne se comprend point ; les uns disent qu'elle demeurera à Versailles et à la cour ; les autres qu'elle reviendra à Chaillot ; nous verrons.

[a] Charles Amelot de Gournay, président au grand conseil ; il avoit 51 ans. Sa femme étoit fille de Jacques de Lionne, grand audiencier de France.

105.

A la même.

Vendredi, 13 février 1671, chez M. DE COULANGES.

Monsieur de Coulanges veut que je vous écrive encore à Lyon : je vous conjure, ma chère enfant, si vous vous embarquez, de descendre au Pont-Saint-Esprit. Ayez pitié de moi; conservez-vous, si vous voulez que je vive. Vous m'avez si bien persuadée que vous m'aimez, qu'il me semble que, dans la vue de me plaire, vous ne vous hasarderez point. Mandez-moi bien comme vous conduirez votre barque. Hélas! qu'elle m'est chère et précieuse cette petite barque que le Rhône m'emporte si cruellement! J'ai ouï dire qu'il y avoit eu un dimanche gras, mais ce n'est que par ouï dire, et je ne l'ai point vu. J'ai été farouche au point de ne pouvoir pas souffrir quatre personnes ensemble. J'étois au coin du feu de madame de La Fayette. L'affaire de *Mellusine* est entre les mains de Langlade [1], après avoir passé par celles de M. de La Rochefoucauld et de d'Hacqueville. Je vous assure qu'elle est bien confondue et bien méprisée par ceux qui ont l'honneur de la connoître. Je n'ai pas encore vu madame d'Arpajon [a]; elle a une mine satisfaite

[1] Homme attaché à la maison de Bouillon, et depuis secrétaire du cabinet.

[a] *Voyez* ses noms, lettre 102, page 236.

qui m'importune. Le bal du mardi gras pensa être renvoyé; jamais il ne fut une telle tristesse[a]; je crois que c'étoit votre absence qui en étoit cause. Bon Dieu! que de compliments j'ai à vous faire! que d'amitiés! que de soins de savoir de vos nouvelles! que de louanges l'on vous donne! Je n'aurois jamais fait, si je voulois nommer tous ceux et celles dont vous êtes aimée, estimée, adorée; mais, quand vous aurez mis tout cela ensemble, soyez assurée, ma fille, que ce n'est rien en comparaison de ce que je suis pour vous. Je ne vous quitte pas un moment; je pense à vous sans relâche, et de quelle façon! J'ai embrassé votre fille, et elle m'a baisée, et très bien baisée de votre part. Savez-vous bien que je l'aime cette petite, quand je songe de qui elle vient?

[a] Madame de Montespan et madame de La Vallière n'y parurent point. Cette dernière avoit fui des Tuileries, et étoit allée se réfugier dans le couvent de Sainte-Marie de Chaillot. Dès le lendemain, comme on l'a vu dans la lettre précédente, M. de Colbert avoit été, de la part du roi, la supplier de revenir, et il étoit parvenu à la ramener à la cour. (*Voyez* la fin de la lettre 108 ci-après, page 254, et la note qui la termine. *Voyez* aussi les Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

106. *

Au Comte DE BUSSY.

Paris, le 16 février 1671.

Mon Dieu, mon cousin, que votre lettre[a] est raisonnable, et que je suis impertinente de vous attaquer toujours ! Vous me faites voir si clairement que j'ai tort, que je n'ai pas le mot à dire ; mais je suis tellement résolue de m'en corriger, que, quand nos lettres désormais devroient être aussi froides qu'elles sont vives, il est certain que je ne vous donnerois jamais sujet de m'écrire sur ce ton-là. Au milieu de mon repentir, à l'heure que je vous parle, il vient encore des aigreurs au bout de ma plume, ce sont des tentations du diable que je renvoie d'où elles viennent. Le départ de ma fille m'a causé des vapeurs noires ; je prendrai mieux mon temps, quand je vous écrirai une autre fois, et, de bonne foi, je ne vous fâcherai de ma vie.

Encore une fois, j'aime fort que vous vous amusiez à notre belle et ancienne chevalerie ; cela me fait un plaisir extrême. L'abbé (*de Coulanges*) vous prie de lui faire part de votre dessein : il a fait une litanie des Sévigné, il veut travailler à nos Rabutin ; écrivez-lui quel-

[a] La lettre du 1er février précédent, n° 100. Cette réponse de madame de Sévigné avoit déja été imprimée parmi les Lettres de Bussy-Rabutin, tome III, page 310, mais elle n'avoit pas encore été réunie à la collection.

que chose qui puisse embellir son histoire. Je ne trouve rien de si proche que d'être d'une même maison ; il ne faut pas s'étonner si l'on s'y intéresse, cela tient dans la moelle des os, au moins à moi. C'est fort bien fait à vous d'avoir tous nos titres, je suis hors de la famille, et c'est vous qui devez tout soutenir.

Adieu, mon cher cousin ; écrivons-nous un peu sans nous gronder, pour voir comment nous nous en trouverons. Si cela nous ennuie, nous serons toujours sur nos pieds pour nous faire quelque petite querelle d'Allemand, sur d'autres sujets, cela s'entend. Ce qui me plaît de tout ceci, c'est que nous éprouvons la bonté de nos cœurs qui est inépuisable.

---

107. *

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 février 1671.

Si votre lettre du mois de janvier me donna du chagrin contre vous, ma chère cousine, celle que je viens de recevoir m'a donné bien de l'estime et de l'amitié pour vous. Je n'ai jamais vu un retour si sincère et si honnête que le vôtre, ni qui marquât un cœur si bien fait ; je ne doute pas, après cela, que vous n'ayez plus d'égards pour moi que vous n'en avez eu, et vous savez bien que, depuis ma faute contre vous et votre amnistie, on ne peut être plus net que je l'ai été.

Au reste, ma chère cousine, ne craignez pas que mes

lettres soient moins vives, quand vous ne serez pas aigre; je ne laisse pas d'être assez animé avec ceux dont je suis content; mais si enfin vous me trouviez un peu fade, nous trouverons assez de gens qui méritent des coups de patte, sans nous en donner l'un à l'autre.

L'approbation que vous donnez à l'histoire de notre maison, mon ouvrage et l'éloge que vous faites de ma lettre dédicatoire, m'obligent de vous faire confidence de quelque chose de plus important à quoi je m'amuse; mais je vous demande le secret.

Pendant que j'étois dans la Bastille, je me mis dans la tête d'écrire mes campagnes; il y a trois ans que je trouvai ce travail assez beau pour me convier à l'étendre davantage, et faire ce qu'on appelle des mémoires.

Le roi sait ceci, et que je retourne à la cour, ou non, il le verra infailliblement; peut-être que les actions de guerre qui sont diversifiées d'autres événements, et tout cela conté avec des tours assez singuliers, divertiront ce grand prince; tant y a qu'en l'amusant je lui apprendrai, à n'en pouvoir douter, ce que j'ai fait pour son service; et c'est là mon principal dessein.

---

108. *

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 18 février 1671.

Je vous conjure, ma fille, de conserver vos yeux; pour les miens, vous savez qu'ils doivent finir à votre

service. Vous comprenez bien, ma belle, que, de la manière dont vous m'écrivez, il faut bien que je pleure en lisant vos lettres. Pour comprendre quelque chose de l'état où je suis, joignez, ma bonne, à la tendresse et à l'inclination naturelle que j'ai pour votre personne, la petite circonstance d'être persuadée que vous m'aimez, et jugez de l'excès de mes sentiments. Méchante! pourquoi me cachez-vous quelquefois de si précieux trésors? Vous avez peur que je ne meure de joie; mais ne craignez - vous pas aussi que je ne meure du déplaisir de croire voir le contraire? Je prends d'Hacqueville à témoin de l'état où il m'a vue autrefois; mais quittons ces tristes souvenirs, et laissez-moi jouir d'un bien sans lequel la vie m'est dure et fâcheuse. Ce ne sont point des paroles, ce sont des vérités. Madame de Guénégaud [a] m'a mandé de quelle manière elle vous a vue pour moi : je vous conjure d'en garder le fond; mais plus de larmes, je vous en prie : elles ne vous sont pas si saines qu'à moi. Je suis présentement assez raisonnable; je me soutiens au besoin, et quelquefois je suis quatre ou cinq heures tout comme une autre; mais peu de chose me remet à mon premier état : un souvenir, un lieu, une parole, une pensée un peu trop arrêtée, vos lettres surtout, les miennes même en les écrivant, quelqu'un qui me parle de vous; voilà des écueils à ma constance, et ces écueils se rencontrent souvent. J'ai vu Raymond chez la comtesse du Lude; elle me chanta un nouveau

[a] On a vu, dans la lettre du 9 février, que madame de Guénégaud, qui s'étoit retirée à Moulins, avoit été chargée par Mme de Sévigné de remettre une lettre à Mme de Grignan.

récit du ballet; mais si vous voulez qu'on le chante, chantez-le. Je vois madame de Villars, je me plais avec elle, parcequ'elle entre dans mes sentiments; elle vous dit mille amitiés. Madame de La Fayette comprend fort bien aussi les tendresses que j'ai pour vous; elle est touchée de l'amitié que vous me témoignez. Je suis assez souvent dans ma famille, quelquefois ici le soir par lassitude, mais rarement. J'ai vu cette pauvre madame Amelot; elle pleure bien, je m'y connois. Faites quelque mention de certaines gens dans vos lettres, afin que je le leur puisse dire. Je vais aux sermons des Mascaron [1] et des Bourdaloue; ils se surpassent à l'envi. Voilà bien de mes nouvelles; j'ai fort envie de savoir des vôtres, et comment vous vous serez trouvée à Lyon; pour vous dire le vrai, je ne pense à nulle autre chose. Je sais votre route, et où vous avez couché tous les jours: vous étiez dimanche à Lyon; vous auriez bien fait de vous y reposer quelques jours. Vous m'avez donné envie de m'informer de la mascarade du mardi gras: j'ai su qu'un grand homme, plus grand de trois doigts qu'un autre, avoit fait faire un habit admirable; il ne voulut point le mettre, et il se trouva par hasard qu'une dame qu'il ne connoît point du tout, à qui il n'a jamais parlé, n'étoit point à l'assemblée [a]; du reste, il faut que je dise,

[1] Jules Mascaron, prêtre de l'Oratoire, nommé en 1671 à l'évêché de Tulle.

[a] Il s'agit ici du roi, qui, dans son chagrin du départ de madame de La Vallière, ne voulut point mettre cet habit magnifique; et cette dame n'est autre que madame de Montespan, enveloppée dans une contre-vérité.

comme Voiture [a] : personne n'est encore mort de votre absence [1], hormis moi ; ce n'est pas que le carnaval n'ait été d'une tristesse excessive, vous pouvez vous en faire honneur ; pour moi, j'ai cru que c'étoit à cause de vous ; mais ce n'est point assez pour une absence comme la vôtre. J'envoie pour cette fois cette lettre en Provence ; j'embrasse M. de Grignan, et je meurs d'envie de savoir de vos nouvelles. Dès que j'ai reçu une lettre, j'en voudrois tout-à-l'heure une autre, je ne respire que d'en recevoir.

Vous me dites des merveilles du tombeau de M. de Montmorency [b], et de la beauté de mesdemoiselles de Valençai. Vous écrivez extrêmement bien, personne n'écrit mieux : ne quittez jamais le naturel, votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait. J'ai fait vos compliments à madame de La Fayette et à M. de La Rochefoucauld et à Langlade ; tout cela vous aime, vous estime et vous sert en toute occasion. Vos chansons m'ont paru jolies ; j'en ai reconnu les styles. Ah ! mon enfant, que je voudrois bien vous voir un peu, vous entendre, vous embrasser, vous voir passer, si c'est trop demander

[a] Mort à 50 ans le 27 mai 1648. L'académie françoise prit le deuil pour lui.

[b] Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632, pour avoir pris part aux troubles excités par Gaston, duc d'Orléans. Marie Félice des Ursins, sa veuve, se retira dans le monastère de la Visitation de Moulins pour y pleurer sa perte. Elle fit ériger au duc un mausolée magnifique, se fit religieuse dans ce convent, et y mourut supérieure en 1666. Ses cendres furent réunies à celles de son mari.

que le reste! Hé bien, par exemple, voilà de ces pensées à quoi je ne résiste pas. Je sens qu'il m'ennuie de ne vous plus avoir: cette séparation me fait une douleur au cœur et à l'ame, que je sens comme un mal du corps. Je ne vous puis assez remercier de toutes les lettres que vous m'avez écrites sur le chemin : ces soins sont trop aimables, et font bien leur effet aussi; rien n'est perdu avec moi; vous m'avez écrit de par-tout : j'ai admiré votre bonté ; cela ne se fait point sans beaucoup d'amitié; autrement on seroit plus aise de se reposer et de se coucher. L'impatience que j'ai d'avoir encore de vos nouvelles et de Rouane et de Lyon n'est pas médiocre ; je suis en peine de votre embarquement, et de savoir ce que vous a paru ce furieux Rhône en comparaison de notre pauvre Loire, à laquelle vous avez tant fait de civilités. Que vous êtes honnête de vous en être souvenue comme d'une de vos anciennes amies! Hélas! de quoi ne me souviens-je point? Les moindres choses me sont chères; j'ai mille *dragons*. Quelle différence! je ne revenois jamais ici sans impatience et sans plaisir : présentement j'ai beau chercher, je ne vous trouve plus; et comment peut-on vivre quand on sait que, quoi qu'on fasse, on ne trouvera plus une si chère enfant? Je vous ferai bien voir si je la souhaite, par le chemin que je ferai pour l'aller chercher. J'ai reçu une lettre de M. de Grignan; il n'y en a point pour vous. Il me mande qu'il reviendra cet hiver; vous quittera-t-il? ou le suivrez-vous? Faites-moi réponse.

M. le dauphin étoit malade, il se porte mieux. On sera à Versailles jusqu'à lundi. Madame de La Vallière est toute rétablie à la cour. Le roi la reçut avec des larmes

de joie; elle a eu plusieurs conversations tendres : tout cela est difficile à comprendre, il faut se taire[a]. Les nouvelles de cette année ne tiennent pas d'un ordinaire à l'autre. J'ai une infinité de compliments à vous faire. Je vois tous les jours votre petite; je veux qu'elle soit droite, voilà mon soin : cela seroit plaisant d'être votre fille et de M. de Grignan, et qu'elle ne fût pas bien faite; je suis habile, j'ai même des précautions inutiles. J'ai vu hier madame du Puy-du-Fou, qui vous salue; j'ai vu aussi madame de Janson et madame Le Blanc. Tout ce qui a rapport à vous de cent lieues loin m'est plus agréable qu'autre chose. Mon Dieu! le Rhône! vous y êtes présentement. Quelle idée pour moi, et quelle inquiétude jusqu'à ce que je vous en sache dehors!

[a] On croit devoir mettre ici comme variante le texte de 1726, édition de Rouen. « Le roi la reçut avec des larmes de joie, et madame « de Montespan avec des larmes..... devinez de quoi. L'on a eu avec « l'une et l'autre des conversations tendres..... etc. » Madame de Montmorency, dans la lettre qu'elle écrit au comte de Bussy le 25 février 1671, lui dit : « Des gens, qui disent l'avoir ouï, assurent que « le roi et madame de Montespan ont eu grand démêlé sur cela, et « que celle-ci ne vouloit point souffrir le retour de l'autre. » (Supplément de Bussy.) Il est vraisemblable que le texte de 1726 contenoit la véritable expression de madame de Sévigné.

109.*

A la même.

Vendredi 20 février 1671.

Je vous avoue que j'ai une extraordinaire envie de savoir de vos nouvelles; songez, ma chère fille, que je n'en ai point eu depuis la Palice; je ne sais rien du reste de votre voyage jusqu'à Lyon, ni de votre route jusqu'en Provence; je suis bien assurée qu'il me viendra des lettres; je ne doute point que vous ne m'ayez écrit; mais je les attends, et je ne les ai pas : il faut se consoler, et s'amuser en vous écrivant. Vous saurez, ma petite, qu'avant-hier au soir, mercredi, après être revenue de chez M. de Coulanges, où nous faisons nos paquets les jours d'ordinaire, je songeai à me coucher; cela n'est pas extraordinaire; mais ce qui l'est beaucoup, c'est qu'à trois heures après minuit j'entendis crier au voleur, au feu, et ces cris si près de moi et si redoublés, que je ne doutai point que ce ne fût ici ; je crus même entendre qu'on parloit de ma pauvre petite-fille; je ne doutai point qu'elle ne fût brûlée : je me levai dans cette crainte, sans lumière, avec un tremblement qui m'empêchoit quasi de me soutenir. Je courus à son appartement, qui est le vôtre; je trouvai tout dans une grande tranquillité; mais je vis la maison de Guitaud tout en feu; les flammes passoient par-dessus

la maison de madame de Vauvineux : on voyoit dans nos cours, et sur-tout chez M. de Guitaud, une clarté qui faisoit horreur : c'étoient des cris, c'étoit une confusion; c'étoit un bruit épouvantable des poutres et des solives qui tomboient. Je fis ouvrir ma porte, j'envoyai mes gens au secours : M. de Guitaud m'envoya une cassette de ce qu'il a de plus précieux; je la mis dans mon cabinet, et puis je voulus aller dans la rue pour béer comme les autres; j'y trouvai M. et madame de Guitaud quasi nus, l'ambassadeur de Venise, tous ses gens, la petite de Vauvineux[1] qu'on portoit tout endormie chez l'ambassadeur, plusieurs meubles et vaisselles d'argent qu'on sauvoit chez lui. Madame de Vauvineux faisoit démeubler : pour moi, j'étois comme dans une île, mais j'avois grande pitié de mes pauvres voisins. Madame Guêton et son frère donnoient de très bons conseils; nous étions dans la consternation : le feu étoit si allumé qu'on n'osoit en approcher, et l'on n'espéroit la fin de cet embrasement qu'avec la fin de la maison de ce pauvre Guitaud. Il faisoit pitié; il vouloit aller sauver sa mère qui brûloit au troisième étage; sa femme s'attachoit à lui, et le retenoit avec violence; il étoit entre la douleur de ne pas secourir sa mère, et la crainte de blesser sa femme, grosse de cinq mois; enfin il me pria de tenir sa femme, je le fis : il trouva que sa mère avoit passé au travers de la flamme, et qu'elle étoit sauvée. Il voulut aller retirer quelques papiers; il

[1] Charlotte-Elisabeth de Cochefilet, mariée en 1679 à Charles de Rohan, prince de Guémené, duc de Montbason. (*Voyez* la lettre de madame de Sévigné à sa fille, du 6 décembre 1679.)

ne put approcher du lieu où ils étoient : enfin il revint à nous dans cette rue où j'avois fait asseoir sa femme : des capucins, pleins de charité et d'adresse, travaillèrent si bien, qu'ils coupèrent le feu[a]. On jeta de l'eau sur le reste de l'embrasement, et enfin le combat finit faute de combattants, c'est-à-dire, après que le premier et le second étage de l'antichambre et de la petite chambre et du cabinet, qui sont à main droite du salon, eurent été entièrement consumés. On appela bonheur ce qui restoit de la maison, quoiqu'il y ait pour Guitaud pour plus de dix mille écus de perte; car on compte de faire rebâtir cet appartement, qui étoit peint et doré. Il y avoit plusieurs beaux tableaux à M. Le Blanc, à qui est la maison : il y avoit aussi plusieurs tables, miroirs, miniatures, meubles, tapisseries. Ils ont un grand regret à des lettres; je me suis imaginée que c'étoient des lettres de M. le prince[b]. Cependant, vers les cinq heures du matin, il fallut songer à madame de Guitaud; je lui offris mon lit; mais madame Guêton la mit dans le sien, parcequ'elle a plusieurs chambres meublées. Nous la fîmes saigner; nous envoyâmes querir *Bouchet:* il craint bien que cette grande émotion ne la fasse accoucher devant les neuf jours. Elle est donc chez cette pauvre madame Guêton; tout le monde la vient voir, et moi je continue mes soins, parceque j'ai trop bien commencé pour ne

[a] Il n'y avoit pas encore de pompiers, et les capucins en faisoient l'office avec un zèle et une charité admirable.

[b] Les descendants de M. de Guitaud conservent encore un assez grand nombre de lettres adressées à leur aïeul par le grand Condé.

pas achever. Vous m'allez demander comment le feu s'étoit mis à cette maison ; on n'en sait rien, il n'y en avoit point dans l'appartement où il a pris : mais si on avoit pu rire dans une si triste occasion, quels portraits n'auroit-on pas faits de l'état où nous étions tous? Guitaud étoit nu en chemise avec des chausses; madame de Guitaud étoit nu-jambes, et avoit perdu une de ses mules de chambre; madame de Vauvineux étoit en petite jupe sans robe-de-chambre; tous les valets, tous les voisins, en bonnets de nuit : l'ambassadeur étoit en robe-de-chambre et en perruque, et conserva fort bien la gravité de la *sérénissime;* mais son secrétaire étoit admirable. Vous parlez de la poitrine d'Hercule; vraiment celle-ci étoit bien autre chose, on la voyoit tout entière : elle est blanche, grasse, potelée, et sur-tout sans aucune chemise, car le cordon qui la devoit attacher, avoit été perdu à la bataille. Voilà les tristes nouvelles de notre quartier. Je prie *Deville*[1] de faire tous les soirs une ronde pour voir si le feu est éteint par-tout; on ne sauroit trop avoir de précautions pour éviter ce malheur. Je souhaite que l'eau vous ait été favorable; en un mot, je vous souhaite tous les biens, et je prie Dieu qu'il vous garantisse de tous les maux.

M. de Ventadour devoit être marié jeudi, c'est-à-dire hier; il a la fièvre : la maréchale de La Mothe[a] a perdu pour cinq cents écus de poisson. L'autre jour, à table

[1] Maître-d'hôtel de M. de Grignan.

[a] Mademoiselle de La Mothe-Houdancourt, fille du maréchal, ne fut mariée au duc de Ventadour que le 14 mars.

chez M. du Mans, Courcelles[a] dit qu'il avoit deux bosses à la tête, qui l'empêchoient de mettre une perruque : cette sottise nous fit tous sortir de table, avant qu'on eût achevé de manger du fruit, de peur d'éclater à son nez : un peu après, d'Olonne[b] arriva; M. de La Rochefoucauld me dit : Madame, ils ne peuvent pas tenir tous deux dans cette chambre; et en effet, Courcelles sortit.

Voilà bien des lanternes, ma chère enfant; mais toujours vous dire que je vous aime, que je ne songe qu'à vous, que je ne suis occupée que de ce qui vous touche, que vous êtes le charme de ma vie, que jamais personne n'a été aimée si chèrement que vous, cette répétition vous ennuieroit. J'embrasse mon cher Grignan et mon coadjuteur.

110.*

A la même.

Mercredi 25 février 1671.

Je n'ai point encore reçu une lettre que je suis persuadée que vous m'avez écrite de Lyon avant que d'en

[a] Charles de Champlais, marquis de Courcelles, marié en 1666 à mademoiselle de Lenoncourt de Marolles.

[b] Louis de La Trémouille, comte d'Olonne, mort en 1686. Sa femme étoit Catherine-Henriette d'Angennes de La Loupe, sœur de la maréchale de La Ferté. (*Voyez* la fin de la lettre 91, page 211.)

partir : je croirai difficilement qu'ayant pu m'écrire, et ayant écrit à M. de Coulanges, vous m'ayez oubliée : je fais un grand bruit pour retrouver ce paquet. J'ai reçu la première lettre que vous m'écrivîtes le lendemain que vous y fûtes arrivée. Je ne suis pas encore à l'épreuve de tout ce que vous me mandez ; j'ai transi de vous voir passer de nuit cette montagne[1] que l'on ne passe jamais qu'entre deux soleils et en litière ; je ne m'étonne pas si vos parties nobles ont été si culbutées. M. de Coulanges avoit mandé au secrétaire de M. du Gué[2] qu'on envoyât une litière à Rouane ; si vous aviez écrit un mot du jour que vous croyiez arriver, vous l'auriez trouvée infailliblement. Jamais personne comme vous ne s'est conduite comme vous avez fait, et jamais aussi on n'a laissé mourir de faim une pauvre femme : la prévoyance de la fourmi nous apprend qu'il faut faire des provisions où l'on en trouve, pour quand on n'en trouve point. Ma chère enfant, comme vous avez été traitée ! Si j'avois été là, il n'en eût pas été de même, et je n'aurois pas pris votre courage pour de la force, comme on a fait. L'aventure de madame Robinet[3] m'auroit bien appris à ne pas vous consulter sur ce qui regarde votre personne. En un mot, vos fatigues ont été grandes ; il n'en est plus question

[1] La montagne de Tarare est sur le grand chemin de Rouane à Lyon ; elle étoit autrefois très difficile à passer ; mais depuis, par les grands travaux qu'on y a faits, les voyageurs la passent avec moins d'incommodité.

[2] M. du Gué-Bagnols, intendant de Lyon, beau-père de M. de Coulanges.

[3] *Voyez* la lettre du 19 novembre 1670.

présentement; mais tout ce qui vous touche ne me passe pas légèrement dans l'esprit. J'écris au coadjuteur sur sa bonne tête; qu'il vous montre ma lettre: en voilà une de Guitaud, qui vous réjouira. J'ai fait vos compliments à mesdames de Villars et de Saint-Géran : la première vous aime tendrement; elle vous écrira. Faites mention, dans vos lettres, de ma tante, de la Troche, de la Vauvinette et de la d'Escars[a]; tout cela ne parle que de vous. Madame du Gué a mandé à M. de Coulanges que vous êtes belle comme un ange; elle est charmée de vous et contente de vos politesses : elle mande qu'elle vous a mise dans votre bateau par un temps et par un calme admirables; tout cela me donne de l'espérance; mais je ne serai tranquille qu'en apprenant que vous êtes arrivée à Arles. J'espère que Ripert vous aura fait descendre aux endroits périlleux; pour seigneur Corbeau[1] je ne m'y fie plus. Je n'ai point sur le cœur de m'être divertie, ni même de m'être distraite pendant votre voyage; je vous ai suivie pas à pas, et quand vous étiez mal, je n'ai point été en repos : je vous suis aussi fidéle sur l'eau que sur la terre. Nous avons compté vos journées, il nous semble que vous arrivâtes dimanche à Arles. M. de La Rochefoucauld dit que je contente son idée sur l'amitié, avec toutes ses circonstances et dépendances. Il a eu encore

[a] Françoise-Charlotte Bruneau de La Rabatelière, mariée en 1663 à Charles d'Escars. On a d'elle quelques ouvrages en vers et en prose; elle mourut en 1707. Madame de Vauvineux (*Vauvinette*) étoit Françoise-Angélique Aubry, veuve du comte de Vauvineux; elle mourut en 1705, à 64 ans.

[1] M. le coadjuteur d'Arles.

des conversations avec *Mellusine*, qui sont incomparables; on ne peut les écrire, mais en gros elles sont comme vous les souhaitez[a]. Votre enfant embellit tous les jours; elle rit, elle connoît; j'en prends beaucoup de soin. *Pecquet* vient voir la nourrice très souvent; je ne suis point si sotte sur cela que vous pensez; je fais comme vous, quand je ne me fie à personne, je fais des merveilles. Votre frère revint avant-hier, je ne l'ai quasi pas vu; il est à Saint-Germain; ses yeux se portent bien; il nous faisoit peur de sa santé, parcequ'il s'ennuyoit à Nancy depuis le départ de madame *Madruche*.

Je reçois donc votre lettre du mercredi, que vous m'écrivîtes de Lyon un peu à la hâte; mais cela fait plaisir; il en coûte des renouvellements de tendresse dont on est fort aise : je ne comprends point ceux qui veulent les éviter. Vous alliez vous embarquer, ma chère fille; je recevrai de vos lettres de tous les endroits d'où vous pourrez m'écrire, j'en suis persuadée. Mon Dieu ! que j'ai envie de savoir de vos nouvelles, et que vous m'êtes chère ! Il me semble que je fais tort à mes sentiments, de vouloir les expliquer avec des paroles : il faudroit voir ce qui se passe dans mon cœur sur votre sujet.

Le comte de Saint-Paul est présentement M. de Longueville; son frère lui fit la donation de tout son bien lundi au soir : c'est environ trois cent mille livres de rente; tous ses meubles, toutes ses pierreries, l'hôtel de Longueville; en un mot, c'est le plus grand parti de France : si madame de Marans le peut épouser, elle fera

[a] *Voyez* la lettre 101 ci-dessus.

une très bonne affaire. J'embrasse de tout mon cœur M. de Grignan ; je ne fais point de réponse à sa dernière lettre : a-t-il besoin de quelque chose, puisque vous êtes avec lui? Je vous aime, mon enfant, et vous embrasse avec la dernière tendresse. M. Vallot[1] est mort ce matin.

III.*

A la même.

A Paris, vendredi 27 février 1671.

Rien ne dure cette année, pas même la mort de M. Vallot que je vous reprends ; il se porte bien, et au lieu de mourir, comme on me l'avoit dit, il a pris une pilule qui l'a ressuscité. Il a dit au roi que le plus habile homme qu'il connût pour la médecine, c'étoit M. du Chesnai du Mans. Madame de Mazarin partit il y a deux jours pour Rome. M. de Nevers n'y doit aller que cet été avec sa femme. M. de Mazarin[a] se plaignit au roi qu'on envoyât sa femme à Rome sans son consentement ; que c'étoit une

[1] Premier médecin du roi.

[a] Il étoit fils du maréchal de La Meilleraye ; le cardinal de Mazarin lui avoit donné Hortence Mancini, sa nièce, en mariage, à la condition de prendre le nom de Mazarin. La dévotion lui tourna l'esprit : on feroit un volume de ses pieuses extravagances. Il faisoit des loteries des différentes fonctions des officiers de sa maison, de sorte qu'alternativement, son cuisinier devenoit intendant, et son frotteur

chose inouie qu'on ôtât ainsi une femme de la domination de son mari, et qu'on lui fît donner vingt-quatre mille livres de pension par an, et douze mille francs présentement, pour un voyage qu'il n'approuvoit point, et qui le déshonoroit. Sa Majesté l'écouta; mais tout étant réglé, et le voyage résolu, il n'en fut autre chose. Pour madame de Mazarin, sur tout ce qu'on lui disoit ici pour l'obliger de se remettre avec son mari, elle répondoit toujours en riant, comme pendant la guerre civile : *Point de Mazarin, point de Mazarin.*

A l'égard de madame de La Vallière, nous sommes au désespoir de ne pouvoir vous la remettre à Chaillot; mais elle est à la cour beaucoup mieux qu'elle n'a été depuis long-temps; il faut vous résoudre à l'y laisser. On appelle le duc de Longueville, l'abbé d'Orléans, et le comte de Saint-Paul, duc de Longueville. M. de Ventadour a la fièvre double, tierce, de sorte que son mariage est retardé; on dit mille belles choses là-dessus; cette petite d'Houdancourt[a] est bien jolie. L'abbé de La Victoire[b] lui disoit l'autre jour : « Mademoiselle, il n'y

secrétaire. Le feu prit à son château, et il chassa les gens qui, en cherchant à l'éteindre, vouloient s'opposer à la volonté de Dieu. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, n'ayant jamais pu vivre avec sa femme, il ne voulut plus s'en séparer dès qu'il l'eut perdue. Il fit rapporter son corps d'Angleterre, et il s'en faisoit suivre partout où il alloit.

[a] *Voyez* la note de la lettre 101, page 233.

[b] L'abbé Lenet, je crois qu'il étoit frère de M. de Lenet, procureur général au parlement de Dijon. (*Voyez* la note de la lettre 3.) Il mourut en 1676. *Voyez* la lettre du 9 décembre 1676.

« a pas d'apparence que vous refusiez à d'autres ce que « vous accorderez à M. de Ventadour. » Et Benserade disoit : « Je voudrois bien qu'une mère, une tante, une « amie voulût se mêler de gronder une femme comme « celle-là, parcequ'elle haïroit son mari et qu'elle auroit « un galant; ma foi elle auroit bonne grace. » M. de Duras a, cette année, pendant le voyage de Flandre, le même commandement général qu'avoit M. de Lauzun l'année passée, et d'autant plus beau, qu'il y aura une fois plus de troupes. Le roi a donné à mademoiselle de La Mothe [a], fille de la reine, deux cent mille francs : elle trouvera bientôt parti. M. de Lauzun a refusé le bâton de maréchal de France que le roi vouloit lui donner; il a dit qu'il ne le méritoit pas; et que, s'il avoit assez servi, ce seroit un honneur qu'il tiendroit fort cher, mais qu'il ne vouloit l'avoir que par le bon chemin [b]. D'Hacque-

[a] Mademoiselle de La Mothe-d'Argencourt. Elle avoit été fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche; elle fut l'un des premiers objets de l'inclination du roi. Le cardinal Mazarin, ne pouvant parvenir à s'en faire un espion auprès du jeune monarque, travailla à la perdre, et il y réussit facilement. Elle se retira à Sainte-Marie de Chaillot, et y passa le reste de sa vie, sans se marier, ni faire de vœux. Les Mémoires imprimés de La Fare la confondent avec mademoiselle de La Mothe-Houdancourt, duchesse de Ventadour; mais cette erreur n'appartient qu'à l'éditeur de ces Mémoires. On lit mademoiselle d'Argencourt dans le manuscrit de La Fare, sur lequel j'ai collationné mon exemplaire.

[b] Voici comment l'abbé de Choisi raconte le refus de Lauzun dans le fragment inédit de ses Mémoires, dont on a déja vu une partie dans une note de la lettre 95, page 219. « Le roi dit à M. de Lauzun : Je vous « ferai si grand que vous n'aurez pas sujet de regretter la fortune que

ville, par ses soins, a fait avoir à M. le cardinal de Retz six mille livres de rente sur le même fonds qu'on a donné au cardinal de Bouillon, hormis qu'il n'en a pas l'obligation à MM. du clergé.

112.

A la même.

A Paris, vendredi au soir 27 février 1671.

Le Rhône, ma chère fille, me tient fort au cœur; je crois que vous êtes arrivée heureusement; mais j'aimerois bien à le savoir par vous : j'attends cette nouvelle avec une impatience digne de tout le reste. Il nous semble que vous arrivâtes samedi à Arles; il nous semble que M. de Grignan est venu au-devant de vous au Saint-Esprit; il nous semble qu'il a été ravi de vous revoir et de vous ravoir; il nous semble que vous avez fait comme mercredi votre entrée à Aix; et puis, il nous semble que vous êtes bien lasse. Ma chère enfant, reposez-vous, au nom de Dieu; tenez-vous au lit, restaurez-vous, et contez-moi bien l'état où vous êtes. Savez-vous

« je vous ôte; je vous fais, en attendant, duc et pair, et maréchal de « France. — Sire, interrompit Lauzun, vous avez fait tant de ducs « qu'on n'est plus honoré de l'être, et pour le bâton de maréchal de « France, Votre Majesté pourra me le donner quand je l'aurai mé- « rité par mes services. »

que votre souvenir fait ici la fortune de ceux que vous en favorisez? Les autres languissent après. Le petit mot pour ma tante ne se peut payer; on est encore fort loin de vous oublier. On m'a tantôt dit mille horreurs de cette montagne de Tarare; que je la hais! Il y a un autre certain chemin où la roue est en l'air, et l'on tient le carrosse par l'impériale; je ne soutiens pas cette idée; mais il n'est plus question de tout cela.

Réponse à la lettre de Vienne.

Je la reçois présentement cette aimable lettre; ne voyez-vous point comme je la reçois et avec quelle tendresse je la lis? Je crois que vous ne me demandez pas que je puisse être de sang froid en cette occasion. Il est vrai que la dignité de *beauté* où vous avez été élevée n'est pas d'une petite fatigue; si vous n'étiez point belle, vous vous reposeriez : il faut choisir. Votre paresse me fait peur, ne la croyez pas sur ce choix; il n'y a rien de si aimable que d'être belle; c'est un présent de Dieu qu'il faut conserver. Vous savez comme j'aime votre beauté; mon amour-propre m'y fait prendre intérêt : je vous la recommande pour l'amour de moi. Il me semble qu'on me va trouver bien habile en Provence d'avoir fait un si joli visage, si doux et si régulier. Vous êtes fâchée que votre nez ne soit pas de travers; et moi, qui suis rangée, j'en suis ravie : je ne comprends pas ce que peuvent faire avec moi mes paupières bigarrées[a]. Mais

[a] *Voyez* la note de la lettre 53, page 129.

ne croyez-vous point que M. de Coulanges et moi nous sommes sorciers de deviner tout ce que vous faites? Vous n'êtes point surprise des bords de votre Rhône; vous les trouvez beaux, et ce fleuve n'est composé que d'eau comme les autres; pour moi, j'en ai une idée extraordinaire; il me semble qu'on devroit dire :

Mille sources de sang forment cette rivière,
Qui, traînant des corps morts et de vieux ossements,
Au lieu de murmurer, fait des gémissements[a].

Langlade vous rendra compte de sa visite chez *Mellusine;* en attendant, je puis vous dire que ce qu'il avoit à faire n'étoit autre chose que d'avoir le plaisir de lui laver sa cornette; il l'a fait plus volontiers qu'un autre. Elle est, je vous assure, bien mortifiée et bien décontenancée : je la vis l'autre jour, elle n'a pas le mot à dire. Votre absence a renouvelé la tendresse de tous vos amis; mais il faut que cette absence ne soit pas infinie, et quelque aversion que vous ayez pour les fatigues d'un long voyage, vous ne devez songer qu'à vous mettre en état de les recommencer. J'ai dit à M. de La Rochefoucauld ce que vous trouvez des fatigues des autres, et l'application que vous en faites : il m'a chargée de mille amitiés pour vous, mais d'un si bon ton, et accompa-

[a] Allusion à ces vers de Philippe Habert, dans son *Temple de la Mort.*

Mille sources de sang y font mille rivières,
Qui, traînant des corps morts et de vieux ossements,
Au lieu de murmurer, font des gémissements.

gnées de si agréables louanges, qu'il mérite d'être aimé de vous.

Je ferai vos compliments à madame de Villars. Il y a presse à être nommé dans mes lettres : je vous remercie d'avoir fait mention de Brancas. Vous aurez vu votre tante[1] au Saint-Esprit, et vous aurez été reçue comme une reine. Ma fille, je vous conjure de me bien mander tout cela, et de me parler de M. de Grignan, et de M. d'Arles[2]. Vous savez que nous avons réglé que l'on hait autant les détails des personnes qui sont indifférentes, qu'on les aime de celles qui ne le sont pas; c'est à vous à deviner de quel nombre vous êtes auprès de moi. Mascaron, Bourdaloue, me donnent tour-à-tour des plaisirs et des satisfactions qui doivent, pour le moins, me rendre sainte : dès que j'entends quelque chose de beau, je vous souhaite; vous avez part à tout ce que je pense : j'admire en moi, tous les jours, les effets naturels d'une extrême amitié. Je vous embrasse tendrement, embrassez-moi aussi. Une petite amitié à mon coadjuteur; pour M. de Grignan, il me semble qu'il est si glorieux de vous avoir, qu'il n'écoute plus personne.

[1] Anne d'Ornano, femme de François de Lorraine, comte d'Harcourt, et sœur de Marguerite d'Ornano, mère de M. de Grignan.

[2] François Adhémar de Monteil, archevêque d'Arles, commandeur des ordres du roi, oncle de M. de Grignan.

113.

A la même.

A Paris, mardi 3 mars 1671.

Si vous étiez ici, ma chère enfant, vous vous moqueriez de moi; j'écris de provision, mais c'est par une raison bien différente de celle que je vous donnois un jour, pour m'excuser d'avoir écrit à quelqu'un une lettre qui ne devoit partir que dans deux jours; c'étoit parceque je ne me souciois guère de lui, et que dans deux jours je n'aurois pas autre chose à lui dire. Voici tout le contraire; c'est que je me soucie beaucoup de vous, que j'aime à vous entretenir à toute heure, et que c'est la seule consolation que je puisse avoir présentement. Je suis aujourd'hui toute seule dans ma chambre par l'excès de ma mauvaise humeur. Je suis lasse de tout; je me suis fait un plaisir de dîner ici, et je m'en fais un de vous écrire hors de propos : mais hélas! vous n'avez pas de ces sortes de loisirs. J'écris tranquillement, et je ne comprends pas que vous puissiez lire de même : je ne vois pas un moment où vous soyez à vous; je vois un mari qui vous adore, qui ne peut se lasser d'être auprès de vous, et qui peut à peine comprendre son bonheur. Je vois des harangues, des infinités de compliments, de civilités, de visites; on vous fait des honneurs ex-

trêmes, il faut répondre à tout cela, vous êtes accablée; moi-même, sur ma petite boule, je n'y suffirois pas. Que fait votre paresse pendant tout ce fracas? Elle souffre, elle se retire dans quelque petit cabinet, elle meurt de peur de ne plus retrouver sa place; elle vous attend dans quelque moment perdu pour vous faire au moins souvenir d'elle, et vous dire un mot en passant. Hélas! dit-elle, m'avez-vous oubliée? Songez que je suis votre plus ancienne amie, celle qui ne vous a jamais abandonnée, la fidèle compagne de vos plus beaux jours; que c'est moi qui vous consolois de tous les plaisirs, et qui même quelquefois vous les faisois haïr; qui vous ai empêchée de mourir d'ennui, et en Bretagne et dans votre grossesse : quelquefois votre mère troubloit nos plaisirs, mais je savois bien où vous reprendre; présentement je ne sais plus où j'en suis; les honneurs et les représentations me feront périr, si vous n'avez soin de moi. Il me semble que vous lui dites en passant un petit mot d'amitié, vous lui donnez quelque espérance de vous posséder à Grignan; mais vous passez vite, et vous n'avez pas le loisir d'en dire davantage. Le devoir et la raison sont autour de vous, et ne vous donnent pas un moment de repos; moi-même, qui les ai toujours tant honorés, je leur suis contraire, et ils me le sont; le moyen qu'ils vous laissent le temps de lire de telles lanterneries? Je vous assure, ma chère enfant, que je songe à vous continuellement, et je sens tous les jours ce que vous me dites une fois, qu'il ne falloit point appuyer sur certaines pensées; si l'on ne glissoit pas dessus, on seroit toujours en larmes, c'est-à-dire, moi. Il n'y a

lieu dans cette maison qui ne me blesse le cœur; toute votre chambre me tue; j'y ai fait mettre un paravent tout au milieu, pour rompre un peu la vue; une fenêtre de ce degré par où je vous vis monter dans le carrosse de d'Hacqueville, et par où je vous rappelai, me fait peur à moi-même, quand je pense combien alors j'étois capable de me jeter par la fenêtre; car je suis folle quelquefois; ce cabinet, où je vous embrassai sans savoir ce que je faisois; ces capucins[a], où j'allai entendre la messe; ces larmes qui tomboient de mes yeux à terre, comme si c'eût été de l'eau qu'on eût répandue; Sainte-Marie, madame de La Fayette, mon retour dans cette maison, votre appartement, la nuit, le lendemain; et votre première lettre, et toutes les autres, et encore tous les jours, et tous les entretiens de ceux qui entrent dans mes sentiments; ce pauvre d'Hacqueville est le premier; je n'oublierai jamais la pitié qu'il eut de moi. Voilà donc où j'en reviens, il faut glisser sur tout cela, et se bien garder de s'abandonner à ses pensées et aux mouvements de son cœur : j'aime mieux m'occuper de la vie que vous faites maintenant; cela me fait une diversion, sans m'éloigner pourtant de mon sujet et de mon objet, qui est ce qui s'appelle poétiquement, l'objet aimé. Je songe donc à vous, et je souhaite toujours de vos lettres; quand je viens d'en recevoir, j'en voudrois bien encore. J'en attends présentement, et je reprendrai ma lettre, quand j'aurai reçu de vos nouvelles. J'abuse de vous, ma très chère, j'ai voulu aujourd'hui me per-

[a] Les Capucins de la rue d'Orléans au Marais : cette église est aujourd'hui la paroisse Saint-François-d'Assise.

mettre cette lettre d'avance; mon cœur en avoit besoin, je n'en ferai pas une coutume.

114.*

A la même.

A Paris, mercredi 4 mars 1671.

Ah! ma fille, quelle lettre! quelle peinture de l'état où vous avez été! et que je vous aurois mal tenu ma parole, si je vous avois promis de n'être point effrayée d'un si grand péril! Je sais bien qu'il est passé: mais il est impossible de se représenter votre vie si proche de sa fin, sans frémir d'horreur, et M. de Grignan vous laisse embarquer pendant un orage; et quand vous êtes téméraire, il trouve plaisant de l'être encore plus que vous; au lieu de vous faire attendre que l'orage soit passé, il veut bien vous exposer : ah! mon Dieu! qu'il eût été bien mieux d'être timide, et de vous dire que, si vous n'aviez point de peur, il en avoit, lui, et ne souffriroit point que vous traversassiez le Rhône par un temps comme celui qu'il faisoit! Que j'ai de peine à comprendre sa tendresse en cette occasion! ce Rhône qui fait peur à tout le monde, ce pont d'Avignon où l'on auroit tort de passer en prenant de loin toutes ses mesures, un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche; et quel miracle que vous n'ayez pas été brisés et noyés dans un moment! Je ne soutiens pas cette

pensée, j'en frissonne, et je m'en suis réveillée avec des sursauts dont je ne suis pas la maîtresse. Trouvez-vous toujours que le Rhône ne soit que de l'eau? De bonne foi, n'avez-vous point été effrayée d'une mort si proche et si inévitable? Une autre fois ne serez-vous point un peu moins hasardeuse? Une aventure comme celle-là ne vous fera-t-elle point voir les dangers aussi terribles qu'ils le sont? Je vous prie de m'avouer ce qui vous en est resté; je crois du moins que vous avez rendu graces à Dieu de vous avoir sauvée; pour moi, je suis persuadée que les messes, que j'ai fait dire tous les jours pour vous, ont fait ce miracle, et je suis plus obligée à Dieu de vous avoir conservée dans cette occasion, que de m'avoir fait naître ; c'est à M. de Grignan que je m'en prends; Le coadjuteur a bon temps : il n'a été grondé que pour la montagne de Tarare ; elle me paroît présentement comme les pentes de Nemours. M. *Busche* [a] m'est venu voir tantôt, j'ai pensé l'embrasser en songeant comme il vous a bien menée; je l'ai fort entretenu de vos faits et gestes, et puis je lui ai donné de quoi boire un peu à ma santé. Cette lettre vous paroîtra bien ridiculé ; vous la recevrez dans un temps où vous ne songerez plus au pont d'Avignon. Faut-il que j'y pense, moi, présentement? c'est le malheur des commerces si éloignés; il faut s'y résoudre, et ne pas même se révolter contre cet inconvénient : cela est naturel, et la contrainte seroit trop grande d'étouffer toutes ses pensées; il faut entrer dans l'état naturel où l'on est, en répondant à une chose

[a] Le conducteur de madame de Grignan.

qui tient au cœur : vous serez donc obligée de m'excuser souvent. J'attends des relations de votre séjour à Arles ; je sais que vous y aurez trouvé bien du monde. Ne m'aimez-vous point de vous avoir appris l'italien ? Voyez comme vous vous en êtes bien trouvée avec ce vice-légat : ce que vous dites de cette scène est excellent ; mais que j'ai peu goûté le reste de votre lettre ! Je vous épargne mes éternels *recommencements* [a] sur ce pont d'Avignon, je ne l'oublierai de ma vie.

115.

A la même.

A Paris, vendredi 6 mars 1671.

Il est aujourd'hui le 6 de mars ; je vous conjure de me mander comment vous vous portez : si vous vous portez bien, vous êtes malade ; mais si vous êtes malade, vous vous portez bien. Je souhaite, ma fille, que vous soyez malade afin que vous ayez de la santé au moins pour quelque temps : voilà une énigme bien difficile à comprendre et à deviner ; j'espère que vous me l'expliquerez. Vous me faites une relation divine de votre entrée dans Arles ; mais il me semble que vous auriez grand besoin de vous reposer un peu : vous avez toute la fati-

[a] Expression de Bussy-Rabutin qui avoit plu à madame de Sévigné. (*Voyez* les lettres 17 et 19.)

gue de votre voyage à digérer; quel temps prendrez-vous pour cela? Vous êtes là comme la reine, elle ne se repose jamais, elle est toujours comme vous êtes depuis quelque temps; il faut donc prendre son esprit, et avoir patience au milieu de toutes vos cérémonies. Je suis persuadée que M. de Grignan est bien charmé de la réception qu'on vous fait: vous ne me parlez guère de lui, et c'est de ce détail que je serois curieuse. Je crois que le coadjuteur a été noyé sous le pont d'Avignon. Ah mon Dieu! cet endroit est encore bien noir dans ma tête. Dites-moi si cette expérience ne vous fera point un peu moins hardie; il faut qu'il vous en coûte toujours, témoin votre première grossesse [a]; il a pensé m'en coûter bien cher cette fois, aussi bien qu'à vous. Voilà le Rhône passé; mais j'ai peur que vous ne vouliez tâter de quelque précipice, et que personne ne vous en empêche: ma chère fille, ayez pitié de moi, si vous n'avez pitié de vous. Le cocher de madame de Caderousse [b] fait assez souvenir de celui du cardinal de Retz. Ah! M. *Busche*, que vous êtes divin! Je vous ai conté comme je l'avois bien reçu. Je suis persuadée que cette pauvre Caderousse mourra bientôt; à peine sait-on ici si elle est morte ou vive: j'en dirai des nouvelles, si on veut les écouter. Corbinelli m'écrit des merveilles de vous; mais ce qui le charme, c'est qu'il croit et qu'il voit que vous m'aimez: il a tant d'amitié pour moi, qu'il est ravi que l'on soit dans son goût. Mais que je le trouve heureux

[a] La fausse-couche de Livry.

[b] Elle étoit fille de madame Duplessis-Guénégaud, et elle mourut en 1675.

de vous voir, de vous toucher, d'écrire auprès de vous! Je crois que vous aurez eu aussi quelque joie de voir un de mes amis, et qui est le vôtre si véritablement.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Dans l'intervalle des deux reprises, je vous dirai que je sors d'une symphonie charmante, composée des deux Camus et d'Ytier. Vous savez que l'effet ordinaire de la musique est d'attendrir; quoique je n'aie pas besoin de l'éprouver sur votre sujet, elle n'a pas laissé de renouveler mille choses, que le temps qu'il y a que nous sommes séparés devroit avoir amorties. Mais savez-vous en quelle compagnie j'étois? C'étoient mademoiselle de Lenclos, madame de La Sablière, madame de Salins, mademoiselle de Fiennes, madame de Montsoreau, et le tout chez mademoiselle de Raymond[a]. Après cela, si vous ne me trouvez pas joli garçon, vous aurez tort, car vous n'avez pas les mêmes raisons qu'elles, et vous ne voyez pas d'où vous êtes ma perruque noire, qui me rend effroyable; j'en aurai demain une autre qui les rassurera, et qui me rendra un *Cavaliero Garbato*. Adieu; vous, soyez la bien échappée des périls du Rhône, et la bien reçue dans votre royaume d'Arles. A propos, j'ai fait transir M. de Condom[1] sur le récit de votre aventure; il vous aime toujours de tout son cœur.

[1] Bossuet, depuis évêque de Meaux.

[a] C'est sans doute celle dont madame de Sévigné parle dans la lettre 108.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Nous sommes en peine de savoir si vous riez, quand on vous harangue; c'est une incommodité à quoi je craignois que vous ne fussiez sujette. Si vous faites aussi bien que vous dites, ils font fort bien de vous adorer. Le nombre de ceux qui me font des compliments, et qui me prient de vous en faire, et qui me demandent de vos nouvelles, est infini; j'aurois le visage aussi las que vous, si je les embrassois tous. Je ferai part à Brancas de vos relations. Le père Bourdaloue a prêché ce matin au-delà de tous les plus beaux sermons qu'il ait jamais faits. La cour va et vient à Versailles; M. le dauphin et M. d'Anjou se portent mieux : voilà de belles nouvelles. Madame de La Fayette, et tout ce qui est ordinairement chez elle, vous font souvenir de l'amitié qu'ils ont pour vous, et vous prient d'en avoir un peu pour eux. Madame de La Fayette dit qu'elle aimeroit fort à jouer le rôle que vous jouez, quand ce ne seroit que pour changer : vous savez comme elle est quelquefois lasse de la même chose. M. d'Uzès [1] est ravi des honneurs qu'on vous rend; il est persuadé, comme les autres, que, depuis saint Trophime [2], il n'y a point eu de nièce pareille à vous. Madame de Tourville [a] est morte, La Gouville

[1] Jacques Adhémar de Monteil, évêque d'Uzès, oncle de M. de Grignan.

[2] Premier évêque d'Arles.

[a] Lucie de La Rochefoucauld-Montendre, veuve de César de Cottentin, comte de Tourville. Elle avoit une fille mariée à Michel d'Argouges, marquis de Gouville. (*Voyez* les lettres 17 et 18.)

pleure fort bien. Madame la princesse[1] est à Châteauroux *ad multos annos*. Votre fille est jolie, je l'aime et j'en ai beaucoup de soin. Je suis à vous, ma très chère, avec une tendresse qu'il n'est pas aisé d'expliquer, et j'embrasse M. de Grignan malgré le pont d'Avignon.

116.

A la même.

A Paris, mercredi 11 mars 1671.

Je n'ai point encore reçu vos lettres; j'en aurai peut-être avant que de fermer celle-ci : songez, ma chère enfant, qu'il y a huit jours que je n'ai eu de vos nouvelles; c'est un siècle pour moi. Vous étiez à Arles; mais je ne sais rien par vous de votre arrivée à Aix. Il me vint hier un gentilhomme[2] de ce pays-là, qui étoit présent à cette arrivée, et qui vous a vue jouer à petite prime avec Vardes[a], Bandol et un autre; je voudrois pouvoir vous dire comme je l'ai reçu, et ce qu'il m'a paru, de vous avoir vue jeudi dernier. Vous admiriez tant l'abbé de Vins

[1] Claire-Clémence de Maillé-Brézé, femme de Louis de Bourbon, prince de Condé. (*Voyez* la lettre 99.)

[2] M. de Julianis.

[a] Le marquis de Vardes, l'un des principaux auteurs de la lettre espagnole écrite à la reine Marie-Thérèse, pour l'informer de l'intrigue du roi avec mademoiselle de La Vallière. Il fut d'abord mis à la Bastille, puis envoyé à la citadelle de Montpellier, où il resta prisonnier pendant plusieurs années. Son sort s'étoit fort adouci; il

d'avoir pu quitter M. de Grignan, j'admire bien plus celui-ci de vous avoir quittée : il m'a trouvée avec le père Mascaron, à qui je donnois un très beau dîner; comme il prêche à ma paroisse, et qu'il vint me voir l'autre jour, j'ai pensé que cela étoit d'une vraie petite dévote de lui donner un repas; il est de Marseille, et a trouvé fort bon d'entendre parler de Provence. J'ai su encore, par d'autres voies, que vous avez eu trois ou quatre démêlés à votre avènement : ma fille, on ne parvient point à ne pas avoir de ces malheurs en province; mais, comme il n'y a peut-être rien de vrai dans ce qu'on m'a conté, j'attendrai que vous m'en parliez, avant que de vous dire mon avis sur ce sujet. J'ai demandé à ce gentilhomme si vous n'étiez point bien fatiguée; il m'a dit que vous étiez très belle; mais vous savez que mes yeux pour vous sont plus justes que ceux des autres : je pourrois bien vous trouver abattue et fatiguée au travers de leurs approbations. J'ai été enrhumée ces jours-ci, et j'ai gardé ma chambre; presque tous vos amis ont pris ce temps-là pour me venir voir; l'abbé Têtu [1] m'a fort priée de le distinguer en vous écrivant. Je n'ai jamais vu une personne absente être si vive dans tous les cœurs; c'étoit à vous qu'étoit réservé ce miracle : vous savez comme nous avons toujours trouvé qu'on se passoit bien

étoit alors relégué dans son gouvernement d'Aigues-Mortes. Il ne fut rappelé à la cour qu'en 1682.

[1] Jacques Têtu, abbé de Belval, auteur des *Stances chrétiennes sur divers passages de l'Écriture sainte et des Pères.* Il étoit de l'académie françoise. Il ne faut pas le confondre avec un autre abbé Têtu, qui étoit aussi de l'académie françoise, et dont il n'est jamais

des gens; on ne se passe point de vous : ma vie est employée à parler de vous; ceux qui m'écoutent le mieux sont ceux que je cherche le plus. N'allez point craindre que je sois ridicule; car, outre que le sujet ne l'est pas, c'est que je connois parfaitement bien et les gens et le lieu, et ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire. Je dis un peu de bien de moi en passant, j'en demande pardon au Bourdaloue et au Mascaron : j'entends tous les matins ou l'un ou l'autre; un demi-quart des merveilles qu'ils disent devroit faire une sainte.

Je vous avoue, de bonne foi, ma petite, que je ne puis du tout m'accoutumer à vous savoir à deux cents lieues de moi; je suis plus touchée que je ne l'étois lorsque vous étiez en chemin, je repleure sur nouveaux frais, je ne vois goutte dans votre cœur, je me représente cent choses désagréables que je ne vous puis dire, je ne vois pas même ce que pense M. de Grignan; et tout est brouillé, je ne sais comment, dans ma tête. Je vous vois accablée d'honneurs, et d'honneurs qui tiennent fort au nom que vous portez; rien n'est plus grand ni plus considéré; nulle famille ne peut être plus aimable : vous y êtes adorée, à ce que je crois, car le coadjuteur ne m'écrit plus; mais j'ignore comment vous vous portez dans tout ce tracas; c'est une sorte de vie étrange que celle des provinces : on fait des affaires de tout. Je m'imagine

question dans les Lettres de madame de Sévigné.* Le marquis de Saint-Aulaire, successeur de l'abbé Têtu à l'académie, insinue qu'il abusoit de la facilité qu'il avoit à parler, *aux dépens des droits naturels de la conversation.* Ce défaut lui fit donner le sobriquet de *Têtu-tais-toi.*

que vous faites des merveilles, et je voudrois bien savoir ce que ces merveilles vous coûtent, soit pour vous plaindre, soit pour ne vous plaindre pas.

Je reçois votre lettre, ma chère enfant, et j'y fais réponse avec précipitation parcequ'il est tard : cela me fait approuver les avances de provision. Je vois bien que tout ce qu'on m'a dit de vos aventures à votre arrivée n'est pas vrai; j'en suis très aise; ces sortes de petits procès dans les villes de province, où l'on n'a rien autre chose dans la tête, font une éternité d'éclaircissements, et c'est assez pour mourir d'ennui. Mais vous êtes bien plaisante, madame la Comtesse, de montrer mes lettres; où est donc ce principe de cachoterie pour ce que vous aimez? Vous souvient-il avec quelle peine nous attrapions les dates de celles de M. de Grignan? Vous pensez m'apaiser par vos louanges, et me traiter toujours comme la gazette de Hollande; je m'en vengerai. Vous cachez les tendresses que je vous mande, friponne; et moi je montre quelquefois, et à certaines gens, celles que vous m'écrivez. Je ne veux pas qu'on croie que j'ai pensé mourir, et que je pleure tous les jours, *pour qui? pour une ingrate.* Je veux qu'on voie que vous m'aimez, et que, si vous avez mon cœur tout entier, j'ai une place dans le vôtre. Je ferai tous vos compliments. Chacun me demande, Ne suis-je point nommé? Et je dis, Non pas encore, mais vous le serez. Par exemple, nommez-moi un peu M. d'Ormesson, et les Mêmes[a]; il y a presse

[a] Jean-Antoine de Mesmes, président à mortier, et son fils Jean-Jacques, comte d'Avaux, qui fut de l'académie françoise.

à votre souvenir; ce que vous envoyez ici est tout aussitôt enlevé : ils ont raison, ma fille, vous êtes aimable, et rien n'est comme vous. Voilà, du moins, ce que vous cacherez, car, depuis Niobé [1], jamais une mère n'a parlé comme je fais. Pour M. de Grignan, il peut bien s'assurer que, si je puis quelque jour avoir sa femme, je ne la lui rendrai pas. Comment! ne me pas remercier d'un tel présent! ne me point dire qu'il est transporté! Il m'écrit pour me la demander, et ne me remercie point quand je la lui donne. Je comprends pourtant qu'il peut fort bien être accablé ainsi que vous; ma colère ne tient à guère, et ma tendresse pour vous deux tient à beaucoup. Tout ce que vous me mandez est très plaisant; c'est dommage que vous n'ayez eu le temps d'en dire davantage. Mon Dieu, que j'ai d'envie de recevoir de vos lettres! Il y a déja près d'une demi-heure que je n'en ai reçu. Je ne sais aucune nouvelle : le roi se porte fort bien; il va de Versailles à Saint-Germain, de Saint-Germain à Versailles; tout est comme il étoit. La reine fait souvent ses dévotions, et va au salut du Saint-Sacrement. Le père Bourdaloue prêche : bon Dieu! tout est au-dessous des louanges qu'il mérite. L'autre jour notre abbé eut un démêlé, avant le sermon, avec M. de Noyon [a],

[1] Niobé, enorgueillie de sa fécondité, osa préférer ses enfants à ceux de Latone, qui en fut irritée au point de faire tuer, à coups de flèches, les quatorze enfants de Niobé par Apollon et par Diane, dont elle étoit mère. Niobé, outrée de la plus vive douleur, fut transformée en rocher. *Ovid. Métam.*, *liv. VI.*

[a] François de Clermont-Tonnerre, évêque et comte de Noyon, pair de France, commandeur des ordres du roi.* Ce prélat réunissoit

qui lui fit entendre qu'il devoit bien quitter sa place à un homme de la maison de Clermont : on a fort ri de ce titre, pour avoir la place d'un abbé à l'Eglise; on a bien reconté là-dessus toutes les clefs de la maison de Tonnerre, et toute la science du prélat sur la *pairie*. Je dîne tous les vendredis chez le Mans[1] avec M. de La Rochefoucauld, madame de Brissac et Benserade, qui toujours y fait la joie de la compagnie. Si la Provence m'aime, je suis fort sa servante aussi; conservez-moi l'honneur de ses bonnes graces; je lui ferai mes compliments quand vous voudrez. Je vous ai donné un voyage, c'est à vous de le placer. Je ne dis rien à M. de Vardes ni à mon ami Corbinelli; je les crois retournés en Languedoc. J'aime votre fille à cause de vous; mes entrailles n'ont point encore pris le train des tendresses d'une grand'mère.

en sa personne tous les genres de vanité; mais aussi il faut avouer que l'on s'est plu à lui attribuer toutes les anecdotes qui pouvoient rendre ce ridicule plus achevé. On a prétendu qu'il avoit dicté à un chanoine qui lui servoit de secrétaire, *deux Mémoires pour servir à son propre éloge*. (*Voyez* le Recueil A, page 191.) On a dit qu'un cordelier lui ayant dédié une thèse, il avoit fait ajouter ces mots à tous les titres que lui donnoit ce moine : *viro in scripturis potentissimo*, et l'on a raconté d'autres traits analogues. On verra dans une lettre inédite, écrite par M. de Coulanges à madame de Grignan le 2 février 1700, un conte épigrammatique que Coulanges a fait sur ce prélat.

[1] Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, évêque du Mans, commandeur des ordres du roi.

117.*

A la même.

A Paris, vendredi 13 mars 1671.

Me voici à la joie de mon cœur, toute seule dans ma chambre à vous écrire paisiblement; rien ne m'est si agréable que cet état. J'ai dîné aujourd'hui chez madame de Lavardin[a], après avoir été en Bourdaloue, où étoient les mères de l'Eglise; c'est ainsi que j'appelle les princesses de Conti et de Longueville. Tout ce qui étoit au monde étoit à ce sermon, et ce sermon étoit digne de tout ce qui l'écoutoit. J'ai songé vingt fois à vous, et vous ai souhaitée autant de fois auprès de moi; vous auriez été ravie de l'entendre, et moi encore plus ravie de vous le voir entendre. M. de La Rochefoucauld a reçu très plaisamment, chez madame de Lavardin, le compliment que vous lui faites; on a fort parlé de vous. M. d'Ambres y étoit avec sa cousine de Brissac; il a paru s'intéresser beaucoup à votre prétendu naufrage; on a parlé de votre hardiesse; M. de La Rochefoucauld a dit que vous aviez voulu paroître brave, dans l'espérance que quelque charitable personne vous en empêcheroit; et que, n'en ayant point trouvé, vous aviez dû être dans le même embarras que Scaramouche. Nous avons été

[a] Marguerite-Renée de Rostaing, qui avoit été mariée en 1642 à Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin, mort en 1644.

voir à la foire une grande diablesse de femme, plus grande que Riberpré de toute la tête; elle accoucha l'autre jour de deux gros enfants qui vinrent de front, les bras aux côtés : c'est une grande femme tout-à-fait. J'ai été faire des compliments pour vous à l'hôtel de Rambouillet; on vous en rend mille. Madame de Montausier est au désespoir de ne vous point voir. J'ai été chez madame du Pui-du-Fou; j'ai été, pour la troisième fois, chez madame de Maillanes; je me fais rire moi-même en observant le plaisir que j'ai de faire toutes ces choses. Au reste, si vous croyez les filles de la reine enragées, vous croyez bien. Il y a huit jours que madame de Ludres, Coëtlogon et la petite de Rouvroi furent mordues d'une petite chienne qui étoit à Théobon [a]; cette petite chienne est morte enragée; de sorte que Ludres, Coëtlogon et Rouvroi, sont parties ce matin pour aller à Dieppe, et se faire jeter trois fois dans la mer. Ce voyage est triste; Benserade en étoit au désespoir; Théobon n'a pas voulu y aller, quoiqu'elle ait été mordillée. La reine ne veut pas qu'elle la serve, qu'on ne sache ce qui arrivera de toute cette aventure. Ne trouvez-vous point que Ludres ressemble à Andromède? Pour moi, je la vois attachée au rocher, et Tréville [b] sur

[a] Marie-Elisabeth de Ludres, chanoinesse de Poussay, qui fut aimée du roi. — Louise-Philippe de Coëtlogon, qui a été mariée au marquis de Cavoie. — Jeanne de Rouvroy, qui a été mariée au comte de Saint-Vallier. — Lydie de Rochefort-Théobon, qui a été mariée au comte de Beuvron; toutes quatre filles d'honneur de la reine.

[b] Henri-Joseph de Peyre, comte de Tréville, capitaine-lieutenant des mousquetaires.

un cheval ailé qui tue le monstre. *Ah, Zésu! matame te Grignan, l'étranze sose t'être zettée toute nue tans la mer*[1]. En voici une, à mon sens, encore plus étrange : c'est de coucher demain avec M. de Ventadour, comme fera mademoiselle d'Houdancourt : je craindrois plus ce monstre que celui d'Andromède, *contra il qual non vale elmo ne scudo*.

Voilà bien des lanternes, et je ne sais rien de vous : vous croyez que je devine ce que vous faites; mais j'y prends trop d'intérêt, et à votre santé, et à l'état de votre esprit, pour vouloir me borner à ce que j'en imagine : les moindres circonstances sont chères de ceux qu'on aime parfaitement, autant qu'elles sont ennuyeuses des autres : nous l'avons dit mille fois, et cela est vrai. La Vauvineux vous fait cent compliments; sa fille a été bien malade; madame d'Arpajon l'a été aussi : nommez-moi tout cela avec madame de Verneuil[a], a votre loisir. Voilà une lettre de M. de Condom, qu'il m'a envoyée avec un billet fort joli. Votre frère entre sous les lois de Ninon[2], je doute qu'elles lui soient bonnes; il y a des esprits à qui elles ne valent rien; elle avoit gâté son père; il faut le recommander à Dieu : quand on est chrétienne, ou du moins quand on le veut être, on ne peut voir les déréglements sans chagrin. Ah, Bourdaloue! quelles divines vérités vous nous avez dites

[1] Manière de prononcer de madame de Ludres.

[a] Charlotte Séguier, veuve du duc de Sully, et mariée en secondes noces en 1668 à Henri de Bourbon, duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV.

[2] Mademoiselle de Lenclos.

aujourd'hui sur la mort! madame de La Fayette y étoit pour la première fois de sa vie, elle étoit transportée d'admiration; elle est ravie de votre souvenir et vous embrasse de tout son cœur. Je lui ai donné une belle copie de votre portrait; il pare sa chambre, où vous n'êtes jamais oubliée. Si vous êtes encore de l'humeur dont vous étiez à Sainte-Marie, et que vous gardiez mes lettres, voyez si vous n'avez pas reçu celle du 18 février. Adieu, ma très aimable enfant, vous dirai-je que je vous aime? c'est se moquer d'en être encore là; cependant, comme je suis ravie quand vous m'assurez de votre tendresse, je vous assure de la mienne, afin de vous donner de la joie, si vous êtes de mon humeur : et ce Grignan, mérite-t-il que je lui dise un mot?

Je crois que M. d'Hacqueville vous mande toutes les nouvelles : pour moi je n'en sais point; je serois toute propre à vous dire que le chancelier[a] a pris un lavement.

Je vis hier une chose chez Mademoiselle qui me fit plaisir. Madame de Gêvres[b] arrive, belle, charmante et de bonne grace; madame d'Arpajon étoit au-dessus de moi; je pense que la duchesse s'attendoit que je lui dusse offrir ma place; ma foi, je lui devois une incivilité de l'autre jour, je la lui payai comptant, et ne branlai pas. Mademoiselle étoit au lit; madame de Gêvres a donc été contrainte de se mettre au-dessous de l'estrade; cela

[1] Le chancelier Séguier n'alloit jamais au conseil sans avoir pris cette précaution. (*Note de l'édition de* 1734).

[a] Marie-Françoise-Angélique Duval, première femme de Léon Potier de Gêvres, duc de Tresmes; elle mourut en 1702, à 70 ans.

est fâcheux. On apporte à boire à Mademoiselle, il faut donner la serviette; je vois madame de Gêvres qui dégante sa main maigre; je pousse madame d'Arpajon : elle m'entend, et se dégante; et, d'une très bonne grace, avance un pas, coupe la duchesse, et prend, et donne la serviette. La duchesse de Gêvres en a eu toute la honte; elle étoit montée sur l'estrade et elle avoit ôté ses gants, et tout cela, pour voir donner la serviette de plus près par madame d'Arpajon. Ma fille, je suis méchante, cela m'a réjouie; c'est bien employé : a-t-on jamais vu accourir pour ôter à madame d'Arpajon, qui est dans la ruelle, un petit honneur qui lui vient tout naturellement? Madame de Puisieux s'en est épanoui la rate. Mademoiselle n'osoit lever les yeux; et moi, j'avois une mine qui ne valoit rien. Après cela on m'a dit cent mille biens de vous, et Mademoiselle m'a commandé de vous dire qu'elle étoit fort aise que vous ne fussiez point noyée, et que vous fussiez en bonne santé. Nous fûmes chez madame Colbert, qui me demanda de vos nouvelles : voilà de terribles bagatelles; mais je ne sais rien; vous voyez que je ne suis plus dévote : hélas! j'aurois bien besoin des matines et de la solitude de Livry; si est-ce que je vous donnerai les deux livres de La Fontaine, quand vous devriez être en colère; il y a des endroits jolis et d'autres ennuyeux : on ne veut jamais se contenter d'avoir bien fait, et en voulant mieux faire, on fait plus mal.

118.*

A la même.

A Paris, dimanche 15 mars 1671.

Monsieur de La Brosse veut que ma lettre l'introduise auprès de vous : n'est-ce pas se moquer des gens? Vous savez l'estime et l'amitié que j'ai pour lui; vous savez que son père est l'un de mes plus anciens amis; vous savez vous-même le mérite de l'un et de l'autre, et vous avez pour eux tous les sentiments que je voudrois vous inspirer : vous voyez donc bien que ma lettre ne peut lui être utile. C'est à moi qu'elle est très bonne; car en vérité j'aime à vous écrire. C'est une chose plaisante à observer que le plaisir qu'on prend à parler, quoique de loin, à une personne que l'on aime, et l'étrange pesanteur qu'on trouve à écrire aux autres. Je me trouve heureuse d'avoir commencé ma journée par vous. Le petit *Pecquet* étoit au chevet de mon lit pour un épouvantable rhume, qui sera passé, quand vous recevrez cette lettre; nous parlions de vous, et de là je me mets à vous écrire. Je dois passer cette journée avec moins de chagrin que les autres. Pour hier au soir, j'avois ici assez de gens, et j'étois comme Benserade : je me faisois un plaisir de ne point coucher avec M. de Ventadour, comme cette pauvre fille qui eut cet honneur. Vous sa-

vez que Benserade ne se consoloit de n'être pas M. d'Armagnac [1], que parcequ'il n'étoit point M. de Saint-Hérem [a]. Mais qui me consolera de ne point recevoir de vos lettres? Je ne comprends rien aux postes; elles sont déréglées, et ces gens si obligeants, qui partent à minuit pour porter mes lettres, n'ont pas assez de soin de me rapporter vos réponses. Nous parlons sans cesse de vos affaires l'abbé et moi; il vous rend compte de tout, c'est pourquoi je ne vous dis rien. Votre santé, votre repos, vos affaires, ce sont les trois points de mon esprit, d'où je tire une conclusion que je vous laisse à méditer.

119.*

A la même.

A Paris, mercredi 18 mars 1671.

Je reçois deux paquets ensemble qui ont été retardés considérablement. J'apprends enfin par vous-même votre entrée à Aix : mais vous ne me dites pas si votre mari étoit avec vous, ni de quelle manière Vardes honoroit votre triomphe; du reste, vous me le représentez très plaisamment, aussi bien que votre embarras et vos civilités déplacées. Bon Dieu! que n'étois-je avec vous! ce

[1] M. d'Armagnac étoit l'un des hommes les mieux faits.

[a] M. de Saint-Hérem étoit gouverneur de Fontainebleau.

n'est pas que j'eusse mieux fait que vous, car je n'ai pas le don de placer si juste les noms sur les visages : au contraire, je fais tous les jours mille sottises là-dessus : mais il me semble que je vous aurois aidée, et que j'aurois fait du moins bien des révérences. Il est vrai que c'est un métier tuant que cet excès de cérémonies et de civilités; cependant ne vous relâchez sur rien; tâchez, mon enfant, de vous ajuster aux mœurs et aux manières des gens avec qui vous avez à vivre; accommodez-vous un peu de ce qui n'est pas mauvais; ne vous dégoûtez point de ce qui n'est que médiocre; faites-vous un plaisir de ce qui n'est pas ridicule[a].

Il y a présentement une nouvelle qui fait l'unique entretien de Paris. Le roi a commandé à M. de S.... de se défaire de sa charge, et tout de suite de sortir de Paris. Savez-vous pourquoi? Pour avoir trompé au jeu, et avoir gagné cinq cent mille écus avec des cartes ajustées. Le cartier fut interrogé par le roi même : il nia d'abord; enfin, sur le pardon que Sa Majesté lui promit, il avoua qu'il faisoit ce métier depuis long-temps; on dit même que cela se répandra plus loin, car il y a plusieurs maisons où il fournissoit de ces bonnes cartes rangées. Le roi a eu beaucoup de peine à se résoudre à déshonorer un homme de la qualité de S....; mais voyant que depuis deux mois tous ceux qui jouoient avec lui étoient ruinés, Sa Majesté a cru qu'il y alloit de sa conscience

[a] Ce passage, qui renferme des conseils si sages et si bien exprimés, a été défiguré dans l'édition de 1754, qui est celle que jusqu'à présent l'on a suivie sans examen.

à faire éclater cette friponnerie. S.... savoit si bien le jeu des autres, que toujours il faisoit va-tout sur la dame de pique, parceque tous les piques étoient dans les autres jeux. Le roi perdoit toujours à trente-un de trèfle, et disoit : Le trèfle ne gagne point contre le pique en ce pays-ci. S.... avoit donné trente pistoles aux valets-de-chambre de madame de La Vallière pour leur faire jeter dans la rivière toutes les cartes qu'ils avoient, sous prétexte qu'elles n'étoient point bonnes, et avoit introduit son cartier. Celui qui le conduisoit dans cette belle vie s'appelle *Pradier*, et s'est éclipsé aussitôt que le roi défendit à S.... de se trouver devant lui. S.... auroit dû, s'il avoit été innocent, se mettre en prison et demander qu'on lui fît son procès; mais il n'a pas pris ce chemin, et a trouvé celui de Languedoc plus sûr : bien des gens lui conseilloient celui de la Trappe, après un malheur comme celui-là. Voilà de quoi on parle uniquement.

Madame d'Humières[1] m'a chargée de mille amitiés pour vous; elle s'en va à Lille, où elle sera honorée, comme vous l'êtes à Aix. Le maréchal de Bellefonds, par un pur sentiment de piété, s'est accommodé avec ses créanciers; il leur a cédé le fonds de son bien, et donné plus de la moitié du revenu de sa charge[2], pour achever de payer les arrérages. Cette exécution est belle, et fait bien voir que ses voyages à la Trappe ne sont pas inutiles. J'allai voir l'autre jour cette duchesse de Ven-

[1] Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre, maréchale d'Humières.
[2] De premier maître-d'hôtel du roi.

tadour; elle étoit belle comme un ange. Madame la duchesse de Nevers y vint coiffée à faire rire : il faut m'en croire, car vous savez comme j'aime la mode excessive. La Martin [a] l'avoit *brétaudée* par plaisir comme un patron de mode : elle avoit donc tous les cheveux coupés sur la tête, et frisés *naturellement* par cent papillotes qui lui font souffrir mort et passion toute la nuit. Cela fait une petite tête de chou ronde, sans que rien accompagne les côtés. Ma fille, c'étoit la plus ridicule chose que l'on pût imaginer : elle n'avoit point de coiffe; mais encore passe, elle est jeune et jolie; mais toutes ces femmes de Saint-Germain, et cette La Mothe sur-tout, se font *testonner* par la Martin; cela est au point que le roi et toutes les dames sensées en pâment de rire : elles en sont encore à cette jolie coiffure que Montgobert [b] sait si bien; je veux dire ces boucles renversées. Voilà tout; on se divertit extrêmement à voir outrer cette nouvelle mode jusqu'à la folie.

Votre frère est à Saint-Germain; il est entre Ninon et une comédienne [1], et Despréaux sur le tout : nous lui faisons une vie enragée.

[a] Fameuse coiffeuse de ce temps-là.

[b] Demoiselle de compagnie de madame de Grignan, et son amie.

[1] La Champmêlé.

120.

A la même.

Du même jour 18 mars 1671.

Avant que d'envoyer mon paquet, je fais réponse à votre lettre du 11, que je reçois. Je suis plus désespérée que vous des retardements de la poste.

Monsieur DE BARILLON [1].

J'interromps la plus aimable mère du monde pour vous dire trois mots, qui ne seront guère bien arrangés, mais qui seront vrais. Sachez donc, Madame, que je vous ai toujours plus aimée que je ne vous l'ai dit, et que si jamais je gouverne, la Provence n'aura plus de gouvernante. En attendant, gouvernez-vous bien, et régnez doucement sur les peuples que Dieu a soumis à vos lois. Adieu, Madame, je quitte Paris sans regret.

Madame DE SÉVIGNÉ.

C'est ce pauvre Barillon qui m'a interrompue, et qui ne me trouve guère avancée de ne pouvoir pas encore recevoir de vos lettres sans pleurer. Je ne le puis,

[1] Conseiller d'état, ambassadeur en Angleterre.

ma fille, mais ne souhaitez point que je le puisse; aimez mes tendresses, aimez mes foiblesses; pour moi je m'en accommode fort bien. Je les aime bien mieux que des sentiments de Sénèque et d'Epictète. Je suis douce, tendre, ma chère enfant, jusques à la folie; vous m'êtes toutes choses; je ne connois que vous. Hélas! je suis bien précisément comme vous pensez, c'est-à dire, d'aimer ceux qui vous aiment et qui se souviennent de vous; je le sens tous les jours. Quand je trouvai *Mellusine*, le cœur me battit de colère et d'émotion; elle s'approcha, comme vous savez, et me dit: Hé bien! Madame, êtes-vous bien fâchée? — Oui, madame, lui dis-je; on ne peut pas plus. — Ah! vraiment, je le crois, il faudra vous aller consoler. — Madame, n'en prenez pas la peine, ce seroit une chose inutile. — Mais, me dit-elle, n'êtes-vous pas chez vous? — Non, Madame, on ne m'y trouve jamais. — Voilà notre dialogue. Je vous assure qu'elle est *débellée*, comme dit Coulanges: il ne me semble pas qu'elle ait une langue présentement. Mais je veux revenir à mes lettres qu'on ne vous envoie point; j'en suis au désespoir. Croyez-vous qu'on les ouvre? croyez-vous qu'on les garde? Hélas! je conjure ceux qui prennent cette peine de considérer le peu de plaisir qu'ils ont à cette lecture, et le chagrin qu'ils nous donnent. Messieurs, du moins ayez soin de les faire recacheter, afin qu'elles arrivent tôt ou tard. Vous parlez de peinture: vraiment vous m'en faites une de l'habit de vos dames, qui vaut tout ce qu'une description peut valoir. Vous dites que vous voudriez bien me voir entrer dans votre chambre, et m'entendre discourir. Hélas! c'est

ma folie que de vous voir, de vous parler, de vous entendre; je me dévore de cette envie et du déplaisir de ne vous avoir pas assez écoutée, pas assez regardée : il me semble pourtant que je n'en perdois guère les moments; mais enfin, je n'en suis pas contente, je suis folle; il n'y a rien de plus vrai; mais vous êtes obligée d'aimer ma folie. Je ne comprends pas comme on peut tant penser à une personne; n'aurai-je jamais tout pensé? Non, que quand je ne penserai plus. Le billet de M. de Grignan est très joli. Je lui ferai réponse, et je le prie de m'aimer toujours; pour votre fille, je l'aime; vous savez pourquoi et pour qui.

---

121. *

A la même.

A Paris, vendredi 20 mars 1671.

Monsieur le coadjuteur de Rheims[1] étoit l'autre jour avec nous chez madame de Coulanges. Je me plaignis à lui du désordre de la poste; il me dit qu'elle lui faisoit des tours aussi bien qu'à moi; qu'il vous avoit écrit deux fois, et qu'il n'avoit point eu de réponse. Mettez la main sur la conscience, ma bonne, et payez vos dettes. Il s'en est allé à Rheims, et madame de Coulanges lui disoit : Quelle folie d'aller à Rheims! et qu'allez-vous faire là?

[1] Charles-Maurice Le Tellier.

Vous vous y ennuierez comme un chien : demeurez ici, nous nous promènerons. Ce discours à un archevêque nous fit rire, et elle aussi ; nous ne le trouvâmes nullement canonique, et nous comprîmes pourtant que, si plusieurs dames le tenoient à des prélats, elles ne perdroient peut-être pas leurs paroles. M. de La Rochefoucauld m'a demandé plus de dix fois si vous n'aviez point reçu ses dragées, et je lui ai dit toutes vos douceurs là-dessus. Voici une histoire qu'il vous envoie cette fois au lieu de dragées. Le comte d'Estrées lui a conté qu'en son voyage de Guinée[a] il se trouva parmi des chrétiens ; qu'étant entré dans une église, il y trouva vingt chanoines nègres tout nus avec des bonnets carrés, et une aumusse au bras gauche, qui chantoient les louanges de Dieu. Il vous prie de faire réflexion sur cette rencontre, et de ne pas croire qu'ils eussent le moindre surplis, car ils étoient comme quand on sort du ventre de sa mère, et noirs comme des diables. Voilà ma commission.

[a] La curiosité se portoit alors naturellement sur la Guinée. Un ambassadeur du roi d'Ardes (*en Guinée*) venoit d'arriver à Paris ; il y avoit fait une entrée très singulière ; son carrosse, attelé de six chevaux, étoit précédé de douze nègres, dont le chef donnoit du cor. Ses trois femmes, trois de ses fils et une suite considérable étoient dans d'autres voitures. La compagnie des Indes, espérant retirer de grands avantages de cette ambassade, fit faire à l'envoyé des vestes de brocard d'or, pour qu'il se présentât décemment devant le roi. Cela donna lieu à mille plaisanteries. Madame de Montmorency écrivoit à Bussy le 9 décembre 1670 qu'on avoit eu toutes les peines du monde à déterminer l'ambassadeur à s'habiller, pour aller à l'audience du roi, et qu'il vouloit y aller tout nu. (*Voyez* les *Mémoires touchant les ambassadeurs*, et les Lettres de Bussy, tome V, page 185).

Madame de Guise[a] a fait un faux pas à Versailles; elle n'en a rien dit : elle est accouchée, à quatre mois, d'un pauvre petit garçon, qui n'a point été baptisé. Voilà un bel exemple pour se conserver, et pour ne point cacher ses fausses démarches. D'Hacqueville vous a envoyé une assez plaisante chanson sur M. de Longueville : c'est à l'imitation d'un certain récit de ballet que vous ne connoissez point, et que je vous ai dit qui étoit le plus beau du monde. Je le sais, et je le chante bien. La lettre que vous avez écrite à Guitaud est fort jolie; j'aime passionnément vos lettres. Si les miennes vous peignent bien ce que je vous dis, et que vous croyiez le voir, vous vous souviendrez des chanoines de Guinée. On donna l'autre jour au père Desmares[1] un billet en montant en chaire; il le lut avec ses lunettes; c'étoit :

De par monseigneur de Paris,
On déclare à tous les maris
Que leurs femmes on baisera, *alleluia*.

Il en lut plus de la moitié : on pensa mourir de rire. Il y a des gens de bonne humeur, comme vous voyez. Je crois que vous savez que MADEMOISELLE a chassé Guilloire : le pauvre Segrais ne tient à guère; c'est qu'ils ont témoigné trop librement leurs sentiments sur M. de Lauzun[b]. Dites un petit mot de madame de Lavardin dans

[a] Elisabeth d'Orléans, mariée en 1667 à Louis-Joseph, duc de Guise. Elle mourut en 1696, à 50 ans.

[1] Prêtre de l'Oratoire.

[b] Guilloire étoit médecin de Mademoiselle, et Segrais son gentilhomme ordinaire. Ils avoient eu le courage de représenter à cette

une de vos lettres; elle est toujours enthousiasmée de votre mérite, et moi de la tendresse que j'ai pour vous: si je ne vous en parle pas assez à mon gré, c'est par discrétion; mais en un mot vous m'occupez tout entière; et, sans vous donner aucun rendez-vous d'esprit, comme mademoiselle de Scuderi, soyez assurée que vous ne sauriez penser à moi en aucun temps que je ne pense à vous. Regardez un peu la lune, cette lune que je regarde aussi; nous voyons la même chose, quoiqu'à deux cents lieues l'une de l'autre.

princesse toute l'inconvenance du mariage qu'elle projetoit avec M. de Lauzun. Quand ils virent qu'après la rupture Mademoiselle continuoit de le recevoir, l'intérêt qu'ils portoient à leur maîtresse leur dicta une démarche qui les perdit. Ils allèrent trouver M. Harlay-de-Champvalon, qui venoit de succéder à M. de Pérefixe. Ils dirent au prélat que Mademoiselle étoit plus entêtée que jamais de M. de Lauzun; que ce seroit une œuvre digne de toute sa sollicitude épiscopale d'empêcher qu'elle ne le vît davantage : ils proposoient, comme expédient, de faire donner à ce gentilhomme une ambassade ou un commandement d'armée qui l'obligeât de s'éloigner. Guilloire et Segrais avoient raison; mais M. de Champvalon étoit courtisan, et il n'eut rien de plus pressé que de raconter à Mademoiselle leur conversation. On juge aisément de l'effet que cette confidence produisit. Segrais partagea bientôt le sort de Guilloire, et madame de La Fayette lui donna un appartement chez elle, où il passa plusieurs années. (*Voyez* les Mémoires de *Mademoiselle.*)

122.*

A la même.

A Paris, lundi 23 mars 1671.

Cela n'est-il pas cruel de n'avoir pas encore reçu vos lettres? Voilà M. de Coulanges qui a reçu les siennes, et qui me vient insulter. Il m'a montré votre réponse à l'*ex voto*, qui est tellement à mon gré, que je l'ai lue deux fois avec plaisir. Ah! que vous écrivez à ma fantaisie! Cet *ex voto*, qui fut fait au bout de la table où je vous écrivois, me réjouit fort, et me fit souvenir du jour que je fus si malheureusement pendue; vous souvient-il combien vous me fûtes cruelle ce jour-là? Vous me condamnâtes sans miséricorde, et toute la sollicitation de d'Hacqueville ne put pas même vous obliger à revoir mon procès. Il est vrai que je fis une grande faute, mais aussi d'être pendue haut et court, comme je le fus, c'étoit une grande punition. La chanson de M. de Coulanges étoit bonne aussi; il y a plaisir de vous envoyer des folies, vous y répondez délicieusement. Vous savez que rien n'attrape tant que quand on croit avoir écrit pour divertir ses amis, et qu'il arrive qu'ils n'y prennent pas garde, ou qu'ils n'en disent pas un mot. Vous n'avez pas cette cruauté : vous êtes aimable en tout et par-tout; hélas! combien vous êtes aimée aussi! combien de

cœurs où vous êtes la première! Il y a peu de gens qui puissent se vanter d'une telle chose. M. de Coulanges vous écrit la plus folle lettre du monde, et d'après le naturel; elle m'a fort divertie. Enfin les femmes sont folles; il semble qu'elles aient toutes la tête cassée : on leur met le premier appareil, et elles se reposent comme d'une opération; cette folie vous réjouiroit fort, si vous étiez ici. Je fus hier chez M. de La Rochefoucauld, je le trouvai criant les hauts cris : ses douleurs étoient à un tel point que toute sa constance étoit vaincue, sans qu'il en restât un seul brin; l'excès de ces douleurs l'agitoit de telle sorte qu'il étoit en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente. Il me fit une pitié extrême; je ne l'avois jamais vu en cet état; il me pria de vous le mander, et de vous assurer que les roués ne souffrent point en un moment ce qu'il souffre la moitié de sa vie, et qu'aussi il souhaite la mort comme le coup de grace; sa nuit n'a pas été meilleure.

Je reçois présentement votre lettre, et me voilà toute seule dans ma chambre pour vous écrire et vous faire réponse. Au sortir d'un lieu où j'ai dîné, je reviens fort bien chez moi, et quand j'y trouve une de vos lettres, j'entre et j'écris : rien n'est préféré à ce plaisir, et je languis après les jours de poste. Ah! ma fille, qu'il y a de différence de ce que j'ai pour vous, et de ce que l'on a pour quelqu'un qu'on n'aime point! Vous voulez que je lise de sang froid le récit du péril que vous avez couru; j'en ai été encore plus effrayée par les lettres qu'on m'a montrées d'Avignon et d'ailleurs, que par les vôtres. Je comprends bien le dépit qui fit dire à M. de Grignan :

vogue la galère. En vérité, vous êtes quelquefois capable de mettre au désespoir; si vous m'aviez caché cette aventure, je l'aurois apprise d'ailleurs, et je vous en aurois su très mauvais gré. Je vous avoue que je serai très mal contente de M. de Marseille, s'il ne fait ce que nous souhaitons. Il a beau dire, je ne tâte point de son amour pour la Provence; quand je vois qu'il ne dit rien pour empêcher les quatre cent cinquante mille francs, et qu'il ne s'écrie que sur une bagatelle, je suis sa très humble servante. J'ai une extrême impatience de savoir ce qui sera enfin résolu. Madame d'Angoulême [a] m'a dit qu'on lui avoit mandé que vous étiez la personne du monde la plus polie; elle vous fait mille compliments. Vous ne voulez point du tout me dire la date des lettres que vous recevez de moi; j'ai un billet, mais je ne trouve pas ce que vous vouliez. Au moins, mandez-moi quand vous aurez reçu deux éventails que je vous donne et que je vous envoie par cette poste. Je crains plus que vous mon voyage de Bretagne, il me semble que ce sera encore une autre séparation, une douleur sur une douleur, et une absence sur une absence; enfin je commence à m'affliger tout de bon : ce sera vers le commencement de mai. Pour mon autre voyage, dont vous m'assurez que le chemin est libre, vous savez qu'il dépend de vous; je vous l'ai donné : vous manderez à d'Hacqueville en quel temps vous voulez qu'il soit placé. M. de Vivonne a bonne mémoire de me faire un compliment si vieux;

[a] Henriette de La Guiche, veuve de Louis-Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême, qui avoit été gouverneur de Provence.

faites-lui mes compliments, je lui écrirai dans deux ans. N'êtes-vous pas à merveille avec Bandol[1]? dites-lui mille amitiés pour moi : il a écrit une lettre à M. de Coulanges, une lettre qui lui ressemble, et qui est aimable. Prenez garde, au reste, que votre paresse ne vous fasse perdre votre argent au jeu : ces petites pertes fréquentes sont comme les petites pluies qui gâtent bien les chemins. Je vous embrasse, ma chère fille; si vous pouvez, aimez-moi toujours, puisque c'est la seule chose que je souhaite en ce monde pour la tranquillité de mon ame; je fais bien d'autres souhaits pour ce qui vous regarde; enfin, tout tourne ou sur vous, ou de vous, ou par vous.

123.

A la même.

A Livry, mardi saint 24 mars 1671.

Voici une terrible causerie, ma chère enfant; il y a trois heures que je suis ici. Je suis partie de Paris avec l'abbé, Hélène, Hébert et *Marphise*[a], dans le dessein de me retirer du monde et du bruit pour jusqu'à jeudi au soir : je prétends être en solitude; je fais de ceci une

[1] Le président de Bandol.

[a] Hélène, femme-de-chambre de madame de Sévigné; Hébert, son valet-de-chambre, et Marphise, sa chienne.

petite Trappe, je veux y prier Dieu, y faire mille réflexions; j'ai résolu d'y jeûner beaucoup pour toutes sortes de raisons, de marcher pour tout le temps que j'ai été dans ma chambre, et sur-tout de m'ennuyer pour l'amour de Dieu. Mais ce que je ferai beaucoup mieux que tout cela, c'est de penser à vous, ma fille; je n'ai pas encore cessé depuis que je suis arrivée, et ne pouvant contenir tous mes sentiments, je me suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée sombre que vous aimez, assise sur ce siége de mousse où je vous ai vue quelquefois couchée. Mais, mon Dieu, où ne vous ai-je point vue ici? et de quelle façon toutes ces pensées me traversent-elles le cœur? Il n'y a point d'endroit, point de lieu, ni dans la maison, ni dans l'église, ni dans le pays, ni dans le jardin, où je ne vous aie vue; il n'y en a point qui ne me fasse souvenir de quelque chose; de quelque manière que ce soit, cela me perce le cœur: je vous vois, vous m'êtes présente; je pense et repense à tout; ma tête et mon esprit se creusent: mais j'ai beau tourner, j'ai beau chercher; cette chère enfant que j'aime avec tant de passion est à deux cents lieues de moi, je ne l'ai plus; sur cela je pleure sans pouvoir m'en empêcher: ma chère bonne, voilà qui est bien foible, mais pour moi, je ne sais point être forte contre une tendresse si juste et si naturelle. Je ne sais en quelle disposition vous serez en lisant cette lettre; le hasard fera qu'elle viendra mal-à-propos, et qu'elle ne sera peut-être pas lue de la manière qu'elle est écrite; à cela je ne sais point de remède: elle sert toujours à me soulager présentement; c'est au moins ce que je lui demande:

l'état où ce lieu m'a mise est une chose incroyable. Je vous prie de ne point parler de mes foiblesses; mais vous devez les aimer et respecter mes larmes, puisqu'elles viennent d'un cœur tout à vous.

---

124. *

A la même.

A Livry, jeudi saint 26 mars 1671.

Si j'avois autant pleuré mes péchés que j'ai pleuré pour vous depuis que je suis ici, je serois très bien disposée pour faire mes pâques et mon jubilé. J'ai passé ici le temps que j'avois résolu, de la manière dont je l'avois imaginé, à la réserve de votre souvenir, qui m'a plus tourmentée que je ne l'avois prévu. C'est une chose étrange qu'une imagination vive, qui représente toutes choses comme si elles étoient encore : sur cela on songe au présent, et, quand on a le cœur comme je l'ai, on se meurt. Je ne sais où me sauver de vous : notre maison de Paris m'assomme encore tous les jours, et Livry m'achève. Pour vous, c'est par un effort de mémoire que vous pensez à moi : la Provence n'est point obligée de me rendre à vous, comme ces lieux-ci doivent vous rendre à moi. J'ai trouvé de la douceur dans la tristesse que j'ai eue ici; une grande solitude, un grand silence, un office triste, des ténèbres chantées avec dé-

votion, un jeûne canonique, et une beauté dans ces jardins, dont vous seriez charmée : tout cela m'a plu. Je n'avois jamais été à Livry la semaine sainte; hélas! que je vous y ai souhaitée! Quelque difficile que vous soyez sur la solitude, vous auriez été contente de celle-ci; mais je m'en retourne à Paris par nécessité; j'y trouverai de vos lettres, et je veux demain aller à la passion du père Bourdaloue ou du père Mascaron; j'ai toujours honoré les belles passions. Adieu, ma chère petite, j'achèverai cette lettre à Paris; voilà ce que vous aurez de Livry : si j'avois eu la force de ne vous y point écrire et de faire un sacrifice à Dieu de tout ce que j'y ai senti, cela vaudroit mieux que toutes les pénitences du monde; mais, au lieu d'en faire un bon usage, j'ai cherché de la consolation à vous en parler : ah! ma fille, que cela est foible et misérable!

125 *

A la même.

A Paris, vendredi saint 27 mars 1671.

J'ai trouvé ici un gros paquet de vos lettres; je ferai réponse aux messieurs quand je ne serai pas si dévote : en attendant, embrassez votre cher mari pour moi; je suis touchée de son amitié et de sa lettre. Je suis bien aise de savoir que le pont d'Avignon est encore sur le

dos du coadjuteur; c'est donc lui qui vous y a fait passer, car, pour le pauvre Grignan, il se noyoit par dépit contre vous; il aimoit autant mourir que d'être avec des gens si déraisonnables : le coadjuteur est perdu d'avoir ce crime avec tant d'autres. Je suis très obligée à Bandol de m'avoir fait une si agréable relation. Mais d'où vient, mon enfant, que vous craignez qu'une autre lettre n'efface la vôtre? vous ne l'avez donc pas relue? car, pour moi, qui l'ai lue avec attention, elle m'a fait un plaisir sensible, un plaisir à n'être effacé par rien, un plaisir trop agréable pour un jour comme aujourd'hui. Vous contentez ma curiosité sur mille choses que je voulois savoir : je me doutois bien que les prophéties auroient été entièrement fausses à l'égard de Vardes; je me doutois bien aussi que vous n'auriez fait aucune incivilité; je me doutois bien encore de l'ennui que vous avez, et ce qui vous surprendra, c'est que, quelque aversion que je vous aie toujours vue pour les narrations, j'ai cru que vous aviez trop d'esprit pour ne pas voir qu'elles sont quelquefois agréables et nécessaires. Je crois qu'il n'y a rien qu'il faille entièrement bannir de la conversation, et que le jugement et les occasions doivent y faire entrer tour-à-tour tout ce qui est le plus à propos. Je ne sais pourquoi vous dites que vous ne contez pas bien; je ne connois personne qui attache plus que vous : ce ne seroit pas une sorte de chose à souhaiter uniquement; mais quand cela tient à l'esprit et à la nécessité de ne rien dire qui ne soit agréable, je pense qu'on doit être bien aise de s'en acquitter comme vous faites.

J'ai entendu la passion du Mascaron, qui en vérité a

été très belle et très touchante. J'avois grande envie de me jeter dans le Bourdaloue; mais l'impossibilité m'en a ôté le goût : les laquais y étoient dès mercredi, et la presse étoit à mourir. Je savois qu'il devoit redire celle que M. de Grignan et moi nous entendîmes l'année passée aux Jésuites; et c'étoit pour cela que j'en avois envie : elle étoit parfaitement belle, et je ne m'en souviens que comme d'un songe. Que je vous plains d'avoir eu un méchant prédicateur! Mais pourquoi cela vous fait-il rire? J'ai envie de vous dire encore ce que je vous dis une fois : *Ennuyez-vous, cela est si méchant.* Je n'ai jamais pensé que vous ne fussiez pas très bien avec M. de Grignan; je ne crois pas avoir témoigné que j'en doutasse; tout au plus, je souhaiterois en entendre un mot de lui ou de vous, non point par manière de nouvelle, mais pour me confirmer une chose que je desire avec tant de passion. La Provence ne seroit pas supportable sans cela, et je comprends bien aisément tous les soins de M. de Grignan pour vous empêcher d'y mourir d'ennui; nous avons, lui et moi, les mêmes symptômes.

Le maréchal d'Albret[a] a gagné un procès de quarante mille livres de rente en fonds de terre; il rentre dans tout le bien de ses grands-pères; il ruine tout le Béarn : vingt familles avoient acheté et revendu; il faut rendre tout cela avec les fruits depuis cent ans : c'est une épouvantable affaire pour les conséquences. Adieu, ma très

[a] César-Phébus d'Albret, comte de Miossens. Etienne, bâtard d'Albret, étoit son bisaïeul.

chère; je voudrois bien savoir quand je ne penserai plus tant à vous; il faut répondre :

Comment pourrois-je vous le dire?
Rien n'est plus incertain que l'heure de la mort [a].

Mon cher Grignan, je vous embrasse. Je ferai réponse à votre jolie lettre. Adieu, petit démon qui me détournez; je devrois être à ténèbres, il y a plus d'une heure.

---

126. *

A la même.

A Paris, mercredi 1er avril 1671.

Je revins hier de Saint-Germain; j'étois avec madame d'Arpajon. Le nombre de ceux qui me demandèrent de vos nouvelles est aussi grand que celui de tous ceux qui composent la cour. Je pense qu'il est bon de distinguer la reine, qui fit un pas vers moi, et me demanda des nouvelles de ma fille, sur son aventure du Rhône : je la remerciai de l'honneur qu'elle vous faisoit de se souvenir de vous. Elle reprit la parole, et me dit : Contez-moi comme elle a pensé périr. Je me mis à lui conter votre belle hardiesse de vouloir traverser le Rhône par

[a] Vers d'un joli madrigal de Montreuil, qui est resté dans le souvenir des gens de goût.

un grand vent, et que ce vent vous avoit jetée rapidement sous une arche à deux doigts du pilier, où vous auriez péri mille fois, si vous l'aviez touché. La reine me dit : Et son mari étoit-il avec elle? — Oui, madame, et M. le coadjuteur aussi. — Vraiment ils ont grand tort, reprit-elle, et fit des hélas, et dit des choses très obligeantes pour vous. Il vint ensuite bien des duchesses, entre autres la jeune Ventadour, très belle et très jolie. On fut quelques moments sans lui apporter ce divin tabouret; je me tournai vers le grand-maître[1], et je dis : Hélas! qu'on le lui donne, il lui coûte assez cher[2]; il fut de mon avis. Au milieu du silence du cercle la reine se tourne, et me dit : A qui ressemble votre petite-fille? Madame, lui dis-je, elle ressemble à M. de Grignan. S. M. fit un cri, j'en suis fâchée, et me dit doucement : Elle auroit mieux fait de ressembler à sa mère ou à sa grand'mère. Voilà ce que vous me valez de faire ma cour. Le maréchal de Bellefonds m'a fait promettre de le tirer de la presse; M. et madame de Duras, à qui j'ai fait vos compliments; MM. de Charost et de Montausier, et *tutti quanti*, vous les rendent au centuple. J'ai donné votre lettre à M. de Condom. Je ne dois pas oublier M. le dauphin et Mademoiselle, qui m'ont fort parlé de vous. J'ai vu madame de Ludres[a]; elle vint m'aborder avec une surabondance d'amitié qui me surprit; elle me parla

[1] Henri de Daillon, comte, puis duc du Lude, grand-maître d'artillerie en 1669.

[2] M. de Ventadour étoit non seulement laid et contrefait, mais encore très débauché.

[a] La chanoinesse du Poussay.

de vous sur le même ton; et puis tout d'un coup, comme je pensois lui répondre, je trouvai qu'elle ne m'écoutoit plus, et que ses beaux yeux trottoient par la chambre : je le vis promptement, et ceux qui virent que je le voyois me surent bon gré de l'avoir vu, et se mirent à rire. Elle a été plongée dans la mer[1], la mer l'a vue toute nue, et sa fierté en est augmentée; j'entends la fierté de la mer; car pour la belle, elle en est fort humiliée.

Les coiffures *hurluberlu* m'ont fort divertie; il y en a que l'on voudroit souffleter. La Choiseul ressembloit, comme dit Ninon, à un *printemps d'hôtellerie*[a] comme deux gouttes d'eau : cette comparaison est excellente. Mais qu'elle est dangereuse, cette Ninon! Si vous saviez comme elle dogmatise sur la religion, cela vous feroit horreur. Son zèle pour pervertir les jeunes gens est pareil à celui d'un certain M. de Saint-Germain[b], que nous avons vu une fois à Livry. Elle trouve que votre frère a la simplicité de la colombe; il ressemble à sa mère; c'est

[1] *Voyez* la lettre du 13 mars précédent, page 287.

[a] Allusion à ces mauvais tableaux des quatre saisons, qu'on trouve communément dans les cabarets.

[b] C'étoit un ami de Saint-Pavin; il joignoit l'impiété à la débauche. On lit dans les œuvres de ce poëte, édition de 1759, page 35, des stances adressées à Saint-Germain. Nous citerons la suivante, qui est inédite; elle peint bien ce prétendu esprit-fort.

Attaqué du sommeil, tu dors;
Les vivants, non plus que les morts,
N'empêchent point que tu reposes;
Et, du futur bien peu touché,
Sous ton figuier étant couché,
Tu fais la figue à toutes choses.

madame de Grignan qui a tout le sel de la maison, et qui n'est pas si sotte que d'être dans cette docilité. Quelqu'un pensa prendre votre parti, et voulut lui ôter l'estime qu'elle a pour vous; elle le fit taire, et dit qu'elle en savoit plus que lui. Quelle corruption! Quoi! parcequ'elle vous trouve belle et spirituelle, elle veut joindre à cela cette autre bonne qualité, sans laquelle, selon ses maximes, on ne peut être parfaite! Je suis vivement touchée du mal qu'elle fait à mon fils sur ce chapitre : ne lui en mandez rien; nous faisons nos efforts, madame de La Fayette et moi, pour le dépêtrer d'un engagement si dangereux. Il a de plus une petite comédienne[1], et tous les Despréaux et les Racine; et paye les soupers : enfin c'est une vraie diablerie. Il se moque des Mascaron, comme vous avez vu; vraiment il lui faudroit votre minime[2]. Je n'ai jamais rien vu de si plaisant que ce que vous m'écrivez là-dessus; je l'ai lu à M. de La Rochefoucauld; il en a ri de tout son cœur. Il vous mande qu'il y a un certain apôtre qui court après *sa côte*, et qui voudroit bien se l'approprier comme son bien; mais il n'a pas l'art de suivre les grandes entreprises. Je pense que *Mellusine* est dans un trou; nous n'en entendons pas dire un seul mot. M. de La Rochefoucauld vous dit encore que, s'il avoit seulement trente ans de moins, il en voudroit fort à la *troisième côte*[3] de M. de Grignan. L'endroit où vous dites qu'il a deux côtes rompues le fit

[1] La Champmêlé.

[2] Le minime qui prêchoit à Grignan.

[3] C'est-à-dire, à madame de Grignan, qui étoit la troisième femme de M. de Grignan.

éclater : nous vous souhaitons toujours quelque sorte de folie qui vous divertisse; mais nous craignons bien que celle-là n'ait été meilleure pour nous que pour vous. Après tout, nous vous plaignons bien de n'entendre parler de Dieu que de cette sorte. Ah, Bourdaloue! il fit, à ce qu'on m'a dit, une passion plus parfaite que tout ce qu'on peut imaginer : c'étoit celle de l'année passée qu'il avoit rajustée, selon ce que ses amis lui avoient conseillé, afin qu'elle fût inimitable. Comment peut-on aimer Dieu, quand on n'entend jamais bien parler de lui? Il vous faut des graces plus particulières qu'aux autres. Nous entendîmes l'autre jour l'abbé de Montmort[a]; je n'ai jamais ouï un si beau jeune sermon; je vous en souhaiterois autant à la place de votre minime. Il fit le signe de la croix, il dit son texte; il ne nous gronda point, il ne nous dit point d'injures; il nous pria de ne point craindre la mort, puisqu'elle étoit le seul passage que nous eussions pour ressusciter avec Jésus-Christ. Nous le lui accordâmes; nous fûmes tous contents. Il n'a rien qui choque: il imite M. d'Agen[b] sans le copier; il est hardi, il est modeste, il est savant, il est dévot; enfin j'en fus contente au dernier point.

Madame de Vauvineux vous rend mille graces; sa fille a été très mal. Madame d'Arpajon vous embrasse mille fois, et sur-tout M. Le Camus vous adore; et moi, ma

[a] Louis-Habert de Montmort avoit alors 27 ans; il fut nommé évêque de Perpignan en 1680. Il mourut à Montpellier à l'âge de 51 ans, le 23 janvier 1695. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Perpignan, où on lui a élevé un mausolée.

[b] Claude Joly, à qui Mascaron succéda en 1679.

chère enfant, que pensez-vous que je fasse? Vous aimer, penser à vous, m'attendrir à tout moment plus que je ne voudrois, m'occuper de vos affaires, m'inquiéter de ce que vous pensez, sentir vos ennuis et vos peines, les vouloir souffrir pour vous, s'il étoit possible, écumer votre cœur, comme j'écumois votre chambre des fâcheux dont je la voyois remplie; en un mot, comprendre vivement ce que c'est d'aimer quelqu'un plus que soi-même, voilà comme je suis : c'est une chose qu'on dit souvent en l'air; on abuse de cette expression; moi je la répète, et, sans la profaner jamais, je la sens tout entière en moi, et cela est vrai. Il n'y a point de raison à toutes les louanges que vous me donnez; il n'y en a point aussi à la longueur de cette lettre; il faut la finir, et mettre des bornes à ce qui n'en auroit point, si je me croyois. Adieu, ma très aimable, comptez sur ma tendresse, qui ne finira jamais.

127.

A la même.

A Paris, vendredi 3 avril 1671.

Voilà une infinité de lettres que je vous conjure de distribuer. Je souhaite que les deux qui sont ouvertes vous plaisent; elles sont écrites d'un trait : vous savez que je ne reprends guère que pour faire plus mal : si nous étions plus près, je pourrois les raccommoder à

votre fantaisie, dont je fais grand cas; mais de si loin, que faire? Vous m'avez ravie d'écrire à M. Le Camus; votre bon sens a fait comme si Castor et Pollux vous avoient porté ma pensée; voilà sa réponse. Nous rîmes hier chez M. de La Rochefoucauld de la lettre que votre frère vous écrit. Je vis M. le duc[a] chez madame de La Fayette; il me demanda de vos nouvelles avec empressement; il me pria de vous dire qu'il s'en va aux états de Bourgogne, et qu'il jugera, par l'ennui qu'il aura dans son triomphe, de celui que vous avez eu dans le vôtre. Madame de Brissac[b] arriva; il y a entre eux un air de guerre ou de mauvaise paix qui nous réjouit. Nous trouvâmes qu'ils jouoient aux petits soufflets, comme vous y jouïez autrefois avec lui. Il y a un air d'agacerie au travers de tout cela, qui divertit ceux qui observent. La Marans arriva là-dessus; elle sentoit la chair fraîche[c]. Voici ce que, sans nous être concertées, madame de La Fayette et moi lui répondîmes, quand elle nous pria qu'elle pût venir avec nous passer la soirée chez *son fils*[1]. Elle me dit : Madame, vous pourrez bien me re-

[a] Henri-Jules de Bourbon-Condé, fils du grand Condé.

[b] Fille du duc de Saint-Simon.

[c] Madame de Marans avoit été maîtresse de M. le duc; elle en eut une fille en 1668, qui étoit connue sous le nom de *Guenani.* (Anagramme d'*Anguien.*) *Voyez* la lettre de madame de Sévigné, du 8 juin 1676. Cette enfant a été légitimée par lettres du mois de juin 1692, et appelée Julie de Bourbon, demoiselle de Châteaubriant. Elle épousa, le 6 mars 1696, Armand de Madaillan de Lesparre, marquis de Lassay, dont on a des Mémoires fort peu intéressants.

[1] C'est-à-dire, chez M. de La Rochefoucauld, qu'elle appeloit *son fils*.

mener, n'est-il pas vrai? — Pardonnez-moi, Madame, car il faut que je passe chez madame du Pui-du-Fou : menterie, j'y avois déja été. Elle s'en va à madame de La Fayette : Madame, lui dit-elle, mon fils me renverra bien. — Non, Madame, il ne le pourra pas, il vendit hier ses chevaux au marquis de Ragni : menterie, c'étoit un marché en l'air. Un moment après, madame de Schomberg[a] la vint *reprendre*, *quoiqu'elle ne la puisse pas vendre*[1], et elle fut contrainte de s'en aller, et de quitter une représentation d'amour, et l'espérance de voir son fils avec nous. Elle emporta tout cela sur son cœur avec la rage pêle-mêle; et puis, madame de La Fayette et moi, nous vous consacrâmes nos deux réponses, ne voulant perdre aucune occasion d'offrir à votre vengeance nos brutalités pour elle : je me suis chargée de vous rendre compte de celle-ci; nous souhaitons qu'elle vous réjouisse autant que nous. Je m'en vais dîner en Lavardin. Je fermerai ma lettre ce soir; je ne veux pas la faire longue, vous me paroissez accablée.

Vendredi au soir.

J'ai dîné en lavardinage, c'est-à-dire, en *bavardinage:* je n'ai jamais rien vu de pareil. Madame de Brissac ne nous a pas consolés de M. de La Rochefoucauld ni de Benserade, quoiqu'elle fût dans ses belles humeurs.

Le roi a voulu que madame de Longueville se raccommodât avec Mademoiselle. Elles se sont trouvées

[a] Marie de Hautefort, veuve du maréchal Charles de Schomberg. Elle avoit été dame d'atours de la reine Anne d'Autriche.

[1] Trait d'une comédie de Poisson, intitulée le *Sot vengé*.

aux Carmelites, et cette réconciliation s'est faite[a]. Mademoiselle a donné cinquante mille francs à Guilloire : nous voudrions bien qu'elle en donnât autant à Segrais. M. le marquis d'Ambres[b] est enfin reçu à l'autre lieutenance de roi de Guienne, moyennant deux cent mille francs : je ne sais si son régiment (*de Champagne*) entre en paiement; je vous le manderai. Adieu, ma très aimable, je ne veux point vous fatiguer, il y a raison par-tout.

[a] On a vu dans la note de la lettre 97, page 224, quel avoit été le motif de cette froideur entre Mademoiselle et madame de Longueville. Le roi n'exigea point d'elles une réconciliation, c'est au zèle de la sœur Anne-Marie de Jésus (*mademoiselle d'Espernon, carmelite*), que l'on dut ce raccommodement; Mademoiselle dit dans ses Mémoires, que pour faire voir au roi qu'elle persistoit dans les mêmes sentiments à l'égard de M. de Lauzun, elle voulut lui montrer la réponse qu'elle faisoit à mademoiselle d'Espernon, sous le prétexte de lui demander s'il consentoit à ce rapprochement. Cette entrevue eut lieu au grand couvent des Carmelites, le lundi de Pâques, qui étoit le 30 mars 1671.

[b] François Gélas de Voisins, marquis d'Ambres, mort, en 1721, à 81 ans.

FIN DU TOME PREMIER.

